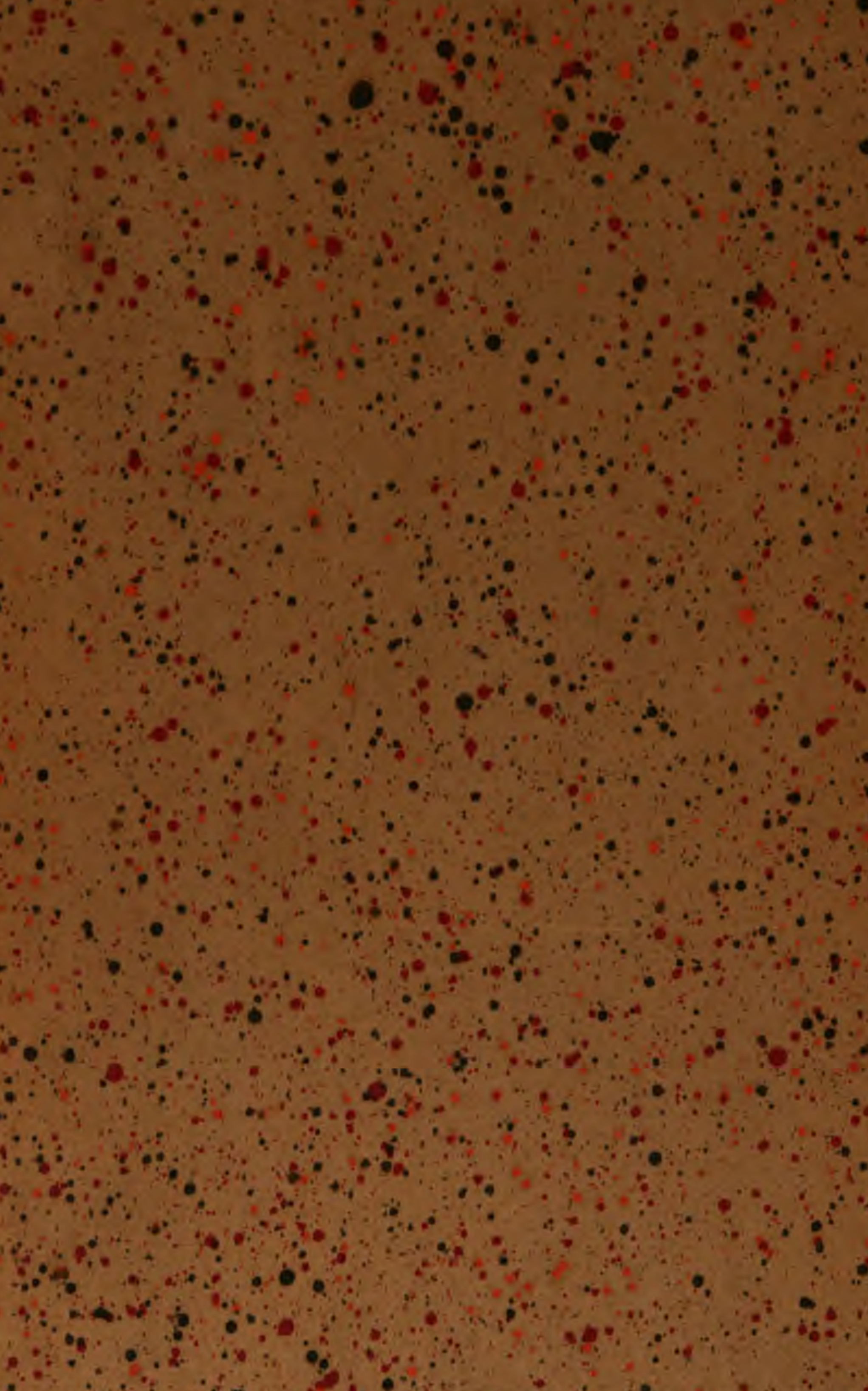
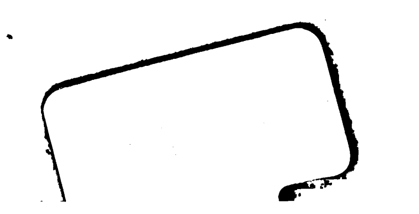



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA





[illegible]

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 1 ET 2.

NEUVIÈME SÉRIE.

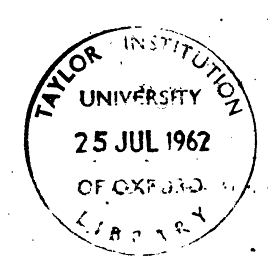
A PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 1 et 2 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.



MÉMOIRE

Pour servir à l'histoire du village et de l'ancienne seigneurie de Medan, près Poissy.

Quand on suit le chemin de fer de Paris à Rouen, on remarque à une lieue et demie environ de Poissy, entre Villaines et Triel, une terrasse fort élevée, garnie d'une balustrade de pierre à jour, au-dessus de laquelle s'élève un petit château moderne accompagné de pavillons d'une forme élégante. On arrive presque aussitôt devant deux tours ou clochers terminés en dôme. L'ensemble de ces édifices placés au milieu d'un pays pittoresque, compose un des points de vue les plus remarquables que traverse le chemin de Rouen.

C'est là qu'est situé le village de Medan, peu important sans doute par sa population, qui s'élevoit seulement à 199 âmes en 1842, mais entouré de terres fertiles et bien cultivées. L'existence de ce village remonte à une haute antiquité, puisqu'on le trouve mentionné sous le nom de *Magedon* dans le polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain des Prés vers l'an 800, mort vers 826.

Que *Magedon* soit bien Medan et non Meudon, c'est ce qui résulte de la position qui lui est assignée dans le Pinçerais ou pays de Poissy (1), et du fait du patronage de l'église conservé depuis tant de siècles à Saint-Germain ; cette opinion est exposée avec développemens dans l'histoire du diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf (2), mais surtout dans le beau travail de

(1) Le texte dit encore *in comitatu Witranni*. M. Guérard pense (I, 844) que ce Witran pouvoit être comte de Chartres.

(2) T. VIII, p. 265, art. Meudon.

M. Guérard sur le polyptyque d'Irminon (1). S'il étoit permis d'ajouter quelque chose aux raisonnemens de ces savans écrivains, peut-être pourroit-on remarquer, sans y attacher autrement d'importance, que le mot Magedon semble être composé de deux mots celtiques, *Mag* et *dun*, qui signifient le premier *plaine* (2), le second *montagne*, ce qui convient assez à la position de Medan, placé sur une hauteur escarpée dont le sommet est un vaste plateau.

D'après le passage du polyptyque relatif à *Magedon* (3), l'abbaye de Saint-Germain des Prés possédoit, au IXe siècle, la *villa* ou village de Medan, contenant un manse ou manoir domanial (habité sans doute par un de ses officiers) (4), et vingt-quatre hospices ou petites maisons, où demeuroient probablement autant de ménages. L'église (domaniale), un moulin, des cultures, des prés, des vignes et d'autres dépendances complétoient le domaine de la riche abbaye. En supposant qu'il n'y eût alors à Medan que les hôtes de Saint-Germain, on pourroit évaluer la population de Medan à cette époque reculée à vingt-cinq feux. Comme un *hospice* (5) étoit souvent habité par un homme seul ou par deux individus sans enfans, ainsi qu'on peut le voir en parcourant le polyptyque d'Irminon, il ne faut peut-être pas compter trois âmes par feu, comme cela se fait habituellement, mais évaluer la population à cinquante ou soixante habitans. Si l'on adopte cette base, il en résultera que la population de Medan auroit été la même au IXe siècle

(1) T. I, p. 79.

(2) Junius, Étym. angl. v° *Maid*.

(3) T. II, p. 69.

Habet in comitatu Witranni, in Pinciacensi pago, villam quæ vocatur Magedon; et in ipsa villa habet 1 *mansum indominicatum; et ad ipsum mansum pertinent* XXIIII *ospitia cum ecclesia indominicata, culturis, pratis, vineis, cum uno farinario et quicquid ad ipsum prædictum mansum pertinere videtur.*

(4) Voy. t. I, p. 579.

(5) Voy. ce qui en est dit en général, t. I, p. 900.

qu'au XIIIe. On lit en effet dans un pouillé du diocèse de Chartres du XIIIe siècle (1) que la population de Medan étoit alors de soixante paroissiens. L'église avoit encore Saint-Germain pour patron, mais l'abbé de Saint-Germain des Prés n'en avoit plus la propriété; l'abbé de Neaufle l'Évieux nommoit à la cure de Medan (2).

Je n'ai rien trouvé sur l'époque à laquelle l'abbaye de Saint-Germain cessa de posséder Medan. Il n'est question de ce lieu ni dans la bulle du pape Alexandre III, confirmant en 1177 les possessions de cette abbaye (3) ni dans l'acte par lequel Regnauld, évêque de Chartres, reconnut en 1210 que certaines églises de son diocèse étoient à la donation de l'abbé de Saint-Germain (4). Il est donc à peu près certain que Medan n'appartenoit plus, dès lors, à Saint-Germain des Prés, soit que l'abbaye l'eût aliéné, soit qu'elle en eût été dépouillée, peut-être comme elle le fut de Combs la Ville, par Hugues le Grand, père de Hugues Capet au Xe siècle. Un seigneur laïque devenu propriétaire de cette église, aura pu la donner ultérieurement à l'abbaye de Neaufle l'Évieux. Malgré ce changement, l'église de Medan resta toujours sous le patronage de Saint-Germain.

Je n'ai rencontré le nom de Medan qu'une seule fois, non plus, dans le cours du XIVe siècle; c'est dans le compte de Jehan le Mire, *receveur des impositions de douze deniers pour livre de toutes marchandises vendues et du treizième des vins vendus en gros dans la viconté de Paris* (5). On y voit que la ferme de ces

(1) J'ai quelques raisons de croire ce pouillé du XIVe siècle. Il contient du moins des choses qui n'ont existé qu'au XIVe siècle et qui ont pu, il est vrai, être ajoutées au pouillé original.

(2) Pouillé du diocèse de Chartres, donné par M. Le Prevost en tête du cartulaire de S. Père de Chartres.

(3) Dom Bouillart, Preuves LXII.

(4) Archives L. 82^{2}, f° 54. — Dammartin, Lognes, Neauflette, Montchauvet et Septeuil.

(5) Ce compte doit être publié dans les Mélanges de la Société des Bibliophiles français, pour 1849.

impôts à Medan pour une année commençant au 18 octobre 1369, fut adjugée à Regnaut Luillier pour neuf livres, qui, en tenant compte du changement de poids des monnoies, et de l'avilissement des métaux, peuvent représenter environ trois cent cinquante francs d'aujourd'hui.

Au siècle suivant les documens relatifs à Medan deviennent plus nombreux. Henry Perdrier, changeur et bourgeois de Paris, fils de Guillaume Perdrier (1), aussi changeur et bourgeois de Paris, mort le 4 octobre 1475 et de Marguerite Roussel, morte le 19 octobre 1498, devint seigneur de Medan à la fin de ce siècle, soit par acquisition, soit par succession de son père qui est dit, mais sans preuves à l'appui, avoir été aussi seigneur de Medan, dans une généalogie (2) manuscrite de cette famille déposée au cabinet généalogique de la Bibliothèque.

Dans les guerres incessantes qui suivirent l'entrée des Bourguignons à Paris, en 1418, les environs de Paris furent fréquemment ravagés par les armées belligérantes. On peut voir dans le *Journal d'un bourgeois de Paris,* le récit de plusieurs siéges et combats qui eurent lieu entre Paris et Mantes. Cet état

(1) Il peut avoir eu pour frère Henry Perdrier, clerc civil du Châtelet, du 17 juillet 1465 au 6 novembre 1475. (Sauval, III, 386 et 427.)

(2) Cette même généalogie fait descendre ces Perdrier d'une autre famille du même nom, (dont étoient Jean Perdrier ou Perdriel, maître de la chambre aux deniers de la reine Isabeau, sire Guillaume Perdrier, trésorier de France à la fin du XIVe siècle, etc. Mais outre que la filiation n'est nullement établie, il faut encore remarquer 1° qu'il seroit peu probable que le fils d'un trésorier de France eût été simple changeur et bourgeois de Paris: 2° que les armoiries de ces anciens Perdrier étoient un chevron accompagné de trois perdrix (Guillaume Perdrier brisoit par la substitution d'une étoile à la perdrix de la pointe de l'écu), tandis que celles d'Henry Perdrier étoient trois mains dextres apaumées d'or en champ d'azur. Or, si à des époques reculées, des cadets ont quitté complétement les armoiries de leur famille, soit en conservant seulement les couleurs et changeant les pièces, soit même pour prendre les armes de leurs femmes ou de leurs terres, il n'en étoit plus de même au XVe siècle, et la différence d'armoiries est, dans le cas qui nous occupe, un argument très-puissant contre la parenté.

(*Journal d'un bourgeois de Paris*).

de choses eut pour résultat la ruine des villages qui ne pouvoient opposer de résistance sérieuse aux bandes armées répandues dans la campagne ; Medan paroît avoir particulièrement souffert de ces événemens ; car, s'il en faut croire l'inscription que je vais donner tout à l'heure, il y avoit en 1494, près de cent ans qu'on n'y avoit célébré la messe.

Henry Perdrier trouva l'église et le village de Medan en fort mauvais état. Il fit d'abord reconstruire l'église et peut-être même en changea-t-il l'emplacement. La tradition s'est, en effet, conservée à Medan qu'il a existé une église sur la hauteur qui domine la rue principale du village, un peu à gauche de l'église actuelle, pour l'observateur placé sur la hauteur en face des clochers et de la Seine. On a souvent découvert en cet endroit des cercueils de pierre, et aujourd'hui on en voit encore un déterré et abandonné en ce même lieu. S'il n'y a pas eu anciennement à Medan deux églises, une paroissiale et l'autre conventuelle, il est probable que l'église paroissiale a été autrefois située sur la hauteur. Elle a pu, à cause de cette position, être convertie en fort, comme beaucoup d'églises le furent au moins temporairement aux XIVe et XVe siècles (1), ruinée par suite d'attaques, et rebâtie plus près de la Seine soit par Henry Perdrier, soit antérieurement. Il est toutefois établi par l'inscription que je vais citer, qu'Henry Perdrier fit au moins de grands travaux dans l'église de Medan, s'il ne la rebâtit pas entièrement. Il y fit placer les fonts baptismaux de l'église Saint-Pol de Paris, sans doute exilés de cette église par suite de réparations et de prétendus embellissemens. Grâce à sa libéralité on vit reparoître un curé, et le village se repeupla de nouveaux habitans. La mémoire de ses bienfaits fut consacrée, probablement par les soins de Jean Brinon son gendre, dans une inscription assez curieuse placée au-dessus des fonts baptismaux. Cette inscription a été déjà donnée dans le *Journal des Débats* il y a cinq ou

(1) Je puis citer comme exemple les églises de Vitry (Seine), de Ris et de Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

six ans, et dernièrement dans la Bibliothèque de l'École des Chartes (1); mais non avec toute la correction désirable. Je crois donc devoir la donner de nouveau ici.

A ces fons furent une fois
Baptisez pluseurs ducs et rois
Princes contes barons prélatz
Et autres gens de tous estatz.
Et afin que ce on congnoisse
Ilz servoient en la parroisse
Royal de Saint Pol de Paris
Où les rois se tenoient jadis.
Entre autres y fut notablement
Baptisé honnourablement
Le sage roy Charles le Quint
Et son fils qui après lui vint
Charles le Large bien aimé
VIme de ce nom clamé.
Or furent les dessus dis fons
Fait aporter je vous respons
En ce lieu icy de Medan
Par le s^{r} du lieu en l'an mv^{c}
Qu'on disoit IIII^{xx} XIIII.
Son ame en paradis repoze
Henry Perdrier fut son nom
Dieu lui sache gré de ce don.
Icelui seigneur commença
Depuis ung pou de temps en çà
A rédiffier ceste église
Qui en povre estat estoit mise
Tellement que comme j'entends
(Il y) avoit près de cent ans
Qu'on n'y avoit messe chanté
Tant estoit le lieu mal hanté.
Or a-il si bien procuré
Qu'il y a de présent curé

(1) 2e série, t. IVe, p. 149.

Et grant foison parroissiens
Dieu lui multiplie ses biens
Et nous doint faire telz prières
Pour Perdriers et Perdrieres :
Qu'en paradis où n'a soucy
Puissent aler et nous aussi.

Au-dessous de cette inscription sont trois écussons dans lesquels on voit des restes d'incrustations de marbre. On trouve encore dans les deux derniers la trace d'une partition, ce qui indique qu'ils renfermoient, selon toute apparence, les armoiries des femmes de Henry Perdrier. Une coquille est encore apparente au canton senestre du dernier écusson, et marque que cet écu étoit celui de Jacqueline Lhuillier, seconde femme de Henry Perdrier.

Le seigneur de Medan, changeur et bourgeois de Paris, paroît avoir été un des financiers importans de la fin du xv[e] siècle, et on s'explique alors qu'il ait pu faire les dépenses considérables qu'entraîna nécessairement la reconstruction de l'église et probablement celle du château, dont quelques fragmens conservés avec l'édifice actuel ont des rapports frappans avec l'architecture de l'église. Un petit dôme placé à l'entrée du parc rappelle tout à fait ceux des clochers dont les balustres sont absolument les mêmes que ceux de la terrasse et du balcon de la porte d'entrée du château.

On voit dans le compte de Jehan Lallemant, receveur général des finances de Normandie, pour l'année 1493 (1), que Henry Perdrier étant alors simple changeur et bourgeois de Paris, fut mandé en juin 1486 à Troyes où se trouvoit le roi Charles VIII, pour tenir le compte et faire le payement d'une partie des Suisses que le roi avoit fait venir pour l'expédition de Bretagne. Il apporta avec lui, par ordre des généraux des finances, la somme de 7000 fr., assez considérable pour le temps, pour fournir au payement des Suisses, *lequel il falloit promptement*

(1) Gaignières, 772[2], f[o] 791.

faire, et reçut pour son voyage la somme de vingt-cinq francs. Mais il ne paroît pas s'être occupé longtemps de cette affaire, car il est dit dans le même compte qu'Arnould Ruzé en fut chargé après lui. En 1488, il étoit encore seulement changeur à Paris (1). En 1494, on le voit nommé avec la qualité de payeur des salpêtres (2). En 1496, il paya cent écus pour sa part de l'emprunt de trente mille écus, fait par Charles VIII sur la ville de Paris (3). Il prenoit en 1498 les titres d'écuyer (indicatif de noblesse), de procureur du roi et garde des sceaux de la chastellenie de Poissy (4).

Henry Perdrier avait épousé Étiennette Gaillart, issue d'une famille honorable de Blois (5). Elle étoit morte le 22 février 1492-3, ayant été mère de trois enfans : savoir : de deux fils nommés, l'un Michel, qui mourut à quinze mois en 1492, et l'autre Philippe, mort à quatre ans en 1493, et d'une fille, nommée Pernelle, qui survécut seule à ses parens, et qui devoit être fort jeune lorsqu'elle perdit sa mère, puisqu'elle étoit encore mineure et sous la tutelle de Mathurin Gaillart, élu de Blois en 1502. Henry Perdrier épousa en secondes noces Jacqueline Lhuillier, dont il auroit eu un fils nommé Pierre, suivant une généalogie manuscrite du Cabinet généalogique. Ce Pierre Per-

(1) Sauval, III, 483.

(2) Cab. généal.

(3) *Ibid.*

(4) *Ib.* Pièce relative à un laboureur de Chambourcy.

(5) Il y a, dans le registre 231 du Trésor des Chartes, une pièce (nº 176) très-curieuse qui malheureusement n'a pas été connue du père Ménestrier, à qui elle auroit pu fournir le sujet d'une dissertation intéressante. C'est l'acte par lequel Louis XII, étant à Blois en mars 1498-9 donna aux Michel Gaillart père et fils *l'ordre du camail, ordre ancien de ses progéniteurs et prédécesseurs ducs d'Orléans, avec faculté d'icelui porter et eux en décorer et jouir des honneurs dont jouissent les chevaliers dudit ordre.* Estiennette Gaillart n'est pas nommée dans la généalogie de cette famille, insérée t. III des *Mémoires de Castelnau*, p. 171. Cette famille fut ensuite alliée aux plus grandes familles de France. Michel Gaillart le fils épousa, en 1512, Souveraine d'Angoulême, sœur naturelle de François Ier.

drier auroit été la tige des Perdrier, seigneurs de Baubigny, sur lesquels on peut voir quelques détails dans l'abbé Lebeuf, à l'article de Baubigny, mais on ne cite dans cette généalogie et je n'ai vu aucune pièce établissant la filiation de Pierre Perdrier.

Le seigneur de Medan, Henry Perdrier, mourut le 12 août 1499, suivant les mémoires déposés au Cabinet généalogique. Lorsqu'il mourut il étoit débiteur de huit mille livres tournois envers sa fille Pernelle, dont les tuteurs eurent à compter avec sa veuve (1). Le 13 juin 1502, ils reçurent à valoir une obligation de treize cent vingt et un écus d'or souscrite au profit de Henry Perdrier, par Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, déduction faite de quatre cent onze francs cinq sous, qui avoient été payés à Jacqueline Lhuillier, veuve de Henry (2).

Pernelle Perdrier porta la seigneurie de Medan à Jean Brinon, dont la famille étoit alliée à celle de sa mère et dont le père Guillaume Brinon, conseiller au parlement en 1472 (3) et 1490 (4), étoit seigneur de Villaines, village voisin de Medan et relevant féodalement du comté de Dreux. Jean Brinon, conseiller au parlement en 1498 (5), devint premier président du parlement de Rouen. Il étoit mort le 11 mai 1528, avant que Pernelle Perdrier, sa veuve fit hommage au roi du fief de Marcilly, de la haute justice de Medan et des Bruyères, leurs appartenances et dépendances mouvans du roi à cause de sa châtellenie de Poissy, et en outre d'Auteuil et de Boissy-sans-Avoir mouvans de Montfort l'Amaury.

(1) Il semble que si Pierre Perdrier eût été fils de Henry et de Jacqueline Lhuillier, il auroit été nommé dans cet acte comme héritier de l'actif et du passif de son père.

(2) Pièce originale au Cab. généalogique.

(3) Sauval, III, 407.

(4) Trés. des Chartes, reg. 221, pièce 256, déc. 1490, permission à G. Brinon, c^er au parlement, seig. de Villaines, de faire une garenne à lapins dans sa terre de Villaines, où il avoit plusieurs beaux droits.

(5) Sauval, III, 527.

Elle avoit eu de Jean Brinon un fils unique nommé Jean, comme son père, qui fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1544, et qui réunit en sa personne les seigneuries de Villaines et de Medan.

Jean Brinon, élève de Louis Chesneau, dit Querculus, principal du collége de Tours, professeur d'hébreu, avoit des goûts littéraires qui, se joignant chez lui à une générosité excessive, lui devinrent funestes. Le savant et malheureux Pierre Belon, auteur de tant d'ouvrages justement estimés, est un des hommes de lettres sur lesquels s'étendit la libéralité de Jean Brinon, et cela doit être remarqué comme une marque de son discernement. Belon, qui paroît avoir vu fréquemment le seigneur de Medan, a consacré dans son *Histoire de la nature des oyseaux* le souvenir d'une partie de campagne faite à Medan et à Villaines, chez Jean Brinon, en compagnie des plus célèbres poëtes du XVIe siècle. Voici le passage de son livre relatif à cette réunion : je le transcris comme titre d'illustration pour le seigneur et le village de Medan.

« (1) En l'an 1551.... au temps d'esté, plusieurs poëtes de « nostre nation s'estants alliez ensemble en faveur de Monsieur « J. Brinon conseiller du roy, près de Poyssi sur la rivière de « Seine, l'accompagnèrent voir ses muses Medan et Villaines. « Iceluy s'estant mis en devoir de les recevoir humainement, « les festoya comme il appartenoit. Donc estants parvenus là « eurent bonne issue en toutes choses, car errants plusieurs « jours par les confins trouvèrent maints appareils récréatifs de « diverses manieres de passe temps : comme à faire la chasse à « plusieurs espèces d'animaux non encor mis en peinture qui « apparoistront quelques fois. Ores cheminants par taillis, ten- « dants aux oysillons, en prenoyent de moult rares : tantost se « trouvants par les forests avoyent plaisir de voir beaucoup « d'espèces d'arbres avec leurs fruicts : autresfois cueilloyent

(1) *Hist. de la nature des oyseaux*, 1555, in-f°, p. 222.

« diverses herbes sur les montaignes et entre les vallées. Et là « trouvants infinis arguments nouveaux, y firent sonnets, odes « et epigrammes grecs, latins et françoys en la louange de celuy « qui les y avoit conduicts et de ses nymphes. Et ayant con- « sacré les fontaines avec grandes cérémonies rapporterent « toutes les reliques de leur enqueste. Dorat l'un de la compa- « gnie, poëte eloquent, voyant que la limphe de Medan conver- « tist ses larmes en pierre et voulant en perpétuer la mémoire « imprima tels mots sur un tableau :

« IN VILLANIDEM FONTEM.

« Nympha prius Villanis eram : Pán arsit ; amantem
« Dum fugio, absorptam terra rogata rapit.
« Stat superum pro Pane favor : de Naide lympha,
« De lympha fiunt viscera nostra lapis.»

« Mais encor pour plus magnifier la grandeur de ce miracle « naturel en a escrit un opuscule intitulé *Villanis* qu'on peut « voir avec ses œuvres. Or, pour parachever le reste de l'ex- « ploit, estants vestus des livrées de leur conducteur, ayants « fait voile pour passer oultre, arresterent peu qu'ils ne se « trouvassent au rivage des isles et là se reposants sous l'umbre « des ramées, voicy un halcyon branché sur leurs testes qui dé- « gorgea son chant si haultain que le comte d'Alsinois leur inter- « preta que ce leur fust augure fatal, se souvenants de Roger en « Arioste qui obtint de la magicienne Alcine dès le premier soir « qu'il arriva au chasteau ce que les amants souhaittent, etc. »

Cet augure n'étoit pas si juste à l'égard de Jean Brinon que l'anagramme qu'il trouva lui-même de son nom, *Rien bon n'y ha. Janus Brino, ruina bonis* (1). Estienne Tabourot, seigneur des Accords qui nous a conservé ces anagrammes dans ses *bigarrures*, dit que Jean Brinon devint enfin si nécessiteux *pour sa libéralité envers les personnes doctes, qu'il mourut tout juste;*

(1) Chap. des anagrammes, p. 97 de l'éd. de Paris, 1583, in-16.

mais avec une mémoire célèbre éternisée par d'Aurat, Ronsard et les premiers de son siècle; mais un autre écrivain du même temps qui n'avoit probablement pas eu part aux générosités de Jean Brinon, a attribué à sa ruine encore d'autres motifs.

> L'usurier serre tout d'une dextre taquine,
> En peu d'ans un Brinon s'est acquis sa ruine,
> Quant de cent mille escus son esprit despensier
> Aux femmes, masques, jeux ne sauve un seul denier.
> Tout extreme est donc vice et la vertu divise
> Les deux bords vitieux dans le meilleu assise.

C'est ainsi que s'exprime André de Rivaudeau, poëte poitevin, aujourd'hui d'autant moins connu qu'il n'existe, selon toute probabilité, qu'un seul exemplaire de ses œuvres (1). Remarquons toutefois, qu'il n'habitoit pas Paris, qu'il a pu être mal informé de la vie de Jean Brinon, et d'ailleurs, si nous profitons du conseil qu'il nous donne dans ses deux derniers vers, si nous cherchons la vérité entre les extrêmes, nous conclurons que Jean Brinon, très-libéral pour les savans, le fut aussi pour lui-même et pour la satisfaction de ses désirs.

Jean Brinon mourut en 1554, sans avoir été marié et sans avoir été reçu à une charge de maître des requêtes qu'il avoit obtenue (2). En lui s'éteignit la branche aînée des Brinon, qui portoit d'azur au chevron d'or et au chef denteléde même. Il habitoit, à Paris, un hôtel faisant le coin des rues du Chaume et de Paradis et dont l'emplacement est aujourd'hui compris dans la grande cour des Archives. Il l'avoit acquis, moyennant huit mille cinq cents francs, de Guy, comte de Laval,

(1) A la bibliothèque de l'Arsenal. — Poitiers, 1566, in-4°. Épitre à Albert Babinot, f° Z v°. J'avois d'abord pensé qu'il s'agissoit ici d'Yves Brinon, débiteur de Coconas, homme ruiné, dénonciateur par nécessité et par métier, dont il est parlé dans De Thou (VII, 49) et dans les *Mémoires de Castelnau* (II, 364); mais les paroles de Rivaudeau ont dû plutôt s'appliquer à Jean Brinon mort quand il écrivoit qu'à Yves Brinon, vivant en 1574.

(2) Blanchard, p. 69.

le 19 novembre 1545. Il le donna (1), j'ignore pour quel motif (2), au célèbre cardinal de Lorraine, qui en fit don, à son tour, le 11 juin 1556, à François de Lorraine, duc de Guise, son frère.

Il est probable que Medan fut également donné au cardinal de Lorraine; il est au moins certain que ce prélat le posséda de 1554 à 1556. En effet, le 30 juin de cette dernière année, Jacques Bourdin, seigneur de Villaines (3), fit hommage au roi, entre les mains du garde des sceaux, de la terre et seigneurie, haute, basse et moyenne justice de Medan mouvant du roi, à cause de sa châtellenie de Poissy et déclara l'avoir acquise du cardinal de Lorraine par échange (4).

Jacques Bourdin, fils de Jacques Bourdin, notaire et secrétaire du roi et de Catherine Brinon, appartenoit à une famille influente. Son frère Gilles, avocat très-distingué, étoit devenu procureur général au parlement. Quant à lui, il devint, en 1549, secrétaire des finances, après avoir été attaché à Guillaume Bochetel, secrétaire d'État, dont il avoit épousé la fille. Il fut

(1) Sauval, III, 660. On ne conçoit donc pas que dans le cours de son livre il parle deux fois d'une *vente* faite en 1556 par Brinon au cardinal.

(2) Il me paroît évident que l'épitaphe suivante, donnée dans les *Bigarrures du seigneur des Accords*, s'applique à Jean Brinon, et dans ce cas elle contiendroit une accusation grave contre le cardinal de Lorraine. Je n'ai rien trouvé à ce sujet dans la *Légende* du cardinal, ouvrage dans lequel on a cependant dû réunir tout ce qui lui a été reproché. Voici le passage de Tabourot :

« L'on m'a donné ce suivant d'un bon compagnon digne toutefois de plus heureuse fortune, car il aimoit les lettres et chérissoit uniquement les lettres :

Janus profudit patris immensas opes
In scorta, cœnas, aleam,
Dux gratiosa quem spe inescans aulica
Spoliavit ampliis prædiis.
Superesse cernens jam nihil quo viveret
Vix dum vir optavit mori, etc. (1583, p. 211.)

(3) La terre de Villaines lui advint-elle de la même manière ou l'eut-il comme représentant Catherine Brinon, sa mère, tante de Jean Brinon?

(4) Archives P. III, cote 961.

chargé de dresser les instructions des envoyés du roi au concile de Trente, et on trouve une grande partie de ces dépêches dans le recueil publié sur ce concile par Dupuy, en 1654, in-4°. C'est encore lui qui, avec M. de Morvillier, évêque d'Orléans, négocia le traité, conclu à Troyes, le 9 avril 1564, qui enleva définitivement Calais à l'Angleterre, malgré les réserves de cette puissance. Il mourut le 6 juillet 1567, assisté par Claude d'Espence. On lit dans Moreri, qu'il demanda, par son testament, à être enterré sans pompe, et voulut que son corps fût porté dans la fosse publique de l'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, précédé d'une lanterne seulement. Il seroit bien possible que ces dispositions bizarres, qui sont identiquement celles que prescrivit Guillaume Budé dans son testament, lui aient été attribuées sans fondement. Ses armes qui étoient (d'azur) à trois têtes de cerf (d'or) se voient aux voûtes de l'église de Medan.

Marie Bochetel, sa veuve, dont il avoit eu deux enfans, se remaria, en 1569, avec Jacques de Morogues, sieur de Lande, gouverneur de la Charité, gentilhomme du duc d'Alençon, et ensuite chambellan ordinaire de Henri IV, lequel étoit encore vivant en 1595. Tous deux embrassèrent la religion prétendue réformée, probablement par suite des liaisons du duc d'Alençon avec le parti protestant. Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, oncle de Marie Bochetel, irrité de ce second mariage et de l'abjuration qui le suivit, déshérita sa nièce lui léguant pour tous droits de succession la somme de cent écus (1).

Les biens de Jacques Bourdin paroissent être restés quelque temps indivis entre ses deux fils Nicolas et Jean et même sa veuve. L'aîné de ses fils (Nicolas), secrétaire du roi, avoit épousé Marie Fayet, fille d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres. Il semble qu'il dissipa sa fortune, car ses biens furent décrétés, et une partie fut achetée avant 1606 par sa femme alors séparée de lui.

Jean Bourdin, second fils de Jacques, ne s'étoit pas marié.

(1) *Mémoires de Castelnau.*

Le 13 mars 1597 (1) il fit hommage pour lui de la moitié et pour Marie Fayet sa belle-sœur du quart des terres et seigneuries de Medan et Mignoz, mouvans de Poissy (il est probable que l'autre quart étoit resté à Nicolas Bourdin), le tout provenant de la succession de son père, et de l'acquisition que lui et Marie Fayet en avoient faite de dame Marie Bochetel *leur mère.* Le 31 juillet de la même année il fit hommage, en son nom, au roi, de la moitié de Villaines, de la haute justice moyenne et basse de Villaines, Marolles, Beaulieu, Meigneaulx et *Medan,* et au nom de sa belle-sœur, pour un quart des mêmes choses. Le 16 février 1599, Marie Fayet fit de nouveau hommage pour le quart de Villaines à elle, adjugé par décret du Châtelet, et la moitié des onze vingtièmes des terre et seigneurie de Medan avec les justices de Villaines, Medan et Mignotz. (2)

Ultérieurement un partage paroît avoir eu lieu. Marie Fayet et son fils nommé Nicolas comme son père, paroissent avoir possédé Villaines, Migneaulx, Villiers et Fauveau (3), tandis que Médan étoit resté à Jean Bourdin.

Ce dernier, mourant sans enfants, laissa tous ses biens à Guy de Morogues, son neveu utérin, fils d'Alexandre de Morogues, sieur du Sauvage et petit-fils de Marie Bochetel sa mère, à la charge de prendre son nom et ses armes. (4)

On peut d'autant plus s'étonner, que Jean Bourdin ait préféré Guy de Morogues aux enfants de son frère, que ce Guy étoit loin d'être un homme distingué. Tallemant des Réaux en a parlé sans le nommer, mais en le désignant suffisamment

(1) Arch. P. IV, 1244.

(2) Arch. P. XVII, 6543 et 6545.

(3) Aveux du 20 décembre 1606, rendus par Marie Fayet. Archives. P. LXXXV, cotes 109, 109 *bis* et 110. Il est parlé dans le dernier de ces aveux *des vestiges de l'hôtel seigneurial de Migneaulx, autrement appelé Beaurepaire,* et dans le nº 109 d'un droit singulier des seigneurs de Villaines sur la navigation de la Seine.

(4) Castelnau III, 198.

dans son article sur *Arnauld le Péteux*, dont Guy de Morogues avoit épousé en 1636 la nièce Marie L'Hoste « *Le premier gendre* (1) (écrivoit-il vers 1665 à propos de Marie Arnauld, femme d'Hilaire L'Hoste, secrétaire du roi, seigneur de Montfermeil), *est bien meilleur homme, car quoiqu'il n'ait touché guère d'avantage* (de dot de son beau-père), *il ne demande rien. Il est fort riche, mais un peu fou et quelquefois jusques à être lié. Il dit d'une maison qu'il a sur un coteau au bord de la Seine* (*Medan vers Saint-Germain*), *chose étrange! plus on monte à ma maison, plus on a belle vue!* (2)

Guy de Morogues-Bourdin eut de son mariage avec Marie L'Hoste quatre filles dont la dernière nommée Louise, épousa en 1683 Pierre de Narbonne-Caylus, baron de Faugères (3). Il eut encore un fils, Jean-Alexandre de Morogues, vicomte d'Elcourt, seigneur de Medan (4), de Beaulieu et du Sauvage, qui fut lui-même père d'une fille unique nommée Anne, mariée à François de Morogues, seigneur de Guichy, son cousin-germain. Lachesnaye-des-Bois (5) les fait vivre en 1679, date qui pourroit bien être fautive, car Anne de Morogues auroit été dans ce cas mariée au moins quatre ans avant sa tante. Ils ne aroissent pas avoir laissé d'enfants. En tout cas, Jean-Alexandre de Morogues est le dernier de cette famille qu'on trouve qualifié seigneur de Medan.

Cette terre passa vers cette époque dans la famille Gilbert des Voisins. Pierre Paul Gilbert des Voisins, président au parlement en 1746, mort à Soissons le 15 mai 1754, à l'âge de trente-neuf ans étoit seigneur de Medan. Il avoit épousé en 1739 Marie

(1) Le second Jean d'Houdetot (et non Héquetot comme le dit Tallemant) seigneur d'Aluinbusc et de Grosmesnil, mort en déc. 1653, avoit épousé Jacqueline L'Hoste en 1648. Père Ans. VIII, 22.

(2) T. IV, in-12, p. 64.

(3) Père Ans. VII, 770.

(4) Castelnau, III, 198.

(5) T. X, p. 508.

Marthe de Cotte, fille de Jules Robert de Cotte, directeur de la monnoie des médailles.

Son fils Pierre Gilbert des Voisins, marquis de Villaines, de Grosbois, Saint-Priest et Saint-Étienne, avocat du roi au Châtelet en 1767, fut seigneur de Medan après lui. Je crois que c'est lui qui devint dans la suite président au parlement, et qui périt victime de la terreur pour avoir prêté une somme considérable aux princes émigrés. Singulier crime, mais bien suffisant pour conduire à la mort dans cet exécrable temps.

Medan fut alors confisqué ; les dépendances en furent distraites ; le château de Medan isolé de son ancien domaine, mais qui restera toujours une des habitations les mieux situées et les plus agréables des environs de Paris, fut acheté par M. Barbereux après avoir passé par diverses mains.

Madame Buquet sa fille le possède aujourd'hui. Aucun possesseur du château de Medan n'a sans doute pu s'attirer à un plus haut degré qu'elle, l'estime et l'affection de tout le pays.

J. P.

Saint-Germain-en-Laye, 15 janvier 1849.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTICE

D'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, portant le N° 7337[5], *et renfermant le* SONGE DE LA VOIE D'ENFER ET DE LA VOIE DE PARADIS (1).

In-f° p° de 67 feuillets vélin à deux colonnes; miniatures, vignettes, initiales. Relié en veau olive. XV° siècle.

Très-beau volume procuré à Colbert par l'entremise de l'académicien Balesdens. Le titre qu'on lui avoit donné : « Enseignemens contre les péchés mortels » n'a pas éveillé jusqu'à présent l'attention des amateurs; il pouvoit cependant se recommander à eux, sinon par le fonds au moins par la forme; les miniatures sont nombreuses et d'une grande finesse d'exécution ; elles appartiennent à la bonne école française du règne de Charles VII ; elles offrent un heureux choix de couleurs, des détails étudiés de mœurs et de costumes, des perspectives même assez bien ménagées. Dans les vignettes délicates et non chargées, abondent les plus gracieuses tiges de fraises, d'œillets rouges et de pervenches.

Le sujet du poëme est une sorte de lieu commun qui devoit naturellement, dans le moyen âge, tenter la verve de tous les écrivains pieux et philosophes. Dante y a trouvé la *Divina comedia*; Raoul de Houdenc le *Songe d'enfer* et la *Voie de paradis*; Rutebeuf la *Voie d'umilité*, un autre trouvère le *Salut d'enfer* : quatre pièces publiées par M. Jubinal,

(1) Cette notice fait partie du huitième volume des *Manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, qui seroit en ce moment sous presse, si les circonstances étoient moins défavorables à tous les travaux d'érudition.

Mystères inédits, tom. II, p. 384. — *Jongleurs et Trouvères*, p. 43. — *OEuvres de Rutebeuf*, II, p. 24 et 227. — A ces ouvrages il faut joindre le *Pèlerinage de la vie humaine* et le *Baratre infernal* dont nous avons déjà parlé dans nos volumes précédens.

De tous ces poëmes français, le plus remarquable me semble celui dont nous allons parler. Il doit remonter pour le moins à la fin du XIV[e] siècle; car le manuscrit 7587[2] daté de 1402, le renferme déjà au milieu d'autres ouvrages composés soit au XIII[e] siècle, soit au commencement du XIV[e]. En le soumettant à quelques coupures, il étoit aisé de lui donner la forme dramatique et de le jouer publiquement, et je ne doute pas qu'on ne l'ait fait plus d'une fois.

Le poëte, pour trouver un appui à son œuvre, ne s'égare pas dans une obscure forêt, d'où il sort pour faire aux damnés une visite désintéressée; il rêve qu'il veut tout de bon aller en enfer, et prendre la route ordinaire qui y conduit les damnés. Elle est bien simple; bois, divertis-toi bien, sois colère, débauché, indolent, envieux, et tu pourras espérer cette récompense de tes efforts. Une fois dans cette voie, l'*acteur* arrive naturellement à la description des sept péchés mortels, auxquels il rend tour-à-tour visite. J'ai, dans les citations qu'on va lire, confronté le texte des deux manuscrits 7587[2] et 7337[5].

PREMIERS VERS.

A celle fin que puisse avoir
La grace Dieu et recevoir,
Et de toute la Trinité,
Troys personnes en unité,
Pere et Fils et Saint Esperit
Comme tesmoignent li escrit,
Vous veuil dire une avision
Qui me vint à entencion
Une nuit comme je dormoie;
Car en songeant me demantoye
Qu'en enfer je devoye aller....

Dans ces dispositions, il rencontre une dame de *grant arroy* qui s'offre de l'y conduire en sept jours; mais elle le prévient, toutefois, que le retour est interdit à ceux qui l'acceptent pour guide. Cette dame étoit rouge, allumée et comme furieuse. L'acteur lui demande son nom :

Elle dist : n'en ay desplaisance,
On m'appelle Desesperance,
D'enfer suy la grande portiere,
Nul n'y va devant ne derriere
Fors par moy; j'en garde l'entrée.

Ils se mettent en route et vont d'abord au château d'Orgueil, bâti sur une roche élevée; cette roche

De haulx sapins estoit vestue,
D'oliviers et d'erbe menue;....
Haulte estoit plus de deux archies
Et roide de toutes parties....,
Oncques n'eut roy ne duc ne conte
Plus beau chastel ne mielx séant....
Les murs sont hauls plus de deux toises
Et ne sont mie faits de boisès,
Mais de dur grez de bone taille;
Assault ne doubtent ne bataille.
Les creneaux sont de bonne ouvraige;
Es murs n'ont guichet ne passage
Que deux fors tours n'y ait assises
Bien ouvrées de pierres bises;
Engins gectans et barbecanes,
Portes couléisses et chaennes,
Au travers des portes tendues
Bien, en long les voyes, défendues;...
Haultes salles et eslevées,...
Et hault palais à desmesure,
Couloures de fine painture
Et de fin or cler et luisant.
A véir sont moult seduisant;

Et contre le souleil reluisent,
A ceulx qui les regardent, nuisent.
Près du palais estoit la tour
Moult haulte et de tres bel atour,
Fondée estoit par grant maistrise :
Ung aigle d'or dessus assise....

Cette description rappelle les conditions d'un château féodal, voilà pourquoi je l'ai transcrite. Il faut aussi noter les principaux avis qu'Orgueil donne :

Soiés tousjours jolis et cointe....
Qui a humilité s'amort,
Je le voudrois avoir pour mort.
Sachez que cil qui ce fera,
Brebis le loup le mengera....
Maintenés-vous bien grossement,
Tousjours parlés premierement,
Et se grigneur de vous parole
Metez à néant sa parole.
Se vous povés nul mot trouver
Dont le puissez pour fol prouver
Dites luy, ne luy celez mie, —
De son honeur aiés envie.
Et se si grande est la personne
Que nul contre luy mot ne sonne,
Si vous vestés d'ipocrisie,
Et puis prenés papelardie,
Et par faulse religion
Confondrez son entencion.
Faites luy entendre et accroire
Que plus sçavez que son provoire,...
Et qu'avez grace espécial...
De Pape, dont vous l'asouldrez.
Aux gens gros tousjours vous tenez,
Le hault monter tousjours prenez....
Se vous pouvez leur gré avoir,
Et leur argent et leur avoir,
Que vous chaille que diable ils facent ? (F° 3.)

Du château d'*Orgueil*, l'acteur passe à celui d'*Envie*, dont la description est également fort belle. La dame de l'endroit parle fort au long de la jalousie qui règne dans tous les ordres monastiques et particulièrement entre les Jacobins et les Cordeliers.

Car entre eux a si grant discorde
Que freres mineurs de leur ordre
Vouldroient que les Jacobins
Fussent pendus sur les chemins;
Les Jacobins n'en doubtés mie
Vouldroient aussi, que que l'en die,
Que des liens de leurs soliers
Fussent pendus les Cordeliers. (F° 7.)

Les conseils que donne ensuite *Avarice* sont beaucoup plus longs; en voici des extraits:

Prestez vos deniers à usure,
Ceste voie est la plus séure;....
Et s'il avient que vous soyés
Prevost ou bailli, ou qu'ayez
Sur aucunes gens seigneurie,
Frere, ne les espargnez mie....
Se l'un des plaidans vous presante
Chose qui bien vous atalente,
Portez sa cause haultement,
Et foulez l'autre durement:
Car, par ce faire, vous aurez
De l'autre quanque vous vouldrez.
Et quant des deux aurez tout pris,
Dictes leur qu'ils en compromis
Se mectent, ou entr'eulx s'acordent
Et plus à plaidier ne s'amordent
Et que de leur destruction
Vous avez grant compassion.
Se vous estes official....
Prenez, comme ceuls de Court-Laye,
Et ne vous chaille qui le paye.

Soit tort ou droit, ne vous faignez
Et tousjours escommuniez....
Et s'aucuns de vos soubzmanans
Meurt qui soit riches tenans,
Et n'ayt que petis enfançons
N'en oyez fables ne canchons,
Prenez, tout mectez en vos lacs
Dites qu'il est mort intestas
Ou qu'il estoit escommuniez....
Ayez ung clerc bien enseignés
Qui saiche dire : *Bien vegnez !*
A ceulx qui à lui ont afaire ;
Et qu'il leur saiche bien retraire.
Quels viandes vous appetez,
Et quels vins voluntiers bevez,
Sé de Beaune, ou de Sain Poursain
Ou sé François vous est plus sain ;
Et s'en le via prendre *à l'Imaige,*
Aux Marmousés, et *à la Caige*
Ou en aucune autre taverne.

Voilà de nouveaux noms d'anciens cabarets de Paris.

En court de Romme maine vie
Madamoyselle Symonie,
Qui ordonne que tout hom vende,
Mitre, croce, cure, prebende,
Et dit que trop mieulx est seant
Vendre que donner pour néant...

Et quant chevaus à foire maine,
Dieu ! que je sçay bien autre paine
A covrir leurs séuros et galles,
Leurs mehains et leurs taches malles
De miel les oing d'uyle ou de lye,
Qui jambes roides amolye,...

Et quant je vens peleterie,...
Et quant j'y vois mauvaise vaine,

Je la cuevre de pel à laine,
Par dehors le cuivrain encroye
Et puis je le blanchis de croye...

Aucune foys suis hostelier...
Se j'achate avoine bien seiche
Je la moille d'eau et alesche
Afin que plus de piquotins
Y ait à vespre et à matins.
S'il avient que vin je charrie,
Aux marcheans o toute la lye,
Tant en boy et donne à mon hoste
Que du tonnel vint pos en oste.
Et de ce paye mon escot
Et d'eaue le remplis un pot.

Ils arrivent ensuite au château d'*Ire* :

Il estoit clos de fortes haies
Que deviser ne vous sçauroie;
Fors que de ronces et d'espines
Trop plus poignans que jans marines.
Si que nul, quel qu'il fust, passast
Que sa robe ne dessirast. (F°. 11.)

D'*Ire*, ils vont à *Paresce*, et de Paresce à *Gloutonie*. Celle-ci étoit accompagnée d'une nombreuse société :

Premier i vint Gorge alumée,
Et puis Trop-boire à la vesprée ;
Après i vint Matin menger,
Et Oultraige sans atremper.
Et puis Boire au premier morsel
Plain grant hanap, à grand musel...
Boire le morsel en la gueule,...
Menger desordonnéement,
Y furent avec friandie,
Happe-gobet, et lecherie,...
Suer par force de mangier...
Grasse joe et Barbe moillée,

Poctrine de saulce soillée,...
Au definer vint dame Yvresce
Avec elle par grant noblesse,
Furent pisser-dessoubs la table,
Mal au quer et Grant rot notable,
Et Vomir aussi i fut-il
Qu'on dit : Escorche le goupil (1)
Chie en braie et Tumbe en la boe,... (F° 19.)

Parmi les plats dont on couvre les tables, je remarque :

Des Pastés de grosses anguilles,
Chières, fritures au saaing,
Tartres de fromages de gaing,
Roissolles avec Pippefarces,
Gauffres qui ne furent pas arses,...
Mais ne vueil metre en oubliance
Les vins de quoy servis nous fumes,
Vin françois à premier éumes,
Et puis vins du pays d'Aucerre,
Dont chacun béut à grand verre,
De Beaune et de Saint-Poursain,...
De Gascoigne et de la Rochelle,...
De Saint-Jongon et de Nevers,...
Et vin grec et puis de Garnache.

L'un comptoit à l'autre des guerres,
L'autre disoit : voydon ces verres.
Et les aultres de ribauldie
Parloient et de baverie,
Les aultres parloient de femmes
Et en disoient grans difames;....

Gloutonnie leur indique la demeure de dame *Luxure* :

J'aperceu une grant fumée,
Qui d'un marais estoit levée,
Moult orde estoit, puante et chaude.... (F° 21.)

(1) Ou *Escorcher le Renard*, comme dans Rabelais.

C'est là que s'élève son manoir, dont le dieu d'amour tient les clefs. Après de longs détails sur les déportemens de cette dame, l'acteur voit enfin l'entrée de l'Enfer, et distingue déjà plusieurs des supplices auxquels les damnés sont livrés. Cette vue refroidit beaucoup le désir qu'il avoit d'entrer en ces lieux : en vain Desesperance lui rappelle tout ce qu'il a voulu, tout ce qu'il a fait; en vain le menace-t-elle de le faire saisir par les plus affreux démons, il se souvient d'avoir entendu dire par un clerc que la contrition sincère pouvoit porter Dieu à pardonner les plus grands crimes. Dès ce moment, Desesperance le quitte, et il s'entretient longuement avec Contrition qui le conduit au logis de Confession. Il s'agenouille alors et s'accuse d'avoir abusé de ses cinq sens; d'avoir méconnu les dix commandemens; de n'avoir pas accompli les sept œuvres de miséricorde, ni cru aux articles de la foi. Cet examen d'une conscience bourrelée est très long. Confession lui indique comment on peut satisfaire à la justice divine, et comment il faut se garder de tout excès, même dans la pénitence qu'on doit accomplir. L'acteur promet de suivre ses excellens avis, et il se retrouve précisément au point où il s'étoit abouché de Desesperance.

A donc la douleur m'esveilla. (F° 38.)

Tel est le dernier vers du premier songe.

Nous ne dirons rien du songe de la voie de Paradis, qui est la contre-partie du premier. Le poëte s'y montre constamment pieux et sage. Il ne pense plus à reprendre les individus, mais à réformer les mœurs générales. Enfin, il nous avertit de prier pour la personne qui l'a chargé de faire cet ouvrage :

La seure personne
A qui ce petit dis je donne
Moult a fait faire d'escriptures
Pour profiter aux creatures.... (F° 65.)

Mais, par humilité sans doute, il se garde de nous apprendre son nom.

Les miniatures de ce joli manuscrit représentent, fº 1, le docteur dans sa chaire, faisant leçon : les auditeurs sont assis ; près de la chaire est un huissier à verge. Fº 3, *Desespoir* présente l'acteur à *Orgueil*. Fº 6, l'*Envie*. Fº 9, l'*Avarice*. Fº 14, la *Colère*. Fº 17, la *Paresse*. Fº 20, la *Gourmandise*. Fº 23, la *Luxure*. (Trois belles femmes bien parées parlent à l'acteur.) Fº 25, entrée de l'Enfer. Fº 29, la Confession. Fº 37, Hermite que ses frères descendent dans un puits. Fº 39, frontispice du songe de la voie de Paradis. L'auteur est dans son lit. Fº 58, vue du Paradis terrestre.

P. PARIS.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

UN LIVRE ANNOTÉ PAR JAMET.

Il n'est pas de bibliophile qui ne connoisse et n'ait en estime la mémoire de Jamet le jeune, ainsi appelé pour le distinguer de son frère aîné, connu par de bonnes études de philologie, notamment sur Rubelmi.

Jamet le jeune avoit servi dans les gendarmes de la maison du roi. Retiré à Paris, ayant sans doute beaucoup de loisir, possesseur d'une certaine quantité de livres dont il devoit une partie à l'amitié d'un bénédictin célèbre (dom Calmet), il se plut à les annoter avec une persévérance dont on ne trouveroit guère d'autre exemple; il s'amusa à les *illustrer*; il s'imposa la tâche de former de volumineux recueils qu'il formoit avec des brochures, avec des fragments arrachés dans divers livres, avec des copies qu'il faisoit de sa main, et il ne manquoit jamais d'annoter le tout.

Peu scrupuleux dans le choix de ses lectures, militaire dans ses idées comme dans ses expressions, Jamet inscrivoit des réflexions hardies ou des citations cyniques sur les marges d'un recueil de sermons ou sur les gardes d'un volume de piété.

M. Nodier a parlé de lui dans les Mélanges d'une petite Bibliothèque, 1829, page 44, et l'ingénieux académicien n'hésite pas à déclarer que « les volumes annotés par Jamet figurent au rang des curiosités les plus piquantes. »

Il s'en présente assez souvent dans les ventes; mais le degré d'intérêt qu'ils offrent est très-variable. Parfois le travail de l'annotation est fort considérable; par fois il est fort insignifiant, et se réduit à quelques mots tracés de loin en loin, à des soulignures.

M. Nodier possédoit en ce genre un des livrets les plus rares de la catégorie des *Ana*, le *Maranzakinéana*, 1730, in-24 de 55 pages. Adjugé à 114 francs en 1829, ce volume s'est revendu 58 francs chez le prince d'Essling.

M. Leber avoit placé dans sa curieuse bibliothèque, aujourd'hui à Rouen, plusieurs ouvrages venant de Jamet. (Voy. son catalogue nos 416, 2597, 2772, 3852). M. de Soleinne avoit de lui, entre autres choses, la traduction françoise de la *Célestine* (Galliot du Pré, 1527), et un recueil en neuf volumes, relatifs à la comédie. De toutes les bibliothèques de noms connus, c'est celle de M. Chardin, vendue en 1824, où se sont trouvés le plus de volumes *jamétiens*. C'est là que figuroit un recueil en 57 volumes, d'écrits relatifs aux femmes, recueil qui fut acheté pour la Bibliothèque, alors dite du Roi.

Le volume dont nous cherchons aujourd'hui à donner une idée, se compose d'une réunion d'opuscules imprimés ou de copies faites de la main de Jamet, sur le *Calvinisme*, le *Quiétisme*, les *Cérémonies chinoises* et le *Jansénisme*. Le collationneur a joint à ce volume 91 portraits ou vignettes, dont il a eu soin de dresser une table manuscrite.

En tête du tout il a inscrit ces deux sentences :

Collecta manebunt quæ solitaria periissent
Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir.
(MONTAIGNE).

Sur le peu de papier blanc qui se trouve autour de chaque estampe, en haut, en bas, à droite, à gauche, Jamet a inscrit des passages empruntés à des auteurs de tout genre et de toute époque; passages que lui rappeloit sa mémoire infatigable et nourrie des lectures les plus variées. Donnons une idée de ces singulières annotations.

A l'entour du portrait de Calvin, on remarque les citations suivantes :

Datum est ei os loquens magna et blasphemias.
(*Apocalyps*. 13).

L'Église en a senti les plus horribles coups.
(GODEAU, *saint Paul*, liv. III).

Tout protestant est pape, une Bible à la main.
(BOILEAU, *satire sur l'équivoque*).

Voyez aussi la *Babylone démasquée* de la dame de Zoutelandt, page 144. Paris, 1727.

Toute l'Église de Dieu n'est pas sous la main du pape et n'y fut jamais. (CAPPEL, p. 83, 1613).

Aussi, mon Dieu, ma lanterne allumas
Et esclairé en ténèbres tu m'as.
(MAROT, *Psalm.* 18).

L'effigie de Louis XIV n'inspire point au caustique bibliophile des pensées fort respectueuses :

Siècle sot met au ciel un sot.
(BAÏF, *Mimès*, l. II, p. 82. édit. 1619).

Nous sommes en un siècle où le prince est si grand
Que tout le monde entier à peine le comprend.
(REGNIER, *sat.* IX).

Miseria nostra magnus est.
(VALER. *Max.*, l. VI).

Un homme en vain veut faire un dieu d'un homme.
(PETIT, *sat.* VII, p. 66, 1686).

Madame de Maintenon n'est guère mieux traitée ; Jamet écrit à côté de son portrait :

Quand on s'est fait un certain nom,
On brave le qu'en dira-t-on
Et l'on cache bien des foiblesses
Avec un surtout de vertu,
Lanturelu.

Il se déchaîne, et on ne sauroit l'en blâmer, contre le cardinal Dubois :

Je suis un bouc, un chien, un renégat.
(*Richardet*, chant IV).

Nil veri, nil sancti, nulla fides, nullus metus deorum, nulla religio.
(TIT. LIV.).

Ad scelus atque nefas — purpura ducit.
(JUVENAL, *sat.* XIV).

Est-ce un diable qui se déguise
En prélat pour tromper l'Église?
(*Les Enluminures*, v. 209, 1654).

Jamet a pris la peine de transcrire en entier un chapitre emprunté au *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire (celui qui concerne le calvinisme); il y a joint des citations prises dans Montaigne, dans d'Aubigné, dans un grand nombre d'auteurs divers; il a *illustré* le tout de portraits et de vignettes analogues au sujet : deux de ces vignettes représentoient un auto-da-fé, et il n'a pas manqué d'y ajouter des passages tels que ceux-ci :

Nouvelle force de persuader. (MONTAIGNE, liv. III, ch. II).

Entendez-vous l'enfer qui pousse un cri de joie à ce spectacle affreux? (LA TREMBLAYE, 1763).

Le sage s'afflige de voir ses frères s'entre-déchirer pour des rêves. (ÉMILE, liv. IV).

A l'égard des cérémonies chinoises, objet d'un débat très-vif et fort oublié entre les jésuites et les dominicains, l'infatigable bibliophile transcrit et annote un autre chapitre du *Siècle de Louis XIV* (le XXXVe); il y ajoute une brochure du Père Longobardi et un décret du pape Clément XI. Il copie également ce que dit Voltaire du quiétisme (chap. XXXIV), et son imagination très-passablement déréglée se donne carrière au sujet de madame Guyon. Il accumule autour de son portrait et sur le verso de la gravure des citations prises dans Brantôme, Jean Second, Chapelain, Scevole de Sainte-Marthe, Regnier, Petrone, Bracciolini, Ezéchiel, etc.; il joint même au récit de la vie de la célèbre illuminée quelques estampes peu édifiantes,

il les accompagne de citations empruntées au *Moyen de parvenir* et à d'autres écrits d'un genre peu sévère.

Ce qu'il y a de bizarre dans le travail qui charmoit ainsi les loisirs de Jamet, c'est la quantité de passages qu'il puise dans les ouvrages les plus disparates, qu'il met à côté les uns des autres et qu'il applique, presque toujours, avec bonheur et avec à-propos. L'Ancien et le Nouveau Testament, les Pères de l'Église, et surtout saint Jérôme et saint Augustin, Voltaire, Rousseau, Louise Labbé, Gentil-Bernard, Horace, Le Longoliana, Le Fureteriana, Le Polissoniana, le *Recueil du Cosmopolite*, Rabelais, Molière, Guillaume Postel, Cornelius Agrippa, l'abbé Pellegrin, les vieux *Mercures*, tout est bon pour lui, partout il trouve de quoi prendre. On peut ajouter qu'il avoit à sa disposition des livres qu'il seroit presque impossible de se procurer aujourd'hui. C'est ainsi qu'à côté du nom du cardinal Dubois, il écrit :

Ce drôle de cardinal et ses pareils est appellé peotrague, ou bouc lascif,

dans un livre très-obscur et très-rare, du sieur de Latreille, intitulé : *les Prouesses du dieu Priape, favori des femmes.* Dialogues, p. 160. Paris, 1670.

Nous n'avons rencontré nulle part, nous n'avons vu figurer sur aucun catalogue le livre dont parle Jamet, et dont un annotateur de Rabelais, Delaulnaye, a cité le titre dans une de ses notes sur le *Pantagruel*, mais de façon à nous faire croire que, lui aussi, ne l'avoit jamais eu sous les yeux.

Il y auroit encore bien des citations piquantes, bien des indications intéressantes à extraire du volume qui nous occupe ; mais nous voulons laisser quelque chose à faire à l'amateur qui le déposera dans sa bibliothèque, et quelque choisie que soit la collection où il ira figurer, il méritera d'y figurer avec honneur (1). B.

(1) Voyez le *Catalogue*.

REVUE DES VENTES.

VII.

*Vente à Londres de la bibliothèque du duc de Buckingham et du cabinet d'un amateur de Paris. — Ventes à Paris des livres de M. Bignon et du comte de Saint M*** (Mauris.)*

Pendant qu'à Paris se dispersoient de riches et curieuses bibliothèques comme celles de M. J. Bignon et Saint Mauris, Londres de son côté, toujours fertile en ventes, a eu plusieurs *auctions* mémorables. Ainsi le catalogue riche, curieux et important du duc de Buckingham, contenoit un certain nombre d'articles précieux pour nous, qui se sont vendus admirablement. Mais afin de nous restreindre, suivant les exigences de notre cadre, aux livres qui nous regardent plus spécialement, nous nous bornerons à en citer quelques-uns. L'*Académie des sciences* en 154 vol. in-4, a été vendue environ 450 fr.; la fameuse Archéologie en 33 vol. in-4, près de 500 fr., quoique imparfaite d'une partie; un magnifique ex. de Bartsch, le *peintre graveur*, a atteint le prix de 300 fr. Un très-bel exemplaire de la Bible polyglotte de Walton, n'a pas dépassé 625 fr. La *Galerie des Peintres*, de Lebrun, a été vendue près de 405 fr.; le *Règne animal*, de Cuvier, 625 fr. La collection des Grands et Petits voyages de de Bry a été acquise pour les États-Unis à 2,000 fr. Un *Art de vérifier les dates*, grand papier, 215 fr. Un exemplaire très-beau, quoique raccommodé, de l'Homère, *édition princeps imprimée à Florence en* 1488, a été vendu 750 fr.; un Breydenbach, de Mayence, 1486, 300 fr., et la *Epistola C. Columbi*, de Rome, 1493, 350 fr. Le *Dante*, si curieux et si rare, édition de Florence, 1481, s'est vendu 1,250 fr. Un bel exemplaire du Glossaire de Ducange avec le Supplément, près de 300 fr. A côté de cela, le Musée français, de Robillard et

de Laurent, se donnoit pour 1,000 fr. La traduction de l'Histoire du président De Thou, 7 tom. en 19 vol. in-fol., a atteint 1,000 fr., mais avec un certain nombre de dessins originaux et 1500 portraits ajoutés. Un livre xylographique, *Historia Apocalypsis*, dont la description est conforme à celle de Brunet, a été vendu 2,250 fr. Enfin, nous signalerons à nos amateurs d'éditions originales, combien messieurs les Anglois nous dépassent encore pour cette classe de livres. La première édition de Shakespeare, de 1623, a atteint le prix de 1,900 fr.; une deuxième édition de 1632, 300 fr., et une troisième a été vendue pour 1,000 fr. Remarquons un livre qui en France passeroit presque inaperçu, c'est un MISSEL A L'USAGE D'ANGERS, imprimé sur vélin, qui a dépassé 1,500 fr. On venoit de vendre le *Prynne's Records*; Lond. 1665, 3 vol. in-fol., au prix de 140 l. st.; ce livre est d'une extrême rareté parce que, à l'exception de quelques exemplaires, toute l'édition du premier volume a été détruite dans le grand incendie de Londres en 1666. Mais un attrait plus grand encore étoit réservé aux amateurs. Un silence d'attente régnoit dans la salle toute remplie : on alloit mettre en vente le quatrième volume, qui bien qu'imparfait, puisqu'il ne commençoit qu'à la feuille B, n'en étoit pas moins considéré comme unique. L'enchère ne fut pas longue, et en quelques minutes, M. Spilibury devint l'heureux possesseur du volume au prix de 333 l. st. Nous nous arrêterons là pour cette vente, qui a produit une somme énorme!..... Une autre vente plus intéressante pour nous, plus curieuse pour les amateurs de notre littérature, et plus attrayante aussi par les exemplaires, qui étoient en grande partie des exemplaires d'amateurs français, avoit lieu à Londres presque au même moment. Le catalogue, quoique anonyme, a laissé facilement deviner le nom bien connu d'un amateur de notre pays; c'est merveille, vraiment, de voir que, dans cette ville, malgré la rapidité avec laquelle les ventes se succèdent sans interruption, il n'y a pas de baisse dans le prix *de certains livres*. Cela tient à deux causes : la première, c'est que la plus grande partie des livres

sont achetés par des libraires et pour leur propre compte,... et qu'un grand nombre de libraires achètent..... La seconde, c'est qu'au lieu de faire les enchères *expressément au comptant*, messieurs les EXPERTS VENDEURS, tout en payant presque immédiatement le produit de leurs ventes, donnent le temps nécessaire au commerce qui offre des garanties sûres, pour payer ses acquisitions. C'est une affaire bien autrement entendue là-bas qu'ici. A Londres, les ventes sont organisées sur des bases larges, solides, favorisant le commerce et le commerçant, qui, là, est *considéré* et placé en première ligne!

Mais revenons à notre sujet, en attendant qu'il paroisse un *traité* spécial sur ces matières qui nous donnera la clef pour la solution de quelques-unes de ces questions importantes (1).

Parmi les nombreuses raretés bibliographiques qui se trouvoient dans ce riche cabinet, dont la première partie, composée de *livres italiens* pour la plupart, a été vendue en juillet 1847, nous citerons les exemples suivants :

L'Alain de Lille *imprimé par Vérard*, exempl. du prince d'Essling, vendu à sa vente 285 fr., n'a pas dépassé 225 fr.

L'édition de *Vérard* de l'Arbre des Batailles de Bonnor, s'est vendu 75 fr.; il est vrai que c'étoit l'exemplaire d'Essling, dont le titre étoit manuscrit.

L'exempl. superbe de la *Bellaudiero obros et rimos provençalos*, a été adjugé à 200 fr.

Une Bible de *Paris*, *Guillard*, 1558, avec une reliure dans le genre Grolier, a atteint le prix de 300 fr.; on a donné pour 1,400 fr. un très-bel exempl. de Dom Bouquet, *Historiens de France*. Ex. en gr. papier.

Le premier livre imprimé à Abbeville, la *Somme rurale de J. Bouthillier*, a été adjugé, pour 125 fr. mais avec défauts.

Le *Bartholomei de Las Casas*, *tratados relativos á las Indias occidentales*, in-4., Bauzonnet, a dépassé 550 francs; l'*Alain*

(1) *Des ventes aux enchères publiques dans les différens pays.* (Sous presse.)

Chartier, de Pierre le Caron, superbe exemplaire du prince d'Essling, vendu chez lui 405 fr., a été donné pour 300 fr. La fameuse lettre de Christophe Colomb *de Insulis nuper inventis*, mai 1493, de quelques feuillets, a atteint 410 fr. Un Duchesne, *Historiæ francorum scriptores*, gr. pap. 200 fr. Le *Pélerinage de la vie humaine*, de *A. Verard*, relié en mar. exempl. de M. de Coislin, a été acquis pour 155 fr. La première édition des *Epistolæ sancti Hieronimi* s'est vendue 200 fr. Le superbe exempl. d'Homère, édition princeps de Florence en 1488, a été vendu 1,000 fr. Les *Institutes de Justinian*, imprimées à Mayence en 1468, *sur vélin*, près de 2,000 fr. La *Bibliothèque historique de la France*, du Père Lelong, 5 vol. en *gr. pap.* 245 fr. Le *Meliadus de Leonnoys*, exempl. du prince d'Essling, s'est vendu 358 fr. Le *Doctrinal de Court*, par P. Michault, in-fol. exempl. du prince d'Essling, vendu 1,000 fr. a été donné pour 600 fr.; il est allé enrichir la collection de M. Yemeniz. Le *Roi Modus, édition de Chambéry*, 1486, 700 fr.; mais cet exemplaire étoit court et beaucoup moins beau que celui du prince d'Essling, qui fut vendu 2,300 fr. Le *Mystère des Actes des Apôtres*, de 1541, 2 vol., s'est vendu 418 fr. Le *Valerius Maximus*, imprimé à Mayence en 1471, s'est vendu 750 fr. L'*Eneas Vico*, in-4, reliure de Grolier, s'est vendu 375 fr. Nous finirons en disant que les manuscrits ont de même atteint des prix fort élevés, et qu'en général les livres se sont très-bien soutenus.

Avant de terminer cette revue, nous devons parler des deux ventes qui ont eu lieu à Paris, l'une et l'autre importantes, quoique d'un genre différent. La première, celle de Bignon, commencée le 8 janvier, s'est prolongée jusqu'au 17 février, et a dépassé la somme de 50,000 fr. On a remarqué que dans cette vente très-bien suivie, sans interruption, avec un zèle toujours croissant, les livres se sont parfaitement vendus. Plusieurs cabinets se sont enrichis de *desiderata* inespérés. Une Bible manuscrite du XIIIe siècle, avec la signature de Charles VII, s'est vendue 1,200 fr., et est allée enrichir le précieux cabinet de M. Giraud de Saviné. Le Musée Robillard et Lau-

rent, s'est vendu 1,605 fr., pour la bibliothèque du Musée du Louvre. Nous n'oublierons pas de porter notre attention sur un Baïf complet, 4 part. en 2 vol. in-8, vélin, exempl. grand de marges. Ce qui augmentoit infiniment son prix et le rendoit surtout précieux, c'est que la signature de Montaigne, très-lisible, étoit apposée sur le titre. Ce livre a été adjugé au prix minime de 100 fr. à M. le Dr Payen, mais l'autographe n'avoit été ni signalé ni aperçu! C'est donc une bonne fortune pour l'acquéreur. M. A. Cigongne a acquis pour 880 fr. la collection de Caron avec la suite par Montaran, bien complète; exempl. sur *peau vélin.* M. Max. de Clinchamp a ajouté à son délicieux choix de livres, un Malherbe grand papier, édit. de Ménage, relié en maroquin doublé, avec les insignes de Longepierre. M. A. Bertin a trouvé moyen de compléter quelques-uns de nos anciens auteurs classiques en éditions originales.

Quant à la vente Saint-Mauris, le catalogue fait avec beaucoup de soin, comprenoit des choses extrêmement remarquables; la plupart des livres ont atteint des prix assez élevés et ont dépassé les prévisions du moment; aussi ne sommes-nous pas surpris que l'Alain Chartier de Galliot du Pré, qui est définitivement le plus grand connu, ait été acquis à 550 fr. pour le cabinet de M. de Ganay. Nous aurions beaucoup trop à citer pour entreprendre la nomenclature des ouvrages importants de cette vente. Comme les prix en seront imprimés en totalité, nous dirons seulement que les ouvrages qui, pour la plupart étoient enrichis et illustrés de portraits poussés jusqu'à la prodigalité, avoient dû attirer l'attention des amateurs qui ont suivi très-assidûment cette vente pendant les 32 vacations qu'elle a duré. Le produit n'a pas été au-dessous de 71,531 fr. y compris les gravures; il faut cependant y ajouter la cession à l'amiable du Voltaire, pour 5,000 fr.

J. T.

VARIÉTÉS.

LE BARON DE WESTREENEN DE TIELLANDT,

DÉCÉDÉ LE 22 NOVEMBRE 1848.

Nous avons annoncé la mort de M. de Westreenen de Tiellandt.

Lugete veneres cupidinesque,

c'est-à-dire : pleurez, bouquinistes, relieurs, marchands de bric-à-brac,

Et quidquid est hominum invenustiorum!

M. de Westreenen a fini sa carrière; cet amateur, dont la passion ne se refroidit pas un instant, n'a plus de ducats ni de florins à donner pour les livres rares, des curiosités auxquelles le *profanum vulgus* ne put jamais prétendre ; c'en est fait de ce grand bibliophile qui malheureusement étoit aussi un grand bibliotaphe.

M. de Westreenen possédoit, *à ce qu'on dit,* une collection inestimable des premiers monumens de l'imprimerie. Mais jaloux à l'excès de ce trésor, craignant qu'un autre ne fît sur ces volumes des recherches qu'il projetoit lui-même, sans les essayer jamais, redoutant pour eux l'influence du *mauvais œil,* les mains flétrissantes et jusqu'à l'haleine délétère des visiteurs, il enfermoit sous triple clef sa bibliothèque qu'il ne montra à personne pendant les quarante ans qu'il mit à la former, pas même à son intime M. Holtrop.

En 1847, M. de Westreenen passa une partie de l'année à mettre en ordre ses collections, et un jour, se trouvant en belle humeur, il dit à deux personnes avec lesquelles il entretenoit des relations continuelles : « Mes chers amis, mille et mille fois vous m'avez demandé de voir mes livres, mais jusqu'ici ils étoient dans un trop grand désordre pour être exposés à des regards tels que les vôtres. J'espère en terminer l'arrange-

ment un de ces jours, et je vous invite à venir les examiner alors; mais... vous comprenez, il faudra vous soumettre à mes conditions. » Dominés par une savante curiosité, les deux confidens s'écrient tout d'une voix : « Nous les acceptons; quelles sont-elles?... » — « Eh bien! répond le capricieux bibliomane, j'enverrai ma voiture pour vous chercher, parce que l'atmosphère sera peut-être humide; ensuite, avant d'entrer dans le sanctuaire, vous endosserez chacun une robe de chambre (j'en garde deux toutes neuves pour cet usage), et vous mettrez des bonnets et des pantoufles préparés à cet effet, car vos vêtemens pourroient exhaler quelque odeur malfaisante, votre chaussure répandre une poussière traîtresse. Il m'est de toute impossibilité de vous laisser pénétrer dans mon cabinet sans ces précautions, auxquelles je me soumets au reste moi-même. » Voiture, robes de chambre, parodie du costume arménien de Jean-Jacques, bonnets, pantoufles, nulle chose ne rebuta ces messieurs, ils se soumirent à tout de fort bonne grâce, mais, malgré leur résignation, ils ne virent rien. M. de Westreenen mourut sans tenir sa promesse qu'il auroit bien trouvé le secret d'éluder indéfiniment.

Cependant il a laissé sa bibliothèque à l'État, ainsi que toute sa fortune, qui est assez considérable, afin de subvenir aux stipulations onéreuses dont il a vinculé son legs. Cette longue séquestration va finir : le mystère impénétrable sera enfin levé. Un moment : ne nous flattons pas trop et attendons les dernières volontés du testateur.

Un des articles dictés en forme de lois par M. de Westreenen, règle que le *Musæum Meermanno-Westreenianum* ne sera ouvert que le premier et le troisième jeudi de chaque mois, et encore aux seules personnes qui se seront munies de cartes d'introduction le jour précédent, chez le directeur de la Bibliothèque royale. Jamais livre ni manuscrit ne pourra, sous aucun prétexte, sortir du susdit *Musæum,* et aucun nouvel achat n'aura lieu que pour compléter les publications dont le défunt a acquis le commencement.

Il est à craindre que le premier attrait de la curiosité une fois passé, peu d'individus affrontent toutes ces difficultés si cruellement calculées. L'ombre inquiète de M. de Westreenen veillera encore sur ses livres et en écartera le lecteur le plus entreprenant.

Quel travers! Ce n'étoit pas le seul de cette excellent homme. Il poussoit jusqu'à la folie la passion de la titulature et des signes extérieurs de la supériorité sociale. Issu d'une famille patricienne honorable, il se respectoit lui-même comme s'il fût sorti de la côte de Charlemagne, et s'étoit entêté de sa noblesse à la façon de *M. Jourdain*. Cette manie l'avoit mis en rapport avec tous les fabricans de généalogies et les complaisans en fait d'héraldique. Je me souviens que la première fois que je le rencontrai, ce fut à la Bibliothèque *royale* de Paris. Il y a de cela une trentaine d'années. Le bon et facile Van Praët m'avoit admis dans la galerie des *peaux de vélin*, et, guindé sur une échelle, je parcourois avidement ces immenses richesses. Un étranger en habit écarlate, en épaulettes d'or et l'épée au côté, entra à pas comptés dans la galerie. C'étoit M. de Westreenen qui s'étoit avisé, pour visiter la première bibliothèque du monde, non pas de mettre sa robe de chambre, mais le grand uniforme de l'ordre équestre de la Hollande septentrionale. La présentation eut lieu par l'entremise de M. Van Praët; je n'eus pas le temps de descendre de mon échelle et M. de Westreenen resta en bas. Je renversois outrageusement les termes.

M. de Westreenen entretenoit un secrétaire qui mangeoit avec lui, mais à une place particulière, pour marquer les distances, et qui le traitoit d'Excellence et de Monseigneur.

Ces ridicules (pardon du terme) si opposés au caractère de simplicité du roi Guillaume I[er], l'amusoient cependant. D'ailleurs il avoit démêlé, à travers de nombreuses singularités, des qualités réelles et des connoissances solides. C'est sans doute par ce motif qu'il fit successivement M. de Westreenen baron, chambellan, conseiller d'État en service extraordinaire, chevalier de l'ordre du lion néerlandais, membre du conseil de noblesse,

directeur de la Bibliothèque royale, où le baron avoit le chagrin de voir le public entrer sans cérémonie. Il n'avoit pas eu, hélas ! le crédit de lui imposer sa robe de chambre et ses babouches!

M. de Westreenen qui ne prenoit la plume qu'avec de graves formalités, a laissé néanmoins plusieurs écrits estimables. Nous connoissons de lui :

Æene oude afleevering, met historische ophelderingen. 'Sgravenh. 1806, in-8, fig.

1° Catalogue des livres et médailles de P. Vandamme. Amsterd. 1807, in-8.

2° Essai historique sur les anciens ordres de chevalerie institués dans les Pays-Bas. *La Haye,* 1807, in-8.

3° Recherches sur la langue nationale de la majeure partie du royaume des Pays-Bas. *La Haye,* 1830, in-8.

4° Recherches sur l'ancien forum Adriani et ses vestiges près de la Haye. *Amst.* 1826, in-8.

5° Rapport sur les recherches relatives à l'invention première et à l'usage le plus ancien de l'imprimerie stéréotype, fait à la demande du gouvernement. *La Haye,* 1835, in-8. (En hollandais et en français.) (1).

DE REIFFENBERG

(1) Voyez *Quérard, la France littéraire,* t. X, p. 574 et le *Bulletin du Bibliophile belge.*

NOUVELLES.

— La Société des Bibliophiles français vient de se compléter en remplaçant deux membres démissionnaires : M. Grangier de la Marinière succède à M. le marquis du Roure, et M. le comte Foy à M. le comte de Saint-Mauris. On est heureux de voir qu'au milieu des préoccupations politiques, les véritables amateurs de livres aient encore autant d'empressement que jamais pour se réunir et s'occuper de l'objet de leur goût.

Voici la liste des membres de la Société telle qu'elle est aujourd'hui composée :

MM. Bérard, receveur général des finances, à Bourges;
le comte Édouard de Chabrol, ancien maître des requêtes au conseil d'État;
de La Porte;
le comte de Labedoyère, ancien colonel de cavalerie;
Coste, conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon;
Jérôme Pichon, *président;*
Armand Cigongne, ancien agent de change, *trésorier;*
Yemeniz, négociant, à Lyon;
le baron du Noyer de Noirmont;
Léon Tripier;
le marquis de Coislin;
le comte de Charpin-Fougerolles;
le comte Lanjuinais;
Ernest de Sermizelles;
Le Roux de Lincy, pensionnaire de l'École des Chartes, *secrétaire;*
Benjamin Delessert;
Madame la vicomtesse de Noailles;
Madame Gabriel Delessert;
le baron Ernouf;
le comte de Laborde, de l'Académie des inscriptions;
Prosper Mérimée, de l'Académie française et de celle des inscriptions, inspecteur des monumens historiques;

MM. Auguste Le Prévost, de l'Académie des inscriptions;
Grangier de La Marinière, membre de l'Assemblée nationale;
le comte Foy.

— On connoît toute l'importance qu'offrent les compositions connues sous le nom d'*Évangiles apocryphes,* sous le rapport de l'histoire de l'esprit humain, et sous celui de l'étude de l'art au moyen âge. Un des collaborateurs du *Bulletin du bibliophile,* M. Gustave Brunet, a recueilli, traduit, annoté ces légendes; il y a joint un travail sur les livres apocryphes et généralement très-peu connus de l'Ancien Testament. Le tout forme un volume in-12. Nous en reparlerons; nous nous bornons aujourd'hui à l'annoncer.

Douai. — M. Duthillœul, bibliothécaire de la ville, vient de découvrir parmi les livres non classés, un volume qui doit être fort rare en France; c'est une traduction en vers polonais des Psaumes de David. Il a pour titre :

Pzalterz
Dawidow
Prze k,a d'a mia
Ja na ko chan orrskiego
Cum gratiâ et privilegio. S. A. M.
W. Krakovie W. Drutarni andrzeia
Piotrt'ow'czyt'a 1 Rrola G° M. Typographa.
Rotu. p. 1612.

In-4 goth. de 214 pages, 4 feuillets de tables.

Ce volume provient de l'ancien collége des Jésuites de Douai.

— La France vient de faire une perte inappréciable! Les précieux manuscrits de M. J. Barrois ont été cédés en Angleterre; ils sont allés rejoindre tant d'autres trésors de notre vieille littérature.

C'est lord Ashburnam, déjà acquéreur des manuscrits de M. Libri, qui en a augmenté sa collection.

LONDRES. — La vente d'une bibliothèque particulière, contenant des manuscrits du plus haut intérêt pour l'histoire, a eu lieu ces jours-ci. Voici quelques-unes de ces curiosités :

Note de la garde-robe d'un Gascon pendant l'année 1306.

Fournitures données au roi Édouard Ier et à la reine Éléonore.

Bijoux achetés pour Édouard Ier et sa femme.

Dépenses de la maison du prince de Galles pendant l'année 1305.

Dépenses de bouche de la maison d'Édouard II pendant une année, dont le total, énorme pour cette époque, se monte à 19,317 liv. 16 sh. 1 d. (487,000 fr.).

Note de la garde-robe d'Édouard III.

Livres de comptes de Baldwyn Radyngton, contrôleur de la garde-robe de Richard II.

Livre de comptes de la garde-robe de Henri VI.

Livre de comptes de la garde-robe de Philippe et de Marie pour l'année 1554.

Ces documens sont, non-seulement, très-importans pour l'histoire privée de tel ou tel prince, mais encore pour les économistes, puisque là se trouvent inscrits les prix de tout ce qui est relatif aux vivres et à l'habillement durant les années auxquelles se rapportent ces mémoires.

Dans la même vente, des chartes et des diplômes d'un intérêt plus général ont également été mis en vente. Parmi ceux-ci nous citerons une charte du 13 juillet 1338, par laquelle le *Prince Noir* cède à Thomas, comte de Warwick, la garde de la ville de Southampton. Une collection d'environ cent autographes de Guillaume III a été cédée à l'amiable au *Musée britannique*.

— LA LIBRAIRIE A LONDRES. *L'Homme au spectre*, de Ch. Dickens (*Haunted man and the ghost's bargain*), obtient un succès extraordinaire. Dix-huit mille exemplaires ont été vendus en

trois jours, à 5 schellings (6 fr. 50 c.), ce qui fait une somme ronde de 107,000 fr. rien qu'en soixante-douze heures!... Voilà certes une littérature splendidement rétribuée. Il faudroit à Paris soixante-douze mois pour arriver à cette vente..... Un autre succès est celui de l'*Histoire d'Angleterre* de M. Macaulay ; trois mille exemplaires des deux volumes à 31 schellings (40 fr.) vendus en une semaine ; total 120,000!!!... Voilà l'activité du commerce quand il est aidé ; chez nous, le commerçant est par trop délaissé!...

— Les conservateurs de la Bibliothèque du Musée britannique viennent de publier le catalogue de l'énorme collection confiée à leurs soins : il est de format grand in-folio, et ne remplit pas moins de 88 volumes. Nous parlerons longuement, à coup sûr, de cet important travail, dans un des prochains numéros du *Bulletin*. Les notices biographiques dont il nous fournira le sujet traiteront principalement des beaux manuscrits français qu'on rencontre, en nombre considérable, dans cette immense bibliothèque. Notre attention se portera également sur les magnifiques reliures françaises anciennes dont nos opulents voisins d'outre-mer sont venus nous dépouiller à ces époques calamiteuses où la politique absorbe tout.

Nous accorderons aussi quelque attention à différents produits très-rares des anciennes presses parisiennes : ils se trouvent au nombre des livres qui formoient la bibliothèque particulière des rois d'Angleterre; Henri VII avoit pris plaisir à les rassembler : Georges II en fit don au Musée. Nous examinerons enfin, en outre d'une collection splendide de livres imprimés sur *vélin* par Vérard, la réunion, presque complète, des historiens français, curieuse suite augmentée de tous les écrits publiés durant la révolution de 89 ; cette date n'est peut-être pas inutile ici. Dans le fortuné pays où Dieu nous fit naître, les révolutions, ainsi que les saisons, se succèdent à tel point,

qu'il est, pour s'y reconnoître, nécessaire de les numéroter. A quel chiffre nous arrêterons-nous, bon Dieu!

ÉCOSSE. — Dans un rapport récemment présenté au parlement on trouve les détails suivants sur les bibliothèques publiques de l'Écosse :

Université d'Aberdeen : livres imprimés, 33,284 ; manuscrits, 74.

Université de Saint-André : livres imprimés, 81,265 ; manuscrits, 68.

Université d'Édimbourg : livres imprimés, 90,854 ; manuscrits, 310.

Université de Glasgow : livres imprimés, 58,096 ; manuscrits, 242.

Bibliothèque des avocats : livres imprimés, 148,000 ; manuscrits, 2,000.

Voici le nombre des personnes qui fréquentent ces bibliothèques :

Aberdeen : étudians, 140 ; autres personnes, 246.

Saint-André : étudians, 188.

Édimbourg : étudians, 1,118 ; autres personnes, 81.

Glasgow : étudians, 929.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

1. ABBRÉGÉ de la S. admirable vie de S. Élisabeth, fille du roy d'Hongrie, vefve du souverain Lantgrave de Thuringe. Vray exemple et miroir pour toutes personnes, Vierges, Mariées, et Vefves. Recueillée par un religieux de l'ordre S. François de l'Observance, de la province du Bas Allemaigne. *A Anvers, chez la veufve de Jean Cnobbaert*, 1652, petit in-12, fig. tit. gr. v. f. fil. . . . . 18—»

Exemplaire relié sur brochure d'un petit livre curieux et rare. Il est orné de charmantes figures gravées.

2. L'ALCORAN de Louis XIV, ou le Testament politique du cardinal Jules Mazarin, trad. de l'italien. *Roma, in casa di Ant. Maurino stampatore*, 1695, pet. in-12, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Simier*), relié sur brochure. . . . . 14—»

3. L'AMOUR marié, ou la Bisarrerie de l'amour en l'estat du mariage. *Cologne, P. Marteau (à la Sphère)*, 1681, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Kœhler*). (Se joint à la collection des Elzevirs) . . . . 10—»

4. BARCLAY. Traité de la puissance du Pape. Sçavoir s'il a quelque droit, empire ou domination sur les rois et princes séculiers. Trad. du latin de Guill. Barclay, jurisconsulte.

Pont-à-Musson, 1611, pet. in-8 mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

Un exemplaire en rel. ordinaire. . . . . 6—»

5. Boccacce. Il Decameron di mester Giovanni Boccacci, cittadino fiorentino. *In Amsterdamo* (*Elzev., à la Sphère*), 1665, in-12, mar. r. à comp. fil. tr. dor. (*Duru*). . 48—»

Très-bel exemplaire. H. 5 p. 6 lig.

6. Brusen de la Martinière. Nouveau portefeuille historique et littéraire; ouvrage posthume de Brusen de la Martinière. *Amst.*, 1775. — Ephraïm justifié; mémoire historique et raisonné sur l'état passé, présent et futur des finances de Saxe, avec le parralèle de l'œconomie prussienne et l'œconomie saxonne. Ouvrage utile aux créanciers et correspondans, aux amis et aux ennemis de la Prusse et de la Saxe. Adressé par le juif Ephraïm de Berlin à son cousin Manassès d'Amsterdam. *A Erlang, à l'enseigne du Tout est dit*, 1758, in-12, v. m. (Ouvrage singulier et rare). . . . . . . 6—50

7. Caron (*Pierre-Siméon*). Collection de différents ouvrages anciens, poésies et facéties; réimpr. par ses soins. (*Paris*, 1798 à 1806), 11 vol. pet. in-8, v. f. . . . 380—»

Exemplaire bien complet; il contient, outre les pièces désignées par M. Brunet (*Manuel*, tome Ier, page 558), les trois pièces indiquées par lui de Caron lui-même; et la collection complète publiée par M. de Montaran, sous le titre de :

Recueil de livrets singuliers et rares, dont la réimpression peut se joindre aux réimpressions déjà publiés (sic) *par Caron*. 1829-1830.

Plus, les pièces suivantes qui peuvent faire suite :

1° *Le mistère de la sainte hostie;*

2° *Moralité nouuelle du mauuais riche et du ladre;*

3° *Le Traicté des deux Amans c'est assauoir Guisgar et la belle Sigismonde;*

4° *Le mirouer et exemple moralle des enfans ingrats pour lesqlz les pères et mères se destruisent pour les augmeter qui en la fin les decognoissent.*

8. Chifletius. Anastasis Childerici I. Francorum regis, sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus, et commentario illustratus, auctore Chifletio. *Antv. Plantin.*, 1655, in-4, fig. v. br. . . . . 15—»

Traité fort curieux dans lequel Jean Jacques Chifflet, médecin des archiducs, a ramassé beaucoup d'observations savantes. Le tombeau de Childéric dont parle ici Chifflet, fut trouvé à Tournay, et c'est le plus ancien monument de notre monarchie, et qui détruit même la prétention du P. Daniel, qui ne fait commencer notre histoire qu'au roi Clovis. Childéric, roi de France, mourut en 673, et M. Chifflet en 1660. C'est ce que remarque M. Lenglet du Fresnoy. *Méthode pour l'histoire*, édition de Paris, 1729, in-4, tome IV, page 49. (Note manuscrite.)

9. La Comédie des Comédies, trad. d'italien en langage de l'orateur françois. *Paris*, 1629, pet. in-8, v. m. . . . 7—»

« Cette comédie parut sous le nom du sieur Du Pescher, mais elle est du sieur de Barry, gentilhomme auvergnat. Elle fut composée contre Balzac, dont l'auteur emploie les expressions dans le dessein de les tourner en ridicule. » Note autographe de L. Aimé Martin jointe à cet exemplaire.

10. Comines. Chronique et histoire faicte et composée par feu messire Philippe de Comines, chevalier, seigneur d'Argenton, contenant les choses advenues durant le règne du Roy Loys unziesme, et Charles huictiesme son filz, tant en France, Bourgongne, Flandres, Arthois, Angleterre et Italie, que Espaigne et lieux circonvoisins; nouvellement revue et corrigée, avec plusieurs notables mis en marge pour le sommaire de ladicte histoire. *A Paris. On les vend au Palais, en la galerie par où on va en la chancellerie, en la boutique de Vinc. Sertenas*, 1549, pet. in-8, réglé, v. f. fil. . . . . 18—»

11. La Confession réciproque, ou Dialogues du temps, entre Louis XIV et le Père de La Chaize, son confesseur. *Cologne, P. Marteau*, pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. fig. (*Derome*). . . . . 32—»

A ce livret très-piquant l'on a ajouté, outre son très-curieux frontispice, trois gravures non moins piquantes, dont une représente madame de Main-

tenon en grand costume de cour. Ce petit livret est terminé par un avertissement ainsi conçu : « *Je donne avis au public* amateur des ouvrages du sieur Pierre Le Noble, que voici les derniers livres que j'ai résolu de faire imprimer de sa façon, le prix excessif de ses manuscrits, joint à une grande cherté du papier m'obligent generalles (*sic*) de faire une vante le 6 de janvier 1694 du reste des ouvrages du dit sieur, consistant aux livres suivans :

La Cour sainte de madame de Maintenon avèc les cérémonies de son mariage avec Louis XIV. In-folio.

Le Pelerinage de Louis XIV à Saint-Cyr, le jour de saint Frape Cu. In-12.

Les Postures du Père Norois, dédié à Louis XIV. 2 vol. in-8.

Le Pardon du Pape donné à son enfant adultère. In-12. » Etc., etc.

12. Le Couvent aboly des frères pacifiques, nouvelle galante et véritable. *Cologne, Pierre Le Blanc,* 1686, pet. in-12 de 107 pages, mar. vert. tr. d. (*Duru*). . . . . 21—»

Cette édition de Hollande, que l'on joint à la collection des Elzevirs, est fort rare.

13. Coret (lisez Goret). La sainte union de quatre différents états de célibat, de mariage, de veuvage et de religion, représentée dans la sainte princesse Catherine de Suède; par le R. P. Coret, de la Compagnie de Jésus. *Mons,* 1673, in-4, fig. v. fil.

Voici quelques-uns des miracles de la partie V[e] : Sa puissance sur le diable ; sa puissance sur les poissons, les serpens, etc. Ce livre curieux est orné de quatre vignettes et un frontispice gravé.

14. Courval-Sonnet. Les Satyres du sieur de Courval-Sonnet, gentilhomme virois; dédiées à la reine, mère du roy. — Satyre Ménipée, sur les poignantes traverses du mariage, par le sieur de Courval-Sonnet. *Paris, Boutonné,* 1621, in-8, m. bl. fil. tr. dor. (*Duru*).

Bel exemplaire avec le beau portrait de Th. Sonnet, par Matheus.

15. Damhoudere. La Practique et enchiridion des causes criminelles, illustrée par plusieurs élégantes figures, rédigée en escript par Josse de Damhoudere, docteur es droictz, conseillier et commis des domaines et finances de l'empereur Charles le V; fort utile et nécessaire à tous souverains,

baillifz, escoutestes, mayeurs, et aultres justiciers et officiers. *Louvain,* 1555, in-4, fig. en bois, d.-r. . . 25—»

« Le Damhoudère est un livre singulier destiné à l'instruction des juges et officiers de justice qui étoient alors d'une extrême ignorance, on y fait le tableau de tous les vices, de tous les crimes et de tous les supplices qui servent à les punir. Il est imprimé avec *grâce et privilége* de Charle-Quint. Quel siècle que celui où les instructions données dans ce livre étoient presque un acte d'humanité. C'est une esquisse de l'enfer où l'homme joue le rôle de Satan.

« Livre effrayant pour les juges, plein d'épouvante pour le peuple, car il n'inspire pas la haine du crime, mais la peur de la punition.

« Les figures sont du Titien; on y reconnoit une multitude de personnages et d'attitudes employées dans ses tableaux. AIMÉ MARTIN. »

Note autographe signée, jointe au volume.

16. DANTE. L'Amoroso convivio di Dante, con la addizione, et molti suoi notandi, accuratamente revisto et emendato. *Vinegia,* 1529, pet. in-8, port. v. f. fil. tr.-dor. (*Bauzonnet*). . . . . 27—»

Joli exemplaire d'un livre rare.

17. DESMOULINS. (*Camille*). Le Vieux Cordelier, journal rédigé par Camille Desmoulins, député à la Convention et doyen des Jacobins. An II, in-8, dem.-rel. non rog. (*Muller*). . . . . 6—»

Édition originale, sept numéros.

18. DICTIONNAIRE des ennoblissemens, ou recueil des lettres de noblesse, depuis leur origine, tiré des registres de la Chambre des comptes et de la Cour des aides de Paris. *Paris,* 1788, 2 tom. en 1 vol. in-8, d.-r. . . . . 8—»

19. DICTIONNAIRE héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason, avec l'explication des termes, leurs étymologies, et les exemples nécessaires pour leur intelligence; suivi des ordres de chevaleries dans le royaume et de l'ordre de Malthe; par G. d. L. T. (Gastelier de La Tour), écuyer. *Paris,* 1774, in-8, dem.-rel. . . . . . 4—»

20. Discours de l'origine des armes et des termes receus et usités pour l'explication de la science héraldique, orné et enrichis des blasons des roys, princes, et autres maisons illustres de la chrestienté; par Claude le Laboureur. *Lyon*, 1658. — Épistre apologétique pour le discours de l'origine des armes, contre quelques lettres de M° C. F. Menestrier; par C. L. L. A. P. de l'isle Barbe (Cl. le Laboureur). 2 part. en 1 vol. in-4, v. f. fil. . . . . 20—»

Le second ouvrage porte un envoi autographe signé de Cl. le Laboureur, et table manuscrite des noms à la fin.

21. Dissertations sur l'origine des Francs, sur l'établissement et les premiers progrès de la monarchie françoise dans les Gaules, etc., avec une histoire abrégée des rois de France, en vers. *Paris*, 1748, pet. in-8, v. jasp. . . 4—»

22. Dissertation sur l'origine et les fonctions essentielles du parlement, sur la pairie et le droit des pairs, et sur les lois fondamentales de la monarchie françoise. — Suite de la Dissertation concernant la pairie et les droits des pairs. *Amst.*, 1764, in-12, v. éc. fil. . . . . 8—»

Ce traité a été composé à l'occasion du procès commencé contre le duc de Fitz-James, à Toulouse, et de la cassation de l'arrêt du parlement de cette ville par le parlement de Paris.

La première dissertation est bien dans les principes, et contient des propositions vraies sur l'origine et les fonctions du parlement.

La seconde détruit les droits de la pairie reconnus dans toute la nation; elle est directement contre les usages anciens de la nation; il est sans exemple que les pairs aient jamais été jugés ailleurs qu'au parlement de Paris.

L'assimilation des autres parlements dans leur création et leur identité avec celui de Paris n'a pu priver cette première classe de son droit, les pairies relevant de la Tour du Louvre sont de son ressort. Les rois, à qui on ne peut contester le droit qu'ils ont eu de fixer l'étendue de la juridiction de ces nouvelles classes, n'ont point fait en leur faveur de distraction du droit de la classe séante à Paris, ni de juger les pairs, ni de celui des pairs d'y être jugés; ils l'ont au contraire toujours reconnu et maintenu. De plus, ces classes qui ne sont que des portions du parlement national,

ne peuvent s'attribuer la juridiction du parlement en entier qui, dans l'impossibilité ou les inconvénients de le rassembler, appartient provisoirement, et selon la raison, à la première classe qui, de plus, en est en possession. (*Note manuscrite jointe au vol.*)

23. Divertissemens (les) de Sceaux. *A Trévoux, et se vendent à Paris, chez Ganeau*, 1712. — Suite des divertissemens de Sceaux, contenant des chansons, des cantates et autres pièces de poésies, avec la description des nuits qui s'y sont données et les comédies qui s'y sont jouées. *Paris, Ganeau*, 1725, 2 vol. in-12, v. f. . . . 9—»

Ces deux volumes qui renferment un peu de tout, des lettres, des contes, des vers, des chansons, des pièces de théâtre, ont été publiés par l'abbé Genest.

24. Du Chesne (*André*). Bibliothèque des autheurs qui ont escrit l'histoire et topographie de la France, divisée en deux parties, selon l'ordre des temps et des matières; par André du Chesne, géographe du roy. *Paris, Cramoisy*, 1627, in-8, v. . . . . 8—»

25. Étrennes (les) de la Saint-Jean; par le comte de Maurepas, le comte de Caylus, Montesquieu, de Moncrif, etc. *Troyes, veuve Oudot*, 1757, in-12. — Les Écosseuses, ou les œufs de Pâques; par Vadé, le comte de Caylus et la comtesse de Terrue. *Ibid.* 2 part. en 1 vol., fig. impr. en couleur, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). . . . . 12—»

Exemplaire Pixérécourt.

26. Grand (le) Dictionnaire des Prétieuses, ou la clef de la langue des ruelles; par Somaise. *Paris, Ribou*, 1660, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*), rel. sur brochure. . . . . 15—»

27. Hay. Recueil des chartes, créations et confirmations des colonels, capitaines, majors, officiers, arbalestriers, archers, arquebusiers et fusiliers de la ville de Paris, avec les vérifications, arrêts et sentences concernant leurs privilèges, revu et augmenté de plusieurs pièces jusqu'en l'an 1770;

dédié à M. Bignon, prévôt des marchands; par Hay, colonel desdites gardes. *Paris*, 1770, in-4, v. m. (*Aux armes de la ville de Paris*). . . . . 17—»

On a ajouté à cet exemplaire un portrait de M. Bignon.

28. HÉRAULT-SECHELLES. Recueil, savoir : Discours sur la responsabilité des ministres, fait à l'Assemblée nationale le 2 décembre 1791. *Paris, Imp. nat.*, 1791. — Discours sur les préparatifs de la guerre, et sur quelques mesures préliminaires. — Rapport fait au nom de la commission extraordinaire et des comités militaire et diplomatique, sur la déclaration du danger de la patrie. — Rapport présenté à la Convention nationale, au nom du Comité de salut public, sur le jury civil. — Rapport sur la Constitution du peuple françois. — Projet de Constitution présenté à la Convention nationale. — Détail de la fête de l'Unité et de l'Indivisibilité de la République, qui a eu lieu le 10 août, décrétée par la Convention nationale. — Recueil de six discours prononcés par le président de la Convention nationale, le 10 août, aux six stations de la fête de l'Unité. — Hymne et station, ou serment de la République française au champ de la fédération, l'anniversaire du 10 août. — Détails sur la société d'Olten. — Voyage à Montbar, contenant des détails très-intéressans sur le caractère, la personne et les écrits de Buffon. — Théorie de l'ambition, avec des notes; par J. B. S. (Salgues). In-8, d.-r. v. . . . . 20—»

Ce dernier ouvrage avoit d'abord paru sous le titre de *Codicile politique et pratique* d'un jeune habitant d'Epone. (*Épon*), 1788, in-12 ..... « Tous les exemplaires de cette première édition furent supprimés.» Note manuscrite d'Aimé Martin jointe au volume.

29. HISTOIRE (l') des histoires, avec l'idée de l'histoire accomplie, plus le dessein de l'histoire des François; et pour avant jeu, la réfutation de la descente des fugitifs de Troye, aux Palus Meotides, Italie, Germanie, Gaules et autres pays : pour y dresser les plus beaux Estatz qui soient en Europe,

et entre autres le royaume des François. Œuvre ny veu ni traicte par aucun; par de la Popelinière. *Paris, Mettayer,* 1599, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, v. ec, fil. . . . . . . 10—»

30. HISTOIRE des sacres et couronnemens de nos rois, faits à Reims, à commencer par Clovis jusqu'à Louis XV, avec un recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre et couronnement des rois de France. *Reims,* 1722, in-12, v. br. . . . . 4—50

Dans le même volume : Cérémonies qui se sont observées lorsque le roi Louis XIII reçut l'ordre du Saint-Esprit. — Projet des cérémonies pour le sacre et couronnement de la reine Marie de Médicis. Dressé par ordre du roi Henry IV, l'an 1610, peu avant sa mort, pour servir de modèle dans la suite. — Dissertation historique touchant le pouvoir accordé aux rois de France de guérir des écrouelles; accompagné de preuves touchant la vérité de la sainte Ampoule.

31. IMITATION du latin de Jean Bonnefons, avec autres gayetez amoureuses de l'invention de l'autheur. *Paris, Ant. du Brueil,* 1610, pet. in-8, v. f. (*Padeloup*). . . . . . . 16—»

32. JACQUEMONT (*Victor*). Voyage dans l'Inde pendant les années 1828 à 1832. *Paris, F. Didot,* 1839 à 1844. 6 vol. gr. in-4, pap. vél., dem.-rel. v. ant. (*Kœlher*). . . 295—»

33. JOURNAL (le) amoureux. *Amst., Isaac Van Dyck,* 1670, 2 tomes en 1 vol. in-12, pap. vél. . . . . 15—»

Petit volume assez rare, imprimé avec les fleurons et les gros caractères de Foppens.

C'est un petit roman fait sous le règne de Henri II, comme nous en avons vu sous celui d'Alexandre et d'Auguste. L'on n'y a inséré des noms connus que pour flatter plus agréablement l'imagination. La princesse de Montpensier, dont le nom sembloit intéresser tant de personnes qui tiennent encore le premier rang en France, n'en a intéressé aucune par cette raison. Ce journal étant un simple jeu d'esprit, et l'auteur n'ayant que le divertissement pour objet, il se persuade que l'on n'en tirera aucune conséquence contraire à son intention.

34. LA ROQUE. Les blasons des armes de la royale maison de

Bourbon et de ses alliances recherchées ; par le sieur de La Rocque ; le tout gravé en taille-doulce, dédié au roy. *Paris*, 1626, in-4, fig. v. br. . . . . 35—»

Ce livre est non-seulement recherché pour ses curieux blasons, mais aussi pour ses jolies vignettes et fleurons d'une délicatesse exquise; il n'est imprimé que d'un seul côté, et à la page 99 se trouve la grande planche du sacre de Louis XIII enfant, indiquée dans le *Manuel*.

35. Légende dorée, ou sommaire de l'histoire des frères mendians de l'ordre de Dominique et de François, comprenant briefvement et véritablement l'origine, le progrez, la doctrine et les combats d'iceux, tant contre l'église gallicane principalement que contre les papes, et entr'eux mesmes depuis quatre cens ans ; par Nic. Viguier. *A Leyden*, 1608, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Du Seuil*). . . . . 17—»

36. Lettres philosophiques sur la magie. *Paris*, 1803, in-8, d.-r. v. . . . . 10—»

« L'auteur du livre est évidemment fou. Non-seulement il croit aux sorciers, non-seulement il écrit qu'on fait bien de les brûler, mais encore il leur attribue la révolution françoise. Voy. la page 101.

« Il met au nombre des sorciers Mesmer et Cagliostro. Page 96.

« L'homme n'est pas seul sur ce globe : Dieu l'y a jeté au milieu des démons. 62.

« Dans la nuit du 4 août 1789, les douze cents députés furent évidemment fascinés, ensorcelés lorsqu'ils abolirent toutes les distinctions, tous les priviléges qui ne vivoient plus que de nom. 103.

« Cette lettre sixième est tout à fait digne de M. le comte de Maistre, on y sent la rage d'un homme qui ne peut plus brûler. La requête du parlement de Rouen est la pièce la plus importante de ce volume. Il est impossible de la lire sans épouvante.

« L. Aimé Martin. »

Note autographe jointe au volume.

37. Loritus. Helvetiæ descriptio cum XIII Hevetiorum pagis ac XIII urbium panegyrico.... Per Henricum Loritum Glareanum.... *Basileæ, per Jac. Parcum*, 1554, pet. in-8 de 47 feuillets, dem.-rel. v. f. . . . . 15—»

Perdu et oublié au milieu des œuvres nombreuses et plus importantes de Loriti (de Glaris, Suisse), polygraphe distingué et l'un des propagateurs les plus ardens de la science au XVIe siècle; ce petit poëme sur l'Helvétie est devenu fort rare.

Il se divise en deux parties, dont l'une comprend la description pittoresque de la Suisse en général, et l'autre le panégyrique des treize cantons et des villes capitales; un commentaire assez instructif d'Oswald Molitor, compatriote de Loriti, accompagne le texte et l'explique très-longuement. Aussi, en mettant de côté l'exagération permise à l'amour-propre national, on peut considérer comme utile encore à consulter ce livre, un des premiers sans doute qui aient paru sur la Suisse.

Les armoiries de chaque canton se trouvent en tête du chant qui le concerne.

38. Lulle. Ars brevis illuminati Doctoris Magistri Raymundi Lulli que est ad omnes scientias pauço et brevi tempore assequêdas introductorium et brevis via.... (A la fin) : *Impressum Lugduni; per magistrum Stephanum Baland, anno Domini* 1514, in-8 goth. de 30 feuillets vél., non rogné. 18—»

Un écusson placé sous le titre et marqué des initiales P. V., représente saint Pierre et saint Paul portant sur un voile la tête de J.-C.

Cet *Ars brevis* est l'abrégé de l'ouvrage du même auteur, intitulé : *Ars generalis sive magna* (*Valence*, 1515, in-fol.), auquel il semble servir d'introduction.

Le bienheureux Raymond Lulle, célèbre philosophe du XIIIe siècle, en composant ces deux écrits qui sont le développement de sa méthode d'enseignement dite *Doctrine Lullienne*, à l'aide de laquelle il espéroit démontrer par le raisonnement la vérité des dogmes de la loi chrétienne, avoit en vue de convertir les infidèles; mais le succès ne répondit point à ses efforts, car le seul profit que le saint homme retira de sa croisade spirituelle, fut de mourir martyr à Tunis, où il avoit eu le courage d'aller apprendre l'arabe pour traduire son livre dans cette langue.

L'édition de *Barchinone per Petrum Posa*, 1481, in-4, citée par M. Brunet, ne l'emporte en rien sur celle-ci, et cet exemplaire est d'ailleurs irréprochable de conservation. Cinq figures explicatives du texte, dont une table générale, se trouvent aux feuillets 4, 5, 7, 8 et 12.

P. de M.

39. Lycée (le) du sieur Bardin, où en plusieurs promenades il est traité des connoissances, des actions et des plaisirs d'un

honneste homme. *Paris, Camusat*, 1632 ; 2 vol. pet. in-8, v. éc. fil. (*Armoiries*). . . . . 15—»

Ce livre, un des meilleurs parmi les traités trop ignorés de morale usuelle, utiles à mettre aux mains de la jeunesse, n'a point été cité par les bibliographes. Cependant, à défaut de regarder comme très-nouveau le souhait aussi salutaire que peu réalisable, émis par l'académicien Pierre Bardin, de voir l'honnêteté tenir la place de l'intrigue, et de trouver piquantes la peinture qu'il fait des qualités que doit posséder l'honnête homme, et l'énumération des règles certaines à l'aide desquelles on arrive au parfait accomplissement de ses devoirs, ils auroient dû au moins expliquer pourquoi cet ouvrage, composé pour former trois parties, s'arrêtoit brusquement à la seconde, et dire que l'auteur, bon homme *per verba et facta,* s'étoit noyé en voulant sauver M. d'Humières, dont il avoit été le gouverneur, et n'avoit pu conséquemment terminer ses derniers chapitres, et raconter à l'endroit de feu les premiers membres de l'Académie françoise, ce qui fait toujours plaisir à ceux que leur gloire littéraire n'y a pas menés, une petite chronique méchante et scandaleuse à savoir que Bardin ayant maladroitement confié à quelques amis le plan de son ouvrage et le dessein qu'il avoit de l'appeler *l'Honneste Homme,* fut obligé de se contenter du titre de *Lycée,* attendu que son collègue, Nicolas Faret, personnage assez débauché, dont Boileau a dit :

.... Qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret ;

avoit jugé à propos de baptiser du susdit intitulé le recueil qu'il publia en 1630 ou 1633, in-4 : *L'Honneste Homme, ou l'Art de plaire à la cour.* Ce qui prouve que s'il est vrai de dire qu'il n'est point un livre où l'on ne rencontre quelque chose de bon, que ce soit un chapitre, une page ou même une ligne, il est aussi juste d'ajouter qu'il n'est pas un bouquin si ingratement conçu qu'il paroisse être, que la bibliographie ne doive tourner et retourner, à l'effet de le sauver du gouffre de l'oubli.

P. de M.

40. Martial d'Auvergne. Les Arrêts d'amour, avec l'amant rendu cordelier, à l'observance d'amours ; par Martial d'Auvergne, dit de Paris ; accompagnez de commentaires juridiques et joyeux de Benoît de Court, jurisconsulte ; dern. édit., revue, corrigée et augmentée de plusieurs arrêts, de notes et d'un glossaire des anciens termes. *Paris,* 1731, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Elégante rel. de Bauzonnet-Trautz*). 40—»

Très-bel exemplaire rélié sur brochure.

41. MATINÉES royales. In-16, mar. bl. fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). Ex. de Pixérécourt. . . . . 28—»

Cet ouvrage a été publié à Londres, en 1766, après avoir couru quelque temps manuscrit, sous le manteau. Il est bien réellement du roi de Prusse, à qui, sans doute, il aura été pris par un des beaux esprits dont S. M. s'entouroit.

Il existe trois traductions angloises de cet ouvrage.

Le manuscrit original contenoit un long article sur les finances de S. M. prussienne, qui a été supprimé à l'impression, on ne sait pourquoi.

M. de Pixérécourt, dans son catalogue, annonce ce livre comme rare.

42. MÉLANGES historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France ; par Damiens de Gomicourt. *Amst.*, 1768, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. f. (*anc. rel.*). . . . . 10—»

Un arrêt de la chambre des comptes, du 23 décembre 1768, a supprimé cet ouvrage.

Le premier volume contient des dissertations sur l'histoire des premiers temps de la monarchie françoise ; sur les maires du palais ; sur Ursin, auteur de la Vie de saint Léger ; etc.

On remarque dans le second : Histoire de la surprise de la ville d'Amiens, par les Espagnols, le 11 mars 1597, et de la reprise de cette ville par Henry IV. — Mémoire de Colbert envoyé à Louis XIV. — Discours historique et politique sur l'*Histoire d'Angleterre* de M. Humes. — Sur la dignité de connétable de France, etc.

43. MÉMOIRES recueillis et extraicts des plus notables et solemnels arrests du parlement de Bretagne ; divisez en trois livres..... *A Rennes, de l'imprimerie de Julien Duclos*, 1579, in-fol., v. f. fil. . . . . 28—»

A lire ce que, au grand détriment de la dignité des cheveux blancs et du succès des leçons de morale, la bibliographie et les autographes nous révèlent de madrigaux mignards, de chansons à boire, de contes égrillards et autres passe-temps érotiques commis, dans leur jeune age, par tels et tels devenus depuis d'importans personnages, il ne faut désespérer de rien.... pas même de voir un jour le docteur Bruscambille, Mistanguet ou Tabarin se métamorphoser en magistrat ! Ainsi fut fait du moins pour Noël du Fail : lequel, avant que de devenir haut seigneur de la Herissaye, grave conseiller au parlement de Rennes et d'écrire le recueil de jurisprudence sus-énoncé, avoit risqué sous l'anagramme de *Léon Ladulfi* et la devise de *Fol n'a Dieu*, deux facéties rabelaisiennes, « *Les Propos rustiques, ou les ruses et finesses*

de Ragot, capitaine des gueux. — Les Baliverneries, contes et discours d'Eutrapel, » farces plus dignes de la cervelle de Comus que d'une tête à mortier.

Quelle qu'ait été du reste l'envie du vieux conseiller de faire oublier les fredaines du jeune homme, la Providence ne lui tint nul compte de son expiation finale. Car ses imaginations pantagruelines dont Pasquier avoit cependant dit : « Il n'y a celui de nous qui ne sache combien le docteur Rabelais, « en folâtrant sagement sur son Gargantua .... gagna de graces parmi le « peuple. Il se trouva peu à peu deux singes qui se persuadèrent d'en pou- « voir faire autant, l'un sous le nom de Léon Ladulfe en ses propos rus- « tiques, l'autre sans nom en son livre des Fanfreluche (Guillaume des « Autels). Mais autant y profita l'un que l'autre, s'étant la mémoire de ces « deux livres perdue. » Eurent malgré ce brevet de *bibliotaphie* l'heur d'obtenir plus de sept éditions et un mot de faveur de l'aimable conteur Charles Nodier, tandis que la savante compilation à l'aide de laquelle Noël du Fail espéroit écraser Léon Ladulfi n'a été réimprimée que deux fois et citée sans frais de commentaires par les bibliographes.... Mais le monde va de la sorte : les Pantins le font rire, vive les Pantins, et, comme aux marionnettes, Polichinel battit le commissaire! Quoi qu'il en soit néanmoins du plâtre sort des œuvres sérieuses et du recueil des arrêts du parlement de Rennes en particulier, il faut noter que c'est un ouvrage encore fort utile pour l'histoire de la Bretagne et bon à joindre aux travaux de *D. Lobineau, de D. Maurice, et au Journal des audiences et arrets du parlement de Bretagne de Pouillon du Parc.*

Il est divisé en trois livres qui comprennent les arrets les plus importans rendus aux audiences ordinaires et par les chambres assemblées de l'an 1554 à 1578, et chacun de ces livres renferme nombre de pièces relatives tant aux usages, coutumes du pays qu'aux réglements intérieurs du parlement et du corps des avocats et procureurs, et fournit des documents précieux sur les noms, priviléges et terres des familles bretonnes les plus notables.

Les amateurs curieux de poésies détachées, envois, et éloges, morceaux plus intéressans et plus instructifs qu'on ne le pense communément, remarqueront dans cet exemplaire quatre pièces de vers dont quelques-uns :

« Et vous qui voyez voller
« Une vapeur allumée,
« Et qui discourez en l'air
« Du feu, et de la fumée,
« Estes-vous plains de soucy,
« Aultres que fumée aussi.
« Et vous qui monstrez après
« Par quelques receptes grosses,
« De la terre les secrets,
« Vous disant grans philosophes,

« Tout ce que plus vous sçavez
« C'est le moins que vous avez. »

et ces autres :

« Car le François enclin à renovation,
« (Estrange naturel de ceste nation)
« Comme sans discerner ce que luy est commode,
« Il change d'an en an des vestemens la mode:
« Et le semblable faict en ses loix et édicts,
« Que souvent il reforme ainsi que ses habits :
« De sorte qu'à son dam le temps et l'inconstance,
« De jour en jour luy font mainte et mainte ordonnance,
« Maints statuts, maintes loix, si bien on nomme loix
« Qui ne durent non plus que du crieur la voix.... »

aideront, j'en suis sûr, mes très-spirituels et clairvoyans compatriotes jaloux d'être François des pieds à la tête à se reconnaître chez leurs aïeux du seizième siècle, et à constater la nature des progrès qu'a faits depuis près de trois cents ans le caractère national chez le peuple tout à la fois le plus mobile et le plus routinier du monde!

P. DE MALDEN.

44. MESSIE. Les diverses leçons de Pierre Messie, gentilhomme de Séville, mises de castillan en françois par Cl. Gruget, parisien; plus la suite de celles d'Ant. du Verdier, sieur de Vauprivaz, augmentée d'un septième livre. *Tournon, Cl. Michel*, 1609, pet. in-8, v. f. fil. . . . . 9—»

Voir dans les leçons de Messie dont l'abbé d'Artigny rend compte dans ses *Nouveaux Mémoires de critique, d'histoire et de littérature* (7 vol. in-12, Paris, 1749-1765), une citation curieuse par la naïveté du récit touchant la papesse Jeanne qui auroit siégé deux ans et trente jours après Léon IV, mort en 852. — L'abbé d'Artigny s'étonne avec raison de voir Spanheim et son traducteur Lenfant tenir encore pour l'existence de cette papesse après les réfutations des pères Labbe et Mabillon, et surtout après celles de Blondel, savant protestant. Jurieu lui-même qui croyoit facilement dans le sens de ses passions religieuses, n'a pas l'air d'y croire. Bayle, sans se prononcer selon sa coutume douteuse, renverse cette fable par les objections qu'il propose à ce sujet. — L'abbé Antoine Gachet d'Artigny, chanoine de Vienne, né en 1706 et mort dans cette ville en 1778, étoit judicieux, instruit, spirituel et modeste; son recueil est un des meilleurs du genre.

(*Biographie universelle*, art. MEXIA, par Weiss.). Pierre Mexia, historien et compilateur, gentilhomme de Séville, né vers 1490, mort en 1552, historiographe de Charles-Quint qui le protégeoit, se fit une grande réputation par sa *Silva de Varia Lecion*, trad. en italien par Membrino, et en

françois par Cl. Gruget, et dans la plupart des langues de l'Europe. Guyon et du Verdier, sieur de Vauprivaz, ont publié des compilations du même genre. Les éditions françoises les plus estimées sont celles de Tournon, 1604-1616, in-8, et celle de 1609 qui est celle-ci. Claude Gruget, mort jeune en 1560, secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé, publia l'Heptameron de la reine de Navare, traduisit beaucoup, et, selon du Verdier, *use d'un langage naïf et nullement affecté.*

Ces sortes de livres où les hommes mettent tout leur bagage de souvenirs, d'observations et d'imaginations, sont fort dignes d'intérêt. Il n'y faut pas toujours chercher, sans doute, des Plutarque et des Michel Montaigne, mais rarement trompent-ils tout à fait la patience du lecteur. Voir à l'appui de ceci, pag. 700 et suiv., le *Dialogue des médecins*, dont les entreparleurs sont Gonsalvo, Fernando, Nugno et Velasco. (*Note de M. L. M. du Roure, jointe au vol.*)

45. Moulinet. La Vraye Histoire comique de Francion, composée par Nicolas de Moulinet, sieur du Parc, gentilhomme lorrain. *Leyde*, 1721, 2 vol. pet. in-8, tit. et fig. gravés, v. f. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). . . . . 36—»

46. Nouveaux caractères de la Famille roïale, des ministres d'État et des principales personnes de la cour de France, avec une supputation exacte des revenus de cette couronne. *A Villefranche*, 1703, pet. in-8, v. éc. fil. tr. dor. (*Padeloup*). . . . . 16—»

Première et bonne édition de ce livre très-intéressant.

47. Nouvelle méthode raisonnée du blason, ou de l'art héraldique du P. Menestrier, mise dans un meilleur ordre et augmentée de toutes les connoissances relatives à cette science; par M. L***. *Paris*, 1770, in-8, fig. v. m. . . . . . 21—»

48. Occhin. Sermons de B. Occhin, en françois, nouvellement mis en lumière à l'honneur de Dieu, profit et utilité de tous fidèles chrestiens desirans vivre selon la loy du Seigneur et ses saincts commandemens. S. L., 1561, pet. in-8, v. f. fil. (*Anc. rel.*)

Rare en françois et fort bien imprimé par *Vascosan*.

49. Optati Galli de Cavendo schismate. Liber Paræneticus. *Lugduni*, 1640. — Arrest de la cour de Parlement, par le-

quel il est ordonné, que le libelle intitulé *Optati Galli de Cavendo schismate*, etc., sera lacéré et buslé : et défenses à toutes personnes d'en avoir et retenir, sur les peines portées par ledit arrest. *Paris, Séb. Cramoisy*, 1640, pet. in-8, mar. bl. fil. tr. dor. (*Padeloup*.). . . . . 15—»

Fort joli exemplaire d'un livre rare. Jamais libelle n'excita plus d'indignation en France que cette déclamation véhémente inspirée par un ardent fanatisme contre l'autorité des princes, en faveur de l'indépendance absolue de l'Église. Toutes les voix s'élevèrent, tous les pouvoirs s'unirent spontanément pour la condamner et l'anéantir dès qu'elle parut. Cette circonstance explique l'*excessive rareté* des exemplaires.

50. Opuscules en prose et en vers, renfermant : 1° un éloge de J. J. Rousseau ; 2° un discours sur l'athéisme ; 3° une notice sur Grosley, suivie de son testament ; 4° des lettres inédites de Voltaire et Montesquieu ; 5° une épître en vers à M. Bernardin de Saint-Pierre ; 6° des poésies fugitives sur divers sujets. (Publié par Patris Dubreuil.) *Paris*, 1810, pet. in-8, pap. vél. cart. non rog. . . . . 9—»

Tiré à très-petit nombre.

51. Pasthée (De). La Piperie des ministres et fausseté de la religion prétendue, ensemble la vérité catholique recogneües par le Sr de Pasthée, gentilhomme dauphinois, advocat au Parlement de Grenoble. *Lyon, Loys Muguet*, 1618, in-8, v. m. (Une légère piqûre dans la marge). . . . . 15—»

C'est un long plaidoyer en faveur du catholicisme, où l'auteur qui avoit abjuré la religion reformée, développe très-scientifiquement les raisons de son changement de communion.

Sans vouloir en rien diminuer la valeur des connoissances théologiques du sieur de Pasthée, il est permis cependant de supposer que le clergé de Grenoble qui, pour le salut des brebis égarées, et la confusion des *Prédicans*, attendoit grand bien de la conversion du gentilhomme dauphinois, ne fut pas étranger à la rédaction de ce livre, et ne manqua pas de sonner les grosses cloches à sa naissance. Il résulte en effet de la dédicace, composée par un révérend capucin, et par lui adroitement offerte à ses seigneurs du parlement de Dauphiné, à l'effet de placer la susdite réfutation sous un patronage laïque.... que le sieur de Pasthée qui avoit bien entendu devenir catholique, mais nullement se brouiller avec ses anciens coreligionnaires, en mettant au jour les réflexions

qu'avoit pu lui suggérer son abjuration, eut à soutenir les plus rudes assauts contre le tenace esprit de propagande de son convertisseur, et fut en définitive, quoi que fît sa prudence ou sa modestie, obligé de subir l'impression de son ouvrage; attendu que le digne frère, moitié par force, moitié par persuasion, s'empara du manuscrit, se chargea de l'arranger, de le publier, et prit même sur lui de le baptiser d'un titre très-peu charitable à l'endroit de ses confrères dissidents.

Le titre est entouré de petites vignettes satiriques, et représentant entre autres une chasse à la pipée. P. DE M.

52. PETIT (*Pierre*). Traité historique sur les Amazones, où l'on trouve tout ce que les auteurs, tant anciens que modernes, ont écrit pour ou contre ces héroïnes, et où l'on apporte quantité de médailles et d'autres monumens anciens, pour prouver qu'elles ont existé; par P. Petit. *Leide*, 1718, 2 tom. en 1 vol. in-8, v. m., planches et médailles . . . . . 6—»

53. PHILADELPHIARUM seu lusuum fraternorum... libri duo... authore Hieronymo Rupes M. Castellano. *Parisiis*, 1537, pet. in-12, v. marb. . . . . 9—»

Joli petit recueil de poésies latines, adressées à la plupart des hauts personnages et notabilités en tous genres : orateurs, poëtes et médecins, qui ont brillé pendant la première moitié du seizième siècle. Non cité et *mieux* imprimé que les Galiot Dupré.

54. PINTO. Les voyages advantureux de Fernand Mendez Pinto, fidèlement traduicts du portugois en françois par le sieur Bernard Figuier, gentilhomme portugois. *Paris*, 1628, 1 tom. en 2 vol. in-4, v. br. (*Aux armes du duc de Mortemart.*) 18—»

Sur le titre on lit : *Je suis au duc de Mortemart.*

55. POILLE. Les œuvres de Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien, conseiller au parlement de Paris, divisées en 11 livres : Rome, en 7 livres; la Grèce, en 1 livre; les barbares, les grands roys, les grands seigneurs, les derniers hérésiarques, en 1 livre; l'Icare françois, en 2 livres. *Paris*, 1623, in-4, m. m. dent. tr. dor. . . . . 27—»

Ce volume, qui porte la signature de Jamet sur le titre, est chargé de notes curieuses et piquantes de sa main.

56. Pot-Pouri (Le), ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs (recueilli par Caylus). *Amst.*, 1748, in-12, fig. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . .9—»

Cet ouvrage contient des nouvelles et des contes.

57. Priviléges, franchises, libertez de la ville, cité, banlieue de Périgueux. *Périgueux,* 1662, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

Fort bel exemplaire de cet ouvrage intéressant pour la localité.

58. Pybrac. Les quatrains du seigneur de Pybrac, contenans préceptes et enseignemens utiles pour la vie de l'homme, de nouveau mis en leur ordre, et augmentez par ledict seigneur; avec les plaisirs de la vie rustique, extraicts d'un plus long poëme, composé par ledict Sr de Pybrac. — Les plaisirs du gentilhomme champestre; par N. R. (Nic. Rapin). *Paris,* 1581, en 1 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 25—»

Joli exemplaire, lavé, réglé, d'une édition rare. On y a joint 4 feuill. manuscr. contenant des vers *sur la vanité et inconstdce du monde*, en écriture du temps.

Voici la marque de *Lucas Brayer*, qui se trouve sur le dernier feuillet de ce volume.



59. Raymond-Breton. Dictionnaire caraïbe-françois, meslé de quantité de remarques historiques pour l'esclaircissement de la langue; composé par le R. P. Raymond-Breton, religieux de l'ordre des frères Prescheurs, et l'un des premiers missionnaires apostoliques en l'isle de la Gardeloupe et autres circonvoisines de l'Amérique. *A Auxerre, par Gilles Bouquet, imprimeur ordinaire du roy;* 1665, 2 vol. pet. in-8, mar. roug. larg. dent fil. tr. dor. (*Riche reliure angl. de Clarke*). 72—»

Le catéchisme qui doit compléter ce rare et curieux ouvrage, et qui manque quelquefois, se trouve, dans cet exemplaire, à la fin du second volume, ainsi que la chanson spirituelle.

60. Recueil de poëtes gascons. *Amst.*, 1700, 2 vol. in-12, v. br. fig. . . . . 15—»

Contenant : Las obras de Pierre Goudelin, augmentados de forço pessos, é le diccionnario sur la lengo moundino. — L'Embarras de la fiéiro de Beaucaire, en vers burlesques vulgario, per Michel de Nismes. Revist, couijat et aumentat embé plusieurs autres piéssos, tant serlouzes que burlesques, lou tout per lou memo auteur. — Les Folies du sieur Lesage de Montpellier.

61. Recueil des préliminaires de la paix, avec les principaux traitez qui ont esté faits devant ou pendant le congrès à Nimmègue. *Cologne* (*Elzev.*), 1678, pet. in-12, cuir de R., fil. tr. dor. (*Bozerian.*) . . . . 7—»

Dans le même volume : *Traité d'alliance fait entre sa majesté catholique et les états généraux des provinces unies ;* avec les *traittez faits entre lesdits estats, et sa majesté impériale et S. A. le duc de Lorraine.*

62. Recueil des prophéties et révélations, tant anciennes que modernes ; contenant un sommaire des révélations de saincte Brigide, sainct Cyrille, et plusieurs autres saincts et religieux personnages; nouvellement revues et corrigées, et de nouveau augmentées outre les précédentes impressions. *Troyes,* 1611, pet. in-8, v. rac. fil. . . . . 6—»

63. Ronsard. Les Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme vendomois, rédigées en six tomes. *Paris, Gab. Buon,* 1567, 6 vol. in-4.

Cette édition extrêmement rare, pour ne pas dire presque inconnue, est divisée comme il suit :

Le tome 1er contient les Amours, en deux livres; le premier commenté par A. de Muret, le second par R. Belleau. — Tome 2. Les Odes, en deux livres. Le portrait de Ronsard. — Tome 3. Les Poëtes, en trois livres. — Tome 4. Les Hymnes, en quatre livres. — Tome 5. Les Élégies, en quatre livres, plus les mascarades, combats, et cartels, faits à Paris et au carnaval de Fontainebleau. — Tome 6. Discours des misères de ce temps, élégies, remontrances, paraphrases, etc.

Enfin, un sixième et septième livre des poëmes de Ronsard, imprimé à Paris, par J. Dallier. 1569.

Voici la marque de Gabriel Buon, qui se trouve sur le titre des volumes :



64. ROULLIARD. Les Gymnopodes, ou de la nudité des pieds, disputée de part et d'autre; par Sébastian Roulliard. *Paris*, 1624, in-4, v. f. (*Anc. rel.*) . . . . 9—»

On a ajouté à cet exemplaire, en *grand papier*, un beau portrait de S. Roulliard.

65. SCARRON. Les nouvelles œuvres tragi-comiques de monsieur Scarron, tirées des plus fameux auteurs espagnols; où sont agréablement décrites diverses aventures amoureuses, dans

lesquelles se découvrent les ruses, pratiques et commerces d'amour des courtisans de ce temps. *Paris; par la Compagnie des Libraires,* s. d., in-12, front. gr. mar. bl. fil. tr. dor. (*Duru.*) . . . . 15—»

66. SYNONYMES, c'est-à-dire plvsievrs propos propres tant en escrivant qu'en parlant, tirez quasi tous à un mesme sens, pour monstrer la richesse de la langue françoise, recveilliz en françois et aleman, par Gerard de Vivre, professeur publié a maistre d'escole de ceste ville de Cologne, en langue françoise. *Gedruckt zu Cöln bei Henrich von Aich für Mariengarden, anno* 1569. in-8. v. m. . . . . 35—»

Ce recueil, peut-être le premier où l'on se soit occupé des synonymes françois, ne vaut, en tant qu'il s'agit de la très-délicate, épineuse et confuse matière de la synonymie, ni plus ni moins que les autres ouvrages qui ont systématisé la conformité apparente des mots et des idées; mais il est fort curieux en ce que, d'une part, il fait comprendre très-clairement les formes et le mécanisme du langage à la fin du seizième siècle, les rapports des mots entre eux, qu'il cite les gallicismes et les proverbes les plus usités, et que de l'autre part il permet, par la lecture de l'allemand placé en regard, de comparer la richesse ou la sobriété de deux langues différentes à la même époque.

De plus, cet exemplaire est d'une conservation rare, ce qui est un mérite réel dans ces sortes de *vade mecum* ou de guide de langage, que le temps, aidé de la main des élèves et de la négligence des touristes, ne nous livre d'ordinaire qu'en lambeaux. P. DE M.

67. SURIUS. Le pieux Pèlerin ou voyage de Jérusalem divisé en trois livres, contenans la description topographique de plusieurs royaumes, païs, villes, nations estrangères, notamment des quatorze religions orientales, leurs mœurs et humeurs tant en matière de religion, que de civile conversation, etc. Joinct un discours de l'Alcoran et un traicté de la cité de Jérusalem, et de tous les saincts lieux de la Palestine. Le tout remarqué et recueilli par le R. P. Bern. Surius, recollect, président du Sainct Sépulcre, et commissaire de la Terre Saincte es années 1644-47. *Brusselles,* 1666, in-4, tit. gr. port. v. éc. fil. . . . . 35—»

Ce curieux et intéressant voyage à la Terre sainte est orné de 8 figures,

une carte géographique, plus le portrait de Surius, placé en face du titre gravé.

68. Tertullien. Apologétique, ou Défense des Chrestiens contre les accusations des Gentils. Ouvrage de Tertullien mis en françois par Louis Giry. *Paris,* 1641, pet. in-12, tit. gr. v. f. fil. tr. dor. (*Héring et Muller.*). . . . . 8—»

69. Traité de l'estat honneste des Chrestiens en leur accoustrement; par *Jean de Laon*, 1580, in-8, mar. vert rus. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 24—»

Charmant exemplaire de ce livre, bien imprimé.

70. Traité des danses, auquel est amplement resolue la question, a savoir s'il est permis aux Chrestiens de danser; nouvellement mis en lumière (par L. Daneau), *imprimé par François Estienne,* 1579, pet. in-8, v. f. (*Anc. rel.*). . 18—»

Bel exemplaire d'un livre rare et curieux.

71. Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage; et l'explication des sceaux, des monnoies et des médailles des ducs de Lorraine (par Baleicourt). *Berlin,* 1740, 2 part. en 1 vol. in-8, fig. v. m. . . . . 14—»

Le véritable auteur de cet ouvrage est Ch.-Louis Hugo, évêque de Ptolémaïde et abbé d'Estival, qui le fit imprimer à Nancy sous le faux titre de Berlin, et sous le nom emprunté de Baleicourt, qui se trouve dans le privilége. — C'est un ouvrage d'Archéologie très-curieux.

72. Xaupi. Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone, connus sous le nom de citoyens nobles; pour servir de suite au Traité de la noblesse de la Roque; par l'abbé Xaupi. *Paris,* 1763, in-12, v. m. . . . . 4—»

---

73. Biblia latina. 1 vol. petit in-4, *sur vélin,* manuscrit du XIIIe siècle. . . . . 800—»

Cette Bible, écrite sur du vélin de la plus grande finesse, est enrichie de *cent sept* petites miniatures ou lettres ornées, d'une exécution très-remar-

quable. Le volume, composé de 561 feuillets, comprend, outre le texte bien complet de l'Ancien et du Nouveau Testament, une interprétation latine de tous les noms propres qui se trouvent dans les saintes Écritures. Cette partie, qui est intitulée INTERPRÉTATIONES, n'a pas moins de 46 feuillets. Il est écrit sur deux colonnes en caractères très-fins, très-également tracés. La multiplicité des abréviations, les titres courans des feuillets en caractères dits unciales, les ornemens des lettres, tout indique que cette Bible a été écrite au milieu du XIIIe siècle, au plus tard sous le règne de saint Louis.

Le calligraphe habile, qui l'a exécutée a eu soin, non-seulement de faire connoître son nom, mais encore il a tâché d'attirer sur lui les bénédictions du ciel, pour le récompenser d'avoir mené à bonne fin une si grande œuvre, ce qui prouve que l'achèvement d'un pareil livre étoit considéré à bon droit comme un ouvrage de longue haleine. La première des deux suscriptions dans lesquelles le calligraphe se fait connoître, est au verso du feuillet 514, à la fin de l'Apocalypse : « *Sit nomen Domini benedictum ex hoc nunc et usque in seculum. Benedictus Dominus Deus qui scribendo* ARNULPHUM DE CAMPHAING *usque huc perduxit. Amen.* »

La seconde suscription est au verso du dernier feuillet, à la fin des *Interpretationes :* « ARNULPHUS DE CAMPHAING *Sic liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus scripsit hanc Bibliam. Ad gaudia eterna perducit eum Trinitas Sancta. Amen.* »

Le texte des saintes Écritures ne diffère pas de celui de la Vulgate ordinaire, seulement en tête de chacune des parties principales de l'Ancien Testament on trouve presque toujours un ou même deux prologues, parmi lesquels il y en a quelques-uns de saint Jérôme. Cependant il faut observer que les prologues du Nouveau Testament ne sont pas ceux que ce père a composés sur cette partie de l'Écriture.

Le côté vraiment remarquable de cette Bible, ce sont les petites miniatures et les lettres ornées placées en tête de chacun des livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Les sujets traités dans ces miniatures ont rapport généralement à l'un des faits saillans du livre dont elles indiquent le commencement. Ce qui leur donne beaucoup de prix, c'est que plusieurs de ces peintures nous font connoître non-seulement les costumes, mais encore les usages de la vie privée au XIIIe siècle. Je vais signaler celles de ces miniatures qui m'ont paru dignes de remarque :

Au folio 4 v°, commence le texte de l'Ancien Testament. La marge est couverte par une tour gothique à sept étages dont chacun est rempli par une scène de la création. Le bas du feuillet, divisé en six compartimens, représente Adam et Ève chassés du paradis terrestre.

Folio 25 r°, en tête du livre de l'Exode, lettre tournure très-ornée, dont les dessins sont de bon goût. Dans le corps de la lettre H on voit

plusieurs figures qui doivent représenter les fils d'Israël : *Hæc sunt nomina filiorum Israel*, etc., Exode, v. 1. Au bas de la page, une petite miniature, dont le sujet est un chasseur frappant d'une pique l'animal forcé par les chiens.

Folio 52 r°. Au commencement du livre des Nombres, Dieu parle à Moïse, suivant ces paroles du verset 1er : *Locutus est domnus ad Moysen.*

Folio 58 r°. Au livre des Nombres, une charmante vignette sépare les deux colonnes et comprend la lettre H dans l'intérieur de laquelle on voit Moïse s'adressant à plusieurs personnes : *Hæc sunt verba quæ locutus est Moyses ad omnem Israel.*

Folio 103 v°. Au livre de Ruth, un I assez large, dont la base est terminée par des chimères, sépare les deux colonnes. Dans le plein de cette lettre, on voit quatre hommes placés les uns au-dessous des autres, ce qui s'explique par le premier verset du livre de Ruth : *In diebus unius judicis, quando judices præerant facta est fames in terra.*

Folio 196 r°. Au commencement du premier livre des Rois, une assez jolie vignette sépare les deux colonnes et se mêle à la lettre F ; dans le haut de cette lettre on voit un homme courbé devant un autre qui se prépare à le frapper d'un glaive ; un troisième personnage semble implorer la grâce du patient. Cette scène s'applique, je crois, aux versets 32, 33, du chapitre XV du premier livre des Rois : Alors Samuel dit : « Amenez-moi Agag, roi d'Amalec, » et on lui présenta Agag, qui étoit fort gras et tout tremblant ; et Agag dit : « Faut-il qu'une mort amère me sépare de tout ce que j'aime ! etc. »

Folio 159 v°. Au bas de la page, un chasseur armé d'une longue pique l'enfonce dans le corps d'un sanglier.

Folio 187 v°. En tête du premier livre d'Esdras, une miniature des plus curieuses couvre toute la longueur de la marge gauche de ce feuillet. On sait que les deux livres d'Esdras sont consacrés principalement au récit de la réédification, par les Israélites, de la ville et du temple de Jérusalem. Afin de rappeler le sujet principal de ces deux livres, la miniature, divisée en trois compartimens, représente la construction d'une citadelle gothique. Dans le compartiment supérieur, un roi assis sur son trône semble présider aux travaux ; dans celui du milieu, un ouvrier, avant de monter à l'échelle, prend avec sa truelle du plâtre qu'un manœuvre lui apporte sur son dos, dans une auge ; l'échelle est appuyée contre l'une des deux petites tours du bâtiment en construction ; elle repose sur un échafaud. Dans le troisième compartiment, on voit les échelles qui, placées en sens inverse, conduisent à l'échafaud, ainsi qu'une machine à roues destinée sans doute à enlever des pierres. Trois manœuvres gravissent les deux échelles, portant, l'un sur son épaule, les autres dans une auge, les matériaux nécessaires à la construction de l'édifice. Au bas de cette miniature, un homme deux fois plus grand que les autres

personnages, lève ses deux bras en l'air, et semble montrer quelle activité déploient les travailleurs; sur sa tête est posé un petit socle rond peint en rouge qui supporte l'ensemble de la miniature. L'artiste a voulu, je crois, représenter Esdras, qui prit beaucoup de part à la réédification de la cité sainte, ainsi qu'il le dit lui-même dans les deux livres qui portent son nom.

Folio 268 r°. Au commencement du livre de Judith, une petite miniature comprise dans la lettre A du mot *Arphaxath*, nous montre Judith se préparant à couper la tête d'Holopherne. Le roi païen est couché dans un lit; Judith est debout et accompagnée de sa suivante.

Folio 214 r°. En tête du livre d'Esther, dans la marge de gauche, et malheureusement un peu cachée par la reliure, on trouve une petite miniature divisée en deux compartimens : dans celui du haut, Esther, aux pieds d'Assuérus, demande la grâce du peuple juif. Le roi, assis sur son trône, se penche vers elle. Dans celui du bas, on voit le perfide Aman pendu en chemise et les yeux bandés.

Folio 230 v°. *Psaumes de David.* La lettre B du mot *Beatus* est ornée d'arabesques de très-bon goût. Le plein de cette lettre est divisé en deux compartimens : dans le premier on voit David couronné, jouant de la harpe ; dans le second, David frappe Goliath avec la pierre lancée par sa fronde.

Folio 245 r°. Au psaume LX, commençant par ces mots : *Exultate Deo adjutori nostro*, etc., on trouve, dans le plein de la lettre E, un autre roi David assis et composant ses psaumes; il a devant lui trois clochettes qui figurent l'instrument de musique fort connu sous ce nom pendant le moyen âge. Ces clochettes étoient placées devant l'artiste qui les faisoit vibrer avec un marteau.

Au folio 250 v°, dans la rondeur du D, qui commence le premier verset du psaume *Dixit Dominus Domino meo, se de ad dextris meis*, on voit le fils de Dieu sur la croix à côté de son père, qui tient le livre de la loi. Je signale cette petite miniature comme étant curieuse et bonne à étudier pour les personnes qui s'occupent de notre ancienne liturgie.

Folio 374 v°. Livre de Jonas le prophète. Lettre tournure très-ornée. Dans le plein de la lettre E (*et factum est verbum*, etc.), on voit Jonas entrant dans le ventre de la baleine; on n'aperçoit plus que la fin de son corps et ses jambes. Deux hommes dans une petite barque, témoins de cet événement, paroissent épouvantés.

Les lettres ornées et les petites miniatures qui décorent les différentes parties du Nouveau Testament, sans être les plus remarquables, sont cependant d'un goût très-délicat. Je me contenterai de signaler la miniature du folio 474 v°, en tête de l'épître de saint Paul aux Éphésiens; celle du folio 487 v°, qui précède les Actes des Apôtres, et enfin celle du folio 501 v°, au commencement de l'épître de saint Jacques.

En résumé, cette Bible est un manuscrit remarquable qui mérite de figurer dans le cabinet des amateurs les plus distingués. L. R. DE L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

74. DANCOISNE. Recherches historiques sur Hénin-Liétard, par M. Dancoisne, membre de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères. *Douai,* 1847, gr. in-8, orné d'un grand nombre de figures. . . . . 9—»

Ouvrage couronné par la société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, dans sa séance du 14 juillet 1846.

75. DUTHILLOEUL. Catalogue descriptif et raisonné des Manuscrits de la bibliothèque de Douai, suivi d'une Notice sur les Manuscrits de cette bibliothèque, relatifs à la législation et à la jurisprudence; par le conseiller Taillar. *Paris,* 1 vol. in-8 de xxxix à 547 et 235 pag. broché. . . . . . . 9—»

Les manuscrits de cette bibliothèque proviennent, pour la plupart, des deux célèbres abbayes de Marchiennes et d'Anclin, ou du couvent des bénédictins de Douai. Quelques-uns des plus précieux avoient déjà été décrits par D. Martenne et D. Durand, dans leur *Voyage littéraire de deux bénédictins*, et plus récemment par M. Le Glay, dans son *Essai sur les bibliothèques du département du Nord.* M. Haënel en avoit donné une liste assez fautive, et insuffisante d'ailleurs, dans ses *Catalogi librorum manuscriptorum*; mais un inventaire complet de ces manuscrits restoit à faire, et on doit féliciter l'autorité municipale de la ville de Douai, d'avoir ordonné la publication de cet ouvrage si utile. M. Duthillœul, rédacteur de ce catalogue, l'a dressé par ordre de matières, il y a rassemblé les indications les plus essentielles. Un essai historique sur la bibliothèque de Douai précède ce travail, qui est suivi d'une table générale des matières. La notice de M. Taillar donne sur les manuscrits relatifs à la législation et à la jurisprudence, des détails que ne comportait pas le plan du catalogue de M. Duthillœul.

On saura gré au conseil municipal de Douai d'avoir publié *à ses frais* le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de cette ville.

76. —— Manuscrit inédit de Fénelon, d'après un autographe de ce prélat, accompagné d'une Notice explicative, publié par Duthillœul. *Douai,* 1849, br. gr. in-8, avec facsimile. . . . . 1—50

77. GIRAUD. Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois Doms, joué à Romans.... aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509. D'après un manuscrit du temps, publié et annoté par M. Giraud. *Lyon, Louis Perrin,* 1848, gr. in-8, de 130 pag. avec 2 pl. . . . . 4—»

Ce *Mystère des Trois Doms,* ou célébration des actes et du martyre de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville de Romans (Dauphiné), fut composé en mémoire et en reconnoissance de la cessation d'une peste terrible qui, de 1505 à 1507, avoit décimé les Romanais; c'est tout ce que l'on sait de cet ouvrage, dont le manuscrit est déclaré introuvable par le catalogue de Soleinne.

Mais à défaut du poëme, même du Mystère, lequel, sans doute, n'offroit rien de plus saillant que la plupart de ceux que nous connoissons déjà, M. Giraud a donné à son sujet des renseignemens pleins d'intérêt et en général ignorés sur l'agencement matériel des pièces de ce genre, puisque le manuscrit qu'il a publié est un mémoire ou compte par écrit, où sont rapportés, jour par jour, les arrangemens pris, les marchés passés, les sommes payées ou reçues, pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame. Outre les documens utiles à l'histoire de l'art que fournit cette publication, on y trouve un grand nombre de détails de la vie intime au XVI[e] siècle, tels, entre autres, que les salaires des auteurs, du peintre décorateur, des machinistes; le taux de la main-d'œuvre des serruriers, des charpentiers; le prix et le produit des places et ce que coûtoient les collations servies aux acteurs lors des répétitions; le tout accompagné de notes explicatives.

Nous empruntons au *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* la note suivante sur cet ouvrage :

« Ce drame religieux, représenté à Romans en 1509, avoit pour sujet le martyre de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville. C'étoit un ouvrage de trois mille vers, divisé en trois journées. Le manuscrit existoit encore en 1787, et le *Journal de Paris* de cette année (n° 264) en donna l'analyse; mais la trace en est perdue aujourd'hui. Ce n'est donc pas ce texte curieux que publie M. Giraud, mais un mémoire ou compte écrit dans le temps même, et où sont rapportés jour par jour les arrangemens pris, les marchés passés, les sommes payées et reçues pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame. Ce mémoire a le mérite de nous faire connoître le nom des deux auteurs du *Mystère des Trois Doms :* le chanoine Pra, de Grenoble, et maître Chevalet, *fatiste*, ou poëte de Vienne. Le nom du chanoine est nouveau dans l'histoire des lettres, mais celui de Chevalet étoit déjà connu; c'est l'auteur du fameux *Mystère de saint Christophe,* représenté à Grenoble en 1527, et imprimé dans la même ville en 1530. Le

mémoire révèle aussi le nom du peintre décorateur, du machiniste; on y voit les salaires qui leur étoient alloués, quels ont été le prix et le produit des places pendant les trois journées, ce qui a permis à l'éditeur d'en déduire exactement le nombre des spectateurs; en un mot, la dépense et la recette y sont si minutieusement calculées, qu'on peut supputer exactement tous les frais d'une semblable entreprise. M. Giraud ne s'est pas contenté de publier ce document avec un soin et un luxe typographique remarquable; il l'a accompagné de notes instructives et de tous les éclaircissemens propres à faire ressortir tout ce qu'on y peut trouver d'intéressant pour l'histoire des arts et des lettres au commencement du XVIe siècle. »

78. HÉNAUX. Sur la naissance de Charlemagne à Liége, recherches historiques; par Ferd. Hénaux. *Liége,* 1848, gr. in-8, pap. vél. . . . . 4—50

Papier de Hollande, tiré à 25 exemplaires. . . . . 6—»

79. HISTOIRE de Saint-Martin-du-Tilleul, par un habitant de cette commune, membre de l'Académie des Inscriptions et de la Société des Bibliophiles français (A. Le Prevost); gr. in-8 de 124 pag., avec un plan et de nombreuses figures sur bois dans le texte.

En écrivant l'histoire d'une simple commune, celle de Saint-Martin-du-Tilleul, M. Le Prevost vient de donner un exemple à suivre. « Dans notre opinion, dit-il, l'humble commune rurale a les mêmes droits que les plus vastes cités à être mise en possession de tous les souvenirs qui pourront être rattachés à sa circonscription, de toutes les probabilités, de tous les rapprochemens qu'une saine critique sera en mesure de présenter sur son origine, la signification et la date approximative de son nom; traitée avec ces soins et dans cet esprit, l'histoire locale ne sauroit manquer de présenter un vif intérêt aux populations dont elle constitueroit les annales domestiques; nous pensons même qu'elle pourroit souvent fournir des ressources, aussi utiles qu'inattendues, à des recherches ou à des compositions d'un ordre plus élevé. » La justesse de ces réflexions deviendra plus sensible encore pour ceux qui auront lu l'excellent travail auquel elles servent de préface. M. Le Prévost montre à merveille, dans cet opuscule, tout le parti qu'une habile érudition peut tirer d'un sujet en apparence aussi restreint. La commune de Saint-Martin-du-Tilleul, formée en 1823, de la réunion de celles de Saint-Martin-le-Vieux et du Tilleul-Folenfant, est située dans l'arrondissement de Bernay, département de l'Eure.

80. ORIGINE et progrès de l'art, études et recherches; par P. A. Jeanron. *Paris, Techener,* 1849, in-8. Prix. . . . . . 4—»

En présence de la période de plus de mille ans qu'avoient remplie la chute

de l'empire romain, les invasions des barbares, les guerres destructives suscitées par les hérésies et autres événemens en apparence les plus antipathiques à la conservation des arts, on avoit été assez naturellement amené à conclure que pendant ces dix siècles, de Constantin au premier des Médicis, l'architecture, la sculpture et la peinture avoient disparu de l'Europe avec leurs résultats et leurs moyens, qu'il y avoit eu en conséquence solution de continuité dans l'art, et que, pour prendre un exemple, les essais des deux Pisans, de Giunta et de Cimabuë ne procédoient en aucune façon des dernières œuvres de l'antique, et constituoient des inventions originales.

M. Jeanron adopte une opinion diamétralement opposée et tend à prouver que l'art depuis sa naissance, qu'il soit passé des Égyptiens, des Syriens ou des Étrusques aux Grecs, de ceux-ci aux Bysantins, et de ces derniers aux artistes gothiques et de la renaissance, n'a jamais, quoi qu'il ait paru, cessé un instant d'exister, qu'il ne s'est jamais retiré des peuples de l'Europe en particulier, et que plus foible ou plus fort, travaillant au grand jour ou à l'ombre, il a toujours eu sa raison d'être et a été réellement, nonobstant les mauvais temps qu'il a traversés et les ténèbres qui l'ont caché à nos yeux.

Cette proposition, défendue par le savant commentateur de G. Vasari, ne pouvoit manquer d'être intéressante, et en effet elle lui a donné l'occasion de puiser à la source féconde de son érudition, de présenter beaucoup de faits sous un point de vue inconnu, et d'offrir à l'attention du lecteur les documens les plus curieux.

Ainsi l'on reste étonné de comprendre que les persécutions des premiers chrétiens, la fureur des iconoclastes ont ouvert à l'art des voies nouvelles, et d'apprécier comment la peinture et la sculpture, forcées de se restreindre dans leurs proportions pour échapper à leurs persécuteurs, se sont perpétuées en s'adonnant à des petits ouvrages que, eux-mêmes, et cela au milieu des pires époques, ont sollicité les travaux des miniaturistes, des nielleurs sur or et sur argent, des orfévres, des ciseleurs et des émailleurs, dont les chefs-d'œuvre sont encore admirés. On apprend, pièces et preuves en main, que les barbares, soi-disant si terribles destructeurs, ont respecté les beautés artistiques qu'ils possédoient; qu'Attila et Ricimer faisoient l'un faire son portrait, l'autre décorer de mosaïque une église, et que Théodoric préposoit à l'entretien et à l'inspection des édifices l'architecte romain Aloïsius.

Le chapitre relatif à l'architecture vous donne, au sujet des monumens à peu près incompris de l'Asie et de l'Égypte, l'intelligence de leurs formes asservies à l'immuable rigidité d'une théocratie inflexible, et passe en revue, dans une analyse piquante et détaillée, l'art grec, expression de l'émancipation de l'idée humaine, empruntant au génie devenu libre l'œuvre qu'elle conçoit; l'art romain qui, en maître du monde, résume à son profit toutes les physionomies de l'art et les fond dans son unité égoïste; l'art byzantin, refuge

de l'art grec et gardien de la tradition antique, et enfin l'art gothique, appelant à son aide toutes les ressources de la science acquise et de la foi, pour transmettre à la foule les mystiques aspirations du christianisme.

La mosaïque, la peinture sur verre et la miniature, sont également étudiées, et l'auteur fournit sur ces différentes branches des arts, leur découverte, leur progrès, leur utilité et les œuvres les plus estimées dans ces genres, des révélations importantes, de telle sorte qu'en résumé, l'artiste, l'amateur et le bibliophile, pour ce qui concerne les manuscrits, trouveront, chacun en ce qu'il veut apprendre et savoir, des notions indispensables.

Cet opuscule, préliminaire sans doute d'un ouvrage plus étendu, mérite donc toute sympathie, et l'on doit remercier l'habile directeur des Musées nationaux d'avoir, à une époque si malheureuse aussi pour les arts, su prouver qu'ils existoient encore, d'avoir confiance dans l'avenir et surtout d'affirmer, avec sa chaude conviction d'artiste, que la France est riche de ses propres biens, que nous connoissons mal l'histoire du génie de nos pères, et pour citer ses paroles mêmes : « que c'est dans ce vieux fonds national que nous de- « vons chercher, pour les féconder par l'augmentation de nos ressources, « l'amélioration de nos procédés, les germes de poésie et les élémens de « beauté qui sont particuliers à notre tempérament, à notre esprit et à notre « goût. »

Mars 1849.

P. DE MALDEN.

81. QUÉRARD. Notice bibliographique des ouvrages de M. de Lamennais, de leurs réfutations, de leurs apologies et de biographies de cet écrivain, par Quérard ; in-8. . . . 2—50

Cette brochure de 149 pages, extrait des *Supercheries*, longuement et consciencieusement élaborée en très-petit texte, fourmille de faits curieux, intéressants, de citations, de comparaisons, et de réfutations, disputes, etc., qui feront de ce livre l'un des plus piquans de notre époque. Le début que voici fera juger du reste :

« Lamennais (l'abbé F. de), *nom seig.* (l'abbé Félicité Robert), dit *de Lamennais* (1), d'une propriété appartenant au chef de la famille, négociant estimable de Saint-Malo, auquel des revers firent néanmoins faire banqueroute au commencement de ce siècle. Après ces revers, le chef de la famille quitta Saint-Malo, fut s'établir à Rennes dans le même département, et il se fit alors connoître sous le nom de Lamennais, que portèrent aussi ses deux fils et une

(1) Né à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 19 juin 1782 ; ordonné prêtre en 1817.

fille. A notre époque, de tels changemens de noms ont été si fréquents, qu'en vérité on auroit mauvaise grâce à insister particulièrement sur celui qu'a pris la famille Robert, quand M. Prat a pris le nom *de la Martine* et M. Samson celui de *Pongerville*, Tenaille celui de *Vaulabelle*, etc., etc.; tandis que le vaillant général Juchault de La Moricière n'a voulu prendre qu'une partie du sien, ce qui le rend plus commun, mais que la propre gloire de celui qui le porte a rendu si illustre; nous ne sommes surpris que d'une chose, c'est que les deux frères Robert, tous deux prêtres, n'aient pas suivi en cela l'exemple de deux ecclésiastiques célèbres du XVIIIe siècle, qui, pour se distinguer, prirent l'un le nom de Condillac, l'autre celui de Mably, pour ne point s'appeler MM. Bonnot, et que l'un d'eux ne se fût pas nommé de La Mennais et l'autre de La Chenaie. Nous n'avons qu'une objection à faire : c'est que tant que M. Félicité Robert a rêvé la prélature, le nom de Lamennais étoit plus convenable que le véritable; mais depuis que le prélat s'est évanoui pour faire place à un chef de démagogues, M. Félicité Robert eût dû renoncer à un nom aristocratique et arriver à la Chambre des représentants, comme tel autre qui a pris par vanité la profession de portefaix avec son véritable nom de famille.

« Mais, ainsi que nous l'avons dit, il ne faut pas apporter plus d'importance qu'on ne le doit à ces ridicules anoblissemens, foiblesses qu'on regrette de trouver chez un esprit supérieur, mais enfin foiblesses ou ridicules si fréquens depuis la suppression des titres nobiliaires. Disons-le de suite, nous n'avons inséré le nom de M. de Lamennais dans nos *Supercheries littéraires dévoilées*, bien moins pour un reproche sur un fait futile, que pour donner une liste de ses ouvrages plus complète que celle que nous avons imprimée, en 1830, dans le tome IV de *la France littéraire;* sans ce fait, l'occasion nous échappoit.

« Si en philosophie M. de Lamennais n'a pas, à proprement parler, fondé une école, il est du moins, avec le comte de Maistre, le vicomte de Bonald et quelques autres ultramontains, à la tête de ce qu'on appelle l'école catholique, école qui a pris pour devise : Dieu et la Liberté! »

82. TAILLIAR. Recueil d'Actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane Wallonne du nord de la France, publié avec une introduction et des notes, par Tailliar, conseiller à la cour d'appel de Douai. *Douai,* 1849; gr. in-8. de CCCXXVIII et 528 pages. . . . . 10—»

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE: A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD: B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N°s 3 ET 4.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

. notre époque, de tels changemens de noms ont été si fréqu
on auroit mauvaise grâce à insister particulièrement sur
nille Robert, quand M. Prat a pris le nom de *la Martine*
i de *Pongerville*, Tenaille celui de *Vaulabelle*, etc., etc.;
vaillant général Juchault de La Moricière n'a voulu prendre qu'
sien, ce qui le rend plus commun, mais que la propre gloire
porte a rendu si illustre; nous ne sommes surpris que d'une
ue les deux frères Robert, tous deux prêtres, n'aient pas
exemple de deux ecclésiastiques célèbres du XVIII[e] siècle,
listinguer, prirent l'un le nom de Condillac, l'autre celui de
point s'appeler MM. Bonnot, et que l'un d'eux ne se fût pas
Mennais et l'autre de La Chenaie. Nous n'avons qu'une objection
que tant que M. Félicité Robert a rêvé la prélature, le nom de
plus convenable que le véritable; mais depuis que le prélat s'est
faire place à un chef de démagogues, M. Félicité Robert eût dû
nom aristocratique et arriver à la Chambre des représen
autre qui a pris par vanité la profession de portefaix
de famille.

« Mais, ainsi que nous l'avons dit, il ne faut pas appu
qu'on ne le doit à ces ridicules anoblissemens, foibl
trouver chez un esprit supérieur, mais enfin foibl
quens depuis la suppression des titres nobiliaires.
n'avons inséré le nom de M. de Lamennais dans
dévoilées, bien moins pour un reproche sur
une liste de ses ouvrages plus complète que
en 1830, dans le tome IV de *la France lit*
nous échappoit.

« Si en philosophie M. de Lamennais n'
une école, il est du moins, avec le comte
quelques autres ultramontains, à la tête
école qui a pris pour devise : Dieu et l

82. TAI[illegible]. Recueil d'Acte
rom[illegible] Wallonne du n
int[illegible]tion et des no
d'[illegible] de Douai.
[illegible]ges. . . .

…TTERAIRES.

…AUTÉ,

…*fort belles façons de parler*
…*ce usent, l'Hebrieu* מוב Tob,
…*s signifier que ce qui est natu-*
…*turellement bon.*

…n des beautez d'une dame Tholo-
…par Gabriel de Minut, chevalier,
…Rouergue. A Lyon, 1587, in-8°.

…que nous exempts de cette admi-
…grande beauté excite toujours,
…beauté se rencontre chez une
…Brunehaut, d'Éléonore de Guyenne,
…, ne tiennent pas seulement aux évé-
…qui ont signalé leur vie; les charmes
…étoient douces ont aussi contribué
…Sans remonter aussi haut dans nos
…au XVIe siècle, plusieurs exemples de
…que la beauté des femmes pouvoit causer.
…époque, qui ont consacré leurs veilles
…à la satire du sexe féminin, ont recueilli à
…aussi nombreux que piquans.

…les plus remarquables qui aient été cités
…dame noble de Toulouse, qui fut surnommée
…ance la *Belle Paule*, et mérita d'être comptée
…merveilles de son pays. Vivante encore, elle
…neurs d'un panégyrique aussi singulier par la
par les détails qu'il contient.



Sommaire des numéros 3 et 4 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES LITTERAIRES.

DE LA BEAUTÉ,

Discours divers pris sur deux fort belles façons de parler desquelles l'Hebrieu et le Grec usent, l'Hebrieu מוב Tob, *et le grec* καλον καγαθον, *voulans signifier que ce qui est naturellement beau, est aussi naturellement bon.*

Avec la Paule-Graphie, ou description des beautez d'une dame Tholosaine nommée la BELLE PAULE; par Gabriel de Minut, chevalier, baron de Castera, Seneschal de Rouergue. A Lyon, 1587, in-8°.

Nos aïeux n'ont pas été plus que nous exempts de cette admiration involontaire qu'une grande beauté excite toujours, principalement quand cette beauté se rencontre chez une femme. Les renommées de Brunehaut, d'Éléonore de Guyenne, d'Héloïse, d'Agnès Sorel, ne tiennent pas seulement aux événemens remarquables qui ont signalé leur vie; les charmes physiques dont ces femmes étoient douées ont aussi contribué à perpétuer leur mémoire. Sans remonter aussi haut dans nos annales, on trouve, du XVe au XVIe siècle, plusieurs exemples de la sensation profonde que la beauté des femmes pouvoit causer. Les auteurs de cette époque, qui ont consacré leurs veilles soit à l'éloge, soit à la satire du sexe féminin, ont recueilli à ce sujet des faits aussi nombreux que piquans.

L'un des exemples les plus remarquables qui aient été cités est celui d'une dame noble de Toulouse, qui fut surnommée par un roi de France la *Belle Paule*, et mérita d'être comptée au nombre des merveilles de son pays. Vivante encore, elle obtint les honneurs d'un panégyrique aussi singulier par la forme que par les détails qu'il contient.

Esquissons d'abord la biographie de cette beauté sans égale.

D'après une généalogie très-ample dressée par son panégyriste, Paule de Viguier étoit fille d'Antoine de Viguier, originaire d'une famille noble de Gascogne. Un membre de cette famille se distingua dans les guerres qui eurent lieu à la fin du XIVe siècle entre la France et l'Angleterre. Gaillart de Viguier, bisaïeul de la belle Paule, servoit en 1366, dans l'armée du prince de Galles, sous la bannière de Thomas Felleton. L'année suivante il assistoit à la bataille de Navarette, comme écuyer du fameux Jean Chandos. Enfin, il faisoit partie de l'armée angloise qui, l'année 1333, combattit en Flandre les partisans du pape Clément VI (1). Le petit-fils de Gaillart du Viguier vint à Toulouse sur la fin du XVe siècle, pour y recueillir un héritage que l'un de ses beaux-frères, homme d'église fort opulent, lui laissa. Antoine de Viguier s'établit dans cette ville avec sa femme et une seule fille qu'il en avoit eue, et que son habileté dans le maniement du cheval et son courage avoient fait surnommer *la belle Cavalière*. Au bout de quelque temps, la femme d'Antoine du Viguier mourut; sa fille, la belle Cavalière, ne tarda pas à la suivre. Antoine prit une autre femme dans la noble maison d'Algaret. Devenu veuf pour la seconde fois, de Viguier, bien qu'il eût atteint sa soixante-cinquième année, se remaria avec Jacquette de Lancefoc, âgée de quarante-cinq ans, mais belle encore, et chaste sur toutes les femmes de son temps. Elle étoit issue d'une ancienne famille angloise établie nouvellement à Figeac, et avoit pour mère Péronne du Luc, sœur de Marie Guyon du Luc, aussi célèbre par son grand courage que par sa beauté. De son troisième mariage; Antoine du Viguier n'eut pas moins de sept enfans, trois fils et quatre filles. Tous furent doués d'une force merveilleuse et d'une beauté des plus grandes, les filles principalement, dont la dernière devoit surpasser toutes les autres et inspirer à quelque bel esprit du temps ces deux vers :

(1) Froissart, livre Ier, ch. 232. — Livre II, ch. 1er.

Car trois grâces estoient, n'estant encore née
La Paule qui devoit vaincre leur renommée.

La belle Paule, dernière enfant d'Antoine de Viguier, vint au monde vers l'année 1518. Sa beauté, qui fut très-grande dès son jeune âge, parut avec beaucoup d'éclat, en 1532, lors du passage de François I[er] à Toulouse. Paule de Viguier fut choisie pour offrir au roi les clefs de la ville; elle avoit alors quatorze ans; elle étoit vêtue d'une robe blanche, n'ayant pour tout ornement que des fleurs naturelles. Une guirlande de roses couronnoit sa tête d'où tomboient par ondes ses cheveux blonds et bouclés; une écharpe bleue ceignoit sa taille élancée; elle ressembloit ainsi à ces statues antiques que l'on ne peut se lasser d'admirer. La modestie empreinte dans tous ses traits, dit un auteur contemporain, attachoit d'autant plus les regards, que l'on y découvroit l'image de toutes les vertus qui la guidoient. Elle adressa au roi une courte harangue en vers françois à laquelle François I[er] répondit fort galamment : il lui donna le nom de *Belle Paule*, qui, à partir de ce jour, devoit lui rester.

Comme on le pense bien, Paule de Viguier ne manqua pas de poursuivans. Parmi eux, elle avoit distingué le baron de Fontenille; mais ses parens lui donnèrent pour époux le sire de Baynaguet, conseiller d'épée au parlement de Toulouse, que d'anciens mémoires qualifient de *prompt et hardi capitaine*. Peu d'années après ce mariage, la belle Paule, devenue veuve, fut libre de satisfaire sa première inclination, en donnant sa main à Philippe de La Roche, baron de Fontenille, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes.

La beauté de Paule de Viguier fut de très-longue durée : elle avoit encore beaucoup d'éclat en 1564, bien que celle qui en étoit douée eût atteint déjà sa quarante-sixième année. A cette époque, le roi Charles IX et sa mère s'arrêtèrent dans la ville de Toulouse. Un capitoul, qui dînoit chez le connétable de Montmorency, disoit que la ville renfermoit quatre choses

dignes de remarques : les reliques de six apôtres, les quatre couvens des religieux mendians, l'université et les moulins de Bezacles; le connétable reprit aussitôt : Vous en oubliez une qui n'est pas moins remarquable, c'est la belle Paule; et le vieux guerrier ajouta en riant : « Mettez ly hardiment pour la cinquiesme, vous pouvant vanter, sans crainte aucune de vous mescompter, qu'ayant en votre ville de Tholose la Paule, vous y ayez la plus belle femme qui soit d'un *pôle* jusques à l'autre *pôle*. » (Page 220.) Catherine de Médicis voulut connoître cette beauté célèbre; quand elle l'eut vue, on assure qu'elle en resta tout ébahie.

La belle Paule, ainsi comblée des dons de la nature, ne se crut pas exempte de posséder ceux de l'esprit, qui ne se développent que par le travail. Elle cultiva les belles-lettres qui, de son temps, étoient en grand honneur, et que la ville de Toulouse, théâtre des jeux floraux, avoit toujours admirées. Quelques vers échappés à sa plume sont parvenus jusqu'à nous; on y remarque une composition facile, jointe à beaucoup d'élégance. Voici un dixain inspiré à la belle Paule par une de ces douleurs dont le cœur d'une femme devenue mère est déchiré, et dont le souvenir ne s'efface qu'avec la vie. Ce dixain a pour titre : *De la mort d'un mien fils*.

Le tendre corps de mon fils moult chéri
Gît maintenant dessous la froide lame;
Aux lieux très-clairs doit triompher son âme,
Car en vertus toujours il fut nourri.
Las! j'ai perdu ce beau rosier fleuri,
De mes vieux ans l'orgueil et l'espérance.
La seule mort peut donner allégeance
Au mal cruel qui mon cœur a meurtri.
Ors adieu donc, mon enfant moult chéri,
De toi mon cœur gardera souvenance.

Paule de Viguier ne mourut qu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Elle avoit acquis l'estime et l'admiration de ses compatriotes par ses vertus, par les bienfaits qu'elle ne cessoit de

répandre autour d'elle. Sa maison étoit comme un temple élevé aux beaux-arts, où se rendoit chaque jour une compagnie élégante et choisie; tous les personnages illustres qui passoient à Toulouse étoient jaloux de la visiter. Jusque dans un âge fort avancé, chaque fois que la belle Paule sortoit de sa maison, une foule immense se pressoit sur ses pas pour la voir. Il arriva que plusieurs personnes furent blessées; pour remédier à cet inconvénient, les magistrats enjoignirent à cette beauté sans égale de se montrer à son balcon au moins deux fois par semaine: on ne dit pas que la belle Paule ait refusé d'obéir à cet ordre singulier. Les magistrats donnoient pour excuse que le peuple de Toulouse se seroit soulevé s'il fût resté plus de temps sans la voir. Paule de Viguier mourut en 1610; elle fut inhumée dans la chapelle des Onze mille Vierges, à Toulouse, au côté droit de l'église des Augustins. Plusieurs pièces de vers composées dans cette circonstance attestent quels regrets universels causa dans la ville la mort de cette femme remarquable. Déjà, de son vivant, un auteur toulousain, Jean de Valiech, célèbre dans l'art des anagrammes, avoit trouvé, dans le nom de Paule de Viguier, ces mots qui s'appliquoient à sa conduite exempte de tout reproche : *La pure vertu guide.* Mais ces éloges sont de beaucoup dépassés par le livre que l'un des contemporains de la belle Paule écrivit en son honneur.

Ce livre a pour auteur Gabriel de Minut, chevalier baron de Castera, sénéchal de Rouergue, qui joignoit à une érudition variée quelque talent pour la poésie (1).

Gabriel de Minut avoit, sur l'ancienneté de sa noblesse, les

(1) Lacroix du Maine, t. I, p. 252 de la *Bibliothèque françoise*, dit, en parlant de lui : « GABRIEL DE MINUT, dit MINUTIUS, sieur du Castera, gentilhomme toulousain, senechal de Rouergue, docteur es droits, maître des requetes de la Reine mere du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, etc., fils de messire Jacques de Minut, autrefois premier président de Tolose, etc. Ce seigneur est fort bien versé en tous arts et disciplines; il a escrit un livre de musique non encore imprimé; il a escrit plusieurs vers françois; le sieur Du Bartas lui a dédié son *Uranie*. Il florissoit à Paris l'an 1583. »

prétentions les plus hautes; car il ne vouloit pas moins que remonter jusqu'à une famille patricienne de Rome « en laquelle se sont trouvez, dit-il, plusieurs consuls, sénateurs et chevaliers. » Un généalogiste, François Baudoin, en avoit compté jusqu'à dix-huit. Le premier avoit été surnommé *Minut le Bon*, le second *Minut le Sage*, le troisième *Minut l'Heureux*, le quatrième *Minut le Vaillant*, le cinquième *Minut le Vertueux*, le sixième *Minut le Riche*. Cicéron a parlé de ce dernier dans son second discours contre Verrès (*De la Beauté*, chap. XV). Sans rechercher quelle est la valeur des prétentions du sénéchal de Rouergue, nous examinerons avec quelques détails l'ouvrage qui porte son nom.

Jamais livre plus singulier n'est sorti de la plume d'un panégyriste; il est divisé en deux parties d'inégale étendue. Dans la première, l'auteur fait preuve de lectures assez nombreuses au sujet de la beauté des femmes, des accidens divers qui peuvent en résulter. Malheureusement ses recherches sont perdues au milieu de digressions nombreuses à peu près étrangères à son sujet. Il y a cependant quelques observations curieuses sur les usages de son époque et certaines anecdotes assez piquantes. Dans l'introduction, l'auteur nous fait connoître le temps qu'il a passé à la composition de son livre et la récompense qu'il espère en tirer : « Toute la récompense que « j'en demande pour me rembourser de l'huille que j'y ay « despendue par le cours de quarante et deux nuits, c'est « qu'il face fruict sur ce pauvre peuple françois. » (P. 22.)

Au chapitre IX (p. 73), qui est intitulé : *Comme les enfans ne retirent les complexions de leurs pères et leur font bien souvent deshonneur*, etc., Gabriel de Minut cite une conversation singulière de la reine Marguerite de Valois, sœur de François Ier. La voici :

« Et là-dessus sans s'esgarer autrement du chemin, l'on se « pourroit accomoder d'un certain apophthegme que j'ay autre- « fois apris entre plusieurs autres, qui rencontroyent aussi « heureusement comme ils estoyent dits de bonne grace, de

« très digne, heroïque dame et très illustre princesse Margue-
« rite de Valois de très louable et notable mémoire, sœur au
« grand Roy François premier de ce nom, ma très honnorée
« maistresse, ornemènt et splendeur de notre siècle : laquelle
« voyant un jour (estant lors Sa Majesté au Mont de Marsan)
« mener à un grief supplice de mort un jeune homme attaint
« et convaincu du barbare et inhumain crime de parricide,
« dit qu'on luy faisoit un fort grand tort de le faire mourir,
« veu qu'il estoit innocent du fait qu'on luy mettoit sus, et
« pour raison du quel il estoit condamné à mort, et tant plus
« qu'on luy remonstroit les actes sur lesquels les juges avoient
« assis leur jugement, la pluralité et suffisance des tesmoings
« non reprochez, voyre mesmes la propre confession du con-
« damné, tant plus ceste bonne et notable dame persistoit en
« opinion, disant que pour certain il n'avoit pas tué son
« père. Dont priée de quelques uns, ausquels elle prestoit
« plus volontiers l'oreille, de dire la raison sur la quelle elle se
« fondoit, respond qu'elle ne doutoit point que ce pauvre
« malheureux n'eust tué le mary de sa mère, mais non pas son
« père, c'est-à-dire celuy qui l'avoit engendré, voulant donner
« à entendre par là que nature ne comporteroit jamais qu'un
« enfant procée de bon et légitime mariage dans une couche
« sans macule, souillast ses mains du sang de son vray et
« propre père. »

Le XVIIIe chapitre est dirigé contre plusieurs femmes, *lesquelles pour paroistre plus belles, usent de fards aux parties de leurs corps* (p. 125). En outre des raisons morales alléguées par l'auteur pour décider les femmes à renoncer à cet usage pernicieux, il y en a une qui est purement physique et qui m'a paru digne de remarque : En parlant du tort qu'elles font à leur santé, en usant de pareilles drogues, il dit : « tesmoins les belles dents d'ébène qu'elles en portent en leur bouche empunaisie par une telle infection, si fort que le plus s'en esloigner sera tousjours le meilleur pour ceux qui ne se peuvent apprivoiser aux senteurs qui font prendre les gens par le nez. »

Au chapitre XX°, l'auteur revient encore sur l'abus des parfums ; mais le suivant est entièrement dirigé contre les modes nouvelles, ainsi que le prouve l'intitulé suivant : *Contre les femmes qui se desguisent et portent des vertugalons, monstrent les testins descouverts et autres telles choses, avec la façon de faire des Venetiennes qui se fardent partout le corps*, etc. (P. 144). Le chapitre XXVII° (p. 177), intitulé : *De la beauté mignarde*, renferme encore sur les usages et les modes adoptés au XVI° siècle par les femmes de Bayonne, entre autres, des détails piquants, mais trop libres pour être reproduits ; nous y renvoyons le lecteur (p. 180). Nous citerons seulement quelques lignes où il est question des instrumens de musique usités au XVI° siècle, et de la manière dont les femmes s'en servoient. Gabriel de Minut décrit en ces termes la *beauté mignarde* :

« Je dy donc que ceste beauté de la première sorte qui est « ainsi gaillarde, joyeuse et affettée comme nous la représentons, se trouve communément logée sur le corps d'une personne, laquelle par un œil vif et gaillard, et néantmoins « quelque peu passager, par un parler mignard, doux et gracieux, par un marcher à demi grave et à demi fretillant, « appelle les personnes et mesmement ceux qui sont faits au « leurre d'amour, à talonner ses pas pour apprendre le lieu de « sa demeure. Là où la voyant, après y avoir eu l'accès, par les « moyens desquels tels escuyers d'amour se sçavent assez gentiment servir, pinser mignardement la corde d'un luth Venetien, toucher legierement le clavier d'une espinette Parisienne, conduire doucement, soit en jeu haché, soit en jeu « coulant, l'arquet sur une viole Lyonnoise, et faire là-dessus « sortir de sa douce et délicate gorge, sans que toutesfois la « bouche en perde la modeste contenance, cent et cent fredons « aux envis de ceux que le gentil rossignol nous preste au « doux printemps. »

La seconde partie du livre de Gabriel de Minut commence à la page 209, et n'est pas à beaucoup près aussi longue que la première. Un intérêt plus grand s'attache à cette partie, qui

est de beaucoup supérieure à la précédente. L'éloge des rares perfections physiques ou morales de la belle Paule en fait seul le sujet, et la forme singulière adoptée par l'auteur ajoute encore au piquant du récit. Pour donner une idée complète des beautés physiques de son héroïne, il a cru devoir consacrer un chapitre spécial à toutes les parties même les plus secrètes de son corps. Voici cette minutieuse énumération, au moins tout ce qu'il est possible d'en donner : le poil (p. 226), le front (p. 232), l'œuil (p. 235), le sourcil (p. 240), le nez (p. 241), la bouche (p. 244), les joues (p. 246), les oreilles (p. 247), le menton, l'encolure, la gorge (p. 248), le tétin (p. 248), le bras (p. 251), les mains (p. 253), le ventre (p. 259), etc., etc.

Voici quelques extraits empruntés aux différens chapitres indiqués plus haut.

Le premier chapitre consacré au poil (ou à la chevelure) est très-étendu. Après avoir dit que la couleur étoit d'un blond argenté, l'auteur ajoute :

« Quant à la longueur, ramage et amplitude de la susditte
« chevelure, le poil Paulin ne cédera jamais au poil Théodo-
« sien ; qui néantmoins appella par sa beauté une couronne à
« soy ; car il est malaisé et presque impossible, je ne dy point
« d'en voir, mais de s'en représenter un plus grand, plus
« long, plus ample, et mieux ramé que celuy de notre belle
« Paule. Et s'il est tel comme (à ce que j'ay apris de ceux des-
« quels Dieu s'est servi d'instrumens pour la mettre en ce
« monde....) ; il estoit en son bas âge de douze à treize ans,
« ce qu'est à croire qu'il est, n'estant la Paule en rien décheute
« depuis ce temps-là de sa naturelle et naïfve beauté, elle se
« pourroit mettre quand bon luy sembleroit en la présence de
« quel qui fust, en forme nue, sans craindre ou redoutter
« qu'on luy vist tant fust peu, les parties d'Orient ou d'Occi-
« dent que la civilité commande de tenir cachées ; car son poil
« avoit lors, comme je cuide qu'il a encores de ramage assez
« pour les couvrir. Pour le moins relevoit-elle en tel temps ses

« parens de la dépense qu'il leur eust convenu faire pour luy
« acheter des scoffions, etc. » (P. 228).

Voici en quels termes commence le chapitre IIIe, qui est consacré aux yeux :

« Ce beau front est suyvi de deux fort beaux soleils ju-
« meaux, c'est-à-dire de deux yeux aussi nets, clers et beaux,
« et aussi proportionément fendus que l'on en ait recogneu en
« teste de créature humaine, depuis que ces deux beaux lumi-
« naires y ont esté posez pour veoir par la force et vertu
« d'iceulx les grandes et admirables œuvres du Créateur, et par
« mesme moyen les exercer à la lecture de son grand livre, là
« où nous sont proposez les vrays remèdes pour nous devoyer
« de la mort et nous acheminer à la vie. Il est vray que la cou-
« leur de tels yeux est fort layde, comme vous pourrez dire,
« couleur de ciel. Cela nous donne en quelque façon à entendre
« que nostre bon Dieu et père céleste qui veille sur nous assi-
« duellement d'un soing paternel, estant là haut aux cieux, a
« pris ça bas un tel soing de nostre belle Paule, qu'il a voulu
« qu'elle portast au plus noble et précieux endroit de sa face,
« les couleurs du lieu qu'il habite, pour nous monstrer que,
« n'ayant rien du terrestre, elle est en tout et du tout céleste,
« et que estant venue des cieux pour vivre entre les mortels
« comme immortelle, elle ne peut faillir d'y avoir son recours
« comme à son rendez-vous, quand son heure sera venue,
« associée en la compagnie des bienheureux.... »

Il résulte de ce passage que la belle Paule avoit les yeux bleus, et que cette couleur ne jouissoit pas au XVIe siècle de l'admiration qu'on lui accorde aujourd'hui.

L'auteur ajoute cependant : « Ceste couleur, nommée par les
« Grecs *glaucos*, a esté de tout temps trouvée si riche et si
« belle que mesme les poëtes l'ont anciennement appropriée à
« Minerve, ditte autrement Pallas, présidente des guerres :
« d'autant que les yeux colorés d'une telle couleur ont toujours
« esté jugez indices d'un brave cœur et hardi. » (P. 235.)

Voici le début du chapitre que Gabriel de Minut a consacré au nez de la belle Paule :

« Des limites frontières et aboutissement de ces deux beaux « sourcis, l'on voit sortir ceste partie de teste que l'on « nomme le nez : laquelle sépare la lumière des deux yeux « l'une de l'autre, et y sort comme d'une muraille pour les « munir et fortifier. Au reste tel nez proportionnément « assis au centre de la belle face de nostre belle Paule, est si « bien tiré par un profil si justement et droitement compassé, « que l'on n'y sçauroit désirer chose aucune pour le rendre « plus beau qu'il est. Ce n'est point un nez crochu, un nez à « ressort, un nez à pompettes, un nez de manche de rasoir, « ou bien un nez d'un as de trêfles. Ce n'est point un nez « tourné à gauche, un nez retroussé de peur des crottes, un « nez tourné, comme l'on dit, à la friandise; ce n'est point « aussi de ces grands nez pointus qui remarquent ceux qui en « sont manchez si fort à l'advantage, d'estre moqueurs et « gausseurs.... » (P. 251.) C'est dans ce style moitié sérieux, moitié plaisant, que l'auteur décrit chacune des beautés de son héroïne. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, en parlant d'une femme aussi chaste, il ne craint pas d'affronter dans son langage les détails les plus scabreux ; il le fait sans licence, à vrai dire, mais aussi sans aucun ménagement, et je n'oserois pas me hasarder dans les citations, fût-ce même de l'intitulé, de certains chapitres. L'auteur trouve quelquefois des périphrases assez heureuses : par exemple, veut-il parler des parties du corps que, depuis longtemps, la pudeur défend de nommer? il les appelle les *coussinets qui se mettent les premiers à table et se lèvent les derniers du lit* (1).

(1) L'auteur affectionnoit cette singulière périphrase. Déjà, dans la première partie de son livre, au chap. XXI, il l'avoit employée à propos des femmes de Venise qui couvroient d'onguent et de parfums toutes les parties de leur corps : « Sans en retrancher, dit-il, ce traistre et subtil canonier qui « se met le premier en table, et se lève le dernier du lict, etc., etc.» (P. 148.)

Malgré ces réticences, on a peine à comprendre comment un pareil livre a été publié du vivant de la belle Paule, et surtout comment ce livre a eu pour éditeur la sœur de celui qui l'avoit composé, Charlotte de Minut, humble abbesse du monastère de Sainte-Claire à Toulouse, qui n'a pas craint de le dédier à la reine Catherine de Médicis.

Si cette dédicace a été composée, ainsi qu'on doit le croire, par l'abbesse elle-même, Charlotte de Minut ne manquoit pas non plus que son frère, d'une certaine érudition. Elle cite quelques paroles de Cicéron, et n'a pas ignoré que la reine Catherine avoit enrichi la Bibliothèque royale des manuscrits précieux que le grand Cosme de Médicis avoit recueillis avec tant de peine et de soins.

Les exemplaires du livre de Gabriel de Minut, désigné généralement parmi les amateurs sous le nom de *Paulegraphie*, sont d'une grande rareté. On en connoît de six à huit qui, depuis plusieurs siècles, passent d'un cabinet dans un autre. Je crois que le plus ancien catalogue où il soit fait mention de ce livre, est celui de la fameuse bibliothèque de M. de Thou (1). A la page 406 du tome II, on trouve aux belles-lettres françoises : *Gabriel* MINUT. *Divers discours de la beauté, avec la description de la beauté de la belle Paule Toulousaine*, in-8°, Lion, 1587. On sait que des héritiers du président de Menars, qui avoit acheté la bibliothèque de Thou, cette bibliothèque passa dans les mains du cardinal de Rohan, et fut enfin livrée aux enchères publiques, au mois de janvier 1789 (2). Après la mort du prince de Soubise, la *Paulegraphie*, indiquée sous le n° 2835, fut vendue 10 livres 8 sous. Malheureusement, ni dans le catalogue de Thou, ni dans celui du prince de Soubise, la condition de l'exemplaire n'est indiquée, de sorte qu'on ne peut en suivre ultérieurement la trace.

(1) *Catalogus Bibliothecæ Thuanæ*, etc., etc. Paris, 1679, in-8°. 2 vol.

(2) *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de feu monseigneur le prince de Soubise*, etc., etc. Paris, 1788, in-8°.

Je trouve la mention d'un autre exemplaire, t. II, p. 114, du catalogue du médecin Falconet, n° 12575. Cet article n'ayant pas été du nombre de ceux qui passèrent dans la Bibliothèque royale, fut vendu la modique somme de 1 livre 7 sous. Un exemplaire de la *Paulegraphie*, d'une belle conservation, relié en maroquin vert, faisoit partie de la collection si connue des amateurs, formée par Girardot de Préfonds, et qui fut vendue en 1757 (1). Cet exemplaire, acquis pour la somme de 12 livres, vint enrichir la bibliothèque fameuse du duc de Lavallière, dont la plus belle partie fut, comme l'on sait, livrée aux enchères publiques au commencement de l'année 1784. Payé à cette époque 18 francs, le même exemplaire fut vendu chez Méon, en 1803, 42 francs. Du cabinet de M. Renouard (2), il passa, je crois, dans celui de M. Aimé Martin; il est indiqué page 142 du catalogue de cet amateur; mais l'acquéreur de cette collection s'étant, lors de la vente, réservé quelques volumes, la *Paulegraphie* fut de ce nombre, et par conséquent non vendue.

Un autre exemplaire de la *Paulegraphie* figure dans le catalogue Gaignat (3); il est relié en maroquin bleu, et par conséquent différent de celui dont je viens de parler. Il fut vendu 43 francs (4) en 1769, et passa dans la collection du comte de Mac-Carthy. Cette collection ayant été mise en vente en 1815, la *Paulegraphie* fut payée 135 francs, et fit partie du cabinet de

(1) *Catalogue des livres du cabinet de M. G.... D.... P....* Paris, 1757, in-8°.

(2) *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, etc. Paris, 1819, in-8°, 4 vol. T. III, p. 260. D'après une indication du *Manuel du libraire* (4e édition, t. III, p. 400), ce doit être en 1825 que M. Aimé Martin acheta ce livre de M. Renouard; il l'auroit payé 82 francs.

(3) *Supplément à la Bibliographie instructive*, ou Catalogue des livres du cabinet de feu M. Jean-Louis Gaignat, etc., etc. Paris, 1769, in-8°.

(4) Gaignat l'avoit payé 30 francs, ainsi que je le vois sur un exemplaire de son Catalogue, à la marge duquel Debure a indiqué le prix que cet amateur avoit payé chacun de ses livres.

M. de Pixérécourt. Elle ne fut payée à la vente des livres de cet amateur, en 1838, que 56 francs 50 centimes. Mais en 1841, à la vente du fonds de librairie de Crozet, un exemplaire de la *Paulegraphie*, relié par Bauzonnet, en maroquin bleu, atteignit le chiffre de 140 francs. Le dernier qui ait passé en vente, je crois, est celui de feu Jérôme Bignon, dont la bibliothèque fut livrée aux enchères en janvier dernier; il étoit relié en parchemin avec toutes ses marges; mais le titre et les seize premiers feuillets avoient été endommagés par une forte piqûre de vers.

Il me reste à donner quelques explications sur plusieurs fautes typographiques qui se trouvent dans tous les exemplaires de la *Paulegraphie*, et qui rendent la collation du volume assez minutieuse. Jusqu'à la page 190 inclusivement, le chiffre placé en tête de chaque page est exact; mais au lieu de 191 on lit 161. Le verso de la page 207 devroit être resté blanc, puisque la première partie de l'ouvrage consacrée à la beauté en général, se termine avec cette page; mais l'imprimeur a reproduit, même avec ses fautes, la page 78. Dans la seconde partie, au lieu de 223, on a répété le chiffre précédent 222; plus loin, au lieu de 236 qu'il faudroit, la page est chiffrée 216. Ces observations sont utiles à faire, parce qu'un exemplaire paroît au premier coup d'œil incomplet, tandis que réellement il ne l'est pas.

LE ROUX DE LINCY.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

UN AMENDEMENT

Au projet de loi sur le recrutement de l'armée.

Cholera nobis hæc otia fecit.

Aujourd'hui que nous sommes presque tous soldats, aujourd'hui que la population virile de la France pourroit se compter par le nombre des baïonnettes, je viens ouvrir une nouvelle voie pour le recrutement de l'armée et fournir à l'*égalité* un champ de nouvelles conquêtes.

Ce sujet pourra sembler, au premier coup d'œil, étranger au cadre habituel de ce Journal ; mais les affaires publiques doivent être la préoccupation de tous ; il faut être de son temps, et cet article prouvera que la bibliographie peut aussi payer sa dette à la république, car il s'agit ici d'un livre, et d'un livre à coup sûr ignoré de ceux qu'il intéresse le plus, de ceux-là même qui ont mission d'organiser la force publique, et qui, au besoin, seroient chargés de conduire nos soldats à la victoire.

Avant d'entrer en matière et usant de la *liberté* qui est aujourd'hui ou qui sera demain *une vérité,* j'aurois bien quelques objections à faire sur ce formidable appareil militaire par lequel nous prétendons inaugurer l'ère de la *fraternité.*

Que sous le régime du bon plaisir, alors que le caprice des souverains déchaînoit à son gré les peuples les uns contre les autres, l'artillerie figurât comme moyen diplomatique, et que le canon fût l'*ultima ratio* d'une politique aux abois, cela se conçoit. Mais alors qu'on dit et qu'on imprime que les vœux des peuples se confondent pour arriver à la concorde universelle, on ne voit pas trop par quels détours la guerre nous

amèneroit à nous *aimer les uns les autres*, suivant le divin précepte, et la poudre à canon semble peu propre à cimenter la *sainte-alliance* des peuples. Pour ne parler que de notre pays, il semble étrange qu'un peuple de *frères* ait besoin d'être armé jusqu'aux dents et qu'au nom de l'humanité on nous oblige à apprendre le triste art de détruire nos semblables. Donner à un homme des instrumens de destruction en lui recommandant l'amour et la paix, c'est imiter ces grands parens qui donnent pour jouet un tambour aux petits enfans en leur recommandant de ne pas faire de bruit, et pour tout dire en un mot, il semble que la sécurité publique seroit aussi bien garantie si on ne donnoit d'armes à personne qu'en en donnant à tout le monde.

Ces réflexions faites par acquit de conscience et comme réserves, moi qui, Dieu merci, suis en position de subir la loi et non de la faire, je déclare accepter notre temps tel qu'il est, et en preuve j'arrive au projet à l'aide duquel je prétends fournir au pays de nouveaux défenseurs et contribuer pour ma part au salut de la patrie.... qui, j'ose l'espérer.... n'est pas en danger.

On a lieu d'être surpris que, jusqu'alors, les législateurs aient eu la prétention d'adjuger exclusivement aux hommes symétriques le monopole de la gloire militaire, et de déshériter ceux de leurs frères qui avoient le malheur de ne pas posséder des formes extérieures irréprochables, et de n'être pas taillés sur le modèle du Germanicus ou de l'Apollon du Belvédère.

Ces réflexions m'avoient plus d'une fois frappé lorsqu'appelé pour éclairer l'autorité dans les conseils de recrutement militaire, j'avois à taxer d'incapacité de service tel dont la colonne vertébrale n'étoit pas exactement dans la verticale, ou dont les membres pouvoient paroître plus ou moins mal appareillés.

J'hésitois cependant, et j'aurois probablement encore hésité longtemps, à confier au public les réflexions que mes observations m'avoient suggérées, lorsque le hasard, cette providence du bibliophile, fit tomber sous ma main un volume dans lequel, à ma grande surprise, je trouvai des idées en tout point con-

formes aux miennes; ce que je n'aurois pas osé faire sous ma seule responsabilité, je me décide à le faire sous la garantie d'un docteur, régent de notre ancienne Faculté, et je prends le parti de jeter au vent *mon paradoxe* qui deviendra peut-être un jour une vérité s'il trouve un terrain pour le recevoir, et un soleil pour le féconder.

J'entre en matière.

La dégénérescence successive de l'espèce humaine n'est aujourd'hui contestée par personne. En France, chaque année nos conseils de recrutement constatent que plus de 50 pour 100 des jeunes gens appelés au service militaire sont rejetés pour cause d'incapacité physique.

Ce n'est pas seulement de nos jours que ces observations ont été faites. L'histoire, *si elle n'est pas un conte,* les a depuis longtemps enregistrées. Homère déjà avoit remarqué cette dégénérescence, Nestor la déploroit, et Virgile l'a constatée lorsqu'il fait lancer à un de ses héros une pierre que douze hommes de son temps n'auroient pu, suivant lui, soulever. Lucrèce adopte cette opinion, et la tradition, l'Écriture même la confirment, témoins Josephe (1), Quintilien (2), Strabon (3), Plutarque (4), Tacite, Pomponius Mela (5), J. Cæsar (6), Ammien Marcellin (7), Galien (8), Juvénal, Perse, etc., etc.

Cette décadence de la race humaine est peut-être dans les lois immuables de la Providence, mais les institutions sociales peuvent l'accélérer ou la ralentir, et quelles qu'aient été ses causes dans les temps anciens, il est certain que dans le nôtre elle a été favorisée par l'entassement des populations dans les villes,

(1) *Hist. de la Guerre des Juifs*, liv. I, ch. XVI.
(2) *Declam.*, III.
(3) Strabon, liv. IV.
(4) *Vie de Marius.*
(5) Liv. III, ch. III.
(6) Lib. IV, *De Bello Gallico.*
(7) Liv. XVI.
(8) Liv. II, *des Différens tempéramens.*

par le développement de l'industrie manufacturière qui décime les populations, comme autrefois la guerre et la peste, enfin par l'usage qui veut que les grandes puissances tiennent sur pied des armées formidables. Mais une des causes les plus actives de cette détérioration, c'est que la portion vigoureuse des hommes reste étrangère à la propagation de l'espèce qui se trouve confiée en quelque sorte aux individus foibles ou d'extérieur disgracieux; c'est sur ce dernier point que je veux m'appesantir.

L'armée, en effet, choisit dans la portion active et jeune de la population les hommes les plus sains et les plus beaux qui sont bientôt décimés par les chances de la guerre, ou celles non moins meurtrières de la garnison; d'un autre côté, les maisons riches exigent de leurs domestiques une bonne santé et une taille avantageuse; enfin, l'état ecclésiastique n'admet dans ses rangs que des hommes bien conformés. Or, de ces trois classes, le célibat est presque une obligation pour les deux premières, il est forcé pour la troisième.

Je pourrois multiplier les exemples : ce qui précède suffit pour me faire comprendre, car il en résulte clairement que l'espèce des beaux hommes fait incessamment des pertes qu'elle ne répare pas.

Il est temps cependant d'arrêter cette décadence des populations, et voici, selon nous, le remède qu'on pourroit apporter à ce déplorable état de choses.

Pour économiser les beaux hommes sacrifiés dans les combats ou rendus inutiles par le fait de leur enrégimentation, on pourroit former quelques régimens d'hommes contrefaits, par exemple, un régiment de boiteux, un autre de bossus, un autre de borgnes, etc. On leur donneroit des noms distingués, ainsi ceux des héros de l'antiquité qui présentoient des infirmités analogues : il y auroit le régiment des Annibal, des Antigone (1), des Horatius Coclès pour les borgnes, des Ésopes

(1) Roi de Macédoine.

pour les bossus, des Agésilas pour les boiteux, etc. Ces hommes disgraciés fourniroient en effet aussi bien que les plus beaux sujets le triste tribut que prélève le canon dans les combats, et peut-être les premiers payeroient-ils plus largement de leur personne que les seconds. D'abord rien n'autorise à penser que ceux-là soient moins bien partagés sous le rapport de la vaillance; mais surtout ils seroient moins tentés de déserter par rapport à leurs désavantages physiques, et à la facilité de reconnoître leur signalement. Si les boiteux avoient plus de peine à aller en avant, ils trouveroient aussi plus de difficultés à s'enfuir, et leur infirmité deviendroit une précieuse qualité. Les bossus sont généralement taquins, et s'acharneroient davantage contre les ennemis, car, habitués qu'ils sont dès l'enfance à lutter pour repousser les insultes et les railleries, on peut croire qu'ils ont fait leur noviciat du service militaire, et c'est bien d'eux que Sénèque auroit pu dire: Vivre c'est combattre, *vivere militare est*.

Nous ne voyons pas trop quelles objections solides on pourroit faire à notre projet; si l'on nous opposoit que cette espèce d'hommes sera plus foible et moins capable de supporter la fatigue, nous répondrions que cet inconvénient n'existe déjà pas pour les borgnes et pour un grand nombre de boiteux; mais fût-ce réel, nos guerres modernes ne ressemblent point à celles de Jules César, où la force individuelle avoit une importance qu'elle ne présente plus avec les armes à feu; d'ailleurs les boiteux pourroient fournir la cavalerie.

Quant aux avantages, ils sautent aux yeux des moins clairvoyans: on donnera ainsi un état à des sujets qui seroient déplacés dans toute autre condition; en rétablissant l'égalité entre des hommes dont les droits sont égaux, *la République se montrera plus équitable que la nature*, comme le disoit naguère, dans une séance d'apparat, un de nos plus éloquens professeurs de la Faculté de médecine (le docteur R.); car, remarquons-le bien, le recrutement actuel arrache un homme

à sa charrue pour le faire soldat, non parce qu'il est brave, mais parce qu'il a les jambes droites.

En approfondissant ce sujet et en éloignant le ridicule qui semble s'y attacher, on voit bientôt disparoître toutes les impossibilités qu'on avoit d'abord supposées, et l'on est surpris de la simplicité des moyens d'exécution. Les boiteux, nous l'avons dit, fourniroient en partie la cavalerie; ceux qui formeroient l'infanterie seroient appareillés suivant la jambe lésée, afin de pouvoir emboiter le pas, etc., etc.

D'ailleurs, ce que ce projet semble avoir de plaisant est peut-être ce qui pourroit le faire réussir en France, où l'usage est assez général de traiter gaiement les sujets les plus graves.

Tel est notre plan; en le lisant, nos lecteurs ont plus d'une fois pensé qu'il n'étoit de notre part qu'un jeu d'esprit. Il n'en est rien cependant, et ce projet formulé *in extenso* est l'œuvre d'un grave docteur, régent de la Faculté de médecine de Paris, qui l'a consigné dans un ouvrage dédié au marquis de Feuquières, approuvé par les commissaires de la Faculté de médecine de Paris, par le doyen et d'autres notables, comme renfermant beaucoup de *vues neuves et ingénieuses* et plusieurs observations utiles.

Nous engageons donc nos lecteurs à ne pas laisser passer sans l'acquérir un volume in-12 intitulé : *Mémoires sur divers sujets de médecine*, par M. Le Camus. Paris, Ganeau, MDCCLX, ils trouveront à la page 285 un *projet pour conserver l'espèce des hommes bien faits, réserver les hommes vigoureux pour la culture des terres et augmenter le nombre des soldats*, et ils constateront que notre article n'est guère qu'une analyse de cette pièce au moins singulière.

Aujourd'hui que les progrès de la science ont fait perdre à l'ouvrage de Le Camus le mérite qu'il a pu avoir lors de sa publication, le mémoire que nous avons analysé doit le sauver de l'oubli, et si les médecins dédaignent dorénavant les *mémoires de médecine*, il faut que les bibliophiles s'emparent du *projet de recrutement* et arrachent à la destruction les quelques

exemplaires qu'on rencontre encore de temps en temps aux étalages.

Quelle qu'ait été du reste l'intention de Le Camus, il faut reconnoître que la plaisanterie est de bon goût; on ne rougit pas de rire à la lecture de son projet, et c'est à peine si on peut en dire autant d'un ouvrage qui a quelque analogie avec le sien, dans lequel Albert Radicati, comte de Passeran, a aussi formulé un projet qui seroit l'œuvre d'une imagination en délire ou une hideuse bouffonnerie, s'il n'étoit, comme on peut le supposer, une satire sanglante contre l'Angleterre, au sujet de la profonde misère de l'Irlande (1).

Nous regretterions fort que le lecteur se méprît sur nos intentions à l'égard de l'auteur des *Mémoires de Médecine*, parce que nous avons cru pouvoir traiter un peu plaisamment un projet qui ne nous semble pas avoir été écrit dans une intention sérieuse.

Nous ajouterons, par acquit de conscience, qu'Ant. Le Camus a joui à Paris d'une grande réputation légitimée par ses connoissances pratiques, ses formes aimables, ses talens littéraires et l'originalité de son caractère. Né à Paris en 1722, il y est mort en 1772, après avoir publié un assez grand nombre d'ouvrages médicaux ou littéraires; il a composé un traité des maladies du *district* du cœur, lequel devoit être suivi des maladies du *domaine* de l'estomac; il a fait une double traduction de Daphnis et Chloé de Longus (Paris, 1757, in-4°); il étoit

(1) *Projet facile, équitable et modeste, pour rendre utile à notre nation un très-grand nombre de pauvres enfans qui lui sont maintenant fort à charge*, traduit de l'anglois. (Voy. pag. 369-384 du Recueil de pièces curieuses sur les matières intéressantes, par Albert Radicati, comte de Passeran. A Rotterdam, veuve Thomas Johnson et fils, 1789, in-8°.)

L'auteur propose, sur les cent vingt mille enfans qui naissent annuellement, d'en faire engraisser par les mères, jusqu'à l'âge d'un an, cent mille, pour les offrir alors aux personnes de qualité à manger comme de jeunes veaux. Il pense qu'un gentilhomme, d'un goût délicat, ne regretteroit pas de donner dix schellings pour un mets aussi friand!

collaborateur de Dreux du Radier, Lebeuf et Jamet, pour l'*Essai historique, critique, philologique, moral, littéraire et galant sur les Lanternes* (Dôle, 1755, in-12); enfin il a traité avec beaucoup de talent, la partie médicale du *Journal œconomique* de 1753 à 1765; il étoit membre des Académies royales d'Amiens et de la Rochelle, de la Société littéraire de Châlons-sur-Marne, du Collége de médecine de Nancy, etc.

Dr J. F. P.

Chaillot, mai 1849.

LES BIBLIOPHILES EN TEMPS DE RÉVOLUTION.

La révolution de février n'a pas seulement ébranlé le monde politique. Les arts et la littérature ont eu leur bonne part de la secousse, les esprits d'élite ont été impitoyablement atteints dans leurs jouissances les plus pures et les plus exquises; et sous ce rapport les bibliophiles se trouvent peut-être plus maltraités que d'autres. La nouvelle république françoise a pu du moins essayer de faire vivre ou de consoler les artistes; elle a même mis tout d'abord une louable ardeur à se faire chanter sur tous les tons, peindre, sculpter, ciseler, graver sous toutes les formes, même les moins séduisantes. L'avénement même de la république cramoisie offriroit encore aux arts d'agréables perspectives; nous aurions en quelque groupe des socialistes, renouvelé des lutteurs de l'antiquité; nous aurions en tableaux ou en bas-reliefs M. P. Leroux à un banquet, un sergent quelconque à la tribune, etc.

Mais les pauvres bibliophiles sont bien autrement à plaindre. Quelle compensation peuvent-ils attendre du nouvel ordre de

choses, pour leurs existences bouleversées, pour le trouble profond porté dans la partie la plus intime et la meilleure de leur vie? Sera-ce le plaisir d'enrichir leurs tablettes de la collection des fameux bulletins et des publications socialistes? Ils sont trop profondément dépravés ou abrutis par la civilisation et l'étude, pour ne pas rejeter avec dégoût ces belles choses, les malheureux!

Cette nouvelle situation politique, si prodigue de douceurs pour toutes les classes de la société, n'a valu jusqu'ici qu'amertume et dégoûts à nos bibliophiles. Dans les premiers mois surtout qui ont suivi la révolution de février, la crainte assez fondée d'une invasion complète de la barbarie, a contraint plusieurs de nos confrères aux plus douloureux sacrifices. Ils ont dû céder à la cruelle appréhension de voir démonétiser soudain, par la force brutale des événemens, ces trésors réunis à grands frais et conservés longtemps avec tant d'amour. Qu'auroient valu ces perles jetées devant les commissaires extraordinaires, si nous avions dû jouir plus longtemps des douceurs du régime démocratique et social?

C'est ainsi que plus d'une collection précieuse a été morcelée au profit surtout de nos voisins d'outre-mer. Pour suffire aux patriotiques exigences des quarante-cinq centimes, plus d'un amateur a dû se hâter en gémissant de dégarnir ses plus précieuses tablettes: se hâter, de peur que de nouvelles catastrophes ne vinssent enlever à ces livres chéris la valeur qui leur restoit encore; de peur qu'un peu plus tard ces richesses ne fussent plus une bonne fortune pour personne!

Grâce à Dieu, ces tristes prévisions ne se réalisent pas. L'amour des livres, pareil aux autres passions, a des racines trop profondes dans le cœur de ses adeptes pour être emporté par le souffle révolutionnaire. Il se nourrit, des privations même et des sacrifices que lui impose le malheur des temps; loin de se flétrir, il reverdit sous l'orage. Ces agitations fiévreuses et stériles de notre époque, loin d'arracher nos bibliophiles à leurs études, à leurs goûts austères et paisibles,

prêtent à ces goûts, à ces études, un attrait tout nouveau. Rebutés des tristes réalités du présent, les esprits d'élite en éprouvent une jouissance vive à s'égarer loin, bien loin dans ce passé, dont leurs yeux savent percer les mystérieuses profondeurs et retrouver les richesses inconnues, heureux d'échapper pour quelques instans à la faveur de cette obscurité tutélaire des âges écoulés, au spectacle des incendies qui éclairent de toutes parts notre horizon !

Qu'on n'aille pas toutefois, pour cette affection raisonnée du présent, nous taxer d'égoïsme et d'indifférence aux destinées de notre pays! Croyez-le bien, nul ne suit d'un œil plus inquiet et plus clairvoyant que nous les progrès du vandalisme des niveleurs, nul ne craint plus que nous la décadence de notre belle patrie, et ne fera de plus énergiques efforts pour la soustraire au sort dont la menacent les prétendus apôtres du progrès. Loin de désespérer du salut de la France et de la société, nous puisons même dans nos études de prédilection des motifs spéciaux de confiance et d'espoir. Ainsi ne voyons-nous pas, au XVIe et au XVIIe siècles, après les saturnales révolutionnaires de la Ligue et de la Fronde, les principes d'ordre prévaloir enfin dans ces luttes acharnées, et donner à la France de longues années de prospérité et de gloire. Ces temps malheureux n'ont-ils pas eu leurs démagogues, leurs pamphlets incendiaires? Ne chantoit-on pas du temps de la Ligue :

Reprenons nos danses,
Allons, c'est assez.....
Allons, Jean du Mayne,
Les rois sont passez.

Pareille au phénix, la France sortit plus vivace de ces grands embrasemens; les écrits des ligueurs et plus tard les mazarinades qui servoient d'aliment aux émotions d'une foule avide d'agitations et de scandales, tombèrent enfin dans l'oubli, et passant à l'état de curiosités bibliographiques, ont trouvé sur nos tablettes un dernier asyle. Qui sait si la même destinée

n'est pas réservée à MM. nos socialistes, s'ils ne travaillent pas, sans s'en douter, pour les bibliophiles futurs qui feront à leur tour collection des mazarinades du XIXe siècle contre la famille et la propriété?

Gardons-nous donc de laisser éteindre le feu sacré, ô bibliophiles! Que la triste contagion de l'indifférence et du découragement respecte du moins notre modeste phalange. Rappelons-nous que nous sommes les anneaux d'une chaîne qui ne finira sans doute qu'avec la civilisation elle-même; qu'à vrai dire nous représentons presque seuls la postérité pour tant de nobles esprits ignorés du vulgaire, et que notre souvenir fidèle défend contre un injuste oubli. Enfin, soyons fiers de ces études, de ces recherches quelquefois futiles en apparence, mais qui souvent éclairent pour nous l'avenir par le passé, et nous apprennent à ne pas désespérer de la France!

A. ERNOUF, BIBLIOPHILE.

LE VIEILLARD ET SES ENFANS.

FABLE.

Dans l'ouvrage intitulé : *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avoient, avant lui, traité les mêmes sujets, par Robert*, la XVIIIe fable du IVe livre de La Fontaine, *le Vieillard et ses enfans*, est suivie d'une liste nombreuse d'écrivains grecs, latins, françois, espagnols, allemands, hollandois et orientaux qui ont cherché à prouver la vérité de cette maxime, *l'union fait la force*, soit par des allégories, soit par des apologues; après quoi, Robert a inséré textuellement la fable d'Ysopet-Avionnet « des iiij toriaux que le lion deceut pour ce qui les fist dessembler et la fable d'Ysopet II, d'une beste qui

s'apeloit Laniste ». La morale de ces deux fables est la même que celle du *Vieillard et ses enfans ;* mais l'action en diffère entièrement.

Un ancien écrivain françois a cependant échappé aux minutieuses investigations de l'estimable auteur des *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles.* J'ai pensé que les amateurs de bibliographie trouveroient peut-être quelque plaisir à rapprocher de notre inimitable fabuliste l'extrait d'un livre écrit dans le XIVe siècle.

Jehan de Mandeville, chevalier, natif de Saint-Alein en Angleterre, traversa la mer l'an 1322, le jour de la Saint-Michel et parcourut, à ce qu'il dit, une foule de pays divers. En 1367, retenu par la goutte, il commença à écrire le récit de ses voyages, récit bizarre, fantastique, qui fut néanmoins assez recherché par ses contemporains, pour mériter les honneurs de l'impression, presque aussitôt après l'invention de l'imprimerie. Cet ouvrage eut plusieurs éditions : celle que j'ai vue est datée du 26 mars 1487.

C'est au folio 95 v° que l'on trouve l'histoire suivante. Je me garderai bien de traiter cette histoire de récit fabuleux ; car Mandeville avoit la prétention de n'écrire que des aventures véritables dont il affirme très-souvent avoir été le témoin. Fait beau mentir à qui vient de loin : Mandeville a usé et abusé de cette maxime populaire. Voici donc ce qu'il raconte.

« ...... Et quant le grant Can eut gaignée la terre de Katay et mis tout le pais denuiron en sa subiection, fut malade et sentoit bien que il debuoit morir. Si dict a ses douze filz que chascun luy aportast vne de ses fleches et ilz le firent tantost et les fit toutes douze lier de trois liens ensemble et puis dict a son premier filz qui les brisast, mais il ne les sceut briser. Si les fict bailler au second et puis au tiers iusques a tous ses filz quel ny eust celluy qui les sceut briser, et il les fist deslier densemble et puis les fit rompre lune apres lautre et dict a ses filz ainsi est-il de vous, car tant comme vous seres lie ensemble trois liens damour de loyaulte et de concorde nul ne vous pourra

greuer ne briser, mais se vous estes desliez et que lung ne aide a lautre vous seres destruiz et mis a neant si vous en souueigne et aimez lun lautre et obeisses tous a vostre aisne et ainsi seres seigneurs et aimez de tous. Et quant il eut baillé a ses douze filz ce bon enseignement et son ordonnence il trespassa. »

Quoiqu'il soit probable que le style primitif de cet ouvrage ait été rajeuni dans le xv[e] siècle, avant de livrer le manuscrit à l'impression, on doit reconnoître qu'on rencontre rarement dans les livres de cette époque reculée un fait plus correctement rédigé et surtout plus simplement raconté. Je ne crois pas que La Fontaine ait connu ces voyages merveilleux ; car dans le prologue de la fable du *Vieillard et ses enfans*, il annonce avoir emprunté à Esope le sujet qu'il va traiter.

Toute puissance est foible, à moins que d'être unie.
Écoutez là-dessus l'esclave de Phrygie.
Si j'ajoute du mien à son invention,
C'est pour peindre nos mœurs, et non point par envie.

Toujours est-il que Mandeville se rapproche tellement de notre fabuliste, par la contexture de l'action et par la naïveté du style, que certains bibliographes me sauront bon gré, je l'espère, de leur avoir facilité les moyens de comparer entre eux deux auteurs qui écrivoient la langue françoise à trois siècles de distance.

APOLLIN BRIQUET.

CORRESPONDANCE DE CHARLES NODIER.

Toute correspondance familière qui a le mérite d'initier le lecteur aux secrets penchans de l'écrivain, qui peint par quelque trait caractéristique les tendances de son esprit ou même les foiblesses de son cœur, ne manquera jamais de plaire ou d'attacher, pourvu toutefois que les lettres mises au jour par un éditeur complaisant n'aient pas été écrites exprès pour être communiquées *confidentiellement* au public. On n'a pas été tenté d'adresser ce reproche aux fragmens curieux de la correspondance de Charles Nodier, qui ont été successivement insérés dans le *Bulletin du Bibliophile*. Les amis des lettres verroient avec plaisir s'accroître le dépôt de ces épîtres qui doivent se trouver dans bien dès mains. En attendant qu'un éditeur actif et intelligent s'occupe de les réunir pour en former un corps d'ouvrage, il est à désirer que chacun de nous apporte sa pierre pour la construction de l'édifice, dont les fondemens sont déjà posés.

Voici trois lettres destinées à prendre place dans la collection qui seroit formée : l'une, adressée à M. de Pixérécourt, servira de complément aux publications précédentes déjà faites dans le *Bulletin* de la correspondance entre les deux bibliophiles, qui, tout en ayant l'air de s'aimer, ne perdoient guère l'occasion de se lancer quelques brocards. Mais Charles Nodier étoit le moins indulgent des deux; et nous avons recueilli de sa bouche plus d'un trait incisif à l'adresse de son compétiteur. Il recommande, d'une manière assez piquante à celui-ci, alors directeur du théâtre de la Gaîté, M. Charlet, jeune artiste qui avoit débuté au Cirque-Olympique.

Une autre lettre écrite au même Charlet, fait connoître un quiproquo très-plaisant du directeur des chœurs de l'Opéra, qui, sur une lettre de recommandation de Charles Nodier, en

faveur d'un protégé, s'imagina que notre bibliothécaire sollicitoit pour lui-même une place de *comparse !*

Les bibliophiles trouveront dans la troisième lettre un témoignage de plus de l'empire qu'exerçoit sur lui « l'amour « des petits livres rares, caprice étrange et despotique, manie « raffinée et élégante, dilettantisme de lettre dont il riait le « premier, mais auquel il obéissoit comme un enfant, et qui a « très-sérieusement occupé les heures les plus chères de sa « vie. » (1) Cette missive où se révèle toute *l'appétence* de ses convoitises en pareille matière, est adressée à M. Crozet père, dont la loyauté et l'obligeance étoient justement appréciées par tous les bibliophiles qui fréquentoient son modeste magasin de la rue de Rohan, et parmi lesquels on pouvoit remarquer MM. de Châteaugiron, Charles Nodier, de Saint-Surin, Dalmassy, et le ministre Corbière lui-même, qui ne croyoit pas déroger à son titre d'*Excellence*, en venant se mêler parmi nous, seul genre d'égalité que ses principes ultra-monarchiques lui permissent d'admettre.

J. L.

Paris, le 11 août 1832.

Mon cher ami,

On assure à Charlet que c'est aujourd'hui que vous prononcez enfin sur son sort. Quoique j'ose à peine y compter, je viens vous rappeler tous les vœux que je fais pour lui et tout l'intérêt que je prends à son sort. Il insiste beaucoup sur un début que vous lui avez promis dans le Delmance de *Fénelon* (*sic*). C'est

(1) *Revue de Paris*, 1844, t. I, petit in-fol., p. 118, article de Ch. L. (Charles Labitte), sur les *Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque*.

cependant un détestable rôle dans Chénier. Je ne doute pas que vous n'en ayez tiré meilleur parti.

Au nom du ciel, tenez-moi la parole que vous m'avez donnée. Prenez mon ours — ou je jure par le Styx que je me fais journaliste ou journalier des théâtres pour *enfoncer* la Gaîté. Mort à la Gaîté. Vous ne savez pas quel ennemi je suis, ni personne encore, mais je m'y mettrai pour prouver, d'après M. Jacotot, que tout est dans tout, et qu'on fait tout ce qu'on veut.

CHARLES NODIER.

Il faut que vous soyez tout à fait timbré de cervelle, mon cher Charlet, pour me demander une recommandation en votre faveur auprès d'une personne dont je ne suis aucunement connu. Ces sortes de démarches sont toujours ridicules quand elles ne sont pas impertinentes. Croyez que M. de Caupenne attachera plus d'importance à un mot de M. de Merville, et cela en toute justice, qu'à mille démarches de ce genre qui peuvent prouver seulement que vous inspirez de l'intérêt à plusieurs personnes, comme tout le monde; servez-vous de mon nom tant que vous le voudrez dans les occasions où il aura cours, et même auprès de M. de Caupenne si le hasard fait qu'il ait entendu parler de moi; mais ne m'exposez pas au désagrément qui m'est arrivé l'autre jour. On avoit arraché la demande d'une place de comparse au directeur des chœurs de l'Opéra. Ma lettre, probablement mal tournée, lui ayant donné lieu de croire que je sollicitois pour moi, il m'a fait la grâce de m'écrire que le cadre des chœurs étant complet, le sieur Charles Nodier ne pouvoit y être admis. La pièce est dans mes mains, et il est probable que le refus qu'elle m'annonce aura été consigné dans les registres de l'administration, qui démontreront éternellement que j'ai sollicité sur mes vieux jours mon début de figurant dans l'emploi des *nymphes* et des *amours*. Je ne m'y frot-

terai plus. Mais je vous souhaite de tout mon cœur les bonnes chances que votre caractère et votre talent méritent.

CHARLES NODIER.

Mon cher Monsieur Crozet,

Le mauvais temps m'empêche d'aller vous voir, et m'informer de la lessive de mon Justinien. S'il est réparé, je vous prie de le remettre au porteur. Vous êtes maître de venir quand cela vous plaira, chercher une vingtaine de volumes que j'ai réunis pour vous.

Oserais-je vous prier de passer chez Laurent-Beaupré, galerie de Bois, et d'y demander communication d'une *Pharsale* de Bréбeuf, Elzevir, 1638, qui m'a paru extrêmement belle. Si vous la trouvez pure et sans faute, je vous supplie de l'acheter pour moi. Il m'en a demandé 36 francs; vous l'auriez facilement pour 27 à 32. Je vous laisse le maître du prix; mais comme j'aime à jouir, je vous serai obligé de n'y point perdre de temps, d'autant plus que si l'exemplaire est aussi grand et aussi parfait qu'il m'a paru, il pourroit ne pas rester toujours en vente.

Je vous salue avec la considération et l'estime la plus invariable. Votre très-dévoué

CHARLES NODIER.

Rue Saint-Lazare, n° 35.

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR UN AUTEUR DRAMATIQUE DU XVIIe SIÈCLE.

Un des rêves les plus séduisans de la bibliographie, c'est, en fouillant la fosse commune où dorment, dans la poussière et l'oubli, tant de livres et tant de noms inconnus, d'exhumer de loin en loin un ouvrage précieux ou un homme de génie dont l'obscurité reste inexplicable, et de réparer ainsi par un tardif hommage l'injustice des contemporains ou l'indifférence de la postérité.

Mais ces rencontres, toujours intéressantes parce qu'elles sont rares, acquièrent encore plus de prix quand il s'agit de relever de cette espèce d'ostracisme un compatriote méconnu, qui pourtant semble digne d'une certaine illustration. Alors les jouissances littéraires deviennent plus vives et se multiplient, comme diroit un algébriste, en raison composée du talent de l'auteur et des sympathies de clocher.

Amoureux des vieux livres, — je laisse à d'autres le titre ambitieux de bibliophile, — j'ai, dans mes explorations à travers les limbes des bouquins oubliés, arrêté mes regards sur un auteur dramatique languedocien, qui fut victime, à mon avis, d'un des caprices de la renommée, et dont les ouvrages, sans être des chefs-d'œuvre, ne méritoient certainement pas l'abandon où ils sont tombés.

Leverrier d'un nouveau genre, je vous demande la permission de vous dire quelques mots de ma *nébuleuse* littéraire.

Ce Languedocien s'appelle Guyon Guérin de Bouscal, et il vivoit dans la première moitié du XVIIe siècle.

Les biographes, ordinairement si prodigues de détails à l'endroit des gens de lettres, et surtout des poëtes, se sont montrés envers notre pauvre compatriote aussi avares que la gloire.

Clément et l'abbé de La Porte, dans leurs *Anecdotes drama-*

tiques (1), nous apprennent que notre poëte, qu'ils nomment *Gugon Guérin de Bouscal*, étoit fils d'un notaire, et mourut en 1657.

Si nous ouvrons la Biographie Michaud, nous n'y trouvons que quelques lignes empruntées par M. Beuchot aux frères Parfaict (2).

« Bouscal (Guyon Guérin de), auteur dramatique du XVIIe siè-« cle, né en Languedoc, conseiller du roi, avocat au conseil « (en Languedoc), eut pour clerc *Coras*, auteur du *Jonas*. On « ignore le temps de sa naissance et de sa mort. » Suit la nomenclature de ses œuvres.

De son côté, le chevalier de Mouhy raconte, dans son *Abrégé de l'Histoire du Théâtre-Français* (3), que Bouscal fut clerc de *Jean Coras* le jurisconsulte.

Ces deux versions, l'une qui donne pour clerc à Bouscal l'auteur du *Jonas*, et l'autre qui place Bouscal au même titre chez Jean Coras, me paroissent également inadmissibles.

Jean Coras, l'illustre et malheureux professeur, fut pendu, en 1572, à l'ormeau du palais de Toulouse. Or, Bouscal est mort en 1657, quatre-vingt-cinq ans après. Pour admettre qu'il eût pu travailler sous la direction de Coras, il faudroit qu'il fût mort au moins centenaire, circonstance que les biographes n'auroient pas manqué d'indiquer. Dans cette supposition encore, il auroit été âgé de soixante-dix-neuf ans lorsqu'il donna sa première pièce de théâtre. Ce seul rapprochement suffiroit pour faire écarter la version du chevalier de Mouhy.

Quant à celle des frères Parfaict et de M. Beuchot, qui donnent pour clerc à Bouscal Jacques de Coras, le chantre de *Ninive pénitente*, elle n'est pas plus acceptable, puisque Jacques de Coras est né en 1630, et que c'est en 1634 que Bouscal

(1) Anonym. Paris, 1775.

(2) Histoire du Théâtre François depuis son origine jusqu'en (1721), par les frères Parfaict. *Paris*, 1745-49, 15 vol. in-12.

(3) Paris, 1780.

fit représenter son premier ouvrage. Bouscal ayant renoncé complétement à la magistrature avant de se livrer au théâtre, il faudroit admettre que Coras fût entré dans la basoche avant l'âge de quatre ans, ce qui indiqueroit chez lui une précocité trop invraisemblable pour être vraie. D'ailleurs, ce Coras, qui répondoit aux attaques de Boileau par d'assez méchans vers, et par une jolie lettre, trop peu connue, embrassa d'abord la carrière des armes; nous savons même qu'il fut cadet dans les gardes françoises, tandis que nous ne trouvons nulle part qu'il se soit jamais occupé de procédure.

Ici les biographes ont répété, sans l'examiner, une erreur qu'ils ont trouvée dans les mémoires qui leur étoient fournis; mais de ce que ces mémoires s'accordoient à mettre notre auteur en rapport avec l'un ou l'autre des Coras, ne pourroit-on pas induire, avec quelque probabilité, que Bouscal habitoit Toulouse, où le premier est mort, et où le second est né?

Le chevalier de Mouhy a très-naïvement consacré deux articles différens à notre poëte : d'abord, à la lettre B, *Bouscal* (*Guyon Guérin de*), ensuite à la lettre G, *Guérin de Bouscal* (*Gugon*). Dans ces deux articles, qui reproduisent presque textuellement les mêmes données, l'auteur assure que, par amour pour une comédienne, Bouscal abandonna la profession d'avocat au conseil, et se fit comédien. Puis, il ajoute, dans un françois quelque peu équivoque, « qu'enchanté des tendres « marques qu'elle lui donna de *cette preuve de son amour,* il « se livra au travail du théâtre, et mourut aimé et heureux » en 1657. »

Tels sont les seuls renseignemens que nous ayons pu trouver sur Bouscal; renseignemens bien incomplets, puisqu'ils nous laissent même ignorer l'année et le lieu de sa naissance. Mais, en combinant ces quelques lignes de biographie avec les indications que nous fournissent les œuvres mêmes de Bouscal, et plus particulièrement encore, les dédicaces dont il les rehaussoit habituellement, en se rappelant d'ailleurs la vie tourmentée qui caractérise les existences littéraires, depuis Villon jus-

qu'à Garnier, il ne seroit pas impossible de reconstruire par induction l'histoire probable de cette destinée romanesque et aventureuse, d'un homme de robe devenu comédien, et ensuite poëte, — tout cela par amour.

En partant donc de ces élémens traditionnels de la vie de Bouscal, qu'à défaut de preuves certaines, nous devons considérer comme vrais, nous le verrions d'abord, fils d'un tabellion, élevé dès son enfance dans l'ombre d'une étude, et dans le respect des dossiers, tâcher, sans goût comme sans répugnance, de s'initier aux travaux de la profession la moins poétique du monde.

L'heure de l'enthousiasme n'a point encore sonné pour lui, et au fond de sa province, dans la retraite sérieuse et monotone où s'usent ses belles années, il n'a pu entendre qu'un rare et vague écho des acclamations soulevées dans un monde lointain par les succès des hommes du jour, Cyrano de Bergerac, Scudery, La Calprenède, le vieil Hardy et le jeune Corneille.

Tout à coup sa vie est bouleversée; une fée, un sylphe, un génie, — celui de la poésie dramatique sans doute, — lui apparoît sous les traits d'une comédienne : il la voit, jeune et belle, récitant de beaux vers, dans une langue si pure et avec un accent si harmonieux, que le latin du code et le jargon de la basoche lui deviennent à l'instant même insupportables. L'amour étoit entré dans son cœur, et le voilà bientôt après qui suit l'enchanteresse, abandonnant sans retour la toque magistrale et les sacs à procès. — Les voies de Dieu sont infinies!...

Notre Gascon se fit comédien par nécessité, vivant désormais au jour le jour, courant les villes et les bourgades, s'enivrant, comme l'oiseau échappé de sa cage, d'une liberté jusqu'alors inconnue, et savourant cette existence de bohémien, tantôt heureuse, tantôt misérable, toujours insouciante, dont Scarron nous a laissé, dans son *Roman comique,* un tableau si frappant de vérité. Dans cette folle vie, cependant, tout n'étoit pas rose, et plus d'une fois sans doute le déserteur du temple des lois dut comparer involontairement le siége fleurdelisé du pré-

toire avec les tréteaux nomades de Thespis ; mais le charme duroit toujours, et quand des souvenirs importuns traversoient son esprit, quand l'idée de son abaissement se représentoit trop vivement à sa pensée, il trouvoit auprès de lui son excuse, sa consolation, et noyoit ses regrets dans les yeux adorés de sa Cydalise.

Un beau jour, cependant, on arrive à Paris. Là le gentilhomme de robe se réveille, et lancé bientôt dans le tourbillon des beaux esprits, l'ex-avocat sentit naître en lui le poëte ; il fit des madrigaux, tourna des sonnets, et grâce à une certaine facilité, grâce aussi peut-être à l'audace native (n'oublions pas que c'était un Gascon), il se fit assez facilement homme de cour. Admis au palais Cardinal, assidu à l'hôtel de Rohan, il y trouva un double patronage pour ses œuvres futures ; et comme le vent littéraire souffloit alors au théâtre, l'auteur dramatique ne se fit pas attendre.

La première pièce de Guérin de Bouscal fut jouée en 1634, et est intitulée *la Doranise* (1), tragi-comédie pastorale. On remarque dans ce début le mauvais goût du temps, et l'on y sent le comédien vagabond tout imbu des méchantes pièces que, depuis les premiers essais de Corneille, la ville et la cour commençoient à délaisser, mais qui avoient encore conservé le don de charmer la province. C'est une confusion d'événemens déraisonnables dont cette analyse ne vous donnera qu'une foible idée.

Son A. R. le feu duc d'Orléans a dit fort plaisamment d'une comédie contemporaine où le héros changeoit trop souvent de costume : *C'est une pièce en cinq actes et en cinq pantalons.* Nous dirons de *la Doranise* que c'est une tragi-comédie en vers, en cinq actes et en trois naufrages. Le héros est un jeune prince d'Arabie, le beau Crisante, très-amoureux et très-aimé

(1) *La Doranise*, tragi-comédie en cinq actes, en vers, dédiée à mademoiselle Marguerite de Rohan. *Paris, Marbre-Cramoisy, en la boutique de Langellier*, 1634, in-8°.

de la belle Doranise, princesse de Chypre. Comme il est d'usage au théâtre, leurs illustres parens refusent de les unir. Réduits au désespoir, les amans vont consulter l'oracle de l'endroit, qui leur répond sans hésiter :

Voguez hardiment sur Neptune !

Ils s'embarquent avec confiance : mais à peine *voguent-ils sur Neptune*, qu'une horrible tempête fond sur eux, les sépare, et jette Doranise sur les côtes de l'île de Lidie. La princesse éplorée veut se donner la mort ; mais un nouvel oracle la détourne fort à propos de cette funeste pensée, et la pièce, menacée un instant d'être interrompue à son début, peut continuer paisiblement et atteindre, sans encombre, la fin de ses cinq actes.

Doranise est recueillie par des bergers et des bergères qui habitent l'île de Lidie, en compagnie de Satyres, de Sylvains, de Démons, de Dryades et de Magiciens ; il paroît que dans cette île singulière, la société est passablement mêlée.

Crisante, de son côté, est pris par des corsaires, qui, pour se débarrasser de lui, trouvent ingénieux de le jeter à la mer pendant son sommeil. L'infortuné prince est réveillé assez désagréablement par la fraîcheur de l'*onde amère*. Il alloit périr, lorsque, par bonheur, passe un navire prédestiné qui le reçoit à son bord. Ce navire portoit le sage Amintas, espèce de Mentor, que le père de notre héros, le roi Philamante, envoyoit à la recherche de son Télémaque.

Nos voyageurs en sont à peine aux premiers embrassemens, qu'une seconde tempête encore plus furieuse que l'autre vient les surprendre et engloutit le navire, *corps et biens*. Crisante seul échappe au naufrage général en s'accrochant à une planche, qui ne peut, on le conçoit, le porter ailleurs que vers l'île de Lidie. En touchant à terre, il est attaqué par des voleurs qui veulent sans doute le dépouiller de sa planche, seul débris de sa grandeur passée, lorsque l'arrivée du généreux Orminte vient fort à propos mettre les larrons en déroute.

Cet Orminte, berger de son état, ne manque pas d'offrir l'hospitalité à son nouvel ami, et tous deux se dirigeoient fraternellement vers le domicile d'Orminte, lorsqu'ils trouvent l'occasion d'arracher quelques bergères égarées à la brutalité des Satyres, et parmi ces bergères, vous l'avez deviné déjà, Crisante reconnoît sa Doranise!

Cependant le père Philamante, de plus en plus inquiet, s'est mis lui-même à la recherche de son ambassadeur et de son fils. Il auroit pu courir ainsi fort longtemps, sans l'heureuse intervention de la troisième et dernière tempête, qui le pousse lui aussi vers l'île de Lidie, cet asile obligé des princes naufragés. Le vieux roi qui, pour un Arabe, me semble un peu bien Géronte, éprouve beaucoup de désagrémens de la part d'un magicien de sa connoissance, contre lequel Crisante et Orminte se mettent en campagne avec le plus heureux succès.

Nous sommes au cinquième acte : Une *voix miraculeuse* se fait alors entendre — *Deus ex machinâ* — et révèle au respectable monarque que Orminte est son fils cadet qui lui fut enlevé au berceau.

L'heureux père, transporté d'allégresse, bénit le ciel, et, abjurant ses vieilles rancunes, il unit Doranise à Crisante, et Orminte à la bergère Arsenise. — Les rois épousoient encore des bergères. — Enfin, pour que tout le monde soit content, Philamante marie tous les bergers amoureux à leurs maîtresses. Joie et bonheur général; tableau.

Cette accumulation bizarre d'événemens empruntés à tous les âges, et qui rappelle tout à fait les romans en vogue à cette époque, vous paroît, j'en suis sûr, quelque chose de très-ridicule; mais le poëte, qui écrivoit pour les admirateurs de l'Astrée, et de sa nombreuse et affligeante postérité, n'avoit-il pas pour excuse le mauvais goût de l'époque? D'ailleurs, avons-nous le droit d'être bien sévères pour ces princes d'Arabie et ces princesses de Chypre dont s'enthousiasmoient nos grands-pères de 1630, nous qui nous sommes intéressés tant de fois aux roitelets qu'un vaudevilliste-académicien aime à

faire régner sur les provinces d'une Allemagne fantastique; nous, François de 1847, qui avons été mis en émoi, pendant plus d'une année, par l'aventureux souverain d'un duché germanique inconnu aux plus savans géographes, le grand-duc Rodolphe de Gérolstein! et puis l'incroyable succès de certaines pièces féeries qui obtiennent à Paris jusqu'à deux cents représentations, ne pourroit-il pas justifier la faveur accordée, il y a deux siècles, à cette invraisemblable *Doranise*, qui privée, nous l'avouons, des splendeurs de la mise en scène, avoit au moins sur les féeries absurdes de notre temps l'avantage d'une certaine tournure littéraire? La *Doranise*, mal conçue, mal écrite, encore plus mal versifiée, étoit peu faite pour plaire, et pourtant, telle étoit la foiblesse relative des auteurs contemporains, qu'elle obtint d'illustres suffrages, et que la dédicace en fut agréée par mademoiselle Marguerite de Rohan.

Outre la pastorale dont je viens de vous entretenir, Bouscal donna dix autres pièces dont voici les titres :

La Mort de Brute et de Porcie, ou la Vengeance de la mort de César, 1637 (1);

L'Amant libéral, 1637 (2);

Cléomène, 1639 (3);

Don Quichotte de la Manche, 1638 (4);

Don Quichotte de la Manche, 2e partie, 1639 (5);

Le Gouvernement de Sancho Pansa, 1641 (6);

Le Fils désadvoué, ou le Jugement de Théodoric, roi d'Italie, 1641 (7);

(1) Trag.-com. avec un prologue en vers *de la Renommée*, dédiée à monseigneur le cardinal de Richelieu. Paris, Toussaint-Quinet, 1637, in-4°.

(2) Trag.-com. en cinq actes et en vers. Paris, Toussaint-Quinet, 1637, in-4°.

(3) Trag.-com. Paris, Ant. de Sommaville, 1640, in-4°.

(4) Com. en cinq actes et en vers. Paris, Toussaint-Quinet, 1640, in-4°.

(5) Com. en cinq actes et en vers. Paris, A. Sommaville, 1640, in-4°.

(6) Com. en cinq actes et en vers. Paris, A. Sommaville, 1642, in-4°.

(7) Trag.-com. Paris, A. Sommaville, 1642, in-4°.

La Mort d'Agis, 1642 (1);

Orondate, ou les Amans discrets, 1644 (2);

Le Prince rétabli, 1647 (3).

J'ajoute pour mémoire une paraphrase du psaume XVIIe en vers françois, 1643, avec le latin à la marge, in-4°.

Vous voyez que dans l'espace de treize années, de 1634 à 1647, Bouscal produisit onze pièces de théâtre. Toutes sont en cinq actes et en vers. A dater de ses premiers ouvrages, il sut presque toujours éviter les fautes grossières où tomboient ses confrères en Apollon, et souvent il s'éleva à une assez grande hauteur.

Ainsi, dès son second ouvrage, il entre en lice avec un des poëtes les plus goûtés du public, et je le dirai même avec un certain orgueil, Messieurs, notre compatriote l'emporta de beaucoup sur son rival.

En 1636, George de Scudery, — *ce bien heureux Scudery dont la fertile plume* a été si impitoyablement tympanisée par Boileau, — avoit donné *la Mort de César*, tragi-comédie, avec un prologue *du Tibre et de la Seine* (4), et il avoit dédié son œuvre au cardinal de Richelieu. — Bouscal ne craignit pas un aussi rude antagoniste; nouveau débarqué de sa province, à peine connu depuis *la Doranise*, il fait audacieusement représenter, un an après (1637), *la Mort de Brute et de Porcie ou la vengeance de la Mort de César*, avec un prologue *de la Renommée*; et pour que la rivalité soit plus évidente, il dédie, lui aussi, sa tragédie au grand cardinal.

Scudery, que les biographes nous représentent avec des allures de tranche-montagne et de capitan, dut naturellement, en voyant cette témérité, éprouver un violent dépit.

(1) Tragédie. Paris, A. Sommaville, 1642, in-4°.

(2) Trag.-com. Paris, A. Sommaville, 1645, in-4°.

(3) Trag.-com. Paris, Toussaint-Quinet, 1647, in-4°; dédiée à monseigneur le maréchal de Schomberg.

(4) Paris, Auguste Courbé, 1636, in-4°.

Il jura de se venger, et malheureusement l'occasion se présenta bientôt.

Bouscal travailloit à sa troisième tragi-comédie, *l'Amant libéral*, et comme sa célébrité naissante le faisoit rechercher, il lisoit quelquefois dans les cercles des fragmens de son œuvre. Scudery, vindicatif comme un poëte, c'est tout ce qu'il avoit de commun avec cette *race irritable*, comme l'appelle Horace, s'empara du sujet de Bouscal, sujet tout d'invention, le rima avec sa malheureuse facilité ; et le pauvre Languedocien apprit avec effroi que les comédiens de l'hôtel de Bourgogne répétoient déjà *l'Amant libéral* de Scudery, lorsque le sien étoit encore loin d'être achevé. Ne sachant comment détourner le coup qui le menaçoit, et pour ne pas perdre le fruit de ses veilles, il appelle à son aide son ami Charles de Beys ; tous deux se mettent à l'œuvre avec ardeur, et ils firent si bien, que le jour même où l'on jouoit Scudery à l'hôtel de Bourgogne, Bouscal étoit représenté sur le théâtre du Marais. Mais cette précipitation et la disparate d'une collaboration improvisée nuisirent au succès de la pièce, et Scudery dut être satisfait de sa vengeance.

Ceci se passoit en 1637 ; depuis, ces rivalités se sont renouvelées souvent. Ce fut d'abord l'antagonisme de Corneille et de Racine, puis celui de Racine et de Pradon ; enfin, pour ne citer que les morts, la lutte prolongée de Crébillon et de Voltaire.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de comparer quelques vers de nos deux rivaux, afin de voir si la postérité fut juste en oubliant complétement Bouscal, tandis qu'elle conservoit à Scudery une célébrité quelque peu entachée de ridicule, mais qui, à un certain point de vue, paroîtra peut-être préférable à un entier oubli.

Dans *la Mort de César* de Scudery, Porcie s'exprime ainsi en parlant à Brutus :

> On verra que je suis (quoi que l'on exécute),
> La fille de Caton et la femme de Brute ;

Que l'univers entier s'assemble contre toi,
Aussi bien que ton cœur subsistera ma foi.
La peine la plus grande et la mieux inventée
Dont l'âme d'un mortel puisse être tourmentée,
Me verra conserver tout ce que j'ai promis,
Et je ferai pâlir tes plus fiers ennemis.
Ma force et ta vertu feront honte à leur vice;
Je trouverai la gloire au milieu du supplice,
Et toute leur puissance et toute leur rigueur
N'ébranleront jamais ton âme ni mon cœur.

Voici les paroles que Bouscal, dans la situation correspondante, met dans la bouche de Porcie :

Que le ciel conjuré se range pour Octave;
Que le peuple romain demande d'être esclave;
Que, par ses changemens, l'espoir te soit ôté
De jamais rétablir l'antique liberté;
Après être bannis de notre chère terre,
Que l'empire assemblé nous déclare la guerre,
Et que tous les malheurs accompagnent nos pas ;
Si je suis avec toi, je ne me plaindrai pas !

Certes, aucune comparaison ne peut être établie entre les vers *sans art et languissans* du célèbre Scudery, et les alexandrins nerveux de l'obscur Bouscal. On voit que *le Cid*, joué deux ans auparavant, avoit révélé à notre Toulousain un nouveau monde poétique, vers lequel il s'étoit élancé avec enthousiasme; on pressent, dans cette vigoureuse Porcie, ces vieux Romains que Corneille devoit inaugurer deux ans plus tard par Horace, et l'on doit tenir compte à l'auteur de *la Mort de Brute* d'avoir, dans l'atmosphère des pastorales, encore à la mode, donné à sa Porcie cette couleur antique et républicaine, avant que le grand Corneille eût créé l'énergique figure de Camille.

La meilleure tragédie de Guérin de Bouscal, c'est *le Prince rétabli*. Le sujet de cette pièce est purement historique. Isaac l'Ange, empereur d'Orient, a été détrôné par son frère Alexis;

il a été plongé dans un cachot, après avoir eu les yeux crevés. Son fils, soutenu par les croisés vénitiens et français, chasse l'usurpateur, et rétablit son père sur le trône. La tragédie se termine par cette allocution que prononce Baudouin, le chef des croisés :

Ne considérez plus ce que nous avons fait,
Mais adorez la cause en recevant l'effet :
Ce n'est pas notre bras qui force les murailles,
C'est la puissante main du grand Dieu des batailles;
Lui seul, comme il lui plaît, fait et défait les rois,
Et nous n'avons rien fait qu'exécuter ses lois.
Chers compagnons, choisis pour ce beau ministère,
Reconnoissons l'honneur qu'il a daigné nous faire;
Poursuivons notre course, et sortant de ce lieu,
Allons venger ailleurs la querelle de Dieu.
Toute la Palestine attend notre assistance,
Du tyran qui l'opprime allons prendre vengeance,
Rendre le Jordain libre une seconde fois,
Et planter sur Sion l'étendard de la croix!

Voilà, sans aucun doute, de très-beaux vers, et le public devoit saluer par des bravos frénétiques le nom de l'auteur qui terminoit son cinquième acte par des paroles d'une poésie aussi élevée.

Bouscal avoit le mérite, fort rare à cette époque, si l'on excepte le grand Corneille, de nuancer parfaitement les caractères de ses personnages. Nous en citerons, pour exemple, un passage de *Don Quichotte* (1re partie). Sans doute, Cervantès a beaucoup servi à l'auteur françois; mais ne faut-il pas savoir gré à notre compatriote d'avoir compris ce qu'il y avoit d'esprit charmant et de profonde philosophie dans le romancier espagnol, au milieu des *Clélies*, des *Artamènes*, de toutes les chevaleries et de toutes les bergeries qui infestoient les esprits de son temps ?

Le soleil se lève : don Quichotte, chevaleresque et poétique, le salue en poëte et en chevalier :

Déjà, de toutes parts la terre est éclairée,
Apollon a quitté la couche de Nérée,
Les étoiles, de peur, se cachent à nos yeux
Sous un épais manteau de la couleur des cieux;
Il semble qu'au sommet les montagnes s'allument,
Que les bois sont dorés et que les plaines fument;
Déjà les laboureurs mènent leurs bœufs aux champs,
Tous les coqs du logis ont achevé leurs chants.
Mille oiseaux éveillés, d'une voix ravissante
Saluent à l'envi la lumière naissante,
L'ombre s'évanouit, la clarté suit ses pas (1),
Et bref, il est grand jour, et nous ne partons pas!

Sancho, lui, est peu lyrique de sa nature, il fête l'aurore à sa manière, en campagnard positif et gourmand :

Déjà, dedans Séville, à la place publique,
On entend jargonner maint courtaud de boutique;
Déjà, l'on voit trotter nombre de crocheteurs,
De pages, de laquais et de solliciteurs,
Et déjà, maint buveur, pour soulager sa tête,
Dedans le cabaret prend du poil de la bête :
Ici, dans le logis, tout le monde est debout,
La maîtresse a soufflé les chandelles partout;
L'hôte, les bras troussés, et le bonnet en tête,
Goûte du bout du doigt les sauces qu'il apprête;
Déjà le marmiton commence de couper
La cuisse d'un poulet qui resta du souper;
Déjà, de tous côtés, les poules déjuchées
Vont becquer près du coq pour être recherchées;
La plupart des pigeons ont déjà pris l'essor,
Le vacher a donné le dernier coup de cor;
La truie et ses cochons vont fouiller dans la plaine;
Rossinante et Grison ronflent, après l'aveine,
Plutôt qu'après le jour de nos sanglans combats,
Et bref, il est grand jour et nous ne partons pas!

(1) Il y a ici incorrection. Bouscal veut dire que la clarté succède au jour, tandis que *suit ses pas* signifie, d'après la construction de sa phrase : la clarté s'évanouit.

A part quelques fautes de style, l'invocation de don Quichotte est parfaite, celle de Sancho est pleine de traits charmans : cette maîtresse de maison économe, qui *éteint ses bouts de chandelle*, le cuisinier qui *goûte les sauces*, ce souvenir touchant d'un *poulet qui resta du souper*, et enfin cette préférence, qu'à l'exemple de Sancho, *Rossinante* et *Grison* donnent à l'*aveine* sur les *combats*, sont parfaitement dans le caractère du gros écuyer : ce sont des traits heureux qu'on rencontre rarement dans le théâtre de cette époque, presque exclusivement voué à la déclamation et à l'enflure.

Nous ferons une dernière citation, pour démontrer que Bouscal possédoit ce don inappréciable à la scène que les anciens appeloient *vis comica*. C'est au *Sancho gouverneur* que nous l'empruntons. Sancho va prendre possession de l'île de Barataria, et son très-illustre seigneur lui adresse ses dernières instructions. Entre autres défauts, don Quichotte reproche à son écuyer l'abus qu'il fait des proverbes. « C'est vrai, répond Sancho :

> J'en sais plus qu'un grand livre, et quand je veux parler,
> Ils veulent tous sortir, jusqu'à se quereller. »

Mais, le chevalier de la Manche représentant à Pança qu'une pareille infirmité est fort déplacée dans un gouverneur, le gros homme jure ses grands dieux que pas un seul proverbe ne sortira oncques de sa bouche, et pour confirmer son dire, il lâche un feu roulant de maximes aussi incohérentes qu'étrangères au sujet de l'entretien :

> Qui ne sait son métier doit fermer sa boutique ;
> La science partout vaut mieux que la pratique ;
> Jamais, sans l'appétit, on ne fait bon repas ;
> On verrait, sans la peur, de courageux soldats,
> Et j'ai toujours tenu pour promesse assurée
> Que bon renom vaut mieux que ceinture dorée.
> . . . .
> La plus grande finesse est de n'en point avoir.

. . . .

Qui se fera brebis sera mangé des loups, etc....

et cela continue sur ce ton pendant quelque trente vers, jusqu'à ce que le valeureux chevalier de la *triste figure*, lui qui a bravé les ennemis les plus redoutables, mais qu'épouvante cette avalanche de proverbes, prenne la fuite, et laisse le gouverneur maître de la place.

Cette scène est du meilleur comique; sans doute une grande part revient à Cervantès : mais Bouscal a tiré fort bon parti de la donnée du maître, et il ne faut pas oublier qu'il écrivoit son Sancho dix-neuf ans avant la première comédie de Molière (1).

Ce sujet de *Sancho gouverneur* a été plusieurs fois mis à la scène; Dufresny donna sous ce titre une comédie en trois actes et en prose, qui fut représentée le 17 janvier 1694, et le 15 novembre 1712 Dancourt fit jouer un *Sancho gouverneur*, en cinq actes et en vers.

Molière, si riche de son propre fonds, ne craignoit pas d'emprunter aux anciens et aux modernes les traits piquants qu'il savoit si bien mettre en œuvre. Il appeloit cela *prendre son bien où il le trouvoit* : c'est ainsi qu'il a pris, dans une méchante pièce de Cyrano de Bergerac, le germe de sa meilleure scène des *Fourberies de Scapin*. Personne n'eût osé l'en blâmer, car ce vers du *Joueur* semble avoir été fait pour lui :

Sous ses heureuses mains, le cuivre devient or!

Disciple respectueux de ce grand maître, et peu inventif de sa nature, Dancourt chercha lui aussi où il pourroit *prendre son bien*. Seulement il préféroit l'or tout fait au cuivre qui,

(1) Voici, du reste, le jugement que M. Paul Lacroix porte sur les *Deux Don Quichotte* et sur le *Gouvernement de Sancho* : « Cette trilogie dramatique, tirée du roman de Cervantès, qui étoit déjà traduit et très-estimé en France, est une des œuvres capitales de cette époque. » (Voy. le Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. Paris, 1843.)

sous ses mains, seroit probablement resté cuivre. Aussi retrouvons-nous textuellement, dans son *Sancho gouverneur*, toute cette charmante scène des proverbes qu'il a eu l'audace de copier vers pour vers, et de voler sans vergogne à un prédécesseur qu'il savoit tombé dans l'oubli. Il avoue bien dans sa préface qu'il a emprunté quelques passages à une ancienne comédie; mais il n'a garde de nommer Bouscal, chez qui l'on auroit retrouvé les meilleurs de ses vers, et le plus clair de son esprit.

Tous les cours de littérature citent Dancourt après Molière et Regnard, et il faut fouiller les nomenclateurs les plus complets qui se soient occupés du théâtre, pour trouver une mention de Bouscal. *Sic vos non vobis.*

Si je ne craignois d'avoir déjà trop abusé de votre attention, je vous citerois encore quelques passages de Bouscal, et vous y retrouveriez, comme dans les précédens, l'allure franche et nette de l'alexandrin, la rime riche et facile, et enfin cette coupe incisive si propre au dialogue, et dont Molière semble avoir emporté le secret dans sa tombe.

Voilà tout ce que mes recherches m'ont permis de réunir sur Bouscal. Dans un siècle où chaque matin, en lisant son journal, on est sûr de trouver le nom d'un homme de génie, il eût été très-facile de lui élever un piédestal plus pompeux; mais pour cela il lui eût fallu un autre panégyriste. Tout ce que j'ai voulu, c'est rattacher un nom de plus à la liste déjà fort remarquable de nos illustrations locales, et compléter cette pléiade d'auteurs dramatiques toulousains, qui commence à Palaprat, et qui finit à Soumet.

Desbarreaux-Bernard.

Toulouse.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE POITIERS,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU 1er JANVIER 1845;

Par M. Pressac, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Poitiers, A. Dupré, 1848, brochure in-8° de 72 pages.

Cet opuscule, inséré dans les Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, a été tiré à part sur papier fort, à 70 exemplaires, numérotés et parafés par l'auteur; 16 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce. (Voyez *le Catalogue.*)

Cette notice devoit servir d'introduction au catalogue de la bibliothèque de Poitiers; mais, par des motifs que l'auteur passe sous silence, ce projet n'a pu être réalisé. Nous rendons grâce à M. Pressac de n'avoir point enfoui dans ses cartons ces recherches intéressantes, et d'avoir mis au jour un opuscule qui, tout en faisant connoître l'origine, les vicissitudes et les progrès de la riche bibliothèque de la ville de Poitiers, tend aussi à jeter quelque lumière sur l'histoire de la plupart des bibliothèques de province. En effet, presque toutes ont eu la même origine; les lois qui ont successivement régi la matière, ont été appliquées dans la France entière, et ont donné lieu, comme à Poitiers, tantôt à la dispersion des livres, tantôt à l'accroissement des bibliothèques; personne n'étoit dans une meilleure position que M. Pressac pour traiter un pareil sujet. Bibliothécaire adjoint depuis dix ans, dévoué au culte des livres et des manuscrits, il devroit, à notre avis, se trouver aujourd'hui à la tête de l'administration de la bibliothèque de

Poitiers. Nous aurions alors à enregistrer l'achèvement d'un important catalogue qui est loin d'être terminé.

Mais on rend au savoir une lente justice.

Ces pensées nous sont suggérées par la lecture des pages 67, 68 et suiv. de l'opuscule dont nous nous occupons. C'est là que le bibliographe se révèle lorsqu'il expose le plan qu'il auroit suivi pour établir l'ordre dans la bibliothèque publique de Poitiers, et pour la doter d'un catalogue général, ainsi que lorsqu'il se récrie sur la mauvaise reliure des livres que renferme cet établissement, et qu'il pose en fait qu'un bibliothécaire doit avoir acquis les connoissances nécessaires pour diriger la main de l'ouvrier et pour mettre un terme aux pertes irréparables qu'entraîne trop souvent une rognure malentendue. Les détails dans lesquels entre l'auteur, prouvent qu'il possède à un haut degré l'esprit d'ordre et le sentiment de la conservation des livres, qualités essentielles qui font le bon bibliothécaire.

L'histoire de la bibliothèque de la ville de Poitiers contient aussi l'histoire des bibliothécaires qui se sont succédé jusqu'au 1er janvier 1845. Des notes longues et curieuses sont placées au bas des pages. Cette notice mérite une mention toute particulière, et se recommande aux bibliographes qui, à l'histoire des livres rares, aiment à joindre l'histoire des dépôts qui les renferment et des hommes qui ont voué leur vie à les conserver. M. Pressac nous promet incessamment une seconde brochure dans laquelle il décrira les richesses principales que contient la bibliothèque de Poitiers; ce sera le complément indispensable de la notice qui fait l'objet de cet article. Heureux ceux qui pourront réunir dans leur cabinet ces deux opuscules qui, bientôt, deviendront rarissimes !

AP. B.

HISTOIRE VÉRIDIQUE

DES GRANDES ET EXÉCRABLES VOLERIES ET SUBTILITEZ DE GUILLERY,

Depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes, remise de nouveau en lumière ; (par Benj. Fillon, avocat de Fontenay-le-Comte). Fontenay, Robuchon, 1844.

Brochure in-8° de 48 pages, imprimée avec soin sur papier de Hollande, tirée à 50 exemplaires, dédiée à M. Pressac, bibliothécaire adjoint de la ville de Poitiers.

La chanson populaire de Guillery et son refrain bizarre sont généralement connus. Il n'en est pas ainsi du héros apocryphe de cette chanson, le capitaine Guillery, qui, après s'être signalé dans la guerre de Bretagne, sous le duc de Mercœur, et dans la guerre déclarée par Henri IV au duc de Savoie, devint chef de voleurs vers la fin du XVIe siècle. Il n'en est pas ainsi de la Chasse-Gallery, légende poitevine qui est probablement le type originaire de la chanson de Guillery. La brochure de M. Fillon renferme l'histoire de Guillery, extraite des histoires tragiques du temps, et d'un *canard* du XVIIe siècle; une dissertation sur la Chasse-Gallery ; des notes historiques et géographiques sur les lieux et sur les hommes cités dans l'histoire de Guillery, et l'explication de quelques termes relatifs aux croyances féeriques du Poitou; la légende d'un farfadet, écrite en prose poitevine; les chansons en patois, de Guillery, de Jeon Renaud, de la Chasse-Gallery et de Périne; enfin, la réimpression des reproches du capitaine Guillery, faicts aux carabins, picoreurs et pillards de l'armée de MM. les princes. — Imprimé à Paris, chez Anthoine du Breuil, 1615. — C'est la reproduction d'un pamphlet devenu fort rare, dont M. Fillon ne connoît que deux exemplaires.

Cette brochure contient dans ses 24 feuillets des documens historiques, des légendes, des chansons en patois et un pamphlet, le tout accompagné de notes et de dissertations. Il étoit

difficile de réunir plus de choses curieuses dans un si petit nombre de pages.

M. Fillon, infatigable dans ses recherches sur le bas Poitou, a mis au jour plusieurs publications fort intéressantes, tant sur l'histoire que sur la numismatique. Nous nous contenterons de citer quelques opuscules qui, tirés à petit nombre, se trouvent difficilement dans le commerce.

1° Une notice sur Saint-Cyr (100 exempl.); — 2° Charte de cession des droits d'usage et de pacage dans les Bois-Gast du seigneur de Sainte-Hermine (25 exempl.); — 3° le château de Fontenay après la première entrée des protestans, en 1562 (25 exempl.); — 4° un capitaine de compagnie franche, à la fin du XVIe siècle (20 exempl.); — 5° acte de vente du Doignon à Henry de Rohan, par Théodore Agrippa d'Aubigné (25 ex.); — 6° la défaite des troupes de M. de Soubize et de La Cressonnière, son lieutenant (20 exempl.); — 7° la chasse royale donnée aux rebelles du bas Poitou (20 exempl.); — 8° Maisons des hommes illustres de Fontenay (30 exempl.); opuscule dans lequel on trouve des détails inédits sur Tiraqueau, Viète, Brisson, N. Rapin, Besly, etc.; — 9° entrée des Vendéens à Ancenis (25 exempl.); — 10° pièces contre-révolutionnaires du commencement de l'insurrection vendéenne (100 exempl.); publication de documens originaux entièrement inconnus jusqu'à ce jour; — 11° deux héroïnes vendéennes (25 exempl.). — Tous ces opuscules imprimés sur papier de Hollande ont été publiés en 1847; — 12° le cabinet de Michel Tiraqueau, sénéchal de Fontenay (1848). Cette brochure contient des détails fort curieux sur le sort des bibliothèques de plusieurs savans du bas Poitou; — 13° le compte d'une aide de dix mille francs octroyés au comte de Montpensier, en novembre 1390, par les bonnes villes de Poictou (1848). Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale; — 14° pièces curieuses concernant (l'église de) Notre-Dame de Fontenay (1849). Recueil de sept pièces inédites signées par Brisson, Rapin, Besly, etc.

M. Fillon est l'un de ces laborieux et modestes érudits, qui,

par leurs actives recherches, ont sauvé d'une destruction imminente, ou d'un oubli éternel, des fragmens précieux d'histoire locale, et qui n'ont d'autre ambition que de doter leur pays d'une gloire qu'ils ne recherchent pas pour eux-mêmes. Le *Bulletin du Bibliophile* se réserve le droit de révéler au monde savant l'existence de ces hommes remarquables, trop souvent oubliés par leurs contemporains. Disséminés dans les provinces, ils élaborent des travaux consciencieux et souvent d'une importance réelle, matériaux qui serviront plus tard à construire l'édifice d'une histoire nationale.

Ap. B.

CHRONIQUE.

UN MOT SUR LA RELIURE.

Nous insérons cette petite note que M. Chenu vient de nous adresser ; nous réservant toutefois de donner sur l'exposition de cette année des détails plus étendus.

« Après bien des détours dans ces vastes galeries, où chaque art, chaque métier a apporté son produit, on est tout étonné de voir combien la reliure, que quelques-uns de nos artistes modernes ont poussée à un si haut degré de perfection, est peu représentée. Dans la plupart des montres apparoissent, comme de vieilles reliques plus ou moins dignes de ce nom, quelques volumes qui, par l'état de flétrissure où ils se trouvent, montrent assez que l'habit qui les couvre date d'un assez grand nombre d'années. Nous ne pouvons cependant ne pas reconnoître les efforts qu'ont faits en commun MM. Capet, relieur, et Marius Michel, doreur, qui nous ont présenté quelques reliures belles et bonnes, entre autres une *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo, couverte d'une mosaïque ingénieuse au milieu des compartimens de laquelle se trouvent dorés les noms

des principaux personnages qui figurent dans ce roman. Nous devons ajouter que tous les volumes de leur montre, qui, par ses trop petites dimensions et son peu d'élégance, n'est guère propre à faire remarquer les richesses qu'elle renferme, sont généralement bien établis, tant sous le rapport de la reliure proprement dite, que sous celui de la dorure : ce qu'on ne sauroit dire des autres exposans, si l'on n'excepte M. Gruel, qui a offert au public bibliophile quelques volumes où nous avons cru reconnoître pour la dorure la même main qui a si bien secondé M. Capet. MM. Jean Simier, Kœhler, Lardière, Buchet, et autres, figurent sans éclat, il est vrai; mais que nous présente M. Faille de Reims? des reliures et demi-reliures dont véritablement nous ne voyons pas le mérite; et nous ne savons ce que gagne la *Révolution* de M. Thiers à être couverte de cette toilette que font payer 2 francs nos artistes parisiens d'un talent médiocre. Nous espérons qu'à la prochaine exposition M. Faille prendra une honorable revanche, et se présentera en digne émule de nos Bauzonnet-Trautz, de nos Duru et de nos Niédrée, dont on regrette de ne pas voir les chefs-d'œuvre donner une juste idée de l'art. »

J. Chenu.

Nous empruntons la note suivante à la 5e livraison du tome VI du *Bulletin du Bibliophile*, publié sous la direction de M. Reiffenberg.

« Quesné (Jacques Saltigoton), né à Pavilly, Seine-Inférieure, le 1er janvier 1758. Quérard, *France litt.*, VII, 394-95.

« Gérant de la librairie parisienne de M. Cotelle, rue de la Madeleine, à Bruxelles, en 1831, vers la fin d'octobre, jusqu'en mars 1834.

« Ce petit homme, sec, propre et suffisant, étoit un de ces écritturiers comme il en pullule à Paris, et dont la vanité prodigieuse est en raison inverse de leur incurable nullité. Il dé-

clare avoir publié trente-trois ouvrages en quarante ans, et de peur que sa vie ne laisse quelque obscurité pour l'histoire littéraire, il a pris soin, à l'exemple de J. J. Rousseau, d'écrire ses *Confessions*, en 3 vol. in-8°. Les deux premiers parurent en 1828, le troisième en 1835, et c'est là qu'il parle de son séjour à Bruxelles. Sauf quelques pages assez piquantes, rien de plus vide que ces mémoires, rien de plus puéril que l'amour-propre qui les a inspirés. Le sieur Quesné se croit un oracle en politique et en littérature et s'imagine qu'au fond de sa boutique, il fixe les regards de tout l'univers. Plusieurs des anecdotes qu'il raconte sont des fables, des calomnies, ou d'insipides commérages, écrits par un homme de mauvaise compagnie ; nous ne citerons que celle qui (p. 347) concerne l'infortunée Marie-Antoinette.

« D'une multitude de niaiseries, nous extrairons cette réflexion qui devient chaque jour plus vraie :

« Si les Belges peuvent un jour surmonter leur humeur « inconstante, ils seront heureux sous le sceptre de ce prince « (le roi Léopold), dont tous les désirs ne tendent qu'à mé- « riter leur amour.

« J'en dis autant de son beau-père Louis-Philippe, que les « François regretteront quand il ne sera plus. Du fond de sa « tombe sortiront mille qualités méconnues de son vivant par « les passions de l'intrigue et de l'ambition : la justice et la « reconnoissance viendront s'asseoir sur son cercueil en atten- « dant que la voix de la postérité publie ses louanges « (pp. 370-71). » C'est pourtant le petit père Quesné, libéral de mauvaise humeur, légèrement enfariné de jacobinisme, qui a tracé ces lignes sensées et monarchiques ! »

NÉCROLOGIE.

Les sciences philologiques, bibliographiques et littéraires viennent de faire une grande perte dans la personne de M. Gabriel Peignot, qui vient de mourir subitement dans sa 82e année. Notre prochain numéro contiendra une notice sur notre ancien collaborateur.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE.

---

83. Actes (les) et dispense du mariage confirmé, contracté et celebré par l'auctorité apostolique, entre tres-nobles et tres-illustres Henry de Bourbon, et Marie de Clèues, prince et princesse de Condé. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1573, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*). Rarissime. . . . . 36—»

84. Actiones duæ secretarii pontificii : quarum altera disputat, an Paulus papa IIII debeat cogitare de instaurando concilio Tridentino.... altera verò an vi et armis possit deinde imperare protestantibus, ipsius concilii decreta. (Sans lieu) *anno* 1556, in-8 de 189 ff., y compris celui du titre, v. f. fil. tr. dor. (*Padeloup*.) Exempl. de Girardot de Préfont... 30—»

Ce sont deux épitres adressées au pape Paul IV, qui avoit annoncé l'intention de continuer le concile de Trente, interrompu à la mort de Jules III, dans lesquelles on agite d'une part la question de savoir s'il est utile à la cause du catholicisme de reprendre ce concile, et de l'autre si le pape pourroit, par la force des armes, contraindre les protestans à se soumettre à ses prescriptions.

Au premier aspect on croiroit à une polémique orthodoxe et conciliatrice ; mais bientôt on s'aperçoit que ce n'est qu'un libelle contre la papauté et l'apo-

logie des comices rebelles de la confession d'Augsbourg. Ce qui ne doit point au surplus étonner, attendu que l'*Epitome de Gesner, la Bibliothèque instructive de Debure*, et *le Dictionnaire des livres condamnés au feu, de Peignot*, attribuent cet opuscule au fameux apostat *Vergerius* (*Petrus Paulus*), très-connu par ses nombreux pamphlets, et par l'habileté avec laquelle il sut profiter des désordres et des abus de la cour de Rome pour propager ses idées de réforme.

Du reste, quelle que soit moralement la somme de célébrité méritée par un ambitieux que le dépit de n'avoir pas été nommé cardinal, fit devenir un des ennemis les plus cruels de l'Église, qu'il avoit su défendre avec succès quand son intérêt le commandoit, il faut noter, bibliographiquement parlant, que ses satires, sévèrement prohibées par les catholiques, sont devenues fort rares, et que celle-ci notamment ne manque pas d'intérêt historique, en ce que l'auteur qui avoit, comme évêque et comme ambassadeur, pris part aux débats religieux et politiques du temps, y donne des renseignemens curieux sur l'esprit des cours de l'Europe et leurs tendances religieuses à cette époque.

M. Brunet, qui cite entre autres opuscules de Vergerius : *Concilium non modo Tridentinum sed omne papisticum perpetuo fugiendum esse omnibus piis* (Berne, 1553, in-4°), et *Vergerius, de naturâ et usu sacramentorum et cœnâ dominicæ*, 1559, n'a point mentionné celui-ci, dont il existe cependant une édition postérieure de 1559. C'est certainement le livre qui conclut le plus rudement contre le droit spirituel et la puissance temporelle du pape. — Véritable question d'actualité.

P. DE M.

85. ALCIAT. Les emblèmes de maistre André Alciat, mis en rime françoise (par Jeh. Le Fèvre), et puis naguères réimprimés avec curieuse correction. *Paris, Wechel*, MDXXXIX, pet. in-8, goth. mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*) . . . . 45—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE d'une édition très-rare. Elle contient 113 fig. en bois des plus curieuses.

86. ALLEN. Traité politique, composé par William Allen, Anglois, et traduit nouvellement en françois, où il est prouvé, par l'exemple de Moyse, et par d'autres tirés hors de l'Escriture, que tuer un tyran n'est pas un meurtre. *Lugduni*, 1658, pet. in-12, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Riche rel. à compartiments.*) . . . . 40—»

Joli exemplaire de l'*édition originale*.

87. Annonii (*Aimonii*) monachi, de Gestis Francorum lib. V. *Parisiis, J. Parvus et J. Badius Ascensius*, 1514, pet. in-fol. v. gr. . . . . 30—»

Cet exemplaire, entièrement *non rogné*, est chargé de notes manuscrites du temps, importantes et conservées avec grand soin par le relieur.

88. Antiquitez (les) et les recherches de la grandeur et maiesté des roys de France (And. Duchesne, Tourangeau). *Paris*, 1609, in-8, maroq. vert, fil. (*Anc. rel.*). . . . . 30—»

Bel exemplaire d'une édition rare, ornée d'un frontispice très-bien gravé, représentant Henri IV sur le trône, tenant un sceptre à la main; à côté de lui, le dauphin de France, entouré de courtisans; plus loin, la reine Marie de Médicis est assise au milieu des dames de la cour. Quatre portraits (Clovis, Charlemagne, saint Louis et Hugues Capet) forment l'encadrement du titre.

89. Aretino. Verginia, comedia di M. Bernardo Accolti Aretino, intitolata la Verginia, con un capitolo della Madonna. *Vinegia, Zoppino*, MDXXXV, in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*). . . . . 45—»

Très-bel exemplaire. A la suite de la Verginia on trouve un recueil de *Sonetti, capitoli e strambotti* du même auteur. On assure que Shakspeare a imité cette comédie dans la pièce intitulée : *All 's well that ends well.*

90. Arrests (les) de dernière exécution contre Gaspar de Colligny qui fut admiral de France, François Briquemault et Renauld de Cauaignes. *Lyon, par Michel Joue, à l'enseigne du Jésus*, 1573, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Niédrée.*). . . . . 66—»

Très-rare.

91. Assedio (l') di Pavia con la rotta e presa del re christianissimo, MDXXV. *In Venezia, per Mathio Pagan*, 1555, in-4 de 4 feuillets, mar. r. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . . . 66—»

Rarissime. Avec une figure sur bois au recto du premier feuillet. Pièce rare, qui intéresse à la fois l'histoire de France et celle d'Italie. A la suite du poëme, en *ottaua rima*, il y a une complainte sur François Ier. Elle commence ainsi : *Son de Franza il re Christiano.*

93. AYRAULT. Opuscules et divers traictez de maistre Pierre Ayrault. *Pour Jérémie Perier, rue Saint-Jacques, à Paris, à l'enseigne du Bellerophon*, MDXCVIII, pet. in-8, vél. 18—»

Ce livre, peu connu, est très-rare. Il se compose de :

1° Plaidoyers et arrêts;

2° *Oratio ad Senatum in adeptione Præturæ Criminalis;*

3° Discours de la nature, variété et mutation des loix, accommodée au traicté du retraict lignager, faict par maistre Fr. Grimaudet, aduocat du Roy à Angers : à messire Christofle de Thou, cheualier, seigneur de Cely, et premier président en la cour;

4° Discours à mons. le duc d'Anjou, sus l'occasion, que le voulant recommander pour ses victoires, et restauration de son université d'Angers, ces Panégyricz anciens de Pacatus et d'Eumenius, iadis faicts à la louange des empereurs Constantius et Théodose, lùy ont été adressez et dédiez de nouveau.

5° Harangue faicte à monseigneur le duc d'Anjou, de Bourbonnois, etc., à son arrivée à Angers, en 1570 ;

6°. De la puissance paternelle, dédiée à René Ayrault, son fils, soy disant jésuite.

Au verso du titre de ce dernier traité, on lit : « Il y a trois ans et plus, que ie suis à « aprendre où les Iesuites tiennent mon fils. Si ie l'eusse pu descouvrir : ie luy eusse « faict ceste remonstrance en priué. Mais voyant que ie perdois mon temps, et qui « plus est, mon espérance : ie lui ai voulu escrire comme aux contumax, par pro- « gramme et annotation publique. Si vous trouuez donc ma plainte iuste, et que vous « appreniez où il soit : je vous supply qu'il la voye. Cela faict, je lui laisse en son illi- « beral arbitre, de m'obeyir, ou ne m'obeyir point. D'Angers, 1589. »

Son fils s'étoit fait *jésuite* à son insu et il n'avoit jamais pu le retirer de cet ordre. C'est à cette occasion qu'il composa ce traité, qui se ressent nécessairement de la situation d'esprit où l'avoit placé l'insubordination de son fils. C'est à cause de cela qu'il dit : « .... Puisque j'ai perdu mon fils aîné, et qu'il ne se trouve point de re- « mède aux maléfices qui ont la religion pour couleur; qui m'en peut substituer un « autre plus gracieux, plus obéissant, plus honneste, moins sujet à subornation et « corruption, que cette plume, si la postérité la trouve bonne? Reprenons donc ce qui « restoit de notre dessein et entreprise. Laissons là la désobéissance et contumace de « notre fils : aussi vient-elle moins de lui que des *Jésuites*..... »

Ayrault est né en 1536. Après avoir exercé avec distinction la profession d'avocat au parlement de Paris, il se retira en 1568 à Angers, son pays natal, avec la charge de lieutenant criminel au siége présidial de cette ville. Il y est mort en 1601.

Ainsi il a vécu sous les règnes de Charles IX et de Henri III.

Les guerres de religion, les troubles, les proscriptions, la Saint-Barthélemi, avoient péniblement affecté son âme généreuse.

On retrouve, dans tout ce qu'il a écrit sur la procédure criminelle, un esprit droit, éclairé, ami de la justice et des formes qu'il regarde partout comme essentielles à son administration.

93. BAUDOUIN. L'Histoire et Cronique du noble et vaillant Baudouyn, conte de Flandres, lequel espousa le Diable. *Imprimé à Paris, par Nicol. Bonfons, libraire, demeurant en la rue Neuue Nostre Dame, à lenseigne Sainct Nicolas* (sans date), in-4, goth. à 2 col. fig. en bois, maroq. bleu, tr. dor. (*Jansénisté, Duru.*). 130—»

Bel exemplaire, très-bien conservé.

94. BIBLE. Wol gerissnen und geschnidten figuren ausz der Bibel. *Lyon, Jean de Tournes*, 1564, pet. in-8, fig. sur bois, mar. vert, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 36—»

Bel exemplaire d'une bible en flamand, rare, avec les fig. de Petit-Bernard.

95. BIBLIOTHÈQUE curieuse et instructive (par le père Menestrier). *Trévoux et Paris*, 1704, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. f. fil. (*Petit*) (1). (*Bel exempl.*). . . . . 18—»

96. BORGHESI. Rime di M. Diomede Borghesi, gentil'huomo senese, parte 1ma (2a, 3a, 4a, 5a e 6a). *Padova, appresso Lorenzo Pasquato*, 1566, pet. in-8, mar. r. tr. dor. (*Janséniste.*). . . . . 26—»

Bel exemplaire parfaitement complet de ces poésies d'un auteur estimé.

97. BRIEUE remonstrance sur la mort de l'admiral et ses adherans, au peuple françois. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1572, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 66—»

Pièce très-rare et fort curieuse, exemplaire à toute marge.

98. CATALOGUE des livres de la bibliothèque de M. le prince de Soubise. *Paris*, 1788, gr. in-8, v. . . . . 8—»

Cette collection qui renfermoit la précieuse bibliothèque de de Thou, étoit déjà si célèbre en 1679, lorsque le catalogue en fut imprimé pour la vendre,

(1) M. Petit, relieur, est l'habile successeur de M. Simier.

que l'on vit avec satisfaction M. le président de Menars l'acquérir en entier. Le cardinal de Rohan, Armand Gaston, l'acheta des héritiers de M. de Menars, y joignit la sienne et l'augmenta considérablement. Ses successeurs, jusqu'à M. le prince de Soubise, avoient destiné chaque année une somme pour l'enrichir...... Cette bibliothèque, qui comprend 8,300 numéros, a été vendue en 91 vacations.

99. CATHALOGUE des villes et citez assises es troys Gaulles, c'est assavoir, Celticque, Belgicque et Aquitaine, avecq ung traicté des fleuves et fontaines, illustré de nouvelles figures. *On les vend à Paris en la rue neufve Nostre-Dame à l'enseigne de l'Escu de France, par Alain Lotrian*, 1543, pet. in-8, fig. sur bois, représentant les villes fondées en ladite Gaulle, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 30—»

Au folio 50 commence : « Un petit traicté des fleuves et fontaines admirables desdictes Gaulles, jadis composé par messire Symphorien Champier, etc. »

100. CHAMPIER. De monarchia Gallorum campi aurei : ac triplici imperio, videlicet Romano, Gallico, Germanico, etc. Auth. Symphoriano Campegio. — Galliæ Celticæ, ac antiquitatis Lugdunensis, quæ caput est Celtarum, campus. (Auth. S. Campegio). *Lugduni, Treschel*, MDXXXVIII, 3 parties de 22, 30 et 18 ff. pet. in-fol. maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Belle rel. Janséniste de Duru.*). . . . . 85—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE, grand de marges. Il est rare de trouver ces trois parties ainsi réunies.

101. COMINES (*Philippe de*). Ses Mémoires. *Leide* (*Elzevir*), 1648, pet. in-12, frontisp. gravé, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). 60—»

Joli exemplaire, lavé et réglé avec soin. H. 4 p. 9 l. 1/2.

102. CONSTITUTIONES et declarationes examinis generalis Societatis Jesu. *Romae*, 1570. Litterae apostolicae, quibus institutio, confirmatio, et varia privilegia Soc. Jesu continentur, 1568. — Decreta primae et secundae congreg. generalis Soc. Jesu. Et canones secundae. *Romae*, 1568. Tabula et summa fere omnium quae continentur in libro Bullarum et Exam[is] et

Constit. et declarationis Soc. Jesu. Pet. in-8, m. bl. tr. dor., jolie rel. (*Capé.*) . . . . 30—»

Cette quatrième et dernière pièce est manuscrite.

103. Cotignon (*Pierre de*). Vers du sieur de La Charnays. Dédiez à monseigneur l'Éminentissime cardinal de Lyon, grand aumosnier de France. *Paris, Toussaincts du Bray*... 1632, pet. in-8, 89 pages, y compris 4 préliminaires, mar. bl. fil. tr. dor. (*Duru.*). . . . . 25—»

Pierre de Cotignon, s^r de La Charnays, fut l'intime de Guillaume Colletet, de l'abbé de Marolles, de la Roche, et de tous les beaux esprits du commencement du XVIIe siècle, et ce fut en leur compagnie qu'il composa la plupart des chansons, des épigrammes, des énigmes et des sonnets qu'il nous a laissés.

Le présent recueil, adressé au grand aumônier de France, Richelieu, frère du ministre de ce nom, ne comprend que les pièces les plus sérieuses de cet auteur, entre autres des stances à M. Ogier sur la mort de son père, que l'abbé Goujet estime assez, et des quatrains plus chrétiens que poétiques, tels que ceux-ci :

« Athéiste brutal, impie abominable,
« Qui ne recognois point celuy par qui tu vis,
« D'autant que ton erreur n'est pas imaginable,
« L'on ne te peut donner de règle ny d'advis. »

« Si les hommes ne sont qu'une poudre animée,
« Qu'un fruit qui dès sa fleur est à maturité,
« Mourons au moins si bien que notre renommée
« Nous puisse faire vivre à la postérité. »

Les mêmes sans doute dont Colletet, qui a brûlé quelques grains d'encens en faveur de son ami Pierre, disoit qu'il « en trouvoit les sentimens si bien « énoncés qu'il obligeoit son fils d'en remplir sa mémoire, et aux occasions « de les lui réciter par cœur. »

M. Brunet, au mot Cotignon, où l'on trouve l'indication des poëmes de cet auteur, mentionne ce volume et fait remarquer, avec l'abbé Saint-Léger, qu'il offre de particulier que le s^r de La Charnays a cherché à y introduire une orthographe plus rapprochée de la manière de prononcer.

P. de M.

104. Croniques des ordres instituez par le séraphique P. S. François, qui contient les vies, morts et miracles de St

François et de ses disciples. *Imprimé à Troyes, et se vendent à Paris*, 1602, 2 vol. in-8, tit. gr. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 36—»

Très-bel exemplaire de ce livre, que l'on trouve rarement en bon état. — Légende curieuse pour l'histoire ecclésiastique.

105. Cruautés sanguinaires exercées envers feu le cardinal de Guise, et les moyens tenus pour emprisonner le prince de Ginville, et les seigneurs catholiques, pendant les estats de Bloys; avec la remonstrance faicte au Roy par Mme de Nemours sur le massacre de ses enfans. *S. L.* 1589, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*). . . . 45—»

Charmant exemplaire d'une pièce *rarissime*. A la fin de cette satire est posée la question : *Quelle différence y a-t-il entre un roy et un tyran?*...... suivie d'un *Dict notable de Cicéron*.

106. Desportes. Discours sommaire, du règne de Charles IX; ensemble, de sa mort, et d'aucuns de ses derniers propos, par J. Des Portes, Chartrain. *Paris* (1574), in-8, v. f. (*Capé.*). . . . . 15—»

Pièce de toute rareté, contenant un éloge complet de Charles IX.

107. Dits magnifiques et gaillards, touchant les causes de la mort de l'admiral de Colligny et ses complices. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1572, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 66—»

De toute rareté.

108. Edits et ordonnances des tres-chrestiens roys de France, François IIe, et Charles IXe à présent regnant. *Paris, J. Dallier*, 1562, in-8, veau antique, fil. tr. dor. (*Simier.*). . 9—»

109. Esprit (l') malin, nouvelle historique et galante par M. D*** (le chevalier de Pontieu). *Paris*, 1710, in-12, v. m. fil. (*Aux armes de madame de Pompadour.*). . . . . 5—»

110. Essai historique sur la Bibliothèque du Roi et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâti-

ments et les objets les plus curieux à voir dans ces différents dépôts (par Leprince). *Paris*, 1782, in-12, d. mar. non rogn. (*Simier.*)........................... 12—»

111. Essais de dissertations politiques sur l'estat présent des puissances protestantes de l'Europe. *Cologne, Jacques l'Ingénu*, 1676, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*).. 9—»

112. Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle, traduits ou extraits par Legrand d'Aussy. *Paris, Renouard*, 1829, 5 vol. in-8, pap. vél., veau ant. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Simier.*)........................ 70—»

Orné de 18 vignettes, d'après les dessins de Moreau et Desenne.

113. Faux visage descouvert du fin Renard de la France. *Pour J. de Varangles*, 1589, in-8, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*).................... 35—»

« A tous catholiques unis, et sainctement liguez pour la défense et tuition de l'Église apostolique et romaine contre l'ennemi de Dieu ouuert et couuert. »

114. Ficin. Discours de l'honneste amour sur le banquet de Platon, par Marsille Ficin..., traduit de toscan en françois, par Guy Le Fevre de la Boderie. *Paris, Lucas Breyel*, 1588, in-8, v. (non cité.)........................... 12—»

Marsillio Ficino, chanoine de la cathédrale de Florence, fut un de ceux qui, au XVe siècle, déployèrent le plus de zèle pour la propagation des spéculations métaphysiques de l'école platonicienne; à ce point même, disent ses biographes, qu'il ne se contentoit pas d'enseigner à l'Académie ses élucubrations pagano-chrétiennes, mais encore qu'il les prêchoit en chaire. Il a commenté en latin la plupart des œuvres du philosophe grec, et entre autres le Banquet. C'est ce dernier commentaire, écrit dans le dialecte toscan, que l'on a mis en françois.

Le traducteur, Guy Le Fèvre de la Boderie, auteur d'ouvrages en vers d'un amphigouri transcendental, tels que *l'Encyclée des secrets de l'éternité, la Galliade, ou de la révolution des arts et des sciences.....*, est aussi l'auteur de plusieurs odes et d'autres poésies prônées par son ami La Fresnaye Vauquelin, et traitées d'inintelligibles par l'abbé Goujet; il dédia la traduction de Ficin à la reine de Navarre, Marguerite de France, dans l'espoir que placée sous ce haut patronage, sa prose convertiroit les cœurs vulgaires à l'amour

platonique et les convieroit à « *se délecter à ce banquet aux plus douces et savoureuses viandes de l'âme.* » Je ne sais trop quel fut à cette époque le succès de sa croisade contre le démon des désirs physiques ; car l'histoire n'a point enregistré que les naissances aient diminué en l'an de grâce 1589..... ; mais à coup sûr le poëte, détaché des affections matérielles, ne pouvoit rencontrer un sujet plus en harmonie avec ses nuageuses inspirations !

Il faut cependant ajouter, pour être juste envers qui de droit, que ce Guy Le Fèvre, à défaut d'être très-compréhensible dans sa langue maternelle, entendoit au mieux le syriaque, l'arabe, l'hébreu et le chaldéen, et qu'il a puissamment aidé Arias Montanus pour la rédaction de la Bible polyglotte d'Anvers.

Somme toute, ce livre, expression assez fidèle du genre d'étude auquel se livrèrent, à la renaissance des lettres, certains esprits illuminés par la lecture des ouvrages des anciens, doit être recherché comme rare, et conservé parce qu'il est curieux.

On y trouve une élégie adressée à la reine de Navarre, échantillon du talent poétique de Guy Le Fèvre, et le *Commentaire du très-illustre seigneur comte Jean Picus Mirandulanus, sur une chanson d'amour composée par Hierosme Benivieni, citoyen Florentin, selon l'opinion des Platoniciens*, mis en françois par G. C. T. (Gabriel Chapuys Tourangeau.)

P. de M.

115. Franco. Il Petrarchista, dialogo di messer Nicolo Franco, nel quale si scuoprono nuovi secreti sopra il Petrarca. *Venetia, Gab. Gioli di Ferrarii*, 1543, pet. in-8, rel. en vél. bl. . . . . 20—»

Ouvrage curieux et rare de cet écrivain, qui, après avoir été à la solde de l'Arétin, devint son plus cruel antagoniste ; il contient beaucoup de documens intéressans sur Laure, sur sa famille, sur son tombeau, etc., ainsi que plusieurs lettres de Pétrarque.

116. Garnier (*Robert*). Ses tragédies. *Rouen, R. du petit Val*, 1611, in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Capé.*). . . . . 25—»

Exemplaire bien conditionné.

117. Gesner. Historia plantarum et vires ex Dioscoride, paulo aegineta, Theophrasto, Plinio, et recentioribus Graecis, juxta elementorum ordinem, per Conradum Gesnerum. *Parisiis, Guil. Richard*, 1541, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 20—»

Imprimé dans le genre des Galliot-Dupré.

118. GUARINI. Le berger fidèle, trad. de l'ital. de Guarini (par l'abbé de Torche), en vers françois. *Cologne, P. Marteau*, 1677, pet. in-12, fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Bozérian.*) . . . . 12—»

Véritable édition pour la collection elzévirienne.

119. GUIDE (le) des chemins de France (par Ch. Estienne). *Paris, Ch. Estienne*, 1552, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 30—»

Joli exemplaire d'un livre très-rare et fort curieux. On y voit que le Dauphiné commence à la Guillotière, faubourg de Lyon.

120. HANAPE. Le Promtuaire des exemples des vertus et vices, recueilli de l'Ancien et Nouveau Testament, par R. P. Nic. Hanape, traduit en françois par Ant. Tiron. *Anvers*, 1569, pet. in-8, mar. ol. médaillon, fil. tr. dor. (*Anc. rel. molle.*). . . . . 95—»

Précieux exemplaire lavé et réglé; il a appartenu à Henri III, dont il porte les armoiries, la devise *Spes mea deus*, et la tête de mort.

121. HARMONIÆ euangelicæ lib. IV. *Parisiis, Galeotum à Prato*, in-8, mar. vert russe, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . 50—»

Très-bel exemplaire d'un volume qui fait partie des jolis livres imprimés pour *Galliot-Dupré*. Il est orné d'un grand nombre de figures gravées sur bois, attribuées à Woeriot.

122. HOTMAN. Franc. Hotomani iurisconsulti Francogallia. *Ex officina J. Bertulphi*, 1576, in-8, vél. . . . . . 22—»

Édition rare, livre célèbre, dans lequel l'auteur, François Hotman, dit : « que le royaume de France n'est point successif, comme sont les héritages des particuliers, et qu'autrefois on ne venoit à la couronne que par les suffrages de la noblesse et du peuple; si bien que, comme anciennement, le pouvoir et l'autorité d'élire les rois appartenoient aux États du royaume et à toute la nation assemblée en corps; aussi étoient-ce les États qui les déposoient du gouvernement. » Là-dessus il apporte les exemples de Philippe de Valois, de Jean, de Charles V, de Charles VI et de Louis XI; mais il s'attache principalement à démontrer comme, de tout temps, on a jugé que les femmes étoient incapables de la royauté; on doit aussi les exclure de toute charge et administration publique.

123. ICONES historiarum Veteris Testamenti. *Lugduni, apud J. Frellonium*, 1547, in-4. v. m. fil. (*Armes de la marquise de Pompadour.*)........................ 64—»

94 figures composées, dessinées et gravées sur bois par le célèbre Hans-Holbein. Chaque sujet est accompagné d'un quatrain en vers françois. Bel exemplaire.

124. LACTANCE Firmian, des divines institutions, contre les gentilz et idolâtres, trad. de latin en françois; dédié au tres-chrestien Roy de France, par Réné Fame, notaire et secretaire dudict seigneur, et de nouveau corrigé. *On les vend à Paris, en la grand salle du Palais, en la boutique de Galiot du Pré, libraire juré de l'université.* 1546, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor.......................... 28—»

Cette édition est dédiée à François I[er], et les armoiries de ce roi sont peintes sur le titre de cet exemplaire, qui est beau et qui pourroit bien provenir de sa bibliothèque.

125. MAGNUS (*Jacobus*). Sophologium, ex antiquorum poetarum, oratorum, atque philosophorum gravibus sententiis collectum. = *Anno Domini mille cccc lxxv...... Impressum fuit istud Sophologium Parisius, per Martinum Crantz, Vdalricum Gering, et Michaelem Friburger*, in-fol. goth. vél. 66—»

Bel exemplaire d'une des plus anciennes productions de la typographie parisienne.

126. MARIE STUART, reyne d'Écosse, nouvelle historique (par de Boisguilbert). *Suiv. la copie imprimée à Paris* (*Elz., à la Sphère*), 1675, in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Niédrée*), rel. sur brochure...................... 40—»

127. MAUGIN. Le Miroir et Institution du Prince, contenant comment les grands doivent se comporter pour leur grandeur, et pour le salut et le repos de leurs subiects, par J. Maugin. *Paris, J. Ruelle*, 1573, in-16, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*)........................ 18—»

128. METHODIUS primum olimpiade et postea Tyri ciuitatum

episcop... *Finit Basilee per Michaelem Furter opera et vigilantia Sebastiani Brant.* M. CCCCCXVI. In-4, goth. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 90—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un livre extrêmement curieux. Il contient 61 figures en bois d'une exécution parfaite. Le prochain numéro contiendra une notice littéraire et bibliographique sur ce précieux ouvrage.

129. Μικροκοσμος, parvus mundus.— *Amstelrodami, sumptibus Theod. Petri, bibliopolæ, sub prælo albo. Væneunt apud Joannem Jansonium, bibliopolam Arnhemiensem* (sans date). In-4, v. fauve, fil. (*Kœlher*). . . . . 24—»

Ce livre se compose de tableaux de la vie humaine, représentés en 74 figures en taille-douce, expliquées par des vers latins.

130. MOTRAYE. Voyages en Europe, Asie et Afrique, par Aubry de La Motraye. *La Haye, T. Johnson,* 1727, 2 vol. pet. in-fol. fig. =Voyages du même, en diverses provinces de la Prusse, de la Russie, de la Pologne, etc. *La Haye, Ad. Moetjens,* 1732, pet. in-fol. fig.; les 3 vol. reliés uniformément, veau fauv. fil. (*Anc. rel.*). 36—»

Très-bel exemplaire, rarement aussi bien conditionné.

131. NOIROT. L'origine des masques, mommerie, bernez, et revennez ès iours gras de caresmeprenant, menez sur l'asne a rebours et chariuary, etc.; le tout extrait du liure de la Mommerie de Cl. Noirot, iuge en la mairie de Lengres. *Lengres, Chauvetet,* 1609, in-8, mar. vert à comp., doublé de maroq. citron, fil. tr. dor. (*Rich. rel.*). . . . . 80—»

Livre singulier, rare et recherché.

132. Novum Testamentum græcum. *Lutetiæ, Rob. Stephani,* 1546, in-16, mar. r. fil. tr. dor. (*Capé.*). . . . . 35—»

Avec la préface : *O mirificam.*

133. OLÉARIUS. Voyages en Moscovie, Tartarie et Perse, par Ad. Oléarius, trad. par Wicquefort. 2 tom. en 1 vol. in-fol. = Voyages faits de Perse aux Indes orientales, par J. A. de

Mendelslo, publiés par A. Oléarius, et trad. par de Wicquefort. *Amsterd., Ch. Le Cène*, 1727, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; les 2 vol. veau fauv. fil. tr. dor. (*Padeloup.*). . . . . 36—»

Exemplaire parfaitement conditionné.

134. Ordonnance du roy (Henry II) et de sa Court des monnoyes, contenant le pris et poix, tant des monnoyes de France qu'estrangeres, d'or et d'argent, ausquelles ledict seigneur a donné cours en son royaulme, pays, terres et seigneuries de son obéissance. *Paris, J. Dallier*, 1555, in-8, v. f. (*Padeloup.*). . . . . 15—»

Bel exemplaire d'un livre très-rare, rempli de monnoies gravées sur bois.

135. Pacard. Théologie naturelle, ou Recueil contenant plusieurs arguments contre les Épicuriens et Athéistes de notre temps, par Georges C. D. Pacard Segusiain. *A La Rochelle, par P. Haultin*, 1579, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*). . . . . 24—»

Délicieux volume d'une impression très-remarquable et fort rare.

136. Pantaleon. Omnium regum Francorum a Pharamundo usque ad Carolum Nonum vitæ breviter complexæ; auth. H. Pantaleone poeta laureato. *Basileæ, ex officina Brylingeriana*, 1574, pet. in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Élég. rel. jansén. de Duru.*) . . . . 85—»

Bel exemplaire d'un livre rare; il se compose de 24 feuillets. Toutes les pages sont ornées de très-curieux portraits gravés sur bois, au-dessous desquels se trouve une épigramme en latin.

137. Pascal. Les Provinciales ou les Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. *Cologne, P. de La Vallée (Elzevir)*, 1657, pet. in-12, mar. bleu, fil. à comp. tr. dor. (*Rel. angl.*). . . . . 35—»

138. Præclara Francorum facinora variaque ipsorum certamina pluribus in locis, tam contra orthodoxæ fidei, quam ipsius Gallicæ gentis hostes gesta, ab an. M.CC ad an. MCCCXL,

quo Templarii e medio tolluntur; ab ill. principe Montisque Fortis comite recollecta (*Absq. l.*). 1500, pet. in-8, lett. rond. vél. fil. tr. dor. . . . . 85—»

Bel exemplaire de l'édition originale de cette chronique, de Pierre de Lodève, évêque françois, qui écrivoit au commencement du XIV° siècle. C'est parce qu'il y est principalement question des faits et gestes de Simon de Montfort, qu'elle en a retenu le nom. Voici comment elle commence : *Anno Domini 1202 Johannes rex Angliæ, Arturium Comitem Britanniæ filium Gaufridi fratris sui capit et latenter peremit.*

139. Princesse (la) de Montpensier (par mesdames de La Fayette et Segrais). *Paris, Osmont*, 1674, in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Capé.*). . . . . 24—»

Bel exemplaire d'une édition rare.

140. Procès (le) des dances debattu, entre Phil. Vincent, ministre du saint Évangile, en l'église reformée de la Rochelle, d'une part; et aucuns des sieurs Jésuites de la mesme ville, d'autre. *La Rochelle*, 1646, pet. in-8, veau antiq. fil (*Petit*). (*Bel exempl.*)................................ 10—»

141. Puissance (de la) légitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le prince. Traicté très-utile et digne lecture en ce temps, escrit en latin par Estiene Junius Brutus, et nouuellement traduit en françois (*Sans lieu*). 1581, in-8 de 264 p. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*)........................ 18—»

Cet ouvrage, dont la matière est intéressante et délicate, est attribué à Hubert Languet. Cette traduction françoise, la seule qui ait été faite, est de Fr. Estienne. Ce livre fit beaucoup de bruit au moment de sa publication; mais il a été supprimé, de là sa rareté. Cette production est celle d'un ardent républicain qui, traitant du pouvoir du prince sur le peuple et du peuple sur le prince, penche toujours pour le peuple. C'étoit alors un républicain....... rouge........!

142. Quadrins historiques de la Bible, avec l'Apocalypse (par Cl. Paradin). *Lion, J. de Tournes*, 1558, in-8, fig. en bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*). . . . . 72—»

Exemplaire grand de marge, très-beau, quoique les deux derniers feuillets aient un léger raccommodage en marge.

143. Recueil de diverses pièces concernant le monastère de Charonne et le procez verbal de l'assemblée extraordinaire de messeig. les archevèques et évèques; tenue en l'archeveché de Paris, aux mois de mars et de may 1681. *Cologne, Schouten*, 1681, pet. in-12, m. v. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 10—»

144. Repertorium vocabulorum equisitorum oratorie poesis et historiarum cum fideli narracione earum rerum que ambiguitatem ex hujusmodi vocabulis accipiunt per quod fere omnes oculte et difficultates et subtilitates in studiis humanitatis facile juxta alphabeti ordinem invenientur. Editum a doctissimo litterarum amatore magistro Conrado Turicensis ecclesie cantore et completus anno Domini M° cclxxiij. In vigilia assumpcionis beate Marie Virginis Indictione prima. Incipit feliciter.....

Unde liber venerit presens si forte requiras
Quidve novi referat perlege quod sequitur:
Bertholdus nitide hunc impresserat in Basilea
Utque adeat doctos protinus ille iubet
Ille quid abstrusum si diua poemata seruant
Exponit. Lector ingeniose scies
Quid Lacium Teucri dignum quid Grecia gessit
Preterea magnus que videt occeanus
Si libet interdum raris gaudere libellis
Disperiam si non hic liber unus erit.

Pet. in-fol. goth. maroq. bleu, fil. tr. dor. *Janséniste* (*Élég. rel. de Capé.*).. 150—»

Volume imprimé à Bâle vers 1470, et d'une conservation admirable; ses marges n'ont pas été atteintes. Je ne l'ai vu indiqué par aucun bibliographe.

145. Requeste présentée à MM. de la Cour du parlement de Paris, pour Mme la duchesse de Guyse, pour informer du massacre et assassinat commis en la personne de feu monseigneur de Guyse. *Paris, Rolin Thierry*, 1589, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée.*)............... 48—»

Cette pièce, signée *Catherine de Clèves*, est non-seulement *rare*, mais encore importante pour l'histoire; elle éclaircit des faits qui avoient été révoqués en doute. Le portrait gravé sur bois de la duchesse se trouve sur le titre.

146. Réveille-Matin (le) des François et de leurs voisins, composé par Eusèbe Philadelphe. *Édimbourg*, 1574, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . . 32—»

Relation du massacre de la Saint-Barthélemi et des événemens qui l'ont suivi, attribuée à Théod. de Bèze, ou à Nicol. Barnaud.

147. Rodericus Zamorensis. Speculum humane vite... *Impressum Parisiis, anno Domini* M.CCCC.L.XXV *die prima mensis augusti, per Martinum Crantz, Vldalricum Gering et Michaelem Friburger*. Pet. in-fol. v. m.. . . . . 66—»

148. Salviati. Lo 'nfarinato secondo, ovvero dello 'nfarinato accademico della Crusca, etc. *Firenze, Ant. Padouani*, 1588, in-8, mar. r. tr. dor. (*Rel. Janséniste.*). . . . . . . 25—»

Édition citée par la Crusca (Gamba), *série* n° 583. Critique de la *Jérusalem délivrée*, par Salviati.

149. Sannazar. Arcadia, *Venetiis Aldus*, MDXIIII, pet. in-8, mar. vert russe, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . . . 49—»

Très-joli exemplaire, grand de marges.

150. Satyre ménippée. *Ratisbonne* (*Holl. Elzev. à la Sphère*); 1664, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Simier,*). . 25—»

Très-bel exemplaire (H. 4 p. 11 l. 1/2), auquel on a ajouté 5 figures, qui ne se trouvent pas ordinairement, outre la figure des charlatans.

151. Sorbin. Histoire contenant un abrégé de la vie, mœurs et vertus du roy Charles IX vrayement piteux, propugnateur de la foy catholique, par A. Sorbin, dit de Saincte Foy. *Paris*, 1574, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 36—»

Ce volume, dédié à Catherine de Médicis, et daté du bois de Vincennes, le 12 juillet 1574, est entièrement à la louange de Charles IX; il qualifie son règne de *règne des merveilles*.

152. Sorceleries de Henry de Valois, et les oblations qu'il faisoit au diable dans le bois de Vincennes. *Didier, Millot*;

1560, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Niédrée*).. 46—»

Pièce fort rare, avec la figure des démons.

153. STATIO. La Thebaïde di Statio ridotta da Erasmo di Valvasone in ottava rima. *Venetia*, 1570, in-4, mar. r. tr. dor. (*Janséniste*).. 55—»

Bel exemplaire d'une traduction estimée. *Quadrio qualifie ainsi Valvasone : Elevatissimo ingegno, che verseggiò toscanamente con molta dolcezza.*

154. STATUTA Synodalia civitatis et diocesis Trecen. Noviter impressa ex ordinatione Reverendi in Christo patris et Domini Odardi Hennequin Trecensis Episcopi. *Impressum Trecis in edibus Johannis Lecoq. Anno Domini* M.CCCCC.XXX, in-4. fig. goth. v. f. tr. dor. (*Simier*)................ 45—»

C'est un ouvrage des plus curieux et rempli de citations en vieux françois. Une glose plus étendue que le texte et des lettres ornées en très-grand nombre en font un livre imprimé d'une rare originalité.

155. TASSO. Aminta di Torq. Tasso, trad.[1] de ital. in castellano, por don Juan de Jauregui. *En Roma, por Estevan Paulino*, 1607, pet. in-8, mar. vert russe, fil. t. dor. (*Jolie rel. de Niédrée*).. 36—»

Très-bel exemplaire de cette première traduction, fort rare.

156. THEVET (*F. André*). Cosmographie du Levant. *Lion, J. de Tournes*, 1556, in-4, fig. en bois, mar. rouge, tr. dor. (*Belle rel. janséniste de Capé*).................... 60—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'une édition rare.

157. TUMBEAUX des brisecroix, mesmes de Gaspard de Colligni iadis admiral de France. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1573, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée*),.......... 66—»

Pièce en vers extrêmement rare; apologie de la Saint-Barthélemi. Le portrait de *Charles IX* se trouve au recto du dernier feuillet; le verso est occupé par une longue note manuscrite du temps.

158. VECELLIO. Degli habiti antichi e moderni di diverse parti del mondo, libri due. *Venetia, Dom. Zenaro*, 1590, in-8, fig. maroq. vert, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru*)... 130—»

BEL EXEMPLAIRE d'un ouvrage recherché et remarquable par ses figures, qui représentent 420 costumes des diverses parties du monde, gravés sur bois avec encadremens.

159. **Vray** (le) Discours des derniers propos mémorables tenuz par le feu roy Charles IXe à son trespas, avec la royne sa mère et la royne sa femme. *Paris*, 1574, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*)................ 40—»

Pièce des plus curieuses et aussi des plus rares.

160. **Vray** (le) Discours des rebellions de ceux de la ville de la Rochelle. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1573, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Très-jolie plaquette de Niédrée*)....... 66—»

Le premier feuillet, au recto, est occupé par le titre, qui porte, encadrées dans une gravure sur bois, deux femmes debout tenant chacune une colonne, surmontées d'une couronne avec la devise : *Pietate et justitia.* Au milieu de ladite gravure, on lit : *Portez honneur à tous, aymez fraternité, craignez Dieu, honorez le Roy.* — Très-rare.

161. **Yver.** Le printemps d'yver, contenant cinq histoires, discourues par cinq journées en une noble compagnie au château du printemps; par J. Yver, seigneur de Plaisance et de la Bigotterie, gentilhomme poitevin. *Paris, Abel l'Angelier*, 1576, in-16, mar. rouge. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).................................... 55—»

Charmant exemplaire d'un fort joli petit livre, avec quelques *témoins.*

---

162. **Catalogue** de livres rares et précieux, composant la bibliothèque du baron J. Taylor; dont la vente a eu lieu le 17 octobre 1848. *Paris*, 1 gros vol. gr. in-8°, br. Papier de Hollande.. 10—»
Avec les prix.............................. 12—»

Vingt exemplaires seulement ont été tirés sur ce papier.

163. **Catalogue** de la précieuse collection de livres anciens, rares et curieux, etc., etc., provenant du cabinet de M. Charles B*** de V***, dont la vente a eu lieu le 9 juillet 1849. *Paris*, gr. in-8°, br. Papier de Hollande...... 10—»
Avec le prix.............................. 12—».

Ce catalogue avoit été tiré à douze exemplaires sur ce papier. Un fâcheux accident en a complétement détruit *six* exemplaires. Cinq seulement sont mis en vente.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

164. Hucher. Catalogue raisonné des monnaies romaines trouvées dans le jardin du collége du Mans au cours de l'année 1848. *Au Mans,* 1849, in-8 de 87 pages, pl...... 3—»

Cet ouvrage sert de complément aux travaux de MM. Deville, Lambert et de Longpérier, sur le symbole carré des monumens armoricains qu'il explique définitivement. Il n'a été tiré qu'à 50 exemplaires.

165. Études artistiques et archéologiques sur le vitrail de la rose de la cathédrale du Mans; par E. Hucher. *Caen,* in-8, br.. 2—50

Opuscule curieux, rempli de figures, de vignettes, et tiré à 50 exemplaires.

166. Essai sur les monnoies frappées dans le Maine, par E. Hucher. *Le Mans,* grand in-4 de 55 pages et 4 pl... 4—50

Ouvrage intéressant, avec 4 planches de médailles.

167. Notice sur une découverte de 450 deniers romains, faite à Avezé, près la Ferté-Bernard (Sarthe), par E. Hucher. *Paris,* br. in-8, vign.............................. 1—»

168. Leblanc. Étude sur le symbolisme druidique, par Th. Prosper Le Blanc. *Paris,* in-18 de 201 pag., broché, avec 5 planches.................................. 3—»

Races et religions celtiques. — Monumens druidiques. — Divinités. — Fêtes et superstitions, etc., etc. Ce petit ouvrage contient une foule de renseignemens curieux et intéressans, fruit de recherches assidues.

169. Leglay. Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille, par M. Leglay, correspondant de l'Institut. *Lille,* 1848, in-8 de XXXVI et 443 pages......... 10—»

La cité de Lille n'est pas riche en manuscrits anciens comme les villes de Cambrai, Douai et Valenciennes, dont les dépôts furent, ou mieux gardés

dans les temps de troubles, ou plus grossis par les opulentes bibliothèques des abbayes de leurs environs. Néanmoins le nombre des manuscrits lillois s'élève encore à environ 400, et l'on remarque dans cette réunion quelques *Codex* anciens remontant au XIIe siècle, la Bible en françois avec le poëme du trouvère Herman, de Valenciennes, et le Lucidaire (n° 11); les Jeux d'Adam de La Bassée (n° 15); le Voyage d'Adornes, de Bruges (n° 187), et une quantité d'ouvrages traitant de l'histoire de la contrée et renfermant des renseignemens précieux sur les coutumes locales, les familles et les maisons religieuses du pays. Mais ces ouvrages, catalogués intelligemment par le savant docteur Leglay, qui ne reste étranger à rien de ce qui est science et histoire dans le département du Nord, prennent aussitôt une importance due à la lucidité de leur description, à l'énumération exacte de leur contenu, et à l'analyse brève et sûre de leur matière. Cette érudite nomenclature est précédée d'une notice, comme M. Leglay sait les faire, sur les divers monastères dont les bibliothèques ont formé celles de la ville de Lille, et sur les amateurs lillois qui méritoient un souvenir pour leur amour des livres et leur ardeur à les rechercher et les rassembler. Enfin l'ouvrage est couronné par un appendice et des pièces justificatives contenant des *index* des vieilles bibliothèques des maisons du pays, quelques documens inédits, des additions et corrections, et une excellente table. Nous ne devons pas omettre de mentionner surtout un long extrait de la *Description de l'abbaye de Loos*, par dom Ign. *Delfosse*, morceau historique et littéraire tout à la fois, pages 374-398, et une série de 277 Lillois célèbres, pages 174-181, ce qui ne laissera pas d'étonner beaucoup de monde. En fait d'analyse et de description de manuscrits, le docteur Leglay avoit conquis sa renommée par *le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*. Celui que nous annonçons aujourd'hui est digne du premier, et fera honneur au consciencieux archiviste général du département du Nord, qui continue si bien la longue série des illustres *Godefroy*, commis de père en fils à la garde du précieux dépôt des archives de la chambre des comptes de Lille.

A. D.

170. Niel. Portraits de personnages françois les plus illustres du XVIe siècle, reproduits en *fac-simile* sur les originaux dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains; recueil publié avec notices par P. G. J. Niel. *Paris.*

Le recueil que publie M. Niel est un de ces livres qui rappellent un temps meilleur pour la librairie comme pour les lettres sérieuses. Depuis longtemps familier avec les écrivains et les œuvres d'art de cette époque, l'auteur a conçu la bonne pensée de réunir et de faire graver en *fac-simile* les plus beaux de ces portraits, que nos aïeux appeloient des *crayons*, et qui, dus pour la plupart

à Janet, aux Quesnel et aux Du Moustier, nous rendent dans leur réalité les plus grandes époques historiques. M. Niel a confié à M. Riffaut la mission difficile de graver ces portraits en couleur, et nous devons dire que le jeune artiste s'est très-heureusement tiré de cette tâche périlleuse. Un texte des plus remarquables accompagne chaque portrait. M. Niel, qui n'est pas sans quelque parenté d'esprit avec les chroniqueurs et les poëtes du XVIe siècle, a écrit d'un style à la fois délicat et nerveux l'histoire intime de chaque personnage. Une nomenclature curieuse des monumens iconographiques, auxquels chacun de ces personnages a donné lieu, complète ces intéressantes biographies.

Cet ouvrage, dont la publication se poursuit régulièrement, se compose de quatre séries, et chaque série renferme 24 portraits et autant de notices.

La première série comprendra les rois et reines de France et les maîtresses des rois, à partir de François Ier jusqu'à Henri IV inclusivement.

Chacune des livraisons de ce livre, si important au double point de vue de l'histoire et de l'art, se compose de deux portraits et de deux notices.

Les premières livraisons sont en vente. Chaque livraison se vend 10 francs.

171. PREMIÈRE (la) leçon des matines ordinaires du grand abbé des Conardz de Rouen, souuerain monarcque de l'ordre, contre la responsе faicte par ung corneur à l'apologie dudict abbé. *Paris, de l'imprimerie de Panckoucke.*

Comment a-t-on pu réussir à donner à ce petit ouvrage un cachet qui pourroit lui faire attribuer une autre origine, si l'éditeur n'avoit pris soin d'indiquer le nom de l'imprimeur? C'est que M. Chenu qui, depuis près de vingt ans, s'occupe de typographie, est initié à la manière de faire de charmantes impressions. Pour ajouter au mérite de l'exécution celui de la rareté, il n'a fait tirer que *dix-huit* exemplaires de ce petit bijou: 12 sur papier ancien (10 fr.), 2 sur papier jaune (15 fr.), 2 sur papier de Chine (18 fr.), et 2 sur peau vélin (30 fr.) Hâtons-nous de dire qu'il ne reste déjà plus entre les mains de l'éditeur que *huit* exemplaires sur papier ordinaire et *un* exemplaire sur papier jaune, qui ne peuvent manquer d'être épuisés dès qu'ils seront connus des bibliophiles.

172. QUANT REVIENDRA notre roy à Paris? ballade d'Eustache Deschamps, chantée en 1389. *Reims, imp. de Jacquet*, br. in-8°.. 2—»

Nous devons à M. Prosper Tarbé cette spirituelle et charmante ballade, dont voici le commencement:

« Après la mort de Charles V, l'aîné de ses frères, le duc d'Anjou, mit la main sur les immenses trésors amassés par l'économie prévoyante du sage

monarque; scandale inouï que ne donne jamais une institution républicaine, même provisoire. Aussi fallut-il bientôt rétablir et augmenter les impôts dont le feu roi avoit commandé la suppression à son lit de mort. Les contribuables du XIVe siècle furent peu satisfaits de ce mode d'inaugurer un nouveau régime : on leur avoit promis bonheur, liberté, abolition de tailles, et voici qu'on leur demandoit quelque chose d'analogue à ces 45 centimes que vous savez. Notre prospérité nous a permis de les payer avec joie au gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre ; mais, il faut le dire à la honte de nos pères, ils ne trouvèrent aucun plaisir à satisfaire aux exigences de la cour. Dans ce temps-là régnoit un sophisme dont le bon sens du peuple a fait justice radicale depuis tantôt soixante ans. Quand on est mécontent, lui disoit-on alors, l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les Parisiens s'insurgèrent donc : d'excellens citoyens se firent une pieuse obligation d'organiser les barricades, d'armer les gens de bonne volonté et de dresser le plan de l'émeute. Leur patriotisme alla jusqu'à le faire mettre à exécution. Il fut assez heureux pour faire éclater la célèbre révolte des Maillotins. Charles VI étoit âgé de quatorze ans; aimable, bon et généreux, il n'eut pas de peine à rétablir l'ordre, et bientôt la bannière sans taches flotta, comme par le passé, aux fenêtres des bons bourgeois de Paris, etc. »

Tous nos lecteurs s'empresseront de nous demander cette petite brochure, d'un esprit vif, piquant et d'un véritable à-propos......!

NOUVELLES ACQUISITIONS.

173. AIMÉ-MARTIN. Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle; par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12, br. .... 12—»

PAPIER DE HOLLANDE. Cette *treizième édition*, considérablement augmentée, a été publiée sous les yeux de l'auteur et par ses soins.

174. ÉDUCATION des Mères de famille, ou de la Civilisation du genre humain par les femmes; par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12, br. .... 12—»

PAPIER DE HOLLANDE. Quelques exemplaires, seulement des deux ouvrages précédens, ont été tirés sur ce papier pour les amateurs.

Ouvrage couronné par l'Académie françoise. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée de chapitres posthumes assez considérables pour avoir obligé l'éditeur à la publier en 2 volumes.

175. GUIRLANDE (la) de Julie, offerte à mademoiselle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angènes, par le marquis de Montausier. *Paris, Didot jeune,* 1818, in-18, br.

Figures en noir. . . . . 3—»

— coloriées avec soin. . . . . 8—»

Cette édition, imprimée sur papier vélin double satiné, est ornée de 30 gravures; elle est précédée d'une notice bibliographique, comprenant 14 pages, par M. de Gaignières.

176. HENRY ET APFFEL. Histoire de la littérature allemande, d'après la 5e édition de Heinsius, par MM. Henry et Apffel, avec une préface de Matter. *Paris,* 1839, 1 vol. in-8, br. Au lieu de 7 fr. 50 c. . . . . 3—50

Utilité, intérêt et science, tels sont les titres qui recommandent cet ouvrage.

177. SAINT-FARGEAU (*Giraud de*). Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, ou Catalogue de tous les ouvrages imprimés en françois, relatifs à l'histoire de Paris, depuis le XVe siècle jusqu'au mois de novembre 1846. *Paris,* 1847, in-8, br. . . . . 2—50

Publication curieuse et intéressante, enrichie de notes bibliographiques très-utiles pour l'histoire de Paris.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N[os] 5 ET 6.

NEUVIÈME SÉRIE.

À PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 5 et 6 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

RECHERCHES

Sur les débuts de l'imprimerie dans quelques villes de France.

TOULOUSE.

Au milieu des préoccupations et des inquiétudes que les événemens politiques nous apportent chaque jour, dans un temps où la cupidité et le sophisme, abrités sous le drapeau de la philanthropie et de la fraternité, portent audacieusement la hache sur toutes les institutions sociales, une idée, qui n'a pas certes le mérite de la nouveauté, mais qui frappe tous ceux qui se trouvent en présence des premiers monuments de l'art typographique, c'est que l'inventeur, quel qu'il soit, de cet admirable procédé, n'a pu évidemment comprendre toute la portée de sa divine inspiration. Qu'il eût été fier, ce pauvre et modeste ouvrier mayençais, s'il eût pu seulement entrevoir à demi, dans le vague des âges à venir, le rayonnement immense qui attendoit son ingénieuse découverte! Car, on peut le dire sans hyperbole, depuis que, au moyen de quelques signes, celui que la tradition nous a appris à nommer Cadmus, eut trouvé l'art de figurer la parole, jamais plus grande pensée n'étoit tombée dans la tête d'un homme. Que Colomb double notre vieux monde, que Newton, par une intuition de son génie, surprenne, pour ainsi dire, le secret de Dieu, ce sont, j'en conviendrai, d'admirables résultats; mais combien, à mes yeux, ceux de l'imprimerie les surpassent! Dans ce mince morceau de métal gravé que vous présente Guttemberg, il y a l'affranchissement de l'esprit humain, la

transmission indéfinie des lumières, la vérité absolue; il y a tous les grands intérêts de l'humanité sauvegardés, développés, agrandis.

A ce tableau si séduisant, vous opposez déjà, dans votre esprit, la propagation trop facile des erreurs et des faux systèmes, l'introduction dans toutes les institutions religieuses et sociales, du principe d'examen, dissolvant universel qui les mine depuis trois siècles, et qui, de nos jours, concentré, élaboré sans relâche par la presse périodique, offre à toute pensée qui veut se produire, pour l'attaque de l'ordre établi, l'arme la plus puissante dont ait jusqu'à présent disposé l'intelligence humaine. Immenses abus, dangers réels, toujours renaissans, que l'on peut combattre mais non détruire; car la liberté de la presse, plus forte que les barrières qu'on voudroit lui opposer, nous domine et nous entraîne malgré nous : *Et mala sunt vicina bonis.*

Revenant donc à ma première pensée, je dirai, que tous ces merveilleux résultats échappèrent aux premiers typographes, qui ne cherchoient et ne vouloient trouver dans leur procédé qu'un moyen de faire à la lente et coûteuse industrie des copistes une concurrence avantageuse. N'est-il pas un peu honteux de voir la plus grande des inventions humaines entrer dans le monde sous la forme d'une contrefaçon, d'un délit, pour dire le mot; et s'il s'étoit trouvé alors quelque procureur du roi désireux d'avancement, ou protecteur un peu rigide des droits acquis et du travail national, nous aurions couru risque de voir la pensée de l'homme de génie confisquée, et l'imprimerie aller mourir méconnue sous l'arrêt de quelque prévôt. Depuis, il est vrai, on n'a que trop fait suivre à la presse le chemin du prétoire; mais heureusement pour nous que les rigueurs ne sont venues que lorsqu'elle a été de force à les supporter.

Fille du peuple, modestement obscure à son début, l'imprimerie, qui ne devoit trouver que plus tard les splendides asiles des Maximis, des Aldes Manuces, s'est vue dans les premiers

temps réduite à une sorte d'existence furtive et nomade. L'imprimeur, pauvre ouvrier en général, Allemand d'abord, Italien plus tard, se rendoit de ville en ville, le cassetin sur l'épaule, offrant ses services au libraire qui vouloit bien l'employer, et qui naturellement ne lui commandoit pas la reproduction des chefs-d'œuvre ou trop longs ou trop coûteux, mais celle du livre qui pouvoit convenir au plus grand nombre d'acheteurs; puis, son travail fait, le voyageur repartoit et alloit ailleurs tenter la fortune. Il n'avoit pas de nom à soutenir, pas de réputation à conserver, ce qui explique la négligence de la plupart des premiers typographes à placer leur nom sur les produits de leurs presses, et à en indiquer le lieu d'impression ou la date. De là naturellement aussi des controverses sans nombre entre les bibliographes pour fixer l'année ou la ville dans lesquelles ont été publiées certaines éditions *princeps*.

Les produits des presses toulousaines antérieurs à 1500, ont précisément soulevé une controverse de ce genre, et on a voulu les attribuer à Tolosa d'Espagne, au lieu de les laisser à notre ville, à laquelle, selon moi, ils appartenoient incontestablement.

La question existe surtout pour le premier en date, imprimé en 1476, et qu'une heureuse trouvaille me fournit l'occasion de mettre sous vos yeux.

Je vais en faire la description et l'analyse aussi sommairement que possible, pour pouvoir développer ensuite les motifs sur lesquels se fonde mon opinion. Ce livre est intitulé :

Repetitio solemnis rubrice de fide instrumentorum. Edita per excellentissimum virum et juris utriusq; monarcham diuum dominum Andream Barbaciam siculum Messanensem.

A la fin :

Clarissimi juris utriusq; Monarce ac serenissimi Regis Aragonum ec (etc.) *nobilis consiliarii Do. Andree Barbatie siculi de fide instrumentorum solemnis repeticio Tholose est impressa.* XII. *calendas julii* M. CCCCLXXVI.

C'est un petit in-4° gothique à longues lignes de 108 ff. sans *chiffres, réclames* ni *signatures*, avec initiales dessinées à la

main et paragraphes *rubriqués*. Ce livre est tellement rare, que le savant et judicieux Brunet, qui lui a consacré un article, n'en parle que par ouï-dire, d'après une lettre de M. Mac-Carthy à l'abbé Mercier de Saint-Léger, en date du 27 août 1777, dans laquelle il est dit : qu'un exemplaire de ce livre, le même, sans doute, que possède aujourd'hui la bibliothèque du Collége de Toulouse, était conservé précieusement chez le président Bardy.

Quant au sujet, c'est, comme vous l'avez remarqué, une exposition en forme de leçon d'un des titres du Digeste, *De fide instrumentorum*, de la foi due aux actes. Il paroît même certain, d'après une des phrases du début, que cette leçon de droit, cette *repetitio*, auroit réellement été faite par l'auteur à l'école supérieure de Bologne *(primario Bononiensi studio)*, et devant un illustre auditoire qu'il traite fort révérencieusement de *venerandi patres*, de *domini optimi* et de *scolares præstantissimi*; ce qui le confirmeroit du reste, ce sont les mots par lesquels l'auteur termine son exposé. Après avoir indiqué une opinion du jurisconsulte Balde, conforme à sa thèse, il ajoute : *Et quia hora est tarda et reverentiæ vestræ nimis lassæ sunt, finem imponam huic scolastico documento ad laudem et gloriam optimi clementissimi Dei et suæ Matris Virginis gloriosæ et beati Bernardi totiusque curiæ triomphantis ac sacrosanctæ romanæ Ecclesiæ in hoc famosissimo studio Bononiensi* XIX *mensis februarii* M. CCCCLII.

Je voudrais être *quelque peu clerc* pour pouvoir vous parler en connoissance de cause du mérite de cette leçon, et juger si l'auteur, renommé du reste en Italie pour de nombreux travaux du même genre, a bien justifié les pompeuses épithètes que lui donne son éditeur, de *vir excellentissimus*, de *divus*, et enfin de *juris utriusque monarcha*. Par malheur je suis réduit à confesser humblement ma honteuse ignorance en matière de digeste et de glose, et à vous renvoyer, si vous voulez être mieux fixés, soit au livre lui-même, soit à ceux de nos collègues qui se trouvent aujourd'hui les dignes émules du respectable Bar-

batia. Je crois, du reste, que vous prendriez assez peu de goût aux nombreuses questions que pose notre auteur, soit pour établir les conditions de validité des actes, soit pour prévoir les cas de nullité qu'ils peuvent présenter. Droit civil, Droit canonique, Docteurs, Pères de l'Église, il cite tout, et avec une politesse grave dont, un demi-siècle plus tard, la polémique passionnée et injurieuse de la Réforme devoit bien corriger les savants; il ne combat jamais l'opinion d'un adversaire dissident, sans qualifier l'auteur d'*illustrissimus*, et l'opinion d'*ingeniosa* ou de *doctissima*.

Je n'insisterai pas davantage sur la partie littéraire ou scientifique de ce livre, ayant hâte d'arriver à la question qui seule peut vous intéresser, celle de son origine toulousaine.

A cet égard, une réflexion :

Les erreurs qui échappent aux hommes de mérite, et surtout à ceux qui passent pour compétens sur une matière, ont ce grave inconvénient qu'elles se perpétuent par l'autorité d'un nom respectable, et que l'on finit bientôt par les accepter comme des faits établis et désormais au-dessus de la discussion.

C'est ce qui est arrivé pour l'établissement de l'imprimerie à Toulouse. M. de la Serna Santander ayant dit, assez légèrement, dans son excellent Dictionnaire bibliographique du xve siècle : « *Qu'il étoit difficile de distinguer d'une manière* « *certaine et précise les éditions de cette époque portant le nom* « *de Tolosa, et de désigner avec assurance celles qui ont été* « *exécutées à Toulouse, capitale du Languedoc, et celles qui* « *l'ont été à Tolosa d'Espagne,* » tous les bibliographes qui l'ont suivi, ont fait, passez-moi l'expression, comme les moutons de Panurge; ils ont cru le maître sur parole, et sauté de plain-pied par-dessus la difficulté, sans se donner la peine d'examiner si leur savant devancier l'avoit ou non résolue, et s'il n'avoit pas voulu, sous ses expressions dubitatives, réserver une solution qui ne rentroit qu'incidemment dans son sujet, ou qui, à ses yeux, peut-être, ne valoit pas la peine d'être recher-

chée. Cette indifférence du savant amateur belge a passé pour un jugement approfondi, et l'on a conclu, de ce qu'il étoit parfaitement apte à résoudre la question, qu'il l'avoit en effet jugée. Puisque M. de la Serna a dédaigné d'établir nos quartiers de noblesse en matière d'imprimerie, ne trouvez pas mauvais, que, malgré mon insuffisance, j'essaye de le faire à sa place.

Je ne suis pas le premier Toulousain à qui l'amour du pays natal a inspiré l'idée de notre réhabilitation typographique; je ne viens qu'après un de nos compatriotes qui consacra les loisirs de sa noble vieillesse à la recherche des produits des presses toulousaines depuis leur début jusqu'à la fin du XVII[e] siècle : je veux parler de feu M. le marquis de Castellane, auquel nous devons un essai de catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse. Dans cet ouvrage bien incomplet sans aucun doute, et où l'absence de discussion ne se fait que trop sentir, l'auteur n'en a pas moins combattu pour la défense de la cité ; et s'il n'a pas assuré le triomphe de la bonne cause, c'est que la réserve modeste dans laquelle il aimoit à se renfermer a ôté à ses argumens la plus grande part de leur force virtuelle.

Un autre de nos concitoyens a aussi manifesté son opinion à ce sujet; mais, bien loin de ressembler à M. de Castellane, il a épuisé contre la ville, dont il prétendoit écrire l'histoire, tout ce que son esprit a pu trouver de dénigrement et de critique chagrine. Jaloux de nos gloires les plus incontestables, il s'est plu malignement à déposséder notre ville de ce que j'appelois tout à l'heure ses titres typographiques; et quoique notre savant confrère, M. du Mège, dans l'un de ses derniers ouvrages, ait courageusement relevé le gant en indiquant les argumens généraux qui rentroient dans la nature de son sujet, il reste encore, je le crois, quelque chose à dire; aussi, afin de combattre tout à la fois et l'erreur accréditée par M. de la Serna Santander et les assertions partiales de notre malveillant historien, vais-je vous transcrire *in extenso* le passage du livre de M. d'Aldéguier :

« L'époque du renversement de la maison d'Armagnac est

« une des plus importantes de notre histoire; car elle fut aussi « celle de l'invention de l'imprimerie, qui eut une si grande « influence sur la civilisation de l'Europe. L'Église ne vit pas « cette belle découverte d'un bon œil : elle sembla pressentir « l'effet qu'elle auroit un jour contre les abus de ses doctrines « et contre le despotisme absolu auquel elle tendoit depuis les « édits de Constantin. Elle s'opposa ouvertement à la propa- « gation de l'imprimerie dans certaines localités; mais, plus « sage dans d'autres, elle en profita elle-même pour propager « ses principes. Le clergé de Toulouse se rangea du parti de « l'opposition et parvint presque à paralyser entièrement l'im- « primerie dans cette ville, si bien que dans le xve siècle, à la « fin duquel elle avoit déjà fait de très-grands progrès en Eu- « rope, Toulouse n'eut pas un seul imprimeur, et que l'on ne « connoît aucune production typographique sortie incontesta- « blement de ses presses; et cependant, à cette époque, vingt- « deux villes d'Espagne jouissoient amplement du bienfait de « l'imprimerie : au nombre de ces villes étoient Tolosa. Cette « conformité de nom avec la capitale du Languedoc avoit fait « supposer à quelques savants que c'étoit des presses de Tou- « louse qu'étoient sortis quelques ouvrages imprimés dans le « xve siècle, portant la date de Tolosa; mais un examen appro- « fondi nous a malheureusement convaincu que c'est à Tolosa, « ville d'Espagne, et non à Tolosa, de France, que ces éditions « appartiennent. La vérité historique nous oblige d'ajouter « que, pendant trois siècles, il n'est pas sorti des presses de « Toulouse une seule édition remarquable, même d'un ouvrage « commun, et qu'aucun des grands ouvrages qui se recomman- « dent par leur étendue, l'importance des matières qui y sont « traitées, et la célébrité de leurs auteurs, n'y ont été édition- « nés (*sic*). Les presses n'y travaillèrent presque pendant toute « cette période, que pour les moines Jacobins et pour les « Jésuites, c'est-à-dire pour l'ignorance et le fanatisme, ou « pour un système particulier, et souvent dangereux, d'ensei- « gnement. Les Jésuites y ont fait imprimer une quantité pro-

« digieuse de traités ou de poëmes qu'ils composoient pour « leurs élèves; le mérite de ces productions au-dessous du « médiocre (à l'exception des œuvres de Vanières), fait qu'à « peine elles sont nommées dans les notices bibliographiques « les plus étendues, et qu'elles chargent inutilement les rayons « de nos bibliothèques.

« A qui attribuera-t-on cette désolante pénurie, si ce n'est « au système d'éducation et d'instruction que l'Inquisition avoit « établi et perpétuoit à Toulouse? »

Voilà l'attaque, vous allez maintenant juger de sa valeur.

Et d'abord, la difficulté est-elle réellement sérieuse? Pour tous ceux qui connoissent la manière dont l'imprimerie s'est propagée et répandue en Europe, n'est-il pas évident que les Universités, ces ferventes agglomérations d'hommes lettrés et de jeunes gens avides d'apprendre, durent être pour la nouvelle invention l'asile où elle trouva ses plus actifs et ses plus impatiens propagateurs? N'est-il pas présumable, dès que la renommée eut proclamé dans les écoles les merveilles de la typographie, et surtout la rapidité miraculeuse avec laquelle elle pouvoit reproduire les travaux de l'esprit, que maîtres et élèves durent chercher à l'envi et par tous les moyens possibles à jouir au plutôt des bienfaits de cette féconde innovation? Elle réunissoit l'économie de temps à l'économie d'argent, double avantage auquel la plupart des hommes restent rarement indifférents.

Par conséquent Toulouse, avec ses facultés, ses écoles, ses riches couvents, toute sa population de clercs, devoit offrir aux ouvriers qui auroient voulu s'y établir, un champ plus vaste, un théâtre plus séduisant qu'une petite ville perdue dans les vallées de la Navarre. Elle devoit leur offrir dans le clergé, dans la magistrature, dans les lettres, des protecteurs plus puissants et plus généreux. Suivons le développement de l'imprimerie dans tous les grands centres de population, et nous le verrons partout provoqué, facilité, encouragé par des hommes éminens dans les lettres ou dans les sciences, qui se faisoient les patrons,

les Mécènes de ces premiers et obscurs missionnaires de la presse. Dès l'an 1463, la bonne ville de Mayence, subissant le contre-coup des innovations qu'elle avoit caressées, se donnoit des airs de capitale et jouissoit déjà du privilége d'avoir des émeutes. Les élèves de Guttemberg, indignes aïeux de la plus turbulente des postérités, n'avoient soupçonné dans leur naïveté primitive, ni les bienfaits de l'organisation du travail, ni le doux loisir des ateliers nationaux. Aussi, prenant maladroitement l'alarme, ils émigrèrent en toute hâte pour fuir ce que leur ignorance germanique et, si j'ose le dire, quelque peu *réactionnaire*, appeloit innocemment le règne du désordre. Alors ils se dispersent et se répandent en Allemagne et surtout en Italie. Là ils sont appelés par les évêques et les chefs des grands ordres religieux qui n'hésitent pas à ouvrir aux fugitifs leurs immenses dépôts de manuscrits. Les typographes se mettent à l'œuvre avec toute l'ardeur de néophytes enthousiastes, et c'est à cette première séve que nous devons cette admirable série d'éditions *princeps* des classiques latins et grecs qui jusqu'à ces derniers temps ont fait la richesse et la renommée des belles bibliothèques italiennes.

Appelés à Rome en 1467 par le célèbre évêque d'Alerie et par les deux frères Pierre et François de Maximis, qui ne dédaignèrent pas de se faire souvent eux-mêmes correcteurs d'épreuves, ils publièrent, cette même année, sous ce puissant patronnage, la belle édition des *Epistolæ familiares* de Cicéron, qui marque d'une manière si splendide le début de l'imprimerie à Rome.

Si nous les suivons en France, nous verrons également que c'est à deux savants membres de la Sorbonne que l'on doit l'introduction et l'établissement de l'imprimerie à Paris. En 1469, Guillaume Fichet et Jean de la Pierre, docteurs en théologie, firent venir d'Allemagne trois ouvriers imprimeurs, Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger, auxquels ils fournirent une salle dans la Sorbonne même, et en 1470 les trois étrangers mettoient au jour les *Epistolæ* de Gasparin de Pergame, et quelques autres ouvrages sans date.

A juger par l'analogie, comment croire que les ouvriers qui parvinrent dans l'Est de la France, et plus tard dans le Midi, eussent dédaigné Toulouse, et préféré franchir les Pyrénées pour aller mettre leurs presses en œuvre dans une toute petite ville de la Biscaye, fondée depuis deux siècles à peine, et qui, privée d'université, d'écoles, de corporations savantes, n'avoit pas d'alimens à fournir à leur industrie? Laisser Toulouse pour aller s'établir à *Tolosetta*, comme les Espagnols appeloient quelquefois la capitale du Guipuscoa pour la distinguer de notre ville, c'eût été presque de la déraison. Non-seulement Tolosa d'Espagne n'avoit pas d'école, mais la province dont elle étoit le centre en fut longtemps privée, puisque l'université d'Onate n'a été fondée qu'en 1543.

Toulouse, au contraire, en possédoit une qui remontoit à plus de deux siècles, et qui déjà jetoit dans le Midi un assez grand éclat; ville depuis longtemps parlementaire, capitale du Languedoc, importante encore à cette époque par le souvenir tout récent de ses comtes, luttant de poésie avec la Provence et l'Italie par son Académie du Gay Savoir, ne devoit-elle pas mille fois plutôt qu'une pauvre petite ville d'au delà des monts, attirer à elle la primauté des connoissances et des découvertes scientifiques?

Mais si ces raisons ne paroissoient pas suffisantes, si le silence des bibliographes espagnols, dont pas un seul, à ma connoissance du moins, n'a revendiqué pour Tolosa d'Espagne la priorité typographique que lui réservent si bénévolement ceux de France et de Belgique, ne trouverions-nous pas mille autres argumens à l'appui de notre thèse?

Il y a d'abord la différence orthographique que présentent les noms des deux cités homonymes. Le nom de la ville espagnole, comme l'a fort bien fait observer M. du Mège, a toujours été écrit et imprimé sans *h*, tandis que, pour le nom de la nôtre, les impressions comme les manuscrits de la fin du XVe siècle, placent invariablement une *h* après le *T*.

Une raison plus forte encore, et que le simple bon sens au-

roit dû indiquer à nos contradicteurs, c'est qu'il étoit d'usage, pour tous les livres imprimés en latin, de placer au titre ou à la souscription le nom romain de la ville au lieu du nom moderne. Or le nom romain de Tolosa d'Espagne est *Iturissa*, et je ne l'ai trouvé dans aucun des livres latins que l'on a voulu attribuer à la ville espagnole. On comprend que pour des livres imprimés en espagnol, on trouve le nom vulgaire de Tolosa; mais pour les livres latins, l'absence constante du nom antique me paroît une preuve décisive. C'est ainsi que dans les premières éditions latines de Paris, on trouve *Lutetia* et non pas *Parisiis*; de même dans les éditions de Leyde, on trouve *Lugduni Batavorum* pour les livres latins, *Leyde* pour les livres françois, et *Leyden* pour ceux écrits en hollandois ou en allemand.

Faudra-t-il enfin, pour établir plus sûrement les droits de Toulouse, faire une application toute spéciale de la statistique et examiner en détail les diverses impressions qui forment les pièces du procès? Ici les résultats seront, s'il le faut, encore plus concluans.

Si nous réunissons, en effet, aux indications que nous fournissent les ouvrages de Maittaire et de Brunet, celles que nous offrent nos recherches personnelles, nous trouverons de 1476 à 1500, un total de dix-neuf ouvrages au moins, dont le plus grand nombre, sinon la totalité, auroit, selon nos adversaires, été imprimé à Tolosa d'Espagne.

Cinq de ces ouvrages sont en latin, et traitent des matières de droit civil et de droit canonique;

Trois sont en françois, et portent la désignation non équivoque de Thoulouse;

Cinq en latin traitent des matières théologiques, et trois notamment sont des commentaires de la Cité de Dieu de saint Augustin;

Quatre de philosophie, dont un en latin, deux en espagnol, et le dernier en roman, c'est-à-dire, dans le dialecte vulgaire connu sous le nom de langue limousine, qui établissoit un

lien de parenté entre nos provinces méridionales et le nord de la Péninsule ;

Un d'histoire en espagnol ;

Et enfin la traduction en espagnol du roman françois : *La belle Mélusine*.

Les ouvrages de droit ont été évidemment imprimés à Toulouse. Leur sujet, leur forme doctorale, tout indique qu'ils étoient destinés à des élèves de droit, et, comme nous savons que ni Tolosa, ni les provinces Basques ne possédoient d'écoles de ce genre, ils doivent demeurer acquis aux presses toulousaines. Deux de ces livres portent le nom de *Jean Teutonicus*, et les deux autres ressemblent tellement aux premiers, pour les caractères et le papier, qu'à l'exemple de Brunet et de M. de Castellane, nous ne pouvons pas hésiter à les attribuer au même imprimeur, qui, selon toute apparence, aura été l'introducteur de l'imprimerie dans notre ville. Le cinquième, *Quotlibeta juridica*, porte le nom essentiellement toulousain de Colomiés, dont, vous le savez, les descendans ont exercé la même profession dans notre ville pendant près de deux siècles.

Les trois ouvrages françois qui portent le nom de Thoulouse, ne peuvent pas offrir le moindre doute.

Je ferai sur les ouvrages de théologie la même observation que sur ceux de droit. De longs commentaires sur le même traité de saint Augustin, et par des auteurs françois, imprimés la même année (1479), et comme en concurrence les uns des autres, ont dû plutôt l'être à Toulouse, ville peuplée de nombreux monastères, centre de fortes études théologiques, que dans une ville de second ou de troisième ordre.

Des quatre ouvrages de philosophie, trois ont été imprimés par *Jean Patrix* ou *Paris* et *Etienne Clébat*, imprimeurs associés, qui ont exercé leur profession dans notre ville, et dont les noms indiquent d'ailleurs une origine locale.

Les deux autres, en espagnol, l'ont été en 1489 et en 1490, par Henric Mayer Alaman, ou, si vous aimez mieux Allemand,

pour traduire la forme essentiellement languedocienne de ce sobriquet national. Mais ce même Henry Mayer qui avoit imprimé en 1488 la fameuse Imitation de Jésus-Christ en françois, qui porte la *souscription* décisive de *Tholose*, n'a pas pu se trouver dans les deux villes à la fois, et nous devons nécessairement en conclure qu'il imprimoit à Toulouse des livres espagnols pour des libraires françois, ou, si nous voulons faire cette dernière concession à nos adversaires, pour des libraires espagnols.

Restent maintenant, 1° *la Coronica d'Espana*, contrefaçon évidente de l'édition originale imprimée en 1482 à Burgos, et 2° l'*Historia de la linda Melosyna*, dont nous avons déjà fait mention. Mais le premier de ces ouvrages a été imprimé par Mayer en 1489, peu de mois après l'Imitation de Jésus-Christ en françois et datée de Tholose, et le second par Jean Paris et Estevan Cléhat, en 1489 aussi, la même année où ces imprimeurs éditoient l'un des trois ouvrages de philosophie, dont nous croyons avoir déjà suffisamment démontré l'origine toulousaine. Pour que nous fussions en défaut au sujet de la *Coronica* et de la *Linda Melosyna*, il faudroit que ces imprimeurs eussent à la fois, et par un concert inexplicable, transporté leurs ateliers d'une ville dans l'autre, ce qui, à une époque où les communications étoient loin d'être faciles, rend la chose tout à fait invraisemblable.

Si je me suis expliqué clairement, si mes déductions logiques vous ont paru péremptoires, vous êtes parfaitement à même d'apprécier à leur juste valeur, et l'opinion de M. de la Serna Santander et les déclamations erronées de M. d'Aldéguier.

J'ai voulu connoître les vingt-deux villes d'Espagne qui, suivant ce dernier, *jouissoient amplement, au* XVe *siècle, du bienfait de l'imprimerie*. Je n'en ai trouvé que seize, dont deux en Portugal, Lisbonne et Porto. L'erreur n'est pas grande; mais de la part d'un historien aussi tranchant, on avoit le droit d'attendre plus d'exactitude.

Que penser d'ailleurs en lisant le passage déjà cité, où il ne

craint pas d'affirmer : « *que pendant trois siècles, il n'est pas* « *sorti des presses de Toulouse une seule édition remarquable,* « *même d'un ouvrage commun.....* »

L'assertion paroîtra étrange de la part du conservateur de l'une de nos bibliothèques publiques, d'un homme qui par sa position pouvoit être mieux renseigné que personne, puisqu'il n'avoit qu'à étendre la main pour trouver rangés sur ses tablettes les chefs-d'œuvre typographiques sortis des presses des *Guerlins*, des *Colomiés*, des *Bosc*, des *Jagourt*, et de tant d'autres !

Pendant trois siècles, dites-vous, il n'est pas sorti des presses de Toulouse une seule édition remarquable, même d'un ouvrage commun, et pourtant les Pères de l'Église y ont été plusieurs fois imprimés. Depuis le commencement du XVIe siècle, les ouvrages de médecine, les traductions d'Hippocrate abondent, tous les classiques grecs et latins fourmillent, et je n'en finirois pas si je voulois citer tous les produits remarquables de nos presses.

Enfin, M. d'Aldéguier attribue cette « *désolante pénurie au* « *système d'éducation et d'instruction que l'inquisition avoit* « *établi à perpétuité à Toulouse.* »

L'argument est assez pauvre, quand précisément l'auteur oppose, comme un pays de progrès, celui où l'inquisition a pris naissance, et dans lequel l'instruction théocratique a régné exclusivement jusqu'au commencement de ce siècle.

Vous le voyez, trois lignes erronées de M. de la Serna Santander, me coûtent à moi vingt pages de commentaires, et aux lecteurs du *Bulletin* vingt minutes d'attention. Qu'ils ne regrettent pas ces vingt minutes, et qu'ils pardonnent à mes vingt pages, en faveur du sentiment jaloux des gloires toulousaines, qui a éveillé l'idée de ce mince travail.

DESBARREAUX-BERNARD.

Toulouse.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

LES ÉVANGILES APOCRYPHES,

Traduits et annotés par Gustave Brunet. Paris, 1849, 1 vol. in-12.

Peu de personnes aujourd'hui savent qu'il a existé de faux évangiles, et parmi celles qui en ont entendu parler, la plupart ne connoissent que d'une manière vague quelques lambeaux isolés de ces anciens et curieux documens. Jusqu'ici, ces évangiles ne se trouvoient que dans des livres grecs ou latins, connus des seuls érudits, difficiles à rencontrer et d'un prix excessif. C'est donc une heureuse idée d'avoir mis à la portée de tous, dans une traduction fidèle et soignée, la réunion complète de tout ce qui nous reste des témoins du mouvement qui s'opéroit dans les esprits à une époque si digne, à tant de titres, de fixer l'attention.

Les légendes, les récits, les anecdotes des premiers siècles évangéliques contiennent sans doute des traditions d'un merveilleux quelquefois trop crédule, d'une simplicité souvent trop puérile, mais la candeur et la bonne foi y brillent à chaque page ; à chaque instant s'y déroule quelque coin inconnu du tableau des mœurs, des usages, des pratiques, des opinions de la société nouvelle que le christianisme fondoit. L'imagination et la foi des néophytes du culte nouveau avoient embelli ces récits au point d'en faire des espèces de poëmes populaires, et l'on y rencontre çà et là des lambeaux fort reconnoissables de compositions en vers qui certainement étoient chantées.

Ces récits, pendant quatorze siècles, ont joui, même en Oc-

cident, d'une prodigieuse popularité; ils avoient été successivement négligés, oubliés et perdus. Cependant, quoiqu'il importe de distinguer dans ces écrits apocryphes ceux qui ont été l'œuvre de quelques imposteurs, de ceux que rédigèrent, avec plus de piété que de critique, quelques disciples jaloux de conserver les traditions qui se rattachoient à l'origine du christianisme, même parmi ces rêves d'une imagination échauffée, il se trouve toujours des détails utiles à l'histoire de cette époque si remarquable. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que si l'Église a rejeté, et avec raison, comme dénuées d'assez d'authenticité, la plupart de ces légendes, elle ne les condamna point lorsqu'elles n'étoient pas contraires à la foi. L'Église grecque les accueillit presque toutes. De nos jours encore, les chrétiens de l'Égypte et de l'Asie ne les révoquent point en doute, et pendant une longue suite de siècles, elles ont eu, en Occident comme en Orient, l'action la plus puissante et la plus féconde sur le développement de la poésie et des arts. Laisser de côté l'étude des évangiles apocryphes, ce seroit renoncer volontairement à découvrir les origines de l'art chrétien, car, malgré l'oubli profond dans lequel sont tombés, on ne sait trop pourquoi, ces anciens monumens de la naïve piété de nos pères, il est resté, même de nos jours, un si grand nombre de traditions vivantes, extraites de ces livres apocryphes et oubliés, qu'on est tout étonné, en parcourant l'ouvrage que nous analysons, de se trouver connoître, sans s'en douter, tant de choses puisées à ces sources qu'on s'est habitué à regarder comme défendues, parce qu'elles n'avoient pas été approuvées.

Indépendamment de toutes ces choses, qu'il est impossible d'ignorer, si l'on veut expliquer la symbolique du moyen âge, ces évangiles méritent aussi d'être étudiés sous le rapport littéraire. Rédigés dans le style populaire des époques et des lieux qui les ont vus naître, ces écrits, tracés par des hommes sans art, sont généralement d'une grande naïveté de style; ils abondent en détails touchans et naïfs, en images gracieuses, en morceaux vraiment grandioses et relevés. Le cantique dans le-

quel sainte Anne, devenue mère après une longue stérilité, célèbre le bonheur qu'elle éprouve, est sublime d'exaltation et de pieux entraînement.

Quoi de plus gracieux que ce tableau de l'enfant Jésus qui, pour toute réponse aux Pharisiens qui lui reprochent de s'amuser à pétrir des oiseaux avec de la terre, un jour de Sabat, les place sur sa main, souffle dessus, et les fait s'envoler ?

Les magnificences épiques de la descente de Jésus-Christ aux enfers, racontées dans l'évangile de Nicodême, n'ont rien de comparable même dans les plus sublimes passages du Dante.

Mais les bornes de cet article ne permettent pas de s'étendre davantage sur les évangiles eux-mêmes ; il faut bien dire quelque chose de l'édition et du travail du traducteur.

C'est la première fois, non-seulement que tous les évangiles apocryphes sont donnés au public en langue vulgaire, mais la première fois aussi qu'ils sont complétement réunis dans un seul et même ouvrage. De nouvelles découvertes ont complété la collection, devenue si rare, de Fabricius, et l'ouvrage du savant professeur allemand J.-Ch. Thilo (dont celui de M. Gust. Brunet est la traduction et la suite), n'avoit jamais été achevé.

La traduction a été conçue et exécutée dans un système de fidélité rigoureuse. M. G. Brunet a cherché uniquement à rendre le texte original qu'il avoit sous les yeux, sans l'embellir, sans le refaire, et il a si bien réussi que son livre n'est pas seulement une traduction, mais une espèce de *fac simile* des originaux.

Un des mérites qui recommandent principalement le travail de M. Brunet à l'attention et à la reconnoissance des savans, c'est l'étonnante profondeur et la variété infinie des notes dont le texte est accompagné. Nous savons aussi bien qu'un autre combien il est facile, à l'aide de certains recueils, de se donner apparence d'érudition ; mais celle que M. Brunet a déployée dans ses notes est réellement de nature à confondre l'imagination. Il a tout vu, tout lu, tout retenu ; l'érudition le déborde ; il sent qu'elle l'entraîneroit trop loin, et très-souvent il

se borne à indiquer les sources où les curieux pourront recourir. Ces notes ne sont cependant pas bornées à d'arides citations, la plupart sont de petits traités sur des questions spéciales que la plume élégante et facile du traducteur rend intéressans, et d'une lecture agréable pour tous. Ce sont de petits cadres où sont enchâssées des pierres précieuses en tout genre, où l'on trouve de tout, même les choses qu'on s'attendoit le moins à y rencontrer. Qui se douteroit, par exemple, que les extravagantes conceptions de Fourrier n'ont pas même le mérite de la nouveauté, et que la queue phénoménale dont l'espèce humaine doit, selon lui, être douée un jour n'est pas une invention de son imagination en délire? Hé bien, lisez les notes de M. G. Brunet, vous verrez que, d'après le Talmud, Adam étoit autrefois doué de cette queue merveilleuse, et que lorsque le Messie sera venu, il naîtra des animaux extraordinaires! qu'il y aura dans Jérusalem 10 000 palais, 10 000 tours, 180000 boutiques de parfumeurs, etc.; que chaque grain de raisin donnera 30 tonneaux de vin, etc., etc. Il y a longtemps qu'on a dit que les découvreurs du neuf sont des rapièceurs de vieux.

Cependant, à propos même de ces notes, je ferai un reproche à l'auteur, ou plutôt à son éditeur. Quelle que soit l'étendue de quelques-unes de ces notes, je n'approuve pas qu'elles soient ainsi séparées des textes auxquels elles se rapportent, et imprimées de telle manière qu'il soit difficile d'y recourir. Sans doute, il est utile de débarrasser, le plus possible, la science de cet attirail pédantesque dont l'aspect seul suffit pour rebuter; mais il est bon aussi qu'un livre sérieux n'adopte en rien les formes d'un livre frivole, il faut qu'au premier coup d'œil, à l'aspect même, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'homme d'étude s'aperçoive aisément qu'il a affaire à un homme consciencieux, et non pas à un de ces entrepreneurs littéraires qui maçonnent à prix fixe tout ce qui concerne leur état.

Puisque j'en suis aux observations, il faut qu'en finissant j'en fasse encore une; mais celle-ci s'adresse directement à l'auteur.

A-t-il eu pleinement raison d'ajouter, comme un appendice à son livre, une notice sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament? Quelque intéressante que soit cette notice, quelque agréable qu'il puisse être pour le lecteur de trouver réunis dans le même livre des renseignemens sur les écrits apocryphes des deux Testaments, quelque prix que présentent des détails, réunis avec peine, présentés avec une mesure habile et attentive, au sujet des livres d'Adam, d'Énoch, d'Abraham et de Joseph, cette addition n'est-elle pas susceptible de jeter l'esprit du lecteur dans un autre monde d'idées? Qu'importe à qui veut avoir la collection complète des évangiles apocryphes, et se faire, d'après eux, une idée des mœurs et de l'esprit des premiers siècles du christianisme, de connoître la liste plus ou moins longue des livres apocryphes de l'Ancien Testament? Ces écrits d'un autre âge, et produits dans des conditions tout à fait différentes, n'ont pas plus de connexité avec les évangiles apocryphes que n'en auroient les apocryphes de l'Alcoran, ou des livres saints des Brames ou des Chinois. J'aurois voulu qu'au lieu de faire l'objet d'un supplément, ces écrits, d'ailleurs très-dignes d'attention, eussent été l'objet d'un travail tout spécial et plus étendu; ce n'étoit point par extrait, c'étoit *in extenso* et dans une publication à part qu'il falloit en donner les textes.

Ces critiques nous ont paru d'autant plus nécessaires qu'elles concernent un livre véritablement sérieux, une publication importante et utile, bien différente de celles qu'a vu paroître l'année 1848, année vraiment malheureuse, typographiquement parlant.

JULES DELPIT.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR DES LIVRES PEU CONNUS.

METHODIUS,

Primum Olympiade, et postea Tyri civitatum episcopus..... Qui cum eruditus esset vir, multa edidit documenta et presertim de mundi creatione eidem in carcere revelata.

Finit : *Basilee per Michaelem Furter opera et vigilantia Sebastiani Brant. Anno* M. CCCCC. XVI, *Kal. Martii.*

Ce livre, non cité par les bibliographes et très-rare quoiqu'il ait eu plusieurs éditions, a passé dans les ventes, d'abord inaperçu; puis, les gravures en bois dont il est orné lui ont fait acquérir quelque considération. Nous croyons cependant que l'analyse de cet ouvrage prouvera qu'il se recommande par d'autres titres à l'attention des bibliophiles.

Trois auteurs ont concouru à la confection de cette œuvre singulière. Un anonyme, si ce n'est Aytinger lui-même, a fabriqué évidemment au XV[e] siècle les prétendues révélations de Méthodius, évêque et martyr, sous le règne de Dioclétien. Wolffgang Aytinger, clerc, maître ès arts, docteur en droit civil et canonique, et habitant d'Augsbourg, a ajouté en 1496, aux révélations de Méthodius, un long commentaire divisé en cinq chapitres, une préface, des concordances et des citations imprimées sur les marges du livre. En 1497, Sébastien Brant a publié le texte et les commentaires, ainsi qu'une préface adressée à frère Jehan Meder, religieux franciscain, lecteur public à Basle.

La première édition paroît être celle qui porte la date de 1498, *Nonis januarii.* L'exemplaire de 1516 que nous avons

sous les yeux porte la même souscription que celui de 1498 : *finit Basilee per Michaelem Furter, etc....* Il résulteroit de là que Michel Furter auroit imprimé cet ouvrage deux fois en 18 ans, et que Sébastien Brant auroit surveillé cette publication aux deux époques. Ceci peut former l'objet d'un doute et la vérification du fait serviroit peut-être à constater de nouveau que des réimpressions ont eu lieu sans autre indication d'imprimeur que celle de l'imprimeur primitif. Tels sont ces marchands qui, dans la crainte de voir diminuer leur clientèle, conservent avec soin l'enseigne et le nom du fondateur de la maison de commerce qu'ils exploitent.

Sébastien Brant dit dans sa préface que, par suite des pressantes sollicitations de Jehan Meder, il se décide à publier les révélations de Méthodius, évêque d'Eubée ; que, s'il ajoute des gravures au texte, c'est afin de suivre les prescriptions de saint Grégoire qui a écrit qu'en agissant ainsi, les savants s'instruisent par la lecture du texte et les ignorants par la vue des figures. Sans doute, dit-il, il se trouvera des gens qui tourneront en ridicule ces révélations prophétiques et les traiteront de fables et de radotages de vieilles ; puis, à l'aide de raisonnemens assez peu concluans, il essaye de démontrer que l'on doit croire à la vérité de ces révélations. La date est imprimée ainsi qu'il suit : *ex ædibus nostris Kal. nov., anno* XCVII (id est 1497).

La préface de Sébastien Brant est suivie de la préface d'Aytinger qui n'est autre chose qu'une histoire biblique, illustrée de figures assez naïves ; on y trouve la chute des anges rebelles, la séduction d'Ève par le serpent et l'expulsion d'Adam du paradis terrestre. A l'inspection de ces figures, on voit avec plaisir que nos premiers parents n'étoient point obligés de coucher à la belle étoile, attendu que l'on aperçoit dans l'Éden un château flanqué de tourelles et surmonté d'un beffroi pyramidal. On peut croire aussi que leur expulsion du paradis terrestre ne leur causa pas autant de douleur qu'on le pense communément ; car, dans la gravure qui représente cette scène, Adam sourit et Ève paroît plus occupée de la pomme qu'elle

tient à la main que de l'ange bourru qui, armé d'un glaive, garde les portes de l'Éden.

Les révélations de Méthodius commencent au 5ᵉ feuillet et se terminent avec le 28ᵉ. Il falloit fermement compter sur la crédulité publique pour oser publier de telles rêveries; et cependant, elles étoient accueillies avec faveur; les éditions s'épuisoient rapidement. La popularité des livres de ce genre est la véritable cause de leur rareté; ils passoient entre tant de mains qu'il est difficile d'en rencontrer aujourd'hui des exemplaires complets et bien conservés.

Ces révélations contiennent des curiosités historiques si prodigieuses, que l'on nous pardonnera d'en citer quelques-unes.

Le lecteur étonné apprendra dans ce livre, que Nabuchodonosor étoit le fils d'un Lacédémonien et de la reine de Saba, qu'Alexandre le Grand étoit le fils de Philippe, roi de Macédoine et de Chuseth, fille de Phool, roi d'Éthiopie. Il pourra voir Alexandre, bardé de fer, comme un chevalier du xvᵉ siècle, priant à genoux et les mains jointes, le Dieu des chrétiens, afin qu'il punisse d'une manière exemplaire, les méfaits de Gog et de Magog. Alexandre n'a pas terminé sa prière, que déjà, Dieu l'a exaucée. Il a transporté Gog, Magog, leurs familles et leurs châteaux, de l'Orient aux confins du Septentrion, dans les monts Caspiens qui se transforment en une prison impénétrable. N'oublions pas qu'auprès d'Alexandre est son écu armorié d'un lion assis dans un fauteuil et tenant dans ses griffes une hache d'armes. — Enfin, Alexandre meurt empoisonné *par ses enfants*. Après cet événement inattendu, Chuseth retourne près de son père, le roi d'Éthiopie; c'est alors que Bisas, le fondateur de Byzance, envoie des députés pour demander à Phool, la main de sa fille. Le roi d'Éthiopie, enchanté de trouver une si belle occasion pour marier Chuseth, s'empresse de traverser la mer avec trente mille Éthiopiens qui servoient d'escorte à la nouvelle mariée. — Romulus premier roi de Rome, épousa Bisantia, fille de Bisas et de Chuseth. Il résulte de la généalogie établie par Méthodius que Romulus étoit le beau-frère d'Alexandre.

Des historiens ont bien écrit que la mère d'Alexandre se nommoit Olympias, que Romulus vivoit dans le VIII° siècle avant l'ère chrétienne et qu'Alexandre vivoit quatre cents ans plus *tard*; mais la chronologie profane doit céder le pas à la chronologie révélée. Pour clore dignement cette série de faits étranges, Méthodius décrit la naissance de l'Antechrist et apprend au lecteur qu'à cette époque, le dernier roi de Rome se rendra au Golgotha et déposera aux pieds de la croix, sa couronne et son sceptre; et afin de parcourir en entier le cercle du passé, du présent et de l'avenir, il termine par le tableau du jugement dernier. Dans cette circonstance, l'imagination a fait défaut au graveur. Deux personnages, agenouillés et adorant le *Christ*, représentent assez mesquinement la scène terrible que l'on vouloit peindre.

Le traité d'Aytinger sur les révélations de Méthodius commence au vingt-neuvième feuillet et finit avec le livre au soixante-huitième.

Au milieu de rêveries nouvelles destinées à expliquer celles de Méthodius, on découvre des faits historiques exactement précisés; et l'on aperçoit le but que se proposoit l'auteur de cet ouvrage. Pour agir sur l'esprit du peuple au XV° siècle, il falloit avoir recours aux choses surnaturelles, invoquer l'autorité des prophètes, des hommes qui se disoient inspirés de Dieu et même de la sibylle de Cumes, citer vingt fois l'Apocalypse dont les phrases obscures se prêtoient si merveilleusement à toutes les interprétations.

Le commentaire d'Aytinger est le développement de la pensée de l'auteur de cette œuvre extraordinaire. C'est la prédication d'une croisade contre les Turcs qui, après s'être emparés de Constantinople en 1453, menaçoient d'une invasion l'Europe occidentale. Mais l'auteur procède par ordre et fait traverser à ses lecteurs, une longue route hérissée de citations puisées à des sources diverses et de prophéties traduites par des figures aussi étranges que le texte. C'est sainte-Brigitte, reine de Suède, qui prédit l'occupation de Naples par Charles VIII, en 1495. Il

ajoute que depuis la mort de cette sainte, en 1382, jusqu'à l'année présente 1496, on attend la quatrième destruction de la ville de Rome. Si les Turcs oppriment les nations, c'est parce que les clercs vivent dans le désordre et que les prélats sont simoniaques et avides de richesses. Il écrit ensuite l'histoire des schismes que le graveur a figuré par une église que deux hommes ont déjà scié à moitié. Il cite la sibylle de Cumes, les révélations de frère Reinhard, de la vierge Hildegarde, les prophéties d'Isaïe, de Daniel, d'Ézéchiel, de Jérémie, etc., qui annoncent *évidemment* la prochaine destruction des Turcs; puis nous lisons une rubrique dont voici la traduction : Comment un moucheron se trouva pris dans une toile d'araignée qu'une grosse mouche avoit facilement traversée, et comment les évêques dévorent les chameaux. — La figure placée au-dessous représente le sujet indiqué par la rubrique. Enfin, après avoir établi une généalogie assez bizarre des empereurs turcs, il termine par ces mots : *Dictus Machmet obiit anno* 1481, *sub cujus filio qui jam regnat cessabit imperium quare Johannes in* XVII *Capitulo in fine dicit* : *et bestia que erat et nondum est et ipsa octava est et de septem est et in interitu vadet*. Ce passage de l'Apocalypse n'est pas très-clair ; mais enfin, on croyoit y lire la prédiction de la destruction des Turcs; c'étoit la préoccupation de l'époque. Au moment que l'on écrivoit ce livre bizarre, en 1496, Charles VIII projetoit une expédition contre les mahométans; l'empereur Maximilien et le roi de Pologne leur faisoient la guerre. La chrétienté en émoi, redoutoit de subir le joug des infidèles. On ne pouvoit publier dans des circonstances plus favorables, cette œuvre historico-mystique écrite pour consoler les fidèles et pour rassurer les esprits par la prédiction d'une victoire éclatante remportée par le roi des Romains sur les Amalécites : *pro quo feliciter orate*. L'Europe occidentale n'a point été subjuguée par les Turcs ; mais, malgré les révélations de Méthodius, et les paroles concluantes de saint Jean, l'Empire ottoman n'est point encore détruit. AP. B.

Lettre mystique touchant la conspiration dernière avec l'ouverture de la caballe mystérielle des Jésuites, révélée par un songe à un gentilhomme des trouppés du conte Maurice escrite à frère Jean Boucher. — Cum examine indicis expurgatorii. — Le tout dédié à l'excellence du conte Maurice, par M. D. L. F. *Leiden*, 1602. Petit in-8° (2 parties portant chacune une pagination distincte, l'une de 28 ff. y compris le titre, et l'autre de 62 ff.). Voy. le catalogue.

Première édition d'une satire très-vive qui a pour objet de dévoiler les menées des Jésuites, du duc de Savoie et des Espagnols pour continuer la guerre civile en France et renverser Henri IV.

La première partie écrite en forme de lettre adressée, par raillerie sans doute, à l'un des plus fougueux apôtres de la Ligue, frère Jean Boucher, curé de Saint-Benoît alors en fuite, fait allusion à la conspiration que le maréchal de Biron paya de sa tête en 1602, et contient des détails intimes sur cet ambitieux, les personnes compromises avec lui, ainsi que sur les causes, les moyens et le but final de ce complot. L'auteur, bon patriote et partisan de Henri IV, n'hésite pas à conclure contre beaucoup d'avis émis à ce moment en faveur de Biron que sa condamnation fut juste, et que le roi avoit le droit de punir une aussi infâme félonie; opinion qu'il étoit brave de proclamer à une époque où Jacques Clément, Jean Chastel et Pierre Barrière trouvoient des apologistes!

Quant à la deuxième partie : l'*Ouverture de la caballe mystérielle*, le libelliste prévient lui-même que « *la caballe est le* « *livre dont la substance est que le roy d'Espagne et les autheurs* « *de nostre Ban, portent la couppe et filtres de l'esprit de malice,* « *pour sapper les estats : riẽ avec l'espée, tout par poisons ou* « *sensibles ou spirituels....* » Ce qui est surabondamment annoncer que l'on y rencontre une piquante analyse des prétentions politiques du roi d'Espagne, de l'adresse des Jésuites à

manier la religion pour servir leurs desseins, et des artificieuses doctrines à l'ombre desquelles, sous les prétextes les plus saints, ils attisoient le feu des factions. En effet, en descendant au milieu de *ceste chambre de l'Alchémie jésuitique*, vous êtes épouvantés des manœuvres que l'esprit de parti appelle à son aide, et après le récit du songe que simule ce gentilhomme des troupes du comte Maurice, lorsque vous l'avez vu pauvre victime des hallucinations religieuses en présence d'un père révérend qui lui prouve l'écriture en mains, suivant l'*indicem expurgatum* des bons pères s'entend, que rien n'est mieux que de servir *Castille, le dieu des Jésuites*, ou que rien n'est plus estimé du ciel que de tuer un tyran, *ennemi du catholique*, et lorsque vous avez entendu ce génie du mal lui dire : *Mon petit cœur,*
« *si tu as le courage de faire courir le troisième risque au roi,*
« *que tu seras heureux.... Aussitôt que tu auras fait le coup un*
« *million de créatures t'adoreront, le pape t'envoyera le chappeau*
« *rouge, les princes baiseront les pieds de ta valeur.... Croi sans*
« *esplucher, exécute sans enquérir et tu gagneras l'éternité....* »
Vous évoquez devant vous une de ces scènes funèbres à la suite de laquelle on remit à Ravaillac le couteau qui devoit assassiner le bon Henri que ce livre et tant d'autres avertissemens plus clairs encore ne purent hélas, pour son malheur, dissuader l'an suivant de rappeler les jésuites en France. Ce pamphlet n'est cité ni par le Manuel du Libraire, ni par la Bibliothèque du père Lelong, fort riche cependant en documens de ce genre. Seul, à ma connoissance, le Catalogue Leber, n° 4148, en indique une édition postérieure d'un an intitulée cette fois : *Lettre mistique, responce, réplique.—Mars joüe son rolle en la première; en la seconde la bande et le chœur de l'estat; la troisième figure l'amour de Polypheme Galathée et des sept pasteurs.—L'ouverture de la caballe amplifiée. L'index d'Espagne examiné, le désespoir de l'ombre achevé. Leiden,* 1603, in-8° (2 parties en 1 tome, 60 ff. d'une part et 84 de l'autre), qui est évidemment au fond le même ouvrage que celui de 1602, mais augmenté, comme l'explique suffisamment la comparaison des deux titres,

de quelques parties, et notamment de pages très-licencieuses dans la *réplique à la responce.*

J'ajouterai enfin pour compléter la note plus qu'insuffisante que donne au sujet de ce dernier livre le savant bibliologue, M. Leber, qui n'avoit certainement vu qu'un exemplaire incomplet, c'est-à-dire auquel manquoit l'*avis au lecteur,* véritable clef de l'ouvrage, que la moralité de ce libelle ou plutôt de cet apologue politique n'étoit rien moins, pour le très-grand enseignement des faiseurs de complots et l'instruction du roi et des citoyens prudens, que de figurer par la lettre mystique « *la* « *cheute d'un conspirateur,* » et par la caballe de « *descrire la* « *menée, les prétensions et le chiffre des jésuistes : avec le roy* « *d'Espagne : non à pas rompus mais par méthode.*... *et de* « *descouvrir leur empiété et leurs menées à brasser contre la* « *France....* » Logogriphe qu'il est très permis du reste de ne pas deviner ! P. de Malden.

Description du sainct séjour et demeure royal des sept œuvres de miséricorde, non encore mis en lumière, dans lequel se recognoist le soulagement des pauvres. Paris, Joseph Guerreau, 1618. Petit in-8° de 54 ff. dont 9 prélimin., cart.

Mémoire traitant de la mendicité, de sa répression et des moyens de la prévenir. L'auteur, *Pierre Cottard marchant bourgeois en la ville de Paris*, frappé de l'insuffisance des édits et règlemens relatifs à la matière, du mode vicieux d'assister les pauvres, et plus encore de l'oisiveté des mendians valides, présente à Louis XIII, et aux chanoines de Notre-Dame un projet qui a pour objet de les inviter à faire construire dans l'île Saint-Louis un vaste hospice ou maison de refuge, où les malheureux seroient contraints de se retirer, et astreints à travailler sous la direction gratuite d'un comité de notables.

Cette idée d'hospice général à laquelle du reste, il ne fut donné un commencement d'exécution que quarante ans plus tard, en 1657, lors de la fondation de la Salpétrière et après que

le zèle de saint Vincent de Paul eut rendu plus populaire l'exercice de la bienfaisance, avoit été suggérée à Pierre Cottard par l'édit de 1612, par lequel, la reine régente, Marie de Médicis, statuoit, « que l'on choisiroit quelques maisons afin d'y « enfermer les pauvres de Paris, qui y seroient nourris et en« tretenus.... et que l'en nommeroit une commission qui chaque « mois se réuniroit pour délibérer sur ce qu'il y auroit de mieux « à faire pour le soulagement des vrais pauvres et le châtiment « des mauvais... » Et ce fut sans nul doute en expérimentant lui-même cette institution trop restreinte qu'il arriva à étudier la manière la plus efficace de concilier la sûreté publique et le secours que l'on doit à son prochain, et à émettre sa proposition dont le but étoit d'une part de placer sous la main de l'autorité les gens sans aveu, et de l'autre de fournir à la charité privée l'occasion de se développer avec intelligence, et de moraliser la classe pauvre par le travail.

Aussi, quels que soient les progrès qu'ait faits depuis, la charité légale, et l'extension qu'aient prise les hospices et les dépôts de mendicité, cet opuscule bien que vieux de deux siècles et demi, ne manque pas d'intérêt et offre même des enseignemens utiles!

Il se ressent bien un peu, il est vrai, de la direction strictement religieuse de ces temps où, grâce au bénéfice de l'inégalité, on n'avoit pas éprouvé le besoin des théories humanitaires, mais le philanthrope le plus transcendant de notre dix-neuvième siècle ne pourroit, nonobstant la discipline claustrale du *sainct séjour* et l'obligation imposée aux pensionnaires, « sous peine de jeusner étroictement,... d'entendre la messe... « d'être catéchisez, preschez et satisfaicts pour le salut de leurs « âmes... » s'empêcher, après tout, d'admirer la moralité de cet établissement :

« Où indifféremment tous pauvres seront receuz (pourveu « qu'ils veulent demeurer et travailler en ceste ville) de quelque « condition qu'ils soient. Où il se faira de bonnes servantes pour « les bourgeoises de ceste ville...

« Où il se faira des mariages de bons garçons et bonnes filles, « quand ils seront capables de gaigner leur vie....

« Où sera l'exil du vice, blaphême du nom de Dieu, paillar« dise, yvrognerie, larcin, faineantise, desbauches et mauvais « exemples qui règnent dans la pauvreté...

« Où les enfans seront instruits en escholes...

« Où en chaque chambre logeront ensemble huit pauvres, à « scavoir deux sexagénaires et impotans de leurs membres, « deux hommes moins aagez, deux grands garçons et deux « petits, afin qu'ils s'entraident, lesquels travailleront tous à « quelque chose que ce soit afin d'éviter oysiveté, pourveu « qu'ils aient les mains ou pieds sains on trouvera à les em« ployer...

« Où ils seront nourris de bon pain, et abreuvez de bon vin (et « principalement ceux qui en auront besoin)... où ils seront « instruicts, apprins, nourris, vestus et couchés plus propre« ment et nettement, pour deux sols, qu'aux lieux où ils sont « à présent pour quatre... de façon que ceste maison ressen« tira plustost son petit paradis terrestre que son lieu recluz. »

Dans la partie du livre intitulée l'*œconomie*, Pierre Cottard décrit le plan matériel et l'appropriation du *sainct séjour* ainsi que les métiers que l'on y introduira et les ressources que l'on retirera du travail des pauvres; il y développe également le règlement de la maison, et prévoit les soins à donner aux malades.

On y trouve enfin des détails sur une commission chargée de distribuer des secours, à laquelle nos bureaux de bienfaisance tels qu'ils fonctionnent encore de nos jours doivent assurément leur origine, plus la liste, la plus complète peut-être, des hôpitaux, hospices et fondations pieuses existant à Paris, en 1618.

En résumé, ce petit traité que je n'ai vu cité nulle part, à défaut de titres plus sérieux, emprunteroit à la date seule de sa publication un intérêt spécial; attendu qu'il a paru à une époque où le clergé qui avoit le monopole de l'assistance publique, et

la police qui réglementoit la position des vagabonds et mendians, laissoient peu de chose à faire au simple particulier, au milieu d'une société divisée, d'ailleurs, en classes bien tranchées, subdivisées elles-mêmes en communautés, confréries dont les membres s'aidoient et se garantissoient les uns les autres.

P. DE MALDEN.

NOTE

SUR L'ORDONNANCE DU PARLEMENT DU 1er JUILLET 1542,

IMPRIMÉE PAR JACQUES NIVERD, SOUS LE TITRE SUIVANT :

Ordonnances faictes par la court de Parlement contre les livres contenantz doctrines nouvelles et heretiques touchant le faict et estat des Libraires et Imprimeurs, publiées à son de trompe par les carrefours de la ville de Paris, le samedy premier jour de juillet mil cinq cens quarante-deux. Avec les admonitions discernées tant par l'Inquisiteur de la foy, par l'ordonnance de la court que de l'official de Paris contre tous ceulx et celles qui scavent ou sousticnnent aucuns soubsonnez de hérésie et qui ont aucuns livres repprouvez ou de mauvaise doctrine, publiées par les paroisses de Paris, les Dimenches XVI *et* XXIIIe *jours de juillet audit an*, etc., etc.

L'ordonnance ou arrêt de règlement du Parlement, du 1er juillet 1542, fut rendue à l'occasion principalement du célèbre ouvrage de Calvin, *Institutio christianæ religionis*, que ce réformateur composa en latin et traduisit lui-même en françois. La préface étoit adressée à François Ier ; elle avoit pour but, ainsi que le livre, de montrer que la réforme n'étoit autre chose que le christianisme ramené à son principe, et que c'étoit méchamment qu'on confondoit ses partisans avec les anabaptistes et autres fauteurs de désorganisation sociale. La première édition de l'*Institutio* parut à Bâle, en 1536; la seconde

à Strasbourg, en 1539. Les exemplaires de cette seconde édition portoient sur le frontispice le nom de Calvin, d'autres celui d'Alcuin (1).

Cet ouvrage fut condamné par arrêt du Parlement du 2 mai 1542, sur l'avis des docteurs en théologie, ce qui ne l'empêcha pas de se répandre en France. L'ordonnance du 1er juillet 1542, intervenue à la suite d'un réquisitoire du procureur général, prescrivit à tous ceux qui le posséderoient de l'apporter au greffe du Parlement, dans les trois jours (le procureur général vouloit dans les vingt-quatre heures), sous peine de la hart (la corde) pour les laïcs, et du bannissement, et de la confiscation des biens pour les ecclésiastiques. Défense sous la même peine de la hart étoit faite aux imprimeurs de l'imprimer, etc., ainsi que les autres livres contenant erreurs et blasphêmes contre la religion catholique. Enfin, la peine de la hart étoit prononcée contre les imprimeurs qui « ne sont maîtres en l'imprimerie, demourans ès lieux destournez et esgarez de ceste ville de Paris, impriment secretement et occultement plusieurs livres erronez, etc. » Ces lieux détournés étoient particulièrement les faubourgs, le clos Bruneau (2), le Temple, etc.

(1) Voyez Bayle, art. *Calvin;* Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, 2e édition, t. III, p. 562, n° 20653: Brunet, *Manuel du Libraire*, 4e édition, t. I, p. 529.

(2) Le clos Bruneau avoit une grande étendue; sa partie orientale répondoit à l'ilot de maisons que nous voyons aujourd'hui formé par les rues Saint-Jean de Beauvais, Saint-Hilaire, des Carmes, et partie de la rue des Noyers. L'École de Droit y fut établie. C'étoit là que se trouvoit aussi l'imprimerie de Henri Ier Estienne (*in clauso Brunello*), qui fut dirigée après sa mort par Simon de Colines, et qui épousa la veuve et s'associa son fils François Ier Estienne. L'imprimerie fondée par Robert, autre fils de Henri Ier Estienne, fut aussi établie rue Saint-Jean de Beauvais, c'est-à-dire au clos Bruneau. Étoit-ce l'imprimerie de ces hommes célèbres que l'on désignoit implicitement, lorsqu'on rangeoit le clos Bruneau parmi « les lieux destournez » sur lesquels la surveillance de l'autorité devoit plus particulièrement être dirigée? Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance, comme on le verra par ce que nous disons de Jean André, quoique d'après Sauval la rue Saint-Jean de Beauvais fût fort fréquentée, notamment par les étudians.

Cette ordonnance ne se trouve que dans le Recueil de Rebuffe (1); elle n'est pas dans les Recueils spéciaux des réglemens de l'imprimerie et de la librairie. Chevillier cependant en rapporte un seul article (p. 357). Je l'ai indiqué dans mon *Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris*, d'après les *Mémoires du clergé*. Le texte officiel est rapporté dans les registres du Parlement, qui sont déposés aux archives nationales (*Criminel*, 94).

Nous devons dire maintenant quelques mots de l'édition en caractères gothiques qui en a été publiée par Jacques Nyverd et Jehan André (Paris, sans date, mais évidemment de 1542, in-12).

Jean André étoit un libraire de Paris, connu par le *zèle* qu'il déployoit pour la religion catholique. « Il étoit, dit La Caille, comme l'émissaire du président Lizet pour lui découvrir les nouveaux calvinistes et les faire tomber entre ses mains, comme il fit à l'endroit de Pierre Capot, libraire de Genève, qui venoit de temps en temps à Paris, où il fut arresté en 1546, en débitant des livres contre la religion catholique. »

L'ordonnance du 1er juillet 1542 étoit pour Jean André une belle occasion qu'il se garda bien de laisser échapper. A peine fut-elle rendue qu'il dressa une requête au Parlement à l'effet d'être autorisé à l'imprimer et à la vendre seul pendant un an. Il obtint cette autorisation par arrêt du 4 juillet, et il s'associa pour la publier à son confrère l'imprimeur Jacques Nyverd. De plus, ces deux libraires-jurés de l'Université furent chargés de son exécution. Ce fut en cette qualité qu'ils se présentèrent tous deux chez François Estienne, au clos Bruneau, pour y faire visite. Mais celui-ci refusa de les recevoir; de là plainte des libraires-jurés au Parlement, qui, par arrêt du 30 octobre 1542, ordonna au libraire récalcitrant de « représenter, exhiber et mettre entre les mains desdits demandeurs, tous et chascuns

(1) Ordonnances et édits royaux de François Rebuffe, édition de 1565. Lyon, à la Salamandre (2 tomes in-fol.), t. II, p. 330.

des livres qui seront par eux demandés pour être visités, suivant ladite ordonnance, et cela *sous peine de prison.* » Force fut donc à François Estienne d'obéir à justice.

Robert, frère de François Estienne, fut aussi en butte aux persécutions de Jean André; celui-ci le signala aux docteurs de Sorbonne comme devant être surveillé pour qu'il ne pût s'enfuir à Genève, ce qu'il parvint pourtant à faire en 1550. Il est vrai que les mauvaises langues du temps prétendoient que l'honnête André avoit un intérêt tout mondain à empêcher cette fugue. Un anonyme, qui pourroit bien n'être autre que Théodore de Bèze, alla jusqu'à dire que c'étoit dans l'espoir qu'il marieroit ses filles avec quelque portion du bien de Robert après l'avoir fait condamner sans doute. « *Defunctus Andreas qui sperabat maritare fillias suas de bono ipsius* (Roberti) *ut erat zelotissimus catholicæ fidei, bene etiam clamabat quod fugeret* (1).

On voit par ce court récit, que la plaquette de vingt-quatre pages petit in-8°, en caractères gothiques, devenue extrêmement rare, se rattache essentiellement à l'histoire de l'imprimerie. L'exemplaire qui nous a fourni ces observations a été acheté par M. Leroux de Lincy à la vente de M. Bignon.

A. Taillandier.

(1) *Epistola magistri Passavantii, ad Petrum Lizetum*, dans les *Epistolæ obscurorum virorum*. Voyez, sur ce curieux ouvrage, Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, t. III, p. 583, n° 20359; *Bibliographie univ.*, article *Lizet*, et Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne.*

REVUE DES VENTES.

Des préoccupations de tout genre, qu'il est facile de comprendre en se rappelant les graves circonstances que nous venons de traverser, ont jeté quelque perturbation dans la publication régulière du *Bulletin du Bibliophile*, et ont empêché l'éditeur de tenir ses lecteurs au courant des ventes qui ont eu lieu à Paris depuis le mois de mars dernier. Aujourd'hui que l'orage est apaisé, que la tranquillité renoît et que la bibliophilie, qui fuit devant la tempête et ne s'épanouit que lorsque le temps est calme, enfin revient à nous, besogneuse, et disposée à réparer les pertes que son inaction lui a causées, nous nous empressons de satisfaire l'impatiente curiosité des bibliophiles, en leur faisant connoître les livres recherchés qui ont subi les chances des enchères, ainsi que les prix auxquels ils ont été adjugés.

Depuis le mois de mars, cinq ventes ont eu lieu. Chacune d'elles, de physionomie différente, a offert aux amateurs son contingent de volumes rares dont la valeur étoit souvent rehaussée par les conditions du papier, des marges et de la reliure.

Le cabinet elzevirien de M. de Montaran a été livré aux enchères le 12 mars 1849. Le catalogue de cette riche collection étoit précédé d'une notice biographique, puis d'un avant-propos rédigé par un écrivain dont l'élégante facilité est bien connue dans le monde bibliographique. Aussi notre plume se refuse-t-elle à décrire de nouveau l'ensemble de cette bibliothèque. Nous ne pouvons que transcrire textuellement l'avant-propos que nous venons d'indiquer.

« Si parmi les passions qu'une âme honnête peut avouer sans regret, il en est une dont les jouissances restent fidèles à l'homme jusqu'à son dernier jour, c'est, sans nul doute, celle des livres. Se prêtant à tous les goûts, se pliant à toutes les fortunes, l'amour des livres est luxe pour la richesse, plaisir pour la médiocrité, consolation pour la douleur; pour tous, douce et noble jouissance.

« Aux hommes du monde, aux esprits qui ne cherchent pas exclusivement dans les livres l'éclaircissement de doutes historiques, l'étude d'une branche de la science ou de l'art, ce qui offre le plus d'attraits, c'est le plaisir de la collection, plaisir toujours renaissant, toujours illimité comme le désir lui-même, et il faut que ce charme ait une bien magique puissance, puisqu'il fait taire jusqu'à la crainte de l'avenir, jusqu'au besoin du moment. En doutez-vous? entrez dans une salle de vente le jour où la bibliothèque de quelque amateur de goût et de renom se livre aux enchères, et vous verrez comme aux bons temps se couvrir d'or les livres curieux, rares, ou de conservation irréprochable.

« Le caprice et la mode ont bien parfois, il faut l'avouer, une certaine influence sur les livres; mais les prédilections des amateurs sont plus souvent encore fondées sur des motifs réels. La collection elzevirienne, par exemple, pourquoi a-t-elle résisté aux fluctuations du caprice, à la satiété du temps? C'est que d'un format commode, d'un caractère aussi purement gravé que purement dessiné, d'un tirage parfait, elle joint la grâce à la correction; c'est qu'elle comprend les chefs-d'œuvre de la littérature latine et quelques-uns des premiers classiques de notre langue; que les ouvrages anecdotiques, satiriques et facétieux y sont nombreux; et qu'enfin par leur petit format, les volumes de cette collection permettent un luxe de reliure exquis, sans exiger de folles dépenses.

« En dehors de ces mérites bien réels, n'y auroit-il pas une autre explication du goût soutenu du public pour cette précieuse collection? Ne seroit-ce pas, je demande grâce pour

l'expression, l'*élasticité* même de la collection, qui permet à chaque collecteur de la restreindre ou de l'étendre à son gré? et compterons-nous pour rien le plaisir de faire une découverte dans les régions elzeviriennes, ou de s'imaginer en faire, ce qui est tout un pour la satisfaction bibliographique? C'est ainsi que cette collection, aujourd'hui, n'a pas de limites pour quelques bibliophiles, tandis que d'autres la resserrent facilement sur quelques rayons. C'est que ceux-ci, généalogistes sévères, veulent que leurs hôtes leur exhibent leurs actes de naissance bien authentiques, tandis que les premiers se contentent facilement d'un air de famille, et consentent plus d'une fois à s'interdire une trop sévère recherche de la paternité. Ont-ils toujours tort? Demandons-le aux enchères, qui, si fréquemment, prononcent des arrêts d'adoption.

« On n'aime pas les livres sans en aimer l'histoire : aussi voyons-nous les collecteurs, ceux surtout qui choisissent un champ limité, devenir souvent, sans s'en douter, de bibliophiles, bibliographes. Toujours est-il qu'ils acquièrent généralement, dans la connoissance de leur spécialité, une supériorité contre laquelle aucun libraire ne sauroit lutter. La raison en est simple : ils ont beaucoup de loisirs à concentrer sur un seul point d'études, tandis que le libraire éparpille sa vie sur mille objets divers.

« Comme tous les collecteurs, M. de Montaran avoit vu et comparé beaucoup d'exemplaires des mêmes livres; il avoit fait sur les Elzevirs de curieuses observations; malheureusement elles sont perdues pour nous : on n'en a rien retrouvé dans ses papiers. Sort assez commun des travaux des amateurs, et qui restera à déplorer tant qu'une société de bibliographie sérieuse ne sera pas formée par les amis des livres, non pour la réimpression de curiosités d'un mérite plus ou moins contestable, mais dans l'intérêt de la science bibliographique, qui auroit au moins un centre commun où tous les travaux graves se donneroient rendez-vous, un organe spécial qui propageroit les découvertes, et feroit prendre enfin à la biblio-

graphie le rang qui lui appartient dans la république des sciences (1).

« M. de Montaran ne s'est pas toujours borné bien fidèlement au culte du dieu elzevirien; il a aussi sacrifié au veau d'or; la facétie a reçu quelques grains de son encens. On sait qu'il a donné à la collection de Caron une sœur qui ne le cède à son aînée ni en rareté ni en mérite de curiosité. A ce titre, les amis de la bibliographie joyeuse doivent à M. de Montaran une place honorable dans leurs souvenirs.

« Nous n'entrerons pas dans le détail des bijoux qui brillent dans le cabinet de M. de Montaran. Le lecteur remarquera de lui-même que les principaux chefs-d'œuvre des presses de Leyde et d'Amsterdam s'y trouvent rassemblés, riches de tout le prix des grandes marges et des belles reliures. »

Nous nous contenterons de citer comme spécimens des chefs-d'œuvre de typographie et de reliure que renfermoit le cabinet de M. de Montaran, les ouvrages suivans : *le Rut, ou la pudeur éteinte, par Corneille-Blessebois*, 1676, pet. in-12, 3 tom. en 1 vol., mar. r. fil. Exemplaire non rogné, vendu 229 fr. —

(1) Nous déplorons autant que le rédacteur de cette introduction, la perte des observations de M. de Montaran sur les éditions elzeviriennes; mais nous regrettons que l'amertume de sa douleur lui ait inspiré cette phrase. Pourquoi faire le procès à des bibliophiles désintéressés, qui n'épargnent ni temps ni argent pour sauver d'un éternel oubli des ouvrages dont le mérite peut être contestable aux yeux de tels ou tels lecteurs, mais dont la valeur ne sauroit être contestée comme documens précieux de l'histoire de la littérature, des mœurs, du langage ou des faits et gestes de nos ancêtres? C'est une heureuse idée que d'avoir entrepris de rendre accessibles à tous les monumens littéraires d'un autre âge, de les offrir revêtus de leur forme primitive et de révéler aux hommes d'étude des livres souvent utiles, dont la rareté équivaloit à une disparition complète. Que d'autres, suivant la route qui leur a été frayée, cherchent à faire mieux, s'il est possible, nous ne pourrons qu'encourager de tels efforts et nous applaudirons au succès; mais nous n'en conserverons pas moins une profonde reconnoissance pour les bibliophiles distingués qui ont ouvert cette voie nouvelle, l'ont défrichée avec persévérance et qui, par leurs travaux, ont rendu depuis longues années et rendent encore aujourd'hui de si éminens services à la bibliographie.

P. Virgilii opera, Nic. Heinsius recensuit. Amst., ex offic. Elzev., 1676, in-12, mar. bl. dor. à comp., tr. dor., doublé de tabis avec large dentelle; exempl. en gr. pap., adjugé à M. de la Garde, pour 180 fr. — *Recueil de diverses poésies des plus célèbres autheurs de ce temps. Leyde,* Jean Sambix (Elzev.), 1652 et 1653, pet. in-12, 2 tom. en 1 vol., mar. r. (reliure de Thouvenin), adjugé à M. A. Cigongne, pour 96 fr.

Quelques jours après la dispersion de la collection elzevirienne de M. de Montaran, les livres de la bibliothèque de Bure étoient livrés aux enchères. Cette vente avoit été précédemment fixée au 13 mars 1848; mais la Révolution de Février et les événemens qui l'ont suivie l'avoient forcément retardée; le 26 mars 1849, les amateurs étoient convoqués de nouveau pour assister à la vente définitive de cette bibliothèque. Au nom de de Bure, nom depuis longtemps inscrit en lettres d'or dans les fastes de la bibliographie, les amateurs avoient conçu l'espoir d'acquérir sous le feu des enchères quelques-unes de ces éditions rares, quelques-uns de ces livres admirables de reliure et de conservation, quelques fragmens de cette immense collection de portraits choisis avec tant d'intelligence et de soins, qui composent le cabinet précieux de M. Jacques de Bure l'aîné. Mais ce n'étoit point cette réunion de raretés et de bijoux que l'on mettoit en vente; il s'agissoit de la bibliothèque de feu M. Marie-Jacques de Bure, bibliothèque riche surtout en ouvrages bibliographiques dont la plupart étoient reliés en veau fauve par Bradel, l'habile successeur de Derome le jeune.

Jetons un coup d'œil rapide sur ce catalogue qui renfermoit, outre les ouvrages relatifs à la bibliographie, plusieurs livres rares, d'autres imprimés sur vélin ou tirés à petit nombre, que les bibliophiles se sont vivement disputés.

Dans la théologie, nous trouvons un exemplaire de la première édition de la *Bible de Royaumont, Paris,* 1670, gr. in-4°, avec les remarques, relié en mar. r. par Dusseuil; ce livre s'est vendu 180 fr. —*De Imitatione Christi.* Ed. sans date, Elzevirs, mar. bleu, doublé de mar. citron, dent. (reliure anc.); ce bel

exemplaire, auquel, cependant, manquoit le frontispice, a atteint le chiffre de 155 fr. — M. J. Pichon a obtenu pour 35 fr. l'*Imitation de J.-Chr.*, trad. par de Beuil, 1662, m. r. doublé (anc. rel.).

Dans les belles-lettres, nous citerons *Sannazari opera, Lugduni*, S. Gryphius, 1547, mar. vert, aux armes de de Thou, adjugé à 38 fr. — *Psalmorum Davidis paraphrasis poetica*, éd. d'H. Estienne, exemplaire richement relié, vendu 69 fr. — *Les aventures du chevalier Tewrdannckh*, publiées à *Nuremberg*, 1517, in-f°, fig. coloriées et rehaussées d'or, ont été adjugées au prix de 471 fr.; cet exemplaire étoit imprimé ou plutôt gravé sur vélin et de plus relié en maroquin, par Derome. Cependant il n'étoit pas parfait; car le titre et 14 feuillets étoient refaits à la plume. —*Maistre Pierre Pathelin*, impr. à Paris, par J. Trepperel, pet. in-4°, goth., exemplaire d'une éd. rarissime, a été acquis au prix de 149 fr. pour la Bibliothèque nationale. — Un admirable exemplaire des *OEuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, *Paris*, 1773, 7 vol. in-8°, a été vendu 260 fr. — *Les Amours de Daphnis et Chloé*, éd. de 1718, ont été adjugés à 340 fr. Ce livre étoit relié par Padeloup, en mar. citron, à compart., en mosaïque, doublé de mar. vert, dent. — *La Collection d'ouvrages en prose et en vers*, imprimée par ordre du comte d'Artois, a été vendue 127 fr.

Dans l'archéologie, nous indiquerons seulement le *Recueil des peintures antiques trouvées à Rome*; *Didot*, 1783, 2 vol. in-f°, fig. color., vendu 231 fr. Dans la biographie, l'*Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, par d'Argenville; *Paris*, de Bure, 1782, 4 vol. in-4°, pap. fort, adjugé à 99 fr.

Enfin, dans la bibliographie, nous citerons l'*Histoire de l'Imprimerie*, par La Caille, avec les additions et cartons, vendue 50 fr. — *Catalogus librorum officinæ D. Elzevirii*, 1678, adjugé à 48 fr. — *Typographical antiquities*, by J. Ames, augm. by W. Herbert; *London*, Th. Payne, 1785, 3 vol. gr. in-4°; cet ouvrage a atteint le chiffre de 97 fr. — *Icones bibliopolarum*, impr. à *Nuremberg*, 3 vol. in-f°, avec atlas; ce livre enrichi des additions de M. de Bure a été vendu 150 fr. — *La France lit-*

téraire de Quérard, pap. vélin, a été donnée pour 125 fr. — *Le Catalogue des livres impr. sur vélin*, par Van Praët, a été adjugé pour 152 fr.

Nous terminerons cette nomenclature en citant un article que nous trouvons dans l'appendice placé à la fin du catalogue. *La Sainte Bible*, trad. par le Maistre de Sacy; *Paris, Defer de Maisonneuve*, 1789, 12 vol. in-4°, pap. vélin, avec les fig. avant et avec la lettre. Ce bel ouvrage a été vendu 1,299 fr.

Le 14 mai, la bibliothèque de M. Torrelli, de Bologne, étoit mise en vente. Quoique peu considérable, cette collection de livres renfermoit un grand nombre d'articles dignes de fixer l'attention des amateurs. Nous citerons la *Perlo dey muses et coumedies prouvençalos*, par Gaspard Zerbin. Ays, J. Roize, 1655, in-16, mar. r., fil., tr. dor. (rel. de Niédrée). Ce volume rare et recouvert d'une élégante reliure, a été acquis au prix de 122 fr., par M. Giraud, de l'Institut. Ce bibliophile a, de plus, enrichi son précieux cabinet d'un superbe exemplaire des *Œuvres de Scévole de Sainte-Marthe*; *Paris*, Mamert-Patisson, 1579, in-4°, mar., fil., tr. dor. (Duru); édition non citée dans le Manuel du Libraire. Un amateur espagnol a obtenu, pour 55 fr., *Storia della letteratura italiana, da Tiraboschi. Modena*, 1787-94, 9 tom. en 16 vol. in-4°, br. non rogné; et pour 417 fr. un magnifique exemplaire, somptueusement relié par Clarke, de Fabritius : *Origine delli volgari proverbi*; *Vinegia*, 1527, in-f°, mar. olive, dent., tr. dor., doublé de vélin. Nous citerons encore *Viaggio del Sepolcro* (di santa Brasca). *Mediolani*, 1519, pet. in-4°, goth., mar. vert, tr. dor. (Niédrée). Cet admirable exemplaire d'un livre dont on connoît l'excessive rareté a été enlevé par un bibliophile anglois, au prix de 104 fr.

Il y a quelques mois, la mort enlevoit à la France un savant aussi distingué par ses talents que par ses qualités privées. M. Letronne a disparu de ce monde; mais son nom devenu européen, sera toujours cité avec respect, aussi longtemps que les sciences resteront en honneur parmi les hommes.

Le 29 mai commençoit la vente de la bibliothèque de ce savant

archéologue. 26 vacations ont été employées à la dispersion de cette importante collection qui renfermoit tant d'ouvrages précieux relatifs à l'archéologie et à la philologie ancienne, tant de livres écrits en langues étrangères, sur des sujets nouveaux ou peu connus. Au milieu des 3184 articles qui composoient cette bibliothèque, nous en choisirons seulement quelques-uns que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs.

Nous citerons en premier lieu : *Philonis Judæi opera, notis illustravit* Mangey. *Londini*, 1742, 2 vol. in-f°, adjugés pour 90 f.; puis, les 18 vol. des Œuvres de saint Jean Chrysostome, publiés en 1839, qui ont été vendus 169 fr., tandis que les 15 vol. des Œuvres de saint Augustin, publiés en 1836, n'ont pu dépasser 76 fr. — L'*Expédition scientifique de Morée,* section des sciences physiques, a été adjugée au prix de 122 fr. — La nouvelle édition encore incomplète du *Thesaurus græcæ linguæ,* de Henri Estienne (6 tom. et 3 livr. du 7e tom.), a atteint le chiffre de 200 fr.; mais le *Glossaire de Du Cange,* 6 vol. in-4°, a été donné pour 100 fr. — Le *Trésor de numismatique et de glyptique,* 11 vol. in-f°, a été adjugé pour 107 fr. — La *Géographie de Strabon,* 5 vol. in-4°, 1805-19, a été vendue 125 fr., et le *Lexicon universæ rei numariæ, edidit Basilæ,* 11 vol., avec 3 vol. de supplément, a été adjugé à 117 fr. — L'article suivant : *Doctrina numorum veterum*, a Jos. Eckhel, 8 vol. in-4° et 1 vol. d'*Addenda* a été vendu 130 fr.

Nous terminerons ce court exposé en citant un bel exemplaire de la *Description de l'Égypte,* publiée aux frais de l'État, adjugé pour 500 fr., et les Mémoires (complets) de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 50 vol. et 1 vol. de tables, vendus 350 fr.

La riche bibliothèque de M. B. de V. a clos, le 7 juillet, la série des ventes dont nous avions à vous rendre compte. Malgré les chaleurs de l'été, malgré l'absence d'un grand nombre d'amateurs qui, à cette époque de l'année, s'éloignent de Paris, cette vente n'a point eu lieu dans le désert. Les douze vacations dont elle s'est composée ont été suivies avec intérêt par les

bibliophiles; mais aussi, la collection de livres qu'on soumettoit aux enchères et que M. B. de V. avoit réunie à grands frais et avec une ardente sollicitude, étoit digne de fixer l'attention des amateurs les plus distingués. La plupart des volumes que renfermoit cette précieuse bibliothèque étoient splendidement reliés par les meilleurs artistes, anciens et modernes; les conditions de marges, d'impression, de papier et de conservation augmentoient encore la valeur d'ouvrages rares et curieux. L'Histoire de France, spécialement l'Histoire de la Saint-Barthélemy et celle de la Lorraine, contenoient une foule d'articles d'une rareté excessive et dont quelques-uns ne se retrouveront plus. Nous ne pouvons mieux terminer ces observations qu'en transcrivant la phrase suivante insérée dans l'introduction qui précède le catalogue B. de V.: « Cette collection de livres n'au-« roit pas été déplacée à côté des bibliothèques Nodier, Cail-« hava, A. Martin, et l'on reconnoîtra sans peine quel haut « intérêt mérite une bibliothèque qui se présente sous de tels « auspices et qui peut soutenir une pareille comparaison. »

Nous nous contenterons de citer quelques numéros de ce catalogue. Dans la théologie, nous trouvons d'abord; *Doctrinæ, vita et passio Jesu-Christi; Francof.*, 1537, in-4°; ce superbe exemplaire d'un livre rare, relié par Trautz-Bauzonnet et orné de fig. sur bois, gravées par Hans Schaufelein, a été acheté pour M. Yémeniz, au prix modéré de 99 fr. — Le n° 17, *Passio Jesu-Christi, Amst.*, 1523, in-8°; délicieux vol., relié par Niédrée et renfermant 62 gravures sur bois, très-remarquables, fait partie maintenant du cabinet de M. de Lignerolles. — Le n° 47, *Promptuaire des exemples des vertus et vices*, par Hanape; *Anvers*, 1569, (anc. rel.), exemplaire de Henri III, a été adjugé pour 75 fr., à M. Giraud, de l'Institut.

Les beaux-arts renfermoient quelques vol. précieux, tels que le *Recueil de la diversité des habits..., Paris*, 1562, fig. (rel. de Niédrée), donné pour 50 fr., et l'ouvrage de Vecellio, *Degli habiti antichi e moderni, Venetia*, 1590, fig. (rel. de Duru), adjugé à 105 fr.

Dans les belles-lettres, nous citerons le n° 491, *Ovide, du Remède d'amour*, trad. en vers fr., *impr. pour Verard, en* 1509, vendu 120 fr., pour M. Yémeniz. — Le n° 493, *les Lunettes des princes, Paris, Pierre le Caron*, données pour 142 fr. — Le n° 195, *le Chevalier aux Dames, Metz*, 1516, in-4° (rel. de Bauzonnet), adjugé à 370 fr. — M. Ernouf a enrichi sa bibliothèque d'un bel exemplaire du *Romant de la Rose, Galliot Dupré*, 1529, vendu 140 f. — M. Motheley a acheté 120 f., *l'Esprit de Henri VII, Lyon*, 1544, petit in-4°, non-rogné et relié par Trautz-Bauzonnet. Un amateur anglois a acquis pour 75 fr., *le Sonetti e Canzoni di diversi; Firenze*, 1527. — L'admirable exemplaire des *Cantiques du conte d'Alsinoie*, 1553, a été adjugé pour 115 fr. à M. de L***. — M. de Clinchamp a ajouté à sa précieuse collection, l'illustre Théâtre de Corneille, *Leyde*, 1644, exemplaire de Pixérécourt : ce recueil fort rare a été adjugé pour 245 fr. — Les *Faitz et gestes de B. du Guesclin, Paris, J. Bonfons*, in-4°, goth., ont été donnés pour 135 fr., et le *Palmerin d'Angleterre, Lyon*, 1553, a été adjugé à 126 fr. — M. Ernouf a acheté pour 79 fr., le *Gil Blas, édit. de Londres*, 1809, fig., richement relié par Lewis. — Le n° 815, *Alector..., imprimé à Lyon*, 1560, a été abandonné à M. Cigongne, pour 43 fr. — *Le liure des Gonnoilles*, ce magnifique volume, provenant de la vente Cailhava, a été adjugé au prix de 380 fr., pour M. Yémeniz. — M. Ernest Delzollier a obtenu, pour 196 fr., le bel exemplaire de l'*Heptameron* de la reine Marguerite de Valois, *Paris*, 1560, qui s'étoit vendu 285 fr., en janv. 1847. — Un bibliophile anglois a enlevé, au prix de 150 fr., *Les cent Nouvelles nouvelles, Lyon*, 1532, goth. — *Les récréations et joyeux devis de B. Des Periers, Lyon*, 1558, (rel. de Duru), ont été adjugées à 163 fr. — M. E. de Sermizelles a obtenu, pour 63 fr., une élégante plaquette de Niédrée, intitulée : *Epistole de dui Amanti..., Vinetia*, 1521. — M. Léon Tripier a acheté, pour 99 fr., le joli volume des *Facecies..., Lyon*, 1559. — *Le Cochon mitré*, 1649, exemplaire de Pixérécourt, a été donné pour 100 fr. — Les Œuvres de Balzac, *édition elzevirienne*, richement reliées, ont été adjugées

à 348 fr. pour M. Ernouf. — M. Alfred Chenest a enrichi son cabinet de la Collection des Classiques françois, publiée par Nodier; exemplaire sur papier de Chine : ces huit tom. reliés en 4 vol. par Trautz-Bauzonnet, ont été vendus 130 fr.

Dans l'histoire, nous trouverons, *Fasciculus temporum*..., 1481, in-fol., goth., splendidement relié, vendu 135 fr. à M. Yémeniz. — *De Monarchia Gallorum*..., par Symph. Champier (les trois parties réunies), relié de Duru, cédé à M. Giraud, de l'Institut. — Les *Monuments inédits de Willemin*, adjugés au prix de 270 fr., à M. C. Leber. — Enfin *les Gestes de Françoys de Valois, roy de France, Lyon, Dolet*, 1540, qui ont été donnés pour 76 fr. et font maintenant partie du cabinet créé par M. de Lignerolles. — L'*Histoire de la St-Barthélemy et celle de la Ligue*, renfermoient un certain nombre de pièces rarissimes qui, cependant, ont été adjugées à des prix modérés. — Un exemplaire sur papier de Chine, de *Napoléon en Égypte*, édit. Bourdin, relié par Bauzonnet, a été vendu 60 fr. pour M. Ernouf. — Les articles dont se composoit l'histoire de Lorraine étoient plus curieux qu'importans. — Le n° 1457, *Le simple crayon de la noblesse*..., a été cédé à un amateur de Metz, au prix de 138 fr. — Les n°s 1732 et 1733, *Opuscules de Plutarque, impr. par Est. Groulleau*, 1546, richement reliés par Bauzonnet, font partie maintenant du cabinet de M. de Lignerolles.

Nous voici parvenus à la fin de notre tâche; mais plusieurs ventes se préparent déjà, pour la saison d'hiver; dans peu de mois, il nous faudra reprendre la plume pour vous raconter les pérégrinations nouvelles de quelques raretés bibliographiques et le prix des bijoux dont certains bibliophiles auront enrichi leurs écrins. La lice va bientôt s'ouvrir : nous assisterons à la lutte et nous enregistrerons les succès.

VARIÉTÉS.

Un journal du Pas-de-Calais fait les réflexions suivantes :

Études sur l'art. « Les préjugés ne nuisent pas seulement à la vie des individus, ils altèrent souvent les faits les plus importans de l'histoire des peuples, et c'est alors qu'ils exercent sur leur évolution sociale une influence plus funeste encore. Pour combattre ces préjugés, quand ils en sont venus là, il n'y a d'autre remède que de proclamer hautement la maxime de saint Augustin, que toute erreur est mauvaise et que la vérité est toujours bonne à dire. Qu'on y songe bien : il n'y a de véritable histoire possible qu'à la condition de ces deux principes combinés ; la destinée des peuples y est plus étroitement liée qu'on ne le pense. Qui affirmeroit, par exemple, que les historiens de Rome, et principalement Tite-Live et Tacite, n'eussent pas soustrait la ville éternelle à l'abîme de la décadence, si, au lieu de consacrer dans leurs pages immortelles les symboles fabuleux de son origine, ils lui eussent courageusement raconté ses faits primitifs, en les demandant aux traditions, en les cherchant dans la nature même des choses ou dans leur vraisemblance naturelle? Pourquoi ces historiens ont-ils nourri, chez le peuple-roi, une superstition qui peut-être avoit produit, il faut le croire, la fatalité des conquêtes et de la domination, mais qui ne pouvoit plus produire que la fatalité des revers et du malheur? La vérité eût eu certainement, pour les Romains, d'autres résultats que le mensonge ; elle eût fait comprendre, on peut le croire aussi, aux vainqueurs des nations, que leur destinée dépendoit toujours de leur courage, et peut-être leur énergie nationale eût-elle trouvé des institutions nouvelles propres à perpétuer, en la modifiant, la puissance la plus formidable que la terre ait encore connue.

« Appliquons ces réflexions à d'autres préjugés historiques qui nous intéressent davantage.

« Étudiez soigneusement le moyen âge, principalement l'époque de transition qui le sépare de la chute de l'empire romain; étendez même vos regards au delà et en deçà, depuis Constantin jusqu'à Dante, vous ne trouverez aucun livre moderne sur l'histoire politique, littéraire ou artistique de cette longue époque qui ne prétende qu'au ve siècle, les Francs, si ardens à se partager les débris de l'empire romain, ont porté partout la dévastation et la barbarie; que les sciences, les lettres et les arts se sont entièrement éteints, complétement anéantis, et que le monde moderne n'a dû sa vie qu'au christianisme seul qui a pu arrêter et réparer les ravages du torrent envahisseur, parce qu'il avoit la puissance d'agir non-seulement comme religion nouvelle, mais aussi comme politique d'affection et d'égalité propre à offrir aux générations fatiguées du présent les espérances d'un avenir plus juste et plus heureux.

« Aujourd'hui cette assertion des historiens n'est plus qu'un préjugé prêt à s'évanouir. Châteaubriand, tout le premier, s'y est laissé prendre, le succès de son école en dépendoit peut-être. Augustin Thiéry a été moins facile, il n'a pas admis qu'entre l'antiquité romaine et le moyen âge, il y eût un temps d'arrêt qu'il fallût considérer comme un état de mort, et que nous ne dussions la vie de l'esprit et de l'âme qu'à une sorte de résurrection. Sous sa plume savante, l'invasion des barbares, de ces vainqueurs de Varus qui avoient certainement, en Germanie, moins de barbarie que n'en montroient les Romains dans Rome même, puisqu'ils portoient dans leurs camps les principes d'une civilisation essentiellement sympathique à toutes les maximes du Christ, cette invasion des barbares, disons-nous, ne perd pas, sous la plume savante d'Augustin Thiéry, le caractère et les proportions d'une guerre humaine, quoiqu'elle fût, pour son époque même, immense et épouvantable. L'illustre historien reconnoît « qu'il n'y avoit, chez les

principaux chefs des barbares, aucun parti pris contre la civilisation, et qu'ils laissoient volontiers venir à eux tout ce qu'ils étoient capables d'en recevoir. » Cette réflexion n'est pas seulement exacte, elle est profonde ; elle sauve le principe de vie et de tradition entre les deux plus grands âges du monde ; elle est de plus le premier rayon de l'esprit d'investigation qui se projette depuis quelque temps sur cette partie obscure de l'histoire, et il faut dire maintenant que, loin que le dernier mot ait été dit sur les invasions germaniques, c'est seulement à présent que l'examen sérieux commence, et de toutes les controverses qui s'y rapportent, nous n'en connoissons pas de plus complète en elle-même, et de plus brillante à la fois que celle de M. Jeanron, que nous avons sous les yeux : *Études et recherches sur les origines et les progrès de l'art*, dont nous donnerons une analyse critique à nos lecteurs, pour appeler leur attention sur un de leurs compatriotes les plus recommandables par le caractère et le talent. »

« A. P. »

Il sera mis en vente incessamment, à la salle de vente de M. Techener, rue de la Bibliothèque, n° 4, un volume assez rare aujourd'hui, formé de la réunion de neuf numéros d'un écrit périodique qui n'est pas mentionné dans la bibliographie de M. Deschiens, et qui peut être considéré comme une des publications les plus extraordinaires de l'époque révolutionnaire. A cette époque de parodie des mauvais jours de la première révolution, il nous a paru utile de donner une analyse de ce volume, qui a pour titre :

LISTE DES GUILLOTINÉS, ou liste générale et très-exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolution-

naire établi à Paris par la loi du 17 août 1792, et par le second tribunal établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, pour juger tous les ennemis de la patrie; in-8 cart., formé de IX numéros de 32 pages chacun, et un supplément de 19 pages, ensemble 307 pages, l'an II de la République françoise. *Paris, Morchard, Palais Égalité*, avec cette épigraphe :

Vous qui faites tant de victimes,
Ennemis de l'Égalité,
Recevez le prix de vos crimes,
Et nous aurons la liberté.

Il ne faut pas confondre ce curieux volume avec l'ouvrage de Prudhomme, ayant pour titre : *Individus envoyés à la mort judiciairement, révolutionnairement et contre-révolutionnairement*, etc., rédigé par ordre alphabétique et formant les tomes Ier et II de son Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la révolution françoise, 6 vol. in-8. Le volume que nous avons sous les yeux donne jour par jour les motifs des condamnations de deux mille sept cent quarante-deux victimes exécutées sur la place de la Révolution, sur la place du Carrousel, sur la place de Grève, sur la place Saint-Antoine et à la barrière du Trône (ci-devant barrière Renversée), depuis le 26 août 1792 jusqu'au 28 thermidor an II.

Le 1er NUMÉRO contient les noms, qualités, etc., de deux cent quatre-vingt neuf victimes, dont vingt-deux exécutées sur la place du Carrousel et deux cent soixante-sept sur la place de la Révolution : La première de ces victimes est Louis-David Collenot d'Augremont; la seconde l'intendant de la liste civile, Laporte; la troisième le journaliste Durosoi; la sixième le septuagénaire Cazotte. Quelques noms peu connus, dont neuf voleurs du Garde-Meuble, complètent le nombre de vingt-deux. — Le 21 janvier 1793 Louis XVI est exécuté sur la place de la Révolution. Douze autres exécutions ont encore lieu sur la place du Carrousel, puis l'instrument du supplice est transporté sur la place de la Révolution. Parmi les noms qui figurent dans ce premier numéro, on remarque ceux de Charlotte Corday, du général Custines, du député Gorsas, de l'ex-reine Marie-Antoinette, de vingt-et-un Girondins, d'Olympe de Gouges, du duc d'Orléans, de madame Roland, de Bailly (exécuté par exception au Champ de Mars), du général Houchard, de l'ex-ministre de la justice, Duport-Dutertre, de Rabaud-Saint-Étienne, de la comtesse Dubarry, de l'ex-ministre des affaires étrangères, Tondu; du général Biron, du général Luckner, etc.

Le N° 2 contient les motifs des condamnations de cent quatre-vingt-dix-sept personnes désignées comme des conspirateurs de Coulommiers, de Troyes, de Clamecy, etc., etc.

Le N° 3 contient l'indication de l'exécution de Hébert, Ronsin, Momoro, Cloots, Fabre d'Églantine, Chabot, Camille Desmoulins, Philippeaux, Bazire, Hérault de Séchelles, Danton, Westermann, Chaumette, l'évêque de Paris Gobel, Despremesnil, Thouret, et cent quatre-vingt dix autres.

Le N° 4 contient les noms et les motifs de l'exécution de Chapelier, de l'ex-ministre de la guerre Lomenie de Brienne et de sa famille, des conspirateurs de l'affaire d'Estaing, de l'affaire de Pomeuse, de l'affaire des grenadiers des Filles Saint-Thomas, des conspirateurs de la Moselle, de Dijon, de vingt-cinq fermiers généraux, de madame Élisabeth, ensemble deux cent quarante-neuf condamnés exécutés.

Le N° 5 donne les motifs du jugement et les noms de deux cent cinquante-six personnes exécutées, parmi lesquelles se trouvent ceux de deux fermiers généraux, du général Donnadieu, des conspirateurs de Sedan, etc., etc.

En tête du sixième N° est imprimé un avis aux citoyens indiquant que la liste des contre-révolutionnaires condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, est imprimée avec la plus grande exactitude. *Déjà*, y est-il dit, *cinq numéros sont sortis de la presse, et ont continué avec célérité à fur et à mesure.* IL PARAÎTRA TOUS LES QUINZE JOURS UN NUMÉRO, PLUS OU MOINS !..... Cet avis est répété en tête des 7e et 8e numéros.

Le N° 6 donne les noms, âges, domicile et motifs des condamnations de soixante-cinq conspirateurs guillotinés sur la place de la Révolution (au nombre total de douze cent cinquante-six, puis commence (au N° 1257), la liste de ceux exécutés sur la place Saint-Antoine, en face de l'ancienne Bastille, et (au N° 1354) ceux exécutés à la barrière du Trône. Ce numéro signale en totalité trois cent sept exécutions, parmi lesquelles se trouvent les conseillers du parlement de Toulouse, les soi-disant assassins de Collot-d'Herbois et de Robespierre, l'ex-gouverneur des Invalides Sombreuil, Cécile Renauld, etc., etc.

Le N° 7 relate sept cent trois exécutions, au nombre desquelles sont celles des conspirateurs de la Vendée et des Deux-Sèvres, des princes de Broglie, de l'avocat Linguet, des prisonniers de Bicêtre, de M. de Boufflers, du père des Polignac, de madame de Noailles, etc., etc.

Le N° 8 continue la liste des victimes sacrifiées à la barrière du Trône, au nombre de trois cent quarante-cinq.

Le N° 9 donne la liste de trois cent soixante-cinq exécutions, où l'on remarque les noms de mesdames de C. D. de Noailles, de Cossé-Brissac, de Daguesseau, de M. de Talaru, de l'ex-fermier général Laborde, de l'ex-trésorier de la marine Boutin, du poëte Roucher, etc., etc.

Le SUPPLÉMENT AU N° 9 contient la liste des personnes exécutées à la barrière du Trône, parmi lesquelles se trouvent A. Chénier, Montcrif, la princesse de Chimay, le comte de Thiard, etc., etc., au nombre de cent trente-trois.

A la page 11 de ce supplément se termine la liste des personnes exécutées jusqu'au 9 thermidor inclusivement. A la page 12 commence la liste de la *grande affaire du tyran Robespierre et de ses complices, et des membres de la commune rebelle de Paris, mis hors la loi,* exécutés sur la place de la Révolution, au nombre de cent-cinq.

Le rédacteur de ces listes a fait précéder le nom de chaque individu par un numéro. Collenot d'Augremont porte le N° 1 de cette hécatombe politique. Sous le N° 2742 et dernier, est inscrit le nom de P. A. Coffinal, ex-président du tribunal révolutionnaire.

Le volume se termine par un avis annonçant la prochaine publication du N° 10, qui donnera la liste des membres composant le tribunal révolutionnaire et des jurés. (Ce numéro n'a jamais paru.)

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

178. Aretin. Trois livres de l'Humanité de Jésus-Christ ; divinement descripte, et au vif représentée par Pierre Aretin, Italien, nouv. trad. en françois. *Lyon*, 1539, in-16, fig. v. fauv. fil. tr. dor. (*Simier.*)...................... 28—»

Il se trouve dans ce livre un passage très-singulier au sujet de la conception de J. C. dans le sein de la Vierge Marie. Cette singularité consiste en ce que l'auteur compare l'histoire sacrée avec la fable païenne de Jupiter et de Léda, sous la transformation d'un cygne.

179. Arioste. La comédie des Supposez, de Louys Arioste, en ital. et en fr. (trad. par J. P. de Mesmes). *Paris, Est. Groulleau et H. de Marnef*, 1585, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*)...................... 44—»

Joli exemplaire d'une édition rare.

180. Aunoy. Nouvelles ou Mémoires historiques, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Europe, tant aux guerres, prises de places, etc., qu'aux divers intérêts des princes qui ont agi depuis 1672 jusqu'en 1679, par mad. la comtesse d'Aunoy. *Lyon.*, 1693, 2 vol. in-12, v. m... 8—»

181. AVITY. Le Bannissement des folles Amours, par le sieur d'Avity, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy. *Lyon, Barth. Vincent*, 1618, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*)........................ 28—»

182. AVOST. Poésies de Hierosme d'Avost de Laval, en faveur de plusieurs illustres personnes. *Paris*, 1583, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*)............... 38—»

Joli exemplaire de ces poésies rares.

183. BALLIEURS (les) des ordures du monde. Nouvellement imprimé pour la première fois, par le commandement de notre puissant économe. *Rouen, chez David Ferrand*, rue aux Juifs, s. d., pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jol. plaquette de Niédrée.*)............................ 30—»

184. BIBLIA sacra vulgatæ editionis Sixti V Pont. M. iussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita. *Coloniæ-Agrippinæ*, 1743, in-8, broché, NON ROGNÉ............ 16—»

185. BOSWEL. État de la Corse, suivi du Journal d'un séjour dans l'isle et des Mémoires de Pascal Paoli, par James Boswel, trad. de l'anglois et de l'italien. *Londres*, 1769, in-8, rel. en vél. bl. avec carte........................ 8—»

186. BRACCIOLINI. Le Dédain amoureux, pastorale faite françoise sur l'italien du sieur Fr. Bracciolini. *Paris, M. Guillemot*, 1603, in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Capé.*). 32—»

Très-joli exemplaire relié sur brochure.

187. BRUEYS (*Cl.*). Jardin deys Musos Provensalos. *Aix, Est. David*, 1628, 2 vol. in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)................................ 98—»

Délicieuse reliure *à la rose*. Charmant exemplaire d'un recueil rare de poésies en patois provençal. (Voy. *Brunet*, I, 471.)

188. CANONES et Decreta sacro sancti œcumenici et generalis concilii Tridentini sub Paulo III, Julio III, Pio IV, auct.

Psalmeo episcopo comite Verdunensi. *Verduni*, 1564, in-4, mar. rouge, fil. t. dor. (*Capé*)..................... 48—»

Très-bel exemplaire de cette édition, *fort rare*, imprimée à Verdun.

189. Cassan. Les Dynasties, ou Traité des anciens rois des Gaulois et des François despuis le deluge successivement jusques au roy Merovée, auquel on void l'origine et progrès de ceste monarchie. Ensemble plusieurs recherches qui concernent l'antiquité et l'excellence de la couronne de nos roys, par J. Cassan. *Paris*, 1621, in-8° de 800 pages, vél. tit. gr. représentant des portraits des rois de France. 10—»

190. Cogitationum novarum de primo et secundo Adamo, sive de ratione salutis per illum amissæ per hunc recuperatæ compendium, (auctore Samuele Crelio). *Amstelœdami*, 1700, pet. in-8, mar. v. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 10—»

191. Contemplations (les) de Idiota, homme de saincte vie (vivoit l'an 850 ou environ), sur l'amour divin, la Vierge Marie, la vraye patience, le continuel combat de la chair et de l'esprit, l'innocence perdue, la mort. *Item* douze règles concernantes la vie chrestienne, de la traduction de J. Tigeou, Angevin, chanoine de Metz. *Paris, Chaudière*, 1586, pet. in-16, vél. .... 8—»

192. Coustumes du bailliage de Sens. *Sens, Gilles Richeboys*, MDLVI, in-4, v. ant. (*Rel. anc. du* XVI*e* *siècle*)........ 18—»

193. Description du saïnct séiour et demeure royal, des sept oeuvres de miséricorde non encore mis en lumière, dans lequel se recognoist le soulagement des pauvres. *Paris*, 1618, in-8, d. rel.. 12—»

Voy. sur ce livre la notice insérée page 189 du présent numéro.

194. Désiré. Les combats du fidelle Papiste Pelerin Romain, contre l'apostat priapiste, tirant à la synagogue de Geneue, maison babylonicque des Lutheriens. Ensemble la description de la cité de Dieu, assiégée des Hérétiques. Le tout

composé par Artus Désiré. *On les vend à Rouen, au portail des libraires, par Robert et Jehan du Gort frères.* 1550, pet. in-16, v. ant. fil. tr. dor.......................... 00—»

Avec la description de la cité de Dieu et un grand nombre de figures en bois; un peu court de marge. — La fin de la première partie se termine ainsi : « Fin des combatz du fidelle papiste contre l'Apostat Priapiste. »

195. DESLANDES. L'Art de ne point s'ennuyer. *Amsterdam*, 1715, pet. in-12, mar. v. tr. dor. (*Jans., Capé*)..... 15—»

196. DIVORCE (le) céleste causé par les dissolutions de l'Espouse Romaine, avec un dialogue entre deux Gentils-hommes volontaires des Ducs de Modène et Parme, sur la guerre présente d'Italie contre le Pape, trad. d'italien en françois par le cardinal Pallavicini. *Ville-Franche*, (*Holl. Elzev.*) 1649, pet. in-12, vél.............................. 6—50

197. DU REFUGE. Traicté de la Cour ou Instructions des Courtisans. *Amsterd.*, *Elzev.* 1656, pet. in-16, mar. vert. fil. tr. dor. (*Niédrée.*) 4 p. 10 l. 1/2.................. 32—»

198. DU TERTRE. Histoire générale des isles de S. Christophe, la Guadeloupe, la Martinique et autres dans l'Amérique, où l'on verra l'établissement des colonies françoises dans ces isles, leurs guerres civiles et étrangères, et tout ce qui se passe dans les voyages et retours des Indes, comme aussi plusieurs belles particularités des Antilles de l'Amérique, par le R. P. J. B. Du Tertre, missionnaire apostolique dans l'Amérique. *Paris*, 1654, in-4, v. br............... 14—»

199. FROGER. Relation d'un voyage fait de 1695-97 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brézil, etc., par une escadre commandée par M. de Gennes. *Paris*, 1698, in-12. 10—»

Voy. grand nombre de fig. curieuses.

Exemplaire en *grand papier* d'une relation curieuse que M. Brunet a expliquée. (T. II, page 334.)

200. GÉNIE (le) de Montesquieu (attrib. à de Leyre). *Amsterd.* 1762, in-12, v. f. fil.......................... 10—»

Jolie reliure de *Derome*.

201. GREGORIUS. Commentum super Cantica canticarum. (*Absque anno*), in-fol. goth. v. m.................. 25—»

Exemplaire bien conservé. Première édition imprimée avec les caractères d'*Ulric Zel*, vers 1473.

202. GUERRE (la) cardinale de l'administrateur du temporel de l'évesché de Mets, contre le sieur de Salcede, chevalier de l'ordre et gouverneur de Marsal. *S. L.* 1565, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée.*)........................ 45—»

Charmant exemplaire d'une pièce fort rare.

203. GUEVARE. L'Oratoire des religieux et l'exercice des Vertueux, composé par Don Antoine de Guevare, religieux de l'ordre St-François, Evesque de Mondognedo, Prédicateur, Chronicqueur et Conseiller de l'empereur Charles cincquiesme, trad. d'Espaignol en François par Paul Du Mont Donysien. *Douay*, an. 1576, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*)................................ 18—»

Très-gros volume de plus de 600 pages.

204. HERODIAN. Histoire traictant des faicts mémorables des successeurs de Marc Aurèle à l'empire de Rome. Trad. du grec par Jacq. des Comtes de Vintemille. *Paris*, 1580, in-4, veau fauv. fil. tr. dor. (*Petit.*).................. 32—»

Exemplaire d'une conservation superbe.

205. HISTOIRE (l') de l'Enfant prodigue, réduitte et estendue en forme de comédie, et nouvellement traduitte de latin (de Guill. Lefoulon) en fr., par Ant. Tiron. *Anvers, J. Waesberghe*, 1564, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*)... 48—»

Charmant volume imprimé en lettres italiques et de toute rareté.

206. HISTOIRE de Ptolémée Aulète, dissertation sur une pierre gravée antique du cabinet de Madame (par Baudelot de Dairval). *Paris*, 1698, in-8, v. f. fil. (*anc. rel.; bel Exempl. en gr. papier.*)...................... 10—»

207. HISTOIRE (l') de Theodorite, evesque de Cyropolis, ville de Médie. En laquelle sont contenues les choses dignes de mémoire advenues en la primitive Église, tant du règne de l'empereur Constantin le Grand, comme de ses successeurs. Trad. du grec en françoys, par D. M. Mathée. *On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican,* 1544, pet. in-8, v. fil. (*Simier.*) (*Rare*)................................ 18—»

Ce volume est d'une impression très-remarquable.

208. HOBBES (Thomas). Corps politique, ou Élémens de la loi morale et civile. *Leide* (*Elzevir*), 1651, pet. in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)........ 45—»

Délicieux petit livre, qui fait partie de la collection elzevirienne.

209. HUART. Anacrise, ou parfait jugement et examen des esprits propres et naiz aux sciences, où, par merveilleux et utiles secrets, est démonstrée la différence des graces et habilitez qui se trouvent aux hommes, et à quel genre de lettres est convenable l'esprit de chacun; composé en espagnol par J. Huart, docteur, natif de Saint-Jean-du-Pied-du-Port, et mis en françois, au grand profit de la République, par Gab. Chappuis, tourangeau. *Lyon, Fr. Didier,* 1580, pet. in-16, v. éc. fil. (*Bien conservé*)............. 25—»

210. JODELLE. OEuvres et Meslanges poétiques d'Est. Jodelle. *Paris, Robert le Fizelier,* 1583, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Capé*).................................. 45—»

211. KENNETH MACAULAY. Histoire de saint Kilda, trad. de l'anglois, contenant la description de cette île remarquable, les mœurs et coutumes de ses habitans, les antiquités religieuses et païennes qu'on y a trouvées; par le R. P. Kenneth Macaulay. *Paris*, 1782, in-12, d.-rel. v. f. non rogné. 10—»

Dans le même volume : Relation du nouvel archipel septentrional découvert par les Russes dans les mers de Kamtschatka et d'Anadir, par Von Stæhlin.— Récit des aventures singulières de quatre voyageurs russes qui furent jetés dans l'île déserte du Spitzbergen, par Le Roy.

212. Lettre mistique touchant la conspiration dernière, avec l'ouverture de la caballe mysterielle de Jesuites, revelée par songe à un gentilhomme des trouppes du conte Maurice, escrite à Frère J. Boucher. *Leiden*, 1602, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........................ 35—»

Voy. sur ce livre la note insérée page 187 du présent numéro.

Un autre exemplaire petit in-8. V.................................... 20—»

213. Macropédius. L'Histoire de Joseph, extraicte de la sainte Bible et réduitte en forme de comédie, nouvellement trad. du latin de Macropédius en langage françoys, par Ant. Tiron. *Anvers*, *J. Waesberghe*, 1564, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru*)........................ 44—»

Joli exemplaire d'une pièce rare, et imprimée entièrement en lettres italiques.

214. Mantuan. Églogues de F. Bapt. Mantuan, trad. par Laurent de la Grauière. *Lyon*, *Temporal*, 1558, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*)................ 46—»

Très-rare. Cet exemplaire est bien conservé.

215. Manuel héraldique, ou Clef de l'art du blason, renfermant les élémens de cet art, suivi d'un vocabulaire de motifs, qualités morales, dignités et fonctions auxquels on peut appliquer des emblèmes de la science héraldique, etc. *Limoges*, 1816, in-8, d.-rel. non rogn........................ 5—»

Avec une planche contenant cent cinquante-neuf écussons élémentaires.

216. Masson. Jani templum Christo nascente reseratum. *Roterodami*, 1700, in-12, v. f. fil. pl. et frontisp. gravés (*Insign. des Jésuites.*)................................ 6—»

217. Montchrestien. Les tragédies d'Anth. de Montchrestien sieur de Vasteuille. *Rouen*, 1627, in-8, mar. vert. fil. tr. dor. (*Belle rel. de Duru.*)........................ 40—»

Très-bel exemplaire, grand de marges.

218. Naudé. La Bibliographie Politique du sieur Naudé, contenant les Livres et la Méthode nécessaires à estudier la poli-

tique. Avec une lettre de Monsieur Grotius et une autre du sieur Haniel sur le mesme subject. Trad. de latin en françois. *Paris,* 1642, in-8, vél. . . . . 6—»

219. Pardons et indulgences, de plenière remission de coulpe et de peine, à tous fidelles Reformez de l'un et l'autre sexe. Octroyées par le pontife Chamier, l'an xxi de son regne et de la reforme le 81, selon le calendrier genevois, et de son ministère à Montauban le 4, séant au tribunal de ses prédécesseurs au synode dernier. Leues et publiées par son vicaire Du Moulin, au grand temple de Charenton, Trident du haras reformé de France, le dimanche 2 may de ceste année en présence du

Petit troupeau qui, en sa petitesse,
Va surmontant de Judas la finesse.

Avec les lamentations de Du Moulin sur les misères de ce temps. *S. L.*, 1614, pet. in-8, d.-rel. v. f. . . . . 9—»

220. Pellieux. Essais historiques sur la ville de Beaugency (près Orléans) et ses environs. *Beaugency,* an vii, 2 part. en 1 vol. in-12, d. v. f. n. r. . . . . 10—»

221. Pillon. L'entretien de Luther avec le démon, contre le saint sacrifice de la Messe. *Paris,* 1680, in-12. vél.

Exemplaire avec des notes autographes de l'abbé Mercier de Saint-Léger, ajoutées au volume.

222. Politique (la) des Conquérans (par de Lartigue). *Paris, Cl. Barbin,* 1663, in-8, d.-r. v. br. (*Bauzonnet.*) . . . . . 8—»

223. Polissoniana, ou recueil de turlupinades, quolibets, rebus, gasconnades et autres plaisanteries (par l'abbé Cherrier). *Amsterd.*, 1722, in-12, v. fauv. fil. tr. dor. (*Petit.*) (1). 15—»

Le plus plein, le plus court, et pourtant le meilleur de tous les recueils de quolibets. C'est d'ailleurs un des moins communs, et peut-être le plus innocent de la famille.

(1) M. Petit, élève et successeur de Simier.

224. Racine. Ses œuvres. *Suiv. la cop. impr. à Paris* (*Elzev.*), 1678, 2 vol., pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Charmant exemplaire dont toutes les pièces sont de bonne date. (4 p. 8 l. 1/2.)

225. Recherches de l'antiquité de la ville et bailliage de Chasteau-Landon, seruant de deffenses contre les entreprises des officiers du bailliage de Nemours. *Paris, Charpentier*, 1672, in-8, veau fauve.............................. 15—»

Bel exemplaire d'un livre rare.

226. Réglements des offices de l'abbaye royale de Montmartre, selon les anciennes pratiques et conformément à la règle de S. Benoist. *Paris*, 1671, in-16, réglé, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Dusseuil.*).............................. 15—»

Petit livre rare, qui entre dans la collection des livres sur Paris.

227. Réné Benoist. Claire probation de la nécessaire manducation de la substantielle et reale humanité de Jésus-Christ, vray Dieu et vray homme, au Saint-Sacrement de l'Autel, par Réné Benoist. *Paris, Chaudière*, 1564, in-8, vél. 8—»

228. Ribadeneira. Traicté de la Tribulation, divisé en deux livres : le premier traicte des Tribulations particulières ; le second des générales : l'un et l'autre des remèdes d'icelles, par le P. Ribadeneira et mis en françois par le P. Fr. Solier. *Dole*, 1600, pet. in-16, vél.......................... 8—»

Ce volume rare n'est pas cité dans le *Manuel*.

229. Roman de Brut, publié par Leroux de Lincy. *Rouen*, 1838, 2 vol. in-8, dos de mar. rouge, n. r. (*Élég. rel. de Bauzonnet-Trautz.*).............................. 60—»

Superbe exemplaire en grand papier, avec doubles figures. Celles dont se compose l'une des séries sont tirées sur vélin, et peintes en or et en couleur, d'après le manuscrit original.

230. Rousset. Traitte nouveau de l'Hysterotomotokie, ou enfantement cæsarien. Qui est extraction de l'enfant par incision latérale du ventre, et matrice de la femme grosse ne pouvant autrement accoucher. Et ce sans preiudicier à la vie

de l'un, ny de l'autre; ny empescher la fœcondité maternelle par après, par Françoys Rousset medecin. *Paris*, M. DLXXXI, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*). 30—»

Bel exemplaire d'un livre rare. On a ajouté : *Récit utile et curieux de l'opération césarienne faite avec le plus heureux succès le* 11e *jour de juin* 1740, *etc.*

231. SALMASIUS (*Claudius*). Plinianæ exercitationes in C.-Jul. Solini Polyhistora, Item Solini Polyhistor, ex veter. libris emendatus. *Parisiis*, 1629, 2 vol. in-fol. veau fauve, fil. (*aux armes de De Thou*)........................... 18—»

Exemplaire très-grand de marges.

232. SARAYNA (*Gabriele*). Constitutiones regni utriusque Siciliæ. *Lugduni*, 1658, in-fol. d.-rel. v.............. 10—»

233. SÉNAULT. De l'usage des passions. *Leide, Elzevier*, 1658, pet. in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)...................................... 55—»

Délicieux exemplaire rempli de *témoins*.

234. SENTENCE prononcée contre le sieur Angoulevant, par laquelle on voit comme l'on peut appréhender ledit Angoulevant au corps. *Paris, J. Fuzy*, 1607, pet. in-8, d.-rel. mar. (*Jol. rel. de Capé.*)............................ 16—»

235. SUARES. Torrent de feu sortant de la face de Dieu, pour desseicher les eaux de Mara, encloses dans la chossee du Molin d'Ablon, composé par J. Suares, Portugais. *Paris*, 1603, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*)............. 10—»

236. TALPIN. De la sacrificature ou prestrise du N. T., par J. Talpin, de Périgueux. *Paris, N. Chesneau*, 1568, in-8, v. br.. 8—»

237. TASSO. L'Aminte, pastorale de Torquato Tasso (trad. en prose, par de La Brosse). *Lyon, Benoist Rigaud*, 1597, in-16, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*).... 4—»

Charmant exemplaire d'une jolie édition.

238. THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE (*Gaspard*). Histoire de Berry et du diocèse de Bourges. *Bourges,* 1689, in-fol. veau. (*Rel. de Closs.*)............................... 29—»

Bel exemplaire d'un excellent ouvrage.

239. THÉOPHILE. L'Esventail Satyrique avec une apologie pour la satyre. *Paris* (vers 1620...), in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette janséniste, Duru*)................ 45—»

A la fin se trouve une pièce en vers intitulée : *Consolation aux dames sur la réformation des passemens et habits.*

240. TOMBEAU de la mélancholie, ou le vray antidote et préservatif à messieurs les tristes, ouvrage facécieux, gay et divertissant, bon pour les vieillards et vieilles grammaires, les nouveaux et nouvelles mariées pour s'y divertir, afin de chasser le chagrin journalier qu'ils ont à combattre dans la fameuse nasse des ténèbres du mariage. *Rouen*, *Besogne*, *s. d.* pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*)....................................... 30—»

241. Vie de Sainte Marguerite. (Sans lieu ni date), in-8, goth. mar. roug. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*).. 30—»

Très-bel exemplaire.

242. VIRET. La Métamorphose chrestienne de Pierre Viret. *Genève*, *J. le Preux*, 1592, pet. in-8, rel. en vél. bl. 14—»

Contenant : dialogue de l'homme naturel, — l'homme difformé, — la transformation des âmes, — l'homme reformé, les œconomiques, — les politiques, — l'art militaire, — les arts, — les éthiques, — la religion, — les langues, — la théologie. — Il ne se trouve pas parmi les ouvrages du même auteur cités dans le *Manuel.*

243. VIRET. Le monde à l'empire et le monde Demoniacle fait par dialogues ; reveu et augmenté par P. Viret. *Genève*, *Guillaume de Laimarié*, 1580, in-8, vél.......... 12—»

Le monde démoniacle est divisé comme il suit : le diable deschainé, — les diables noirs, — les diables blancs, — les diables familiers, — les lunatiques, — la conjuration des diables.

COMMENCEMENT DES VENTES DE LIVRES

POUR LA SAISON.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Wynne, pour le 30 novembre. (2075 articles.) (*M. Janet.*)

Catalogue des livres manuscrits autographes, provenant de la bibliothèque de G. de Pixérécourt, dont la vente aura lieu le 27 novembre. (280 numéros.) (*M. Janet.*)

Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le général Despinoy, precédé d'une notice biographique sur sa vie, par M. D. R. B.; in-8 de 4000 numéros. — La vente aura lieu le 14 janvier prochain et jours suivants.

Le général Despinoy étoit plus connu dans le monde politique que dans le monde littéraire et artistique; il possédoit cependant des connoissances étendues en littérature et en beaux-arts : il est auteur d'un poëme, de plusieurs opuscules qui ont été publiés, et de deux projets de Code Militaire qui ont reçu dans le temps les encouragemens du ministre de la guerre. Doué d'un goût exquis, il avoit su réunir une précieuse collection de tableaux et de portraits; puis, à côté de cette riche galerie, il avoit formé une bibliothèque nombreuse dont la composition révèle le littérateur, l'amateur des arts et le bibliophile. On sera de notre avis dès qu'on aura parcouru ce catalogue, l'un des plus complets que nous ayons vus depuis longtemps, catalogue dont l'ensemble comprend presque toutes les séries adoptées par les bibliographes pour le classement d'une collection de livres. On trouve dans cette bibliothèque les meilleurs ouvrages françois et italiens, la plupart reliés avec goût et quelquefois avec luxe; leur valeur est encore rehaussée par ces annotations souvent répétées : — *Exemplaire en grand papier; tiré à petit nombre.*

La partie la plus remarquable de cette collection est sans contredit la série des beaux-arts, qui renferme 721 articles. La littérature italienne est représentée dans toutes les séries, et l'on rencontre fréquemment pour le même ouvrage une suite d'éditions différentes, anciennes et modernes : ce fait s'explique aisément lorsqu'on se rappelle que le gédéral Despinoy a longtemps séjourné en Italie et qu'il est resté pendant douze ans gouverneur d'Alexandrie. L'histoire de France, les collections de mémoires historiques, un exemplaire en grand papier de la Biographie Universelle, et une foule d'autres articles importans, fixeront l'attention de tous ceux qui recherchent de bons livres offerts en belle condition.

On remarquera sans doute que les articles de ce catalogue sont rarement accompagnés de notes explicatives. Ces notes, dont l'utilité a été maintes fois contestée, ne sont point cependant le résultat du caprice de l'éditeur : la nature des livres qui composent une bibliothèque les rend plus ou moins indispensables. Nous avons pensé que la plupart des ouvrages que contient ce catalogue étoient assez connus et n'avoient pas besoin d'être suivis de notes. Nous laissons aux amateurs le soin d'apprécier eux-mêmes la valeur des livres que nous leur offrons aujourd'hui. J. T.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 7.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire du numéros 7 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

OBSERVATIONS

Sur le Recueil de vers publié par La Fontaine en 1671, 3 vol. in-12.

L'histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine, par Matthieu Marais, est remplie d'anecdotes curieuses, que l'auteur, qui vivoit au commencement du XVIIIe siècle, pouvoit sçavoir par lui-même ou avoir appris des contemporains de La Fontaine. M. C. de la R., qui l'a publiée pour la première fois en 1811, a rendu un véritable service à la république des lettres. En général, M. Marais paroît fort instruit; cependant il se trompe quelquefois dans ses conjectures, surtout lorsqu'il dit, à l'occasion de la préface du recueil en vers de 1671, que l'on croit y reconnoître la main de M. Nicole, et lorsqu'il attribue ce recueil à MM. de Port-Royal.

Dans l'article très-judicieux que M. Boissonade a donné sur une édition du *Théâtre de La Fontaine*, il lui est échappé, d'après l'autorité de M. Marais, quelques légères inexactitudes qui ne pouvoient être corrigées qu'avec le secours des manuscrits de M. de Loménie, et quelques mémoires du temps, que M. Boissonade est très-excusable de n'avoir pas connus.

La préface est de M. Lancelot, alors précepteur du jeune prince de Conti; l'avertissement est de M. de Loménie, le privilége est daté du 20 janvier 1669, et on lit au bas : *Achevé d'imprimer pour la première fois le* 20 *décembre* 1670. Il n'est donc pas surprenant que l'édition n'ait paru qu'au commence-

ment de 1671, quoique l'ouvrage fût achevé dès 1668. Quelques exemplaires portent : *Chez Jean Couterot*, 1679; mais ce n'est qu'un changement de frontispice, attendu que ce libraire avoit acquis à cette époque les exemplaires qui restoient, et avoit fait réimprimer quelques feuillets qui étoient perdus.

Ce n'est point de MM. de Port-Royal que La Fontaine veut parler dans l'épître dédicatoire au prince de Conti, du même recueil; il entend parler de M. de Loménie lui-même. En voici la preuve : Henri-Louis de Loménie, à l'âge de seize ans, fut pourvu, en 1651, de la survivance de la charge de secrétaire d'État, avec permission de l'exercer lorsqu'il auroit atteint l'âge de vingt-cinq ans, en cas d'absence ou de maladie de son père, qui étoit titulaire de l'emploi. Il exerça cette charge en 1660, pendant le voyage que Louis XIV fit sur la frontière d'Espagne; et, en 1663, le père, accablé de maladies et chargé d'années, ayant demandé la permission de se retirer, se démit entièrement de son emploi en faveur de son fils, qui n'en jouit pas longtemps. La mort de sa femme, qu'il aimoit tendrement, lui causa la plus vive douleur et le dégoûta même de la cour. Le 1er novembre 1663 il se retira, avec l'autorisation du roi, à l'institution de l'Oratoire; il fut reçu dans cette congrégation le 24 janvier 1664, et il y demeura jusqu'au 12 juin 1670. Lorsqu'il sortit du ministère, on lui avoit accordé, comme il le dit lui-même dans ses mémoires manuscrits, un privilége général pour tous les livres, tant latins que françois, qu'il jugeroit à propos de faire imprimer. Ce privilége sans exemple est accordé à M. L. H. D. L. (1), lettres initiales de

(1) Lettres-patentes données à Saint-Germain-en-Laye le 18 d'avril 1667..... Il est permis à Mre L. H. D. L. C. D. B. de faire imprimer, etc., tous les ouvrages ou traductions de piété, et autres qu'il pourra faire cy-après, tant en françois qu'en latin, et ce pendant sept ans, à compter du jour que chacque livre sera achevé d'imprimer pour la première fois, avec défenses d'en rien imprimer, etc., sans le consentement de l'auteur ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de dix mille livres d'amende, etc.

Ledit sieur auteur a cédé son droit de privilége à Charles Savreux, pour

M. Louis-Henri de Loménie. Il le communiqua à quelques-uns de ses amis, et c'est ainsi qu'en vertu de ce privilége on vit paroître en 1669 : *Les Paroles de la Parole incarnée*, etc., 2e édition, in-18, et en 1670 : *Nouvelle disposition de l'Écriture, etc., pour la lire chaque année toute entière*, etc., 2e édition, in-8°. Ce dernier ouvrage est de M. Lancelot.

En 1671 on publia le *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses, dédié à M. le prince de Conti par M. de La Fontaine*, 3 vol. in-12. Comme M. de Loménie, dans ses mémoires manuscrits, parle toujours de lui-même en tierce personne, il dit : « Il ne laissa pas de s'occuper utilement dans sa retraite de Saint-Magloire (où il alla demeurer au sortir de l'institution), puisqu'outre les institutions de Thaulere (1665, in-12, et 1668, in-8°), etc., ce fut encore lui qui eut soin de rassembler les pièces de vers qui sont dans le recueil que M. de La Fontaine, son ami particulier, se chargea à sa prière de dédier à M. le prince de Conti, à la considération duquel et par l'ordre de sa vertueuse mère (Marie Martinozzi, princesse de Conti), il entreprit cet ingrat et fatiguant travail, qu'il intitula : *Recueil de Poésies*, etc. Le privilége lui fut accordé sous le nom supposé de Lucile-Élie de Breves, parce qu'il se nomme Louis-Henri de Brienne. » (Le seul rapport qu'il y ait entre ces deux noms consiste dans l'identité des lettres initiales.)

Ce témoignage est positif, et dès lors il est aisé de comprendre de qui veut parler La Fontaine dans l'épître dédicatoire au jeune prince :

Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état,
Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat;
Mais craignant de sortir de cette paix profonde
Qu'ils goûtent en secret, loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour, etc.

imprimer la nouvelle disposition de l'Écriture-Sainte, etc., et ce suivant l'accord fait entre eux le vingt-deuxième jour de février 1668.

Achevé d'imprimer, pour la première fois, le 24 de novembre 1668.

Le pluriel est mis ici pour le singulier, ce qui n'est pas rare, surtout en poésie, et il s'agit de M. de Loménie qui vivoit dans la retraite à Saint-Magloire dans le temps de la composition de l'ouvrage, quoiqu'il en fût sorti lorsqu'il fut imprimé. Il avoit un grand talent pour la poésie, et presque toutes les pièces anonymes de ce recueil sont de lui. On y trouve aussi quelques ouvrages de La Fontaine et plusieurs de ses fables dont les leçons n'en sont pas toujours les mêmes que dans les autres éditions de La Fontaine. M. Goujet se trompe donc lorsqu'il dit que l'épître dédicatoire est la seule part que La Fontaine ait eue à ce recueil.

M. de Loménie, dans une pièce en vers adressée au prince de Conti, et que M. Goujet a publiée le premier, dit lui-même :

Quand mon petit collet me faisoit un grand crime
D'avouer devant toi, prince, un recueil de vers,
Un autre s'acquitta du devoir légitime
D'apporter à tes pieds ces ouvrages divers.

Ce recueil devoit avoir un quatrième volume ; mais comme la dévotion de M. de Loménie n'étoit pas toujours également soutenue, il vouloit insérer dans ce nouveau volume quelques pièces peu convenables à l'habit ecclésiastique qu'il portoit en qualité de sous-diacre, même après sa sortie de l'Oratoire, et des personnes qui avoient quelque autorité sur lui en empêchèrent la publication.

Notre dessein n'est pas de donner ici une notice complète de la vie et des ouvrages de M. de Loménie. Cette notice pourroit être très-curieuse. L'article *Loménie*, dans le Morery, est très-exact, et il est presque entièrement tiré du second supplément de l'abbé Goujet, qui avoit entre les mains les manuscrits nécessaires pour y faire quelques additions, mais des considérations particulières l'ont empêché de faire usage d'un très-grand nombre d'anecdotes piquantes qu'on pourroit publier sans inconvénient, les raisons qui l'ont arrêté ne subsistant plus aujourd'hui. M. Goujet étoit très-instruit de la véritable

cause de la disgrâce de M. de Loménie, et il cite à ce sujet deux strophes d'une pièce en vers, qui en avoit cinq, que nous avons sous les yeux. Il cite la deuxième et la quatrième. Nous ne rapporterons que la deuxième :

Le vain plaisir de la rime
M'a seul rendu criminel.
Ce fut le sang maternel
Qui transmit en moi ce crime.
Ma mère avoit de la voix,
Et se plaisoit quelquefois
A faire des chansonettes.
Son esprit mit dans mon corps
L'esprit qui fait les poëtes,
Et m'inspira leurs accords.

Sans entrer dans un plus grand détail, il nous suffira de remarquer ici que M. de Loménie, sous certains rapports, pourroit être regardé comme l'Ovide françois, et qu'il pouvoit dire comme Ovide :

Ingenio perii qui miser ipse meo.

Cette strophe a rapport à une fâcheuse affaire que M. de Loménie s'attira à la cour du duc de Meckelbourg, en 1672, et qui obligea Louis XIV à le rappeler et à le faire arrêter à son retour. M. Goujet prétend que M. de Loménie, quelques années avant sa mort, eut ordre de se retirer à l'abbaye de Château-Landon, où il mourut le 17 d'avril 1698; mais il est certain qu'en 1692 M. de Loménie, que l'on avoit fait interdire, fit porter ses plaintes au roi, qui lui rendit justice et le fit remettre en liberté et dans tous ses droits. Cependant M. de Loménie, sensible à une si longue humiliation, vécut depuis dans la plus profonde retraite, d'abord à Paris, et ensuite dans l'abbaye de Saint-Severin de Château-Landon, diocèse de Sens, auprès de M. de La Grange-Trianon, son parent, qui en étoit abbé régulier. Le P. Lelong et l'auteur du *Morery* de 1725 se sont trompés sur la date de la mort de M. de Loménie. Celle que donne

M. Goujet est exacte et conforme à ce qui est marqué sur l'épitaphe de M. de Loménie dans l'église de l'abbaye de Château-Landon.

M. Goujet, en parlant des malheurs de M. de Loménie, dit avec raison : « On ne peut y penser sans douleur, parce que c'étoit un beau génie, et qu'il avoit une érudition peu commune. »

J. F. Adry.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES
ET LITTÉRAIRES.

NOTE

Sur les Bibliothèques des cathédrales d'Angleterre,
par Beriah Botfield.

Cet ouvrage spécial, dédié à l'évêque de Ripon, est utile et précieux. Il remplit une lacune de la littérature bibliopolique angloise, et il est exécuté d'une manière digne d'un ardent bibliophile et d'un membre distingué du fameux club de Roxburgh. On pourra sans doute y ajouter des supplémens à mesure qu'on fera de nouvelles découvertes dans les bibliothèques; mais, tel qu'il est, c'est un excellent guide et une source féconde de renseignemens.

Jetant un coup d'œil sur l'ensemble de ces trésors bibliographiques, M. Botfield dit : « La bibliothèque du doyen et du chapitre est surtout utile au clergé de la cathédrale, et de bons règlemens en font un lieu d'étude très-convenable pour les étudians ecclésiastiques ou les théologiens. Les bibliothèques ainsi conservées ont, comme on peut le penser, de grandes ressemblances entre elles. Elles réunissent souvent la science du moyen âge et la littérature des temps ultérieurs. Elles embrassent surtout des sujets théologiques; mais elles contiennent de grandes richesses classiques et de vastes ressources pour les recherches historiques. Avec beaucoup de vieilleries, il y a plus encore de livres utiles, et avec beaucoup de bagatelles, il y a plus encore de choses importantes. Le contenu de ces bibliothèques n'a été connu jusqu'à présent que très-superficiellement; mais, grâce à l'obligeance

des savans préposés à leur garde, j'ai toujours pu en consulter le catalogue, et j'ai examiné minutieusement chaque volume que je voulais décrire... »

Après avoir exposé le mode suivi par lui dans ses recherches, l'auteur continue : « J'ai omis à dessein de parler, dans cet ouvrage, des bibliothèques paroissiales d'Angleterre, telles que celles de Wimborneminster, dans le Dorsetshire; d'Halifax, dans le Yorkshire; de Castleton, dans le Derbyshire; de Langley, dans le Buckinghamshire; de Tony et Whitchurch, dans le Shropshire. La dernière, en particulier, est une belle bibliothèque, achetée autrefois par une comtesse de Bridgewater à la famille des Preston; le dernier comte de Bridgewater a laissé tous ses livres pour y être joints, et a légué diverses sommes pour fonder d'autres bibliothèques de la même espèce à Middle, Ellesmere et autres villes. J'ai exclu à regret la bibliothèque du château de Bumborough, dans le Northumberland, qui contient un exemplaire sur vélin du livre de Troye, par Pinson, ainsi que les bibliothèques du collége de Sion, de l'archevêque Tenison, des dissidens dans Red-Cross-Street, et du Baptist-Museum, à Bristol. Autrement j'aurois dû décrire les bibliothèques du Musée britannique, des institutions de Londres et royale, la bibliothèque de Londres et celles des différentes sociétés savantes et des clubs de Londres. Je n'ai voulu parler que des collections d'un caractère strictement ecclésiastique. J'ai parlé de la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth, parce qu'elle appartient au primat, et de la bibliothèque du doyen et du chapitre de Saint-George, à Windsor, parce qu'elle appartient au souverain, chef de l'Église anglicane. J'ai parlé aussi de la fondation du doyen et du chapitre de Westminster, parce que, à raison de ses anciens rapports avec l'ancien palais de Westminster, elle doit être considérée comme une source classique pour l'étude de l'histoire et des antiquités d'Angleterre. »

La liste commence par la bibliothèque de Bristol, si cruellement détruite par la populace il y a quelques années, et dont il n'y a plus que des restes mutilés. M. Botfield examine ensuite

Canterbury, et ainsi de suite, par ordre alphabétique, jusqu'à York. Dans chaque chapitre, il énumère les principaux livres et manuscrits selon les classes auxquelles ils appartiennent. Chaque fois qu'il rencontre un objet remarquable, il le décrit si bien, qu'on ne peut plus jamais s'y tromper. Afin d'éviter les longueurs et la sécheresse, nous nous bornerons à citer quelques passages empruntés au savant bibliomane.

Canterbury. Un petit fonds possédé par le doyen et le chapitre permet d'employer de 5 à 600 liv. st. par an à l'acquisition et à l'entretien des livres. Leur bibliothèque est aussi continuellement augmentée par la donation accoutumée que fait chaque prébendier au moment de son installation, et par un don de 40 liv. sterl. de l'archevêque de Canterbury, qui, une fois tous les quatre ans, fait à sa cathédrale une visite pendant laquelle il est somptueusement traité au doyenné, et qui laisse cette somme, selon une ancienne coutume, pour la bibliothèque. Cette bibliothèque a eu jadis beaucoup à souffrir de l'incendie, et elle a été dépouillée de ses plus précieux trésors pendant le gouvernement de Cromwell. Elle n'offre donc pas un grand nombre de vieux volumes, mais elle contient beaucoup de bons et utiles ouvrages. Les livres sont marqués des armoiries du doyen et du chapitre de l'église chrétienne de Canterbury, gravées et collées à l'intérieur de la couverture. Cette précaution, toutefois, a paru si insuffisante contre la négligence des nombreuses personnes à qui des livres avoient été prêtés depuis quelques années, que les révérends gardiens de cette collection ont fini, dans ces dernières années, par exercer une vigilance de dragon sur leurs trésors littéraires.

Durham. La bibliothèque contient de 7 à 8,000 volumes, dont 520 sont manuscrits. On y trouve un ouvrage d'un grand intérêt pour l'église de Durham. Le titre de ce manuscrit est : *Reginaldi monachi Dunelmensis libellus autograph. de admirandis beati Cuthberti virtutibus quæ novellis patratæ sunt temporibus, scilicet post Bedam; scriptus ad Ætheldnedum abbatum Rhievallensem, circa annum* 1170. Le volume entier

contient cent quarante chapitres. La publication du manuscrit de Reginald, dit M. Raine, jetteroit, malgré ses absurdités, un grand jour sur l'histoire des comtés du nord à cette époque, pour laquelle on possède si peu d'informations originales. Les lecteurs curieux apprendront avec plaisir que dans la bibliothèque particulière attachée au palais épiscopal on trouve un précieux manuscrit des poëmes de Chaucer.

Exeter. Le plus ancien et le plus important de ses documens est la copie vénérable et indubitablement originale du *Domes day Book* pour les comtés de Cornwall, Somerset et Devon; elle demande une attention particulière de la part de tous ceux qui étudient l'antiquité et l'histoire. Le relevé général s'étoit fait par localité, et l'on ne croyoit pas qu'il existât de copie du travail original. Dans le *Domes day* d'Exeter, les terres de chaque personne sont mentionnées, quelle que soit leur situation, et bien qu'elles fussent accidentellement dans plusieurs mains; et quand les possessions d'un individu étoient considérables, il paroît avoir eu un rôle spécial consacré à lui seul. Trois scribes paroissent avoir été employés à la transcription de cet ancien registre, dans lequel, chose très-remarquable, on mentionne toujours le nombre des cerfs, moutons, bœufs, etc., existant sur les terres décrites. Comme ces détails sont omis sur le *Domes day* de l'échiquier, probablement pour abréger, et parce que ces animaux périssant aisément, on ne pouvoit en donner une énumération détaillée qu'au moment même où on en faisoit le relevé, on peut croire que cette partie du *Domes day Book* est d'une plus haute antiquité que le registre général déposé dans les archives de l'échiquier à Londres.

En mettant en ordre les cahiers du *Domes day* d'Exeter, M. Barnes eut le chagrin de remarquer qu'à la page 233, une feuille avoit été enlevée, ce qu'il constata en 1810. Plus tard, M. Trevelyan demanda à voir le *Domes day*, et le livre ayant été ouvert, il tira de sa poche une feuille qui remplit exactement la lacune constatée précédemment. Il paroît que cette feuille étoit parvenue à M. Trevelyan par un de ses ancêtres, le

doyen Willoughby, qui, sous Henri VIII, étoit doyen d'Exeter ; c'étoit lui sans doute qui avoit enlevé cette feuille, par curiosité, ou par un motif moins excusable. Heureux hasard qu'une feuille ainsi perdue du temps de la réforme se soit retrouvée de nos jours, et ait ainsi complété un des documens historiques les plus intéressans qui existent.

Lambeth Palace. Une immense table est toute garnie de corps de bibliothèques en chêne ; elle est très-bien chauffée par deux appareils placés aux extrémités. Les livres, garantis avec soin contre l'humidité, s'élèvent au nombre de près de 25,000 volumes, rangés en ordre sur les rayons ouverts des armoires de chêne. Toutefois, quelques raretés sont enfermées dans la salle des archives, qui est contiguë, et dont le bibliothécaire garde religieusement les clefs.

Cette bibliothèque possède un volume des *Offices* de Cicéron, imprimé sur vélin, par Fust et Schœffer, les fameux typographes ; il porte la date de 1446 ; c'est, par conséquent, la seconde édition imprimée à Mayence. Ce petit, mais précieux volume, mesure huit pouces et un quart (anglois), et est relié en veau ; il contient quatre-vingt-sept feuilles, dont la première et la cinquante-huitième sont fort sales ; il paroît avoir été classé parmi les manuscrits à cause de la ressemblance de son type avec l'écriture manuscrite du moyen âge, et il tire un intérêt de plus d'une note manuscrite de Jean Temporarius, en 1460, relative à l'origine de l'art typographique :

> « Chronogr. lib. I, ad an. 1460
> Typographia donum Dei præstantissimum
> quo Deus extremis temporibus non solum
> Antichristi potentiam evertit, sed et universum orbem inexcusabilem reddit. Quia
> jam non ex rerum creatarum consideratione,
> sed suo ipsius verbo in omnes terrarum
> partes, in omnes familias, omnium populorum linguis transfuso se patefecit.
>
> JOAN. TEMPORARIUS. »

Ce texte a été copié avec soin à la fin du volume, comme une preuve de la haute opinion qu'on avoit de l'imprimerie naissante et de la direction que les savans de l'époque cherchoient à donner à son immense pouvoir.

Les œuvres du roi Charles Ier, 1672, in-folio, contiennent, dans une curieuse note manuscrite insérée au commencement, leur propre histoire attestée probablement par un témoin compétent :

« Ce volume, saisi à bord d'un vaisseau anglois, a été livré, par ordre de l'inquisition de Lisbonne, à des prêtres anglois, pour être examiné et corrigé conformément aux règles de l'*Index expurgatorius*. Ainsi corrigé, il a été donné à Barnabé Crafford, marchand anglois, par qui il a été donné à moi, prédicateur résident anglois, et par moi, qui l'ai reçu, à la bibliothèque de Lambeth, pour y être conservé.

« *Ita testor*, Zach. Cradock.

« Novembre 1678. »

Le volume lui-même confirme ces intéressans détails, car il est défiguré par de rapides traits de plume passés sur les prières du monarque et sur chaque expression relative aux progrès de la religion protestante.

Lincoln a vendu ses Caxton et ses autres trésors anciens pour acheter beaucoup d'ouvrages modernes.

Peterborough. Le plus précieux et le plus intéressant document relatif à l'église de Peterborough est le *Lieger book of the church*, chronique composée par Hugo, surnommé *Candidus*, moine de ce monastère, mais ordinairement attribué à Robert Swapham, moine de la même église. Ce livre a été sauvé des mains de soldats de l'armée de Cromwell, le 22 avril 1643, par M. Humphrey Austin, alors chantre de l'église, qui donna dix schellings pour cette vieille bible latine, comme il l'appeloit, aux coquins qui l'emportoient.

Ripon. On y voit une rareté presque sans pareille, dont je ne connois qu'un autre exemplaire qui existe dans la belle

bibliothèque du comte Spencer. C'est le fameux *livre des voyageurs* (book for travellers), en françois et en anglois, imprimé sur deux colonnes, avec le petit caractère gothique employé par Caxton, mais sans indication de date, de lieu ni de nom d'imprimeur. Il est complet en vingt-cinq feuilles in-fol., aussi frais et sain que s'il venoit de sortir de la presse. Il mesure exactement 11 pouces et 1/4 sur 8 pouces et 1/4, et il est convenablement relié en maroquin vert de Venise, avec des fermoirs, probablement par l'habile bibliopégiste Charles Lewis.

Le second spécimen des presses de Caxton est le célèbre et très-rare Boëce, in-folio, du même type que les *Dictes and sayinges*, et autres ouvrages du même imprimeur. On n'y trouve aucune indication de lieu, de date ou de typographe, et il finit par les vers latins écrits par Surigonus, le poëte lauréat de Milan, intitulés *Epitaphium Galfridi Chaucer*. Cet exemplaire manque seulement de la feuille 75, que l'on a maladroitement remplacée par le manuscrit. Il contient environ quatre-vingt-dix feuilles en très-bonne condition; il est relié en maroquin bleu foncé, et doré sur tranche.

Je dois mentionner un petit volume de Richard Pynson, que je n'avois pas encore vu; c'est la grande charte en petit caractère gothique, avec un index, à la fin duquel on lit : *Londini per Ricardus Pynson*, etc., 1514. Il est relié en cuir de Russie, et mesure 5 pouces 3/8 sur 2 pouces et 1/2.

Salisbury. Il y a là beaucoup de volumes qui ont appartenu à Isaac Walton, et qui ont probablement été offerts à cette bibliothèque par son fils Conon Walton. Vingt de ces volumes portent son autographe; on en peut voir la liste dans la *Vie de Walton*, par Nicolas. On ne manquera pas de remarquer l'absence d'ouvrages imprimés durant le XVIIIe siècle : cette circonstance doit être attribuée au long intervalle pendant lequel on a singulièrement négligé cette ancienne bibliothèque, qui n'a été tirée de l'oubli où elle gisoit depuis longtemps que par les soins du doyen et du chapitre actuels, aidés par les efforts

infatigables du bibliothécaire. Il reste encore beaucoup de volumes ensevelis dans la poussière. Quand on aura enlevé les toiles d'araignée du dernier siècle, il est probable qu'on trouvera des ouvrages dignes d'être signalés.

Wells. Je laisse aux bibliophiles le soin d'imaginer le plaisir que j'ai éprouvé quand j'ai découvert dans cette bibliothèque un bel exemplaire de l'Aristote d'Alde, la première édition de ce grand philosophe dans sa langue originale, aussi frais et immaculé que lorsqu'il sortit pour la première fois de la presse à Venise. Les cinq volumes ont été reliés en veau foncé du dernier siècle avec titres en rouge; à l'intérieur de quatre de ces volumes est collé l'autographe bien connu du célèbre Érasme, « *sum Erasmi Roterodami*; » d'où nous pouvons raisonnablement conclure que cette même collection de livres a appartenu à cet éminent savant : supposition confirmée par cette circonstance que le donateur de cet ouvrage a écrit dans le troisième volume, immédiatement au-dessous de l'autographe ci-dessus cité, ce distique commémoratif :

Hæc ego dona dedi Wellensi bibliothecæ
Turnerus nomen cui Gagliemus erat.

La hauteur de ces volumes est d'environ 12 pouces sur 8 et 1/4. Les bibliomanes me sauront gré de ces détails.

Westminster. La bibliothèque du doyen et du chapitre de Westminster consiste aujourd'hui en 11,000 volumes; mais autrefois elle étoit beaucoup plus considérable, ainsi que l'atteste malheureusement l'absence, sur le nouveau catalogue, de beaucoup d'ouvrages qui se trouvoient sur l'ancien. La bibliothèque étoit originairement déposée dans une des chapelles, dans l'intérieur de l'abbaye; mais elle a été transférée dans le local actuel par le célèbre Williams, archevêque d'York, sous le règne de Jacques Ier : quoiqu'elle ait beaucoup souffert de la négligence, et que beaucoup de ses trésors aient été enlevés dans des temps de trouble, cependant elle renferme un volume qui feroit honneur à la plus vaste et à la plus curieuse collec-

tion. Ce précieux volume est un de ceux en petit nombre qui ont été imprimés à Oxford durant le XVe siècle, et à son antiquité typographique il ajoute le mérite d'être imprimé sur vélin. C'est le seul exemplaire de cette espèce qui ait jamais été découvert.

Les amateurs de livres peuvent juger, par les extraits qui précèdent, de l'intérêt du travail de M. Botfield.

Une polémique littéraire s'étoit élevée entre Charles Nodier et Augustin Thierry. Dans ce tournoi à plumes courtoises, où les combattans luttaient d'esprit et de science, la victoire est restée indécise. Nous n'avons point à rechercher quelle fut l'attaque et quelle fut la défense; nous voulons seulement constater que la défense n'a pas été complète. La réplique destinée à clore la discussion est encore inédite. Nous avons cette pièce sous les yeux; elle est autographe, signée Ch. N., et suivie d'un post-scriptum qui n'a jamais été achevé. Un fragment écrit par Charles Nodier est, nous le croyons du moins, une bonne fortune pour les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Pensées originales, style simple, facile et correct, telles sont les qualités qui distinguent les ouvrages de cet aimable philologue et qui ne lui ont pas fait défaut dans le fragment que nous publions.

« *Réplique et conclusion pour le docteur Neophobus.*

« Entre gens de bonne foi qui ne disputent point pour le vain plaisir de disputer, il n'y a point de discussion qui ne prenne fin de bonne heure. M. Thierry est distrait de celle-ci « par des « choses plus graves et plus utiles. » Je suis obligé d'y renoncer pour des soins beaucoup plus pressans, ceux de mon inventaire et de mon testament, qui tiendront fort à l'aise sur le *verso* d'une carte de visite, mais je n'ai guère de temps. C'est dire assez que j'arrive au dernier terme de cette innocente contestation, avec les dispositions humbles et pacifiques d'un

chrétien qui se réconcilie, et je les porte si loin que je me sens capable de faire bon accueil au système métrique lui-même, si je le rencontrois sur mon chemin. Malheureusement je ne l'y trouverai pas, puisque le système métrique est un être de raison, ce qui ne signifie point que le système métrique soit raisonnable. Le mètre est, en dernière analyse, une fraction quelconque de quelque chose qui n'est pas, qui ne sera jamais et qui n'a jamais été, d'où résulte pour nous l'avantage immense, en temps de progrès, de mesurer le monde sur un étalon imaginaire, qui n'a de nom dans aucune langue. Il faut bien que la civilisation marche.

« Le système onomatologique de M. Thierry n'a rien de commun avec le système métrique. Il est docte; il est ingénieux; il ne faut que beaucoup d'esprit et d'habileté, sinon pour le justifier, du moins pour le défendre, et comme M. Thierry est infiniment habile et spirituel, il l'a supérieurement défendu.

« CH. N.

« J'allois clore ce factum *in extremis*, qui n'est déjà que trop long, quand le plaisir de relire M. Thierry, a ramené mes yeux sur une formule d'accusation fort incisive mais fort incidente. « Je vous arrête, etc. Anathème. » Cette leçon qu'on veut bien m'adresser en passant a certainement la prétention d'être sévère, et il ne lui manque rien pour être tout à fait magistrale, pas même l'autorité de celui qui la donne. Je serais enchanté de l'accepter si faire se pouvoit, mais l'intérêt de la langue ne le veut pas. Ma déférence est extrême, sans doute, mais elle est consciencieuse, et je fais trop grand cas de la vérité pour la sacrifier à la politesse. Je prendrai donc la liberté d'avoir raison contre les arrêts de M. Thierry, et je lui soumettrai ma justification en deux thèmes différens. Il n'aura que l'embarras de choisir.

« 1° *Historiographe* signifie étymologiquement, un homme qui écrit l'histoire. » ....

CLEF DU CYMBALUM MUNDI,

DE BONAVENTURE DES PERIERS.

M. Éloi Johanneau, dont nos lecteurs doivent se rappeler d'excellens articles de philologie, a mis au jour un commentaire sur une rareté bibliographique des plus importantes.

Dans une lettre adressée à M. le baron de Schonen, son ami, il lui donne la clef du fameux ouvrage de Bonaventure Des Périers, le *Cymbalum mundi*. Ce petit ouvrage, qui est du valet de chambre de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, a été l'objet de bien des discussions parmi les savans, et le prétexte de beaucoup d'erreurs parmi les bibliographes. Presque tous en ont parlé sans le comprendre, ou du moins sans savoir à quoi précisément s'en tenir sur le sens allégorique qu'il renferme; mais tous, d'un commun accord, l'ont condamné comme *anti-orthodoxe;* et la preuve, c'est qu'à son apparition il fut décrété, par arrêt du parlement, qu'il seroit brûlé. Son éditeur fut même longtemps tenu en prison, et son auteur « *se tua avec une espée qu'il se mist dans le ventre, estant devenu furieux et insensé.* » On comprendra facilement que toutes ces circonstances l'aient fait rechercher et que ce livre soit devenu assez rare aujourd'hui, bien qu'il y en ait eu quatre éditions faites tant en France qu'à l'étranger. Deux exemplaires de la deuxième édition, qui date de 1538, sont seuls connus : l'un appartient à M. Charles Nodier, l'autre à la Bibliothèque du Roi, et encore dit-on qu'il a été volé. Enfin, un exemplaire *unique* de la première édition, qui, selon Lacroix-du-Maine, date de 1537, a été acheté 350 francs à la vente de M. Gaignat; depuis lors, il passa dans la Bibliothèque de La Vallière, ensuite il fut acheté pour le roi; mais on ignore complétement aujourd'hui quel est son possesseur actuel. Ce volume seroit inappréciable.

M. E. Johanneau n'a pas réimprimé le *Cymbalum mundi, ce livre détestable*, comme dit Pasquier dans ses lettres, ce livre *qui mériteroit d'être jeté au feu avec l'auteur s'il étoit vivant*,

il s'est contenté d'en faire une analyse textuelle, en éclaircissant les passages obscurs et en donnant surtout la clef d'une suscription placée en tête de l'épître dédicatoire et ainsi conçue :

THOMAS DU CLEVIER A SON AMI PIERRE TRYOCAN S.

Il avoit déjà paru difficile aux savans de se rendre compte pourquoi un livre écrit en françois était précédé d'un titre latin ; mais il parut bien plus difficile d'expliquer cette suscription, sous laquelle cependant on apercevoit un *pseudonyme*. Prosper Marchand dit positivement dans sa lettre, qui précède l'édition de 1711 : « *C'est un nom supposé sous lequel l'auteur a voulu se cacher* (1). » Évidemment il avoit raison ; mais il n'avoit rien trouvé qui pût justifier cette supposition ; M. Johanneau, en philologue habile, a découvert une double anagramme qui s'applique parfaitement à la conception du sujet, et a mis ainsi complétement à nu la pensée de l'auteur.

Voici comment il y a été conduit. En rapprochant le nom de *Thomas* des idées qui dominent dans les dialogues, il a deviné que Du Clevier devoit être l'anagramme d'*Incrédule*, et que Tryocan devoit être celle de *Croyant*. Ces épithètes se sont trouvées vraies en rapprochant la première, de *Thomas*, qui étoit en effet *incrédule* ; et la seconde de *Pierre*, qui étoit le chef des *croyans*, puisqu'il fut le premier vicaire du Christ. Elles se sont également trouvées vraies en mettant en regard leurs deux significations, qui sont complétement opposées : *Incrédule*, — *Croyant*. C'est donc comme s'il y avoit pour suscription à cet ouvrage :

THOMAS INCRÉDULE A SON AMI PIERRE CROYANT, SALUT.

Les quatre dialogues du livre de Des Periers prouvent en effet que la conversation a lieu entre des croyans et des incrédules, et justifie, à plus d'un titre, l'opinion que le *Cymbalum mundi* étoit une allégorie satirique contre la religion. La dé-

(1) Édit. de 1711, p. 10. — Fig. de Picard.

tention de Jean Morin, son imprimeur, et l'auto-da-fé qui fut ordonné de l'édition viennent encore à l'appui de ce fait, bien qu'il ait été contesté à tort par Du Verdier et Prosper Marchand.

C'est aussi le nom de *Thomas*, pris par l'auteur, qui fait connaître à M. Johanneau l'origine et la signification du titre de *Cymbalum mundi.* — Voici comment : — Ayant remarqué que l'apôtre *Thomas* est appelé *Didyme* dans l'Évangile, *Thomas qui dicitur Didymus,* et qu'il y avoit à Alexandrie un grammairien célèbre surnommé *Cymbalum mundi*, à cause du bruit que faisoient ses ouvrages ; il a pensé, dis-je, que Des Periers, jouant le rôle d'incrédule dans ce petit ouvrage, avoit été naturellement conduit à lui donner le titre de *Cymbalum mundi*, la Cymbale retentissante du monde. Tibère aussi disoit la même chose d'Apion le grammairien. *Apion, grammaticus hic quem Tiberius Cæsar* CYMBALUM MUNDI *vocabat* (1). Des Periers connoissoit toutes ces choses, et prévoyant ce qui est arrivé, puisqu'il se cachoit sous un pseudonyme, ne pouvoit mieux faire que de lui donner un titre en harmonie avec le bruit que feroit son petit livre. La Monnoye et Prosper Marchand, n'ayant pas songé à cela, ne pouvoient s'expliquer, ainsi que leurs successeurs, comment un titre latin se trouvoit en tête d'un livre françois. « Peut-être (dit ce dernier, p. 10) l'auteur manquoit-il d'expressions françoises assez énergiques pour faire sentir, aussi fortement qu'il l'auroit souhaité, que le but de son ouvrage n'étoit que de se moquer indifféremment de tout le monde, et qu'il a eu recours au latin pour exprimer, par ces mots, *Cymbalum mundi*, ce que nous exprimerions très-bien en françois par la *tympanisation du monde,* si l'on pouvoit se servir de cette manière de parler. » Marchand étoit à côté de la vérité, et il n'a pas mieux expliqué le titre de Des Periers qu'il n'avoit compris l'allégorie dont il enveloppa son ouvrage.

Il ne faut voir, du reste, qu'une *curiosité bibliographique*

(1) Pline, dans son *Épît. dédic.*, n° 20.

dans la clef donnée par M. Johanneau ; il n'a pas prétendu ressusciter un mauvais livre, il a voulu seulement déchirer le voile d'obscurité qui couvroit cet ouvrage, et il l'a fait avec la sagacité d'un philologue distingué. Il n'a point partagé les erreurs qui y sont répandues, il les a expliquées en justifiant les épithètes d'Étienne Pasquier, et données à profusion par tant d'autres. Nous devons donc savoir gré au commentateur de son travail. « La curiosité seule, dit-il dans un passage de sa lettre, le désir d'entendre ce que personne n'entendoit, mais ce que bien des lecteurs soupçonnoient, m'y a porté, et non l'envie de nuire à des croyances que je respecte et que je me garderois bien d'attaquer. »

De tels sentimens font honneur à M. Johanneau, et, sous les deux points de vue qui l'ont guidé dans ses recherches, nous lui devons de doubles félicitations.

Cependant une arrière-pensée nous reste en adressant ces éloges à M. Johanneau, et nous serions flatté qu'il voulût bien nous donner *la clef* d'une autre *cymbale* non moins retentissante que celle de Des Periers, puisqu'elle fait aussi grand bruit par le monde savant.

Dans la *Revue des Deux Mondes* de novembre 1839, nous trouvons un article de M. Charles Nodier sur Bonaventure Des Periers, et le spirituel auteur des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* s'attribue tout simplement la découverte de cette clef. Ceci est grave pour M. Johanneau, plus grave peut-être qu'il ne le pense. Nous citons le texte, afin qu'il n'y ait pas de fausse interprétation possible. A la page 337, M. Charles Nodier dit : « *Bien qu'elle ait comblé mon esprit* (cette découverte) *d'une douce satisfaction*, à l'âge de *quinze* ans ; *je ne me suis pas précautionné d'un brevet d'invention pour l'exploiter à mon aise ; mais je n'ai aucune envie d'en dérober l'honneur à M. Johanneau, qui l'a faite de son côté.* » Ceci veut dire, si nous comprenons bien le françois de M. Charles Nodier, qu'il avoit trouvé la clef du *Cymbalum mundi* bien longtemps avant M. Johanneau, puisque, *dès l'âge de quinze ans*, elle avoit comblé son

cœur d'une douce satisfaction. D'un autre côté, la lettre que M. Johanneau vient de publier ne fut écrite qu'en 1829 ; il l'a gardée douze ans en portefeuille : or, évidemment, en 1829, M. Charles Nodier avoit un peu plus de quinze ans! du moins nous le croyons, bien que le talent ne vieillisse jamais....

Cette situation est critique, nous le répétons, relativement à deux hommes aussi éminemment distingués que MM. Charles Nodier et Éloi Johanneau ; il seroit donc à désirer que l'un ou l'autre de ces messieurs voulût bien nous expliquer cette énigme, qui est loin de *nous combler de satisfaction*, et met en défaut depuis plusieurs mois toute la sagacité des bibliographes.

J. G. A. L.

Nous avons reçu une réclamation relative à la note que nous avons insérée dans notre dernier *Bulletin*, sur l'ouvrage intitulé : *Liste générale et très-exacte des noms, âges, etc., des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire*.

« En indiquant cet ouvrage en IX numéros, nous écrit-on, vous ne vous êtes pas rappelé que déjà, dans le *Bulletin du Bibliophile*, vous avez annoncé ce livre en XI numéros et un supplément au numéro IX, lequel supplément est suivi d'un avis motivé sur la modification du tribunal révolutionnaire. »

Cette réclamation est juste et nous nous empressons d'y faire droit. La note que nous avons accueillie dans le *Bulletin* nous avoit été communiquée par l'un de nos collaborateurs, et a passé sans plus ample examen.

Le livre dont il est question se compose de XI numéros, avec un supplément au numéro IX. Il porte le titre que nous avons indiqué plus haut, et ce n'est que sur le verso du titre de chaque numéro qu'on lit : *Liste des Guillotinés*.

Nous remercions sincèrement la personne dont les observations nous ont servi à relever cette erreur bibliographique.

REVUE DES VENTES.

IX.

Vente du Cabinet de M. Tarbé.

Elle est déjà bien loin de nous, cette époque où de modernes Vandales, profitant des troubles révolutionnaires dont la France étoit agitée, détruisoient ou dispersoient les monumens de tout genre que renfermoient nos Musées, ainsi que les archives publiques et les archives particulières. On vouloit anéantir les titres qui se rattachoient à la féodalité, et l'on faisoit disparoître les documens les plus précieux de notre histoire nationale. Cependant quelques hommes ne craignirent pas de courir des dangers réels pour sauver du bûcher des débris de cartulaires, des chartes de tous les âges, des monumens d'art antique et des spécimens des arts du moyen âge. Ils échangeoient quelquefois du blé ou des pièces de vin pour des parchemins que le feu alloit dévorer. Ils parcouroient les provinces, prioient, donnoient et se trouvoient heureux lorsqu'ils avoient arraché à la destruction quelque objet de prix. Les historiens de notre temps doivent de la reconnoissance à ces hardis collecteurs : ils ont conservé des pièces originales dont la perte auroit été irréparable.

C'est ainsi que M. de Joursanvaux avoit recueilli 80 000 chartes toutes relatives à l'histoire de France et à celle des familles.

C'est ainsi que M. Tarbé avoit formé son précieux cabinet, dont la vente a eu lieu, après son décès, à Sens, le 27 avril. Il avoit su réunir une quantité d'objets divers, suffisante pour satisfaire l'ambition d'une douzaine d'amateurs. On trouvoit chez M. Tarbé des livres, des lettres autographes, des manuscrits sur vélin, des médailles, des objets d'art antique, des

meubles, des minéraux, des herbiers, des gravures, des dessins et des tableaux. C'étoit un musée complet qu'une maison tout entière avoit peine à contenir; et ce musée, dont auroit dû s'enorgueillir la ville au sein de laquelle il avoit été fondé, gisoit presque inconnu au milieu d'une population indifférente qui n'a rien fait pour en conserver au moins quelques parcelles. On n'avoit point voté de fonds pour cet objet, et le bibliothécaire de la ville s'est abstenu d'assister à la vente des manuscrits et des documens précieux qui intéressoient l'histoire de Sens. Mais, heureusememt, la ville d'Auxerre, représentée dans cette vente par son savant bibliothécaire, M. Quentin, a acheté la plus grande partie des pièces originales qui se rattachoient à l'histoire du département de l'Yonne. Toutefois c'est une chose fâcheuse que de voir l'indifférence de certaines villes à profiter d'occasions uniques pour enrichir leurs archives de documens originaux et précieux dont la dispersion est un malheur quelquefois irréparable pour l'histoire des provinces et des communes.

Au reste, si le cabinet de M. Tarbé n'excitoit guère la sollicitude des habitans de la ville de Sens, il étoit connu et dignement apprécié par les savans et les amateurs du reste de la France. La vente de ces diverses collections a été suivie avec autant de vivacité que si elle avoit eu lieu à Paris. Les amateurs des provinces éloignées, aussi bien que les Parisiens, s'étoient donné rendez-vous à Sens, pour se disputer les objets précieux que mettoient à leur disposition les héritiers de M. Tarbé.

Parmi les 10 ou 12 000 volumes qui ont été vendus par lots de 15, 20 et 50 volumes, il seroit difficile de citer les ouvrages importans qui se sont trouvés noyés dans les masses livrées simultanément aux enchères. Nous indiquerons cependant le bréviaire de saint Vincent de Paule, bien authentique, adjugé au prix de 1 400 fr.; une Bible de 1625, avec les figures de Théodore de Brie, ayant appartenu au président de Thou; les Évangiles traduits en françois, imprimés vers 1478; environ 250 volumes de fabulistes vendus en un seul lot; enfin un

grand nombre de livres relatifs à l'histoire des provinces de France.

Parmi les manuscrits il s'en trouvoit plusieurs du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, dont les plus importans enrichissent aujourd'hui le cabinet de M. de S., de Metz.

Au milieu de nombreuses estampes qui ont été livrées aux enchères, on remarquoit une collection de 800 caricatures du temps de la révolution de 1789; mais le monument le plus précieux en ce genre étoit, sans contredit, une collection de 74 dessins, exécutés en 1572; ils représentoient les détails d'une mascarade, qui avoit eu lieu à la cour de Catherine de Médicis, pour tourner les huguenots en ridicule.

Les lettres autographes que renfermoit le cabinet de M. Tarbé ont excité un vif intérêt. On en pourra juger par les prix que nous allons indiquer.

145 lettres de Mme de Lafayette adressées à Ménage, ont été adjugées à M. F., au prix de 1730 fr. La lutte avoit lieu entre M. F. et M. G. de L., qui, tous deux, assistoient à la vente, et qui se sont vivement disputé la possession de cette rare collection. — M. F. a payé 301 fr. un billet autographe, signé par Mme de Sévigné, dans lequel il est question de la cassette de Fouquet. D'autres lettres de Mme de Sévigné ont été vendues 250 et 280 fr. Un billet autographe, sans signature, a été adjugé pour 59 fr. — Une lettre autographe et authentique de Labruyère, la seule que l'on ait découverte jusqu'à ce jour, a été vendue 905 fr., pour M. D., de Rouen. Cette pièce importante adressée à Ménage vers 1690, contient la traduction de trois chapitres de Théophraste.—La correspondance de Huet et de Bayle avec Ménage, a atteint le chiffre de 600 fr. — Une lettre de Sarrazin a été adjugée pour 57 fr. — Un autographe de Segrais, pour 170 fr., et un billet en vers de Quinault, a été payé 44 fr.

Nous ne pouvons donner à nos lecteurs des détails plus étendus sur cette vente.

Nous regrettons que notre revue ne soit pas à la hauteur de

l'importance du cabinet de M. Tarbé, mais nous regrettons encore plus, que l'on n'ait pas jugé convenable de rédiger un catalogue pour chaque partie de cette riche et multiple collection. Livres, manuscrits, autographes, ouvrages d'art, tout est maintenant dispersé. De ce précieux musée, dont la création avoit exigé tant de savoir, tant de soins et d'argent, il ne reste rien, pas même un catalogue, et par conséquent, pas même un souvenir. Seulement, le procès-verbal du commissaire-priseur apprendra aux amateurs, que ces chefs-d'œuvre et ces raretés, dont les noms et les traces sont déjà à peu près perdus, ont servi à enrichir la succession de M. Tarbé d'environ 40 000 fr.

J. T.

CHRONIQUE.

Dans le dernier *Bulletin du Bibliophile,* nous avions promis de donner à nos lecteurs des détails étendus sur les chefs-d'œuvre que les relieurs françois devoient avoir présentés à l'exposition nationale. Hélas! nous avions pris cet engagement avant d'avoir parcouru les galeries du Palais de l'Industrie. Nous nous trouvons maintenant fort embarrassé pour tenir notre promesse. Il faut cependant nous exécuter, et si nous n'avons point de chefs-d'œuvre à décrire, au moins nous vous parlerons de l'art qui les produit. Nos premiers artistes ont fait défaut à l'exposition, et les belles reliures brilloient... par leur absence.

La plupart des relieurs ne comprennent pas assez ce qui constitue la bonté de leur travail. Grouper de riches filets sur une couverture, les entrelacer avec talent, c'est un accessoire brillant, il est vrai; mais considérez l'ensemble, la solidité de la reliure, voyez si le goût a toujours dirigé l'exécution de ses diverses parties. A d'épais cartons, pourquoi ajouter de minces filets? Vous avez doré ce volume sur toutes les faces, à l'intérieur et à l'extérieur; mais la tranchefile est trop lourde, la coiffe trop tendue, la papier de garde déplaisant : Vous avez perdu votre temps à dorer ce livre, car il est mal relié. Un simple filet bien tiré, quelques légères dorures poussées sur la couverture d'un volume rogné d'équerre, bien feuilleté, battu convenablement, tranchefilé et coiffé avec élégance, ressortiroient cent fois mieux que de riches compartimens et de luxueux accessoires, qui semblent n'être exécutés que pour déguiser les défauts de l'ouvrage. Il est difficile, nous le savons,

de parvenir à confectionner une reliure vraiment bonne et belle. Peu d'ouvriers en ce genre sont artistes ; il s'en trouve cependant quelques-uns parmi les relieurs françois.

Il faut avouer que la librairie moderne, exploitée comme elle l'est aujourd'hui, s'oppose à ce que les relieurs produisent des chefs-d'œuvre. Le papier sur lequel s'impriment nos livres ne supporteroit pas la batture qu'exige une bonne reliure, sans être bientôt réduit en poussière. On imprime sans songer que lorsqu'on voudra couper les marges, le volume ne se conservera pas d'équerre ; on imprime, en réduisant les marges de fond, de telle sorte qu'un livre relié solidement à nerfs et même sans être grecqué, ne pourra être lu jusqu'au bout des lignes ; on imprime, en imposant les feuilles avec tant de négligence que les marges inférieures sont de moitié plus larges les unes que les autres ; d'où il résulte que si le relieur, en rognant le volume, cherche à atteindre les marges les plus courtes, il réduit le format outre mesure et s'il épargne le format c'est aux dépens de la solidité et de l'élégance.

Autrefois, on ne vendoit pas de livres brochés ; aussitôt qu'une édition étoit tirée, elle passoit en feuilles dans l'atelier du relieur. Il étoit nécessaire à cette époque, d'employer une encre d'une qualité supérieure à celle dont on se sert actuellement ; car si nous suivions la même méthode, les exemplaires se maculeroient à la batture, et l'édition entière seroit perdue. Il y auroit donc à réformer le papier et l'encre d'imprimerie, à ramener les imprimeurs à soigner les marges de fond et surtout l'imposition des feuilles ; alors seulement, on pourra se hasarder à appliquer de bonnes et belles reliures à nos ouvrages modernes, et les relieurs ne seront pas obligés de rechercher d'anciens livres de choix pour exécuter les chefs-d'œuvre de leur art.

Il n'est point de règle sans exception. Ainsi nous avons vu à l'exposition, la collection des classiques, par Nodier, très-bien reliée par M. Lebrun.

A l'appui des principes que nous avons émis dans cet article,

nous citerons un exemplaire in-folio de *la Pucelle*, par Chapelain, que M. Lebrun a couvert d'une riche dorure. La reliure est solide, la batture et les coiffes ne laissent rien à désirer; ce sont des qualités qui constituent un bon relieur; mais le papier de garde mal assorti n'est pas en harmonie avec son entourage; les fleurons posés aux angles des plats, sont trop lourds; le titre n'est pas bien conçu. Aux yeux des amateurs, ces légers défauts suffisent pour enlever tout le charme de l'ouvrage.

Le plus beau volume de l'exposition étoit, sans contredit, un Térence gothique orné d'un chiffre simplement exécuté. Cette reliure, qui mérite nos éloges, sort aussi des ateliers de M. Lebrun.

Gruel a exposé des livres d'Heures et des Missels fort élégans. Les accessoires dont il a fait usage rappellent les reliures des manuscrits du XIIIe et du XIVe siècle : la généalogie de la famille Orsini est un type remarquable de cette imitation perfectionnée. Nous indiquerons aussi un joli volume relié par Gruel avec beaucoup de goût. Il est parvenu à dorer très-convenablement le maroquin citron qui recouvre ce livre. On sait que la dorure sur une reliure de ce genre présente certaines difficultés.

Nègre auroit assez bien réussi; l'ensemble de son ouvrage tend à se perfectionner; il est fâcheux que le maroquin qu'il emploie soit peu brillant et que sa dorure soit terne.

Marius Michel exposoit cette année pour la première fois. Nous le félicitons de la dorure hardie qu'il s'est plu à exécuter d'après un dessin fort original : c'est une heureuse imitation des Grollier à filets. Quelques conseils judicieux sur l'emploi du maroquin et sur l'harmonie qui doit régner dans l'ensemble d'un ouvrage suffiront pour que Marius Michel prenne rang parmi nos bons relieurs.

Kœlher en 1839, Kœlher en 1844, Kœlher en 1849... toujours les mêmes qualités, toujours les mêmes défauts.

Bref, toutes ces œuvres sont pâles et le progrès n'est pas sen-

tible. Mais il ne faut point oublier que l'année que nous venons de traverser a été peu favorable aux arts. Des préoccupations de toute espèce ont assiégé les ouvriers et ne leur ont pas laissé assez de tranquillité d'esprit pour qu'ils cherchassent à perfectionner des travaux dont la rareté étoit devenue désespérante. Nous devons des éloges aux relieurs qui, malgré les obstacles, ont travaillé pour l'exposition. Ils ont prouvé que les arts savent affronter la tempête, et que, si le présent les délaisse, l'avenir leur appartient.

J. T.

La saison est bonne pour les bibliophiles : les ventes se succèdent rapidement à Paris, nombreuses et importantes ; les provinces et les pays étrangers rivalisent avec Paris. Des catalogues nous arrivent de toutes parts, de Poissy, de Troyes, de Lyon, de Rouen et de Lille. L'Allemagne nous adresse le catalogue de M. Herberle, dont la première partie se compose de 4011 articles et la deuxième de 1973. A Gand, on va livrer aux enchères l'un des plus beaux cabinets de la ville ; les amateurs y trouveront des livres, des manuscrits, des dessins et des estampes.

Quant à nos riches voisins d'outre-Manche, leur contingent n'a pas diminué : des ventes se font à Londres tous les jours et à toute heure. Parmi celles qui doivent avoir lieu prochainement, il en est une dont les livres ne paroissent plus depuis les ventes Lavallière, Maccarthy, etc. Voici le titre du catalogue : *The extensive, curious and valuable library of a well known and eminent collector.* Au milieu des raretés que renferme cette bibliothèque, on remarque le *Cicero, de Officiis,* imprimé à Mayence en 1465, SUR VÉLIN ; *l'Orloge de Sapience,* exemplaire de Maccarthy, imprimé SUR VÉLIN ; un *Lactance* de

1472, imprimé SUR VÉLIN; *Mathæus de Cracovia*, volume sorti des presses de GUTTENBERG, A MAYENCE, en 1457; un *Lancelot du Lac*, de 1494, imprimé SUR VÉLIN; *Surse de Pistoie*, *les Controverses de Noblesse*, imprimées par Colard Mansion; un *Fier-à-Bras*, de Lyon, 1497; le *Roman de Troye la Grant*, Lyon, vers 1475; un exemplaire unique de *l'Histoire de saint Jean l'Évangéliste*, imprimé vers 1440, en caractères XILOGRAPHIQUES.

Les ventes qui ont eu lieu sous nos yeux et celles dont nous avons appris les résultats, prouvent que le prix des ouvrages bons ou rares se soutient; que le goût des livres (et surtout des beaux livres), loin de diminuer, tend de plus en plus à s'accroître. De nouveaux amateurs fondent de nouvelles collections. Bref, la bibliophilie est en progrès dans ce temps d'arrêt!.....

La commission des arts et des édifices religieux vient de s'adjoindre un membre distingué dans la personne de M. le baron Ernouf, membre de la Société des Bibliophiles françois.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

244. ADAM (*Billault*). Le Vilebrequin de Me Adam, menuisier de Nevers. *Paris, G. de Luyne*, 1663, pet. in-12, mar. noir, fil. tr. dor. (*Jansén. Duru*), joli exempl.......... 28—»

245. ALAMANNI (*Luigi*) Opere toscane. *Venetiis apud hæredes Lucæ Antonij Juntæ*. MDXLII. 2 vol. in-8, veau fauv. fil. tr. dor.. 28—»

Bel exemplaire d'un livre rare.

246. ARIOSTO (*Lodovico*). Orlando Furioso. *Vinetia*, 1556, in-4, veau marb. fil.......................... 45—»

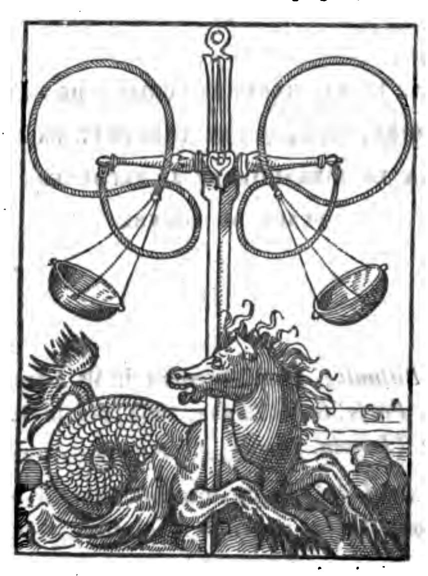
Exemplaire bien conservé d'une belle édition remplie de figures en bois. A la fin du volume se trouve : — Expositione di Historie, Favole, Allegorie, et di vocaboli difficili, che nell' Orlando furioso si contengono. *Vinetia*, 1556.

247. = ORLANDO Furioso. *Birmingham, Baskerville*, 1773, 4 vol. in-8, fig. de Moreau, Cochin, Eisen, etc., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*)................... 98—»

Exemplaire des plus remarquables et par sa belle condition et par l'excellent choix des épreuves.

248. Ballet (le) du Courtisan. *Paris, Toussaint du Bray*, 1612, pet. in-8, veau fauv. fil. tr. dor. (*Petit*). Rare. 14—»

249. Baptiste Platine de Cremonne. De l'Honneste volupté, liure très-necessaire à la vie humaine, pour obseruer bonne santé; diligemment revu et corrigé. *Lyon, par Balthazar Arnoullet*. M. D. XLVIII. In-8 de 352 pages, v. ant.... 30—»



250. Beauzée. Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des élémens nécessaires du langage. *Paris*, 1767, 2 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Thouvenin*)........ 30—»

Exemplaire en papier fin.

251. Bétencourt. Lettre du Japon, des années 1591 et 92, escrite au R. P. général de la compagnie de Jésus, et tournée d'espagnol en italien par le P. Ubaldino Bartolini, et maintenant en nostre langue vulgaire sur l'exemplaire imprimé à Rome par Louys Zannetti. *Douay*, 1595, pet. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Jansénist. Capé*)........ 38—»

Fort joli exemplaire d'un livre très-rare.

252. Boccacio (*Giov.*) Decamerone. *Amsterd.*, 1718, 2 vol. in-8, vél.. 12—»

Édition originale portant cette date et citée par la Crusca.

253. Bulla secularisationis ecclesiæ Cathedralis divi Petri Monspelii antea Magalonæ dictæ a Paulo tertio pontifice maximo concessa. *Lugduni*, 1599, in-8, dos et coins de mar. v. non rogné. (*Lebrun*)..................... 14—»

254. Canini (*Jean-Ange*). Images des héros et des grands hommes de l'antiquité, dessinées sur des médailles, des pierres antiques et autres anciens monumens, gravées par Picart le Romain. *Amsterd.*, 1731, gr. in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........................ 30—»

255. Castaldi (*Cornelio*). Poesie volgari e latine. *Londra*, 1757, gr. in-8, veau fauv., fil. tr. dor. (*Padeloup*)....... 12—»

Ce volume, très-joliment relié, contient deux exemplaires, l'un sur papier ordinaire et l'autre sur papier bleu.

256. Collin de Plancy. Dictionnaire féodal, ou Recherches et anecdotes sur les dîmes et les droits féodaux, les fiefs, les priviléges, les prérogatives de la noblesse, etc. *Paris*, 1819, 2 tom. en 1 vol. in-8, demi-rel., veau fauve, doré en tête, non rogné. (*Élég. rel. de Petit*).................. 14—»

257. Comédie (la) des Proverbes. *Lahaye* (*Elzevir*), 1655, petit in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste Capé*), joli exempl..................................... 33—»

258. Conquêtes amoureuses du grand Alcandre. *Cologne, P. Marteau*, 1705, pet. in-12, fig. v. f., fil. tr. dor. (*Petit*). 12—»

259. Desbois (*Lachesnaye*). Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, titres, etc., des familles nobles de France. *Paris*, 1770-1786, 15 vol. in-4, demi-rel. v. f. non rogné....................................... 380—»

Exemplaire parfaitement complet et dans une belle condition. Le quinzième volume est un peu plus rogné que les autres.

260. Discours déplorable du meurtre et assassinat traditoirement et inhumainement commis et perpétré en la ville de Blois, le vendredi 24 décembre 1588. *Jouxte la copie d'Orléans*, 1589, in-8, demi-rel. mar. (*Capé*).......... 20—»

Suivant ce récit, le duc de Guise, après avoir été percé de plusieurs coups de dague, se seroit sauvé au château de Blois, où des satellites apostés l'auroient achevé.

261. Descente (la) des parpaillaux aux enfers, et l'accueil à eux fait par les bourgeois du manoir plutonique. *Paris, iouxte la copie imprimée à Tours*, 1622, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Capé*).......................... 35—»

Bel exemplaire d'une plaquette rare.

262. Deux dévotes méditations chrestiennes avant et après la communion du précieux corps et sang de J. C., extraites d'un excellent auteur, et mises en vers françois par Badere. *Paris*, 1595, petit in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Capé*), fort joli volume.................................. 14—»

263. Dicæarchiæ Henrici (secundi) regis christianissimi Progymnasmata (authore Radelpho Spifamo. *A Paris, vers* 1556), in-8, veau. Rare. Voyez le catalogue Leber sur ce livre précieux.. 60—»

264. Du Bos. Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture. *Paris*, 1755, 3 vol. in-4, v. f. fil. (*Padeloup*). Exempl. en grand papier.............................. 20—»

265. Érasme. Les troys derniers livres des Apophtegmes, c'est-à-dire brieues et subtiles rencontres, recueillies par Érasme. Mises de nouveau en françois. *Paris, Est. Groulleau*, 1553, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée*)............... 35—»

266. Essai historique sur la bibliothèque du roi (par Leprince). *Paris*, 1782, pet. in-12, dos en cuir de mar. r. tr. sup. dor. non rogn. (*Petit*)................................ 12—»

267. Fagiuoli. Rime piacevoli di Gio. Battista Fagiuoli. *Lucca*, 1733, 6 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Padeloup*)...................................... 50—»

268. Gaillard. Histoire de Charlemagne, suivie de l'Histoire de Marie de Bourgogne, 2 vol. — Histoire de François Ier, 4 vol. — Rivalité de la France et de l'Angleterre, 6 vol. *Paris; Blaise,* 1818, 1819, 12 vol. in-8, d.-rel. veau bleu, papier vélin. (*Elég. rel. de Kœlher*)............... 60—»

269. Georgius Pictorius Villinganus. Apotheseos tam exterarum gentium quam romanorum Deorum libri tres. *Basileæ,* M. D. LVIII, pet. in-8, mar. bleu tr. dor. (*Janséniste, Duru*).. 38—»

Joli exemplaire d'un livre orné de figures en bois des plus curieuses.

270. Grand (le) Tremblement et espouvantable ruyne qui est aduenue en la cité de Jerusalem, et par tout la prouince d'icelle, auec la Ruine de quatre citez et de tout le pays circonuoisin. *Paris* (1546), pet. in-8 de 4 ff. mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée*).................................. 40—»

Très-joli exemplaire d'un livre très-rare.

271. Histoire des amours de Lysandre et de Caliste (par d'Audiguier). *Amst.* (*Holl. Elzevir*), 1663, pet. in-12, tit. gr. fig. mar. br. fil. tr. dor. (*Simier*)............. 33—»

Édition elzevirienne rare; avec les figures de l'édition, qui manquent souvent.

272. Histoire du siége de la Rochelle, où est amplement traitté du plan et assiette de ceste ville en general et du pays circonvoisin. Le temps qu'elle changea de sa vraye religion, et la punition que fit le roy François I de leurs insolentes rebellions. *A Maillé, sur les Ruines du d'Oignon,* 1621, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*)............ 28—»

Avec le plan en relief de la Rochelle, qui est très-rare.

273. Thom. à Kempis. De imitatione Christi libri IV. *Lugduni ex officina Elzeviriana,* 1658, pet. in-12, mar. rouge, doublé de mar. rouge dent. tr. dor. (*Duseuille*). Bel exemplaire.. 40—»

274. La Chambre. Les Caractères des passions. *Amsterd.* (*Elzevir*), 1658, 4 vol. — L'Art de connoître les hommes. *Amsterd.* (*Elzevir*), 1660. En tout 5 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Duru*). H. 4 p. 9 l. 1/2.......... 60—»

275. Le Petit. L'Escole de l'interest et l'vniversité d'amour, galanterie morale, trad. d'espagnol par C. Le Petit. *Paris*, 1662, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). Rare... 18—»

276. Magny. Le Livre d'or de la noblesse de France, publié par divers savans, sous la direction de M. Magny. *Paris*, 1844 à 1847, 4 vol. grand in-4, format pet. in-fol., et orné d'un grand nombre de vignettes en bois tirées avec le texte, et des blasons des familles dont la généalogie est décrite. On en remarque un grand nombre peints en or et en couleur, à l'instar des anciens manuscrits.

Il seroit difficile d'imaginer un plus beau livre. — Prix broché.................................. 200—»

Cartonné à l'angloise, en toile................ 220—»

277. Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics, par L. M. P. (le ministre prisonnier, de Wicquefort.) *Cologne* (*Elzev.*, *à la Sphère*), 1667, pet. in-12, vélin blanc...................................... 25—»

Exemplaire très-bien conservé. H. 4 p. 10 l. 1/2.

278. Monfalcon. Histoire de la ville de Lyon depuis son origine jusqu'en 1846, par J.-B. Monfalcon; avec des notes par C. Bréghot du Lut et A. Péricaud, membres de l'Académie de Lyon, 2 vol. grand in-8 avec planches, broché. . 20—»

Un exemplaire en grand papier vélin, tiré à très-petit nombre.................................. 48—»

279. Mureti (*Ant.*) Orationes. *Parisiis*, *J. Hulpeau*, 1573, in-16, lavé et réglé mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). 18—»

Fort joli exemplaire de Renouard.

280. MUSES (les) ralliées. *Paris, Mathieu Guillemot*, 1603, 2 vol. pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. titre gravé (*Bauzonnet*).. 24—»

281. NÉGOCIATIONS (les) de Monsieur le président Jeannin. *Jouxte la copie de Paris*, 1659, 2 vol. pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor. (*Kœlher*)........................ 45—»

Très-joli exemplaire grand de marges, d'une édition elzevirienne.

282. OLENIX du Mont-Sacré. Ses OEuvres poétiques chrestiennes et spirituelles. *Rouen*, 1587, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*).. 28—»

Exemplaire bien conservé d'un petit livre rare.

283. ORDONNANCE du roy sur le faict de la chasse et le pris du gibié, sur peine de dix libures tournois d'amende tant à l'achepteur comme au vendeur, ainsi que plus a plain verrez dedans la dicte ordonnance. *On les vend à Paris, par la veuve Jacques Nyverd*, 1549, pet. in-8 gothique, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). PIÈCE TRÈS-RARE....... 35—»

284. ORLÉANS (*Charles d'*). Les Poésies de Charles d'Orléans, publiées sur le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, conféré avec ceux de Paris et de Londres, et accompagnées d'une préface historique, de notes et d'éclaircissemens littéraires; par M. Aimé Champollion-Figeac, de la Bibliothèque royale, etc. *Paris*, 1842, 1 vol. pet. in-12, sur beau papier vélin, broché.. 2—75

Sur grand papier vélin collé, format in-8........ 12—»

285. PÉNITENCE (la) des Beuveurs, où l'on enseigne, dans un petit traité théologique, les moyens dont se doit servir le pénitent qui veut corriger son excès du boire, et le confesseur qui les veut aider à ce dessein. *Paris*, 1673, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*).. 12—»

Petit livre piquant.

286. Perin (*le Père Léonard*). Oraisons funèbres sur le trespas de feu monseigneur très-hault, très-illustre et sereniss. prince Charles III, duc de Lorraine, Bar, Gueldres, etc., et de feu monseigneur son filz, très-illustre prince Charles, cardinal de Lorraine, prononcées à Nancy les 18, 19 et 21 jours de juillet 1608. *Au Pont-à-Mousson, par Melchior Bernard*, S. D., pet. in-8, tit. gr. veau fauve, fil. tr. dor. (*Capé*)....................................... 28—»

287. Petrarca, con l'espositione di M. Aless. Velutello. *Venetia*, mdlxxiii, in-4, fig. en bois, d.-rel.................. 12—»

288. —— Le Rime con tavole in rame ed illustrazioni. *Firenze*, 1821, 2 vol. gr. in-8, pap. vélin, portr., demi-rel. non rogné.. 18—»

Belle édition et fort estimée.

289. —— Le Rime di Fr. Petrarca riscontrate coi testi a penna della libreria Estense, e coi fragmenti dell'originale d'esso poeta. S'aggiungono le considerazioni rivedute e ampliate d'Aless. Tassoni, le annotazioni di Girolamo Muzio e le osservazioni di Lod. Ant. Muratori. *Modena, Bart. Soliani*, 1711, in-4, bas.................................... 12—»

Bonne édition, toujours recherchée.

290. Philis, tragédie, par Chevalier. *Paris*, m. dcix, in-8, mar. vert, tr. dor. (*Duru*)........................... 28—»

Bel exemplaire.

291. Pogge. Ses Contes. *Amsterd.*, 1712, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*)......................... 20—»

292. Rebbeciettes (*Guillaume de*). Le Philaret. *Arras, de l'imprimeric de Guill. de la Rivière*, 1611, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Petit*).................. 39—»

C'est une fiction assez ingénieuse sous laquelle l'auteur, personnage très-dévot, a caché un petit traité de religion et de morale, qu'un lecteur, même difficile, trouvera sainement conçu et agréablement écrit.

Le livre est divisé en deux parties :

La première comprend les *Erres de Philaret, ou Ayme-Vertu*, « lequel « brossant au travers des haliers espineux de ceste forest mondaine, entre « généreusement en lice pour combatre tout ce qui ruine la société des « hommes par les duels, la vanité, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, l'envie et « la mesdisance. »

La seconde, beaucoup plus mystique, intitulée *Ombre*, est un voyage d'outre-tombe dans lequel l'âme de Philaret, attendant au purgatoire son entrée parmi les bienheureux du ciel, s'entretient avec un ange de l'impiété des hommes, de la sainteté des églises, du respect que l'on doit aux morts, et plus particulièrement des prières qu'il faut adresser au Ciel pour le repos des trépassés.

Le Père Lelong et le Manuel du libraire, qui citent de cet auteur *l'Histoire de saint Albert de Liége...., et l'image de la noblesse de saincte Gertrude et de ses parens, histoire ecclésiastique.....*, n'ont pas signalé ce dernier ouvrage, qui par le fond et la forme mérite de n'être point compris dans la série un peu étroite des livres exclusivement dévotieux.

Le premier feuillet contient un titre emblématique très-finement gravé.

P. DE M.

293. RECUEIL de Poëtes gascons, comprenant 1° les œuvres de Pierre Goudelin de Toulouse, avec le dictionnaire de la langue toulousaine ; — 2° l'Embarras de la Fiero de Beaucaire, par Michel de Nismes ; — 3° les Folies du sieur Lesage de Montpellier. *Amsterd.*, 1700, 2 vol. in-12, v. br.. 15—»

294. RECUEIL de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes, publié par Bayle. *Amsterd.*, 1684, pet. in-12, d.-rel. mar. .... 12—»

Jolie impression elzevirienne.

295. RECUEIL des masquarades et ieu de prix à la course du sarazin, faits ce karesmeprenant en la présence de sa majesté, à Paris. *Paris*, M. DCVII, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*).. 20—»

296. REINAUD. Le Moine marchand, ou Traité contre le commerce des religieux, composé en latin par Th. Reinaud, et

nouvell. trad. en françois. *Amst.*, 1714, pet. in-8, v. f. fil. (*Riches armoiries*)........................ 19—»

Dans le même volume : Apologie pour les Armoricains et pour les églises des Gaules, particulièrement de la province de Tours (Don Liron). *Paris*, 1708. Cette dernière pièce est très-rare.

297. RELATION contenant la description de l'abbaye de la Trappe. *Paris*, 1703, in-12, v. br........................ 4—»

298. RELATION curieuse et nouvelle de Moscovie. *Paris*, 1698, in-12, v. f........................ 6—»

Contenant : l'état présent de cet empire; les expéditions des Moscovites en Crimée, en 1689; le récit d'un voyage de Spatarus, par terre, à la Chine, etc.

299. RELATION de la captivité et liberté du sieur Emanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger. *Paris*, 1665, in-12, fig., v. f. fil. tr. dor. (*Capé*)........................ 23—»

Très-joli exemplaire, avec planches, d'un livre curieux.

300. RELATION succinte de l'estat où sont maintenant les églises réformées de France. *Leyde*, 1666, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*)........................ 9—»

301. RÉNÉ LE CORVAYSIER. La Chasse du loup-cervier, où est traicté du jeusne de l'Église catholique, contre les impies et hérétiques calonies de G. Thomson, soy-disant ministre de la Chastaigneraye en Bas-Poictou. *Paris*, 1612, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*anc. rel.*)........................ 15—»

302. REVEIL. Museum of painting and sculpture, or collection of the principal pictures, etc., Drawn and etched by Reveil. *London*, 1829, 15 vol. in-8, cart. à l'angl. et fig. au trait.

Exemplaire non rogné et tout neuf; il a été classé par écoles.

303. ROUILLARD (*Sébast.*) Pre-seance pour les abbez reguliers ou commendataires, contre les archediacres, doyens, prévosts et autres telles dignitez ecclesiastiques. *Paris*, 1608, pet. in-8, v. f........................ 6—»

304. ROUILLARD (*Sébast.*) Capitulaire auquel est traitté qu'un homme nay sans testicules apparens, et qui ha neantmoins

toutes les autres marques de virilité, est capable des œuvres du mariage. *Paris,* 1604. — Les Deffenses de M. de F., escuyer, sieur de C., prisonnier en la conciergerie de la cour de Parlement de Rouen ; que damoiselle C. de C., sa femme, veut faire exécuter par accusations fausses et crimes supposez. *S. L. N. D.*, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Ancienne rel.*) Très-curieux.. 23—»

305. Rousseau. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. *Amst.*, 1755, in-8, fig. v. m.. 6—»

306. Saint Augustin. Traités choisis sur la grâce de Dieu, le libre arbitre de l'homme et la prédestination des saints. *Paris,* 1757, 2 vol. in-12, v. m.................... 7—»

307. Saint Augustin. Les Soliloqves, le Manvel et les Méditations, de la traduct. du R. P. de Ceriziers. *Paris, Camvsat,* 1639, pet. in-12, mar. r. à comp., fil. tr. dor. (*anc. rel. avec les chiffres R. B. sur les plats*)...................... 15—»

308. Saint Bernard. De la Considération au pape Eugène, de la traduction du sieur Des Mares. *Paris, G. de Luynes,* 1658, in-12, v. br.. 5—»

309. Salluste. Histoire de la guerre des Romains contre Jugurta, roy des Numides, et l'hist. de la Conjuration de Catilina, trad. en françois. *Paris, Cl. Barbin,* 1701, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*).................................... 6—»

310. Sallustii belli Catilinarii et Jugurthini historiae. *Edinburgi*, 1755, pet. in-8, v. f. fil. (*Jolie rel. anc.*).... 12—»

311. Salluste. Traité des dieux et du monde, trad. du grec, avec des réflexions philosophiques et critiques. *Berlin*, 1748, pet. in-8, d.-rel. mar. bl. *non rogn.* (*Vogel*).. 12—»

Avec envoi autographe de l'auteur.

312. Sannazar. Actii synceri Sannazarii de partu virginis. Lamentatio de morte Christi. Piscatoria, Petri Bembi Benacus,

Augustini Beatiani Verona. *Venetiis, Aldus*, 1527, pet. in-8, vél. bl. .... 9—»

313. Sapetz (*Pierre de*). Fausseté du Calvinisme démonstrée par son incertitude. *Lyon*, 1605, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Capé*).. 18—»

Fort joli volume, d'une superbe conservation.

314. Seyssel (*Cl. de*). La grand Monarchie de France, avec la Loy salicque, qui est la première et principale loy des françois. *Paris, Galiot du Pré*, 1540, pet. in-8, v. br., bien conservé.. 12—»

315. Silhon. Le Ministre d'État, avec le véritable usage de la politique moderne, par le sieur de Silhon. *Amsterd.*, 1661, 3 vol. pet. in-12, mar. bleu, tr. dor............... 30—»

Exemplaire bien complet de la bonne édition elzevir. H. 4 p. 9 l.

316. Singuliers Secrets et Secours contre la Peste, sovventesfois experimentez et approuuez, tant en certaine preservation que parfaicte guarison; par Ant. Mizauld, médecin à Paris. *A Paris, pour Mathurin Breuille, demeurant en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Petit Croissant*, 1562, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*). *Bel exemplaire*. 36—»



317. SMIDS, M. D. Pictura loquens, sive hervicarum tabularum Schoonebeeck, enarratio et explicatio. *Amst.*, 1695, pet. in-8, rel. en vél. bl. à comp. fil.................... 8—»

318. SOMMATION, siége et prise de Trèues par le maréchal d'Estrée. *Paris*, 1632, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). 10—»

319. SORBIÈRE (*Samuel*). L'Utopie de Thomas Morus. *Amsterd. Blaeu.* (*Elzevir*), 1643, pet. in-12, front. gravé, veau ant., fil. t. dor. (*Simier*). .... 32—»

Exemplaire très-bien conservé et avec *témoins*. H. 4 p. 7 l.

320. STEELE. La Crise, ou discours où l'on démontre, par les actes les plus authentiques, les justes causes de l'heureuse révolution; avec les différentes dispositions des couronnes d'Angleterre et d'Écosse en faveur de S. M. la reine Anne. *Amst.*, 1714, supplément pet. in-8, v. m. (*aux armes de Saint-Ange*). .... 9—»

321. SUIDAS. Le Secret et Mystère des Juifz, traduit du grec en vulgaire par Fr. Le Feure, natif de Bourges. *Paris, Kerver*, 1557, in-16, v. bl. fil. tr. dor. (*Lefebvre*)........... 6—»

322. TACITE. Cajo Cornelio Tacito volgarizzato da L. Valeriani. *Firenze*, 1818, 5 vol. pet. in-4, d.-rel. mar. vert, (*Ex. en grand papier*)..................................... 30—»

323. TAILLEFER (le comte Wlgrin de). Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou description des monuments religieux et militaires de cette antique cité et de son territoire, précédée d'un essai sur les Gaulois. *Périgueux*, 1821-26, 2 vol. in-4, br....... 28—»

324. TASSO (*Torquato*). La Gierusalemme liberata. *Londra*, 1724, 2 vol. in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). 28—»

Exemplaire en bonne condition d'une édition ornée des figures de Bernardo Castelo et de fleurons au commencement et à la fin de chaque chant.

325. TASSO. Discorsi del signor Torq. Tasso, dell' arte poetica, et in particolare del poema Heroico. *Venetia*, 1587, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*)................ 20—»

326. TASSONI. Dieci libri di pensieri diversi di Alessandro Tassoni, corretti, ampliati et arricchiti in questa ottava impressione. *Venezia*, 1636, in-4, d.-rel. n. rogn. (*Bel exemplaire*).................................. 15—»

Ouvrage intéressant où l'on trouve des détails fort curieux sur une foule de sujets. Il est écrit avec ce style piquant et original qui distingue l'auteur de la *Secchia Rapita*, et des observations sur Petrarca.

327. TASSY (*Laugier de*). Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, etc. *Amst.*, 1725, in-12, v. br. avec cartes................................ 6—»

328. TERENTII (*Publ.*). Comœdiæ sex, ex recensione Heinsiana. *Lugd. Batav.* (*Elzev.*), pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 55—»

Exemplaire bien conservé. H. 4 p. 9 l. 1/2.

329. TERRAUBE (G. de). Brief Discours des choses plus nécessaires et dignes d'estre entendues en la cosmographie. *Paris*, 1575, pet. in-8, v. f. tr. dor. (*Anc. rel.*) (*Rare*)...... 8—»

330. THIERS. Dissertation sur la sainte larme de Vendôme, avec la réponse à la lettre du P. Mabillon, touchant la prétendue sainte larme. *Amst.*, 1751, in-12, tit. gr. v. m........ 6—»

331. TIBALDEO. Di Ant. Tibaldeo Ferrarese l'opere d'amore. *Venetia*, M. DXXXIIII, pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Padeloup*).. 18—»

Joli exemplaire de ces poésies rares.

332. TRAITÉS très-rares concernant l'histoire naturelle et les arts. *Paris*, 1780, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...... 8—»

Contenant : Traité de l'origine des Macreuses, par de Graindorge. — Traité de l'Adianton, ou Cheveu de Vénus, par P. Formi.

333. TRISSINO. La Sophonisba, li retratti, epistola, orazione al S. principe di Vinegia. (*Vinegia*), *Aless. Paganino*, *s. d.*, petit in-8, vél. bl. .... 22—»

Charmant exemplaire d'une édition peu commune, imprimée dans la première moitié du XVIe siècle.

334. VALLANGE (de). Nouveaux Systèmes ou nouveaux Plans de méthodes qui marquent une route nouvelle pour parvenir à la connoissance des langues et des sciences, des arts et des exercices du corps. *Paris*, 1719, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel. aux armes de Condé*). .... 14—»

335. VICTOIRE (la) obtenue par le duc d'Albe sur le prince d'Orange et ses gens, peu après la réduction par luy faicte de la ville de Malines en Brabant, en l'obéissance du roy Philippe Catholique d'Espaigne; ensemble les noms et nombre des occis en ladicte rencontre, et des prisonniers; plus un bref récit des triomphes et magnificences faictes en la ville de Possonio, au coronnement du serenis. seigneur Raoul, filz de l'empereur Maximilien, roy des Romains. *Lyon*, *Rigaud*, 1573, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*). .... 35—»

336. VIE de M. le duc de Montausier, pair de France, écrite sur les mém. de madame la duchesse d'Uzès, sa fille. *Paris*, 1729, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. m. .... 10—»

C'est là que parut pour la première fois la *Guirlande de Julie*.

337. VILATE (*Cartaud de la*). Essai historique et philosophique sur le goût. *Londres*, 1751, in-12, v. f. dent. tr. dor. (*Bozerian*). .... 8—»

Dans le même volume: Essay sur la nature de l'âme. *Paris*, 1748, exemplaire de Pixérécourt.

338. VILLEMAIR (*Boudier de*). Réflexions sur quelques vérités importantes et attaquées dans plusieurs écrits de ce temps. *Paris*, 1752, in-12, v. m. fil. .... 4—»

339. VIVES (*Loys*). Les Dialogues trad. du latin en françois pour l'exercice des deux langues, par Benj. Jamin. *Paris*, 1601, in-16, v. br. .... 8—»

340. VOYAGES (les) de Glantzby dans les mers orientales de la Tartarie, avec les avantures surprenantes des rois Lorimau et Osmundar; traduits de l'original danois, et la carte de ce pays. *Amsterd.*, 1730, pet. in-12, dos et coins de mar. v., tr. sup. dor. NON ROGN. (*Petit*)..................... 16—»

Relation fort curieuse, avec cartes.

341. ZAMARIEL. Méditations sur le Psalme XXXII, trad. de latin en françois, avec une préface à ceux qui se sont despartis de l'église réformée. *S. l.*, *par Laimarie*, 1583, in-16, vél. 6—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

342. DESCHAMPS (*Eustache*). Les Œuvres inédites d'Eustache, de Deschamps. *Paris*, 2 vol. in-8, br.............. 16—»

343. MACHAULT (*Guillaume*). Ses Œuvres. *Paris*, in-8, broché.. 8—»

Cette édition, que nous devons à M. Prosper Tarbé, n'a été tirée qu'à 250 exemplaires, dont 8 sur papier joinville, 8 sur papier bleu.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 8 ET 9.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 8 et 9 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

VISITE

Au château de Montaigne, en Périgord, le 6 *septembre* 1848.

Tanta vis admonitionis inest in locis !
Cicer. *De fin. bon. et mal.* L. V. c. I.

L'homme trouve dans son organisation la cause première de son originalité ; mais il reçoit ensuite du ciel sous lequel il vit, du pays qu'il habite, une empreinte particulière qui, sans changer le fond de sa nature, en diversifie les aspects.

Il s'établit entre l'homme et la terre une sorte d'alliance. La terre, par la figure qu'elle nous présente, par ses productions, par sa vie propre, éveille en nous tel ou tel ordre d'idées et communique au caractère, comme à l'esprit, certaines dispositions qui se font remarquer dans tous nos actes; comme aussi, en prenant possession du sol, nous le façonnons à notre image, nous lui renvoyons nos pensées, nous entrons en communication avec lui, si bien que l'on peut dire jusqu'à un certain point que *la terre peint l'homme, de même que l'homme nous offre un reflet de la terre.*

Il y a donc une correspondance réelle et de véritables similitudes entre la configuration des lieux où nous vivons et nos dispositions intérieures. Voilà pourquoi nous visitons avec tant d'intérêt, avec une vénération curieuse les contrées autrefois occupées par des peuples célèbres, et les lieux consacrés par la présence des grands hommes. Nous allons y chercher une

explication nouvelle de leurs mœurs et de leurs destinées et y prendre, en quelque sorte, la physionomie de leur âme.

Tel est le motif qui nous a porté nous-même à rechercher en Périgord les traces de Michel de Montaigne, de cet esprit singulier qui a parcouru, en se jouant, le labyrinthe de la philosophie, et qui nous en montre les détours, et souvent les issues, avec autant de sagacité que de hardiesse.

Ce pèlerinage au château de Montaigne a été pour nous un complément à la lecture des *Essais*, et nous espérons que les amis du philosophe nous sauront gré de leur donner une description fidèle des lieux qui ont été animés de ses regards et sur lesquels son ombre semble encore planer.

En quittant, à Castillon, la route de Bordeaux à Bergerac pour prendre la direction du sud-est, on rencontre, après une heure de marche environ, des côteaux escarpés au sommet desquels est situé le petit village de Saint-Michel, dont l'église fait face à l'avenue du château de Montaigne.

De cette avenue on n'aperçoit que les murs d'enceinte au-dessus desquels s'élèvent la toiture et les tourelles du château, et, vis-à-vis de soi, le portail extérieur dominé par une tour dont nous aurons beaucoup à parler. On a le jardin potager à droite, et sur la gauche, au niveau du château, un bois de chênes qui couvre le flanc de la montagne.

Pour pénétrer dans la cour d'honneur, il faut franchir le portail dont les doubles arceaux laissent entre eux un espace triangulaire protégé par cette tour que nous venons de signaler et par d'autres constructions adhérentes qui forment là une espèce de bastion.

La cour est presque quadrilatère. Le château en occupe un des côtés regardant au sud-est, et trois bâtiments adossés aux murs d'enceinte forment les trois autres côtés : ces bâtiments dont toutes les ouvertures donnent sur la cour renferment les écuries en face du château, et latéralement, les greniers, le cellier, et des logements pour les gens de service. Ces constructions ont le même caractère d'ancienneté que le château.

Le portail et la tour qui le protége occupent l'angle méridional de la cour. Au nord-est est une autre tour, réduite aujourd'hui de moitié et correspondante à celle de l'entrée. On alloit de l'une à l'autre par une galerie étroite dont on voit encore les restes au niveau des murs d'enceinte ; et comme Montaigne avoit choisi la tour du sud pour sa retraite, on a supposé que sa femme avoit un appartement dans la tour correspondante, mais les détails que nous donne Montaigne sur sa résidence et sur sa manière de vivre ne confirment point cette supposition, car il a soin de nous dire *qu'il a établi son gîte dans la tour d'entrée*, précisément *parce qu'elle* est *à l'écart*, et *qu'il espère s'en rendre la domination pure*, et *s'y soustraire à la communauté et conjugale et filiale et civile* (1). Il y trouvoit un autre avantage, c'étoit de faire un peu d'exercice, étant obligé de traverser la cour pour s'y rendre ou pour aller rejoindre sa famille qui occupoit le château (2).

Ce château domine, au nord-est, une large vallée, des collines et des plaines à perte de vue : sa principale façade est du côté de la cour, à l'aspect du midi. Il n'a rien de grandiose, mais il est d'un effet assez pittoresque et sentle gentilhomme. Comme presque tous les anciens châteaux, il a été bâti à plusieurs reprises, augmenté ou modifié sans préoccupation de la régularité ou de la symétrie; ainsi les croisées ne sont pas sur le même plan, et des deux pavillons, à toiture aiguë, qui le terminent, l'un, celui du midi, est beaucoup plus élevé que l'autre et présente à l'angle extérieur une tourelle qui n'est pas reproduite du côté opposé. Ces deux pavillons sont séparés du corps central de l'habitation par deux tours d'inégale hauteur et de forme différente, l'une ronde, l'autre octogone. Les pavillons et les tours ont trois étages en y comprenant le rez-de-chaussée, selon la manière de compter de Montaigne, et la partie centrale n'en a que deux ; encore ces étages sont-ils peu élevés et seulement à deux fenêtres.

(1) *Ess.* L. III, c. III.
(2) *Ess.* L. II, c. XVII.

On le voit, ce n'étoit pas là une grande habitation, mais l'espace n'y manquoit pas, non plus que l'originalité et l'élégance; et Montaigne, en parlant de son goût pour les voyages, avoue que ses amis étoient en droit de lui dire : « Vostre mai- « son est-elle pas en bel air et sain, suffisamment fournie, et « capable plus que suffisamment? la majesté royale y a logé « plus d'une fois en sa pompe (1). »

En effet, on montroit encore, il y a quelques années, la chambre royale. Depuis, elle a été divisée en plusieurs pièces; et l'intérieur du château a subi de si nombreuses transformations qu'il ne nous offre plus rien aujourd'hui d'intéressant.

Il n'en est pas de même de la tour contiguë au portail où Montaigne avoit *sa librairie* (*qui étoit des belles entre les librairies de village* (2)), une chambre à coucher et sa chapelle. Ces lieux ont été respectés, ou plutôt abandonnés, et comme le temps est encore moins destructeur que les hommes, on s'y reconnoît à merveille en prenant pour guide les *Essais*.

« Chez moy, dit Montaigne (3), je me destourne un peu plus « souvent à ma librairie, d'où, tout d'une main, je commande « à mon mesnage. Je suis sur l'entrée, et veois soubs moy mon « jardin, ma bassecourt, ma court, et dans la pluspart des « membres de ma maison...............................

« ....

« Elle (la librairie) est au troisième estage d'une tour : le pre- « mier, c'est ma chapelle; le second, une chambre et sa suitte, « où je me couche souvent pour estre seul (4). » Au faîte de cette tour étoit *une fort grosse cloche* qui sonnoit *l'ave Maria à la diane* et à *la retraite* (5). La toiture ayant été baissée, on a supprimé le beffroi.

(1) *Ess.* L. III, c. IX.
(2) *Ess.* L. II, c. XVII.
(3) *Ess.* L. III, c. III.
(4) *Ibid.*
(5) *Ess.* L. I, c. XXII.

Une porte étroite, comprise dans l'espace triangulaire que laissent entre eux les deux arceaux du portail, donne accès dans la tour. Dès qu'on en a franchi le seuil, on trouve les premières marches de l'escalier en spirale qui conduit aux étages supérieurs, et à côté de l'escalier, la porte de la chapelle. Cette chapelle est une petite pièce ronde et voûtée qui ne reçoit le jour que par deux soupiraux, aussi est-elle humide et obscure. Une niche taillée dans l'épaisseur du mur servoit de maître-autel. On aperçoit sur les murailles des traces de peinture, et, à la naissance de la voûte, des écussons dont les armes sont effacées (1).

Au-dessus de la chapelle est cette pièce où Montaigne couchoit. Elle est munie d'une large cheminée, et n'a que deux petites fenêtres auxquelles on s'élève par quatre degrés de pierre. Dans l'embrasure de celle qui regarde au midi est une niche peu profonde, mais de la hauteur d'un homme : il est difficile aujourd'hui d'en comprendre la destination. En face de cette fenêtre, on remarque une autre ouverture pratiquée dans le mur : on croiroit voir l'entrée d'un escalier dérobé, mais on reconnoît bientôt qu'il y avoit là une porte cachant une espèce de conduit qui communique avec la chapelle (2) et d'où Montaigne pouvoit entendre les paroles du prêtre et suivre la messe sans quitter sa chambre, car ce fameux sceptique concilioit ses aises, autant qu'il se pouvoit, avec l'exacte observance des pratiques de la religion (3).

La chambre à coucher communique avec une autre pièce à

(1) « Je porte d'azur semé de trefles d'or, à une patte de lyon de mesme, « armée de gueules, mise en face. » L. I, ch. 46. Ces armes étoient gravées sur la clef de voûte du portail extérieur, et peintes dans presque tous les appartemens, au-dessus des portes et des cheminées. Il en reste encore l'empreinte.

(2) Il aboutit près des deux soupiraux qui éclairent cet oratoire.

(3) Ceux qui ont lu avec soin les *Essais* n'ignorent pas que Montaigne observoit scrupuleusement les jours de jeûne et d'abstinence, et qu'il ne se seroit point couché sans avoir dit *son patenostre.* (Voy. les *Essais*, L. I, c. XVI, c. LVI; L. III, c. IX, c. XIII.)

feu, ayant une fenêtre sur la cour. Cette pièce, dont nous trouverons la répétition à l'étage supérieur, occupe la largeur du bâtiment adjacent à la tour : elle est en mauvais état et n'offre rien qui mérite d'être signalé.

Au troisième étage est donc ce sanctuaire où Montaigne s'entretenoit avec les plus illustres morts de l'antiquité et mêloit à leurs doctes leçons ses profondes rêveries, ses fantaisies piquantes et naïves. « La figure en est ronde, dit-il, et n'a de « plat que ce qu'il fault à ma table et à mon siege; et vient « m'offrant en se courbant, d'une veue, touts mes livres, rangez (sur des pulpitres) à cinq degrez tout à l'environ. Elle a « trois veues de riche et libre prospect, et seize pas de vuide « en diametre. En hyver j'y suis moins continuellement, car « ma maison est juchee sur un tertre, comme dit son nom (1), « et n'a pas de piece plus esventee que cette-cy, qui me plaist « d'estre un peu penible et à l'escart, tant pour le fruict de « l'exercice, que pour reculer de moy la presse. C'est là mon « siege : j'essaye à m'en rendre la domination pure. . . . . . « par tout ailleurs je n'ay qu'une autorité verbale, en essence, « confuse. Miserable à mon gré, qui n'a chez soy où estre à « soy, où se faire particulièrement la cour, où se cacher! (2) »

Aujourd'hui les murs en sont entièrement nus, et c'est à peine si l'on y reconnoît la trace des rayons. Il y a, en effet, trois petites fenêtres, une au levant, qui domine l'ancienne basse-cour, et d'où l'on aperçoit la tour correspondante, les

(1) Cette étymologie du nom de Montaigne, fournie par lui-même, nous prouve que l'on doit prononcer ce nom comme s'il n'y avoit point d'*i* devant le *g*, de même que l'on prononçoit Champagne, quoique l'on écrivit Champaigne; et tous les écrivains du XVIIe siècle et ceux du XVIIIe, qui conformèrent sur ce point leur orthographe à la prononciation usitée, écrivoient Montagne sans *i*. On peut le voir dans les anciennes éditions de Balzac, de Messieurs de Port-Royal, de madame de Sévigné, de Bossuet, de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Pourquoi donc nous permettrions-nous de changer la prononciation de ce nom respectable?

(2) *Ess.* L. III, c. III.

champs voisins, et par delà, un immense horizon, l'autre au midi, donnant sur le jardin potager et l'avenue, et la troisième à l'aspect du couchant au-dessus du portail.

Cette pièce, comme toutes les autres, a un pavé de briques et un plafond à poutres et à solives saillantes. Ces solives (1) sont couvertes d'inscriptions grecques et latines que Montaigne y avoit fait mettre. Nous nous sommes plu à les transcrire (2), et nous ne doutons point du plaisir que les curieux auront à les lire, car nous ne sachions pas qu'elles aient jamais été intégralement reproduites, malgré leur valeur réelle, et l'intérêt qui s'y rattache, puisqu'elles indiquent la disposition habituelle d'esprit de notre philosophe. Les voici dans l'ordre où elles se présentent dès qu'on pénètre dans la pièce.

1° *Quid superbis, terra et cinis?* (Bourbe et cendre, qu'as-tu à te glorifier? — Trad. de Mont. *Ess.*, l. II, c. XII.)

2° *Væ qui sapientes estis in oculis vestris!* (Malheur à vous qui êtes sages à vos propres yeux.)

3° ΠΑΝΤΙ ΛΟΓΩ ΛΟΓΟΣ ΙΣΟΣ ΑΝΤΙΚΕΙΤΑΙ. (Il n'y a raison qui n'en aye une contraire, dit le plus sage parti des philosophes. — Trad. de Mont. *Ess.*, l. II, c. XV.)

4° *Omnia cum cœlo terraque marique sunt nihil ad summam summai totius.* (Le ciel, la terre et la mer ne sont rien auprès de l'universalité des choses (3).)

5° *Nostra vagatur in tenebris nec cæca potest mens cernere verum.*

(1) La chapelle seule est voûtée.

(2) Sauf trois que nous n'avons pas pu déchiffrer, mais qui certainement ont été transcrites en d'autres temps, car il y en a deux dont M. Le Clerc donne la traduction dans les notes qui accompagnent son discours sur la vie et les ouvrages de Montaigne. — Édit. des *Essais*, Paris, Le Fèvre, 1826.

« Ce ne sont pas tant les choses qui tourmentent l'homme que l'opinion qu'il a des choses. »

« Le souffle enfle les outres, l'opinion enfle les hommes. »

(3) Cette sentence étoit écrite sur une solive qui depuis a été remplacée pour cause de vétusté.

(Notre esprit erre en aveugle dans les ténèbres sans pouvoir discerner le vrai.)

6° ΟΥ ΚΑΤΑΛΑΜΒΑΝΩ (je ne comprends pas)—ΕΠΕΧΩ (je m'arrête) ΟΥΔΕΝ ΟΡΙΖΩ (je ne déterminerai rien) (1).

7° *Solum certum nihil esse certi et homine nihil miserius an superbius.*

(Une seule chose est certaine, c'est que tout est incertain, et qu'il n'est rien de plus misérable ou de plus vain que l'homme.)

8° ΑLLΟΙΣ ΕΝ ΑLLΟΙΣ ΘΕΩΝ ΤΕ Κ'ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΜΕΛΕΙ.

(Les jugemens des dieux et des hommes sont bien différens.)

9° *Quantùm est in rebus inane!*

(Que de vide dans les choses humaines).

10° *Omnia vanitas.* — (Tout est vanité).

11° *Ne plus sapite quàm opportet, sed sapite ad sobrietatem.*

(Ne soyez pas plus sage qu'il ne faut, mais soyez sage avec mesure).

12° *Ne plus sapias quàm necesse est, ne obstupescas.*

(N'exagérez point vos devoirs de peur de vous abêtir).

13° ΑΓΑΤΟΝ ΑΓΑΣΤΟΝ.—(Ce qui est bien mérite seul nos hommages).

14° *Homo sum, humani à me nihil alienum puto.*

(Je suis homme, et rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est indifférent).

Toutes ces sentences, sans nom d'auteur, mais dont la plupart sont tirées de l'Écriture et des anciens sceptiques, rappellent le sentiment profond que Montaigne avoit de notre misère et des limites de notre esprit, et en même temps, son goût pour une sagesse tempérée. Ce sont les marques les plus vivantes qui soient restées de la présence de notre philosophe dans cette salle.

(1) Ces mots grecs qui sont écrits en plus gros caractères sur la poutre du milieu répondent assez à la devise favorite de Montaigne : *Que sais-je ?*

« A la suite, disent les *Essais* (1), est un cabinet assez poly, « capable à recevoir du feu pour l'hyver, très-plaisamment « percé. »

Entrons donc dans ce cabinet, il en vaut bien la peine. Les murs portent encore l'empreinte de peintures à fresque qui n'étoient pas sans mérite, si on en juge par quelques figures assez bien conservées.

Au-dessus de la porte est un médaillon où se trouvent représentés un vaisseau battu par la tempête, et, sur le rivage de la mer, un malheureux échappé du naufrage, venant offrir aux dieux ses actions de grâces vers un petit temple circulaire qui domine les flots en courroux.

Cette allégorie nous dit assez combien Montaigne s'estimoit heureux d'avoir trouvé dans la retraite un port contre les agitations et les dangers de la vie publique.

Sur le manteau de la cheminée, on reconnoît ce sujet, si souvent traité, d'une femme qui allaite son père dans une prison ; et certainement, c'étoit encore un symbole pour notre philosophe qui attendoit de la sagesse l'aliment et la consolation de ses vieux jours.

Au-dessus de ce petit tableau est une scène de la vie des champs.

La fenêtre, ouverte au-dessus de la cour d'honneur, laisse voir les côteaux et les vallons du Périgord, qui se prolongent au loin avec mille accidens de terrain et de lumière.

Entre cette fenêtre et la cheminée, sur le mur opposé à la porte, est une femme nue, une Vénus, dans l'attitude du repos, ayant le corps à demi soulevé et appuyé sur le coude, comme si elle regardoit quelqu'un venir à elle. Les traits du visage et surtout la physionomie en sont peu distincts, mais les principaux linéamens du corps sont extrêmement gracieux. Le reste de la composition manque. Au-dessus est une inscription latine : on n'en saisit point le sens à la première lecture, à cause

(1) L. III, c. III.

des nombreuses lacunes qu'elle présente, mais avec de bons yeux et un peu de patience, on en retrouve assez de fragmens pour la reconstituer, du moins dans sa signification générale. Voici ce que nous avons pu y reconnoître :

« . . . . . . 38, pridie calend. Mart. die suo natali, Michaelus
« Montanus servitii aulici et munerum publicorum . . . . . . se
« integ. . . . . in doctarum virginum. . . . . quietus et om-
« nium securus. . . . .
« Exiguas istas sedes et dulces latebras libertati suæ tranquil-
« litatique. . . . . »

On ne sauroit se méprendre sur la signification de ces fragmens. Il suffit de les traduire, pour rétablir l'inscription ainsi qu'il suit :

« Dans la 38e année de son âge, la veille des calendes de « Mars, Michel de Montaigne, ayant rempli son service à la « cour et dans les emplois publics, se dévoue tout entier au « culte des doctes sœurs. Tranquille et exempt de toute inquié- « tude, il consacre à sa liberté et à son repos cet humble asile « et ces douces retraites. »

Il y trouva l'immortalité, car c'est dans les loisirs de cette retraite qu'il a composé les *Essais* espèce d'encyclopédie où Montaigne, en se peignant lui-même, nous découvre les qualités et les défauts, les contradictions et les foiblesses de la plupart des hommes, toujours avec une originalité de style, un coloris et une verve qui font de cet ouvrage un monument incomparable de la langue françoise. « Pour ce mien des- « seing il me vient aussi à propos d'escrire chez moy, en païs « sauvage, où personne ne m'ayde, ny me relève ; où je ne « hante communement homme qui entende le latin de son « patenostre, et de françois un peu moins. Je l'eusse faict « meilleur ailleurs, mais l'ouvrage eust esté moins mien : et « sa fin principale et perfection, c'est d'estre exactement « mien (1). »

(1) *Ess.* L. III, C. 5.

Les studieux loisirs de Montaigne furent souvent troublés par le retentissement des discordes civiles et des guerres de religion, ce qui lui avoit inspiré une profonde antipathie *pour tout changement et nouvelleté* (1).

« Le lieu où je me tiens est toujours le premier et le der-« nier à la batterie de nos troubles, et où la paix n'a jamais son visage entier (2).

« Je me suis couché mille fois chez moy, imaginant qu'on « me trahiroit et assommeroit cette nuict là ; composant avec « la fortune que ce feust sans effroy et sans langueur : et me « suis escrié, aprez mon patenostre :

« *Impius hæc tàm culta novalia miles habebit !* (3). »

Il auroit souhaité être plus indifférent aux dangers qui menaçoient ses foyers, mais « quel remède, s'écrie-t-il? C'est le « lieu de ma naissance et de la plus part de mes ancestres ; ils « y ont mis leur affection et leur nom (4). »

Cette demeure ne fut pourtant pas dévastée par les bandes armées qui sillonnoient alors la France comme des torrens contraires. L'impartialité de notre philosophe et le peu de défiance qu'il témoignoit furent sa sauvegarde (5); il ne prit aucun soin pour se prémunir contre les attaques auxquelles il

(1) *Ess.* L. I, c. XXII. — L. III, c. IX-XII.

(2) *Ess.* L. III, c. IX.

(3) *Ess.* L. III, c. IX. « Ces terres si bien cultivées seront-elles donc la proie d'un barbare soldat. » — Virg., égl. I.

(4) Les ancêtres de Montaigne portoient primitivement le nom d'Eyquem, ainsi qu'il nous l'apprend au chapitre XVI du livre II : « Les miens se sont au-« trefois surnommez Eyquem, surnom qui touche encore une maison connue « en Angleterre. » Peut-être s'étoient-ils établis en Guyenne, lors de l'occupation de cette partie de la France par les Anglois. Quoi qu'il en soit, le nom d'Eyquem est encore assez répandu dans ces contrées, et parmi les cantons qui fournissent les meilleurs vins de Bordeaux, il en est un de ce nom.

(5) Voy. l'anecdote qu'il raconte à ce sujet, livre III, c. XII.

étoit exposé, persuadé, comme il le dit, que *la défense attire l'entreprise* (1).

« Je leur rends la conqueste de ma maison lasche et trai-
« tresse : elle n'est close a personne qui y hurte ; il n'y a pour
« toute prouvision qu'un portier, d'ancien usage et cérimonie,
« qui ne sert pas tant à défendre ma porte, qu'à l'offrir plus
« décemment et gracieusement ; je n'ay ny garde ny sentinelle
« que celle que les astres font pour moy (2). »

C'est dans cette demeure hospitalière, témoin des jeux de son enfance et confidente de ses pensées intimes, que Montaigne termina sa carrière le 13 de septembre 1592, âgé de 59 ans, 6 mois et 13 jours.

Son ami, Estienne Pasquier, raconte en ces termes ses derniers momens :

« Ne pensez pas que sa vie ait esté autre que le général de
« ses escrits. Il mourut en sa maison de Montaigne, où luy
« tomba une esquinancie sur la langue, de telle façon qu'il
« demeura trois jours entiers, plein d'entendement, sans pou-
« voir parler. Au moyen de quoy il étoit contraint d'avoir
« recours à sa plume, pour faire entendre ses volontez. Et
« comme il sentit sa fin approcher, il pria, par un petit bule-
« tin, sa femme, de semondre quelques gentilshommes siens
« voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivez qu'ils furent,
« il fit dire *la messe* en sa chambre ; et comme le prestre estoit
« sur l'eslévation du *corpus domini*, ce pauvre gentilhomme
« s'eslance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu,
« sur son lict, les mains joinctes : et en ce dernier acte rendit
« son esprit à Dieu : qui fut un beau miroir de l'intérieur de
« son ame (3). »

Ses restes mortels furent transférés à Bordeaux et inhumés dans l'église d'une commanderie de Saint-Antoine, qui passa

(1) *Ess*. L. II, c. xv.
(2) *Ess*. L. II, c. xv.
(3) Lettre d'Est. Pasquier, L. XVIII, c. Ier.

depuis aux Feuillants, et qui est devenue l'église du collége. On y voit encore le tombeau que lui fit élever Françoise de la Chassaigne, sa veuve. La statue qui le représente, en habit militaire, est couchée sur le sarcophage, et les faces latérales de ce monument portent des épitaphes grecques et latines trop souvent reproduites pour que nous ayons à les transcrire ici, mais qui attestent en quelle estime étoit Montaigne auprès de ses contemporains.

Heureux d'avoir nous-même payé un faible tribut à la mémoire de ce grand homme, nous prions le lecteur de suppléer par son imagination à la sécheresse de notre récit, que des devoirs sévères ne nous permettent pas de développer et d'embellir comme nous l'aurions désiré.

Dr BERTRAND DE SAINT-GERMAIN.

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

L'IMPRIMERIE ROYALISTE

Aux premiers jours de la Restauration.

A peine les alliés étoient-ils entrés dans Paris, que l'imprimerie de la rue des Noyers (1) vit arriver des flots d'écrivains, amis du trône et de l'autel; ils sortoient de dessous la terre; je ne savois vraiment auquel entendre. Ce fut alors que j'exhumai du fond d'une armoire soigneusement fermée et presque oubliée, une nombreuse collection de vignettes en bois, assez mal sculptées, aux armes de France, avec force lis et dauphins, accompagnées de trompettes guerrières et des balances de la justice. Il falloit voir comme je les étalois, comme je les prodiguois, comme j'en parois la brochure et le placard politique! Les fondeurs ne pouvoient suffire aux demandes qu'on leur faisoit, de tous les points du *royaume*, de l'antique écusson de France, des L L entrelacés, et de tous les signes et emblèmes monarchiques qui allèrent frapper, pour la première fois, les yeux d'une génération nouvelle, qui n'avoit jusqu'alors admiré, au frontispice des livres, et sur les affiches placées au coin des rues, que l'aigle impérial, à l'œil menaçant, avec la foudre et les serres sanglantes dans lesquelles il sembloit étreindre le monde entier.

Quand la royauté, revenue d'un long exil, se fut solidement installée aux Tuileries, et que l'ombre du grand homme, qui les avoit habitées pendant dix ans, ayant pour satellites la foule des rois, se fut éclipsée à l'île d'Elbe, se révélèrent tous

(1) *A. Égron*, successeur de la veuve *Valade*.

ces secrets politiques qui se taisoient depuis longtemps; alors s'exhalèrent tous ces soupirs comprimés qui dormoient au fond des cœurs ulcérés; alors on vit aussi se réveiller les vieilles espérances, assoupies dans le sein de quelques fidèles, restés *quand même* attachés à la famille proscrite; et je laisse à penser que de prose et de vers virent le jour dès les premiers momens de cette restauration inespérée, et presque miraculeuse; des publications pleines d'un véritable intérêt, se faisoient jour à travers la foule des écrits oiseux, insignifians, et l'on voyoit éclore une foule de pamphlets ultra-royalistes, remplis plus ou moins d'acrimonie et souvent de mensonges. Un de mes amis, qui, sous l'Empire, s'étoit livré avec ardeur et intelligence à l'étude des sciences exactes, laissant couler l'eau, et attendant patiemment la chute du colosse, le marquis de R., fut assez heureux pour me procurer un exemplaire (il n'y en avoit que deux ou trois à Paris et en France),

Tant les chiens faisoient bonne garde !

de la *Correspondance du gouvernement françois avec la cour de Rome*. Mettre dès le jour même, sous presse, la précieuse brochure, la resserrer en quinze feuilles bien compactes, et la jeter au milieu de Paris étonné, fut l'affaire de quelques jours. De société avec un libraire de Lyon, ardent comme on l'est sur les bords du Rhône, je débitai douze à quatorze mille exemplaires de ce recueil de pièces, piquant sous plus d'un rapport, et qui ne se composoit que de documens officiels et de notes diplomatiques. Il y avoit si longtemps que l'on cachoit avec le plus haut soin, aux François religieux, ces négociations d'un si grand intérêt! On savoit que Napoléon avoit été dur et injuste envers le souverain pontife, tandis que le chef de l'Église avoit défendu la religion et ses droits avec le courage et la dignité qui lui convenoient, et c'étoit à qui se procureroit l'ouvrage caché si longtemps à tous les yeux avec tant de soin (1); et, à

(1) Le préfet du Cher fut durement disgracié pour avoir laissé circuler une copie de ces pièces dans son département; un grand-vicaire de Paris, qui l'a-

vrai dire, (quelle bonne fortune pour un éditeur!) il n'y en avoit pas pour les amateurs.

Puis ce qui chatouillera délicieusement la fibre des libraires de notre époque, accoutumés d'acquérir au poids de l'or le plus petit manuscrit, c'est que j'obtins le mien pour quelques exemplaires seulement, pour l'*amour de Dieu*, comme diroit un marchand de toile ou de drap. Ce fut là mon premier succès. Le libraire Delaunay (1), du Palais-Royal, et les libraires dits *religieux*, accouroient à la queue pour se procurer par douzaines le précieux document, à la tête duquel figuroit le portrait du souverain pontife.

Nous étions alors trois ou quatre imprimeurs-libraires qui exploitions, de concert, la littérature politico-royaliste. L. Michaud, l'éditeur malheureux du *Dictionnaire Bibliographique*, des œuvres de l'abbé Delille, de madame de Staël, etc., etc.; mines d'or qui se sont changées en un vil plomb dans ses mains; Lenormand, qui abandonnant dès le 21 mars 1815, le titre de *Journal de l'Empire*, avoit accepté celui que nous lisons à présent encore en tête de sa feuille; toujours grave, et bien informée, avoit un facile moyen d'annoncer chaque matin les publications nouvelles. Leclerc, imprimeur du clergé, dont le journal intitulé *l'Ami de la Religion et du Roi* lui servoit de trompette et d'écho; et moi réduit à ma seule industrie. Ma part étoit, comme on le pense, plus petite que celle de mes trois confrères, mais je m'en contentois. Après avoir été condamné si longtemps à une inactivité ruineuse et désolante, la vie industrielle m'étoit revenue; les pièces d'or de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France, tomboient tous les jours dans mon escarcelle peu accoutumée autrefois à de semblables recettes.

voit fait passer à Bourges, fut exilé; et M. Portalis, directeur de la librairie, gravement compromis.

(1) Libraire resté honnête sous ces fameuses galeries, où la probité ne loge pas toujours.

On croira sans peine que ne discutant pas toujours assez sévèrement la solvabilité des auteurs qui affluoient à mon bureau, j'éprouvai plus d'un mécompte, j'avalai quelques *bouillons*, ainsi qu'il se dit vulgairement dans le petit commerce; ces pertes légères passoient par-dessus le marché. Ainsi, pour citer quelques exemples, il y a de par le monde (en 1825), deux curés de campagne auxquels il prit la fantaisie de mettre au jour de petits écrits, rédigés dans la salle basse de leur presbytère, destinés selon eux à réformer la France et l'univers, à étouffer jusque dans son dernier germe le principe des révolutions, et à tarir dans sa source jusqu'à la dernière goutte du sang jacobin. Leurs intentions étoient bonnes, parfaites, assurément; c'étoit une œuvre pie à laquelle il se vouoient corps et âme, négligeant même un peu leurs ouailles pour produire et répandre leurs élucubrations politiques et religieuses. L'un accouroit du département de l'Aisne, et le second, de cette Brie fertile qui nourrit le Parisien. Mais le public, difficile, exigeant, le public accablé sous le poids sans cesse renaissant des ouvrages qui devoient éclairer le prince et sauver la patrie, ne partageoit pas toujours l'enthousiasme et l'amour-propre de ces pères aveugles sur le mérite de leurs brochures, disant comme le hibou de la fable :

> Mes petits sont mignons,
> Beaux, bien faits et jolis, sur tous leurs compagnons,

et leurs prétendus chefs-d'œuvre restoient invendus, et de faibles à-compte sollicités longtemps, avec instance, reçus de loin en loin, ne me satisfaisoient pas. L'un de ces débiteurs honnêtes m'avoit constitué une redevance annuelle en denrées du pays, haricots blancs de Soissons et fromages. Le second est mort à la peine, Dieu lui fasse miséricorde; n'est pas marchand qui toujours gagne; il falloit bien aussi faire quelques sacrifices pour la bonne cause... Dans ma mauvaise fortune, n'avois-je pas fait quelquefois attendre mes créanciers?

C'étoit encore mon titre d'imprimeur du duc d'Angoulême

qui m'attiroit cette tourbe d'écrivains favorables et nuisibles à la monarchie. Je veux signaler ici entre autres deux *exaltados* de première classe dont je me fais vraiment conscience d'avoir reçu les francs assez rares dans leurs bourses. L'un avoit composé une tragédie intitulée *Saint Louis prisonnier en Égypte,* en vers alexandrins, avec force allusions aux circonstances actuelles. Dans la préface, l'auteur (N. L. R.) dit par anagramme *conseil royal,* plaisanterie qui remontoit au XVIe siècle, où chaque écrivain se complaisoit à défigurer et à masquer son nom, en torturant les lettres qui le composoient (1), parlant de « l'attachement des anciens Francs pour leurs rois, « remarquoit que c'étoit une censure sévère de la conduite de « ceux de nos jours. » Cet exposé de ses principes se trouvoit dans une courte préface. Quant à la poésie de l'auteur, c'étoit au-dessous du faible. Je ne saurois dire si l'on a vendu un seul (2) exemplaire de cette tragédie bien payée.

Le second étoit un pauvre habitué de la paroisse de Saint-

(1) Baillet, dans son ouvrage des *Auteurs déguisés* (1690), recherche, avec une érudition qui n'est plus de notre temps, les divers motifs que « les écri« vains ont eus pour changer et modifier leurs noms, et comment ils ont pro« cédé à ces métamorphoses, quelquefois embarrassantes pour les bibliographes, « et il signale les inconvéniens que cette mutation de noms a causés dans le « monde, et particulièrement dans la république des lettres. » Mais chez le bon prêtre allemand ce n'étoit que le mouvement d'une simple gaîté, un badinage d'esprit.

(2) Ce mot me rappelle le grand désappointement d'un certain marquis de S... (Ardennes), traducteur infortuné des Odes d'Horace, pendant l'émigration. Ce gentilhomme fit imprimer avec luxe son ouvrage..., et il ne pouvoit trouver non pas à le vendre, mais même à le donner. Le spirituel et malin marquis de Montlivault disoit : « Si je l'accepte, il faudra le lire, et Dieu m'en garde ! » Napoléon ayant été renversé, le marquis songea à repasser en France avec son précieux bagage. Mais, nouvelle déception ! la douane inflexible exige une somme considérable. L'auteur plaide, temporise, demande au roi (qui aimoit les vers latins) l'entrée libre de son livre ; mais Louis XVIII avoit autre chose à songer en ce moment ; le temps s'écoule, le traducteur meurt à la peine, et l'édition est encore enfouie dans les bureaux de la douane !... Il n'en a pas été vendu un seul exemplaire.

Severin de Paris, dont la figure assez disgracieuse étoit toute barbouillée de tabac. Échappé par bonheur à la révolution, qu'il détestoit cordialement, comme on pense, il se ruinoit à faire imprimer de petites feuilles semi-religieuses, semi-politiques, sorte d'énigmes indéchiffrables pour lui-même et pour ses rares lecteurs; le cher homme se perdoit dans son manuscrit, raturé, surchargé de corrections, tout couvert d'encre et de tabac; il étoit presque toujours contraint de se tenir près du compositeur et de lui dicter mot à mot son griffonnage, dont il ne venoit pas même toujours à bout.

Ce déluge d'écrits où le talent n'étoit pas souvent à la hauteur du zèle qui dévoroit les auteurs, faisoit dire à M. de Pradt (nous en parlerons dans un autre article), « les écrivains « soi-disant royalistes, dès 1814, se mirent à fouiller dans « le passé, à insulter, à dénoncer, à propager les idées les « plus opposées à celles du temps, souvent les plus impru- « dentes par les questions qu'elles soulevoient... Ces écrits « n'ont jamais supporté le frein de la censure. »

Faut-il que je parle encore d'un prêtre, seulement de nom, homme passionné s'il en fut, logé dans un garni infime de la rue de l'Hirondelle, ayant pour couvrir son chef, une serviette de grosse toile roulée en façon de turban, admirateur enthousiaste de madame de Maintenon, dont il publia une vie assez curieuse, avec un beau portrait d'après Mignard? Il combattit, dans un écrit que j'imprimai pour mon malheur, l'assertion, contestée par des hommes recommandables, du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui prétendoit que l'infortunée reine de France, Marie-Antoinette, avoit reçu la sainte communion dans les caveaux de la Conciergerie. Cet homme ne manquoit ni d'instruction ni de verve. Je ne puis dire par quelle cause il étoit réduit à un état voisin de la misère. Je le trouvois toujours occupé à restaurer des tableaux; il étoit fou de peinture.

Je n'ai pas besoin de dire que ce n'est pas pour jeter de la défaveur sur ces ecclésiastiques que j'entre dans ces détails;

Dieu m'en garde : c'est qu'ils se sont trouvés les premiers sous ma main ; c'est que j'ai voulu donner une idée de la fièvre d'impression qui tourmentoit alors les esprits ; hommes et femmes, prêtres et laïcs, gentilshommes et bourgeois, marchands et militaires, tous vouloient mettre au jour ce qui leur passoit par la tête. L'imprimeur seul n'avoit pas à se plaindre de cette manie.

(*Souvenirs inédits d'un imprimeur parisien.*)

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CHARLES NODIER.

Jeudi, 29 novembre 1827.

Mon cher Auger,

Je n'ai pas voulu répondre à votre aimable envoi, avant d'en avoir complétement joui. J'ai lu votre délicieux *ouvrage*, car c'est le mot, avec un plaisir pour lequel je n'ai pas d'expression. Il n'y a que vous qui portiez à ce degré cette rectitude de jugement, cette raison de l'esprit, qui ne laisse rien à contester, qui ne laisse rien à désirer ; cette fermeté d'un style dépouillé de tous faux ornemens, mais si brillant de clarté, de précision, d'adhérence intime à la pensée, qu'il n'en est point qui plaise davantage. A ne considérer un pareil livre que comme un article de biographie, Bayle est certainement moins judicieux et moins complet. Sous un rapport plus littéraire, Fontenelle, d'Alembert et La Harpe sont moins achevés. Pardonnez-moi ces éloges à bout portant. J'écris sous une impression toute récente, et j'oublie que c'est à vous que j'écris. Ne dit-on pas d'ailleurs à ses amis tout ce que l'on pense ?

Il y a aussi un peu d'orgueil dans l'estime que je fais de vous. Cela vous autorise, si votre modestie l'exige, à en rabattre

quelque chose. Vous persistez à me recevoir comme collaborateur, dans votre édition projetée de Rabelais. Quoique plus jeune que vous, je suis beaucoup plus *vieux*, beaucoup plus avancé dans la vie, si l'étymologie de ce mot *vieux* ne me trompe pas, et je crois savoir de mon avenir quelque chose qui me défend les longs ouvrages; mais je ne puis résister à l'ambition d'écrire mon nom quelque part au-dessous du vôtre, parce que cette prétention se cache à mes yeux sous le prétexte d'un sentiment, et que l'amitié que je vous porte me déguise ma vanité.

On m'a laissé l'espérance d'être bientôt tout à fait libre de travaux qui m'ennuyent. Je retourne à Psyché, c'est-à-dire à Gargamelle et à Rabelais. Je ne me sens guère digne de jeter une note à travers les vôtres, car je suis devenu presque aussi stupide et aussi effaré une plume à la main que dans le monde, mais je remuerai des matériaux et vous vous chargerez du monument.

Mille amitiés, mon cher Auger, je suis à vous pour le *toujours* dont les hommes peuvent répondre, c'est-à-dire jusqu'à la mort. *Vale.*

CHARLES NODIER.

Mon cher Keratry,

Je vous remercie de vos excellens conseils; ils me sont encore plus précieux que vos éloges, ils me prouvent que vous avez de l'amitié pour moi, et vous m'en devez un peu si vous voulez me payer *la dixme* de celle que j'ai pour vous. Je vous prie de me passer cette expression *féodale*.

Je n'ai rien négligé pour éviter le langage de parti dans la livraison que vous avez sous les yeux, et je m'attacherai de plus en plus à garder les convenances que vous exigez. Mais

j'ai peur, mon ami, que vous ne soyez un peu comme ce curé qui voyoit des cloches dans la lune. L'épisode du missionnaire dans les ruines de Saint-Wandrille m'a été suggéré par l'admirable dessin d'Isabey, *qui n'est pas ultrà*, et j'ai eu soin de mettre dans la bouche de ce prêtre proscrit des paroles de compassion, « car ceux qui ont beaucoup souffert ont appris à « compatir aux peines des autres. » P. 69, l. 4.

Je n'ai pas cherché le mot de *régicide*. Il est venu de lui-même. *Homicide*, dans le langage même des lois ne signifie qu'*hominis occidium*, *la destruction* volontaire ou involontaire *d'un homme*. *Regis occidium*, c'est *la destruction* volontaire ou involontaire *d'un roi*. Quand j'ai dit : « Ce Gabriel de Mont-« gommery *que la fatalité poussoit au régicide*, » j'ai expliqué cette différence. *A l'homicide*, auroit été froid; *au meurtre de son roi* auroit été niais. Il falloit dire cependant *qu'il avoit tué le roi*.

La préférence *implicite* accordée aux siècles intermédiaires sur les siècles perfectionnés est l'écueil du sujet, mais c'en est l'esprit. Un pareil ouvrage pouvoit se faire de deux manières : avec l'inspiration du misanthrope que la civilisation actuelle n'éblouit pas; avec l'impartialité du philosophe qui ne voit dans une ruine qu'une ruine, et qui regarde sans émotion les siècles passés. J'ai suivi l'instinct de mes forces et la direction de mes idées. Le *pittoresque* et le *romantique* sont d'ailleurs fort éloignés du *positif*. Je n'ai pas promis *des faits moraux*, des *vérités absolues*, mais des impressions. Je parle de bonne foi des fantômes et des fées, comme des moines et des saints. Nous sommes arrivés à une époque où il n'y a pas trois manières de parler des temps reculés. Ils sont placés entre l'admiration et le ridicule.

Je vous dis cela, mon cher Keratry, et je vous le répète, parce que vous êtes *le seul homme* que j'aie jamais connu, qui concilie l'appréciation de tout ce qui peut être bien dans une société avancée, avec celle de tout ce qui a été bien dans une société finie. Mais vous faites trop d'honneur à l'espèce hu-

maine en la jugeant sur vous. La philosophie d'une âme telle que la vôtre peut produire des romans adorables. Elle n'exercera malheureusement jamais la plus légère influence sur la politique des partis. En conscience, je suis convaincu qu'il y a longtemps que le vôtre ne vous reconnoîtroit plus, si la perfection de votre caractère et l'élévation de vos talens n'étoient pas *un moyen*. Pardonnez ce langage à une amitié qui subiroit toutes les épreuves.

En dernière analyse, nous ne cherchons ni l'un ni l'autre à nous *convertir;* mais je chercherai toujours à vous prouver que je suis digne de vous aimer, quoique bien éloigné de juger la révolution comme vous. Permettez-moi de placer ici une anecdote qui vous donnera un peu le secret de ma direction et de mes principes.

J'ai connu un homme que la postérité connoîtroit, si la paresse d'esprit la plus prononcée, le dédain le plus absolu pour toutes les espèces d'avantages sociaux, la haine de toute publicité littéraire et politique, lui avoient permis de développer les talens variés, les connoissances immenses qu'il tenoit de la nature ou de l'éducation. Vous m'avez souvent rappelé sa chaleur, son inspiration, son éloquence, quand un sentiment généreux venoit exalter son cœur, et faisoit couler de ses lèvres des récits pleins de chaleur, des leçons pleines de sagesse, toutes les merveilles de la poésie, tous les trésors de la science. A l'âge de soixante-dix ans, plus jeune, plus énergique, plus sensible qu'un adolescent, il perdoit quelquefois dans ses discours le mouvement de la phrase françoise ou l'expression usitée, et alors il y suppléoit, quand il savoit être entendu, par une improvisation grecque, latine, italienne, mille fois plus brillante. La révolution avoit été la plus puissante idole de sa vie; il l'avoit servie avec ivresse; il la regardoit comme *le plus bel événement des siècles*. Il ne lui avoit rien demandé, et en avoit obtenu par force des faveurs souvent repoussées, car toute indépendante qu'étoit cette maîtresse nouvelle, toute favorable qu'elle paroissoit à l'indépen-

dance des hommes ; elle gênoit encore la sienne. Il m'appela un jour, et me regardant d'un œil sévère qu'il n'avoit jamais tourné sur moi : « Charles, me dit-il, tu as des secrets. Je ne « te parle pas de certains secrets, je te parle des secrets de ton « opinion. J'ai suivi un parti pour lequel il n'y a pas une dé- « marche, pas une pensée de perdue. Tu es lié à des sentimens « contraires à la révolution. »

Cet homme avoit sur moi beaucoup d'autorité. *C'étoit mon père.* Je me jettai à ses genoux et je pleurai. Il me releva en m'embrassant. « Vas, me dit-il, rachète les erreurs d'un cœur « trompé. Tu ne seras pas un homme remarquable par ses fa- « cultés, mais tu jouis d'une grande force physique, et d'une « puissance d'âme que j'ai éprouvée souvent. Fais *contre la ré- « volution* ce que j'ai fait pour elle; ne l'embrasse jamais dans « quelques mains qu'elle tombe; ne lui prête jamais ni ta voix, « ni ta plume, ni ton épée. Je meurs dans cette espérance, « car la révolution vient de l'enfer. »

Quelques jours après, ce vieillard que vous connoissez maintenant, descendit par ordre de Bonaparte des bancs du tribunal où il rendoit la justice, pour aller se reposer dans le sein des justices de Dieu. Il étoit mon père, et ce crime ineffaçable tomba sur lui de tout son poids. Il le tua. Je ne vous dirai plus maintenant pourquoi je ne serai jamais ni partisan de la révolution, ni grand admirateur de l'administration civile de l'Empire. Vous le savez bien, et vous me le pardonnerez. Aimez-moi surtout.

CHARLES NODIER.

P. S. La *Jeanne d'Arc* de M. Fragonard est la vignette de la 17ᵉ livraison ; la 8ᵉ ne paroîtra que dans cinq jours. L'épreuve que vous pouvez avoir vue vient probablement de M. Fragonard qui en a quelques-unes à sa disposition, et ne peut guère se trouver que chez un artiste. Si vous la désirez, je tâcherai de vous la procurer par anticipation. Cela est même facile.

UNE LETTRE INÉDITE DE CHATEAUBRIAND

du 29 octobre 1825,

ADRESSÉE A M. DE KÉRATRY.

Votre suffrage, Monsieur, m'est infiniment précieux. J'ai dit quelques vérités qu'on n'entendra pas, mais je les ai dites dans l'intérêt de mon pays, plus que dans l'intérêt de quelques hommes à qui elles pourroient être profitables. Quel que soit le sort réservé à la France, je ne me séparerai jamais des trois principes qui font la base de tous mes ouvrages : la religion, la liberté et le trône légitime. Je ne suis point républicain, quoique je voie très-bien que le monde va à la république, par l'incapacité des uns et par la supériorité des autres, et quoique mon esprit conçoive parfaitement cette nouvelle espèce de liberté populaire inconnue des anciens, qui nous arrive de force par le perfectionnement de la société. Je ne demande pour moi rien à l'avenir. J'ai désormais peu d'années à passer sur la terre ; et pourvu que j'emporte l'estime des hommes tels que vous, Monsieur, je serai récompensé bien au delà de ce que je vaux.

Recevez, Monsieur, je vous prie, les remercimens sincères de votre très-dévoué compatriote.

CHATEAUBRIAND.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

SUR LES LIVRES QUI NE SE VENDENT PAS.

I.

A une autre époque, peu éloignée de celle où j'écris, si l'on compte les années, mais qui semble être un souvenir de l'histoire ancienne, si l'on calcule les événemens qui la séparent de nous; à une autre époque, dis-je, que la politique n'avoit pas encore envahi la république des lettres et absorbé la littérature à son profit, quelques esprits d'élite composoient de petits volumes, soit en vers, soit en prose, les faisoient imprimer en beaux caractères, sur un papier de choix. Ces ouvrages étoient publiés pour l'auteur et pour ses amis; ils n'étoient point mis dans le commerce. Chaque exemplaire, revêtu d'un envoi autographe, alloit prendre place sur les rayons d'une bibliothèque amie. Aussi lorsqu'après un décret, ou par suite d'accidens qui, de nos jours, ont tant de fois affligé les bibliophiles, ces belles collections de livres étoient vendues aux enchères, le petit volume mis au grand jour pour la première fois, stimulait les désirs des amateurs. La rareté en décuploit la valeur : on l'achetoit à prix d'or.

Aujourd'hui on n'imprime plus pour soi et ses amis. Quelquefois on tire un ouvrage, à trente, à cinquante, à cent exemplaires; mais une partie de l'édition est livrée au commerce et cédée aux amateurs à des prix modérés. C'est que l'auteur est souvent obligé de chercher ainsi à couvrir les frais d'impression; c'est qu'aujourd'hui l'intelligence subit le joug de cet être ignoble que les financiers nomment le positif; c'est que l'esprit est devenu l'instrument, l'esclave de la matière. Sous l'étreinte de cette main de fer, la plume du prosateur

s'émousse, la lyre du poëte se brise. On ne rêve plus d'azur, on rêve d'or. Il s'agit bien d'écrire : il faut vivre. Pauvres littérateurs, qui n'avez souvent d'autres ressources que de vendre vos bibliothèques chéries et de rédiger des articles sur le crédit foncier ou le régime hypothécaire !

Or, voici que j'ai sous les yeux un volume grand in-18 composé de trente feuilles, sur beau papier vélin collé, imprimé chez Firmin Didot, en 1845, avec le soin, le goût et le luxe qui distinguent les publications de ce célèbre imprimeur. Ce livre a pour titre : *Fanfreluches poétiques*, par un matagraboliseur, et pour épigraphe : « Homini bono Deus dedit lætitiam. » L'épître dédicatoire, imprimée en caractères gothiques, est adressée à M. Louis-Auguste Gruyer : « Mon cher ami, dit l'auteur, dédier des fanfreluches à un métaphysicien ne paraîtra pas singulier à ceux qui savent que Rabelais étoit grand abstracteur de quintessence. » Il ne faut pas oublier de citer les mots sacramentels inscrits sur le verso du faux titre : « Cet ouvrage, tiré à cent exemplaires, ne se vend pas. »

Cent exemplaires ne pouvoient suffire. Les amis du matagraboliseur sont nombreux. Quelques-uns d'entre eux regrettèrent de n'avoir point été compris dans la liste des privilégiés. Pour obvier à cet inconvénient, l'auteur s'est décidé à faire imprimer, en 1849, un volume de fables entièrement semblable aux *Fanfreluches*, par le format, le papier et le luxe typographique. Il porte pour épigraphe : « Homini bono Deus dedit sapientiam. » L'épître dédicatoire, adressée à M. de Stassart, commence ainsi : « M. le baron, j'ai dédié mes *Fanfreluches* à un métaphysicien, une épître badine à un savant astronome....., on trouvera tout naturel que j'adresse mes fables à celui qui le premier, en Belgique, s'est distingué dans l'apologue. » On lit encore sur le verso du faux titre : « Cet ouvrage, tiré à deux cents exemplaires, ne se vend pas. » Et cependant l'édition est déjà épuisée. Heureux matagraboliseur qui peut compter deux cents amis !

Je signale ces deux volumes aux amateurs. Si le hasard jette

plus tard, quelques-uns de ces livres dans les ventes publiques, que les bibliophiles n'oublient pas cet avis, qu'ils s'empressent d'acquérir ces ouvrages charmans par le fond et par la forme, et d'une rareté incontestable. L'auteur (M. Vandenzande) est lui-même un bibliophile distingué, et possède à Paris une précieuse bibliothèque choisie et réunie avec soin.

Je n'ai point l'intention d'analyser ces poésies légères; seulement, pour satisfaire un peu la curiosité des lecteurs du *Bulletin*, je citerai au hasard quelques-unes de ces pages empreintes de naïveté et pétillantes d'esprit.

LE LION, LE RENARD ET LE SINGE.

FABLE.

Tenant sa cour, Sa Majesté lionne,
Pour chasser les ennuis, fléaux de sa couronne,
S'amusoit à dauber et le tiers et le quart.
Le renard, venu d'une lieue,
S'excusoit d'arriver si tard;
Il avoit, dans un traquenard,
Laissé la moitié de sa queue.
Le roi, sur ce malheur, décoche maint brocard
Dont chaque courtisan s'égaie.
Le singe alors dit tout bas au renard :
Que ne lui rends-tu la monnoie
De sa pièce? — Tenons-nous coi :
Il ne faut point railler un plus puissant que soi.

LE SYBARITE.

En proie à la paresse,
Et privé de sommeil au sein de la richesse,
Un jeune homme invoquoit Morphée et ses pavots.
Une voix lui cria : Renonce à la mollesse;
Le travail est le dieu qui donne le repos.

LE ROI ET LE FOU.

François Premier disoit : Parmi les courtisans,
A personne depuis longtemps
Je ne trouve plus de bon sens
Qu'à mon grand échanson Lamarque.
— Je n'en suis, parbleu! pas surpris,
Dit Triboulet ; car je remarque
Qu'il est toujours de votre avis.

LE TEMPLE DE LA FORTUNE.

Un homme court de pécune
Examinoit en passant
Le temple de la Fortune :
— Ce temple est resplendissant ;
Mais enfin pourquoi la porte,
Si bien grillée et si forte,
Est-elle donc si basse ? Une voix s'échappant
Du sanctuaire, dit : Pour qu'on entre en rampant.

LE JEUNE CHAMEAU ET SA MÈRE.

Un chameau nouveau-né suivoit de près sa mère ;
Fatigué de marcher : — Mère sans cœur, tu vas,
Dit-il, tu vas toujours, et tu ne songes pas
Que je ne puis te suivre : écoute ma prière,
Arrête un peu, laisse-moi respirer.
— Hélas! mon pauvre fils, répondit la chamelle,
Ne vois-tu pas cette longe cruelle
Attachée à ma bride et prête à me tirer ?
Elle est entre les mains d'un homme
Qui n'a nulle pitié de ses bêtes de somme.
Si j'étois libre, ô mon Dieu, comme
Pour mon fils je m'arrêterois,
Et que vite sur le sable
Je jetterois
Le pesant fardeau qui m'accable !

LE MALHEUREUX ET L'ESPÉRANCE.

A certain pauvre accablé de souffrance :
— Comment supportes-tu le poids de l'existence?
Disoit un cynique orgueilleux.
— C'est que chaque jour l'espérance
Me montre à mon réveil la chance,
D'un lendemain moins malheureux.

LES CORNES.

Au bon vieux temps, qui reviendra, j'espère,
Certain prêcheur, habile légendaire,
Dans un sermon racontoit que Satan,
Voulant un jour combattre saint Dunstan,
D'un dragon vert prit l'effroyable forme,
Puis, s'élançant, ouvrit sa gueule énorme
Pour l'avaler : mais qu'un signe de croix
Fait par le saint, mit le diable aux abois.
En écoutant ce récit, maître Antoine,
Franc idiot, plus digne d'être moine
Que de tenir en sa possession
La jeune Alix, qu'un bizarre hymenée,
Et non l'amour, lie à sa destinée,
Se sentit pris de telle passion
Pour les hauts faits contre l'esprit immonde,
Qu'il ne cessoit de dire à tout le monde :
« On craint le diable ; eh bien, moi, je voudrois
« Le rencontrer ; je vous l'étrillerois,
« J'en suis certain, de la belle manière. »
Pour obtenir ce qu'il désiroit tant,
Il invoquoit le ciel à chaque instant.
Le ciel fut sourd à sa folle prière ;
Mais sa moitié, d'accord avec Gros-Pierre,
Jeune égrillard et robuste garçon,
Lui réservoit un tour de sa façon.

Antoine, un soir, revenant de l'église,
Par un sentier couvert et tortueux,
Soudainement, non sans frayeur, avise
Un objet noir, encorné, monstrueux,
Qui vient à lui tout droit. C'étoit le diable,
Représenté par notre espiègle amant,
Museau velu, griffes, queue effroyable,
Rien ne manquoit à son accoutrement.

Or, des apprêts de cette mascarade,
Mes chers amis, je dois vous dire un mot :
Madame Alix, pour travestir Pierrot,
Avoit caché le brave camarade,
Où ? dans sa chambre. On collationna
En tête à tête, on rit, on but rasade ;
Adroitement Gros-Pierre lutina,
Prit un baiser, puis deux, puis chemina
A petit bruit. Après mainte gambade,
Il mit sa queue, et si bien butina,
Que dame Alix au diable se donna.
Antonio, dans la ferme pensée
Que sa prière est enfin exaucée
Par le Seigneur, vers l'infernal matois,
Marche en faisant le signe de la croix ;
Trois fois il crie : « Obéis à ma voix;
« *Vade retro, Satanas!* » mais Gros-Pierre,
Au lieu de fuir, agite sa crinière,
Rugit, et fond comme un loup dévorant
Sur maître Antoine, à peine respirant,
Et qui, tremblant de peur, fait la culbute
Au premier choc. Le couard, dans sa chute,
Ayant saisi les cornes du démon,
En resta maître après maint horion.
Point ne manqua le dévot fanfaron
De les montrer et d'en faire trophée
Auprès d'Alix. La galante fieffée
Dit, en riant sous cape : « Mon époux,
« Ces cornes-là maintenant sont à vous. »

J. T.

NOUVELLES.

Élections à la Société des Bibliophiles français. — La Société vient de se reconstituer pour l'année 1850. M. Jérôme Pichon, *Président*; M. Cigongne, *Trésorier*, et M. Leroux de Lincy, *Secrétaire*, ont été réélus à l'unanimité.

— Décidément le goût des autographes et des manuscrits historiques a pris rang parmi les goûts les plus prisés. Les reliques écrites sont disputées aujourd'hui à des prix excessifs et la chaleur des enchères entre les amateurs, dont le nombre s'accroît d'année en année en France et à l'étranger. Ce qui occupe aujourd'hui même les ardents amateurs, c'est la vente de la collection d'autographes et de manuscrits historiques de M. Villenave, enlevé aux lettres il y a quatre ans. Rien de plus disputé que les précieux débris de cette collection immense, accumulée pendant soixante ans par l'un des curieux les plus passionnés et les plus instruits qui aient été. La partie saillante et riche de cette vente se compose de documents manuscrits dignes de grandes bibliothèques publiques, et qui intéressent soit l'histoire générale de la France, soit l'histoire particulière de nos provinces, soit la biographie (1).

Voici les prix de quelques-unes des pièces autographes déjà vendues : Amyot, 100 fr.; une simple signature de Danton, 37 fr.; quelques pages de Bossuet, 61 fr.; une lettre de Bourdaloue, 71 fr.; une lettre du traducteur de la *Pharsale de Lucain*, Brebeuf, a été laissée à 170 fr. à M. Boutron-Charlard; une ligne de Dufreny, 40 fr.; de Garrick, 51 fr.; de Gluck, 119 fr.; de Hyacinthe Rigaud, 110 fr.; de Malherbe, 90 fr.; enfin une page autographe et signée de Napoléon alors lieutenant, 121 francs.

— Malgré le grand nombre de bibliothèques que l'on a vu se former et se détruire successivement en France depuis quelques

(1) Nous rendrons un compte détaillé de cette vente dans un prochain numéro.

années, la *Bibliophilie,* au lieu de se ralentir, semble au contraire s'être accrue de jour en jour. Le goût pour les catalogues que l'on publie au moment des ventes s'augmente sensiblement, et l'empressement des curieux à recueillir ces ouvrages éphémères paraît leur assurer un mérite d'autant plus réel qu'il est varié dans chacun d'eux.

En effet, outre les connoissances bibliographiques que l'on acquiert en les lisant, ils présentent encore un tableau fidèle du goût général de chaque siècle pour les sciences, de celui de chaque nation et des littérateurs qu'elle a produits. Nous y trouvons l'indication d'ouvrages anciens ou récens imprimés chez les peuples voisins; et ils y rencontrent eux-mêmes des notices sur les ouvrages imprimés en France, notices que les journaux ne sauroient leur donner, et qu'ils chercheroient vainement ailleurs. Nous regardons comme superflu d'entrer dans de nouveaux détails sur l'utilité dont les catalogues sont pour les lettres et les arts; elle est actuellement reconnue, et personne ne doute qu'ils ne soient des fastes publics où est consignée l'existence des livres les plus rares et des monumens les plus précieux de la littérature de tous les temps et de tous les pays.

L'utilité de ce genre d'ouvrages a excité le zèle d'un des princes exilés, qui cherche des consolations dans l'étude de l'histoire. M. le duc d'Aumale, bibliophile, le *Manuel de l'amateur de livres* lui devenoit indispensable. Aussi l'ex-reine des Français, Marie-Amélie, lui a-t-elle donné pour étrennes, cet ouvrage splendidement relié en maroquin.

— On annonce plusieurs ventes pour la fin de la saison. L'une entre autres est fort remarquable par des livres d'une élégance royale pour les reliures.

— M. le Ministre de l'Instruction publique a mis à la disposition du Président de la République la belle bibliothèque de la liste civile, qui étoit place Vendôme, sous la direction de M. de Montalivet. Les livres qu'elle renferme seront transportés et classés au palais de l'Élysée par les soins de

M. Ravaisson, membre de l'Institut, inspecteur des bibliothèques.

Des Bibliothèques de prisons. — On sait que M. le préfet de police s'adresse en ce moment aux libraires, aux éditeurs, aux gens de lettres, pour les engager à concourir à la formation d'un fonds de bibliothèque pour les prisons. Cette œuvre, placée sous le patronage de M. le Président de la République, mérite et obtiendra sans doute le concours de tous les bons citoyens.

Il est à craindre toutefois que cette entreprise vraiment généreuse, livrée ainsi aux hasards de la bienfaisance publique, ne rencontre dans son exécution des difficultés imprévues. On comprend, sans avoir besoin de l'expliquer, que bien des livres, tout à fait inoffensifs pour l'homme en liberté, deviennent dangereux pour le détenu, et que peu d'ouvrages peuvent figurer convenablement dans une bibliothèque de prison sans subir quelques retranchemens. Au point de vue matériel, il n'en est pas moins évident que les livres destinés aux prisons seront, plus que tous les autres, sujets à de promptes détériorations, surtout dans l'état de décadence où le progrès nous a amenés... en fait de typographie et de fabrication de papier.

Nous croyons donc qu'il est bien difficile, sinon impossible, de réaliser à si peu de frais une amélioration si grave. Pour faire quelque bien, il faudroit reprendre un projet élaboré sous la monarchie; affecter un fonds spécial à la confection de livres faits ou arrangés pour les prisons, et leur impression sur un papier particulier, plus solide que les produits ordinaires de nos imprimeries.

Ajoutons que pour le petit nombre de bons livres anciens qui seroient affectés intégralement aux lectures des prisons, on pourroit choisir de préférence les anciennes éditions, bien préférables pour la netteté de l'impression et la qualité du papier, et que l'on raviveroit ainsi par quelques achats le commerce si souffrant de l'ancienne librairie. A. E.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

344. ABRÉGÉ de la vie des plus fameux peintres, avec leurs portraits et la manière de connoître les dessins et tableaux des grands maîtres; (par Dezallier-d'Argenville). *Paris, Debure*, 1762, 4 vol. in-8, v. rac. fil. . . . . 60—»

345. AGRIPPÆ (*H. Corn.*) de incertitudine et vanitate scientiarum declamatio inuectiua. (*Sans lieu*), MDXXXVII, in-8, mar. viol. fil. tr. dor. (*Élég. rel.*). 15—»

Portrait; exemplaire bien conservé.

346. AMBOISE (*Fr. d'*) Deux traitez de ce tems. Le 1er est de l'Impossibilité et Impertinence du Concile, tel qu'il a esté demandé par Requeste au Roy, et des inconvéniens qui en pourroient arriver; le 2e est un Discours sur l'histoire sacrée de saint Grégoire, evesque de Tours, touchant quelques controverses et points de religion et d'Estat, avec des observations sur les libertez de l'Église gallicane et autres choses accommodées à ce tems; par messire François d'Amboise. *Paris*, 1615, pet. in-8, d. v. f. . . . . 8—»

347. Andreu de Bilistein (*Ch. Léopold*). Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar. *Amst.*, 1762, in-8, d.-rel. mar. *non rogné*. (*Capé*)................................ 10—»

348. Artillerie (l') de la citadelle catholique renuersant de fond en comble l'hérésie, la fauce doctrine et religion prétendue réformée. *Paris*, 1610, pet. in-12, veau fauv. fil. tr. dor. (*Capé*)................................ 12—»

Livre fort curieux. L'approbation porte la signature autographe du docteur J. Paricot.

349. Aubigné (*Théodore-Agrippa d'*). Petites œuvres mêlées. *Genève, P. Aubert*, 1630, in-8, v. m............. 25—»

Ce volume, où se trouve des poésies françoises, est devenu très-rare. Un exempl. a été poussé à la vente de Robet à 39 fr.

350. Augustini beati de vita Christiana. (*Absque anno*), in-4 goth., v. f. fil. (*Anc. rel.*)........................ 12—»

Volume imprimé avec les caractères de *Rationale Durandi* et les écussons de Fust et Schoeffer se trouvent sur le dernier feuillet.

351. Bacon (*François*). Ses œuvres; trad. par Ant. Lasalle. *Dijon*, an viii, 15 vol. in-8, portr. veau fil........ 55—»

352. Barclay. Les Amours de Poliarque et d'Argenis, mis en françois par P. de Marcassus. *Paris*, 1622, 1 tome en 2 vol. in-8, frontisp. gr., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 18—»

353. Baudier (*Michel*). Histoire de l'administration de Suger, abbé de Saint-Denys, grand ministre d'Estat en France sous les roys Louys le Gros et Louys le Jeune; par le sieur Baudier. *Paris, Cramoisy*, 1645, pet. in-4, v. f. (*Au chiffre de Fouquet*)................................ 15—»

354. Bellarmin. Le Monarque parfait, ou Devoir d'un prince chrétien, composé par le cardinal Bellarmin, et mis en françois par Jean de Lannel, écuyer, seigneur du Chaintreau et du Chambort. *Paris, Cramoisy*, 1625, petit in-8, vélin. 9—»

Exemplaire bien conservé d'un livre intéressant : Après les devoirs d'un

prince, on trouve les vies de Joseph, Moyse, Josué, du roi David, Ezéchias, Judas Machabée, Théodose, de saint Venceslaus, roi de Bohême, de saint Henry, empereur, de saint Étienne Ier, roi de Hongrie, de saint Édouard, roi d'Angleterre, saint Léopold, mis d'Autriche, saint Louis, roi de France, d'Amédée, duc de Savoye et de saint Casimir, roi de Pologne.

355. Bianchini di Prato. Dei granduchi di Toscana della reale casa de' Medici, ragionamenti istorici del dott. Bianchini di Prato. *Venezia*, 1741, gr. in-fol. portr. (10), veau rac. fil.. 25—»

356. Bible traduite en françois sur la Vulgate, par Lemaitre de Sacy. *Paris, Defer de Maisonneuve*, 1789, 12 vol. gr. in-8, cart. *non rogn.*, *figures de Marillier*.......... 96—»

357. Biographie universelle ancienne et moderne. *Paris, Michaud*, 1811 et ann. suiv., 52 vol. in-8, portr. d.-rel. veau anc. (*Kleinhans*)................................ 325—»

Exemplaire en grand papier.

358. Biographie des hommes vivants. *Paris, Michaud*, 1816, 5 vol. gr. in-8, portr., d. rel. v. ant. (*Kleinhans*)... 36—»

Exemplaire en grand papier et rel. comme la Biographie.

359. Boccace.

Il
Philo
pono di
messer Gio
uanni Boccac
cio in fino a qui fal
samente detto philo-
colo diligentemente da
messer Tizzione
Gaetano di Posiriuisto.
Vinegia
1527

In-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Duru*)................ 35—»

Très-joli exemplaire bien conservé. Un cheval ailé en forme de marque sur le recto du dernier feuillet.

360. **Boileau** (l'abbé). Histoire des Flagellans, où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les Chrétiens. *Amsterd.*, 1732, in-12, d.-rel. veau ant... 5—»

361. Bossuet (*J. B.*). Maximes et réflexions sur la Comédie. *Paris*, 1728, in-12, veau ant. fil. .... 8—»

Il paroît, d'après le privilége, que l'on déposoit à cette époque : deux exemplaires à la Bibliothèque publique, un dans la Bibliothèque du Louvre, un chez le Garde des Sceaux. Ces exemplaires étoient toujours reliés.

362. Byron. The complete Works of Lord Byron with a bibliographical and critical notice by J. W. Lake. *Paris*, *J. Didot*, 1835, 7 vol. gr. in-8, d. rel. v. non rog. (*Thouvenin*). 65—»

Très-bel exempl. en papier vélin avec portraits et figures.

363. Castillonnois (*Balthazar*). Le Parfait Courtisan (en italien et en françois), de la trad. de Gabriel Chapuys, Tourangeau. *Paris*, 1585, in-8, v. m. (De la bibliothèque de Floncel). .... 12—»

364. Catullus, Tibullus et Propertius, cum selectis variorum. *Trajecti ad Rhenum*, 1659, in-8, vél. blanc (*rel. hollandoise*)................................... 18—»

Exempl. en superbe condition ancienne.

365. Contenv par leqvel Henry de Valois confesse estre tyran et ennemy de l'Église catholique, apostolique et romaine. *S. L.* 1589, pet. in-8 cart........................ 9—»

Satire en vers contre Henry III.

366. Crevier. Histoire de l'Université de Paris, jusqu'en 1600. *Paris*, 1761, 7 vol. in-12, v. m............ 24—»

367. Cypre. Basilicon philacterion, par lequel il se prouve apertement qu'il est nécessaire, utile et honorable à l'Église catholique *qu'il y aye des religieux*, etc.; par R. P. F. Es-

tienne de Cypre, de la royale maison de Lusignan. *Paris,* 1785, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)....... 12—»

Cet ouvrage curieux se termine par une Histoire des religieux par volonté et religieux par force, etc.

368. Déclaration chrestienne d'Estienne le Brun, cy-devant Religieux de l'ordre des Carmes au Convent de Valentiennes, et prédicateur dudit lieu et autres, lequel publiquement s'est rengé en l'eglise reformée d'Ablon le Dimanche 26 janvier 1603. *Imprimé l'an de Grâce* 1603, pet. in-8, d. v. f. 10—»

369. Deffaicte (la) de six cens Rochelois par l'armée du Roy, commandée de monseigneur le duc d'Épernon, avec la prise du Maire designé, et de cinquante-quatre chefs des plus notables de la Rochelle. *A Troyes, jouxte la copie imprimée à Paris, chez P. Rocollet,* 1621, pet. in-8 cart........ 4—»

370. De la juste providence de Dieu, traité auquel est examiné un escrit du sieur Arnoux, jésuite, par lequel il prétend prouver que Calvin fait Dieu autheur de Peché; par Pierre Du Moulin. *La Rochelle,* 1617, pet. in-8, br. d. v. f.. 6—»

371. Descriptio Alcahiræ urbis quæ Mizir, et Mazar dicitur. *Venetiis, apud Math. Paganum ad signum fidei*, MDXLIX, in-8, d.-rel. v................................... 10—»

372. Désiré (*Artus*). Les Batailles et Victoires du Chevalier Celeste, contre le Chevalier Terrestre, l'un tirant à la maison de Dieu, et l'autre à la maison du Prince du monde chef de l'Église maligne. Avec le terrible et merveilleux assault donné contre la saincte cité de Hierusalem, figurée à nostre mère saincte Église environnée des ennemys de la foy (*Poëme*). *Paris, Jehan J. Ruelle,* 1557, in-16, v. f. fil. tr. dor. (*Duru*).............................. 18—»

Charmant volume, recherché pour ses jolies gravures en bois dans le genre du petit Bernard.

Ce poëme est un dialogue de plus de 7000 vers, ou plutôt de lignes rimée

entre ce chevalier et le chevalier terrestre, et où, il faut en convenir, les attaques de ce dernier contre les moines et les abus du clergé ne sont nullement adoucies, mais aussi vivement rétorquées par l'adversaire Céleste, et à grand renfort de citations des Écritures et des Pères.

373. Dictionnaire géographique universel, tiré du Dictionnaire latin de Baudrand. *Amsterd.*, 1701, in-4, v. rac. fil. (*Rel. angl.*).. 15—»

374. Dictionnaire portatif des Théâtres, contenant l'Origine des différens Théâtres de Paris, des Particularités intéressantes de la Vie des auteurs, etc.; par Delris, avocat. *Paris*, 1754, pet. in-8, v. f. fil.................. 7—»

375. Discours au vray et en abbrégé de ce qui est dernièrement aduenu à Vassi y passant le duc de Guise. *Paris*, 1562, in-8, d.-rel.............................. 15—»

C'est le prélude du massacre de Vassy.

376. Discours en forme de comparaison sur les vies de Moyse et d'Homère; par Quatrehomme. *Paris*, 1604, pet. in-12, mar. bleu fil. tr. dor. (*Duru*).................. 24—»

377. Discovrs pitoyable de la crvavté et tirannie d'un jeune garçon seruiteur, lequel a fait par poison mourir son maistre (Bourgeois de Ginguant en Bretagne), maistresse et leurs enfans, avec plusieurs regrets par luy faits auant son exécution. *A Rouen. Jouxte la copie de la copie imprimée à Dignet par Rob. Recine*, s. d. pet. in-8, br. en cart.. 7—»

378. Discours sur le Cheval de Bronze qui a esté trouvé au Royaume de Naples, avec une Prophétie qui s'est trouvé dedans. Par la revelation de S. Isidore après sa canonization, que nostre S. Pere, le Pape Gregoire XV, a envoyé au Roy Louis le Juste. *Paris*, 1623, pet. in-8, cart..... 4—»

379. Discours sur l'histoire des Juifs depuis le commence-

ment du monde jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains ; par Pernin des Chavanettes. *Paris*, 1767, in-12, v. m. .... 3—»

380. Domenichi. Historia di Lod. Domenichi, di detti, e fatti degni di memoria di diversi principi, e huomini privati antichi, et Moderni. *Vinegia, Giolito de Ferrari*, pet. in-4, vél. .... 18—»

Livre très-bien imprimé, et que l'on place, en Italie, à côté des Hommes illustres de Brantôme.

381. Du Fresne de Francheville. Histoire des premières expéditions de Charlemagne, pendant sa jeunesse et avant son règne, composée pour l'instruction de Louis le Débonnaire. Ouvrage d'Angilbert, surnommé Homère, mis au jour par Du Fresne. *Amsterd.*, 1741, in-8, v. f. .... 6—50

382. Du Moulin. Du langage incogneu, tant ès Prières des Particuliers qu'au service public ; par P. Du Moulin. *Genève, P. Aubert*, 1629. — Examen d'un Projet présenté par le P. Adan, Jésuite, à ceux de la religion réformée de la ville et souveraineté de Sedan. *Se vend à Charenton*, 1663, pet. in-8, v. f. (*Anc. rel.*) .... 10—»

On y trouve le *Catalogue des livres de M. Pierre du Moulin.*

383. Erasmus. Laudatio stultitiæ. *Parisiis, Barbou*, 1765, in-12, fig. v. m. fil. tr. dor. .... 4—»

384. Escuteaux. Les véritables et heureuses amours de Clidamant et Marilinde. *Rouen*, 1603, pet. in-12, veau fauv. fil. tr. dor. (*Simier*) .... 18—»

Petit roman assez rare et du genre épistolaire.

385. Estienne (*Robert*). Les larmes de Sainct Pierre et autres vers chrestiens sur la Passion. *Paris, Mamert-Patisson*, 1595, pet. in-12, mar. bleu, tr. dor. *janséniste* (*Capé*). 22—»

Joli petit volume de poésies en sixains et assez rare.

386. FABLIAUX ou contes, fables et romans des XIIe et XIIIe siècles; trad. ou extraits par Legrand d'Aussy. *Paris, Renouard*, 1829, 5 vol. in-8, pap. vél. fig. v. antiq. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Petit*).................................. 55—»

Ouvrage bien connu, qui n'est pas seulement un recueil de poésies, mais dans lequel on trouve une foule de renseignemens précieux sur les mœurs et la vie domestique des François au moyen âge.

Un exempl. pap. vél. fig. broché.................................... 24—»

387. FABLIAUX et Contes des poëtes françois des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles; publiés par Barbazan. *Paris*, 1808, 4 vol. — Nouveau recueil de Fabliaux et Contes inédits publié par Méon. *Paris*, 1823, 2 vol. en tout 6 vol. gr. in-8, d.-rel. v. bleu (*Lebrun*).................................. 95—»

Très-bel exempl. en PAPIER VÉLIN.

Tout le monde connoît cette excellente édition, mais tout le monde ne connoît pas également que dans les notes et additions il y a plusieurs morceaux de musique tirés d'anciens manuscrits avec la notation du temps.

388. FAURIEL. Histoire de la Gaule Méridionale, sous la domination des conquérans germains. *Paris*, 1836, 4 vol. in-8, d.-rel. mar. bl.................................. 28—»

389. FAUSTI. Ægloga Fausti moralissima. — *Venundantur in ædibus Ascensianis. Paris* (vers 1512), in-4, lett. rond. mar. bl. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Niédrée*)............. 45—»

Superbe exemplaire de cette édition originale, adressé à Louis XII.

390. FAUSTI (*P.*). Hecatodisticon (absque nota). *Parisiis, in ædibus Ascensianis*, 1512, in-4, lett. rond. mar. bl. fil. tr. dor. (*Jol. plaq. de Niédrée*)..................... 45—»

Superbe exemplaire d'une édition rare.

391. FAVORY (Le) de court, contenant plusieurs aduertissemens et bonnes doctrines, pour les fauoris des princes et autres seigneurs et gentilshommes qui hantent la court; trad. d'espagnol en françoys par Jaques de Rochemore, présidial de Beaucaire, etc. *Lyon, G. Rouille*, 1556, in-8, v. éc. fil. 15—»

392. GAGUIN. Epistole et orationes Gaguini. — *Parisiis*, MDCCCCXCVII (1497), pet. in-8 gothiq. v. f. (*Anc. rel.*). 15—»

Bel exemplaire de la PREMIÈRE ÉDITION.

393. GAUTIER D'ARC. Histoire des conquêtes des Normands, en Italie, en Sicile et en Grèce. *Paris*, 1830, in-8, et atlas in-4, d.-rel. v. f. .... 15—»

394. GHIRARDELLI. Cefalogia fisonomica divisa in dieci Deche, Doue conforme a' documenti d'Aristotile, e d'altri Filosofi naturali, con breui discorsi, e diligenti osseruationi si essaminano le Fisonomie di Cento teste humane che intagliate si vedono in quest' opera di Cornelio Ghirardelli Bolognese. *Bologna*, 1630, in-4, fig. en bois, vél.............. 18—»

395. GIUSTINO. Historico nelle historie di Trogo Pompeo; trad. par Th. Porcacchi. *Vinegia*, MDLXI, in-4, v. f. fil. tr. dor.. 8—»

396. GOESSIN. Études sur le passé, le présent et l'avenir de l'humanité. *Paris*, 1838, 2 tom. en un vol. in-8, d.-rel. v. f. (*Bauzonnet-Trautz*), PAP. VÉLIN..................... 8—»

397. GOUGE DE LONGUEMARE. Dissertation sur la chronologie des rois mérovingiens, depuis la mort de Dagobert Ier jusqu'au sacre de Pepin et des éclaircissemens sur le roy des Ribauds. *Paris*, 1748, in-12, d.-rel. v. f. non rog............. 9—»

398. GRABERG DI HEMSO. Saggio istorico su gli Scaldi o antichi poeti Scandinavi. *Pisa, Molini*, 1811, gr. in-8, d.-rel. v. 5—»

399. GRILLO. Rime del sig. Don Angelo Grillo nuovamente date in luce. *Bergamo*, 1589, 2 part. en 1 vol. in-4, v. éc. fil. (*Aux armes de Conti*).............................. 12—»

400. HUGONIS GROTII; Historia Gotthorum, Vandalorum, et Langobardorum. *Amstelod.* (*Elzev.*), 1655, in-8, frontisp. grav. vél.. 15—»

Bon exemplaire d'une édition estimée.

401. Gueuare. L'oratoire des religieux et l'exercice des vertueux, composé par Don Ant. de Gueuare, trad. d'espaignol en franç. par Paul du Mont Douysien. *Douay, J. Bogard*, 1576, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée*)..... 28—»

Bel exempl.; gros vol. d'environ 600 pages.

Livre curieux et dont voici quelques chapitres : Quels doivent être les maîtres des novices; — Qu'il ne faut hanter les grands babillarts; — Qu'il faut châtier son corps et non le tuer, etc.

402. Histoire critique de la Gaule narbonoise qui comprenoit la Savoye, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Roussillon et le comté de Foix; par de Mandajors. *Paris*, 1733, in-12, v. jasp.. 4—»

403. Huarte (*J.*), médecin espagnol. L'examen des esprits pour les sciences, où se montrent les différences d'esprits qui se trouvent parmi les hommes : nouvelle trad. de l'espagnol. *Paris*, 1661, in-12, mar. viol. fil. tr. dor. (*Thouvenin*).. 9—»

404. Hulsii (*Antonio*). Nomenclator biblicus hebræo-latinus, cum de linguæ hebrææ origine orationem. *Bredæ*, 1650, in-8, vél. blanc de Holl.............................. 6—»

405. Instructions sur le faict de la guerre, extraictes des liures de Polybe, Frontin, Végèce, Cornazan, Machiavelle et plusieurs autres bons autheurs. *Paris, Vascosan*, MDLIII, in-8, v. f. (*Anc. rel*).................................. 18—»

Exemplaire de la plus belle conservation et d'une typographie très-remarquable.

406. Jaubert (*Amédée*). Voyage en Arménie et en Perse, fait pendant 1805 et 1806. *Paris*, 1821, in-8, d. rel. fig. et cartes.. 10—»

407. Jeux (les) de l'incognu. *Paris*, 1630. = Le herti, ou l'universel. — La blanque des marchands meslés. — A très-déliée, très-menue et très-maigre demoiselle. — Réunis dans

un seul vol. in-8, veau fauve (*avec un curieux frontispice gravé*).. 12—»

Bien que la dédicace de ce livre singulier, adressé au prince Henry de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, soit signée *Devaux*, l'ouvrage est d'*Adrien de Montluc*, comte *de Cramail*, petit-fils du célèbre maréchal de Montluc.

Il est difficile de trouver réunies toutes les pièces qui composent ce volume. *Les Jeux de l'inconnu* sont des satires en prose contre le style ridicule, pédant et alambiqué, tout hérissé de pointes alors en faveur.

408. Labbe (*Philippe*). Tableaux généalogiques de la maison royale de France et des six pairies laïcques; Bourgogne, Normandie, Guyenne, Tolose, Flandre, Champagne. *Paris*, 1642. = Le blazon royal des armoiries des roys, reynes, dauphins, fils et filles de la maison royale de France, par P. Labbe. Le tout en un vol. pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée*).. 18—»

Bel exemplaire bien complet d'un livre dont la deuxième partie manque souvent.

409. Maffei (*Fr. Scipione*). Istoria diplomatica che serve d'introduction all' Arte critica in tal materia, con documenti che rimangono in papiro egizio, e ragionamento sopra gl' Itali primitivi. *Mantova*, 1727, in-4, veau fauve. (*Anc. rel.*).. 15—»

Exemplaire du chancelier d'Aguesseau, avec ses armoiries et un portrait du prince Victor Amédée, à qui l'ouvrage est dédié.

410. Mary-Lafon. Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France. *Paris*, 1842, 4 vol. in-8, d. rel. v. 18—»

411. Maxwell. Life of field-Marshall his grace the duke of Wellington. *London*, 1839, 3 vol. in-8. (*Élég. cart. anglais*).. 60—»

Enrichi d'une foule de figures, portraits et vignettes très-joliment exécutés sur acier.

412. Médailles sur les principaux événements du règne de

Louis-le-Grand. *Paris*, *Imp. roy.* 1723, gr. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. Bel exemplaire. (*Aux armes*)............ 45—»

Avec la préface manuscrite ajoutée.

413. Menestrier. La science et l'art des Devises, dressez sur de nouvelles règles, avec six cens Devises sur les principaux événemens de la vie du Roy, et quatre cens Devises sacrées, composée par le P. Menestrier. *Paris*, 1686, in-8, front. gr. v. br.. 8—»

414. Michel (*G.*) Lettre escritte à Monseigneur le Prince de Portugal Dom Christofle, demeurant à Paris, contenant un brief discours de sa vie, et d'aucuns des poincts plus notables d'icelle. *Paris*, 1623, pet. in-12, d. v. f........... 10—»

Avec un joli portrait du prince de Portugal, gravé par Thomas de Leu.

415. Millin. Antiquités nationales, ou recueil de monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire françois, par Louis Millin. *Paris*, 1790, 5 vol. in-fol. fig. cart. *non rogné*................................ 85—»

416. Mori Utopia; pet. in-8, rel......................... 30—»

Cette édition, imprimée à Paris, chez G. Gourmont, en 1516, est sans doute celle qui est indiquée dans le *Manuel* (tome III, page 456), d'après Lowndes. M. Brunet dit ne l'avoir jamais vue; elle contient l'*hexaticon* et la lettre de Païanus à l'éditeur. Ce livre commence ainsi : *Ad lectorem. Habes candide lector opusculum illud vere aureum Thomæ Mori non minus utile q. elegans de optimo reipublice statu, deqz nova insula utopia*, etc., et se termine par un errata à la marque de Gilles de Gourmont.

417. Muller. Théorie sur l'escrime à cheval, pour se défendre avec avantage contre toute espèce d'armes blanches, par Muller, major de cavalerie. *Paris*, 1816, in-4, 51 planch. mar. rouge, dent. tr. dor. (*Purgold.*).............. 15—»

418. Nargerii (*And.*). Orationes duæ carmina que nonnulla. *Venetiis*, mdxxx, pet. in-fol., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Pasdeloup*).. 35—»

419. Nouveau Tarquin (le), comédie, petit in-8, v. f. (*Simier.*) .... 10—»

Cette pièce, qui se joint au théâtre du père Bougeant, est la plus rare de cette collection et la plus piquante.

420. Nouveau (le) Testament de N. S. Jésus-Christ, trad. en franç. *Mons*, 1667, 2 vol. in-12, mar. noir, tr. dor. (*Rel. anc.*) .... 28—»

Très-bel exemplaire d'une jolie condition.

421. Nouveau (le) théâtre françois. *Utrecht*, 1735, 7 vol. pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*)...... 50—»

422. Orbessan. Variétés littéraires pour servir de suite aux mélanges historiques, critiques de physique, de littérature et de poesie; par le marquis d'Orbessan. *Auch*, *J. P. Duprat.* 1778-79, 2 vol. in-8, fig. v. m. fil. tr. dor.......... 12—»

D'Aignan d'Orbessan, président à mortier du Parlement de Toulouse, se distingua à son époque parmi les amateurs éclairés des sciences et de la littérature, et publia lui-même quelques écrits dignes de lui survivre. Ce recueil contient, entre autres bonnes choses, des dissertations sur l'origine des Postes, sur celle des Parlements de France, des considérations historiques relatives aux premières époques de la France et quelques mémoires sur certains points curieux de l'antiquité. P. de M.

423. Palissy. Le moyen de devenir riche, et la manière véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront multiplier et augmenter leurs thrésors et possessions, par maistre Bernard Palissy de Xaintes, ouvrier en terre.... *Paris*, 1636, in-8, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 28—»

Le bonhomme Palissy s'est mépris en plusieurs points peu importans; mais il est surprenant de voir jusqu'à quelles découvertes cet homme est parvenu, sans autre secours que celui d'un sens droit et de l'expérience; aussi ce livre est-il aujourd'hui très-recherché. (*Note manuscrite.*)

424. Paris. Grande chronique de Mathieu Paris, trad. en franç., par Huellard-Bréholles, accompagnée de notes et d'une introduction, par le duc de Luynes. *Paris*, 1840, 9 vol. in-8, d. rel. v. bl.. 32—»

425. PERNETY (*Ant. Joseph*). Diction. mytho-hermétique dans lequel on trouve les allégories fabuleuses des poëtes, etc. *Paris*, 1758, in-8, mar. citron. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 18—»

Exempl. de la bibliothèque de madame de la Borde.

426. PLATINE. Les Vies, faictz et gestes des sainctz Peres, Papes, Empereurs et Roys de France, ensemble les hérésies, scismes, concilles, guerres et autres choses dignes de mémoire, aduenues tant en la Chrestienté que autre pays estrange et barbare. Escriptes en latin par Baptiste Platine de Crémonne et depuis tournées en francoys. *On les vend à Paris, à la grand' salle du Palays, par Charles L'angelier.* 1551, pet. in-8, port. s. b. v. ant. fil.......................... 18—»

427. POPE. Ses œuvres traduites de l'anglais, augmentées de plusieurs pièces et de la vie de l'auteur. *Amst.*, 1758, 7 vol. in-12, port. v. f. (*Anc. rel., fig. de Punt.*)......... 18—»

428. POSSEVINI, Dialogo dell' honore, di Giov. Batt. Possevini Mantovano, nel quale si tratta a pieno del duello. *Vinegia.* = Libro di Ant. Possevini nel qual s'insegna a conoscer le coste pertinenti all' honore, et a ridurre ogni querela alla pace. *Vinegia,* Giolito de Ferrari. 1559, 2 part. en 1 vol. in-4. rel. en vél.. 10—»

429. PRÆFECTI Netini, philosophi et medici siculi, de diversorum Vini generum Natura liber. *Venetiis*, MDLIX, in-8, v. f. Bel exemplaire.. 9—»

430. PRÉVOST. Histoire pitoyable des parricides commis par Jaques Gentet et sa femme envers leurs pères, mères et sœurs, en la ville de Blaye, auec le sommaire de leur procès, et arrest de la cour de Parlement de Bourdeaux contre lesdits parricides; par J. Prévost, sieur de Gontier. *Paris*, 1610, pet. in-8, cart.............................. 9—»

431. PRISE (la) par force de la ville d'Albiac près Montauban

par monsieur le duc de Mayenne. Ensemble la punition mémorable et digne de remarque faite par ledit seigneur d'un grand nombre des habitans de ladite ville, à cause de leur rebellion. *Rouen*, 1621, pet. in-8, d. v. f............ 4—»

432. Recherches sur les Carrousels anciens et modernes, suivies d'un projet de jeux équestres à l'imitation des Tournoys de l'ancienne chevalerie (par Du Vernois). *s. l.* (*Imprimé à Cassel*). 1784, in-12, *v. ant.* fil.................... 10—»

Petit livre curieux et assez rare contenant, outre le travail de l'auteur, un ample extrait du manuscrit du roi Réné sur les Tournois.

433. Recueil de pièces d'histoire et de littératnre; par Granet et Desmolets. *Paris*, 1731, 4 tom. en 2 vol. in-12, v. m. 10—»

De bonnes dissertations, comme celle touchant la part qu'eut le pape Zacharie à la déposition de Childéric. — Sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules. — Une Lettre de Pascal à la Reine de Suède. — Recherches sur les Ambrons, ancien peuple de la Gaule celtique, feront placer cet ouvrage à côté du Recueil de l'abbé Lébeuf et des collections de ce genre. — Voy. nº 422.

434. Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie, depuis les troubles excitez par la rhétorique et l'éloquence. *Paris, de Sercy*, 1659, in-12, v. f. fil. (*Simier*). 7—»

Satire spirituelle attribuée à Furetière.

435. Réné François. Essay des merveilles de nature, et des plus nobles artifices. Pièce très-nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence, par Réné François, prédicateur du Roy. *Rouen*, 1631, pet. in-8, v. f. fig.............. 10—»

On parle un peu de tout dans ce volume, qui commence : chapitre premier, Venerie. — Lièvre charmé. — Fauconnerie, etc. C'est une petite Encyclopédie du temps.

436. Réné le Corvaysier. La chasse du loup cervier, où il est traité du Jeusne de l'église catholique; contre les impies et hérétiques calomnies de Georges Thomson, soy disant ministre de la Chastaigneraye en bas Poitou. *Paris*, 1612, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...................... 12—»

437. RESPONSE AVX lettres de Henry de Bourbon enuoyées aux manans et habitans de Paris, du camp d'Aubervillers, le 16 juin 1590. *Paris*, 1590, pet. in-8, cart. . . . . 5—»

438. RIBEIRO. Obras do doutor Duarte Ribeiro de Macedo. *Lisboa*, 1743, 2 vol. pet. in-4, v. br. . . . . 18—»

Le premier volume se termine par une généalogie de Charlotte d'Orléans, duchesse de Nemours, certifiée par Sainte-Marthe; et la fin de la seconde partie se termine par des poésies.

439. SCOTTO. Itinerario d'Italia di Franc. Scotto, ove si descrivono tutte le principali citta d'Italia, e luoghi celebri, con le loro origini, antichita, e monumenti singolari, che nelle medesime si ammirano. *Roma*, 1747, pet. in-8, v. f. fig. (*Rel. de Brunck*) . . . . 7—»

440. Senecæ philosophi opera omnia. *Lugd. Bat. Elz.*, 1640, 3 vol. — Gronovii ad Senecas notæ. *Lugd. Bat. Elz.*, 1649, 1 vol., en tout 4 vol. pet. in-12, cuir de Russie, tr. dor. (*Thouvenin*). . . . . 68—»

Bel exemplaire. H. 4 p. 9 l. 1/2.

441. SENECÆ Tragediæ. *Venetiis Aldus*, MDXVII, in-8, mar. v. fil. tr. dor. . . . . 18—»

Bonne édition pour la collection Aldine.

442. SMIDS. Pictura loquens. *Amstel.*, 1695, in-8, vél. cordé. . . . . 18—»

Orné de 60 fig. d'Adrien Schoonebeeck très-remarquables.

443. STEELE. La Crise, ou Discours sur les révolution d'Angleterre et d'Écosse; trad. de l'anglais de Richard Steele. *Amst.*, 1714, in-8, v. m. (*Aux armes de Saint-Ange*). 75—»

444. SUSIO. I tre libri di Giov. Batt. Susio, della ingiustitia del duello, et di coloro, che lo permettono. *Vinegia, Gab. Giolito de Ferrari*, pet. in-4, rel. en vél. . . . . 15—»

Bel exemplaire.

445. SUTOR. Apologia Petri Sutoris aduersus damnatam Lutheri hæresin, de votis monasticis. *Venit., apud honestum virum Poncetum le preux*, 1531, in-8, semi-goth. v. (*Curieux et rare.*).. 15—»

Le dernier feuillet, représentant une figure allégorique, est l'ouvrage d'un graveur ancien dont la marque ou le monogramme est un G surmonté d'une croix à double traverse, dans le milieu duquel se trouve une S. Il est placé au bas de l'estampe, entre les deux pieds de la figure. *Christ*, en son *Dict. des monogrammes*, pl. IV, présente la même marque, et p. 356, même numéro; il l'attribue, d'après l'abécédaire des peintres, à *Jean Schorel*, ajoutant que l'on trouve entre autres la même marque sur les douze travaux d'Hercule, estampes signalées aussi par *Florent le Comte*, qui n'a pu en découvrir l'auteur.

446. THIERS (*J.-B.*). Dissertation sur la sainte larme de Vendôme. *Amsterd.*, 1751, in-12, v. m................ 4—50

447. TOCSIN (le). Au Roy, à la Royne Regente mere du Roy, aux Princes du sang, à tous les Parlemens, etc., contre le liure de la puissance temporelle du Pape, mis n'aguères en lumière par le cardinal Bellarmin; par la Statue de Memnon. *On le vend à Paris à l'enseigne de la Quadrature du cercle, en la rue du Tonneau des Danaïdes*, 1610. — Extraict de l'Histoire des regnes de François II, Charles IX et Henry III, faisant au subject de la guerre de ce temps, 1622. — De la Dovceur des affliction : a Madame, 1601. — Responce dv crocheteur de la Samaritaine à Jacques Bonhomme, paisan de Beauvoisis, sur la lettre escritte à MM. les princes retirez de la cour, 1614. — La Consvltation de trois gentils hommes françois, presentée au Roy sur les affaires d'Estat, *S. L. N. D.* — Le Soldat françois en cholère, adressé aux fidelles François, 1616. En 1 vol. pet. in-8, v. f.... .... 12—»

448. TRAITÉ de l'estat honneste des Chrétiens en leur accoustrement. *Genève, J. de Laon*, 1580, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).:.. 25—»

Bel exemplaire d'un vol. fort curieux auquel est joint : *Deux traictez de*

Florent Tertullian : l'un des parures et ornemens et l'autre des habits et accoustrements des femmes chrestiennes, plus un traité touchant la discipline et les habits des filles.

449. Vaticano (Il), descritto ed illustrato da Erasmo Pistolesi con disegni a contorni diretti dal pittore Camillo Guerra. *Roma*, 1829, ed ann. seg., 80 livrais. in-fol. pap. vél. fig. br. couv. imp. Exemplaire complet........... 450—»

Description la plus étendue que l'on ait donnée de la Basilique et des Palais du Vatican, ainsi que des peintures et des sculptures qui en font partie. Elle a été publiée en 86 livraisons formant 8 volumes qui ne contiennent pas moins de 837 planches.

450. Véritable (le) portrait de Guill.-Henry de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Herode, nouveau Cromwell, nouveau Néron (*Sans lieu ni date*). Petit in-12, mar. bleu, tr. dor. *jansé-niste* (*Duru*)................................ 22—»

Joli volume que l'on trouve difficilement.

451. Viaggio di Lionardo di Nicolo Frescobaldi in Egitto ed in Terra santa, con un discorso dell' editore sopra il commerció degl' Italiani nel secolo XIV. *Roma*, 1818, in-8, pap. vél. dos et coins de cuir de R................................ 9—»

452. Videl (*Louis*). Histoire du connétable de Lesdiguières. *Grenoble*, 1650, 1 gr. vol. in-8 de 980 pag., v. br. Rare. 12—»

La dédicace, à M. de Lionne, conseiller du Roi en son Parlement de Dauphiné, est imprimée d'un seul côté; le texte commence par le dessein de l'auteur et un éloge de la Province de Dauphiné.

453. Vergilii (P.) Maronis codex antiquissimus a Rufio Turcio Aproniano, v. c. distinctus et emendatus qui nunc Florentiæ in bibliotheca Mediceo-Laurentiana... *Florentiæ*, 1741, in-4, cart................................ 24—»

Cette édition publiée *fac-simile* d'après un des plus anciens manuscrits de Virgile, a été tirée à petit nombre.

454. Virgilio (*Polidoro*) da Urbino, de gli inventori delle cose,

tradotti per Fr. Baldelli. *Fiorenza, Giunti*, 1587, in-4, rel. en vél.................................... 10—»

455. Virgilii Maronis opera. *Lugd. Batav. ex offic. Elzev.*, 1636, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*).. 48—»

Exemplaire bien conservé de la première édition.

456. Vite delli piu celebri et antichi primi poeti provenzali che fiorirno nel tempo delli Rè di Napoli, et Conti di Prouenza; da Gio Giudici in italiano tradotte. *Lione, Marsilii*, MDLXXV, in-8, vélin.................................... 15—»

Exemplaire bien conservé de ce livre des plus célèbres poëtes provençaux.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

457. E. Frère. Considérations sur les origines typographiques. *Rouen*, 1850. Une brochure in-8°.

Cette brochure, dont l'auteur nous a envoyé un exemplaire sur papier de Hollande, n'a été tirée qu'à cent exemplaires. Elle a été faite avec soin, et contient des recherches intéressantes qu'on est bien aise de retrouver.

458. Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France, traduit de l'allemand, et précédé d'une introduction par Edmont de Coussemaker. *Paris*, 1849, in-8. . . . . 3—75

459. Catalogue des Livres composant la bibliothèque du général Despinoy, avec une notice biographique. *Paris*, 1849, 1 vol. in-8, broché. . . . . 3—»
Avec les prix. . . . . 5—»
Sur papier de Hollande, tiré à vingt exemplaires . 10—»
Avec les prix. . . . . 12—»

460. Notice historique sur l'imprimerie, par Paul Dupont. *Paris, imprimerie de Paul Dupont*, 1849, 1 vol. gr. in-8, pap. vélin.

Publication importante et qui sera l'objet d'un examen tout particulier.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 10, 11, 12.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 10, 11 *et* 12 *de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.*

MÉLANGES HISTORIQUES.

CEST LA DEDV-
ction du sumptueux ordre plaisantz spe-
CTACLES ET MAGNIFIQVES THEATRES
DRESSES, ET EXHIBES PAR LES CITOI-
ens de Rouen ville Metropolitaine du pays de Normandie, A la
sacre Maiesté du Treschristian Roy de France, Henry secōd
leur souuerain Seigneur, Et à Tresillustre dame, ma Dame
Katharine de Medicis, La Royne son espouze, lors de
leur triumphant ioyeulx et nouvel aduenement en
icelle ville, Qui fut es iours de Mercredy et ieu-
dy premier et secōd iours d'octobre, Mil
cinq cens cinquante, Et pour plus ex-
presse intelligence de ce tant ex-
cellent triumphe, les figu-
res et pourtraicts des
principaulx aorne-
mentz d'iceluy
y sont apposez chascun en son lieu comme l'on pourra veoir
par le discours de l'histoire.
Auec priuilege du Roy.
On les vend à rouen chez Robert le Hoy Robert et Jehan dictz
du Gord tenantz leur boutique, Au portail des libraires.

1551.

UNE FÊTE BRÉSILIENNE

célébrée à Rouen en 1550.

Un demi-siècle s'étoit à peine écoulé depuis la découverte du Brésil et près de cinquante Indiens appartenant à la race des Tupinambas venoient simuler leurs combats sur les bords de la Seine, devant Catherine de Médicis, et mêler à ces jeux guerriers leurs danses solennelles, telles qu'elles avoient lieu dans les belles campagnes arrosées par le Capibarribe et le Paraguassú. Certes, ce fait qui a échappé jusqu'à présent à tous les historiens n'a rien en réalité qui doive surprendre si l'on veut se rappeler un moment combien étoient actives les relations de Rouen, de Dieppe et de Honfleur avec l'Amérique méridionale; mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que les détails les plus sommaires de cette fête, les renseignemens même les moins circonstanciés sur les personnages qui y prirent part, aient été complétement ignorés des bibliophiles américains, tandis qu'une relation de la fête imprimée par ordre de l'échevinage d'une grande ville donnoit à cette description un caractère d'authenticité qui la transformoit pour ainsi dire en pièce officielle, et que plus tard le *Cérémonial de France* reproduisoit des récits analogues où figuroient souvent des Indiens. Ceci prouve une fois de plus l'intérêt singulier qui s'attache maintenant à certains opuscules jadis parfaitement dédaignés; *la deduction de la sumptueuse entrée*, imprimée à Rouen en 1551 (1), précède de seize ans environ la fondation de la capitale du Brésil, et c'est sans contredit le premier monument iconographique que la presse du XVIe siècle nous ait fourni sur ce beau pays(2).

Et cependant que d'esprits curieux, que d'hommes éminens même s'occupoient du Brésil à cette époque, en France, en Portugal et jusque dans les villes reculées de l'Allemagne! Que d'écrits intéressans où l'on prévit, dès l'origine, les splendeurs de ce vaste empire; que de traités oubliés maintenant, dans lesquels des

esprits patiens déposoient d'immenses recherches sur des peuples éteints, sur des langues que l'on parle à peine actuellement, sur des cosmogonies dédaignées, et qui néanmoins se rattachent à l'un des pays les plus florissans de l'Amérique du Sud. Certes, nous n'avons pas l'intention de mettre en relief la langûe, la poésie, les danses dramatiques des Topinambours; ne fût-ce que par respect pour la tradition du grand siècle, nous n'oserions commettre cette énormité; l'ombre de Boileau nous le défend; mais puisqu'il s'agit d'une pompe sauvage, comme on disoit au temps de Montaigne, d'une fête originale (3), où des Indiens qui surent périr plutôt que de faillir à la religion du serment, vinrent un moment mêler leurs jeux aux merveilles de la renaissance, nous préférerons pour les faire connaître les paroles indulgentes de l'auteur des *Essais* au mot dédaigneux du satirique; et pour réhabiliter quelque peu les anciens dominateurs du Brésil, nous invoquerons l'homme dont la sagacité pénétrante essaya de présenter sous son jour réel l'esprit hardi et naïf à la fois d'une race généreuse.

Disons-le donc, ces guerriers indomptables qui se mêlèrent si complaisamment aux matelots de Rouen pour divertir *leurs parfaicts alliés*, comme dit Lery, ces hommes extraordinaires qui n'hésitoient pas à franchir l'Océan, obéissant naïvement à une pure fantaisie, ces *sauvaiges* voisins de *la brute*, comme les qualifioient les plus éclairés, étoient certes plus avancés dans l'échelle sociale que ne le supposoient ceux qui les accueilloient si dédaigneusement, et qui en faisoient leur jouet; ils avoient une langue harmonieuse, une cosmogonie bien plus compliquée qu'on ne le croit généralement, un esprit singulièrement prompt surtout à saisir les différences tranchées que les vices de notre civilisation établissoient entre eux et nous. Montaigne se méprit peut-être à son tour, en adoptant une opinion diamétralement opposée à celle de son siècle. Il savoit que si ces tribus ne formoient pas de villes considérables et n'édifioient pas des cités, elles pouvoient mettre sur pied des armées de quinze et vingt mille combattans; il vit un dédain raisonné de

nos mœurs où il n'y avait qu'enfance de l'état social, et il précéda Rousseau dans son étrange apologie de la vie sauvage. N'oublions pas toutefois que dans cette circonstance, il eut la gloire de restituer à l'esprit humain son impérissable dignité.

L'auteur des *Essais*, personne ne l'ignore, est le premier qui nous ait conservé le refrain d'une chanson sauvage, et ce fragment plein de grâce naïve lui a inspiré quelques réflexions sur le génie primitif, sur la poésie indépendante des règles, que depuis ont citées nos meilleurs écrivains. Ce chant venoit de Ganabara, ou de la *France antarctique*, comme on disoit encore parmi nous au XVIe siècle, et il avoit été transmis à l'illustre philosophe par un compagnon de Villegaignon qui avoit résidé durant dix ou douze ans au milieu des tribus indiennes. Ce fut de cet homme simple, auquel il avoit été donné de vivre si longtemps « *en une contrée de pays très-plaisante et bien tempérée* » dont les Français avoient rêvé un moment la possession, au milieu des guerres civiles, que Montaigne recueillit tant de notions exactes, tant d'observations précieuses sur les mœurs des Tupinambas. Grâce à cet esprit sagace qui analysoit aussi rapidement les faits inattendus, les renseignemens nouveaux, que les lois fondamentales des sociétés antiques, on eut pour la première fois alors une idée de la vie que menoient les sauvages du Brésil en leurs grandes forêts. Ainsi que cela devoit être, Montaigne, nous le répétons, s'éprit peut-être un peu soudainement du génie de ces peuples; en présence de nos misères il oublia trop leurs coutumes, il cita leurs paroles fières, mais il parla à peine de leurs effroyables sacrifices, et après s'être enthousiasmé pour leur esprit d'indépendance, il finit par les citer comme offrant le modèle d'une société sage, parce que leur vie étoit simple. « Tout cela ne va pas trop mal, s'écrie-t-il en concluant, mais quoy, ils ne portent point de haut-de-chausses. »

Il faut bien l'avouer, et l'on auroit quelque peine à le croire, si la précieuse relation que nous avons sous les yeux ne venoit nous l'attester, ce fut dans cette simplicité toute primitive de

costume, que cinquante Brésiliens réunis à deux cent cinquante matelots normands, donnèrent à Henri II et à Catherine de Médicis leur fête étrange, leur scyaumachie sauvage, comme disoient les érudits du temps; drame bizarre et qui n'avoit certainement aucun antécédent en Europe depuis la découverte du Brésil par Pedro-Alvarez Cabral.

Il s'agit ici surtout de reproduire un document, et nous serons bref. Le XVIᵉ siècle étoit, comme on sait, le siècle par excellence des carrousels, des tournois, surtout des *entrées*. En 1549, Henry II et sa nouvelle épouse avoient été reçus dans Lyon avec un cérémonial inouï, avec un luxe qui dut faire oublier à Catherine de Médicis les pompes de Florence. L'année suivante, Rouen voulut effacer cet étalage de richesses qui, il faut l'avouer, ne pouvoit être surpassé peut-être que dans les bonnes villes de Normandie. Non-seulement, il fit faire deux statues d'or qui devoient être offertes en présent au royal visiteur, mais le corps municipal alla plus loin, et ayant appelé dans son sein de nombreux artistes qui n'appartenoient pas tous à la France (pour que les inventions, dit la chronique, fussent plus variées), on dressa force obélisques, force temples, force arcs-de-triomphe, *animez de beaux personnaiges*; on alla même jusqu'à figurer l'apothéose de François Iᵉʳ, par pur amour de l'antiquité, et, après avoir épuisé les souvenirs des temps païens, on eut la pensée de faire intervenir dans la fête les pompes du nouveau monde. Ce ne fut ni aux épouvantables splendeurs de Mexico, pour me servir encore d'une expression de Montaigne, ni aux peintures toutes récentes que l'on faisoit des conquêtes de Pizarre, que l'on emprunta l'idée de cet épisode destiné à varier *la royale entrée*, ce fut aux simples habitants des vertes forêts du Brésil que l'on demanda des inspirations. Après avoir épuisé les emblêmes, les souvenirs mythologiques, les grandeurs du monde romain, on s'adressa aux matelots rouennais accoutumés depuis longtemps aux voyages d'outre-mer, et il fut convenu qu'en dépit de la saison avancée, car l'on étoit au mois d'octobre, les rives de la Seine

offriroient les scènes pittoresques et quelquefois si étranges que nos marins contemploient sur les rivages des fleuves américains. La vie guerrière des Indiens, ses alternatives de joie ou de terreur, les incidents qu'amenoit le trafic du bois du Brésil, les stratagèmes employés à la chasse, les danses qui succédoient au travail, tout devoit être *naivement depinct au naturel*, et si bien au naturel, que les marins de Rouen, de Dieppe et du Havre, adoptèrent complétement le costume par trop primitif des Tabayares et des Tupinambas.

Lorsque Christophe Colomb débarqua pour la première fois sur les rives d'Hispaniola, et qu'il contempla cette foule émue qui le prenoit pour un dieu, il dit à ses compagnons : « Voyez, ils sont nus, mais ils sont vêtus d'innocence ! » Le mot charmant du grand homme s'appliqueroit difficilement, j'en conviens, à la cour de Catherine de Médicis; mais pourquoi ne s'appliqueroit-il pas au siècle ? La naïve curiosité qui entraînoit les esprits, les récits que renouveloient les voyageurs, le culte même que vouait la renaissance aux chefs-d'œuvre de l'antiquité, tout sert à expliquer ce qu'il y a d'étrange pour nous dans cet épisode d'une fête ordonnée par les plus graves magistrats du pays de sapience, *gens doctés*, nous dit le récit, et *bien suffisans personnaiges*.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus honorables dames de la cour, et je n'adopte pas ici complétement la formule de Brantôme, assistèrent à cette fête. N'y voyant aucun mal, elles y montrèrent *face joyeuse et riante*; quant à l'opinion de la reine, la chronique rouennaise est explicite. « Le second jour, comme on renouveloit le spectacle, Katherine de Médicis, passant en sa pompe et magnificence par dessus la chaussée, ne le sut faire sans prendre délectation aux iolys esbatements et schyomachie des sauvages. »

La relation qui nous a donné si minutieusement le détail de la fête, et qui décrit avec tant de complaisance la splendeur des costumes, ne fait point défaut lorsqu'il faut signaler les nobles dames ou les grands personnages qui prirent part à ces royales

entrées. Sans compter les chefs militaires, elle nomme l'amiral de France, le vice-amiral, grand-maître de l'artillerie, le nonce du pape, les ambassadeurs d'Espagne, d'Allemagne, de Venise, d'Angleterre, de Portugal « et d'autres nations estranges, joingts avec eulx. Les archeuesques, euesques et prelatz de France; messeigneurs les révérendissimes cardinaulx de Ferraré, de Bourbon, de Guyse, de Vandosme, Sombresse, de Chatillon, de Lisieux, vestus de leurs capes de camelot rouge-cramoysi, et montez sur leurs mulles honorablement houssez et salerez, selon la dignité du sénat apostolique, précédoient la maiesté du Roy, l'aornement duquel estoit une cazaque à la damasquine, de veloux noir, menu découpée doublé de toile d'argent, enrichie et guypée d'une précieuse et subtile broderie, chargée de pierres orientales, d'inestimable valeur. La vive splendeur desquelles cavsoit une reuerbération à son auguste face. » Les autres grands personnages sont énumérés à la suite de Henri II, et la chronique nomme successivement le duc de Montmorency, pair et connétable de France, « Monseigneur le duc de Guyse, monseigneur d'Anguian (*sic*), Loys, monsieur son frère, Monsieur le duc d'Aumalle, les ducs de Longueville et de Montpensier, les ducs de Nemourx (*sic*), le Prince de la Roche-sur-Yon, et autres en nombre suffisant. »

La déduction de la sumptueuse entrée est divisée en deux parties, *l'entrée du Roy* et *l'entrée de la Royne*; c'est dans cette seconde portion du récit que l'auteur nous a conservé les noms des dames qui accompagnoient Catherine de Médicis; après avoir décrit l'ajustement splendide de la jeune reine, il cite madame Marguerite de France, « fille de Roy, sœur unique de Roy et digne d'auoir pour espoux vn roi de pareille générosité; Madamoyselle la bâtarde; » tout le monde sait quelle est la femme éminente que l'on désignoit sous ce nom; « mesdames les duchesses d'Estouteville et de Valentinois. » Lorsqu'on a lu attentivement la chronique, on est tenté de croire que c'étoit en réalité à cette dernière que s'adressoient tous les emblêmes louangeurs de la fête. Non-seulement le fa-

meux croissant étoit retracé de toutes parts, sur les bannières, sur les caparaçons des chevaux, à la base des statues allégoriques, jusque sur le manteau royal, mais le chiffre si connu paraissoit sur les armes de quelques officiers, et témoignoit par son éclat du peu d'égards qu'on avoit à la cour pour les légitimes soucis de la jeune femme et de la jeune épouse (4).

La Reine douairière d'Écosse avoit fait, dès le 25 septembre, son entrée à Rouen, et cependant l'auteur ne la nomme pas; il la confond sans doute parmi ces nombreuses princesses dont la gracieuse contenance « rendoit comme estonné d'admirable délectation le peuple qui les regardoit, incertain si leur corps traitif et naïf traict de visage aornoit leurs sumptueulx habits, ou si la sumptuosité de leurs accoutremenz donnoit accroissement de beaulté à leurs personnes. » En est-il de même de Marie-Stuart, qu'on ne nomme pas? Y a-t-il inadvertance du chroniqueur, ou redoublement de prudence maternelle? On peut admettre cette dernière supposition, car depuis dix-huit mois la jeune princesse étoit à la cour de France, et dès l'année 1548, un homme qui acquit plus tard une certaine notabilité dans l'histoire du Brésil, Durand de Villegaignon, vice-amiral de Bretagne, étoit allé la chercher en Écosse avec M. de Brézé. Nous le répétons, *la déduction* de la sumptueuse entrée ne fait nulle mention de cette beauté déjà merveilleuse, bien qu'en son enfance, et si elle mentionne le Dauphin, ce n'est que pour décrire le splendide costume du personnage qui le représentoit. Nous venons de citer les spectateurs principaux de ce drame étrange; disons un mot des acteurs.

Ce seroit sans contredit une histoire curieuse que celle de ces matelots normands qui dansoient si bien devant les dames de la cour. A partir de l'époque où Denis de Honfleur, en 1508, et le père du célèbre Jean Ango conduisoient leurs équipages vers les terres presque inhabitées du Brésil, jusqu'à la fondation de San-Salvador en 1549, que d'hommes hardis, insoucieux de tous les périls, s'en allèrent chercher fortune, ou simplement vivre dans l'abondance sur ces rivages favorisés!

Que d'aventuriers conduits par Guillaume le Testu, Barré, ou Jacques Sor, prétendirent recommencer dans ces terres inconnues les merveilleuses aventures des *Conquistadores* qui s'enrichissoient sur la rive opposée! Mais aussi que de déceptions et de bizarres existences! Le commerce de l'*araboutan*, ou bois du Brésil, la recherche incessante de ces beaux aras à la livrée d'azur et de pourpre, dont toutes les grandes dames prétendoient parer leurs volières, ces papegaulx au gai plumage, que le luxe répandoit jusque dans l'habitation de la simple bourgeoise, ces cargaisons si fréquemment renouvelées de sagouins ou de *guenones*, comme on disoit alors, destinées à égayer le château féodal du gentilhomme campagnard, devenoient l'objet d'un commerce qui amenoit des communications incessantes avec les Indiens (5) et ces communications se multiplièrent bientôt de telle sorte, qu'elles créèrent dans nos factoreries une classe d'hommes à part désignés sous le nom d'*interprètes normands*. Ces interprètes, fort différents des missionnaires, on doit le penser, s'occupoient fort peu à composer des glossaires à l'imitation des religieux de Piratininga (6), et ils étoient précisément tout l'opposé de ce qui recommandoit les Nobrega, les Navarro et les Anchieta, sans cesse en quête des croyances indiennes pour leur substituer le christianisme (7). Non-seulement, ils mettoient tout leur soin à s'initier aux coutumes les plus étranges des indigènes, mais souvent ils réussissoient de telle sorte, qu'on eût pu les prendre pour de vrais *sauvaiges*; on a la certitude que plusieurs d'entre eux poussèrent le goût de l'imitation (et ici l'esprit frémit d'épouvante) jusqu'à partager les terribles festins des Tupinambas. Si Paez trouva à cette époque un interprète portugais qui s'étoit percé la lèvre inférieure et les joues pour y porter les étranges joyaux formant la partie la plus recherchée d'une parure indienne, on ne sauroit mettre en doute que beaucoup d'interprètes françois ne se soient fait gloire de revêtir aussi les ornements bizarres des Brésiliens. Il suffit de lire Thevet, Lery, Hans-Staden, pour s'initier à la vie désordonnée et à la conduite quelquefois

barbare de ces hommes si hardis, mais quelquefois si féroces, qui repoussoient parfois jusqu'aux souvenirs de la civilisation; mais il faut déplorer aussi que des relations circonstanciées ne nous aient pas fait connaître plus souvent leurs admirables découvertes et quelquefois leurs beaux travaux; la cosmographie d'Alphonse le Xaintongeois, qui recule jusqu'en 1540 nos explorations dans l'Amazonie, le splendide Portulan de Guillaume le Testu, sont autant de documens que l'on peut joindre à ceux de Parmentier et qui doivent accroître nos regrets (8).

Quant aux autres acteurs qui figuroient de si bonne foi dans ce que l'auteur appelle cet *esbatement américain*, on pouvoit leur appliquer les réflexions si justes qu'inspirèrent plus tard trois d'entre eux au philosophe dont la parole aimable a retracé pour tant de lecteurs les joies quelque peu embellies de la vie indienne. « Ils etoient bien misérables de s'estre laissez pipper au désir de la nouueauté, et aueoir quitté la douceur de leur ciel pour venir voir le nostre. » Quoi qu'il en soit, leur séjour dans la cité de Rouen laissa des traces plus durables que la fête pompeuse dans laquelle ils se montrèrent acteurs si intelligens, et naguère encore, une maison bien connue portoit le nom d'hôtel de l'île du Brésil. Deux nations puissantes du pays de Santa-Cruz sont nommées dans le livre que nous avons sous les yeux; il est facile de reconnaître dans les *Tabagerres*, les Tayabaras, et dans les Toupinabaulx, les *Tupinambas*. Les premiers faisoient partie d'une confédération puissante qui s'attribuoit la gloire d'avoir jadis dominé tout le pays; les seconds offroient dans leur fierté inflexible le type du sauvage américain. Quelle que fût la puissance de l'amiral qui assistoit à cette fête (c'étoit l'infortuné Coligny), nous doutons que l'on eût pu réunir sur les bords de la Seine des hommes qui se montroient irréconciliables ennemis sur les rives de l'Yguassú. Quelque conflit sanglant, le cri terrible de guerre eût interrompu à coup sûr la joyeuse clameur de la fête, ou l'une de ces gracieuses chansons que recueillit Montaigne (9). Comme les Carijos, les Tayabaras, anciens dominateurs des côtes, avoient

dit-on, renoncé à l'horrible coutume de l'anthropophagie (et ce sont ceux, on le verra bientôt, qui remplissoient le rôle de vaincus); il y avoit au contraire parmi les Tupinambas, nos *parfaicts alliez,* ainsi que les appelle Lery, tel chef qui se vantoit d'avoir sacrifié plusieurs centaines de guerriers et de les avoir fait servir à ses terribles festins. Qu'eût amené en cette occasion un amour effréné de la couleur locale? Selon toute probabilité, les *Brisilians* de Rouen appartenoient sans exception à la confédération des Tupinambas ou des Tamoyos, dont les tribus dominoient la côte à l'arrivée de Pedralvez Cabral (10). Des gens experts en ces sortes de matières comme l'étoient nos hardis marins, durent se garder de l'épreuve; ils savoient d'avance de quelle manière se fût terminé le jeu.

Ces préliminaires acceptés, afin que l'on puisse mieux comprendre le programme du XVIᵉ siècle, nous passons à la partie importante de notre tâche, et nous donnons le texte du récit, sans rien retrancher à sa naïveté. Nous avons voulu même scrupuleusement respecter l'orthographe, comme on est parvenu à reproduire la vieille gravure dans toute sa vérité, grâce au soin minutieux qui le dispute à une main habile qu'on ne rencontre que chez M. Lemercier. — « Le long de la dicte chaussée qui s'estend depuis le devant de la porte des dites emmurées, jusques au bort de la riuière de Seyne, sied vne place ou prarye non édiffiée de deux cens pas de long et de trente cinq de large, la quelle est pour la plus grande partie naturellement plantée et vmbragée, par ordre, d'une saussaye de moyenne fustaye et d'abondant fut le vuyde artificiellement remply, de plusieurs autres arbres et arbriseaux comme genestz, geneure, buys et leurs semblables entreplantez de taillis espes. Le tronc des arbres estoit peint et garny en la cyme de branches et floquartz de buys et fresne, rapportant assez près du naturel aux fueilles des arbres du Bresil. Autres arbres fruictiers estoient parmy eulx chargez de fruictz de diverses couleurs et especes imitans le naturel. A chacun bout de la place, à l'enuiron d'une quadrature estoient basties loges ou maisons de troncs

d'arbres tous entiers, sans doller ni preparer d'art de charpenterie, icelles loges ou maisons couuertes de roseaux, et fueillarts, fortifiés à l'entour de pal en lieu de rampart, ou boulleuerd en la forme et manière des mortuabes et habitations des Brisilians. Parmi les branches des arbres volletoient et gazouiloient à leur mode grand nombre de perroquetz, esteliers, et moysons de plaisantes et diverses couleurs.— Amont les arbres grympoient plusieurs guenonnez, marmotes, sagouyns, que les navires des bourgeois de Rouen avoient nagueres apportez de la terre du Bresil. Le long de la place se demenoient ca et la, jusques au nombre de trois centz hommes tous nuds, hallez et herissonnez, Sans aucunement couurir la partie que nature commande, ils estoient faconnez et equipez en la mode des sauvages de l'Amerique dont saporte le boys de Bresil; du nombre desquelz il y en avoit bien cinquante naturelz sauuages freschement apportez du pays, ayans oultre les autres scimulez, pour decorer leur face, les ioues, lèvres et aureilles percées et et entrelardeez de pierres longuettes, de l'estendue d'un doigt, pollies et arrondies, de couleur d'esmail blanc et verde emeraude (11): Le surplus de la compagnie, ayant frequente le pays, parloit autant bien le langage et exprimoit si nayfuement les gestes et façons de faire des sauuages, comme s'ilz fussent natifz du mesmes pays. Les vns s'esbatoient à tirer de l'arc aux oyseaulx, si directement éjaculantz leur traict fait de cannes, jong ou roseaux, qu'en l'art sagiptaire ils surpassoient, Merionez, le Grec, et Pandarus, le Troyen. Les autres couroient après les guenones, viste comme les Troglodytes après la sauvagine; Aucuns se balançoient dans leurs lictz subtilement tressez de fil de coton attachez chacun bout à l'estoc de quelque arbre, ou bien se reposoient à l'umbrage de quelque buysson tappys, Les autres coupoient du boys qui, par quelques uns d'entre eulx, estoit porté à un fort construit pour l'effect sur la riuière: ainsy que les mariniers de ce pays ont accoustumé faire quand ils traictent avec les Brisilians (12): lequel bois iceulx sauuaiges troqueient et permutoient aux mariniers

dessusditz, en haches, serpes et coings de fer, selon leur vsage et leur maniere de faire. La troque et commerce ainsi faite, Le boys étoit batellé par gondolles et esquiffes, en un grand navire à deux Hunes ou gabyes radiant sur ses ancres: laquelle estoit bravement enfunaillée et close sur son belle de paviers aux armaries de France, entremeslées de croix blanches, et pontée davant arrière: l'artillerie rangée par les lumières et sabortz tant en proue qu'en poupe et le long des escottartz..... les bannières et estendardz de soye tant hault que bas estoient semées d'ancres et de croissanz argentez, vndoyantz plaisamment en l'air. Les matelotz estoient vestus de sautembarques et bragues de satin, my-partis de blanc et noir, autres de blanc et verd qui montoient de grande agillité le long des haultbancz et de l'autre funaille. Et sur ces entrefaites, voicy venir une trope de sauuaiges qui se nommoient à leur langue Tabagerres (13), selon leurs partialitez, lesquels estants accroupis sur leurs tallons et rengez à l'environ de leur Roy, autrement nommé par iceulx, Morbicha(14). Avec grande attention et silence ouyrent les remontrances et l'harangue d'iceluy Morbicha, par vn agitement de bras et geste passionné, en langaige bresilian. Et ce fait, sans réplique, de prompte obeissance vindrent violentement assaillir une autre troupe de sauuaiges qui s'appeloient, en leur langue, Toupinabaulx, Et ainsi joinctz ensemble se combatirent de telle fureur et puissance, à traict d'arc, à coups de masses et d'autres batons de guerre, desquels ils ont accoutumé user, que finablement les Toupinambaulx desconfirent et mirent en routte, les Tabagerres; et non contens de ce, tous d'une volte coururent mettre le feu et bruller à vifve flamme le mortuabe et forteresse des Tabagerres, leurs aduersaires, et de faict, ladicte seyomachie (15) fut exécutée si près de la vérité, tant à raison des sauuages naturelz qui estoient meslés parmy eux, comme pour les mariniers qui par plusieurs voyages avoient traffiqué et par longtemps domestiquement reside avec les sauuages, qu'elle sembloit estre veritable, et non simulée, pour la probation, de laquelle chose,

plusieurs personnes de ce royaulme de France, en nombre suffisant, ayans frequenté longuement le pays du Bresil et Cannyballes, attestèrent de bonne foy l'effect de la figure precedente estre le certain simulachre de la verité (16). »

Le Roy après ce plaisant spectacle, duquel son œil fut joyeusement content, passa outre.

Pour ceux qui ne sont pas étrangers aux traditions de l'Amérique du Sud, le récit de la *sumptueuse entrée*, n'est pas seulement un tableau de mœurs précieux à recueillir, un curieux épisode du règne de Henri II, une preuve des jeux étranges qu'on admettoit à la cour où brilloit Catherine de Médicis et surtout Diane de Poitiers, il se lie involontairement dans la pensée à l'une de ces légendes dont tous les peuples animent leur histoire à son début et qu'on ne se transmet pas sans un sourire de regret, alors même que la vérité est connue. Selon la légende brésilienne, et, il faut le dire, la légende ne s'évanouit pas complétement devant les exigences de la critique, un Européen brillant de jeunesse et de courage, Diogo Alvarez Correa, aurait été jeté à la suite d'un naufrage sur les rives de San Salvador. Là, mettant résolûment à profit la terreur que devoient inspirer nos armes à feu aux Tupinambas, le hardi Galicien se seroit servi d'une arquebuse recueillie parmi les débris du navire pour inspirer un respect mêlé de terreur à ces hommes indomptés. Désigné chez les Indiens par un nom indiquant assez le caractère dont la crainte l'auroit revêtu, *Caramurú,* l'homme de feu (18), seroit devenu à son tour une sorte de chef indépendant respecté des tribus, et inspirant aux jeunes Indiennes un de ces amours que les poëtes savent rendre immortels. La plus belle des filles de cette baie enchantée, Paraguassu, se seroit unie à l'Européen, et profitant d'un navire françois mouillé dans la rade, le jeune couple auroit abandonné un instant ces beaux rivages pour venir sur les bords de la Seine. Là, Catherine de Médicis et Henri II, environnant ces hôtes étranges de toute la pompe royale, auroient imposé à la jeune Indienne un nouveau nom, celui de la reine, et

l'auroient définitivement mariée à Alvarez, puis les époux retournant dans le beau pays qu'ils avoient quitté, se seroient bientôt acquis une sorte de pouvoir souverain sur des tribus jusqu'alors indépendantes, si bien que le beau territoire de Bahia n'auroit pendant longtemps appartenu aux rois de Portugal qu'en vertu d'une donation en règle mentionnée sur l'épitaphe qui recouvre encore aujourd'hui le tombeau de Paraguassú.

Si nous comparons cette légende américaine aux légendes de l'Europe, elle est bien jeune; et pour être exact, il faut le dire, elle ne prend un caractère d'apparence historique qu'au XVIIe, et au XVIIIe siècle. Lorsqu'on lit Vasconcellos, Rocha-Pitta, Southey, Cazal, Accioli, tous ces historiens du Brésil, jamais tradition poétique du vieux monde ne présenta plus de certitude apparente, et toutefois il n'y en a pas qui offre plus de contradiction. Certes, ce ne sont pas les détails explicites qui manquent au récit, l'histoire nous donne une date précise ou à peu près; pour le naufrage, il a lieu en 1510 ou 1512; elle nomme le capitaine qui se chargea de conduire les deux amans devant la reine de France : il s'appeloit du Plessis; elle spécifie le jour où eut lieu le baptême de la jeune Indienne; ce fut un 28 octobre; ici, par malheur, l'année manque, et c'est le point important qui désespère les critiques, car les Brésiliens instruits le savent aussi bien que nous, les dates citées plus haut ne résistent pas au plus sommaire examen. La tradition a donné lieu à un poëme national cependant, et elle est encore vivante sur ces rivages où Correa fit naufrage; l'auteur de ces pages s'est assis, il y a bien des années, sous l'arbre à l'ombre duquel Caramurú se refugia lorsqu'il fit retentir ces rivages de son tonnerre; il a lu l'épitaphe de Paraguassú dans la petite église où elle repose; il y a mieux : les descendans directs d'Alvarez Correa vivent encore au Brésil, où ils occupent un rang honorable. En dépit des investigations récentes des savans les plus distingués, rien ne peut prouver aujourd'hui le voyage de Paraguassú en France; et il faut bien se hâter de le

dire, la curiosité bibliographique que nous venons d'extraire d'un opuscule oublié, ne changera rien à la question. Nous dirons plus; le récit du XVIe siècle serviroit au besoin à corroborer l'opinion d'un jeune savant dont l'Institut historique de Rio de Janeiro a couronné récemment le mémoire. En effet, si, comme on le prouve par des autorités irrécusables, Alvarez Corréa ayant, pour ainsi dire, atteint l'âge d'un patriarche, se trouvoit en 1549 dans la baie de San Salvador; si sa coopération ultérieure à la civilisation des Tupinambas reste aujourd'hui bien prouvée, il semble bien difficile que les deux époux aient assisté, sous les regards de Cathérine de Médicis, à la *Sumptueuse entrée* de Rouen.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot à ces détails déjà trop étendus, sur un simple épisode de la fête donnée à Henri II; mais il pourra expliquer, nous le supposons du moins, l'étrangeté du spectacle offert à une jeune reine et aux dames qui l'accompagnoient (19). N'hésitons pas à le dire, si la boutade pleine de gaieté malicieuse, qui échappoit encore quelques années après à Montaigne, laisse entrevoir ce qu'on pensoit de ce naïf divertissement, le philosophe eût pu ajouter un enseignement plus sévère sur l'idée étrange qu'on se faisoit des malheureux Indiens et sur la nécessité de les réhabiliter complétement, non pas seulement aux yeux d'une cour frivole, mais à ceux de l'humanité. Des documens dont la gravité contraste sans doute avec notre récit nous le prouvent d'une manière incontestable; les indigènes de l'Amérique, à quelque région qu'ils appartinssent, fût-ce au Pérou ou au Mexique, en étoient venus à ce degré de misère, qu'on leur contestoit la qualité d'hommes. Classés hardiment dans l'échelle sociale par les étranges moralistes qui les dépouilloient de leur or avant de les anéantir, ils étoient considérés, près de quarante ans après la découverte, comme étant un peu moins que les noirs et un peu plus que les orang-outangs. Cette fois, l'Église fut obligée d'intervenir avant la philosophie, et ce furent deux moines, fray Domingos de Minaya et fray Domingos de Betamos, qui, en 1536, allèrent

solliciter de Paul III la bulle célèbre qui rendit leurs droits impérissables aux Américains (20). Quatorze ans s'étoient à peine écoulés depuis ce grand acte de justice, et quelques doutes, on le suppose du moins, pouvoient bien rester encore aux naïfs spectateurs de la célèbre entrée de Rouen (*).

Quelles que soient du reste les inductions que l'on pourra tirer, et de ce trait curieux de nos mœurs et de la présence de cinquante indigènes du Brésil venant établir leur séjour momentané dans l'un des ports les plus fréquentés de la France, le récit que nous venons de reproduire n'en restera pas moins un monument vraiment curieux pour les deux pays (21).

(*) N'oublions pas d'ailleurs que le point si important signalé ici fut remis pour ainsi dire en question durant le concile de Lima, en 1583. Il s'agissoit en outre de savoir si les Indiens possédoient l'intelligence nécessaire pour participer aux sacremens.

DOCUMENS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

(Note 1, p. 332.)

Conjectures sur l'auteur de la Relation.

L'abbé Goujet nous a conservé le nom de l'ordonnateur des fêtes célébrées à Lyon, en 1548, pour la première entrée de Henri II. C'est celui d'un poëte fort obscur aujourd'hui, quoique ami de Marot, et qui vivait encore en 1562. Maurice Sève, Sceve ou Sœve, eut certainement part à la relation de cette fête, imprimée en 1549, s'il n'en rédigea pas complétement le récit. Ne seroit-il pas également l'auteur de la *Sumptueuse entrée* publiée, en 1551, à Rouen? « C'était, dit Lacroix du Maine, un homme fort docte et fort bon poëte françois, grand rechercheur de l'antiquité, doué d'un esprit esmerveiable, de grand jugement et singulière invention. » Un autre poëte, Claude de Taillemont, travailla avec Maurice Sève, à l'entrée du roi Henri II à Lyon. Ces deux noms pourront mettre sur la voie de quelque indication bibliographique positive. Parmi les poëtes vivant à cette époque à Rouen, auxquels on pourroit attribuer les vers de l'*entrée,* il faut compter François Sagon. Ce fougueux antagoniste de Clément Marot vivait encore en 1559, et Lacroix du Maine possédoit un volume manuscrit de lui intitulé : *Recueil moral d'aucuns chants royaux, ballades et rondeaux présentés à Rouen, à Dieppe et à Caen.* Les poëtes nés en Normandie ne faisoient point défaut à la *Sumptueuse entrée;* nous pourrions encore nommer le sieur de Huppigny, auteur du *Devis des trois fleurs de sapience;* mais si l'on veut bien se rappeler que l'Échevinage de la capitale de la Normandie avoit appelé des pays étrangers plusieurs artistes en renom, pour rendre la fête plus

magnifique et surtout plus variée, si l'on fait attention à la réunion presque constante, dans le même volume, des entrées de Lyon et de Rouen, il ne paraîtra pas dénué de vraisemblance que Maurice Scève ait participé au récit reproduit dans cet opuscule. On trouvera plusieurs morceaux d'un style ingénieux qui portent le nom de cet écrivain dans les *Blasons, poésies anciennes*. Paris, 1807, in-8°. Deux écrivains du XVI[e] siècle ont encore pu apporter leur contingent à la rédaction du précieux volume si complétement oublié aujourd'hui, l'un seroit Claude Chapuis, qui, né dans la capitale de la Normandie et garde de la librairie de François I[er], avant de devenir chantre de Notre-Dame de Rouen, fut chargé de la harangue prononcée devant Henri II, lors de la solennité; l'autre seroit le sieur du Tillet, greffier de la cour, auquel on doit déjà la narration de l'entrée royale faite à Paris en l'année précédente, et qui, extraite des registres du Parlement, à la date du 16 juin 1549, fait partie des documens officiels conservés à la bibliothèque nationale.

(Note 2, p. 333.)

Note bibliographique sur les livres relatifs à l'Amérique, qui ont paru en l'année 1550. — *Importance au point de vue chronologique de la Triomphante entrée.*

Il n'est peut-être pas hors de propos de le faire observer ici, l'année durant laquelle on célébra cette fête brésilienne est remarquable dans les fastes de la bibliographie américaine. Trois ouvrages importans furent publiés coup sur coup, et comme l'entrée de Henri II n'est pas signalée naturellement dans la bibliothèque américaine de M. Ternaux, il y a une lacune apparente jusqu'en l'année 1552. L'année 1550 vit paroître successivement :

- Benito Fernandez. *Doctrina Christiana en lengua mixteca.* Mexico, 1550, in-4;
- *Primo volumine delle Navigazioni e viaggi raccolto gia da* M. C. B. Ramusio. Vinegia, Giunti 1550.

Ferdinandi Cortesii *von dem newen Hispanien so im Meer gegen Niedergang, zwei lustige historien erstlich in hispanischer Sprache, durch hinselbts Beschrieben und verteutscht von Xysto Betuleio und Andrea Diethero.* Augsburg, 1550, in-fol.

Ainsi l'année qui marque le milieu du XVIe siècle vit paroître un ouvrage espagnol, une vaste collection écrite en italien et une précieuse traduction allemande des lettres de Cortès; pour que la France prenne part définitivement à ce genre de recherches, il faut attendre encore sept ans, et bien que Lacroix du Maine indique l'année 1556 comme étant celle où parut la *France antarctique* de Thevet, il y a certainement erreur. Le livre du cordelier voyageur fut imprimé pour la première fois en 1558, et il fut précédé d'un an par Nicolas Barré, dont les lettres sur la navigation du chevalier de Villegaignon sont éditées à Paris dès 1557. Le précieux fragment que nous réimprimons ici est donc bien probablement le premier document sur le Brésil que l'on ait publié en France. La collection de Jean Temporal, Lyon, 1556, 2 vol. in-fol., renferme quelques relations sur l'Amérique, mais elles sont traduites de Ramusio.

(Note 3, p. 338.)

Cérémonial de France, indication des entrées solennelles où figurent des Indiens.

Nous espérions trouver quelques détails sur les Brésiliens qui se montrèrent acteurs si zélés durant l'entrée de Rouen autre part que dans le programme dont nous avons tiré la gravure; mais, chose étrange, le livre de Théodore Godefroy, imprimé dès 1619 et publié pour la seconde fois, trente ans plus tard, se tait sur cet épisode. Théodore et Denis Godefroy, tout en s'étendant minutieusement sur les autres détails de l'*Entrée,* ont omis les précieux renseignemens que nous reproduisons sur les Brésiliens. Ils n'ignoraient pas cependant, qu'au temps de la renaissance, l'usage d'introduire

des Américains dans toutes les fêtes solennelles était devenu presque général ; ils en administrent plus d'une preuve. Nous allons les suivre un moment dans les renseignemens qu'ils nous fournissent en suivant l'ordre chronologique.

A l'entrée de Charles IX en la ville de Troyes, le jeudi 23 mars 1564, des sauvages figurèrent, mais le *Cérémonial de France* se tait sur leur nationalité ; il n'en est pas de même lors de l'entrée qui eut lieu à Bordeaux, le 9 avril 1565 ; on vit paraître trois cents hommes d'armes « conduisans douze nations estrangères captives, telles qu'estoient Grecs, Turcs, Arabes, Égyptiens, Taprobaniens, Indiens, Canariens, Mores, Éthiopiens, sauvages amériquains (*sic*) et *Brésiliens*. Les capitaines desquels haranguèrent devant le Roy chacun en sa langue entendue, par le truchement, qui l'interprétoit à Sa Maiesté. » Voy. Th. Godefroy, *le Cérémonial de France, ou Description des cérémonies, rangs et séances observées aux couronnemens, entrées et enterremens des Roys et Roynes de France et autres actes et assemblées solennelles*, etc., 1619, in-4. La deuxième édition, donnée comme on sait par Denis Godefroy (fils de l'auteur), a paru (1649) en 2 vol. in-fol. Ce livre, fort augmenté, devait avoir 3 volumes.

(Note 4, p. 338.)

Le Chiffre de Diane de Poitiers.

Nous n'ignorons pas que dans ces derniers temps on a su expliquer fort ingénieusement la présence du fameux croissant, qui brillait jusque sur le manteau royal de Henri II. Il faudra cependant, selon nous, modifier ce qui a été dit à propos du chiffre ; si l'on veut bien faire attention à une circonstance peu importante en apparence, mais cependant assez concluante dans la déduction de la *Sumptueuse entrée*, le nom de Catherine de Médicis est toujours écrit par un K. Un meuble charmant, qui fait partie de la précieuse collection de M. Sauvageot, offre la même particularité. Nous re-

produisons ici néanmoins les conjectures présentées par M. Paulin Paris dans son savant catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale à propos du volume qui se trouve coté sous le n° 7246, et qui a appartenu à la Reine, il s'exprime de cette façon : « C'est ici que revient la question déjà souvent controversée du double chiffre particulier aux monumens du règne de Henri II, chiffre qu'on retrouve non-seulement à Fontainebleau, au Louvre, à Anet' mais sur tant de belles reliures, tant d'autres monumens de l'art au XVIe siècle. Faut-il y reconnoître un H et un D, c'est-à-dire les initiales de Henry II et Diane de Poitiers, sa maîtresse, ou bien un H et un C, c'est-à-dire les chiffres de Henry II et Catherine de Médicis? question singulièrement difficile à résoudre, car la Reine Catherine avoit pour devise un *croissant* avec la légende : *Donec totum impleat orbem,* et le triple croissant qui accompagne toujours ce chiffre semble d'ailleurs mieux rappeler la lettre C que le nom de Diane, déesse des forêts. Mais d'un autre côté, près des C apparoissent le carquois et l'arc qui conviennent assez mal à Phœbé, patronne poétique de Catherine, et si le double chiffre se rapporte au Roi et à la Reine, pourquoi n'est-il pas surmonté de la couronne royale, comme l'H répété tout auprès?.... Voilà les élémens de mon incertitude, maintenant voici l'explication que je propose. Catherine étoit sinon aimée, du moins fort estimée de son royal époux ; elle sentoit le prix de cette estime, et peut-être voyoit-elle, sans trop de douleur et de jalousie, que la passion charnelle du Roi fût exclusivement acquise à la belle duchesse de Valentinois. Les historiens, les mémorialistes ne parlent pas de rivalité entre ces deux femmes, toutes deux si remarquables. Cela posé, Catherine auroit affecté de prendre et de reproduire les emblèmes qui satisfaisoient son orgueil et ne risquoient pas de blesser Henry II. C'est d'après les dessins que Catherine donnoit aux artistes que les croissans, les arcs, le double chiffre auroient été placés partout et sur tous les monumens du règne de Henry II. » Nous ne suivrons pas plus

loin l'ingénieux écrivain dans sa plausible interprétation, mais nous ferons observer que la sumptueuse entrée est tout à fait explicite sur la nature du chiffre adopté par Henri II. Elle cite entre autres, « une enseigne de taffetas verd imprimée d'escompartimētz entresemez de croissantz d'argent et des chiffres du Roy qui sont deux D entrelassez et une H couronnée. »

(Note 5, p. 339.)

Vestiges du séjour des Brésiliens à Rouen et à Dieppe.

Nous sommes d'autant plus surpris que la fête brésilienne n'ait pas attiré jusqu'à présent l'attention de quelque curieux, que la maison du XVIe siècle où logèrent peut-être quelques-uns des Brésiliens venus à Rouen, et qui devoit naturellement perpétuer le souvenir de leur séjour dans cette riche cité, a subsisté jusqu'à nos jours, et n'a été démolie que tout récemment. Rouen, ville essentiellement littéraire, a su préserver néanmoins de la destruction les précieux bas-reliefs qui attestoient l'ancienneté de ses relations avec l'une des plus belles contrées de l'Amérique du sud. La dénomination imposée à l'hôtel de la rue Malpalu suffirait au besoin pour indiquer l'époque où durent commencer les voyages maritimes des Rouennais. Dans les premières relations adressées du pays de Santa Cruz en Portugal, ce vaste pays est désigné fréquemment sous le nom d'île. Les navigateurs normands partageoient tout naturellement cette erreur avec les premiers explorateurs du pays. Voici, du reste, ce que dit sur le point qui nous occupe un auteur bien connu.

« Rue Malpalu, n° 17, presque en face de la rue des Augus-
« tins, enseigne de l'*Ile du Brésil*, maison en bois. Elle se
« distingue par un grand bas-relief, divisé en deux sujets rela-
« tifs à la découverte de l'Amérique, de petites figures nues
« sont sculptées sur les montans, au milieu d'ornemens go-
« thiques. Cette devanture, qui n'est pas indigne de l'attention
« des curieux, date du milieu du XVIe siècle. » Voy. E. La

Quérière, *Description hist. des maisons de Rouen, dess. et grav. par E. H. Langlois*. Paris, 1821, 2 vol. in-8°.

M. de Jolimont n'a malheureusement pas reproduit les bas-reliefs de l'hôtel du Brésil dans son grand ouvrage. L'enseigne de l'hôtel du Brésil est conservée aujourd'hui au Musée des antiquités. Sculptée sur bois et peinte, elle représente les diverses opérations qu'exigeoient de la part des Indiens la coupe et la traite de l'Ibirapitanga.

Farin est d'une concision extrême sur le fait qui nous occupe: « Le long de la chaussée des emmurées, dit-il, dans une place vuide, étoit une troupe de Brasiliens, au nombre de *trois cents hommes* tous nuds, qui exerçoient une espèce de guerre les uns contre les autres entre les arbres et les broussailles, qui y étoient plantez pour donner du plaisir au Roy. » (*Hist. de la ville de Rouen*, par F. Farin, prieur du Val. 3e édit. Rouen, 1738, t. I, p. 126.) Farin connoissoit probablement la pièce que nous reproduisons, il n'hésite pas cependant à faire danser *trois cents Brasiliens* sur les bords de la Seine, tandis que le récit authentique n'en admet qu'une cinquantaine, parmi lesquels figuroient incontestablement plusieurs Indiennes. C'est ainsi que lorsqu'on ne recourt point aux sources, des faits indifférents en apparence, mais auxquels la discussion de certaines questions a donné de l'importance, se trouvent complétement altérés.

La maison de la rue Malpalu n'est pas du reste le seul monument qui offrît en Normandie un souvenir des Tupinambas. La ville de Dieppe, qui envoyoit de si fréquentes expéditions au Brésil, fit bientôt figurer ces Indiens dans de curieux bas-reliefs existant encore de nos jours et qui ont été reproduits par M. Vitet. On peut les examiner dans l'église de Saint-Jacques de Dieppe; mais nous introduirons ici la description donnée par l'écrivain cité plus haut. « Le premier grouppe se « compose de trois personnages, dit-il, un homme, une femme « et un enfant; ils sont tous coiffés de grandes plumes, « comme les Brésiliens et autres habitans de l'Amérique du

« sud. L'homme et la femme portent une ceinture de plumes ;
« la femme a de plus une espèce de collerette également de
« plumes ; elle tient d'une main une grande feuille de palmier ;
« de l'autre un thyrse terminé par une grosse fleur ; l'homme
« est armé d'un arc, derrière son dos on voit un paquet de
« flèches. *Hist. de la ville de Dieppe*, t. II, p. 110. »

(Note 6, p. 339.)

Langue brésilienne; monumens de la linguistique du Brésil, composés au XVIe, *et au* XVIIe *siècle.*

Le P. Simon de Vasconcellos s'écrie à propos de la langue des Tupinambas : « A quelle école ont-ils donc appris au sein « du désert, des règles grammaticales si certaines, qu'ils ne « manquent pas à la perfection de la syntaxe ?... En cela ils ne « le cèdent d'aucune manière aux meilleurs humanistes grecs ou « latins. Voyez, par exemple, la grammaire de la langue la plus « répandue au Brésil, qui nous a été donnée par le vénérable « P. Joseph de Anchieta, et les louanges que l'apôtre accorde « à cet idiome ! Grâce à ses réflexions, beaucoup de personnes « pensent que l'idiome dont nous parlons a les perfections de « la langue grecque, et par le fait j'ai moi-même admiré en elle « la délicatesse, l'abondance et la facilité. » Malgré l'enthousiasme d'Anchieta pour la langue des Indiens, qu'il était allé convertir, la grammaire dont il commença à rassembler les matériaux vers 1551, ne tarda pas à tomber en désuétude ; elle reste néanmoins comme un monument de l'idiome des Tupis, tel qu'il étoit parlé à l'époque de la découverte. De réelles modifications ont eu lieu dans cette langue, comme dans toutes les langues indiennes ; et il lui est arrivé ce qui est arrivé au *Guarani*, on ne parle plus précisément au Paraguay cet idiome si répandu, tel qu'il étoit usité même au temps où le fameux Ruiz donna son *Tesoro*, publié en 1639. Ces idiomes sauvages ont donc eu leurs modifications comme nos langues cultivées ; et c'est ce qui devra toujours

faire rechercher en bibliographie les premières éditions des ouvrages sur la linguistique indienne publiés à la fin du xvie siècle. Une seule nation, aujourd'hui peut-être, celle des Guarayos, qui confinent aux déserts de la Bolivie, est restée dépositaire des formes primitives de la langue qu'on parloit jadis sur le bord de la mer. Ces hymnes antiques, légués par les générations et répétés en l'honneur de Tamoï, qu'entendit encore M. d'Orbigny; ces harangues du même peuple, dont il est si difficile de saisir le sens historique, sont autant de sources auxquelles ont pourroit avoir recours pour pénétrer le secret de cette belle harmonie, de cette élégance surprenante dont parle Vasconcellos.

La langue des Tupinambas, le *topinamboux*, comme on disoit au temps de Boileau, est désignée encore au Brésil sous le nom de *lingoa geral*. Les curieux peuvent consulter à ce sujet l'*Ethnographie des langues*, d'Adrien Balbi, ou mieux encore la 4e édition de l'*Arte da lingua do Brasil composta pelo* P. Luis Figueira; Lisboa, 1795, in-4° (la 1re est de 1681), et le Dictionnaire *portuguez et brasiliano*, anonyme, imp. également à Lisbonne en la même année. Ce que l'on auroit quelque peine à croire si une foule de documens ne venoient nous en fournir le témoignage, c'est que cet idiome d'un peuple barbare fut élevé pour ainsi dire à la dignité des langues cultivées, et qu'on le professa publiquement au collége de Bahia. Selon les documens fournis par Vasconcellos, ce seroit à un missionnaire espagnol, l'intrépide Jean Aspilcueta, surnommé Navarro, que reviendroit l'honneur d'avoir appris suffisamment le brésilien pour être en état de prêcher et de confesser les Indiens, il prit aussi l'initiative lorsqu'il fallut traduire en langue tupique des oraisons et quelques dialogues religieux. (Voy. *Chronica da companhia de Jesu do estado do Brasil*, p. 48.) Parmi les missionnaires du xvie siècle, le P. Leonardo Nunes, qui étoit venu au Brésil en 1549, sur la flotte de Thomé de Souza, fut le premier également qui abandonna le collége de Bahia pour se rendre à San Vicente, où de nombreuses tribus réclamoient

tous les efforts de sa charité. L'activité de ce religieux étoit telle; son zèle lui faisoit entreprendre des excursions si extraordinaires, que les Indiens l'avoient surnommé *Abaré Bébé*, le père qui vole. Nunes étoit très-versé dans la langue des tupis. Néanmoins, Pedro Correa et Manoel de Chaves, admis plus tard comme novices dans l'ordre des jésuites, furent considérés alors comme les plus habiles interprètes de l'époque. Nonobstant les faits rappelés ici, les deux hommes qui au XVI[e] siècle firent faire les plus grands progrès aux néophytes étudiant cette langue, furent deux missionnaires qui occupent une place glorieuse dans l'histoire du Brésil. Le P. Nobrega, mort au collége de Rio, le 18 octobre 1570, à cinquante trois ans, n'a laissé que des lettres; mais Anchieta, dont nous avons déjà cité les travaux, publia plusieurs ouvrages sur la langue brésilienne; le plus important est intitulé : *Arte da Gramatica da lingoa mais usada na costa do Brazil*. Coimbra, 1595, 1 vol. in-12. Le P. Anchieta n'étant mort qu'en 1597, put revoir encore ce travail. L'apôtre du Brésil ne succomba pas cependant à ses immenses travaux, en Europe. Ce fut à Rerigtibá qu'il mourut parmi les Indiens, après avoir exercé l'apostolat durant trente-quatre ans. Ses cathécumènes lui firent de touchantes obsèques.

Nous pourrions encore étendre cette note bibliographique sur les ouvrages relatifs à la linguistique des peuples du Brésil; les vieux missionnaires, et Barbosa Machado nous en fourniroient le moyen; mais nous avons préféré citer les livres imprimés. A l'exception de la grammaire de la langue des *Kiriris*, publiée en 1699 par le P. Vincencio Mariani, les autres gisent enfouis dans la poussière de quelques bibliothèques monastiques, d'où ils sortiront peu à peu. Qu'est devenue par exemple cette *Doctrine chrétienne*, écrite dans la langue des *Marumomis*, qui formoient jadis une tribu si remarquable par la douceur de ses mœurs et l'absence de coutumes bizarres? ce curieux travail d'Anchieta, utilisé jadis par le P. Manuel Vieigas de Saint-Paul, est perdu pour la linguis-

tique, et la nation dont il attestoit le développement intellectuel a disparu. Qui nous donnera ce grand dictionnaire, que composa vers 1690, dans le Maranham, le P. Bonaventure de Santo Antonio? Le *Vocabulario do idioma sacaca* n'avoit pas moins de quatre cents pages, et étoit suivi d'une Doctrine chrétienne dans la même langue. Le frère Matheos de Jesus Maria, se montra tout aussi zélé que ce missionnaire dans les mêmes régions, et outre son grand dictionnaire inédit de la *lingoa geral*, il donna l'*Arte da lingoa aroa*, et une sorte de dictionnaire de la langue des *Maraunú*. Nous pourrions encore citer un *Dialogue sur la doctrine chrétienne*, dans la langue des *Goyanas*, et bien d'autres traités que ne citent pas même les ouvrages les plus modernes publiés, en Europe, sur la linguistique. Nous nous arrêtons, car nous craindrions de lasser l'esprit du lecteur par cette accumulation de sources grammaticales, toutes plus ou moins voisines du topinambour. Nous ne résisterons pas cependant au désir de donner le titre complet d'un livre qui domine ces divers ouvrages et auquel il faudra avoir toujours recours, alors même que l'on voudra éclaircir les origines brésiliennes. *Arte de la lengua guarani, por el Padre Antonio Ruiz de Montoya de la compañia de Jesus, con los escolios, anotaciones y apendices, del P. Paulo Restivo, de la misma compañia, sacados de los papeles del Padre Simon Bandini y de otros, en el pueblo de Santa Maria la Mayor el año de el Señor* MDCCXXXIV, 1 vol. in-4.

Cet ouvrage imprimé en caractères détestables dans les missions, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Tesoro de la lengua guarani*, pub. par Ruiz, à Madrid, en 1639, a trait surtout aux nombreuses tribus que l'on subjugua dans le Paraguay, mais il ne faut pas oublier l'étroite alliance qui existe entre ces peuples et ceux de la *lingoa geral*.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot pour nous résumer. Ces langues dédaignées par les savans ne sont pas complétement privées d'une sorte de littérature appropriée aux Indiens convertis, et il seroit bien que l'on réimprimât les plus anciens mo-

numents en ce genre, ou qu'on livrât à l'impression ceux qui n'ont jamais été publiés. Des sermons écrits dans la langue des Tupinambas, des chants religieux composés dans le même idiome, enfin une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, formoient dès 1551, le résultat des travaux nombreux entrepris par les jésuites, au milieu de ces nations, qui comptoient encore tant de milliers d'individus, et qui ne forment plus aujourd'hui dans les déserts de l'Amazonie que quelques tribus dégénérées. (Voy. à ce sujet la lettre d'Antonio Peres, écrite le 2 août 1551. *Revista trimensal*, avril 1844, p. 95.) Il y a dans le même numéro *une information des terres du Brésil*, donnée par le célèbre Nobrega, qui a été écrite également vers cette époque. Une lettre du même, datée de Pernambuco, 1551, renferme des documents d'autant plus curieux sur l'état moral du pays que ces renseignemens se rapportent précisément à la date de notre monument.

(Note 7, p. 339.)

Sources bibliographiques où l'on peut puiser quelques connoissances sur les croyances religieuses des Tupinambas.

Le mémoire le plus étendu qui ait encore été écrit sur les croyances religieuses des habitants primitifs du Brésil, est celui qui a été publié en 1843, dans la *Revista trimensal*, par M. Jozé Joaquim Machado d'Oliveira. L'auteur y prouve suffisamment que les tribus anciennes et celles qui leur ont succédé avoient et ont encore des notions sur l'Être suprême, aussi bien qu'une croyance incontestable à l'immortalité de l'âme. Nous désirerions qu'on fît plus, et nous pensons qu'il seroit digne de l'*Institut historique de Rio de Janeiro*, dont les efforts persévérans ont eu déjà tant de résultats, d'ouvrir une enquête sur les traditions cosmogoniques des nations diverses parlant la *lingoa geral*. Lorsque le vieux Thevet disoit, en 1555, alors qu'il essayoit de nous transmettre les croyances des Tupinambas, qu'il lui sembloit *ouïr quelques*

bayes d'Homère, il ne faisoit qu'exprimer, avec la naïveté du XVIe siècle, ce que disoit, en d'autres termes, près d'un siècle plus tard, le docte Vasconcellos. Avouons-le franchement, le vieux cordelier françois, compagnon de Villegagnon, est jusqu'à ce jour le seul qui nous ait transmis d'une manière quelque peu détaillée, la cosmogonie des Tupis. Nous ne sommes point de ceux qui veulent que l'on accepte sans examen tous les faits transmis par ce moine crédule dont l'érudition étoit si confuse; mais dans l'absence de documens meilleurs, il faut nécessairement avoir recours à son récit, qui concorde d'ailleurs avec les aperçus de Nobrega, d'Anchieta, de Soarez, de Cardiim, d'Hans Staden et de Lery. Disons plus, s'il est presque impossible que durant le court séjour qu'il a fait le long des côtes du Brésil, Thevet ait pu recueillir lui-même les renseignemens cosmogoniques reproduits dans ses divers ouvrages, imprimés ou manuscrits, il n'a pu certes, les inventer. Il nous a donné du reste, dans ses œuvres inédites, la clef de toute sa science, et lorsqu'il nous annonce, qu'il avoit sauvé de la mort un Portugais, nommé Pedro, longtemps prisonnier des Brésiliens, et avec lequel il s'entretenoit, lorsqu'il *vouloit philosopher,* il nous a parfaitement édifiés sur la nature des sources qu'il consulta. Nous renvoyons donc au voyage du vieux cordelier d'Angoulême, et surtout à une relation presque ignorée en France, et dont nous possédons cependant un précieux manuscrit.

Au temps où le bruit se répandit dans le Brésil que des mines immenses d'émeraudes existoient dans l'intérieur, on nomma pour aller faire la conquête de cette espèce d'El-Dorado, un gentilhomme de Lisbonne, nommé Gabriel Soares de Souza, depuis longtemps habitué aux solitudes du Brésil; ceci avoit lieu en 1591, et ce fut à la suite des explorations nécessitées par la recherche de ces mines imaginaires, que le beau fleuve, désigné sous le nom de San Francisco, fut exploré pour la première fois. Gabriel Soares revint en Portugal avec quelques pierres dans leur gangue, mais il paroît que l'imperfec-

tion de plusieurs de ces émeraudes empêcha qu'on ne donnât suite à l'entreprise, qui fut poursuivie avec plus de succès, dit-on, par D. Francisco de Souza, seigneur de Bringel, gouvernant alors le Brésil. Gabriel de Soares fit mieux que de rapporter des émeraudes, il composa un précieux volume que la Bibliothèque nationale possède en manuscrit et qui est intitulé : *Roteiro geral com largas informações de toda a costa que pertence ao estado do Brasil, e descripção de muitos lugares delle, especialmente da Bahia de todos os Santos,* dédié à Cristovam de Moura, en 1587.

Ce beau livre a été publié en 1825, dans la *Collecção de Noticias para a historia e geografia das nações ultramarinas,* sur un autre manuscrit et il a été l'objet d'une savante dissertation de M. Adolfo de Varnhagen. Le jeune écrivain que nous venons de nommer a soumis les divers manuscrits de Gabriel Soarez à un sérieux examen, il a vu même celui de Paris et il est le seul qui puisse donner aujourd'hui une édition correcte de cet admirable traité, si précieux pour l'empire du Brésil.

(Note 8, p. 340).

Guillaume le Testu, examiné comme l'un des premiers navigateurs qui aient décrit le Brésil.

Guillaume le Testu, si peu connu de nos jours, étoit considéré dès le règne de Charles IX comme l'un des plus fameux pilotes de son temps, si ce n'étoit le plus instruit. Selon toute probabilité, il naquit dans les premières années du XVIe siècle. On ignore complétement dans quelle ville il prit naissance, mais plusieurs indices donnent à supposer que ce fut en Normandie; cependant une autorité imposante le fait naître en Provence, sans donner aucun détail, il est vrai, sur sa biographie. M. de Humboldt ne fait que le mentionner à propos d'une indication géographique. Il a eu certainement de grandes relations avec les protestans, s'il n'étoit protestant lui-même : la dédicace de son livre en fait foi. Il navigua longtemps dans les

mers d'Afrique et dans celles du nouveau monde. André Thevet, le cosmographe en titre de Henri III, se vante d'avoir été à diverses reprises son compagnon de voyage, et il le qualifie toujours de « renommé pilote et singulier navigateur. » Quant à lui, il prend le titre de pilote de la mer du Ponent, en la ville du Havre ; on pourroit supposer qu'il étoit né dans ce port, et il n'y auroit rien d'impossible à ce que cela fût ainsi, puisque la ville étoit déjà fondée en 1509. Le magnifique Portulan que nous a laissé l'habile le Testu a été composé en 1555, et il est remarquable que ce soit précisément l'époque à laquelle Coligny vouloit fonder un grand établissement de refuge au Brésil. Aussi le voit-on souhaiter à l'amiral *félicité et paix durable*. La carte du Brésil qui orne le Portulan dénote une connoissance peu commune de ces régions ; on doit juger de celle qui fait connaître une partie de l'Afrique par le spécimen que présente le grand ouvrage de M. de Santarem. Guillaume le Testu devoit mourir dans le nouveau monde. Un livre peu connu nous fournit de nombreux détails sur sa fin tragique. H. T. S. de Torsay, dans sa Vie de Strozzi, dit positivement que le capitaine Guillaume le Testu, s'étant chargé de diriger une expédition contre *Nombre de Dios*, périt dans une action contre les Espagnols. Cette expédition aventureuse faisoit partie du reste de celle que tenta d'exécuter Drake, qui mourut, dit-on, en 1596, du chagrin que lui causa son échec. On peut lire dans le beau livre de M. Ramon de la Sagra sur l'île de Cuba une note pleine de lucidité touchant le magnifique Portulan de Guillaume-le-Testu; elle est due à M. Sabin Berthelot, qui a donné aussi un travail étendu sur ce précieux monument dans le *Journal de l'Instruction publique*. Le Portulan de Guillaume-le-Testu est de format in-folio, et les peintures sont dues à une main d'une grande habileté ; on le conserve au dépôt de la guerre.

Voici un fragment du splendide ouvrage de Guillaume le Testu. Il est d'autant plus curieux que l'on peut le considérer comme la première description du Brésil, qui ait été écrite par un Français. Alfonse le Xainctongeois, est plus vieux de dix

ans, il est vrai, mais il ne visite que le nord de cette vaste contrée et sa précieuse relation composée vers 1543, n'a paru que défigurée. Les amateurs de vieux voyages n'apprendront pas sans plaisir, que M. Pierre Margry en prépare une seconde édition. On ne sauroit trop désirer que l'excellent article de M. Sabin Berthelot sur le Portulan de Guillaume le Testu, et les cartes de l'Afrique publiées par M. le vicomte de Santarem, dans son magnifique atlas, fassent venir le même désir à quelque éditeur habile. Durant le XVIe siècle, nous n'avons rien que l'on puisse comparer sous le rapport de la cartographie aux cartes manuscrites de Testu. La note succincte que nous transcrivons fidèlement laisse voir quelle judicieuse observation se fait remarquer dans les descriptions malheureusement trop concises du célèbre pilote.

« Ceste pièce faict demonstration d'une partie d'Amerique ou les régions tant du Brésil caniballes que du royaulme de Prate sont descriptes situées soubz la zonne toride soubz le premier climat antidia meroes et finissant soubz le meilleu du quatreisme (*sic*) climat antidia rodou. Envyronnée du costé de septentrion de l'océan des Caniballes et Entillé du costé d'orient la grant mer océane. Tous les abitans de ceste terre sont sauvaiges n'ayant cognoissance de Dieu. Ceulx qui abitent à l'amont de l'équinoctial sont malings et mauvais mangeans chair humaine. Ceux qui sont plus eslongnés de l'équinoctial estant plus aval sont traictables. Tous les dicts sauvaiges tant de l'amont que de l'aval sont nutz ayans leurs loges et maisons couvertes d'écorches de boys et de feuilles. Ils mènent ordinairement guerre les ungs contre les autres, c'est assavoir ceulx des montagnes contre ceulx du bort de la mer. Ceste région est frétille en milcq et manioc qui est une racine blanche de quoy ils font de la farine pour menger, car ils ne font point de pain; aussy y a-t-il force naveaux de trop meilleur goust que ceulx du pays de France avec enneniens (*ananas*) qui est un fruict délicieux avec plusieurs aultres sortes de fruicts. Aussy nourrit ceste terre sengliers, loups serviers, agoutins, tatous et plusieurs sortes de

bestes, avec grand nombre de poulailles semblables à celles de ce pays de France. Papegaulx de divers plumaige. Les marchandises de ceste terre sont cotons, brésil, poyvres, bois servans à teincture avec gros vignolz desquels on faict patenostres et ceintz à femmes les desuditz abitans sont grans pescheurs de poisson et fort adroicts à tirer de l'arc. »

Nous avons en portefeuille tous les éléments d'une biographie étendue dans laquelle nous essayerons d'indiquer les vastes travaux hydrographiques de Guillaume le Testu, le long du littoral du Brésil et sur les côtes de l'Amérique méridionale.

(Note 9, p. 340).

La chanson de Montaigne, poésie des Tupinambas. Drames des missionnaires, vers tupiques composés par eux.

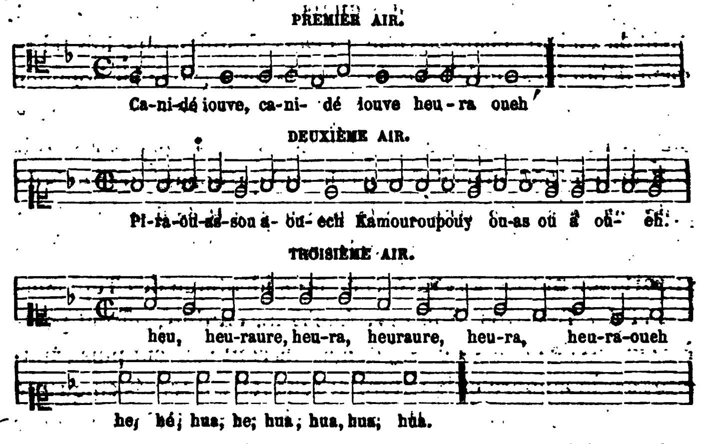
« Couleuure arreste-toy, arreste toi couleuure; afin que ma sœur tire sur le patron de ta peinture la façon et l'ouurage d'vn riche cordon, que se puisse donner à m'amie : ainsi soit en tout temps ta beauté et ta disposition preféré à tous les autres serpents. » Montaigne ajoute : « Ce premier couplet c'est le refrein de la chanson. Or i'ai assez de commerce avec la poésie pour iuger cecy; que non-seulement il n'y a rien de barbarie en cette imagination, mais qu'elle est tout a fait anacréontique. Leur langage au demeurant c'est vn langage doux et qui a le son agréable retirant aux terminaisons grecques. »

Ce fragment est précédé d'un chant guerrier, que le poëte aimé des Brésiliens, Jozé de Santa Rita Durão, a évidemment introduit dans le *Caramurú*, s'il n'a profité d'une antique tradition. « J'ay vne chanson faite par vn prisonnier, dit Montaigne, où il y a ce traict : Qu'ils viennent hardiment trestous et s'assemblent pour disner de luy; car ils mangeront quant et quant leurs pères et leurs ayeulx, qui ont servy d'aliment, et de nourriture à son corps. Ces muscles, dit-il, ceste chair et ces veines ce sont les vostres, pauvres fols que vous estes : vous ne recognoissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encore : sauourez-les bien, vous y trouverez le

goust de votre propre chair. » (Voy. à propos de la remarque faite plus haut, l'excellente édition de Caramurú, donnée par M. Adolfo de Varnhagen.)

Un écrivain du XVIe siècle, recherché des bibliophiles, et que M. Auguste de Saint-Hilaire, appelle ingénieusement le Montaigne des vieux voyageurs, Jean de Lery, nous a conservé l'analyse des chants, que les Tupinambas répétoient en chœur dans leurs solennités ; voici ce qu'il nous dit à ce sujet : « Et parce que n'entendant pas alors parfaitement leur langage, ils avoient dit plusieurs choses que ie n'avois pu comprendre, ayant prié le truchement qu'il me le déclarast, il me dit au premier lieu, qu'ils avoyent fort insisté à regretter leurs grands pères décédés, lesquels estoient si vaillants toutefois, qu'enfin ils s'estoient consolés, en ce qu'après leur mort ils s'assuroyent de les aller trouver derrière les hautes montagnes, où ils danseroient et se réjouiroient avec eux, semblablement qu'à toute outrance, ils avoient menacé les Ouctacaces aultres sauvaiges leurs ennemis, lesquels, comme je l'ay desja dit ailleurs, sont si vaillants qu'ils ne les ont jamais pu dompter d'estre bientot pris, et mangés par eux ainsi que leur avoit promis leurs caraïbes. Au surplus qu'ils avoient entre-meslé et fait mention en leurs chansons que les eaux s'estoient une fois tellement débordées, qu'elles couvrirent la terre ; tous les hommes du monde, excepté leurs grands pères, qui se sauvèrent sur les plus hauts arbres de leur pays, furent noyés. » Léry parcouroit le Brésil en 1557, mais il n'est pas le seul qui nous ait transmis de précieux renseignemens sur la poésie des Brésiliens, habitant alors la baie de Rio de Janeiro et les rives du cap Frio ; ces Indiens appartenoient tous à la race à peu près identique des Tupinambas et des Tamoyos. Nobrega, Anchieta, Cardim, offrent peut-être moins de détails à ce sujet, mais ils sont souvent plus explicites sur le nombre et la nature des chants, conservés cinquante ans après la découverte. Il y a surtout au XVIe siècle, un auteur qui a parfaitement apprécié le rang occupé dans les tribus par les hommes privilégiés chargés de transmettre la tradition.

« Les poëtes parmi les Tupinambas jouissoient d'une telle estime, nous dit Gabriel Soarez, qu'ils alloient parmi leurs ennemis, sans en éprouver la moindre offense. » Il est difficile de supposer que des hommes auxquels étoient accordés de tels priviléges, n'avoient pas imposé à leurs chants un rhythme poétique, soumis à certaines règles, et donnant à leur langage, une réelle supériorité sur celui des autres Indiens. Malheureusement les détails précis sur ce sujet nous manquent à peu près complétement. Jean de Lery, à propos d'une description d'histoire naturelle, nous a bien conservé le début d'une chanson brésilienne fort populaire selon lui; il a bien renouvelé cette indication quelques pages plus loin; au sujet d'un poisson, mais si nous transcrivons ici ces fragments, c'est plutôt pour donner une idée de la mélopée que de la versification de ces peuples. Ce seroient seulement aujourd'hui les *Appiacás* et peut-être les *Guarayos* des confins de la Bolivie dont il est question dans le bel ouvrage de M. d'Orbigny, qui pourroient nous instruire sur ce point; en attendant des investigations nouvelles, nous reproduisons des fragmens, qui ont du moins le mérite d'avoir été recueillis dans le siècle même de la découverte.



Ce dernier chant, se liant à une sorte d'initiation, sans doute, mais imparfaitement transmis par le vieux voyageur,

lui inspire les réflexions suivantes : « Or les cérémonies ayant ainsi duré près de deux heures, ces cinq ou six cents hommes sauuages ne cessèrent toujours de danser et chanter. Il y eut une telle mélodie, qu'attendu qu'ils ne sauent que c'est de l'art de musique, ceux qui ne les ont ouys ne croiroyent jamais qu'ils s'accordassent si bien. Et de fait, au lieu que du commencement de ce sabbat (estant comme iay dit en la maison des femmes) i'auois eu quelque crainte, i'eu alors en recompense une telle ioye, que non-seulement oyant les accords si bien mesurez d'une telle multitude et surtout pour la cadence et refrain de la balade, a chacun couplet tous en traisnans leurs voix : *Heu heuraure, heura, heuraure, heura, heura oueh*; ien demeurai tout rauy : mais aussi toutes les fois qu'il m'en souuient, le cœur me tressaillant, il m'est aduis que ie les aye encor aux oreilles. Quand ils voulurent finir, frapans du pied droit contre terre, plus fort qu'auparavant, après que chacun eut craché deuant soi ; tous vnanimement d'vne voix rauque prononcerent deux ou trois fois un tel chant *he, he, hua, he, hua, hua, hua.* »

Jean de Léry, déjà si ancien, n'est pas le seul qui nous ait transmis des fragmens de mélodies indiennes, un savant célèbre dans les sciences naturelles, et que sa passion pour la musique n'abandonna pas un moment au fond des solitudes les plus reculées de l'intérieur, Martius n'a pas dédaigné de nous transmettre quelques airs recueillis il y a une trentaine d'années seulement, et qu'il seroit peut-être impossible d'entendre aujourd'hui dans leur naïveté primitive. Ces précieux fragments sont trop peu connus au Brésil même et ils ont paru sous le titre suivant dans l'une des sections du bel ouvrage publié par les savants bavarois : *Brasilianische Volkslieder und Indianische Melodien Musikbeilage zu D. V. Spix und D. V. Martius Reise in Brasilien*. Outre les chants recueillis parmi les sauvages, ce recueil renferme huit de ces *modinhas* brésiliennes, qu'on entend répéter avec tant de bonheur dans les simples bourgades. On y trouve aussi un *Landum*, air de danse essen-

tiellement original, importé par les Africains. Le grand ouvrage de M. Alcide d'Orbigny fournit également des mélodies indiennes, mais elles appartiennent à la nation des Chiquitos.

Nous avons dit un mot de la musique indienne recueillie au XVIe siècle, et même durant les temps modernes, parlons maintenant des paroles.

Les deux fragments reproduits en tête de la note, font partie comme nous l'avons déjà fait observer, de deux chansons que le vieux voyageur du XVIe siècle entendit jadis dans leur intégrité ; elles n'offroient guère à ce qu'il paroît que l'énumération de certains animaux, et celle de leur parure ou de leurs qualités. Sous ce rapport, elles avoient une analogie frappante avec les chansons modernes qu'entendit M. de Saint-Hilaire, parmi les Macunis. On diroit que c'est une sorte d'adjuration adressée à toutes les créatures pour qu'elles prennent part à la vengeance ou aux joies du sauvage. Ce qui nous fait émettre cette opinion c'est un chant plus ancien encore que ceux que nous venons de citer, puisqu'il remonte à l'année 1543 ; il nous est fourni par une nation indienne jadis puissante, dont les débris occupent encore les confins du Brésil. Lorsque les *Guaycurus* ou *Uaicurus* qu'on nomme aujourd'hui *indiens cavaliers*, furent vaincus dans les plaines du Paraguay par l'aventureux Cabeça de Vaca, on vit ces sauvages intrépides abaisser leur antique fierté jusqu'à une soumission complète aux volontés des Européens. Reconnus jadis comme dominateurs de ces régions, et redoutés de tous les autres Indiens, ils obéirent à une antique tradition, qui vouloit que le plus brave fût le maître; mais, avant d'accomplir cet acte, ils prirent à témoin de leur vaillance, les créatures vivantes qui animent les forêts et les eaux, et ils les convièrent à ne point oublier leur domination légitime. « Ils chantoient, ils appeloient toutes les nations, leur disant d'oser les combattre, qu'ils étoient peu nombreux mais plus braves que tous les autres peuples du monde, et maîtres de la terre, des cerfs et de tous les autres animaux des champs, qu'ils étoient seigneurs des rivières et des poissons. » (Voy. la *Collection des*

anciens voyages en Amérique, publiée par M. H. Ternaux Compans). La nation qui nous fournit ce fragment, a su conserver une sorte de puissance aux confins extrêmes du Brésil, et bien qu'elle n'appartienne pas à la confédération des tribus parlant jadis la *lingoa geral*, ses idées poétiques et cosmogoniques mériteraient une sérieuse enquête.

Dès l'année 1550, précisément à l'époque où la fête de Rouen avoit lieu, des chants religieux, en langue tupique, étoient composés par ordre de Nobrega. *Agora se ordenan cantares em esta lingua os quaes cantam os Mamalucos, pelas aldeas com os outros*, etc. (*Revista trimensal*, avril 1844, p. 99.) Cette lettre est écrite par Antonio Peres, qui prêchoit les Indiens dans leur langue. Par une lettre, datée de l'année 1549, Nobrega nous apprend encore quel étoit le pouvoir de la musique religieuse sur ces peuples devenus les auxiliaires des missionnaires. Les orphelins de Lisbonne envoyés de la capitale du Portugal, dans ces régions sauvages, attiroient les enfans des Tupinambas, et les amenoient insensiblement à adopter les idées chrétiennes. En mêlant leurs jeux à ceux des jeunes Indiens, les enfans portugais s'initièrent parfaitement à toutes les difficultés de ce langage, dont les missionnaires comprenoient l'harmonie sans pouvoir la rendre aisément. Cette faculté si commune chez les méridionaux, de revêtir d'une image poétique les pensées les plus ordinaires, se fit sentir chez ceux qui avoient adopté momentanément un nouvel idiome; des mots portugais, se mêlèrent insensiblement à la *lingoa geral*. Les rhythmes des étrangers s'introduisirent dans ce langage flexible; on fit des vers brésiliens avec des pensées chrétiennes. Voici un échantillon de ces cantiques religieux, où l'on devine sans peine l'habileté du missionnaire :

Tupan çy Angaturama
Santa Maria xe iára
Nde reça porauçubara
Xe recó catúaoáma
Xe anga remiecara.

Ici il est bien évident que le rhythme poétique d'une langue savante a été adroitement adapté à l'idiome des Indiens; ce fragment est de Christovam Valente, et les amateurs de linguistique trouveront plusieurs morceaux de ce genre, dans le catéchisme écrit en portugais par A. de Araujo en 1618, et publié en 1681. Malheureusement, les livres de cette nature, sont beaucoup moins nombreux que ceux qui ont été composés au Pérou en quichua et en aymara; ils auroient encore cependant une réelle utilité; puisque de nos jours même, et dans la vaste province du Para, nombre de personnes parlent l'idiome quelque peu altéré, il est vrai, des anciens dominateurs du Brésil; tandis qu'au Paraguay l'idiome si doux des Guaranis est encore en usage. Dans le nord du Brésil les chants consacrés aux cérémonies du christianisme n'ont pas cessé même d'être adaptés aux besoins du culte; mais il n'y a guère que sur les bords du fleuve des Amazones qu'on en fasse retentir encore les églises. Dans son essai sur *la Corographie du Para*, ouvrage trop rare en France, M. Monteiro Baena donne un de ces cantiques, et nous le reproduirons avec la traduction, en faisant observer que dans le texte original on n'a point observé de division.

Santa Maria curan puranga
Imembuira iauera iuté pupé
Oicou curussá uassú pupé
Janga turama rerassú

« Sainte-Marie est une femme, elle est belle, son fils lui ressemble; il est au haut des cieux; sur une grande croix, et là il garde notre âme. »

Je ne sais, mais dans cette image à la fois si simple et si grande, il semble que le poëte indien ait emprunté quelque chose au génie de l'immortel Vieira. Il ne faut pas l'oublier, le nom de ce pasteur infatigable qui fit, dit-on, 14 000 lieues dans le désert, se lie à toutes les institutions qui dans l'Amazonie civilisèrent les Indiens, et l'homme qui trouva des pages

si éloquentes sur les rives du grand fleuve, put inspirer aux catéchumènes quelques-unes de ses nobles pensées.

Cet échantillon poétique n'est pas du reste le seul qui puisse servir à prouver combien les Brésiliens instruits, des derniers siècles, étoient parvenus à s'assimiler les secrets principes des langues indigènes. M. Monteiro Baena, cite entre autres, un gouverneur, Alexandre de Souza Freire, qui vers 1731, étoit si habile en langue tupique (*lingoa geral*), qu'on a vu de lui des stances en *octava rima*, qui jusqu'à nos jours, nous a-t-on dit, ont conservé de la célébrité. Il nous seroit facile de multiplier ces fragmens de poésies hybrides, surtout si nous les empruntions aux livres guaranis, qui furent si répandus jadis par les jésuites du Paraguay, et qui offrent les plus frappantes analogies, comme on sait, avec les traités écrits dans la *lingoa geral*. Nous nous contenterons de citer un ouvrage espagnol, publié à Lisbonne, et presque ignoré au Brésil, c'est celui de Sardina Mimoso, il est intitulé : *Relacion de la real tragi-comedia con que los padres de la compania de Jesus de Lisboa recibieron, a Felippe II de Portugal.* Lisboa, 1620, in-4. Ce curieux ouvrage renferme des compositions poétiques en castillan, en latin et en langue brésilienne.

Nous donnerons ici le texte d'une chanson brésilienne beaucoup plus moderne, et qui appartient à une autre nation. Ce fragment n'offre pas un bien vif intérêt sans doute, mais il sert à prouver une fois de plus, que les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, ont en commun une série d'idées poétiques qui se renouvellent dans toutes les conditions et sous tous les climats.

Vánáxicarû xicarû priuê-priuê
Carimanarúe
Yacámená, yacámená
Aritarué, yacaménâ.

« **Tandis que nous sommes en santé, il nous faut rire et boire ; lorsque nous serons malades ; les chants et les ris cesseront.** »

Ce chant a été transmis par les Paravianos de l'extrême nord du Brésil.

Voyez *Memorias da Academia real das Sciencias de Lisboa*, tom. X, p. 241.

Ce qui rend ce fragment doublement précieux, c'est que les chants brésiliens sont improvisés pour la plupart, et ont été bien rarement recueillis par l'impression; de tout temps les Indiens joignirent à leurs poésies traditionnelles des chants composés spontanément et presque aussitôt oubliés.

Le savant et naïf Warden, après avoir consacré dans sa chronologie un paragraphe à ce qu'il appelle *lès arts d'agrément* (chez les sauvages), ajoute que les Tamoyos *possédaient le talent* de faire des impromptus. Les Tamoyos, anciens dominateurs du cap Frio et d'une partie de la baie de Rio-Janeiro, qu'ils désignoient sous le nom de *Nicteroky;* les Tamayos, dis-je, partageoient cette faculté avec la plupart des Indiens, mais ils l'exerçoient plus fréquemment parce qu'ils étoient dépositaires des grandes traditions poétiques et mythologiques du pays. Dans le mouvement si prononcé et si louable qui entraîne les littérateurs brésiliens vers l'étude des antiquités de leur beau pays, cette nation devra être l'objet d'un sérieux examen. Comme l'a très-bien fait observer M. d'Orbigny à propos d'une tribu lointaine de l'intérieur de l'Amérique du Sud, qu'il désigne sous le nom de Guarayos, *Tamoi* veut dire grand-père. Toutes les personnes qui ont présent à la pensée l'excellent livre d'Heckewelder sur les Américains du Nord, savent ce que signifie ce nom, appliqué à une tribu. Il caractérise la souche primitive, la race dépositaire des origines. L'idiome des Tamoyos, qui est celui des Tupinambas, n'a pas cessé d'être cultivé, comme on le croit quelquefois en France, et nous le répétons, il a fourni plus d'un document littéraire complétement oublié de nos jours.

La pièce la plus curieuse et la plus importante, sans contredit, qui nous ait été léguée par le XVIe et le XVIIe siècle dans la langue des Tupinambas, est un drame religieux qui ne

fut jamais imprimé, mais que l'on représenta. Anchieta étoit poëte, et poëte plein d'enthousiasme, car Vasconcellos nous le représente errant dans les grandes forêts de l'Amérique et demandant à cette nature splendide des inspirations dignes du poëme qu'il consacroit à la Vierge et que deux ouvragès du XVII[e] siècle nous ont conservé (voy. la *Chronique générale de la compagnie de Jésus, et la vie d'Anchieta*). Lorsqu'il se fut initié suffisamment aux secrètes beautés des langues indiennes, l'un de ses premiers soins fut de substituer des chants graves aux chants grossiers qui circuloient parmi les vieux marins et les nouveaux néophytes; il réussit au delà de ses espérances, et ses pieux cantiques, nous dit son ancien biographe, furent accueillis avec tant d'enthousiasme, que de nuit et de jour les places en résonnoient. A l'église, ils se mêloient encore aux chants de la doctrine chrétienne; le nom de Dieu retentissoit ainsi harmonieusement, nous dit le chroniqueur, parmi les chrétiens, qu'ils fussent brésiliens ou portugais. Le poëte missionnaire osa bientôt davantage; il essaya de faire une comédie pour l'édification de ses ouailles, chose qui n'avoit jamais été vue au Brésil! continue le biographe. Il eût pu ajouter: chose rare en Portugal, car Gil Vicente seul osoit aborder avec succès, sur la scène, les sujets religieux. Pour être exact, cependant, il faut se hâter de le dire, le drame du P. Joseph Anchieta, n'étoit pas composé uniquement dans l'idiome des Indiens. Entre les *Jornadas* on avoit introduit des espèces d'intermèdes composés en langue tupique. La pièce une fois écrite, on trouva sur-le-champ de jeunes cathécumènes pour la représenter. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le bruit de cette fête semi-religieuse, semi-mondaine, s'étant répandu dans les solitudes inexplorées de la province, on vit arriver de tous les coins de la colonie une foule d'auditeurs, les uns portugais, les autres indiens, à demi sauvages. Dans la bourgade de San Vicente, alors tout à fait naissante, on avoit dressé un théâtre à ciel découvert; l'auditoire passablement étrange observoit le plus scrupuleux silence, et la

pièce alloit commencer lorsqu'on vit se former à l'horizon une de ces tempêtes comme on en voit dans le voisinage des tropiques seulement. A la vue de son public qui s'enfuyoit, qui au bois, qui vers les cabanes, le digne père Joseph, doublement désolé, comme missionnaire ardent et comme poëte, ranime toute son énergie et parvient à calmer cette terreur. Heureusement ce n'étoit qu'une terreur panique : le ciel redevint serein et la pièce eut le plus éclatant succès; elle dura trois heures aux applaudissemens de tous, nous dit le vieux biographe qui mêle un peu naïvement dans cette occasion le miracle au succès dramatique. La pièce d'Anchieta portoit le titre de *Pregaçam universal* et fut conservée par les pères de la compagnie ;

Le manuscrit existe-t-il encore? Il ne seroit certes pas sans intérêt pour l'histoire littéraire du Brésil de faire quelques perquisitions touchant ce drame original dont Vasconcellos nous a conservé deux curieux fragmens en portugais. Quant à l'anecdote que nous citons, il faut lire pour la rencontrer le livre rarissime intitulé : *Vida del padre Joseph de Anchieta, traduzida de latin en castellano por al padre Estevan de Paternina, de la misma compañia y natural de Logrono*. Salamanca, 1618, 1 vol. in-12. Rappelons à propos de cette curiosité bibliographique, que la vie d'Anchieta avoit été rédigée primitivement en portugais par le père Pedro Rodriguez, provincial du Brésil. Le P. général Claudio Aquaviva l'envoya à Rome, où un humaniste habile, Sebastian Beretano rédigea en latin la biographie de l'apôtre. Il la divisa en cinq livres; mais le traducteur espagnol s'étant procuré de nouveaux documens sur la vie du digne missionnaire, s'empressa de faire des additions au travail de Beretano, tandis qu'il abrégea d'autres parties de son ouvrage. L'éditeur d'un recueil intéressant sur la littérature brésilienne, M. P. da Sylva, ne nous laisse guère d'espoir, il faut en convenir, touchant les découvertes littéraires que l'on pourra faire en langue tupique. L'auteur de ces notes croit cependant avoir réuni ici quelques documens mis en regard, du moins pour la première fois, et qui prouvent

que toutes recherches ne seroient point infructueuses. Un poëte distingué et fort apprécié en Portugal et au Brésil, M. Magalhaens, pense avec raison que les bibliothèques des couvents, et spécialement celles de Bahia, fourniront tôt ou tard divers renseignemens sur ce point : « Quelle valeur n'auroient pas pour nous, dit-il, les monumens poétiques de ces peuples incultes, qui ont disparu pour ainsi dire de la surface du globe, et qu'on vit si passionnés pour la liberté qu'ils préféroient tomber sous les efforts des Portugais plutôt que de se soumettre au joug. » Voy. *Niterohy-Revista brasiliense*, p. 157.

Anchieta, né aux Canaries en 1533, faisoit fort bien des vers portugais. Il avoit composé dans le désert une vie de la Vierge en 5700 vers latins qu'il avoit confiés uniquement à sa mémoire et dont il n'avoit pas oublié un distique, lorsqu'il s'agit de les transmettre sur le papier. Cardoso possédoit une copie de ce poëme, faite par Christovam de Gouvea, l'un des pères de la compagnie, et Vasconcellos n'en parloit pas sans admiration; il se tait sur les poésies portugaises d'Anchieta. Voici quelques vers de l'infatigable apôtre, qui durent être faits dans les derniers jours de sa vie :

Vime agora n'um espelho
E comecei a dizer,
Corcóz toma bom conselho
E faze bom aparelho,
Porque cedo as de morrer.
Mas com juntamente ver
O beiço hum pouco vermelho,
Disse fraco estás, e velho,
Mas pode ser, que Deos quer
Que vivas para conselho.

Voy. George Cardoso. *Agiologio lusitano*, Lisboa, 1639, 3 vol. pet. in-fol.

Nous avons cité ces vers touchans, parce qu'ils n'ont pas été reproduits, que nous sachions du moins, dans les biographies modernes et qu'ils pourront servir aux investigateurs futurs

pour retrouver quelques autres poésies en langue vulgaire, dus au même missionnaire, et dont la découverte intéresseroit à un si haut degré les amis de la littérature brésilienne. Nous renvoyons pour tous les autres détails qu'on désireroit sur Anchieta à l'excellent livre qu'a publié en 1847 M. Pereira da Sylva, sous le titre de *Plutarque brésilien.* — Après tous les hommes cités dans cette note, le religieux qui paroît avoir le mieux possédé l'idiome des Tupinambas est encore un jésuite, qu'on désigne simplement sous le nom du P. Antonio. Né dans l'île de S. Miguel, en 1566, il passa au collége de Bahia, puis s'enfonça dans les forêts du Brésil et devint si habile dans la langue des indigènes, qu'on l'eût cru né parmi ces barbares, dit Barbosa Machado, l'auteur de la *Bibliotheca lusitana.* Le P. Antonio mourut en 1632. Son travail est intitulé : *Cathechismo na lingua brasilica, composto a modo de dialogos por Padres doutos e boas linguas da companhia de Jesus*, etc. *Lisboa*, Pedro Crasbeeck, 1618, 1 vol. in-8 ; il y a eu une deuxième édition de ce livre rarissime, corrigée par le P. Bartholameu de Leão.

Ce qui donne à supposer qu'on verra se réaliser quelque jour les conjectures de M. Magalhães, c'est l'apparition inattendue d'un petit livre écrit dans un style charmant et que l'on doit à un missionnaire jusqu'alors inconnu ; nous voulons parler du P. Fernão Cardim. Cet apôtre du Brésil, oublié depuis près de trois siècles, arriva à la baie de San Salvador au temps où les missions de la compagnie comptoient sur ce point seulement huit mille Indiens ; doué d'un sentiment poétique, d'une rare délicatesse et qui se révèle comme à son insu dans chacune des lettres confidentielles qu'il a écrites à un supérieur, il ne tarit point sur les danses dramatiques des Indiens, sur leurs chants naïfs, sur la noble gravité de leurs harangues. Ce qui étoit une rareté au temps du père Anchieta est pour ainsi dire une chose vulgaire à la fin du siècle, et le P. Cardim parle à diverses reprises de ces pastorales en trois langues que les cathécumènes représentoient sous les grands arbres du

rivage à toutes les occasions solennelles, telles que la célébration des grandes fêtes de l'Église ou l'arrivée d'un nouveau missionnaire.

Si ces petits drames religieux, dans lesquels l'idiome des Indiens se mêloit au dialecte espagnol et portugais, sont à regretter, ce qui est plus digne de regrets encore, c'est la perte de ces improvisations si passionnées que le P. Cardim entendit fréquemment et qui, il le dit d'une manière positive, étoient accentuées de telle sorte, qu'il y reconnoissoit un rhythme bien réel puisqu'il les désigne sous le nom de *trovas*. Une chose remarquable d'ailleurs, chose sur laquelle les vieux voyageurs avoient gardé le silence jusqu'au temps de Cardim, c'est la rare faculté des femmes indiennes pour la poésie. « Ce sont, dit le bon missionnaire, d'insignes improvisatrices. » Les chants qu'on répétoit traditionnellement et dont les Payés restoient dépositaires, devoient être bien anciens, s'ils n'étoient soumis à des règles particulières, puisque les pères, devenus si habiles dans la langue tupique, avouoient qu'on ne les entendoit pas toujours, en disant néanmoins comme notre vieux Lery, que c'étoient « chants de batailles ou souvenirs des ancêtres. » Un fait à rapprocher aussi du récit de 1557, c'est cette litanie dans laquelle reparoissent les noms des animaux dont les cris sont imités. « Ils contrefont, dit Cardim, les oiseaux, les serpents et d'autres créatures, le tout rhythmé par comparaison, pour s'inciter à combattre. » Un de nos plus habiles observateurs parmi les voyageurs modernes, M. Auguste de Saint-Hilaire, a remarqué ces monotones énumérations d'animaux dans les chants des Macunis, et l'on a pu voir par le refrain que cite Montaigne, qu'elles ne se mêloient pas toujours à un cri de guerre, et qu'elles n'étoient pas non plus dépourvues de grâce.

Gabriel Soares qui vivoit précisément au temps de Cardim dans la baie de San Salvador, est tout aussi explicite que lui sur ces chants traditionnels, et il en indique ainsi sommairement la forme rhythmique. « Les musiciens, dit-il, composent des thèmes

impromptus, ainsi que les refrains (*voltas*), qui se terminent selon la consonnance du couplet; un seul dit la chanson, et les autres répondent en répétant la fin du motif. »

Un second fait nous est révélé par Cardim; c'est qu'indépendamment de ces chants il y avoit un enseignement régulier des traditions; cet enseignement solennel confié aux Payés, qui étoient à la fois les devins, les médecins et les poëtes de la tribu, se prolongeoit quelquefois durant la nuit entière. Qui peut nous dire aujourd'hui ce que l'on cherchoit à préserver de l'oubli durant ces longues narrations? Un de nos vieux voyageurs qui se les fit expliquer fut frappé de leurs rapports avec les mythes de l'antiquité grecque. Nul rhapsode ne s'est montré au XVI[e] siècle pour garder ces belles traditions, et elles se sont éteintes; heureux s'il se fût trouvé parmi nos poëtes du temps de Henri II un esprit assez bien inspiré pour interroger curieusement les interprètes qui figuroient à l'entrée de Rouen, il eût échangé son obscurité contre un *los immortel*, pour me servir d'une expression du temps; Montaigne le disoit dès lors: « La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et grâces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, comme il se veoid ès villanelles de Gascoigne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aulcune science ni mesme d'escripture. La poésie médiocre qui s'arreste entre deux est desdaignée, sans honneur et sans prix. »

Mais j'oublie que ces notes ne sont que des notes purement bibliographiques, et je conclus qu'en ces sortes de matières si parfaitement oubliées jusqu'à ce jour, il faut relire Léry, Thevet, Hans-Staden, Soares et Cardim; le livre de ce dernier a paru récemment à Lisbonne sous le titre suivant: *Narrativa epistolar de uma viagem e missão jesuitica pela Bahia, Ilheos, Porto Seguro, Pernambuco, Espirito Santo, Rio de Janeiro, S. Vicente* (S. Paulo), etc., pelo P. Fernão Cardim. Lisboa, 1847, 1 vol. in-12. — Le P. Fernão Cardim après avoir été choisi par Anchieta pour être son confesseur, finit par être

provincial de son ordre. Il résidait à Bahia vers 1609, et assista à l'exhumation de son illustre pénitent.

(Note 10, p. 340).

Pedro Alvarez Cabral (par contraction Pedralvez).

Pedro Alvarez Cabral, le compagnon des premiers navigateurs qui illustrèrent le Portugal, l'heureux marin qui découvrit le Brésil, naquit d'une famille illustre. Dès son adolescence, il prit part aux vastes entreprises d'Emmanuel, et, le 9 mars de l'année 1500, ayant été chargé de l'expédition qui devoit succéder à celle de Gama, il arriva le 22 avril en vue de cette fertile contrée, qu'il désigna d'abord sous le nom de *Vera Cruz*, et qu'on appela un moment, par une bizarre erreur, l'île de Santa Cruz. Il envoya au roi, comme on sait, Pedro de Lemos pour lui annoncer la grande découverte racontée en termes si sincères par Pedro Vas de Caminha, et il poursuivit sa navigation vers l'Orient. Il essuya une effroyable tempête vers les parages du Cap, et il perdit quatre de ses navires. Nous ne le suivrons ni dans sa relâche à Quiloa, ni dans son arrivée à Mélinde où quinze navires furent embrasés par ses ordres. Dès le 31 juillet 1501, il étoit de retour à Lisbonne; Emmanuel le reçut avec des honneurs extraordinaires. L'histoire ne nous apprend pas qu'il ait commandé d'autres expéditions mémorables. La relation originale de son voyage est restée manuscrite; Ramusio la traduisit en latin et elle a paru dans la collection de *Grinæus* en 1555. Ramusio donna également cette relation en italien, dans son édition de Venise, 1565.

Les personnes versées dans l'histoire de l'Amérique du Sud savent qu'il n'existe pas une seule biographie quelque peu exacte de l'heureux navigateur. Nous avons trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale plusieurs dates et plusieurs faits auxquels il faudra avoir désormais recours pour établir d'une manière moins vague qu'on ne l'a pu faire jusqu'à présent l'époque de la mort du premier explorateur d'un grand empire.

Pedro Alvarez Cabral appartenoit, nous l'avons dit, à l'une des meilleures familles du royaume; il étoit fils de Fernando Cabral, seigneur de Zurara da Beira, alcaïde mór de Belmonte. Tous les historiens se taisent sur l'année de sa naissance, et sa vie privée est restée si peu connue qu'on en est réduit à considérer comme une bonne fortune historique la possibilité de grouper quelques faits et de poser des bases pour une future biographie.

Ce qu'on savoit de science certaine, c'est que Cabral avoit épousé dona Isabel de Castro, et quand bien même Barbosa nous eût laissé ignorer cette circonstance, elle nous eût été révélée en 1839 par M. Adolfo de Varnhagen, l'un des Brésiliens les plus laborieux et les plus instruits de notre temps. Ce jeune savant eut en effet occasion de reconnaître, vers l'époque signalée plus haut, l'humble tombe de Cabral dans la sacristie du couvent da Graça à Santarem; il copia l'inscription qu'on y lisoit alors, et il s'empressa de faire parvenir ce précieux document aux savans du Brésil qui devoient y trouver un commencement de solution à plusieurs doutes.

La pierre du couvent da Graça est moins explicite dans ses révélations que le manuscrit de la Bibliothèque nationale dont nous produisons le témoignage; elle confirme sans doute un fait déjà connu et elle atteste l'union de Cabral avec l'une des plus grandes dames de la cour de João III, mais elle laisse un champ trop vaste aux conjectures touchant le point capital qu'elle devoit révéler. Selon toute probabilité, dona Isabelle devint veuve dans les premiers mois de l'année 1526, et cette date, acquise à l'histoire par un document copié sur une pièce de la *Torre do Tombo*, ne peut manquer de mettre bientôt sur la voie pour découvrir toute la vérité.

L'épitaphe du célèbre navigateur nous a été transmise par l'Institut historique de Rio de Janeiro; elle est conçue en ces termes, nous ne changeons rien à son orthographe :

Aquy jaz Pedralvares Cabral e dona Isabel de Castro sua molher, cuja he este capella he de todos seus erdeyros, aquall

depois da morte de seu marydo foi camareira mór da ifanta dona Marya fylha de el Rey do João noso Sñor hu terceyro deste nome.

M. Adolfo Varnhagen fait remarquer avec raison que l'infante dona Maria étant née à Coïmbre le 15 octobre 1527, et étant morte en couche le 12 juillet 1545, on était fondé à supposer que la mort de Cabral avait eu lieu de 1527 à 1545.

Le Ms de la Bib. nat. laisse bien moins de doutes sur l'époque précise du décès de l'illustre marin. On y voit que le 20 mars 1526, une pension (*tença*) de 20 000 r. est accordée à celle qui fut sa femme. Le 9 avril de la même année, une pension équivalente avoit été accordée au fils aîné, et l'on peut supposer que cette faveur n'étoit faite au fils de dona Isabelle que parce qu'il venoit de perdre son père. Le 8 octobre, un autre descendant direct du capitão mór reçoit également une pension de 20 000 r. Ces grâces sont suivies de plusieurs avantages concédés à la veuve en 1529.

Le volume de la Bibliothèque nat. nous fait voir en quelle faveur le fils aîné de P. A. Cabral étoit à la cour : on lui accorde des terres, ou pour mieux dire on confirme pour lui la donation de Zurara, Manteiga, Moimenta et Tavares ; sans aucun doute D. Fernando Cabral dut occuper un certain rang à la cour de João III. Un autre fils de Pedralvarez, qui porté le nom d'Antonio et qui participe aux faveurs du roi, reçoit de son côté certains avantages effectifs ; on sent déjà sans doute de quel poids sera la découverte du Brésil dans les destinées de la monarchie. Le 8 juin 1534, la veuve de l'illustre capitaine est nommée *Camareira mór* de l'infante dona Maria ; puis, le 7 mars 1536, Joam Roiz Cabral, fils de Fernand, et petit-fils du capitão mór, est confirmé à son tour dans la possession des terres de Zurara, de Manteiga et de Moimenta. Cette énumération se termine par la concession de villa de Belmonte, qui cependant faisoit partie des apanages de la famille. Barbosa commet, je crois, une légère erreur en affirmant que les fils de Cabral moururent sans postérité : le célèbre marin eut deux

filles : dona Constança de Noronha, qui se maria avec Nuno Furtado, commandeur de Cardiga, et dona Guiomar de Castro, qui entra dans la vie religieuse et prit le voile chez les Dominicaines.

Les individus notables qui prirent part à la découverte du Brésil sont nommés par Barros :

Pedralvarez Cabral, capitão mór; Sancho de Toar, fils de Martin Fernandez de Toar; Simão de Miranda, fils de Diego de Asevedo; Ayres Gomez da Silva, fils de Pero da Silva; Vasco de Taïde et Pero de Taïde, surnommé *Inferno*; Nicolao Coelho, qui avoit été avec Vasco da Gama; Barthelomeu Dias, celui auquel on devoit la découverte du cap de Bonne-Espérance et qui quitta la flotte; Pero Dias, Nuno Leitão, Gaspar de Lemos, Luis Pirez e Simão de Pina (1200 hommes environ composoient l'expédition).

Cabral avoit embarqué un assez grand nombre d'ecclésiastiques; on comptoit d'une part huit religieux de l'ordre des Franciscains, dont étoit gardien frey Henrique, nommé depuis évêque de Ceuta, et confesseur de João III. C'étoit, dit Barros, un homme de vie très-pieuse et de grande prudence; l'historien des Indes nomme encore huit chapelains et un vicaire. Mais le personnage le plus intéressant au point de vue historique, parmi ces hommes de guerre ou ces religieux, est sans contredit Pedro Vas de Caminha, qui a donné à l'Europe la première relation que l'on ait eue sur le Brésil. Aucune biographie portugaise ne fait mention de lui. Tout ce que nous pouvons savoir, c'est qu'il étoit l'un des deux écrivains qui accompagnoient le receveur de l'impôt royal, Ayres Correa, nommé *feitor* pour résider à Calicut, et qui avoit rang d'*almoxarife*. Nous n'avons pas une idée bien précise de ce que pouvoit être un écrivain d'almoxarife, mais Pedro Vas de Caminha n'occupoit même pas le premier rang dans cet office, Gonçalo Gil Barbosa est nommé avant lui. Ce qu'il y a de certain, c'est que Pedro Vas étoit infailliblement d'un âge mûr lorsqu'il entreprit ce grand voyage, car il supplie le roi de

faire revenir son gendre de l'île de S. Thomé; d'un autre côté, il parle d'une manière assez familière à Emmanuel, et comme un homme habitué à approcher la personne royale. Son récit adressé à ce monarque, et fait en vue de terre le 1er mai de l'année 1500, est un véritable chef-d'œuvre que l'on a traduit dans toutes les langues, mais qui attend encore un texte épuré.

Ce qu'on ne sait pas généralement en France, c'est que la première histoire du Brésil, digne de ce nom au moins quant au style, est due à un maître d'école nommé Magalhães de Gandavo. Cet ouvrage parut deux ans avant l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, dite Amérique, donnée par Jean de Lery*; il porte le titre suivant, et a été traduit dans l'intéressante collection de M. Ternaux-Compans, où une légère erreur typographique a altéré le nom de l'auteur : *Voy.* Pero de Magalhães de Gandavo; *Historia da provincia de Sancta Cruz a que vulgarmente chamamos Brasil.* Lisboa, 1576, 1 vol. in-4°.

(Note 11, p. 342).

Un ornement des Tupinambas.

Cet étrange ornement, qu'on trouve presque identique à celui du Brésil, depuis le port Mulgrave et les îles de la Reine Charlotte, jusqu'aux régions patagoniennes (du moins chez certaines tribus), avoit acquis toute sa variété et toute sa bizarrerie parmi les Tupinambas de la côte. Voici ce que dit à ce propos un auteur contemporain de la fête de Henri II : « Ils ont coutume de se percer la lèvre inférieure, ce qu'ils font dès leur tendre enfance, avec une forte épine. Ils y placent alors une petite pierre ou un petit morceau de bois; ils guérissent la plaie avec un onguent et le trou reste ouvert; quand ils sont devenus grands et en état de porter les armes, ils agrandissent ce trou et y introduisent une pierre verte; ils placent dans la lèvre le bout le moins large et cette pierre est ordinairement si lourde qu'elle leur fait pendre en dehors la lèvre infé-

rieure, et ils y mettent des pierres de la même manière; ils arrondissent ces pierres à force de les frotter. Quelques-uns ont des morceaux de cristal, qui sont plus minces, mais aussi longs. Hans Staden, *Hist. d'un pays situé dans le nouveau monde*, collect. de M. Ternaux-Compans, p. 269. Voy. aussi la *Revista trimensal*, t. I, p. 299, et un article donné par nous dans le Magasin pittoresque de 1850. Dix-huit portraits placés eu regard font saisir aisément la singularité du fait ethnographique signalé ici.

(Note 12, p. 342).

Commerce des indigènes du Brésil avec la France au XVIe *siècle; le bois de teinture, les perroquets, les ara, les singes.—Rapports qui existoient entre Rouen et le Brésil, antérieurement et postérieurement à l'entrée de Henri II.*

L'*ibirapitanga* ou bois du Brésil, que Jean de Lery nomme *Araboutan*, fut pendant longtemps le seul objet commercial important qui appela les Rouennais dans l'Amérique du Sud. Moyennant quelques bagatelles, les Indiens alloient débiter ce bois dans les forêts lointaines, et ils le rapportoient toujours à dos d'hommes en bravant d'horribles fatigues. De grandes fortunes furent réalisées à Rouen grâce à ce trafic. Dans un beau livre qu'on n'étudie pas assez en France, dans l'*Histoire de la géographie du nouveau continent*, l'illustre Humboldt a réuni tout ce qu'on peut dire sur les dénominations locales dont le nom est emprunté au bois du Brésil. Les singes, les *sahuis* surtout que nous nommions *sagouins*, les aras, les perroquets, entroient pour beaucoup dans le commerce que nous faisions avec les Tupinambas; les Indiens le savoient si bien, qu'ils avoient réduit l'art d'élever ces oiseaux et de varier leur plumage en une sorte de science domestique qui ne s'est pas entièrement perdue. Au moyen du suc d'une grenouille (*rana tinctoria*), on faisoit, dit-on, passer la couleur de certaines pennes à une couleur plus

éclatante, ou seulement différente de celle qu'offroient primitivement aux regards, le *canindé*, l'*ara*, l'*agervazu*, l'*ageruetecu*, le *marcão*, et même le *tuim* ; ce sont les diverses dénominations indiennes des espèces de perroquets qui purent figurer dans la fête de Rouen, du moins si nous nous en rapportons à la terminologie de Gabriel Soarez. Je doute fort, du reste, qu'aucun de nos oiseliers ait jamais approché du talent que mettoient les Tupinambas à élever ces oiseaux de luxe, témoin l'ara merveilleux que Lery réservoit à l'amiral et qu'il mangea pressé, par une horrible famine; puis ce perroquet prodigieux, pour lequel une jeune femme de Ganabara ne demandoit pas moins qu'un canon *par moquerie* nous dit le vieux voyageur, *et tant elle l'aimoit, ne le voulant céder* à aucun prix. Qui le croiroit, la destruction des pauvres Indiens a été si rapide sur un autre point qu'on a vu de nos jours un de ces oiseaux devenir l'unique dépositaire de la langue d'un peuple complétement anéanti. C'est le plus célèbre des voyageurs de notre époque qui nous le raconte. « Il est très-vrai-semblable, dit-il, que les dernières familles des Aturès ne se sont éteintes que très-tard, car dans les Maypures, et c'est un fait singulier, vit encore un vieux perroquet, dont les habitans racontent qu'on ne le comprend pas parce qu'il parle la langue des Aturès. » Voy. Humboldt, *Tableaux de la nature*, 1re édit. T. II, p. 230.

Si nous avons acquis historiquement la certitude que les marins de Honfleur naviguoient dans les mers du Brésil dès 1508, on possède des preuves écrites de l'ancienneté des relations qui existoient entre les riches bourgeois de Rouen et ces régions dès la première moitié du XVIe siècle. Grâce à M. Pierre Margry, qui prépare de si beaux travaux sur les découvertes des François dans l'Amérique du nord, nous pouvons citer une pièce datée du 21 mai 1541, qui se voit dans le chartrier de l'hôtel de ville de Rouen, et qui atteste des rapports commerciaux avec le Brésil. Quelques années plus tard les Rouennais contractèrent de nombreuses alliances avec les habitans de la côte, et après avoir contribué à l'établissement de Villegagnon

dans la baie de Rio de Janeiro en 1555, ils devinrent plus que jamais les alliés des Tupinambas et même des Tamoyos. Ces relations dont le Portugal étoit inquiété, et qui se multiplioient aussi sur les côtes de l'Afrique, expliquent ce qui se passa à la *solennelle entrée* et ce qui est rappelé dans le précieux manuscrit de la bibliothèque de Rouen. Devant Henri II même, qui n'avoit pas craint de convier à cette fête étrange l'ambassadeur de Jean III, un combat naval fut simulé, à la suite duquel un bâtiment portugais fut livré aux flammes. Cette lutte étoit dans toute sa vigueur quatre ans avant la période où nous nous transportons; un document, daté de 1546, nous l'atteste. A cette époque, l'un des ambassadeurs vénitiens accrédités près la cour de France, Marino Cavalli, écrivoit à la seigneurie de Venise : « Avec le Portugal, il ne peut y avoir bonne intelligence, puisque une guerre sourde dure toujours entre les deux pays. Les François prétendent pouvoir naviguer vers la Guinée et le Brésil, ce que les Portugais n'entendent pas du tout. S'ils se rencontrent en mer et que les François soient les plus foibles, les autres les attaquent et coulent bas leurs navires. De là des représailles cruelles qu'on permet contre les vaisseaux portugais. »

Voy. *Relation des ambassadeurs vénitiens, recueillie et publiée* par N. M. Tommaseo. *Paris*, 1838, 1 vol. in-4, p. 295.

Une autre lettre, écrite dix ans plus tard, vient attester la persistance de cette lutte, et la sagacité, qu'à défaut de droit, Villegagnon montroit en choisissant la baie de Rio pour siége de son établissement. En 1556, Renard, l'ambassadeur de Charles-Quint, écrivoit à la princesse de Portugal :

« J'ay advis que Villegaignon ayant prins un port au passaige des Indes le fortifie et a mandé au Rey de France, que si luy envoye gens de guerre, jusques à troys ou quatre mil, il luy conquestera partie des Indes et empeschera la navigation celle part; et comme les François arment bateaux en Bretagne et Normandie, encoires que se pourroit estre à aultre effect, sy ne m'a semblé devoir faillir de donner cestuy advis, afin que Vostre Altesse prévienne et advertisse ceulx qui convient ; car faci-

lement ilz pourroient donner moleste aux passaigiers et navigeans susdictes Indes. »

Voy. *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle. Extr. des documens inédits relatifs à l'histoire de France*, tom. IV, pag. 659.

Les rapports de cette nature n'étoient pas faits pour rétablir la paix entre les deux couronnes. Après la mort de Henri II, il y eut un moment d'arrêt dans nos relations avec cette partie de l'Amérique du Sud ; la déplorable administration de Villegagnon, ou pour mieux dire son implacable sévérité portoit ses fruits : dès 1558, celui que l'on avoit surnommé le Caïn de l'Amérique, étoit de retour en Europe ; le commerce des habitans de la Normandie avec la France antarctique alla en décroissant, et, vers 1561, Michel Suriano écrivoit à la seigneurie de Venise : « Le Roi possède encore quelque chose aux nouvelles Indes du côté du Brésil, mais ce n'est pas une possession ni bien grande ni bien sûre, elle ne sert que pour entretenir la navigation et le commerce, qui, dans ce moment-ci, est réduit à presque rien. »

Voy. *Relation des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. 475.

Cependant les navigateurs normands avoient fait de nombreuses alliances avec les Tupinambas et surtout avec les Tamoyos. Un chef indien, le célèbre Martin Alfonse Tebyreça, devint l'auxiliaire le plus ardent et le plus habile des missionnaires. Les Tamoyos résistèrent vaillamment : disons-le avec douleur, ils furent victimes de leur religieuse fidélité à garder la foi du serment ; et lors de l'expédition de Salema, 8000 d'entre eux payèrent de leur sang ou de leur liberté le devoir qu'ils s'étoient imposé à eux-même de garder jusqu'à la mort le titre de *parfaits alliés*. Dès 1567, et antérieurement à cette catastrophe, nous ne possédions plus rien dans la baie de Rio de Janeiro, et l'établissement fondé par Villegagnon étoit tombé aux mains des Portugais, que commandoit Salvador Correa. Nous terminerons cette note en rappelant qu'un ve-

lume rarissime, et que ne citent plus les historiens, renferme sur Villegagnon des documens qu'on chercheroit vainement ailleurs ; il est dû à un ministre protestant qui alla au Brésil en 1556 ; nous en donnons ici le titre : Petri Richerii *lib. duo apologetici ad refutandas nænias, et coarguendos blasphemos errores, detegendaque mendacia Nicolai Durandi, qui se Villegagnonem cognominat.* Sans lieu d'imp., 1561, pet. in-4.

(Note 13, p. 343).

D'où venoient les sauvages qui figurèrent à l'entrée de Henri II.

Selon toute probabilité, les Indiens Tupinambas qui figuroient dans la fête de Rouen, appartenoient aux tribus fixées temporairement entre Pernambuco et San Salvador, ils étoient peut-être même du district de Tamaraca, où les Normands avoient une factorerie pour l'extraction du bois du Brésil. Ce qui nous fait adopter cette supposition, c'est l'apparition dans le combat simulé, des Tabayaras désignés par le choniqueur sous le nom de *Tabagerres*. Ces Indiens, ennemis des Tupinambas, leur livroient de fréquens combats dans les parages indiqués plus haut. Selon la *Corografia Brasilica,* une nation connue sous le nom de *Tabbajaras* occupoit naguère encore la plus grande partie de la Serra de Hybiappaba dans la province de Ciara ; l'excellent dictionnaire de MM. Milliet de Saint Adolphe et Caetano Moura, nous apprend que ces Indiens aujourd'hui civilisés, sont presque tous agriculteurs. Sans nul doute, il y a identité entre les *Tobaiares,* les *Tabagerres,* et les *Tabbajaras* ; cette grande nation faisoit partie de la race des Tupis.

Si l'on s'en rapportoit à Simon de Vasconcellos les Tobayaras auroient exercé une antique suprématie sur les autres nations du Brésil ; le nom qu'ils portent le démontre suffisamment, dit-il, *Yara*, voulant dire Seigneur, et *toba,* face, frontispice, entrée, comme qui diroit, seigneurs de l'entrée de la terre ou maîtres de la côte, par comparaison des régions de l'intérieur.

« Il y en a qui disent, ajoute le missionnaire, que ce terme de toba fait allusion au territoire de Bahia, considéré toujours par les Indiens comme étant l'entrée ou si on, l'aime mieux, le chef-lieu du Brésil. » Les Tobayaras après avoir été maîtres de cette belle région, en furent expulsés et gagnèrent les pays plus rapprochés du nord. Les Potigoaras ou Pitiguaras, qui pouvoient mettre en campagne jusqu'à vingt et trente mille guerriers, finirent par les vaincre, puis se les incorporèrent; les deux nations, jadis ennemies, n'en faisoient plus qu'une au XVIIe siècle; au temps de la guerre des Hollandais, elle étoit régie par Camarão, l'Indien le plus illustre dont il soit fait mention dans dans les annales du Brésil. Ce grand chef qui aida à reconquérir son pays sur les Hollandais, et qui obtint un succès si éclatant durant la fameuse journée de Guárapes (19 avril 1648), mourut dignement récompensé, et son neveu Diego Pinheiro Camarão, devient après lui gouverneur des Indiens Tabajaras. Voy. (Ignacio, Accioli de Cerqueira e Sylva. *Mem. hist. et polit. da Provincia da Bahia*, t. I, p. 96). Puisque cette notice succincte a surtout pour but de répandre quelque lumière sur les dispositions intellectuelles manifestées par les Indiens, il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer quelle haute importance Camarão attribuoit à la pureté du langage.

La langue portugaise lui étoit familière, mais il avoit un sentiment si profond et en même temps si délicat, de la dignité qu'un chef doit conserver dans les expressions dont il se sert, qu'il n'entroit jamais en conférence avec les généraux alliés ou avec les personnages de quelque importance, sans le secours d'un interprète; il savoit sans doute, pour nous servir des paroles d'un Américain appartenant à une autre race, qu'un chef parmi les Indiens « est puissant selon qu'il est éloquent. »

(Note 14, p. 348).

Dénomination des chefs parmi les Indiens.

Jean de Lery parle fréquemment de ces chefs électifs que Cardim appelle *Murubichas* et qui conduisoient les guerriers au combat. Le pouvoir délégué à ces espèces de patriarches de la tribu étoit fort limité et il ne se rapprochoit en rien du degré d'autorité qu'on admettoit dans d'autres parties du nouveau monde. Lery est un bon guide pour cette première période; il avoit visité vingt-cinq villages de la baie de Rio de Janeiro, et vécu familièrement avec les Indiens : il nous apprend que des chefs de guerre étoient choisis parmi les vieillards et qu'on les appeloit alors *Peoreroupicheh*. Le vieux voyageur nous a conservé le sommaire des harangues guerrières prononcées par ces chefs improvisés. Il nous les représente se frappant les épaules à la fin de leurs discours et s'écriant en parlant des efféminés, des lâches : « *Erima, Erima Toupinambaoults, Conomi ouassou Tan Tan*, etc. Non, non, gens de ma nation, puissans et très-forts ieunes hommes, ce n'est pas ainsi qu'il nous faut faire, plutôt nous disposans de les aller trouuer, faut-il que nous nous facions tous tuer et manger ou que nous ayons vengeance des nostres. » Ces harangues guerrières duroient quelquefois plus de six heures. Les chefs de guerre n'étoient pas toujours choisis parmi les vieillards, et Hans Staden dit positivement qu'on se relâchoit de cette coutume en faveur de quelques guerriers renommés; ce Konian Bebe ou Quoniambec, qui se vantoit de ressembler au tigre et d'avoir mangé sa part de 5000 prisonniers! ce chef terrible dont André Thevet nous a conservé le portrait, étoit un capitaine de guerre beaucoup plus puissant et plus redouté que les autres. Vasconcellos en fait mention et le désigne sous le nom de *Cunhambéba*. Nous ferions une longue liste des chefs du XVIᵉ siècle que les guerres avec les Européens rendirent célèbres. Il est à remarquer que notre gravure représente un Indien et sa femme, couchés dans leur hamac, et portant

une couronne de forme tout européenne. Ce détail facile à expliquer donneroit beau jeu à ceux qui supposent que Paraguassú l'Indienne, devenue princesse héréditaire du territoire de Bahia put le céder à la cour de Portugal. Nous rappellerons ici que la grande nation qui occupoit le littoral fréquenté par les François en 1550 n'est pas complétement éteinte.

Quelques hordes de Tupinambas existoient encore disséminées sur le vaste territoire de la baie de San Salvador, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. L'ordonnance du 18 juillet 1773, qui approuvoit la guerre faite à ces Indiens, détermina qu'on devoit leur assigner un autre lieu de résidence (voy. Accioli, *Memorias sobre a capitania da Bahia*, t. I, p. 171). Aujourd'hui, c'est sur les bords des fleuves qui nous sont trop peu connus, sur les rives du Xingú, du Tocantins, de l'Araguaya, que vivent encore les descendans des anciens dominateurs du Brésil (les Apiacás, les Gés, les Mundurucús, etc.). « Ces Indiens parlent encore la langue tupique, et ainsi qu'on l'a très-bien fait observer ils doivent être considérés comme dépositaires de la mythologie, des traditions historiques et des vestiges de civilisation des temps passés. » Personne n'a encore été recueillir ces souvenirs expirans, a dit le savant Martius.

(Note 15, p. 348).

La Sciomachie.

Pour désigner la fête des sauvages, le vieil écrivain français se sert d'une expression tirée du grec, mais il l'altère; pour parler plus correctement il faut dire *Sciamachie*, littéralement combat avec son ombre; de σκιά, ombre, et de μάχομαι, combattre; c'étoit chez les anciens une espèce d'exercice qui consistoit à agiter les bras et les jambes comme une personne qui se battroit contre son ombre. Voy. J. B. Morin; et, mieux encore, l'excellent dictionnaire publié récemment par MM. Vendel Heyl et Pillon; ils définissent ainsi

la sciamachie : « Action de se battre à l'ombre *ou* contre une ombre, de s'escrimer en vain ; combat simulé. *Sorte* d'exercice *des athlètes*. »

(Note 16, p. 344).

Explication de la planche. Danse des Brésiliens, instrumens de musique.

Malgré le caractère quelque peu primitif de son exécution, la planche naïve que nous offrons ici n'est pas sans vérité en l'envisageant même au point de vue ethnographique. Les instrumens usuels des Brésiliens y sont assez nettement représentés. Le *kiçaba* ou hamac, appelé *innis* par nos vieux voyageurs ; la *tacape*, ou massue tranchante, qui, dans les sacrifices, prenoit le nom de *lyvera-pème* ; le bouclier de cuir de tapir, si bien décrit par Lery ; et enfin, le grand arc brésilien, que les Tupis désignoient sous le nom d'*oropa* ou d'*uira para* ; tout est clairement reproduit : l'*araroye*, ou ornement de guerre, qui se composoit d'un disque orné de plumes de nandú ou d'autruche américaine, tombant sur les reins du guerrier, manque seul pour que le tableau soit complétement exact. Les petits canots indiens, que l'on appelle encore *ygarité*, et qui animèrent un instant les rives de la Seine, ne sont pas mal indiqués. Hans Staden est le premier qui nous ait fait voir comment se fabriquoient avec l'écorce de l'*yga ywero* les grandes embarcations capables de contenir quarante combattans, et nous renvoyons le lecteur à la précieuse collection de M. Ternaux-Compans où ce procédé est décrit. Ce qui laisse le plus à désirer, quant à l'exactitude, ce sont les habitations indiennes. Mais ces belles forêts primitives, dont M. Porto Alegre a célébré naguère si poétiquement la destruction, offroient aux Tupinambas des matériaux que refusoient en automne les bois de la Normandie, et il est facile de présumer que tous les efforts des ordonnateurs de la fête n'avoient pu réunir assez de palmes de *pindoba* pour en édifier tant d'aldées verdoyantes. Les villages

tupinambas, toujours soigneusement orientés, étoient formés de quatre ou de six longues cabanes nommées *ocas*, affectant la forme de nos tonnelles, et laissant une cour commune au centre, où l'on plantoit souvent l'instrument sacré, le *maraca*. Pour être juste cependant, il faut dire que les Tupinambas dressoient en campagne des cabanes que l'on appeloit *tajouyapères*, et qui ressembloient parfaitement à celle qui occupe le premier plan dans notre gravure. Le feu a été mis aux habitations, qu'on voit brûler dans le lointain, au moyen de flèches incendiaires garnies de cire et de coton enflammé; et tout cela est d'une vérité irréprochable. Ce qui pèche contre l'exactitude, ce sont les danses; les Indiens ne se tenoient pas ainsi par la main, et surtout ils ne bondissoient point; le caractère de leurs rondes guerrières étoit bien plus solennel, comme on le peut voir dans Thevet et Lery; nous ne parlons ni de Gabriel Soarez, ni de Claude d'Albeville, ni d'Yves d'Évreux, comparativement modernes. Voici ce que dit à ce sujet un missionnaire portugais : « On comptoit chez les Tupinambas un grand nombre de danses connues sous le nom générique de *guau* : l'une d'elles recevoit l'appellation d'*urucapy*, une autre, en usage parmi les individus d'un âge plus tendre, étoit désignée sous celle de *curupirâra*; il y avoit encore la *guaibipayé*, puis la *guaibiabuçu*. L'une de ces danses renouvelées entre eux est fort solennelle et se mène ainsi : ils se tiennent tous en rond, sans jamais changer de place à partir du lieu où ils se sont mis en position, et alors ils chantent sur le même ton les harangues de leur vaillantise avec tels sifflemens, claquemens de mains et trépignemens de pieds, qu'il semble que ce soit un tonnerre mugissant dans la vallée. » (Vasconcellos, *Chronica das provincias do Brazil*, p. 88.) Thevet et surtout Jean de Lery renferment de curieux renseignemens sur les danses brésiliennes. C'est dans ce dernier voyageur qu'on lit la description d'une ronde immense, où le Payé (le prêtre prophète) vient souffler l'esprit de courage sur chacun des assistans en l'inondant de la fumée de tabac qu'il tire d'un énorme cigarre. Parmi les danses guerrières,

il faut citer encore celle de la *tangapèma*, ou de la massue tranchante ; grâce aux jongleries des devins, elle présentoit un caractère merveilleux, comme on peut s'en assurer dans la *Chronique de Vasconcellos*, p. 110. De tous les historiens du XVI[e] siècle, celui qui nous a peint les fêtes indiennes avec le plus de charme et d'originalité, est sans contredit Fernão Cardim. On voit par la narration de ce compagnon d'Anchieta, que les missionnaires les plus connus par l'austérité de leur caractère n'hésitoient pas à se mêler aux danses guerrières des Indiens, en remplissant toutefois un rôle que ne répudioit pas la gravité de leur caractère. De nos jours, et chez des nations dégénérées qu'on ne saurait comparer sous aucun rapport aux vaillans dominateurs de la côte, les danses solennelles n'ont pas cessé. Le prince de Wied Neuwied nous a décrit celles des *Camacans*. Debret a figuré les rondes indiennes que l'on avoit pu reproduire à l'époque où il réunissoit les matériaux de son vaste ouvrage, et notamment celles de S. José. Cunha Mattos renferme de précieux renseignemens sur celles qu'il vit à Goyaz. Sous ce rapport nous signalerons encore un voyageur qu'on n'interroge jamais en vain lorsqu'il s'agit de quelque point important ou seulement curieux : Les *Coroados*, qui habitent les forêts voisines du Rio Bonito, se livrent dans leurs forêts à des espèces de représentations dramatiques, d'autant plus dignes d'être examinées qu'elles rappellent, sous quelques rapports, un des épisodes de la fête célébrée à Rouen. Ces Indiens aiment surtout à figurer la chasse au jaguar ; mais le savant Aug. de Saint-Hilaire, qui les visita il y a une trentaine d'années, fut frappé de leur aspect stupide et du caractère monotone de leur mimique. Tous les Indiens ne présentent pas ce caractère de dégénérescence, néanmoins il faut s'enfoncer aujourd'hui dans les solitudes du Mato-Grosso et de l'Amazonie pour trouver quelques vestiges de ces pompes sauvages, dont nous entretient si volontiers le bon Lery. Mais en ces temps, comme dit Thevet, son rival, « les Tupinambas estoient gens de bon esprit, gentils en appréhension et de grand'mémoire,

ayant le cœur hault, hardy et généreux, et qui ne s'estonnoient de chose quelconque. »

Il y auroit aussi tout un chapitre à faire sur les instrumens sauvages qui durent retentir alors sur les bords de la Seine. En premier lieu, il faut nommer le *maraca*, l'instrument sacré, qui consistoit en une courge desséchée, remplie de graines ou de cailloux, que l'on emmanchoit à un morceau de bois orné des plumes les plus brillantes de l'ara et du canindé; puis la *janubia*, ou trompe de guerre, formée de la cuirasse du tatou, qui prend assez facilement la forme qu'on veut lui donner. La *toré*, suspendue au cou du chef, paroît aujourd'hui remplacer cet instrument chez certaines hordes de l'Amazonie. Les vieux voyageurs décrivent également certaines flûtes que les Tupinambas fabriquoient avec les tibias des ennemis qu'ils avoient immolés et qu'ils désignoient sous le nom de *cangoera*. Les *muré muré*, les grandes conques que l'on appeloit *Membyguaçu*, les *uruca*, pourroient entrer dans cette nomenclature. Parmi les nations de l'Amazonie qui parlent la *lingoa geral*, et qui ont hérité des coutumes de la grande nation, on cite des instrumens encore en usage, ayant une origine indienne, et M. Monteiro Baena, décrit entre autres le *monboia-xio*, qui consiste en un roseau creux percé de trois trous, et portant un bec de toucan en guise de anche ; le son gracieux et sonore de cet étrange instrument produit, dit-on, chez quelques personnes la plus vive émotion. Rien de nouveau sous le soleil ; le même pays retentit du bruit d'un tambour que les *Payés* creusent dans un tronc d'arbre avec beaucoup d'art, et qui reçoit une ouverture sur la partie latérale comme le *tepanabaz* des Mexicains; on frappe sur cet instrument avec un tampon de gomme élastique, et le bruit dont il résonne modifié de diverses manières, devient une sorte de langage fort bien compris des tribus. Selon M. Accioli, le bruit du *trocanos* s'entend à la distance de deux ou trois lieues. Il est assez curieux de voir un moyen ingénieux de transmettre rapidement sa pensée, préconisé de nos jours par l'habile M. Sudre, et en usage de temps im-

mémorial sur les bords de l'Amazone. Voy. Accioli, *Corographia paraense*, p. 136. Voy. aussi Salvador Gilii, et ce qu'il dit touchant les tambours en usage dans les forêts de l'Orénoque. Le même auteur parle d'un instrument sacré désigné sous le nom de *botuto*, que signale aussi M. de Humboldt.

(Note 18, p. 344.)

Étymologie indienne restituée.

Le nom fantastique qu'on aime à trouver dans Caramurú (prononçez *Caramourou*) ne résiste pas à un examen quelque peu rationnel. On lit dans un précieux manuscrit de la Bibliothèque nationale : *Chamão os Indios Moreas Caramaru, das quaes a muitas muito grandes e muito pintadas as quaes mordem muito.* Il s'agit tout simplement de la *murène*, et non d'un dragon de la mer. La légende de Caramurú a inspiré un poëme vraiment populaire, qu'on sait par cœur au Brésil, et que M. de Monglave a traduit en 1829. L'œuvre de Santa Rita Durão a été publiée de nouveau en 1845 dans un joli volume qui porte le titre de *Epicos brasileiros*, 1 vol. in-18. L'habile éditeur a su mettre à profit toutes les sources pour prouver que le voyage de Correa à Paris devoit être relégué parmi les contes fantastiques. Il divise la légende en deux parties, et tout en admettant l'existence incontestable d'Alvarez Correa, il prouve que conformément au récit de Gabriel Soarez, ce seroit un Castillan habitué depuis longtemps parmi les Pitiguares de la province de Pernambuco, qui se seroit embarqué pour la France. Bien loin de détruire cette conjecture, notre chronique serviroit à la consolider. Les Rouennois commerçoient bien davantage durant la première moitié du XVI[e] siècle avec les Brésiliens de Tamaraca qu'ils ne le faisoient avec ceux de la baie de Tous-les-Saints.

La présence d'un navire françois dans la baie de San Salvador, en 1546, est attestée, il est vrai, par un précieux document qu'a publié M. Adolfo de Varnhagen dans les mémoires de l'Institut historique du Brésil (voy. la lettre écrite en date du

28 juillet 1546 par Pero do Campo Tourinho à João III, segunda serie, t. III, nº 10, p. 134), mais le même document offre la preuve que si le célèbre Caramurú existoit alors dans la baie de Tous-les-Saints, il ne s'embarqua pas à bord du bâtiment « *qui étoit venu faire amitié avec les Brésiliens.* »

(Note 19, p. 346.)

Un mot sur les dames de la cour qui assistèrent à la fête de Rouen.

Nous rappellerons ici sommairement que Catherine de Médicis, née à Florence le 15 avril 1519, avoit été mariée le 28 octobre 1534, à Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier, et que ce prince n'étoit monté sur le trône que le 31 mars 1547. Ces simples dates connues de tout le monde, suffisent pour renverser l'échafaudage chronologique adopté par certains historiens et qui fixant la date du baptême de la jeune Indienne amenée à la cour de France, assignent pour cette cérémonie l'année 1535. — Après la reine, la seule grande dame qui ait un nom vraiment historique, est Diane de Poitiers. Née en 1499, cette beauté merveilleuse dont Brantôme célébroit l'éclat quelques années plus tard encore, atteignoit le demi-siècle, lorsqu'elle éclipsoit à Rouen sa jeune rivale. Il ne faut pas confondre non plus Marguerite de France, duchesse de Savoie, fille de François Ier, et qui étant née en 1523, épousa en 1559 Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, avec la sœur de Henri II.

La spirituelle reine de Navarre ne pouvoit plus prendre part aux pompes merveilleuses ordonnées par la ville de Rouen; celle qui en eût fait peut-être de si bons contes étoit morte à cinquante-sept ans, dès l'année 1549, et en 1550, on réunit les pièces poétiques composées, comme on disoit alors, à l'occasion de sa mort. L'abbé Goujet affirme qu'elles ne furent publiées qu'en l'an 1551, et que le volume rarissime qui les renferme étoit « dû aux plus savans hommes de l'Europe. » La jeune épouse

du Dauphin, Marie Stuart, n'est pas nommée une seule fois par notre fidèle narrateur, bien que son mari figurât dans le splendide cortége qui défila devant Henri II. Comme nous l'avons dit, elle avoit été amenée cependant en France depuis près de dix-huit mois par un personnage destiné à jouer dix-sept ans plus tard un grand rôle dans l'histoire du Brésil; voici ce qu'on lit à ce sujet dans un livre récent qui se distingue par le soin scrupuleux avec lequel il a été fait : « Le 15 juillet 1548, Dessoles, ambassadeur de France, fait ratifier par les trois États du royaume d'Écosse à Haddington, le projet de mariage entre Marie Stuart et le Dauphin, fils de Henri II. A la fin de juillet, M. de Brézé, envoyé à cet effet par le roi de France, et Villegaignon, chef de l'escadre, reçoivent à bord de la flotte françoise à Dumbarton la petite reine d'Écosse et sa nombreuse suite. Le 13 août, Marie Stuart débarque au port de Brest. » Le prince Labanoff. *Recueil des Lettres de Marie Stuart*, tome I, p. 37.

Nicolas Durand de Villegagnon, qui a laissé son nom à l'une des îles de la baie magnifique de Rio de Janeiro, et qui a composé tant de curieux opuscules, pourroit être rangé au besoin parmi les lexicographes auxquels nous devons des renseignemens sur l'ancienne langue brésilienne. Pendant son séjour à Ganabara, il avoit réuni les élémens d'un dictionnaire tupinambas-françois, et Thevet prétend même que le vocabulaire publié par Jean de Lery n'avoit pas d'autre origine. Mais ceci nous éloigne beaucoup trop de la cour brillante rassemblée à Rouen. Immédiatement après la reine et Marguerite, il est question, sous une dénomination étrange, d'une jeune princesse remarquable par sa beauté. On désignoit, comme tout le monde sait, sous le nom de *Madame la Bastarde*, Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille de Henri II, qui l'avoit eue d'une demoiselle piémontoise, nommée Duc Philippine. Née en 1538, cette jeune princesse étoit encore un enfant quand on la vit figurer dans la brillante cavalcade de la reine; éminente par la solidité de son jugement et par les grâces de son

esprit, elle étoit destinée à épouser d'abord Horace Farnèse, et plus tard F. de Montmorency. Sa carrière se prolongea jusqu'en 1619, si bien qu'elle put voir encore arriver en France ces Tupinambas venus du Maranham, et que l'on baptisa en si grande pompe à Paris, vers 1613, ainsi que nous le raconte Claude d'Abbeville, et que nous le prouvent de précieuses gravures conservées à la Bibliothèque nationale. Madame d'Estouteville, qui figure à côté des princesses, devoit être la femme de François de Bourbon, duc d'Estouteville, gouverneur du Dauphiné. La terre d'Estouteville avoit été érigée en duché au XVIe siècle en faveur d'Adrianne, l'unique héritière de cette maison, qui épousa François de Bourbon, comte de Saint-Paul. — Ce seroit en vain que l'on chercheroit parmi les grands personnages et les prélats qui sont nommés avant les dames de la cour, Pedro Fernandes Sardinha, l'évêque du Brésil, que la légende représente comme ayant vu Diego Alvares à la cour de Henri II. Il vint en France, sans aucun doute, et il résidoit à Paris, selon Sander, dès 1528; mais en 1549 il étoit au Brésil; et en 1556 il devoit périr d'une manière effroyable, dévoré par les Indiens.

(Note 20, p. 347.)

Date de la bulle qui restitue aux Indiens leur dignité d'hommes.

Cette bulle, émanée de Paul III, fut promulguée le 9 juin 1536. Elle commence ainsi: *Veritas ipsa quæ nec falli nec falli potest*, et contient l'expression positive de la volonté du pontife. Il y déclare, non-seulement qu'il est à son gré, mais surtout au gré de l'Esprit saint *qu'on reconnoisse les Américains pour hommes véritables*. On auroit quelque peine à croire, si la chose n'étoit bien attestée, que la chose fut remise en question en 1583. Au concile de Lima, qui fut tenu à cette époque, on agita de nouveau la question; il s'agissoit de savoir si les Indiens avoient une intelligence suffisante pour participer aux sacrements de l'Église. Il est inutile de dire que la cause des Américains triompha encore.

(Note 21, p. 347.)

Le manuscrit de la ville de Rouen.

Comme nous l'avons déjà prouvé, les Tupinambas du XVI[e] siècle n'ont pas laissé de traces de leur passage en France, uniquement dans le curieux volume dont nous offrons ici l'analyse. Les sculptures en bois de l'hôtel de l'*Ile du Brésil*, conservées dans le musée de Rouen; les bas-reliefs si connus de l'église de Dieppe, dont M. Vitet a donné une représentation exacte et sur lesquels nous n'insisterons pas, sont autant de documens perpétués par l'art qui se rattachent à la période historique dont nous nous occupons. La belle bibliothèque de Rouen, confiée au zèle éclairé de M. André Pottier, possède également un livre manuscrit, qui date sans aucun doute de l'époque où parut la *Triomphante entrée*. Les renseignemens que nous avons essayé de réunir sur la fête brésilienne de 1550, seroient incomplets, si, à défaut d'une représentation iconographique, nous ne donnions pas ici une description exacte du livre que nous mentionnons. Nous nous hâtons de dire que ces détails si précis sont dus au savant bibliothécaire de Rouen lui-même. Le manuscrit qui rappelle l'entrée de Henri II à Rouen, n'existe, dans le riche dépôt où on peut le consulter, que depuis l'année 1838. A cette époque, M. André Pottier en fit l'acquisition à Anvers, et il provient de la vente du baron Danvin d'Hodoumont. « Il est à peu près incontestable qu'il fut exécuté pour être offert à Henri II, afin de lui rappeler le souvenir des magnificences que la ville de Rouen avoit déployées à son entrée. Le manuscrit commence en effet par une dédicace au roi, transcrite en lettres d'or; ensuite, le texte qui accompagne les peintures et qui est un poëme, est continuellement adressé au roi. L'auteur décrit au monarque tous les objets, les groupes, les personnages, les costumes à mesure que le cortége défile devant lui; et plus tard, quand le roi tra-

verse la ville, l'auteur l'accompagne... Dix miniatures à pleine page décorent ce manuscrit. Elles sont d'une exécution très-fine et très-soignée et d'un grand éclat de couleur; cependant elles fournissent des détails bien moins accusés que les planches de la description imprimée, parce que le dessinateur voulant concentrer dans chacune de ces peintures cinq ou six des sujets figurés dans les gravures, a considérablement réduit les proportions en beaucoup de circonstances. Ainsi, par exemple, au lieu d'une planche spéciale représentant les Brésiliens, d'une autre représentant le *triomphe de la rivière*, d'une troisième pour l'arc de triomphe de l'entrée du pont, le peintre a fait une seule miniature qui représente dans une perspective passable, au premier plan, l'arc de triomphe rustique portant Apollon et les Muses; au second plan, la rivière avec Neptune et sa cour, le combat des galères, le passage du roi franchissant le pont à cheval; et enfin, au dernier plan, la vue du port et de la ville. C'est dans cette miniature que sont également représentés les *Brésiliens* sous la figure de petits personnages entièrement nus, peints d'un rouge carminé très-vif. Une bande de sauvages adossés à l'arc de triomphe, et entourant des huttes que dévore l'incendie, semble défendre cette retraite contre l'abordage d'une barque, montée de quelques autres personnages, qui longe le rivage; puis, de l'autre côté de l'arc de triomphe, on voit au milieu de la rivière une île couverte d'une épaisse verdure et d'arbres élancés, au milieu et sur les bords de laquelle s'agitent de nombreux Brésiliens.» Ainsi que le fait très-bien observer M. André Pottier, ceci offre beaucoup moins d'intérêt que la gravure dont nous reproduisons un *fac-simile*. « Quant au texte, continue le bibliophile auquel nous sommes redevable de cette note, voici les quelques vers à l'aide desquels l'auteur désigne au roi ce simulacre théâtral:

Voyez-vous poinct soubs vostre nom et port
Bresilliens ancrez en nostre port?

On voit par là que pour vous tout dangier
Est assoupy voyant tout estranger
Qui seulement a nostre rive applicque
Ainsy que nous a la leur pour trafficque.
Vous les verrez d'un cueur au nostre esgal
Faire fuyr l'ennemy Portugal
Autant en faict le pays de Guynee
Pour le renom de ta grant renommee.
Sire, il n'est pas jusques aux Caniballes
Isles à tous fors a nous desloyalles
Ou ne soyons en bonne seureté
Pour la faveur de vostre autorité.

Ce curieux volume est décoré sur toutes les marges de grands croissans entrelacés des chiffres DG, de carquois, d'arcs et de flèches; tous ces emblèmes semblent caractériser la royale destination que lui attribue M. Pottier; peut-être aussi indiquent-ils un présent destiné à celle que l'on regardoit comme étant réellement la reine de la fête.

Icy se terminent l'ordre et progrez
du Triumphant et Magnifique Aduenement du Roy et de la Royne
de France dautant prompte que liberale volonté celebré
en leur bonne ville de Rouen; Et nouuelle-
ment imprimé Par Ieah le Prest, audict
lieu le ix. iour de ce moys
de Decembre
1551.

(Un volume petit in-4°.)

Ferdinand Denis.

UN MOT SUR DEUX OUVRAGES ESPAGNOLS

TRÈS-RARES ET TRÈS-PEU CONNUS.

La lecture attentive des catalogues des grandes bibliothèques fournit des renseignemens utiles pour compléter les ouvrages des bibliographes les plus estimés; mais ce n'est pas seulement aux catalogues des ventes faites en France qu'il faut se borner; il convient de fouiller, autant que faire se peut, dans les catalogues étrangers.

Nous trouvons sur le catalogue des livres de A. W. de Schlegel, la description d'un volume espagnol tout à fait introuvable et dont nous ne rencontrons nulle part l'indication détaillée.

Cet ouvrage, imprimé à Burgos en 1487, *por maestro Fadrique Aleman*, est un in-folio de 169 feuillets non chiffrés, signatures A-V, 35 lignes par page. Voici le titre tel qu'il se lit tout au long imprimé en encre rouge en tête du premier feuillet :

« Este libro se llama doctrinal de los cavalleros. En questo
« compiladas ciertas leys e ordenanzas que estan en los fueros e
« partidas de los reynos de Castilla y de Leon tocantes a los ca-
« valleros e hijos d'algo los otros que andan en artes de guerra
« con ciertos prologos e introduciones que hizo e ordeno el muy
« reuerendo sennor Don Alonso de Cartajena, obispo de Bur-
« gos a instancia e ruego del sennor Don Diego Gomez de
« Sandoval, conde de Castro e de Denia. »

Citons un second exemple des renseignemens que fournissent des catalogues rarement feuilletés.

Le *Manuel du libraire* indique (tome IV, p. 148) divers ouvrages différens du père Antonio Ruyz; il signale la grande rareté du *Tesoro de la lengua guarani, Madrid*, 1639, in-4; un exemplaire de ce livre s'est adjugé à 161 fr. à la vente Rultzel. Le *Manuel* ne le décrit pas; il se compose de 8 feuillets non chiffrés, comprenant le titre, les approbations et la préface; et de feuillets 1 à 407 (le feuillet 136 est chiffré 135 et du feuillet 271

on saute à 278); 2 colonnes, 33 lignes à la page. Dans une adresse aux ecclésiastiques du Paraguay, le missionnaire annonce avoir resté trente ans parmi les indigènes et il dit avoir fait imprimer, indépendamment du *Tesoro*, un *Arte de la lengua guarani* et un catéchisme dans la même langue. M. Brunet n'a point parlé de ces deux ouvrages qui ne se sont probablement jamais montrés dans des ventes faites à Paris; je trouve le catéchisme, *Madrid*, 1640, porté au catalogue de la *Bibliotheca Heberiana* (part. II, n° 5197), et l'*Arte* figure à la *Bibliotheca Duboisiana* (1), tome II, n° 7308. Ebert (*Bibliographische Lexicon*, n° 19598), avoit indiqué le *Catecismo* seulement. Ruiz annonce en tête du *Tesoro* qu'il a l'intention de publier également un volume de sermons en guarani; nous n'avons trouvé nul indice qui nous permette de juger s'il a accompli ce projet.

(1) Il existe à la Bibliothèque de l'Institut. (*Note de l'Éditeur*).

G. B.

NOUVELLES.

— On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

« La bibliothèque royale vient d'acquérir, à la vente de feu M. Brissart, à Gand, un curieux petit volume qui est maintenant déposé parmi les raretés bibliographiques. C'est un exemplaire, *imprimé sur satin*, de la seconde édition de l'ouvrage intitulé : *Maximes morales et politiques tirées de Télémaque sur la science des rois et le bonheur des peuples, imprimées en* 1766, *par Louis Auguste Dauphin* (depuis Louis XVI), *pour la Cour seulement*. L'édition originale de ce volume fut faite dans l'appartement

même du Dauphin, alors âgé de douze ans. Le comte de Provence (Louis XVIII) et le comte d'Artois (Charles X) assistèrent aux opérations typographiques. Le Dauphin tira de sa main tous les exemplaires, au nombre de *vingt-cinq.* » M. Nodier, dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, a fait une notice étendue sur l'*édition originale* de ce livre, qu'il possédoit, et qui est alors un livre précieux et rare.

— C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons à nos lecteurs la publication d'un livre important pour l'histoire locale. En voici le titre :

Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la Chambre des comptes de Dauphiné, écrite par lui-même, suivie d'une critique de sa généalogie et précédée d'une notice historique, littéraire et bibliographique, par Alfred de Terrebasse.

Un vol. in-8 de plus de 200 pages, orné de fac-simile, figures et blasons.

— Le quatorzième et dernier volume de l'*Histoire de France sous Napoléon*, de M. Bignon, terminé par son gendre, M. Ernouf, de la Société des Bibliophiles, vient de paroître chez MM. Firmin Didot. Ce volume, qui contient le récit des événements de 1814 et 1815, est riche en documents inédits et en renseignements du plus haut intérêt.

— On écrit de Valenciennes :

« M. Verbeyst, le plus célèbre bouquiniste de l'Europe, et probablement des cinq parties du monde, vient de mourir, à Bruxelles, dans un âge avancé. Il avoit fondé, près de la station du Midi, un établissement très-curieux dans son genre. C'étoit une maison à plusieurs étages, aussi grande et aussi haute qu'une église, disposée pour contenir trois cent mille volumes rangés par ordre de matières dans des enfilades de chambres recevant le jour d'un seul côté, le côté du soleil et du jardin de la maison.

« Le rez-de-chaussée renfermoit les livres en feuilles, les in-

leur ont échappé une fois, plusieurs fois peut-être, mais dont ils deviennent enfin les fortunés acquéreurs.

Nous parlons à la fin de ce numéro de la vente des livres de M. de Pont-Laville, qui aura lieu le 27 mars; aussi nous ne la rappelons que pour mémoire.

M. Baudelocque se sépare de sa bibliothèque, pour *cause majeure* : cet estimable bibliophile perd la vue. La précieuse collection d'ouvrages rares qu'il livre aux enchères, provient spécialement des ventes La Bedoyère, Saint-Mauris, Crozet, Nodier, Soleinne, etc.; nous croyons que cette observation la recommande suffisamment.

M. Payne, le père, étoit un bibliomane consommé, ardent et éclairé. C'est lui qui, à la vente de La Vallière, se rendit adjudicataire du fameux manuscrit de Jarry, la *Guirlande de Julie*, pour la somme de 14,510 francs. A sa mort, M. Payne fils s'associa avec M. Foss et ils suivirent l'exemple de leur prédécesseur en important en Angleterre un grand nombre de livres françois, rares et précieux. Ils ont formé un établissement unique en son genre par la belle condition des livres, par leur rareté; ils ont aussi des manuscrits remarquables, et par leur ancienneté et par la beauté des miniatures... Espérons qu'un jour viendra où quelques-uns de ces trésors bibliographiques essentiellement françois rentreront dans leur patrie....

La vente de MM. Luchtmans est bien différente; ce ne sont plus les exemplaires, ce ne sont plus les éditions plus ou moins rares, c'est la réunion des meilleurs livres, et en excellentes éditions. Leur catalogue ne contient pas moins de trois mille articles, parmi lesquels on remarque pour la plupart les grandes collections ecclésiastiques, saints Pères et Bénédictins, celles des classiques, de l'histoire littéraire et des antiquités... En un mot, les anciens livres savans comme on les faisoit en Hollande dans le XVII[e] et XVIII[e] siècle.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE.

---

461. ÆLIANI varia Historia gr. latin., cum notis Perizonii. *Lugd. Batav.* 1750, 2 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Duseuille*).. 28—»

Belle condition sur une excellente édition *variorum*.

462. ALBINOVANI (*Ped.*) Elegiæ III, et fragmenta cum interpretatione et notis, Scaligeri, Fred. Lindenbruchii, Nic. Heinsii, et alior. *Amstelod.* 1715, in-12, vél. doré [armoiries] (*rel. holl.*).. 6—»

463. ΑΘΗΝΑΓΟΡΟΥ. — Athenagoræ Philosophi christiani apologia pro Christianis, ad imperatores Antoninum et Commodum (græce et latine), *ex officina H. Stephani*, 1557, in-8, vél.. 10—»

Exemplaire d'une très-belle conservation; édition rare.

464. BAÏF. La tragédie d'Euripide, nommée Hecuba, trad. du grec en rhythme françois, par Baïf. *Paris, R. Estienne*, MDXLIIII, in-8.. 28—»

Cet exemplaire porte sur le titre : « Je suis à Anne Ollivier, dame de Villar-

ceaux. » Cette dame étoit arrière-petite-fille du chancelier Ollivier et mère du fameux Villarceaux, amant de Ninon et ami de madame de Maintenon. Tallemant dit qu'elle étoit joueuse et spirituelle, mais sans cervelle.

465. BEMBO. Gli Asolani. — Prose di monsignor Bembo. *Vinetia*, s. p. xi, in-8, v. marb. .... 12—»

466. BEC. Bon augure au roy de Navarre, de sa grandeur, retournant au gyron de l'Église catholique, apostolique et romaine nostre mère, par messire Jean du Bec, abbé de Mortemer. *S. l.* 1593, pet. in-8 rel. .... 9—»

467. BOSSUET. Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse. *Paris*, 1671, in-12, veau marb. (ÉDITION ORIGINALE.) .... 8—»

468. B. BRISSONII selectarum ex iure civili antiquitatum, lib. IIII. *Antverpiæ*, CIↃ IↃ. XXCV, in-8, vél. (*avec la signature de Pierre de Montmaur*) .... 7—»

469. BUGNYON. Commentaire sur l'edict du roy Charles neuvième, roy de France, donné à Tholose pour contenir les seruiteurs et seruantes en leurs deuoirs et charges, par M. Philibert Bugnyon. *Lyon*, *B. Rigaud*, 1572, petit in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée*) .... 54—»

Fort bel exemplaire d'un opuscule très-rare. « Dédié à monseigneur monsieur de Chatillon, président én la sénéchaucée et siége présidial de Lyon, Philibert Bugnyon, iurisconsulte masconnois. » Cette pièce, moitié latine, moitié françoise, se termine par ces mots : *Velle et sperare.*

470. CHANT (le) du coq françois au roy, où sont rapportées les prophéties d'un hermite allemand, dont aucunes ont desjà esté accomplies, et les autres predisent que le roy doit réunir toutes les fausses religions à la catholique, et se rendre empereur de l'univers. *Paris*, 1621, petit in-8, v. (*Très-curieux volume*) .... 15—»

471. CHAULIEU. Œuvres. *La Haye et Paris*, 1774, 2 vol. in-8, mar. bl. fil. tr. dor. port. (*Bozerian*) .... 18—»

472. CHICHON (*Nicolas*). Athéisme des prétendus réformez à l'occasion d'une responce d'Isaac Cuville, prétendu ministre de Coüé, tiré fondamentalement de la Confession de foy qu'il a fait au nom de tous les ministres, par Nic. Chichon. *A Poictiers*, 1620, in-8, vél. .... 5—»

473. CHIFFLETII, Vesontio civitas imperialis libera Sequanorum metropolis. *Lugduni*, 1618, in-4, fig., v. fauve, fil., tr. dor. (*Belle rel. de Petit*).......................... 38—»

Superbe exemplaire, avec le plan de Besançon, qui manque souvent. On y a de plus ajouté un plan ancien de la nouvelle ville, gravé par Dubercelle, de plus d'un mètre de long.

474. COBARRUUIAS. Tesoro de la lengua castellana, ò espanola, compuesto por don Seb. de Cobarruuias Orozco. *Madrid*, 1611, in-fol. vél. .... 30—»

Ce dictionnaire, qui a précédé celui de l'Académie françoise, est fait sur le même plan, c'est-à-dire ne se bornant pas au mot textuel, mais donnant l'histoire des mots et des choses qui s'y rattachent.

475. CODICES manuscripti in bibliotheca Sancti Vedasti, apud Atrebatiam. *Paris*, 1828, in-8, br.................. 5—»

Brochure curieuse et rare dont il n'a été tiré que 25 exemplaires. Ce catalogue a été fait par sir Thomas Philipp, qui a formé une des plus curieuses et des plus importantes collections de *Mss*. qui existent en Angleterre.

476. COMINNE. De rebus gestis Ludovici XI, Ph. Cominæi conscripti. *Parisiis, J. Roigny*, 1545.—P. Comminæi de Carolo octavo Galliæ rege et bello Neapolitano commentarii; ex gallico facti latini à J. Sleidano. *Argentorati*, 1548, in-8, vél. 10—»

477. COPPIE de lettres escrittes par le duc d'Espernon, au roy de Navarre, touchant les affaires de ce temps. Enuoyée par un bourgeois de Poictiers à un sien amy estant en ceste ville de Paris. *S. L.*, MDLXXXVIII (1588), pet. in-8. ...... 7—»

478. CORNEILLE. Le Théâtre de P. Corneille, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1664, 5 vol. — Les tragédies et comédies de Th. Corneille, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1665-

1670, et 1678, 5 vol. — Œuvres diverses de P. Corneille, 1740, ensemble 11 vol. petit in-12, mar. bleu tr. dor. *Janséniste* (*Duru*). .... 650—»

Cette édition elzevirienne des œuvres des deux Corneille, est devenue depuis quelques années un objet de la plus grande importance pour les bibliophiles françois, et il est fort difficile d'en trouver des exemplaires complets. Celui-ci, en jolie condition, est orné de quelques figures et portraits appartenant aux éditions hollandoises du même temps.

479. Corneille. Le Cid, tragédie par Corneille. *Jouxte la copie imprimée à Paris*, 1638, in-12, mar. r. tr. dor. (*Janséniste Duru*).. 35—»

Le titre a été raccommodé, mais cette édition est très-rare.

480. Corrozet (*Gilles*). Les divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la Chrestienté. *Paris, en la boutique dudict Corrozet*, 1557, in-8, v. ant. fil......... 28—»

A la fin de ce volume rare il y a une partie manuscrite du temps, qui comprend une addition fort importante, et en même temps assez curieuse.

Voici la marque de Corrozet, gravée sur bois, qui se trouve sur le titre :



481. CORROZET. Le Thrésor des histoires de France, par Gilles Corrozet. *Paris,* 1663, in-8, v. marb. .... 9—»

Très-bel exemplaire.

482. COTREAU. Sermon de l'offrande de la songnye, que le bon peuple de Tournay a vouée à Dieu, et à la glorieuse Vierge Marie, pour s'embraser de plus en plus le cœur en dévotion, et obtenir miséricorde, prononcé en l'église cathédrale de Tournay, par Jean Cotreau, le 26 janvier 1580. *Paris, Chaudière,* 1580, pet. in-8, d.-rel. (*Rare*)................ 5—»

483. CREVIER. Histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. *Paris, Didot,* 1824, 9 vol. in-8 et atlas in-4, br... 39—»

484. CROTTA. L'Asino, poema eroi-comico d'Iroldo Crotta, con gli argomenti del sig. Al. Zacco, e le annot. del sig. Sertorio Orsato. *Venezia,* 1652, pet. in-12, rel. en vél. avec un titre gravé... 10—»

485. DÉCLARATION du Roy, vérifiée en Parlement en faveur des religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie. *Paris, Séb. Cramoisy,* 1639, petit in-8, rel. (*Petit*)... 8—»

Sur leur innocence du crime de lèze-majesté commis pendant le siége de ladite ville.

486. DÉFAITE des Huguenots Albigeois devant la ville de Lautrech, par monseigneur le duc de Joyeuse, avec le nom des chefs et principaux de l'armée huguenotte, qui après le combat ont esté trouvez morts ou prins prisonniers (et le roolle de ceux qui ont esté prins dans la trappe). *Paris,* 1592, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dr. (*Jolie plaquette de Niédrée*). 45—»

Pièce *rarissime* et curieuse.

487. DELESCORNAY (*Jacques*). Mémoires de la ville de Dourdan. *Paris,* 1624, in-8, veau marb. (*Vol. rare*)........... 8—»

488. DE MEMORABILIBUS et claris mulieribus : aliquot diversorum

scriptorum opera. *Parisiis, ex ædibus Simonis Colinæi*, 1521, in-fol. dem.-rel........................ 28—»

On remarque, dans ce livre rare, le poëme de Valerand, intitulé : *De gestis Joannæ Virginis franciæ, Anglorum expultricis, liber I.*

489. Discovrs au vray de la desloyable trahison et détestable coniuration, brassée par le sieur de Botheon et ses complices, sur la ville de Lyon. *S. L.*, 1590, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)........................ 48—»

Fort bel exemplaire d'une pièce très-rare, relié sur brochure.

490. Discours sur la réduction de la ville de Lyon à l'obéissance du Roy. *Lyon, Th. Soubron*, 1594, in-8, mar. bleu. fil. tr. dor. (*Niédrée*) [Rare]........................ 45—»

491. Dorleans. Le Banquet et après dinée du conte d'Arete, par (L.) Dorleans. *Iuxte la copie imprimée à Paris, G. Bichon*, 1594, in-8, v. br. (*mouillé*).................. 9—»

Satire sanglante pleine d'invectives grossières contre Henri IV.

492. Dufail. Baliverneries, ou Contes nouveaux d'Eutrapel, autrement Léon Ladulfi (Noel Dufail). *Paris, Est. Groulleau*, 1548, pet. in-12, dos et c. de mar. r. tr. dor........ 28—»

Jolie réimpression tirée à cent exemplaires et imprimée à Chiswick, sur les bords de la Tamise, en 1815. Elle est devenue fort rare.

493. Du Halde (*Le P. J. B.*). Description géographique, historique, etc. de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise. *Paris*, 1735, 4 vol. gr. in-fol., fig. et cartes, v. marb. (*Armoiries*).................................... 48—»

Fort bel exemplaire d'un très-bon livre.

494. Du Moulin. Trente-deux demandes proposées par le père Cotton, avec les solutions adjoustées au bout de chasque demande. Item soixante-quatre demandes proposées en contr'eschange, par Pierre Du Moulin. *La Rochelle*, 1608, pet. in-8, d. v. f.................................... 5—»

495. Entreprise descouverte des Huguenots et politiques de

Lyon par les Catholiques de laditte ville. Avec la deffaite de ceux qui tenoient le party de Henry de Valois. *Paris*, 1589, pet. in-8, mar. r. tr. dor. (*Jansén. Niédrée*) [non rogné].. 38—»

496. Eutropii breviarium historiæ romanæ cum metaphrasi græca Pæanii. *Lugd. Batav.*, 1762, in-8, veau fauve, fil. (*Bonne condition ancienne*)........................ 9—»

497. Exemplaire punition du violement et assassinat commis par François de la Motte, lieutenant du sieur de Montestruc, en la garnison de Mets en Lorraine, à la fille d'un bourgeois de ladite ville, et exécuté à Paris, le 5 décembre 1607. In-8, fig. mar. bl. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*)... 48—»

Avec une figure en bois.

498. Fabri. Dodecamenon Petri Fabri Tolos. siue de Dei nomine atque attributis liber singularis. *Parisiis, J. Richerium*, 1588, in-8, vél.......................... 15—»

Nous donnons la marque de J. Richer qui se trouve sur le titre :



499. La France mourante, dialogue, le chancelier de l'Hospi-

tal, le capitaine Bayard, dit le Chevalier sans reproche, la France malade. *S. L. s. d.* pet. in-8, d. v. f.......... 10—»

Facétie assez piquante où l'on rencontre quelques couplets assez *égrillards* et qui se termine par celui-ci :

L'almanach n'a pas rêvassé,
Quand il a dit que cette année
La France seroit gouvernée
Aussi mal que par le passé.

500. Francisci Sanctii Minerva, cum animadversionibus Jac. Perizonii. *Amstel.*, 1733, in-8, veau brun (*Bon exempl.*). 9—»

501. Franciscus Balduinus. Ad edicta veterum principum Rom. de Christianis, ex commentariis Francisci Balduini J. C. *Basileæ, per Joann. Oporinum* (1557), in-8, vélin...... 15—»

Cet exemplaire de Christ. Justel, (né en 1580, mort en 1640), porte sa signature. — Livre curieux et peu commun.

502. Galerie (*la*) des peintures, ou Recueil des portraits en vers et en prose (par Mlle de Montpensier). *Paris, Cl. Barbin*, 1659, in-8, v. m.; frontispice gravé et avec la clef........ 28—»

Ce curieux volume, qui contient les portraits de madame la comtesse de Pont, mademoiselle de la Trémoille, la marquise du Châtelet, madame de Longueville, madame de Choisy, le marquis d'Entragues, la comtesse de Lasuze, le comte de Cheureul, la mareschale de Guébriant, la comtesse de Fiesque, etc., est peu commun. Une piqûre dans la marge.

503. Garimbertus. Vite, overo, fatti memorabili d'alcuni papi, e di tutti i cardinali passati. *Vinetia*, 1567, in-4, vél... 8—»

504. Gauchet (*Cl.*). Le plaisir des Champs, où est traicté dē la chasse, et de tout autre exercice récréatif, honneste et vertueux. *Paris, Abel l'Angelier*, 1604, in-4, veau marb. fil. 18—»

505. Saint Pierre, premier pape institué par J.-C., composé par J. de Glen. *Liége*, 1649 (1re partie). — L'Histoire pontificale, par J. de Glen. *Liége*, 1600 (2me partie), en un vol. in-4, vél.. 30—»

Bel exemplaire d'un livre orné de 245 portraits des papes, gravés en bois avec encadrement.

506. Gouget. Mémoire historique et littéraire sur le collége royal de France. *Paris*, 1758, 3 v. in-12, veau fauve (*Anc. rel.*).. 12—»

Bon exemplaire d'un livre intéressant et de main de maître en ces matières.

507. Grand (*le*) tremblement et espouentable ruyne qui est aduenue en la cité de Jérusalem, et par tout la province d'icelle, auec la ruyne de quatre citez et de tout le pays circonuoisin. Auec les trezgrandz et merueillables ventz faictz en la cité de Famagouste, lesquels ont esté auec grand dommage et ruyne. *On les vend à l'enseigne S. Sébastien... à Paris*, MDXLVI, pet. in-8 de 4 f., maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*)........................... 38—»

508. Grands (*les*) jours tenus à Paris, par Muet, lieutenant du petit Criminel. *Paris*, 1622, pet. in-8, d.-rel. mar. r. 10—»

Critique enjouée et fort piquante du barreau, des mœurs et des diverses personnes du temps.

509. Grillo. Rime del sig. don Angelo Grillo. *Bergamo*, 1599, in-4, veau écail. fil. (*Aux armes du prince de Condé*).. 15—»

La pièce qui termine le volume intitulé, *Lagrime de penitenti*, est imprimée avec luxe et ornemens.

510. Grotii (*Hug.*). Poemata collecta edita a fratre Guill. Grotio. *Lugd. Batav.*, 1617, in-12, vél. blanc. (*Belle condition ancienne*).. 7—»

511. Harris. Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle, trad. de Jacq. Harris, par F. Turot. *Paris, an* IV, 1 vol. in-8, d.-rel., mar. non rogn. (*Exempl.* en pap. vél.. 6—»

512. Heliodori Æthiopicorum lib. x; Io. Bourdelotius emendauit, suppleuit. *Lutetiæ Parisiorum*, 1619, in-8, v. brun (*Exempl. bien conservé d'une bonne édition gr. et lat.*). 8—»

513. Histoire des révolutions de Hongrie (par l'abbé Brenner, publiée par Prosper Marchand). *La Haye*, 1739, 6 vol. in-12, veau.fil. (*Armes de Mme de Pompadour*)............ 18—»

514. Histoire prodigieuse du fantosme cavalier solliciteur, qui s'est battu en duel, le 27 janvier 1615, près Paris. *S. L. n. d.* pet. in-8, d. v. f.............................. 4—»

515. Illustria Ecclesiæ catholicæ trophœa ex recentibus Anglicorum martyrum Scoticæ proditionis, Gallicorumque furorum gestis rebus graviss. virorum fide notatis. mdlxxiii, in-8, vél. (*Curieux et très-rare*)........................ 18—»

516. Kæmpfer (*Engelbert*). Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon, trad. en franç. par J. G. Scheuchzer. *Amsterd.*, 1732, 3 vol. in-12, veau fauve, fil. fig. et cartes (*Anc. rel.*)...................................... 9—»

517. La Boulaye Le Gouz. Les voyages et observations du sieur de La Boulaye Le Gouz, gentilhomme angevin, où sont décrites les religions, gouvernemens, et situation des Estats et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Palestine, Karaménie, Kaldée, Assyrie, Grand-Mogol, Bijapour, Indes orientales des Portugais, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Dannemark, Pologne, etc. *Paris, Clousier,* 1653, in-4, fig. en bois, v. m .... 15—»

518. Lafitau. Histoire des découvertes et conquestes des Portugais dans le Nouveau-Monde, par J. F. Lafitau. *Paris,* 1733, 2 vol. in-4, fig. et cartes, v...................... 24—»

C'est un livre aussi instructif qu'amusant.

519. Lebeau. Avantures du sieur Lebeau, ou voyage curieux et moderne parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale. *Amsterd.*, 1738, 2 vol. in-12, v. br., fig. et cartes..... 8—»

520. Le Gendre (*Gilbert-Charles*). Traité historique et critique de l'opinion. *Paris*, 1741, 7 vol. in-12, v. mar. (*Exempl. de Bonnier de la Mosson*)........................ 18—»

Bonne édition d'un bon livre.

521. Le Masle. Brief discours sur les troubles qui depuis douze ans ont continuellement agité et tourmenté le royaume de France : et la deffaicte d'aucuns chefs plus segnalez des mutins et séditieux qui les esmouuoyent, et mettoyent sus quand bon leur sembloit. Auec une exhortation à iceux mutins de bien-tost abiurer leur erreur et heresie (en vers); par Jean Le Masle, Angeuin, enquesteur à Beaugé. *Lyon, B. Rigaud,* 1573, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niedrée*).. 54—»

Joli livre. — Ce poëme extravagant n'est pas seulement une justification du massacre qui venoit d'avoir lieu; c'est encore un éloge complet de la conduite de la cour et du roi. Le poëte veut qu'on se réjouisse de ce qui est arrivé; il trouve qu'on n'en a pas fait assez. En parlant de Gaspard de Coligny, il s'écrie :

« Vers la fin d'adust : par quoy ce malheureux
(Qui mérite cent fois auoir la roue)
Fut mis à mort, et son corps par la boue
De mainte rue honteusement traîné,
Puis tout fangeux à Montfaucon mené.

Et il termine en disant :

Or à cell' fin qu'une telle vermine
Ne puisse plus machiner la ruyne
De nostre Roy, et tous autres seigneurs
Qui de vertu se monstrent amateurs,
Il faut punir d'une mort très-cruelle
(Comme autrefois) le premier qui gromelle
Contre l'Église : et nous pourrons encor
Voir luire icy le temps et siècle d'or ;
Et notre roy acquerra grands louanges
D'auoir domté tant de monstres estranges. »

522. Lery. Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique. *Pour Ant. Chuppin,* MDLXXVIII, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Élég. rel.*)................. 48—»

Bel exemplaire d'un livre intéressant et dont M. Ferdinand Denis fait apprécier toute l'importance dans l'article de ce présent numéro, pag. 400 à 402.

523. LETTRE du Roy, envoyée à M. le premier Président, sur l'accomplissement et consommation des mariages. Ensemble les feux de joye faits ensuitte d'iceux en la ville de Bordeaux. *Paris*, 1615, pet. in-8, d.-rel. v. f.................. 4—»

524. LETTRES à M. Huet, sur l'origine des anciens dieux ou rois d'Égypte (par Dom. Morin). *Paris*, 1712. — Le Songe de Scipion, la lettre politique à Quintus, et paradoxes de Cicéron (trad. par Geoffroy). *Paris*, 1725, un vol. in-12, v. gr. 5—»

525. LOPEZ DE AYALA. Enmiendas y advertencias á las coronicas de los reyes de Castilla, D. Pedro, D. Enrique segundo, D. Juan el primero, y D. Enrique el tercero, que escrivió D. Pedro Lopez de Ayala, por Ger. Zurita, y las saca á luz Diego Jos. Dormer. *Zaragoça*, 1683, in-4, vél...... 18—»

Exemplaire bien conservé; cette chronique est rare.

526. LUCIANI Samosatensis opera (gr. et lat.), ex versione J. Benedicti, accedunt in scholia Isaaci Vossii. *Amstelod.*, 1687, 2 vol. in-8, front. gravé, v. brun. (*Bonne édit.*) 12—»

527. LUCIANI opera, gr., cum nova versione lat. Tib. Hemsterhusii et Jo. Mat. Gesneri, græcis scholiis ac notis variorum, cura Tib. Hemsterhusii et Jo. Frid. Reitzii. *Amstelodami*, 1743. — Index verborum ac phrasium Luciani, sive lexicon Lucianeum concinnatum a Car. Conr. Reitzio. *Trajecti ad Rhenum*, 1746, 4 vol. in-4, vél. blanc, non rogn.... 65—»

Superbe exemplaire de l'édition la plus estimée de cet auteur. L'*Index* manque souvent.

528. LUTHER. Ad serenissimum principem et dominum D. Carolum, V. Rho. Caes. Impe. August. epistola. MDXX, in-4 de 4 f.. 28—»

Lettre latine de Luther à Charles-Quint, datée de Wittenberg, 1520. Il demande de *n'estre pas condamné sans être entendu...!* C'est un opuscule de toute rareté.

529. Maffei. Opere. *Vinegia*, 1790, 18 vol. pet. in-4, pap. fort, br. en cart.............................. 45—»

Ouvrage enrichi de figures et planches d'antiquités à presque tous les volumes.

530. Mande (de). La harangue et proposition faicte au Roi sur l'union de toute la noblesse catholique de France, présentée au Roy, par M. de Mande, archevesque de Bourges. *Paris*, MDLXXXVIII, pet. in-8, rel. (*Petit*)................. 6—»

531. Marban. Arte della lengua moxa con su vocabulario, y catecismo compuesto por el M. R. P. Pedro Marban, de la compañia de Jésus, superior, que fu de las missiones de infieles, que tiene la compañia de esta Prouincia de el Perú en las dilatadas Regiones de los Indios Moxos y Chiquitos. *Lima*, 1701, in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Niédrée*)...................................... 190—»

Fort bel exemplaire d'un livre d'une *excessive* rareté.

Pour donner une idée de l'importance qui s'attache à cet idiome, nous rappellerons que les Moxos occupent, entre les 11e et 17e degrés de latitude sud et entre les 64e et 72e degrés de longitude ouest de Paris, un territoire qu'on peut évaluer à environ 12,000 lieues marines. Ce vaste pays est séparé de l'ancien Pérou par les Andes Boliviennes. Le savant d'Orbigny évalue à 8,212 individus seulement le nombre des Indiens qui peuvent parler l'idiome des Moxos dans toute sa pureté, ou du moins que l'on peut considérer comme de vrais Moxos, bien que le rameau moxéen entier forme une population de 27,247 âmes. La grammaire de ce peuple est une des plus grandes raretés de la bibliographie américaine. F. D.

532. Maundrell. Voyage d'Alep à Jérusalem à Pâques en l'année 1697, par Henri Maundrell, trad. de l'angl. *Utrecht*, 1705, in-12 (*élég. rel.*)........................ 10—»

Bon exemplaire d'une relation curieuse, intéressante, enrichie de cartes et figures.

533. Memoire à ceux qui vont aux estats, par Pierre du Four l'Euesque. MDLXXXVIII, pet. in-8.

Pièce séditieuse, mais très-bien écrite, et d'autant plus remarquable que

l'injure et les personnalités en sont bannies. Parmi des maximes de droit public plus spécieuses que solides, et qu'on a reproduites de nos jours contre le trône, on reconnaît des vérités hardies exprimées avec autant de force que de raison. Le nom de Pierre Dufour l'Évesque est celui d'un imbécile qui couroit dans les rues de Paris, et qui servoit également de plastron et de masque, selon la portée et le but de ceux qui s'en amusoient.

534. **Millet** (*G.*). **Vindicata Ecclesiæ gallicanæ de suo areopagita Dionysio gloria.** *Parisiis*, 1638, in-8, vél........ 10—»

Cet ouvrage fut composé contre le fameux père Sirmond, jésuite; par Germain Millet de Reims. — Cet exemplaire, qui a appartenu à l'abbé Rive, a une longue note de sa main.

535. **Moeridis** atticistæ lexicon atticum cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1759, in-8, vél. bl. de Holl. gr. et lat.. 8—»

536. **Molière.** Ses œuvres. *Amsterdam et Leipzig*, 1750, 4 vol. pet. in-12, d.-rel. mar. doré en tête, *non rogné* (*Niédrée*).. 36—»

Édition estimée et recherchée pour les figures de J. Punt.

537. **Molière.** Ses œuvres avec un commentaire par Auger. *Paris, Desoer*, 1819, 10 vol. in-8, fig. d'H. Vernet, d.-rel. mar. rouge non rogné........................ 135—»

Exemplaire en *grand papier vélin* d'une excellente édition. On y a ajouté une *Vie de Molière*, formant un dixième de volume.

538. **Mutio.** **La Faustina del Mutio iustinopolitano delle arme cavalleresche.** *Vinetia*, 1560, in-8, mar. rouge à comp. (*Rel. du temps*).. 12—»

539. **Ordonnance** du roy pour réprimer le luxe et superfluité qui se void ès habits de ses subjets, et ornemens d'iceux. *Paris*, 1620, pet. in-8, d.-rel. (*Petit*).............. 8—»

540. **Panckoucke.** La Germanie, traduite de Tacite par Panckoucke, avec un nouveau commentaire extrait de Montesquieu et des principaux publicistes. *Paris*, 1824, veau viol. gauf. fil. tr. dor. (*Thouvenin*).............................. 15—»

Exemplaire tiré in-4° avec quelques figures sur chine et plusieurs coloriées.

541. Pensées de Pascal. *Paris, Guil. Desprez*, 1670, pet. in-12, v. b. (*Édition originale*)........................ 12—»

542. Paschalius (*Carolus*). De Coronis. *Lugd. Batav.*, (1671) in-8, front. gravé, veau fauve (*Anc. rel.*)............ 8—»

543. Patin. Relations historiques et curieuses de Voyages, par Ch. Patin. *Amsterd.*, 1695, in-12, v. f., fil. tr. dor., fig. cartes et portrait. (*Jolie rel. de Niédrée*)........... 18—»

544. Pensées morales de Marc-Antonin, empereur. De soy, et à soy-mesme, trad. du grec. *Amsterdam, J. de Ravesteyn* (*Holl. Elzev.*), 1655, pet. in-12, v. f., fil. tr. dor......... 12—»

545. Pignorio. Vetustissimæ tabulæ (mensæ Isiacæ expositio) æneæ sacris Egyptiorum simulacris cœlatæ explicatio, auctore Laurentio Pignorio. *Venetiis*, 1605, in-4, fig. vél. blanc.. 18—»

Très-bel exemplaire de de Thou, dont il porte la signature sur le titre.

546. Porphyrii philosophi Pythagorici de non necandis ad epulandum animantibus, lib. iv, e græco facta versione latina, per F. de Fougerolles. *Lugduni*, 1620, in-8, veau fauve, fil. (*Chaumont*).. 9—»

547. Prédiction de la vision prodigieuse d'un aigle espouvantable apparu le 25 juillet 1622, entre la Normandie et la Bretagne, proche de la ville de Pontorson. *Paris, jouxte la copie, imprimée à Rennes*, 1622, pet. in-8, d. v. f...... 7—»

548. La Prise de l'Isle de Ré sur les Rochelois, par M. le Baron de Saint-Luc. *Troyes*, 1621, d.-rel. v. f............. 4—»

Ensemble la nouvelle desroute desdits Rochelois au faux-bourg de la Fon, par l'armée du roy, commandée de M. le duc d'Espernon, logé à présent audit faux-bourg de la Fon. — Et de 400 femmes prises et emmenées prisonnières en ce présent mois d'octobre.

549. Pybrac. Cinquante quatrains par le S. de Pyb. *Paris,*

Gilles Gorbin, 1576. — Les plaisirs de la vie rustique. *Paris, Féd. Morel*, 1567, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Duru*). 18—»

Édition rare. Voici la marque de *Gilles Gorbin* qui se trouve sur le titre de a première partie de ce volume :



550. Pyrard. Voyage de Fr. Pyrard de Laval, contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques et au Brésil ; et les divers accidens qui lui sont arrivez en ce voyage pendant son séjour de dix ans dans ces païs (rédigé par Bergeron), avec les obseruations par le sieur Duval. *Paris*, 1679, in-4, v. mar. br. fig. .... 15—»

La meilleure édition d'une relation intéressante et fort exacte.

551. Recueil des édits, déclarations et arrest, rendus en faveur des Curez, Vicaires perpétuels, Vicaires amovibles, Chanoines et autres bénéficiers. *Paris*, 1700, in-8, veau br., rare .... 14—»

Volume intéressant, donnant les détails les plus curieux pour l'histoire de Paris à cette époque, avec la taxe pour l'honoraire des curez de la ville de Paris.

552. Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes orientales, formée dans les provinces unies des Pays-Bas (rédigé par R. A. Constantin de Renneville). *Rouen*, 1725, 12 vol. in-12, veau mar. fil. fig. et cartes .... 18—»

553. Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, coutumes, etc., de différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. *Paris*, 1749, 4 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 18—»

554. Remonstrances à monseigneur le duc de Mayenne, lieutenant-general de l'Estat et couronne de France. *S. l.*, MDXCIII, pet. in-8, rel. (*Petit*).. 14—»

Avec la signature de Dumoustier sur le titre.

555. Remontrance à tous bons et vrais catholiques, lesquels veulent soustenir et maintenir nostre mère saincte Eglise, contre les faulx hérétiques de ce temps, faict par un habitant de la ville de Vailly, sujet de feu monseigneur le reverendissime cardinal de Guyse. *S. l., pour Denis Binet*, MDLXXXIX, pet. in-8, rel. (*Petit*).. 9—»

556. Responce à l'Antigaverston de Nogaret, à M. d'Espernon, sur quatre anagrammes de son nom. *S. l.*, MDLXXXVIII, pet. in-8, rel. (*Petit*).. 8—»

557. Ricchi Bartholomæi de imitatione, lib. III. *Parisiis, in Aldina Bibliotheca* (avec l'ancre aldine), 1557, in-16, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste. Capé*).. 55—»

Ce précieux volume est annoté par Ant. Baïf et porte sa signature sur le titre. Les autographes de ce poëte sont très-rares.

558. Rota. Delle rime del S. Bern. Rota. *Napoli*, 1572, pet. in-4, v. m. fil. (*Armoiries de Condé*).. 15—»

559. Roye (*Fr. de*) antecessor andegavensis. De missis dominicis eorum officio et potestate; ubi multa ad ecclesiasticam et forensem disciplinam. *Andegavi, P. Auril.*, 1672, in-4, veau fauve, fil. (*Anc. rel.*).. 15—»

On a ajouté à cet exemplaire une petite pièce intitulée : *Adorandæ veritatis Sanctæ a Christiana libertate, etc. Missus Dominicus*, 8 pages.

560. SADEUR. Ses Avantures dans la découverte et le voiage de la Terre australe. *Paris*, 1705, in-12, v. br. (*Anc. rel.*). 6 — »

561. SAINT-PAUL (*Charles de*). Tableau de l'éloquence françoise où se voit la manière de bien écrire. *Paris*, 1633, in-8, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*)............. 12—»

562. SANNAZARII (*Actii sinceri*). Opera, latine scripta, ex secundis curis Jani Broukhusii : acced. Gab. Attilii, D. Cereti et fratrum Amaltheorum Carmina, vitæ sannariannæ et notæ P. Vlamingii. *Amstel.*, 1728, in-8, figures, veau marb. (*Derome*).. 12—»

Bonne édition, qu'on annexe à la collection *variorum*.

563. SCHOUTEN. Voiage de Gautier Schouten aux Indes orientales, commencé l'an 1658 et fini l'an 1665, trad. du hollandois. *Amsterd.*, 2 vol. in-12, fig. et pl., veau brun..... 8—»

564. SCIPION Dupleix. Inventaire des erreurs, fables et déguisemens remarquables en l'inventaire général de l'histoire de France de Jan de Serres. *Paris*, 1625, in-8, vél. (*Rare*). 9—»

565. SENECÆ (*L. Ann.*) et P. Syri Mimi sententiæ, studio et opera J. Gruteri accedunt nostæ postumæ J. Scaligeri. *Lugd. Batav.*, 1708, in-8, v. brun, fig.................... 8—»

566. SENSUIT l'Art et science de bien vivre et de bien mourir. *Imprimé à Paris par la V*[e] *de Jeh. Trepperel* et *Jeh. Jehannot* (sans date). In-4 gothique, fig. sur bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*).............................. 185—»

Fort bel exemplaire.

567. SENSUIT la règle des seurs religieuses et filles de la vierge Marie (1517). — Déclaration de la règle des seurs. — Les statuts generaulx des seurs de la vierge Marie translatés de lat. en franç. par le R. Gabriel Maria, en un vol. in-4, gothique, fig., v. f., fil. tr. dor. (*Simier*)............ 40—»

Livre fort curieux, terminé par une suite de 72 pages manuscrites en écriture

du temps, et qui commence la description des *Bulles*, et Brefs et Lettres qui sont au monastère de l'ordre de la B. V. Marie, etc.

568. SOMMATION (*la*), le siège et la prise de la ville de Trèues par le maréchal d'Estrès. *Paris*, 1632, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*).. 12—»

569. STELLARTIUS (*Prosperus*). De coronis et tonsuris paganorum, iudæorum, christianorum lib. tres. *Duaci B. Belleri*, 1625, in-8, fig., vél. fil. tr. dor. (*Rel. du temps*) [volume RARE].. 12—»

570. SUETONIUS Tranquillus ex recensione G. Grævii cum notis Is. Casauboni, Lævini Torrentii Theod., Marcilii, et aliorum. *Trajecti ad Rhenum*, 1672, in-4, vél. blanc cordé (*Rel. holl.*).. 18—»

Bon exemplaire d'une excellente édition.

571. SYMEON (*Gab.*). Description de la Limagne d'Auvergne, avec plusieurs médailles, statues, etc., trad. de l'italien de G. Symeon, par Ant. Chappuys du Dauphiné. *Lyon, Guill. Rouille*, 1561, in-4, vél., fig........................ 28—»

Exemplaire bien conservé et grand de marge d'un livre *très-rare* et auquel il manque presque toujours la planche de la Limagne, qui se trouve dans cet exemplaire.

572. TABULE astronomice Elisabeth Regine (a magistro Alfonso de Corduba artium et medecine doctore ac reverendissime dni cardinalis Borgia). *Impresse Venetiis opera, arte P. Liechtensteyn*, 1503, in-4, fig. en bois, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*).. 30—»

Bel exemplaire de ce livre curieux et fort rare.

573. TACITO (*Corn.*). Volgarizzato de Lod. Valeriano. *Firenze*, 1819, 5 vol. in-4, pap. vél., d.-rel. mar. v. n. r...... 30—»

574. Tercero catecismo, y exposicion de la doctrina christiana por sermones. Paraque los curas, y otros ministros prediquen, y enseñen à los Indios, y à las demàs personas : conforme a lo que se proveyò en el Santo Concilio Provincial de Lima el añó pasado de 1583. *En la oficina de la calle de San Jacinto*. [Imprimé à *Lima* en 1773.] In-4, d.-rel., mar. rouge, dos riche (*Élég. reliure de Niédrée*)........ 120—»

Fort bel exemplaire.

La première édition de ce livre, devenue presque introuvable, parut à Lima (*Ciudad de los Reyes*), imp. par Ant. Ricardo, 1585, in-4°. Elle contenait les textes *quichuas et aymara*. La seconde a été également imprimée à Lima, bien que le titre n'indique que la rue occupée par le libraire péruvien chargé de vendre les livres de l'archevêché. C'est un volume de la plus grande rareté en France, et que l'on n'a guère vu qu'à la vente de M. Chaumette des Fossés. F. D.

575. Ulloa. Voyage historique de l'Amérique méridionale, par don George Juan et don Ant. de Ulloa. *Amsterd.*, 1752, fig., 2 vol. in-4, veau marb.......................... 18—»

576. Valentin. Les douze clefs de la philosophie de frère Basile Valentin, traictant de la vraye médecine métallique (trad. par D. l'Agneau); plus, l'Azoth, ou le moyen de faire l'or caché des philosophes. *Paris, J. Perier,* 1624, in-8, veau fauve, fil. (*Élég. rel. de Petit*)........................ 38—»

Bel exemplaire d'un livre rare, surtout complet avec les trois parties; figures des douze clefs gravées en bois.

577. Varthema. Itinerario de Verthema (*sic*) [Varthema] Bolognese nello Egyptö, nella Surria, nella Arabia deserta et felice; nella Persia, nella India e nella Ethiopia. — En Milano, Jo. Ang. Seinzenzeler, M.CCCCCXXII (1522), pet. in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Elég. rel. de Petit*)............ 65—»

Fort bel exemplaire de cette célèbre relation italienne.

578. Veneus. Orationes duæ, admodum eruditæ, quarum prior de sacrosancta domini cœna, ac synaxi disserit, altera vero

de sanctorum, eorumque reliquiarum immarcescibili gloria: a J. Veneo. (*Parisiis*), *H. Gormontium*, 1537, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*), *rare*........................ 12—»

579. Villon. Œuvres de Fr. Villon, avec les remarques de diverses personnes. *La Haie*, *Ad. Moetjens*, 1742, in-8, veau marb.. 6—»

Bonne édition éditée par Formey.

580. Visconti. Iconographie romaine, par le chevalier Visconti. *Paris*, 1807. — Iconographie grecque. *Paris*, 1811, 7 vol. in-4, et 2 vol. in-fol. de planches, d.-rel., cuir de Russie, non rog. (*Kœhler*)........................ 148—»

581. Voyages. Nouvelle bibliothèque des voyages anciens et modernes, contenant la relation des voyages de Christ. Colomb, Fern. Cortez, Pizarre, Anson, Byron, Bougainville, Cook, La Peyrouse, etc., etc. *Paris*, *imp. de Didot*, 12 vol. in-8, d.-rel., v. ant. (orné de 100 fig. sur acier et de 5 cartes color.).. 48—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

582. COUSSEMAKER. Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France, trad. de l'allemand, et précédé d'une introduction. *Paris*, 1849, gr. in-8, broché.......... 3—50

Nous donnerons, dans le prochain numéro, une analyse de cette brochure, par M. Paul de Malden.

583. BERTRAND de Saint-Germain. Visite au château de Montaigne. *Paris*, br. in-8........................ 1—25

Opuscule tiré à 50 exemplaires.

584. JUBINAL (*Achille*). Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, précédée d'un avertissement, suivie de plusieurs fac-simile et de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. 1850, in-8 de 8 feuilles, broché.......................... 3—»

Cette publication, composée de huit feuilles in-octavo, est accompagnée de deux *fac-simile* in-folio, représentant, le premier, la lettre originale de Montaigne, autographe de trois pages adressé à Henri IV en 1590, et resté inconnu depuis lors; l'autre, une signature nouvelle de Montaigne et deux passages de deux catalogues appartenant au département des manuscrits de la Bibliothèque du roi. L'un de ces passages représente une tache d'encre (qui deviendra aussi célèbre que celle de Paul-Louis Courier), et qui était destinée à cacher l'enlèvement d'une pièce des plus importantes, imprimée et autographiée dans la *Galerie française* en 1821, mais disparue depuis de la Bibliothèque du roi. Cette publication de M. Ach. Jubinal, qui amènera peut-être un procès semblable à celui qui a eu lieu pour l'autographe de Molière, est des plus curieuses.

585. Giraud. Aymar du Rivail et sa famille. Notes extraites tant de ses écrits que de son testament et de diverses pièces jusqu'ici inédites. *Lyon, Louis Perrin,* 1849, in-8, br.. 2—25

Cette intéressante brochure, publiée et imprimée avec beaucoup de soin, n'a été tirée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. Elle est destinée à faire suite ou s'ajouter à l'Histoire des Allobroges publiée par M. de Terrebasse (1).

(1) Aymari Rivallii Delphinatis de Allobrogibus lib. novem. *Perrin typ. Lugd.*, 1844, chez Techener. Prix : 10 fr.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue des livres composant la bibliothèque et le cabinet de M. de PONT-LAVILLE, dont la vente se fera le 27 mars et jours suivants, *rue de la Bibliothèque du Louvre*, n° 4. — Exposition, *place de l'Oratoire*, n° 6.

Parmi les curiosités précieuses qui composaient ce cabinet, nous citerons seulement quelques articles : —La Bible de Robert Estienne, 1556, avec une riche reliure du xvi• siècle. — Des volumes ayant appartenu à des amateurs célèbres, tels que Maioli, de Thou, comte d'Hoym, Huet, etc. Le nouveau Testament de Racine; d'autres avec autographes de personnages éminents, tels que Grolier, Montaigne, Regnard, Rapin, Saint-Amand, J.-J. Rousseau; plusieurs sont illustrés de lettres autographes. On remarque parmi ces derniers, Ninon de Lenclos, Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre; un beau choix de livres gothiques et à figures sur bois; des exemplaires reliés par les artistes les plus distingués de notre époque; un manuscrit de Garin de Loherain, et un *roman inédit entièrement autographe et signé de madame de Maintenon;* un magnifique exemplaire de DUCHESNE, *Historiæ Francorum,* en maroquin fleurdelisé et qui a appartenu à Louis XIII.

NOTICES PÉRIODIQUES (partie III). Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Thiebert. La vente a eu lieu le 22 mars.

NOTICES PÉRIODIQUES (partie IV). Bibliothèque de feu M. Thiebault de Berneaux, de la Bibliothèque Mazarine, dont la vente aura lieu le 25 avril et jours suivans.

Si l'on ne trouve pas dans cette bibliothèque le luxe d'ornements extérieurs qui brille dans le cabinet de M. de Pont-Laville, on y voit au moins une condition générale de reliure qui répond aux besoins d'un homme d'étude. On remarque cependant de temps en temps quelques livres en belle condition et rares. Un joli choix d'autographes avait été annexé à cette collection.

NOTICE

DES

TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES

de M. J.-M. QUÉRARD, de Rennes (Ille-et-Vilaine)

(Né le 25 décembre 1797).

Avec les jugements portés par les critiques.

I.

France littéraire (la), ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles. Ouvrage dans lequel on a inséré, afin d'en former une Bibliographie nationale complète, l'indication : 1° des réimpressions des ouvrages français de tous les âges; 2° des diverses traductions en notre langue de tous les auteurs étrangers, anciens et modernes ; 3° enfin celle des réimpressions faites en France des ouvrages originaux de ces mêmes auteurs, pendant cette époque. Avec cette épigraphe : « The chief glory of every people arise from its authors ». JOHNSON. Paris, F. Didot frères, 1826-42, 10 gros vol. in-8° à deux colonnes, sur petit texte et nonpareille.

Rappeler les éloges de MM. *Beuchot*, et *Ch. Brunet* (dans son « Manuel du libraire », dernière édition); *G. Brunet*, de Bordeaux (dans la « Quoditienne »), *Champollion-Figeac* (dans le « Bulletin universel » de Férussac), *Daunou*, dans le « Journal des savants », à diverses reprises; *Dubois*, depuis député

(dans le « Globe »), *J.-M. Guichard* (dans le « Bulletin du bibliophile » de Techener et dans le « Moniteur de la librairie »); *Edme Héreau* (dans le « Bulletin universel » de Férussac), *Alph. Mahul* (dans la « Revue encyclopédique » et dans le journal le « Temps »; *Charles Nodier*, etc., etc., c'est assez expliquer comment cet ouvrage a été adopté par tous les établissements littéraires, non seulement de la France, mais encore de l'Étranger, et jusqu'en Amérique, où il est l'un des livres le plus fréquemment consultés, et où il est devenu pour toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire littéraire de la France, un guide sûr, par suite de la conscience apportée par l'auteur dans les recherches qu'à nécessitées une bonne rédaction.

Ajoutons encore ceci à l'éloge du livre : que M. Ch. Brunet a écrit quelque part : que la « France littéraire » est supérieure à ce que les Allemands possèdent en bibliographie nationale ; M. J.-M. Guichard, l'un de nos jeunes écrivains les plus érudits en histoire littéraire et en bibliographie, et alors attaché à la Bibliothèque royale, a, dans le « Moniteur de la librairie » de février 1844, cherché à établir une supériorité relative en faveur des travaux de M. Quérard sur le livre de M. Brunet, embrassant tous les lieux et tous les temps, et choisissant d'une façon arbitraire parmi les productions de tous les temps et de tous les lieux. Viennent ensuite deux bibliothécaires anglais qui reconnaissent la supériorité de la « France littéraire » sur la meilleure bibliographie que possède leur nation : la preuve de cette dernière assertion est dans la lettre suivante qui a été obligeamment envoyée à M. Quérard.

« Monsieur, vous prenez tant de soins et de peines pour faciliter, par « vos excellentes publications, le service si difficile et si généralement mal « apprécié des grandes bibliothèques, que vous apprendrez, je pense, avec « plaisir, les éloges que j'ai entendu donner hier à la « France littéraire » « par deux gardes du *Bristish Museum* (section des manuscrits), avec les- « quels je me suis trouvé à dîner. Nous parlions des difficultés de nos « fonctions, et je leur disais toute l'utilité que nous tirions de vos ouvra- « ges et pour les choses anglaises de celui de leur compatriote Watt. Ces « Messieurs ont acquiescé au bien que je disais du répertoire de Watt ; « mais ils ont insisté longuement sur la supériorité du vôtre. Cette justice « qui vous est rendue par des étrangers fort compétents m'a fait grand « plaisir, et je m'empresse de vous en faire part comme d'une chose vrai- « ment flatteuse ».

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : Ch. MAGNIN.

18 Juin 1846.

On pourrait sans peine ajouter à toutes les sérieuses autorités que nous venons de citer, ne serait-ce qu'en s'appuyant d'une pièce, peu ou point connue : les apostilles, de cinq académiciens bibliothécaires, sur une pétition adressée par M. Quérard, le 15 septembre 1842, à M. le ministre de l'instruction publique d'alors, pour obtenir une place dans une bibliothèque, apostilles que nous reproduisons ici.

M. Quérard a rendu, par ses *excellentes publications*, de si importants services à toutes les personnes qui s'occupent de bibliographie et d'histoire littéraire, que je crois devoir remplir un devoir de conscience et de justice en prenant la liberté de recommander avec instance ce laborieux écrivain à toute la sollicitude de M. le ministre de l'instruction publique. Signé : Ch. Magnin.

J'ai pu apprécier, à l'époque où j'étais conservateur des livres imprimés de la Bibliothèque royale, l'immense utilité du travail de M. Quérard. Cet écrivain, par son infatigable exactitude, *a rendu un grand service à la science et à son pays*. Je m'associe avec une pleine conviction aux sentiments exprimés par mon confrère M. Magnin. Signé : Ch. Lenormant.

Si mon témoignage, après ceux qui viennent d'être rendus à M. Quérard, pouvait ajouter quelque chose en sa faveur, je m'estimerais heureux de le consigner ici. *Tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire littéraire doivent un tribut d'estime et de reconnaissance* à M. Quérard, et je verrais avec un grand plaisir ses travaux récompensés par M. le ministre de l'instruction publique. Signé: Naudet.

Je joins bien volontiers mon témoignage et mes vœux à ceux que viennent d'exprimer mes collègues. Je verrais avec un grand plaisir que M. le ministre pût récompenser le zèle et les efforts si consciencieux de M. Quérard. Signé : Letronne.

Je joins avec le plus vif empressement mon modeste suffrage à celui de mes collègues pour appeler tout l'intérêt de M. le ministre sur la personne et les travaux de M. Quérard, très habile littérateur, qui *a eu le courage d'entreprendre et la constance de terminer un immense ouvrage de bibliographie le plus utile sans contredit, et le plus généralement consulté qui ait été publié dans ces derniers temps.*

Signé : L. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

Pour copie conforme,

Le maître des requêtes, chef de la 2e division (du ministère de l'instruction publique), Désiré Nisard (1).

(1) La pétition signée par MM. les conservateurs de bibliothèques et académiciens était accompagnée d'une seconde pétition, dans le même but, apostillée par soixante-six des électeurs de Paris, non pas de ces électeurs comme la révolution de février nous en a fait surgir, mais de soixante-six chefs des principales maisons de librairie de Paris. M. Quérard ne fut pas même honoré d'une réponse ! M. *Villemain* était le ministre, ayant pour chef de la division des sciences et des lettres M. *Désiré Nisard*. Les opinions des cinq bibliothécaires académiciens sont restées les fiches de consolation de notre bibliographe.

Ce déni de justice, qui appartient à M. Villemain, n'a point été approuvé

II.

Bibliographie Voltairienne (précédée d'une Introduction, intitulée : *De l'Influence de Voltaire sur la Société au XVIIIe siècle;* par M. Aubert de Vitry). Paris, de l'impr. de F. Didot, 1842, gr. in-8 de xxxv et 184 pages à 2 colonnes.

Extrait, sauf l'Introduction, du tome X de la « France littéraire ».

Habent sua fata libelli. Ce travail, qui méritait un succès d'estime, a été, grâce à l'incurie de MM. Daguin, leur acquéreur, terminer ses jours aux boutiques des étalagistes!

III.

Littérature française contemporaine (la). 1827-1840. Continuation de la France littéraire, contenant : 1° par ordre alphabétique de noms d'auteurs, l'indication chronologique des publications originales des écrivains français, régnicoles et étrangers, et

---

par tout le monde, et bien des personnes, au contraire, ont partagé l'opinion encore récemment émise par un des savants les plus réels et les plus honorables de ce siècle, M. Weiss, bibliothécaire de Besançon, qui, répondant à M. Quérard, lui disait : « Dans votre lettre la seule chose qui me fasse de la « peine, c'est d'apprendre que vous n'êtes pas aussi heureux que vous méritez « de l'être. Mais est-ce qu'il n'y aurait donc pas moyen d'améliorer votre po- « sition, en vous procurant une place dans une bibliothèque ? Après tous les « travaux que vous avez faits et *qui ont répandu votre nom dans toute l'Europe*, « il me semble que le ministre de l'instruction publique ne devrait pas atten- « dre que vous lui demandassiez une place, mais qu'il serait de son devoir de « vous l'offrir... » (10 juin 1840). C'était aussi l'opinion du très regrettable savant Daunou, qui, avant 1830, disait à l'auteur de la « France littéraire » : Si j'étais ministre de l'instruction publique, il y a deux hommes à Paris, que je prierais d'accepter des places de bibliothécaires: M. Beuchot et vous. Malheureusement pour notre bibliographe, le gouvernement de Juillet préféra ensevelir M. Daunou à la chambre des pairs plutôt que d'en faire un excellent ministre au département de l'instruction publique.

Une autre déception attendait celui qui a élevé un monument en l'honneur des lettres françaises. En 1847, on distribua la croix de la Légion-d'Honneur à bien des gens de lettres, qui l'avaient bien moins méritée que l'auteur de la « France littéraire, » à des employés de bibliothèque, jusqu'à M. Ferd. Wolf, de la bibliothèque impériale de Vienne, pour sa publication d'une « Floresta castilanna » Cela stimula l'envie du bibliographe. Nouvelle pétition de sa part. On répondit cette fois, mais quelle réponse? celle-ci :

« Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, « pour m'exposer vos titres à la décoration de la croix de la Légion-d'Honneur.

« J'ai fait prendre note de votre demande, que j'examinerai, lors du pro-

celle des éditions et *traductions françaises des auteurs étrangers vivants, imprimés en France, pour la première fois, pendant ces quatorze dernières années ;* 2° une Table des livres anonymes et polyonymes, qui, par leur publication, appartiennent à cette époque ; 3° une Table des sujets. Le tout accompagné de Notices biographiques et littéraires. Tome 1er et tome 11, pages 1 à 282. (A-BONAPARTE). 1839-44, 2 vol. in-8° de xiv et 631 et 282 pages.

Tel est le titre exact que portent le traité entre l'auteur et le libraire-éditeur, et le prospectus de cette continuation de la « France littéraire ». Le traité donnait lieu à des interprétations préjudiciables à l'auteur, le libraire en profita, et dans une réunion arbitrale, l'auteur absent, il obtint sa dépossession, la remise d'une grande quantité de matériaux, heureusement informes, son emprisonnement, et encore des dédommagements ! Ainsi ont été escamotés le présent et l'avenir de l'actif travailleur. Depuis lors, cet ouvrage paraît sous les noms de MM. Louandre et Bourquelot.

Les recueils et les journaux qui ont rendu compte de la partie rédigée par M. Quérard sont : la « Revue des Deux-Mondes », 15 février 1841, pag. 578, article de M. Amédée Cochut ; — le « Bulletin du Bibliophile » de Techener, IVe série, n° 12 (1841), p. 519-23, article de M. J.-M. Guichard ; — le « National » du 23 juin 1842, feuilleton de M. Forgues ; — le « Moniteur de la

---

« chain travail des promotions, *avec tout l'intérêt qui s'attache aux honorables « recommandations dont elle est appuyée* ».

Cette réponse est datée du 24 juin 1847, et signée *Salvandy!* Ainsi l'on ne pouvait accorder la décoration à l'auteur d'un travail de vingt années, qui sert de guide dans tous nos établissements littéraires, mais on l'eût accordée aux sollicitations des *deux* honorables recommandations dont la demande était appuyée, si l'indignation de M. Quérard n'avait pas mis fin à cette poursuite.

Il faut le dire, à la honte de tous les ministres de l'instruction publique qui se sont succédé, sauf M. Guizot, en 1830, aucun, jusqu'en 1849, n'a encouragé d'aucune sorte les travaux de M. Quérard, qui les eût abandonnés depuis longtemps, si un opulent et généreux bibliophile moscovite, M. Serge Poltoratzky, grand ami de notre littérature, ne s'était présenté à notre bibliographe en 1839, pour se substituer à la place du gouvernement français, et faire ce qu'il n'a pas su faire : patroner des travaux nationaux pour la France !

Ceci doit vous prémunir, jeunes gens et hommes faits, contre vos entraînements vers la bibliographie : à moins que vous ne soyez plus intrigants que bibliographes, vous userez votre santé, vous ruinerez votre avenir par le désir d'être utiles à votre pays, et vous serez frappés d'ostracisme. On ne peut rien pour quiconque a une *position précaire* (HISTORIQUE), fût-elle le résultat d'un fanatique dévouement à la patrie. Qu'a-t-on à redouter d'un bibliographe, et bien mieux encore s'il est honnête homme ! Ah ! si c'était un folliculaire, et que l'on voulût acheter sa plume !

librairie», du 15 septembre 1842, article de M. Colomb de Batines; — la « Quotidienne », des 18 septembre et 8 octobre 1842, articles de M. Gustave Brunet; — « Revue de Bibliographie analytique », novembre 1842, pag. 994, article de M. Miller; — « Revue de l'Instruction publique », 15 décembre 1842, article de M. Jourdan, alors professeur au collége Stanislas; — Literarische Zeitung (de Berlin), 17 janvier 1844; — « Moniteur de la librairie », des 10 et 20 février 1844, second article de M. J.-M. Guichard. Il a été tiré de celui-ci 100 exemplaires à part, in-8 de 7 pag. compactes. Chose plus plaisante que loyale, le libraire propriétaire actuel de la « Littérature française contemporaine » a, dans un récent prospectus, approprié à la nouvelle rédaction de ce livre tout ce que M. Guichard, dans son dernier compte-rendu, avait dit de flatteur pour celle de M. Quérard !

Pour un examen critique de la continuation de ce livre qui paraît sous les noms de MM. Louandre et Bourquelot, voyez le n° VIII, *Omissions et bévues, etc.*

IV.

Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes de la Littérature française. 1700-1850. Publié sous les auspices d'un bibliophile étranger (*M. Serge Poltoratzky*, de Moscou). Avec la collaboration ou les notes de toutes les personnes mentionnées pages 19 à 21 du Discours préliminaire de la « France littéraire », et les collaborateurs nouveaux suivants : MM. feu J.-F.-M. ALBERT, feu AMANTON, anc. conseiller de préfecture de la Côte-d'Or; ANGLIVIEL, sous-bibl. du ministère de la Marine; Gust. BRUNET, de Bordeaux; Ch. BRUNET, chef de bureau au min. de l'Intér.; le vic. P. COLOMB DE BATINES; l'abbé CONGNET, chan. de Soissons; l'abbé CONTAGNET, graud-vicaire de Viviers; Edm. DE MANNE, employé de la bibliothèque du Roi; DOUBLET DE BOISTHIBAULT, biblioth. à Chartres; L.-A. DUBOIS et DUMOULIN, libraires à Paris; feu Gust. FALLOT, anc. conserv.-adj. de la bibliothèque de l'Institut; GARNIER, libraire à Chartres; GOIZET, l'un des rédacteurs du Catalogue de feu M. de Soleinne; E. GRILLE, anc. biblioth. à Angers; HULLEU, bibliophile; IZERN, Paul LACROIX, Justin LAMOUREUX, l'un des principaux auteurs du Suppl. à la Biogr. univ.; feu LEROUGE, G. MANCEL, bibl. de la ville de Caen; feu A. MARTIN, conservateur à la bibl. de Ste-Geneviève; MATHON, bibl. à Neufchâtel; RICHARD (des Vosges), bibl. à Remiremont; de SAINT-GEORGES, ancien correspondant de A.-A. Barbier; feu TESSIER, mort préfet de l'Aude; L. VOL DE CONENTRAY, imp. à Compiègne; Ch. WEISS, bibl. à Besançon, *pour la France;* de MM. Ch. CHÉ-

NEDOLLÈ, professeur à Liège ; Fél. DELHASSE, littérateur ; DE MAT, libr. ; feu MASSAU, bibliogr. à Verviers, et le baron F. de REIFFENBERG, *pour la Belgique ;* de M. de FROBERVILLE, *pour les écrivains franç. de l'Ile Maurice* ; de M. Serge POLTORATZKY, *pour les écrivains français de la Russie ;* de M. Jean HUMBERT, professeur, pour ceux de *la Suisse*, et d'un grand nombre d'autres amis de la Bibliographie, tant français qu'étrangers. Livraisons 1 à 3. (A-ALMANACH). 3 livraisons, ensemble de 15 feuilles, imprimées sur petit texte et nonpareille. Prix de chaque livraison, 2 fr.— Sur grand papier collé, 4 fr.

Cette monographie, qui forme le complément de la « France littéraire », publiée par MM. F. Didot frères, constitue en même temps, avec les « Supercheries littéraires dévoilées » du même auteur, un nouveau « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes », mais sur une plus large échelle que celui d'A.-A. Barbier, car on y trouve jusqu'à l'indication des livres dont les auteurs sont restés inconnus ; des recherches plus complètes que ne sont celles de Deschiens sur les journaux scientifiques, politiques et littéraires, depuis 1700, et un travail particulier sur les collections académiques, anciennes et nouvelles.

Trois livraisons ont paru. La publication de la quatrième a été retardée par suite de la position critique dans laquelle les événements politiques de février 1848 ont mis la librairie ; mais la préparation du manuscrit n'a pas été discontinuée ; aussi cette livraison va-t-elle être livrée sous peu à l'impression, pour être dorénavant publiée rapidement. Cette suspension momentanée a tourné tout à l'avantage de l'ouvrage, par suite de modifications que l'auteur lui a fait subir, d'après les observations de critiques compétents. Ces modifications valent bien la peine que nous en disions quelques mots. Le « Dictionnaire des polyonymes et anonymes » était particulièrement destiné à servir de complément à la « France littéraire »; mais, comme elle, il ne remontait pas au delà de 1700. La suspension momentanée a permis à l'auteur de faire remonter son travail à l'origine de l'imprimerie, d'après le vœu des critiques, et de le continuer jusqu'en 1850. Des opuscules éphémères céderont leur place à des mentions plus utiles. Des additions pour les quinze premières feuilles placées à la fin du tome Ier donneront une unité parfaite au reste de l'ouvrage.

Les trois premières livraisons qui ont paru vont jusqu'au n° 2673, correspondant au n° 456 du « Dictionnaire des ouvrages anonymes » de Barbier ; elles renferment entre autres articles la nomenclature d'une trentaine de journaux inconnus à Deschiens, et des « Notices historiques et biographiques » sur les académies de Besançon, Dijon, Caen, Bordeaux, revues et complétées par MM. Ch. Weiss, Rossignol, G. Mancel, Gustave Brunet.

Cet ouvrage renfermera, tant en anonymes dévoilés et *non dévoilés* qu'en polyonymes, plus de 100,000 articles !

En retirant la première livraison, MM. les souscripteurs ont à payer la dernière à l'avance.

Cet ouvrage est l'un de ceux destinés à former le complément de la « France littéraire », grand ouvrage que, grâce à sa persévérance, le même auteur est parvenu à terminer malgré le peu d'encouragement qu'il a reçu de la part de ceux auxquels il offrait ainsi un moyen précieux de faciliter leurs recherches, et de s'épargner à la fois beaucoup de peine et une grande perte de temps. La bibliographie est malheureusement trop négligée en France. On semble la dédaigner comme ne pouvant servir qu'aux faiseurs de catalogues, et ceux-ci, le plus souvent, ne s'en soucient guère. Aujourd'hui la plupart des libraires eux-mêmes sont à cet égard d'une ignorance complète, et la science des livres paraît être la dernière des conditions nécessaires pour l'exercice de leur métier. Cet état de chose est déplorable ; on ne saurait nier qu'il n'ait eu quelque influence sur le dépérissement des lettres. Dès que le libraire consent à n'être plus qu'un spéculateur intelligent qui renonce à juger sa marchandise autrement que sur son titre et sur le nom de l'auteur, l'homme de lettres, de son côté, se fait bientôt fabricant de livres à tant la page, et se laisse aisément séduire par les succès lucratifs d'un charlatanisme sans pudeur. Aussi l'on peut bien dire que l'un des moyens de relever la littérature serait d'arracher la librairie à l'industrialisme qui s'en est emparé, de la ramener dans une voie plus intellectuelle, de lui rendre autant que possible le lustre qu'elle jetait jadis. Il faut donc applaudir aux efforts des hommes qui, comme M. Quérard, cherchent à propager la connaissance des livres, en remettant en honneur la science bibliographique, car c'est par là qu'on forcera les libraires à s'instruire et à quitter leurs allures de marchands pour reprendre celles qui conviennent à la nature mixte d'une profession si intimement liée aux travaux de l'esprit. M. Quérard possède des qualités assez propres à favoriser un semblable réveil. Il est ardent, infatigable, prompt à concevoir des entreprises devant l'accomplissement desquelles il ne recule point. A peine vient-il d'achever l'immense tâche qu'il s'était imposée (par la publication de sa « France littéraire »), que le voici de nouveau se mettant à l'œuvre pour deux travaux non moins longs, sans doute, mais encore plus difficiles, ses « Supercheries littéraires dévoilées », et son « Dictionnaire des ouvrages anonymes et polyonymes de la littérature française », 1700-1845. L'auteur se montre beaucoup plus réservé dans son « Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes » que dans les « Supercheries littéraires dévoilées ». Il s'y contente, en général, de faire connaître le contenu des ouvrages sans y ajouter une seule réflexion. Il nous paraît seulement avoir la prétention d'être trop complet ; en continuant, comme il l'a fait dans sa première livraison à inscrire tous les moindres opuscules sortis des presses françaises (et étrangères!) il dépassera de beaucoup les limites qu'il fixe à sa publication ; au lieu d'un volume, il en fera trois ou quatre au moins. Nous croyons que la bibliographie peut, sans inconvénient, négliger des brochures éphémères qui, hors des circonstances qui les ont fait naître, n'offrent plus aucune espèce d'intérêt.

J. Cherbuliez, « Revue critique », août 1846.

M. Quérard est le plus intrépide dénicheur que l'on connaisse de fraudes et de ruses littéraires. On ne comprend pas que la vie d'un homme ait suffi à compiler tant de titres, à percer tant de mystères, à déjouer tant de précautions et d'artifices, et pourtant, M. Quérard est jeune encore.

Ce qui a paru de cette partie contient sur certaines académies (1), pour ne parler que de ces articles, un travail vraiment effrayant par le nombre d'indications qu'ils renferment. M. Quérard a des correspondants qui n'épargnent pas la besogne. Les articles *Académies de Besançon*, *de Bordeaux*, *de Caen*, *de Dijon*, nous ont paru tels, qu'on y ajouterait mal aisément quelque chose.

B. de Reiffenberg, « Bulletin du Bibliophile belge », tome III.

V.

Auteurs déguisés de la littérature française au XIXe siècle. Essai bibliographique pour servir de supplément aux recherches d'A.-A. Barbier sur les ouvrages pseudonymes. Paris, au bureau du « Bibliothécaire », 1845, gr. in-8° de 84 pages.

Ballon d'essai de l'ouvrage suivant, et qui est aujourd'hui sans valeur. Il existe deux articles spirituels sur cette brochure : l'un de M. Old Nick [Forgues], dans le « National », en 1844, et qui a été reproduit presque entièrement, en note, dans l'introduction des « Supercheries littéraires dévoilées »; l'autre de M. le marquis de Foudras, dans la « Quotidienne » du 5 août 1846.

VI.

Supercheries littéraires dévoilées. Galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires et des éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siècles. Ensemble les industriels et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque. (Avec une introduction intitulée : *Des Supercheries littéraires anciennes et modernes plus particulièrement en France.*) Tomes I et II. (A-Lot). 2 gros vol. in-8°, 40 fr. 50 c.

L'ouvrage paraît par livraison de 80 pages. Prix de chaque livraison, 2 fr. 25 c.

---

(1) Obligé de suivre strictement l'ordre alphabétique des titres des ouvrages, ainsi que le veut un travail de cette nature, l'auteur n'a pu parler que de quatre académies dans les livraisons publiées jusqu'à présent, parce que leurs titres le voulait ainsi. Mais la mention du plus grand nombre des académies est répartie, sous les titres de *notices*, *procès-verbaux*, *séances* et surtout *mémoires*. Aucune académie étrangère, dont les travaux se publient en français, n'est oubliée, et elle a trouvé sa place dans ce livre, avec le même développement que pour les académies et sociétés savantes de France.

A diverses époques, d'érudits bibliographes ont essayé d'aplanir les difficultés que les écrivains apocryphes, aussi bien que les auteurs pseudonymes, ont jetées dans l'histoire littéraire, en livrant au public les véritables noms des auteurs déguisés que leurs études, le temps et le hasard leur avait fait découvrir. Depuis Vinc. Placcius, en 1674, jusqu'à A.-A. Barbier, et plus récemment encore MM. F. Rassmann, De Manne et A.-G. Schmidt, il a été publié, tant en Allemagne qu'en France, plusieurs monographies bibliographiques, particulières aux auteurs déguisés de chacune des deux nations.

Il est à regretter que le plan adopté par Placcius ne soit pas d'une stricte logique. Tous les bibliographes, ses continuateurs et ses imitateurs, sauf MM. Rassmann et Schmidt, n'ont que trop suivi ce plan; les uns et les autres ont réuni deux genres qui, par leur nature, n'offraient point de liaison possible: les *anonymes* et les *pseudonymes*. Si la logique veut que dans les recherches l'on procède du connu à l'inconnu, comment ont-ils admis dans une même nomenclature et le livre dont l'auteur n'est point connu et celui qui porte un nom; car, fût-il faux, c'est à ce nom qu'on cherchera le dernier. Que Placcius ait fait la faute de réunir les deux genres, il est excusable, parce qu'à son temps on ne connaissait encore qu'un petit nombre d'ouvrages anonymes et pseudonymes; mais depuis lui, les études ont fait parvenir à la connaissance d'une si grande quantité d'auteurs déguisés, et à la découverte de tant d'ouvrages anonymes, qu'il y avait possibilité, dès la fin du siècle dernier, de former de ces deux genres deux monographies distinctes, auxquelles une étendue raisonnable n'eût certes pas manqué, à en juger par l'ouvrage de Barbier pour les anonymes, et par ceux de MM. Rassmann et Schmidt pour les pseudonymes.

L'ouvrage que nous publions aujourd'hui n'est qu'une *monographie des* seuls *auteurs déguisés*, prise dans l'acception générale, et qui n'embrasse encore que ceux appartenant à la littérature française, soit en France, soit à l'Étranger. Seulement, pour compléter ce travail, l'auteur y a joint les noms de quelques littérateurs d'en dehors de la France, dont, par des traductions, on a fait passer les ouvrages dans notre langue, en conservant les noms d'emprunt sous lesquels ils les avaient publiés dans leur patrie.

L'auteur de cet ouvrage a préludé l'année dernière (1845) à cette publication par un Essai, qui n'était que la réunion de quelques articles d'un journal de bibliographie qu'il rédigeait alors. Cet Essai ne pût être que superficiel, d'abord, parce qu'il appartenait par sa nature à tous les travaux faits pour des feuilles éphémères et destinés à mourir avec elles; ensuite, une fâcheuse position dans laquelle l'auteur se trouvait ne lui permettait pas de donner à sa monographie tout le développement désirable. Si l'Essai en question a eu du succès près de quelques amis de l'histoire littéraire, il ne le doit qu'à ce que depuis longtemps il n'avait rien été publié sur cette spécialité, l'une des plus piquantes de la bibliographie.

Le livre d'aujourd'hui n'est plus un opuscule: c'est un livre lentement et soigneusement colligé, refait et considérablement augmenté. Il n'a de similitude avec l'Essai en question que par le sujet qu'il embrasse.

Afin d'offrir la monographie complète des auteurs déguisés des quatre derniers siècles, l'auteur a repris dans l'ouvrage de A.-A. Barbier tous les pseudonymes qu'il y avait compris, en réparant bon nombre d'omissions que ce maître a faites dans son travail. L'Essai présentait une sèche nomenclature d'environ 700 noms. Le nouvel ouvrage renferme de 5 à 6,000 articles, qui, sous chaque pseudonyme, présentent la liste des ouvrages qui existent sous ce nom, et sont accompagnés, pour la plus grande partie, de notes littéraires et bibliographiques. La contre-partie présentera sous les noms véritables les différents pseudonymes dont les écrivains cités se sont servis, et des courtes indications biographiques sur chacun de ces auteurs. *Extrait du prospectus de l'ouvrage.*

Voilà à coup sûr un livre qui promet d'être curieux, si jamais il s'achève. — Je dis s'il s'achève, car la matière est longue et le travail inépuisable. Les *éditeurs infidèles* et les *plagiaires* ont été nombreux de tout temps; les écrivains apocryphes ou pseudonymes ne sont pas moins fréquents, surtout de nos jours, et il n'y a peut-être pas un seul de nos beaux esprits qui ne réponde à quatre ou cinq signatures. — Reconnaissez-vous donc dans ce chaos, sans les bibliographes? — Supprimez pour un instant la lumière qu'y ont jetée les Barbier, les Brunet, et que M. Quérard continue à y apporter, et dites-moi alors ce que devient la connaissance des livres. — Une sorte de tohu-bohu, — une véritable île des lanternes, comme chez Rabelais, mais dans laquelle on ne distingue absolument rien. Par exemple, eussiez-vous retrouvé, sous le nom gracieux de Gérard de Nerval, — ce spirituel écrivain à l'œil doux et mélancolique, — le prosaïque M. Beugland? — Auriez-vous supposé que Mme Bastide et M. Camille Bodin ne faisaient qu'un seul et même personnage, malgré la différence des sexes, et que ce personnage androgyne se nommait Mlle Dufourquet? — Auriez-vous retrouvé l'auteur d'une touchante histoire racontée avec beaucoup de cœur et d'âme (Mme la comtesse d'Hautefeuille), sous le double pseudonyme d'Anna Marie? — Mme Maria d'Anspach vous eût-elle révélé Mlle Julie Bordier? — Auriez-vous su qu'*Archiloque*, l'auteur de la virulente satire intitulée : *A toi Barthélemy*, n'était autre que M. Almire Gandonnière, dont notre recueil termine aujourd'hui une charmante nouvelle, la *Porporina?* Enfin, comment eussiez-vous découvert Mlle Louise Ozenne, sous le nom masculin de Camille Baxton? M. Amédée Rousseau (ce dernier nom avait été cependant assez bien porté jadis), sous cette signature faussement aristocratique : Amédée de Beauplan? Mme de Saint-Mars, sous les armoiries de Mme la comtesse d'Ash? Mlle Julie Gouraud, sous le nom de Mlle d'Aulnay? etc. — J'en passe, et des meilleurs.

En fait de déguisements d'un autre genre, nous voyons Voltaire prendre successivement ceux-ci : un Académicien de Londres, — *id.* de Berlin, — de Lyon, — le sieur Jacques Aymon, — Akakia, — Akib, — Alethès, — Alexis, archevêque de Novogorod; — Amabel, — un Amateur de belles-lettres, etc. — Le docteur Roth signe : *Ahasverus;* — Rabelais, maître *Alcofribas Nasier*, abstracteur de quintessence; — le Picard se déguise sous l'anagramme de *Alcripe*, et comme si ce n'était pas déjà assez, il

ajoute : *sieur de Néri en Verbos.* — Le commentateur de *Trois Messéniennes imaginaires*, par M. Potier, se cache sous le nom impossible de *Aldiborontophoscophornio*; Gilles de Witte, sous celui de *Alethophilus;* d'Alembert, sous celui de l'abbé *Canaye;* Anacharsis Clootz, sous celui de *Alicier-ber;* le prince Dolgorouky (aujourd'hui exilé, malgré sa prudence), sous le pseudonyme du comte d'*Almagro*; le spirituel conservateur de la bibliothèque de Dijon, M. Gabriel Peignot, sous l'anagramme incomplète de *Bérigal*,et sous tant d'autres pseudonymes.

Telles sont les particularités curieuses qu'on trouve dans le livre de M. Quérard.

A celles-là nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres. Par exemple, on a toujours admis que la fameuse tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, qui aurait attiré à son auteur le célèbre : *Faites des perruques*, de Voltaire, était du perruquier André. M. Quérard ne craint pas de se faire autant d'ennemis que la France compte de coiffeurs, en affirmant qu'elle est de l'avocat Marchand, affirmation bien désintéressée sans doute, car elle ne lui fera pas, je suppose, beaucoup d'amis au barreau. Le *Tableau parlant* a longtemps passé pour être d'Anséaume. Notre inexorable bibliographe lui donne une plus haute origine, et l'attribue au duc de Nivernais. Mlle Avrillon, Mlle Boury, M. de Bourienne, etc. cacheraient sous le titre de leurs mémoires M. Maxime de Villemarest; Washington Irving aurait inventé pour le besoin de sa conquête de Grenade, le frère Antonio Agapida, auteur de prétendues chroniques, sorties tout simplement du cerveau du conteur américain; enfin, une seule et même plume, celle du trop fertile M. de Lamotte-Langon, aurait tracé successivement les mémoires de Mme la comtesse d'Adhémar, — d'un ancien chambellan, — de Sophie Arnoult; — le bibliophile Jacob (Paul Lacroix), ceux de Mme Du Barry, du cardinal Dubois; des traductions d'Odes d'Horace, sous le nom de Louis XVIII, et un Dictionnaire des ménages, sous le nom d'Antony Dubourg, etc.

Que de peccadilles leurs auteurs, qui les croient aujourd'hui oubliées, voient-ils apparaître comme un fantôme dans ce recueil bibliographique. C'est là que M. Pasquier voit se dresser avec terreur, le fameux vaudeville de *Grimou, ou le Portrait à finir*, qui empoisonne depuis quelques années son existence; et que M. Bernard, de Rennes, grave magistrat, se révèle à nous comme écrivain par un roman intitulé *Décence et volupté*, et par un autre ouvrage non moins curieux sans doute : *Tancrède, ou la Conquête de l'épée de Roland.* Il y a là tout un arsenal où les petits journaux de notre temps peuvent trouver des armes piquantes et inépuisables.

Ce que nous venons de dire, ou plutôt d'extraire du livre de M. Quérard, suffit pour démontrer son utilité et son but. Nous ne formons pour lui qu'un vœu : c'est qu'il s'achève.

Ach. Jubinal, le Voleur, du 10 août 1846.

Dans le numéro du 10 août 1846 de ce journal, on trouve, page 127, l'annonce suivante : « Les *Supercheries littéraires dévoilées*, etc. Voilà, disions-nous, à coup sûr, un livre qui promet d'être curieux si jamais il s'achève. Eh bien! malgré les difficultés sans nombre de ce laborieux tra-

vail, M. Quérard a déjà fait paraître un premier volume complet et mi-partie du second dont la fin est sous presse. Tout annonce que le succès qu'obtient le commencement de cet important ouvrage en amènera plus facilement la solution, car les renseignements, ordinairement si difficiles à obtenir, arrivent à présent tout naturellement à l'auteur, qui a dû montrer l'intérêt qu'offrent les *Supercheries dévoilées*. En effet, M. Quérard ne se borne pas dans son livre à donner de simples documents authentiques, tant sur les noms de l'auteur, de l'éditeur, sur le titre, la date et les éditions d'un ouvrage, que sur les imitations et les vols que divers auteurs ont faits à son style, à son titre, à ses idées et à ses données historiques ou romantiques; mais encore, quand l'occasion s'en présente, il entre dans des détails inconnus, des faits curieux et intéressants, qui coupent très habilement ce qu'un travail très consciencieux pourrait avoir d'aride.

LE MÊME, même journal, 30 août 1848.

On ne peut songer sans effroi aux recherches qu'exigera le nouveau livre de M. Quérard, sur les auteurs apocryphes ou déguisés. Il faut un courage bien résolu pour se jeter au milieu d'un pareil dédale. Il est vrai que le plaisir de dévoiler les supercheries littéraires a quelque chose de fort attrayant, et que l'espoir de faire des découvertes nouvelles est une puissante amorce. D'ailleurs, M. Quérard se pique de n'être pas un bibliographe sèchement érudit, qui se borne à enregistrer des titres de livres les uns à la suite des autres, sans aucune réflexion sur leur contenu ou sur leur destinée. Il aime, au contraire, parfois même un peu trop, à donner son opinion, à formuler un jugement, ou bien à lancer en passant quelque trait malin qui est toujours passablement acéré. Son esprit est caustique et ne manque pas l'occasion de stigmatiser en quelques mots bien incisifs les faiblesses et les ridicules des auteurs, ainsi que les roueries littéraires de toute sorte qu'il rencontre sur son chemin. Cette disposition n'est peut-être pas précisément celle qui convient le mieux au bibliographe; elle lui fait faire de fréquentes excursions dans le domaine de la critique, et nuit parfois à l'exactitude impassible qu'on attend de lui. Mais elle jette du piquant sur son travail et réveille la curiosité de bien des lecteurs pour lesquels il n'aurait, sans cela, aucun attrait. Et puis la branche de la bibliographie dont s'occupe maintenant M. Quérard, comporte mieux de telles allures. Quand il s'agit de signaler des fraudes littéraires, il est assez naturel d'exprimer une opinion sur leur valeur morale, et de ne pouvoir résister au désir de faire de temps en temps justice du charlatanisme qui abuse avant tant d'audace de la bonne foi publique. Le livre de M. Quérard, à en juger d'après les deux livraisons que nous avons sous les yeux, sera plein de révélations curieuses, et quoiqu'il soit quelquefois sans doute plus mordant qu'il ne le faudrait, nous croyons qu'il pourra rendre ainsi de véritables services à la littérature.

J. CHERBULIEZ, « Revue critique », août 1846.

Voilà un titre qui promet des révélations les plus piquantes et qui, à lui seul, semble contenir toute la chronique scandaleuse de la Littérature

française. Quel appas pour la malignité! Quel attrait pour la curiosité légitime! C'est que M. Quérard est, en effet, un des hommes qui connaissent le mieux la Bibliographie moderne de leur pays, et les faits les plus secrets qui s'y rattachent. Avec cela il est doué d'une patience infatigable et d'une persévérance à toute épreuve. Malheureusement, ses travaux n'ont pas toujours obtenu le prix qu'ils méritent; ainsi il avait créé un journal intitulé *le Bibliologue*, (1833) qui n'a eu qu'une courte durée; la *Revue bibliographique* (1839), suspendue à la 11e livraison; enfin le *Bibliothécaire* (1844), dont il n'y a eu d'imprimé que deux livraisons chacune de cinq feuilles (la deuxième n'a pas été mise en circulation). A peine avait-il achevé la *France littéraire*, qu'il s'apprêta à donner une continuation à cet utile répertoire; il commença la *Littérature française contemporaine*, et un éditeur le dépouilla de son œuvre. Sa nouvelle publication le dédommagera, nous l'espérons, de toutes ses contrariétés: déjà une brochure sur un sujet analogue, les *Auteurs déguisés de la Littérature française*, a été rapidement enlevée. La malignité s'unissait à la curiosité pour en faire la fortune. Il en sera de même, et à plus forte raison, du livre nouveau, qui est plein de détails singuliers, d'indiscrétions réjouissantes, mais permises, et dans lequel M. Quérard fait en quelque sorte la haute police de la république des lettres.

On ne saurait trop recommander ce livre qui dévoile les mystères de tant d'autres livres où la bibliographie est devenue amusante à force de révélations, où la vérité a tout le piquant de la malice, où la malice n'altère pas l'exactitude. Il n'est pas d'ouvrage qui contienne une si étonnante multitude de faits littéraires, dont la découverte a dû coûter souvent des peines infinies.

Mais quelle nécessité de démasquer tant de gens? « Une très grande, répond l'auteur: celle d'aplanir, autant que possible, la difficulté d'écrire l'histoire littéraire de notre époque; de faire disparaître de ses archives la confusion qu'on y a jetée. Lorsque les industriels biographes surchargent chaque jour nos dictionnaires historiques de pygmées littéraires, dont la postérité aura à rejeter les titres, laisserions-nous encore à celle-ci la rude tâche de s'enquérir de personnages imaginaires? »

Le discours préliminaire explique très bien tout l'intérêt de la matière. Il est précédé d'une dédicace à M. *Wolthaetter;* or, ce mot allemand, qui signifie *bienfaiteur*, cache, si nous ne nous trompons, un opulent et généreux bibliophile moscovite, M. Poltoratzky; le livre destiné à mettre au jour les *Supercheries* de la Littérature, commence donc lui-même par une supercherie; mais s'il y a fraude, elle est honorable et a été dictée par la délicatesse et par la discrétion du cœur. Le discours préliminaire, intitulé: Les *Supercheries littéraires, anciennes et modernes, plus particulièrement en France*, traite en détail: I. Des auteurs apocryphes et des auteurs supposés. II. Des pseudonymes ou auteurs déguisés. III. Des plagiaires. IV. Des vols littéraires. V. Des imposteurs en littérature. VI. Des éditeurs infidèles; le tout semé d'une quantité prodigieuse de faits singuliers, d'anecdotes plus piquantes et plus curieuses les unes que les autres.

Disons d'abord quelques mots sur les divers chapitres du discours préliminaire de l'ouvrage.

M. Quérard n'a pas voulu épuiser ces différents chapitres, aussi ne lui ferons-nous pas un reproche d'avoir omis que Rabelais, tout savant qu'il était, fut dupe de Pomponius Laetus et de Jovien Pontanus, et publia en 1532, comme des monuments de la vénérable antiquité, le *Testament de Lucius Cuspidius*, formé par le premier, et le *Contractus Venditionis* supposé par le second. Rien ne l'obligeait non plus à raconter les récentes discussions des savants à propos du faux Sanchoniaton ; mais nous regrettons qu'à propos des *fabricateurs de pastiches*, il n'ait pas cité un écrit très ingénieux de M. le marquis Du Roure, intitulé : *Réflexions sur le style original* (Paris, Didot, décembre 1848), in-8° de 69 pages, sans les préliminaires. Il est vrai qu'il n'a été tiré qu'à 60 exemplaires, et distribué par l'auteur à ses collègues de la Société des bibliophiles français. M. Du Roure établit que l'originalité dans le style tient habituellement à certains défauts, à un tic, à une grimace de l'écrivain, qui peuvent être imités avec succès dès qu'on les a reconnus; puis mettant sa théorie en pratique, il donne des pastiches d'après Rabelais, La Bruyère, Mme de Sévigné, Pascal, Voltaire, J.-J. Rousseau et Diderot. Malgré la variété de ton et de caractère de ces personnages, c'est vraiment à s'y tromper : chacun des auteurs imités semble avoir rencontré son Sosie.

M. Quérard fait la guerre aux voleurs littéraires, et il a raison. Toutefois il faut s'entendre sur le mot *plagiat*, et ne point confondre le larcin de la pensée et du style avec l'usage de ce fonds commun, de ces banalités inévitables auxquelles l'intelligence la plus originale est condamnée, comme le corps l'est aux lois du mouvement, qu'il ait les proportions de l'Apollon du Belvédere ou celles de Thersite. Un imbécile prétendait un jour que Voltaire le copiait parce qu'il terminait ses lettres ainsi que lui, par *Votre très humble et très obéissant serviteur*. Il ne manque pas, en effet, de petits esprits, qui n'ont ni idée ni talent, et qui s'imaginent qu'on s'estime assez peu pour leur faire des emprunts. Ces pauvres gens oublient qu'on n'emprunte qu'aux riches.

On lira surtout avec avidité la partie du discours préliminaire de M. Quérard, qui a pour but de stigmatiser la vanité grotesque d'une foule d'individus qui, *vilains et très vilains*, comme dit Béranger, veulent donner à leurs noms une tournure aristocratique. On ne revient pas de tant de prétentions puériles, même chez des hommes que leur mérite réel devrait mettre au dessus de ces misères.

Quand on lit les amusantes révélations de M. Quérard, on est disposé croire que, chez nos voisins, l'*état civil* est entièrement bouleversé. En effet comment concevoir que dans un pays où il y a quelque police, tant de gens usurpent des titres nobiliaires; les Aubertot deviennent des *Coulanges;* l'ex-apothicaire Viton, se change en *de Saint-Allais*; M. Garcin, docte professeur d'indoustani, en *Garcin de Tassy*; Balisson (d'aucuns vont même jusqu'à dire Paillasson) en *de Rougemont;* Cartier en *de Villemessant;* Mathieu en *de Dombasle;* Pasquin en *de Valery;* Cousen en *comte de Courchamps*; Mlle Désormeaux en Mme *de Sor*, etc., etc., etc. Et puis que de mar-

quis, de comtes, de vicomtes, de barons, de chevaliers crées *proprio motu* et d'une façon toute spontanée, ainsi que s'exprime le « Journal des Débats » par un euphémisme circonspect et flatteur? Il paraît que la diplomatie enchérit sur ce travers et sur ces usurpations impudentes. Entre autres transformations, un ministre étranger nous citait M. Torchon qui se serait fait *de Lagrenée*. Ce paragraphe se termine par une prophétie empruntée au journal « le Siècle, » car le vent est depuis quelque temps aux prophéties :

« L'ancienne monarchie s'appuyait sur les Montmorency, les Noailles, les « Crillon, mais ses fautes l'ont compromise; les efforts et le dévouement de ces nobles et glorieuses familles ont été impuissants pour la « sauver ».

« L'Empire, dont tant de noms illustres et populaires par leur bravoure, « inscrits sur l'arc de triomphe, partageaient et réfléchissaient la gloire; « l'Empire, malgré le dévouement des d'Essling, des Moskowa, des Reg- « gio, est tombé à son tour, entraîné par ses fautes du haut de sa gran- « deur ».

« Puisse le gouvernement de juillet réserver au monde un autre spec- « tacle! puisse-t-il éviter quelques unes des erreurs de ses devanciers, « comme il sait éviter leurs entraînements de gloire! puisse-t-il trouver à « l'heure du danger, si elle sonnait jamais, dans sa noblesse à lui, dans « les Lechat, dans les Gaschon, dans les Piédevache, l'appui sauveur que « les deux régimes précédents ont vainement attendu de la noblesse de « leur temps! »

Hélas! le 24 février, point de Lechat, point de Piédevache, point de Torchon, pas même un seul épicier, la monarchie de juillet a péri, comme elle était née, sur les barricades.

En vérité, c'est là du désordre que ces anoblissements de *proprio motu* signalés par M. Quérard, et un désordre qui a ses dangers. La Belgique, quoique moins avancée que la France sous ce rapport, est passablement engagée dans la même voie. La manie des noms et des titres y est arrivée, pour beaucoup de gens, à l'état de maladie mentale, et il n'est pas rare de voir de simples épiciers, dans leurs lettres de faire part, prendre sans façon deux ou trois noms de terre, tandis que les gentilshommes véritables ajoutent à leur blason réel, une dorure d'emprunt, très capable de la compromettre.

M. Quérard, il faut l'avouer, est le plus réjouissant de tous ceux qui ont traité le même sujet que lui. Placcius, Dahlmann, Heumann, Mylius, etc., étaient des savants graves et froids, ennuyeux à la mort. M. Quérard est un *dénicheur* dont la malice égale le courage, et qui est servi par des correspondants spirituels et malins, au courant de tous les *cancans* littéraires. De cet accord, il est résulté un livre, qui fait un bruit d'enfer, un livre où toutes les célébrités de la plume et de l'écritoire sont représentées en déshabillé, où toutes les ruses de l'amour-propre ou de la cupidité sont dévoilées.

Revenons maintenant au livre proprement dit de M. Quérard, qui a la forme d'un dictionnaire. Il y a un certain nombre d'articles de ce dic-

tionnaire qui seuls feraient la fortune d'un livre, soit par l'étendue, soit par l'importance ou l'imprévu des documents qu'ils renferment, tels sont ceux de *Bonaparte* (Joseph), *Borde* (Charles), *Bredin le Cocu*, *Cagliostro*, où M. de Courchamps reçoit cruellement sur les ongles; *Catherine*, la grande Catherine, celle qu'exaltaient Voltaire, Diderot et d'Alembert, que le prince de Ligne appelait Catherine la Grande, et que M. P. R. A.-S., le collaborateur de M. Quérard dépouille successivement de tous les titres littéraires dont on l'avait gratifiée, même de ses épitres familières, pour ne lui laisser en français qu'un style incorrect, barbare, dénué d'esprit et de raison. Les articles *Choiseul-Gouffier* et *Choiseul-Stainville*, ne sont pas moins intéressants. M. Auguis ne croit pas non plus que le premier soit l'auteur du « Voyage pittoresque de la Grèce », qu'il restitue, pour les dessins, à M. Fauvel, pour les fouilles, à M. Jumelin, enfin à M. Le Chevalier, pour les excursions dans la Troade, dont il a rédigé le journal. Le comte de *Caylus* se voit également déshabillé de ses œuvres archéologiques. Il faut convenir que MM. Quérard et Auguis sont de terribles sceptiques.

Les quatre premières livraisons de l'ouvrage de M. Quérard portaient pour titre les « Auteurs déguisés », etc. A partir de la cinquième livraison, l'auteur l'a changé en celui de « Supercheries littéraires dévoilées », et lui a donné une teinte un peu plus satirique qu'il n'avait fait d'abord. Du reste, c'est toujours la même abondance des faits singuliers, d'anecdotes piquantes, d'amusantes particularités. M. Quérard ressemble à la renommée d'Ovide ; il voit tout, entend tout, il a cent yeux, cent oreilles, et semble être parfaitement servi par ses correspondants, notamment par M. Grille, dont l'infatigable activité se manifeste encore ici d'une manière surprenante. Quant à M. De Mat, que M. Quérard cite bénévolement parmi les bibliographes, nous ne pensons pas que personne de ce nom se soit jamais signalé dans la bibliographie; on publiait jadis chez feu M. P.-J. De Mat une espèce de journal de la librairie belge, mais le propriétaire n'y prenait aucune part. Nous n'en dirons pas autant de M. Massau, si profondément versé dans les moindres détails de la *Bibliographie éburonne* (1).

Continuons la citation de quelques uns des articles les plus remarquables de ce livre : *Christian* (P.), *Condorcet*, *Constantin*, *Créquy*, *Diderot*, où

---

(1) Le savant critique, auteur de cet article, a fait deux erreurs dans ce paragraphe : en donnant à M. Quérard, pour ses *Supercheries littéraires dévoilées*, les collaborateurs qu'il nomme. MM. Grille et Massau ont, à la vérité, fourni des matériaux à notre bibliographe, le premier surtout en très grand nombre; mais leurs notes étaient destinées aux Corrections et Additions de la France littéraire, que l'auteur même du livre se proposait de publier, notes qui ne seront désormais employées que dans l'*Encyclopédie du bibliothécaire et du bibliophile français* (Voyez le n° IX de la présente Notice). Quant à M. De Mat fils, dont le critique semble révoquer ici en doute les communications officieuses, une note des *Supercheries*, tome II, n° 3942, établit la vérité de cette assertion.

sont énumérés les écrits qui lui sont faussement attribués; le père *Duchêne*, masque d'Hébert, le folliculaire, jacobin et terroriste. Mais un des articles capitaux, et dont on composerait au besoin un livre, c'est celui de M. *Dumas* (Alexandre). Un des collaborateurs de M. Quérard a soigné cet article avec amour ou plutôt avec une haine ingénieuse, infatigable (1). Sans doute on doit déplorer qu'un écrivain de talent se mette si souvent au dessus des règles de la délicatesse la moins susceptible, et se laisse égarer par une erreur d'industrialisme sans exemple; mais nous devons le dire, l'article où on le fait comparoir comme sur la sellette, respire une passion qui rend suspectes les critiques les plus légitimes. Cet acte d'accusation commence à la page 414 et finit avec la page 584 (plus de dix feuilles d'impression!) La première section embrasse le théâtre du prévenu ou plutôt du condamné; les deuxième et troisième sections embrassent ses romans et ses livres d'histoires, et Dieu savait ce qu'elles nous promettaient! Là, le critique l'achève avec un acharnement sans égal, et lui applique les derniers coups de massue; sans doute, M. Dumas n'en mourra pas; il sortira seulement de cette attaque égratigné et meurtri, mais le lecteur malin aura ri, et c'est un grand point dans notre *vallée de larmes*.

Avec l'article Dumas, ou à peu près, se termine le premier volume. Le second comprend les syllabes E-Lot. N'allez pas croire que sa rédaction ait été relâchée. C'est toujours la même connaissance des coulisses de la littérature, la même abondance d'anecdotes, la même richesse d'informations. En parcourant les articles de ce second volume, on ne revient pas de sa surprise de voir M. Quérard au courant de tant d'intrigues, initié à tant de mystères et d'artifices. M. Quérard est un homme terrible comme le remords, formidable comme la conscience.

Parmi un grand nombre d'articles remarquables de ce deuxième volume, nous citerons les suivants: *Électeur de Paris* (*un*) (Louis-Philippe, le dernier roi des Français); — *Étienne*, de l'Académie française; — *Frédéric II*, le savant *Fréret*, pour les ouvrages qu'on a faussement imprimés sous son nom; — mademoiselle *Gaëtan*, et les diverses imitations du « Mérite des femmes », de Legouvé; — *Gannal*, — *Genoude*, — *Giraudeau de Saint-Gervais*, — *de Gouroff*, — *Grimm*, — *Hambrelin* (maistre), — *Hamilton* (lady), ambassadrice d'Angleterre; — *Hamilton* (lady), femme auteur; — les *Hermites*, — les *Hommes d'État*, — *Janin* (Jules), — *Jouy*, — *Jullemier* (madame), — *Juvénal* (L. C.), — *Krinelbol*, — *Krudner* (madame), — *Laborde* (le comte Alex. de), — *Lacenaire*, — *La Genevais*, pseudonyme commun à neuf rédacteurs de la « Revue des Deux-Mondes »; — *Lafariette*, auteur et artiste dramatique; — le faux abbé *de La Mennais* (2), *La Motte-Valois* (la comtesse) et, occasionnellement, l'indication des pièces judiciaires publiées par les impliqués dans l'affaire du collier; — *Landon*, — le mar-

(1) C'est une nouvelle erreur. M. Quérard, pour son article Dumas, n'a eu d'autre collaborateur que le Catalogue des agents dramatiques de Paris.

(2) Voyez plus loin le n° VII.

quis de *Langle*, — *Langlès*, orientaliste, — *La Paraz* (l'abbé) et le nouveau prophète Pierre-Michel, ouvrier; — *Las Casas*, — *Las Cases*, — *Latude*, — *Lauzun* (le duc de), — *Lenclos* (Ninon de), et les ouvrages dont elle a été sujet; — *Locqman*, — *Lorme* (Marion de), et les ouvrages qui ont rapport à elle.

Nous gardons une petite anecdote pour la fin de notre extrait du travail de M. Quérard, écoutez l'anecdote :

Il y a cent ans, ou peu s'en faut, « l'Almanach des Muses », journal bien en vogue alors, inséra diverses pièces de vers portant le nom de mademoiselle Malcrais de la Vigne. C'était une jeune muse de province; dix-huit ans, figure charmante, taille de nymphe, et, partant, beaucoup d'esprit. Ses vers furent trouvés délicieux; plusieurs littérateurs éminents de l'époque s'enthousiasmèrent pour mademoiselle de la Vigne; Voltaire lui décerna des éloges flatteurs. On découvrit ensuite que l'enchanteresse était un laid avocat de Paris, avocat sans causes, fort peu connu, un Desforges-Maillard qui eût été conspué sous ses vêtements d'homme. Style grave, sympathie publique, brevets d'immortalité, il perdit tout, jusqu'au bonheur d'être imprimé dans « l'Almanach » que nous avons nommé, du jour où il s'avisa de changer de sexe. Mystification semblable a été renouvelée de nos jours; elle a fait moins de bruit; les vers venant de la province rencontrent bien des concurrents qui leur disputent, parfois avec quelque succès, l'attention publique. M. G. Le Brisoys des Noires Terres (nous avons tout à l'heure écrit son nom), compose un poème intitulé « Théodora »; le poème est imprimé dans la « Revue de Province », nos 5 et 6, sous le nom d'une jeune fille, Anna Faucher, de Quimperlé. Les deux numéros sont envoyés à quelques unes de nos célébrités contemporaines; Anna Faucher leur écrit en même temps; elle sollicite des avis, des encouragements. Plusieurs personnes répondirent à l'autographe de la jeune Bretonne; madame Valmore, M. Victor Hugo, entre autres, adressèrent à Anna des phrases pleines de grâce; ils lui donnaient de vifs témoignages de gratitude, de bienveillance; ils lui conseillaient de cultiver dans la retraite son talent chaste et pur. « Je ne sais rien de plus charmant qu'une femme poète, mais quand cette femme est une jeune fille, je ne sais rien de plus touchant ». Ainsi écrivit l'auteur de « Notre-Dame de Paris ». Prenez garde, Anna; restez à Quimperlé, craignez la rencontre du poète qui vous enivre de ces douces louanges, il sera dur pour vous de vous méfier de lui, mais il le faut.

Encore une anecdote littéraire, entre mille, car de pareils faits abondent, anecdote à laquelle M. Quérard fait allusion dans son discours préliminaire, tant il est difficile de lui apprendre quelque chose. En 1813, un M. Edouard Landié fit imprimer, chez Renouard, à 100 exemplaires seulement, une *Histoire morale de l'Éloquence, ou Développements historiques sur l'intelligence et le goût, par rapport à l'Éloquence.* Comme cette édition était un phénomène d'incorrections, de confusions et d'absurdités, M. Renouard en fit en 1814 une nouvelle, à bon marché, qu'il eut le courage de corriger. M. Landié prit parti pour ses *fautes* et attaqua vivement M. Renouard. Cela donna à la critique l'occasion d'examiner le livre en lui-même. On

crut s'apercevoir que les absurdités appartenaient à M. Landié, et que le livre était, selon toute probabilité, de d'Aguesseau. On le rapprocha des *discours* de ce grand magistrat *sur la connaissance de l'Homme et sur la décadence de l'Éloquence.* L'identité du style, des principes, de la doctrine, parut manifeste. Ceux qui veulent s'éclairer sur cette question de *littérature légale*, comme disait Charles Nodier, peuvent recourir au tome CDLXXX de « l'Esprit des journaux, » novembre 1814 (Bruxelles, Weissembruch, in-12), pages 67-80, article signé R. C. (Renouard).

Entre mille travestissements littéraires, en voici un qui me revient en mémoire, et qui n'est pas inconnu probablement à M. Quérard. Marin Le Roy, sieur de Gomberville, auteur médiocre qui eut quelque réputation, publia en 1646, un volume in-folio, intitulé : *Doctrine des mœurs, tiré de la philosophie des Stoïques, etc.*, réimprimé à Bruxelles, en 1672, par Foppens, qui ordinairement choisissait mieux. A.-A. Barbier place ce livre parmi les anonymes (n° 4300). Cependant il est orné du portrait de l'auteur avec ces noms : *Thalassius Basilides a Gombervilla; Thalassius Basilides*, c'est *Marin Le Roy*, en masque, dit Tallemant des Réaux (Historiettes, 2e édit., Paris, 1843, tome VIII, page 185), mais *a Gombervilla* gâte tout; il devait ajouter *a Parco caballorum*, puisqu'il était aussi sieur du Parc-aux-Chevaux.

M. Quérard n'est pas seulement au courant de ce qui se passe à Paris; il sait sa Suisse littéraire comme sa France, il sait aussi son Bruxelles sur le bout du doigt, et en remontre sur ce point à ceux même qui vivent sur les lieux. Nous avons déjà remarqué dans les deux premiers volumes de ses Supercheries, parmi un plus grand nombre de pseudonymes de la Belgique ceux de *Banni (un)*, *Books-Nabonag*, *Citoyen des Pays-Bas (un)*, *Habitant de la Corse (un)* et *Linny-Babagor*, tous masques du célèbre *Libri-Bagnano*, appelé par les plaisants de 1829 et 1830, le *libéré du bagne*. Il n'était pas impossible de donner d'autres éclaircissements; *Du Fan*, — *Fortsas*, — *Goubeau de Rospoel*, — *Guinan-Laoureins*, — *Herberghen* (H. van), — *Justin* ***, — *Kerckhove de la Varend* (le vic.), — *Landremont, etc., etc.*

Maintenant, pour faire aussi la part de la critique, nous dirons qu'il s'est glissé par-ci par-là quelques incorrections de langage et que les titres conçus en latin sont moins purement imprimés que les autres. Mais ce sont là de légères taches dans un travail si vaste et poursuivi avec tant de conscience et de courage.

Baron F. de Reiffenberg, « Bulletin du Bibliophile belge ».

L'abus de l'anonyme, du pseudonyme, des suppositions d'auteurs, rend bien difficile l'histoire littéraire des quatre derniers siècles : au milieu de ces *Supercheries* innocentes ou coupables, il est bien mal aisé de se reconnaître, de rendre à chacun son véritable nom d'abord, puis les œuvres dont il a rejeté sur autrui la responsabilité, et celles enfin qu'un plagiaire a su lui voler : c'est là un travail presque sans fin, qui eût effrayé toute autre patience que celle d'un bibliographe éprouvé. M. Quérard a entrepris cette œuvre de recherches dont il ne peut lui-même préciser le terme, mais qu'il accomplit avec une rigueur et une exactitude dont Barbier ne lui a pas toujours donné l'exemple.

L'auteur continue bravement le travail jusqu'à nos jours, et alors le livre des *Supercheries* a plus qu'une valeur littéraire; il n'est plus seulement question des curiosités du passé, de points d'histoire plus ou moins obscurs; il s'agit de la probité de nos contemporains, et M. Quérard, quoi qu'il en dise, accepte le rôle périlleux de grand justicier : selon l'expression de M. de Reiffenberg, il s'est chargé de la haute police en littérature, et nous tous, pour notre dignité et pour l'honneur de la *République*, nous devons l'encourager et lui prêter main-forte.

Dans une longue et curieuse introduction, l'auteur donne le détail de toutes les Supercheries des écrivains pendant les quatre derniers siècles, il s'appuie sur les nombreux exemples empruntés à son livre, et donne comme Nodier, presque un Manuel de littérature légale. M. Quérard divise les fraudes qu'il signale en quatre catégories : il y a les Auteurs apocryphes, supposés, déguisés ou pseudonymes, plagiaires et éditeurs infidèles, encore les *industriels littéraires* et les *clients*, puis enfin les écrivains qui se sont *faits nobles*.

D'abord le pseudonyme met à couvert cette délicate vanité qu'on appelle modestie d'auteur, ou rassure la timidité de ses débuts ou bien encore sert de sauve-garde à un nom illustre ou ridicule. Cette supercherie, de toutes la plus innocente généralement, a du moins l'inconvénient de créer d'inexplicables énigmes pour les historiens littéraires; et pourtant il est tant de raisons avouables pour lesquelles on doit décliner à la face du public la responsabilité de quelques œuvres, il est tant de noms « mal sonnants, » que l'on ne saurait blâmer le pseudonyme.

M. Quérard garde toute sa sévérité pour le plagiaire qui s'approprie une une idée ou un fragment, pour le *voleur littéraire* qui publie sous son nom un livre entier qui ne lui appartient pas, et pour les éditeurs infidèles qui retouchent, altèrent ou mutilent pour la spéculation, les œuvres des maîtres. Nous ne devons pas oublier non plus les *industriels* : ceux-là mettent leur plume au service d'un grand seigneur qui veut tout acheter jusqu'à la gloire littéraire, ou d'un écrivain en renom qui se contente de jeter dans son *atelier* « le coup-d'œil du maître ». Quant aux auteurs qui croient ennoblir les œuvres en anoblissant leur nom, on sourit de leurs travers, on aime à les voir dévoilés; mais à quoi bon attaquer une fantaisie tout innocente?

Le but de M. Quérard est, dit-il, « d'aplanir les difficultés que l'on a créées pour la future histoire littéraire de la France; accessoirement, d'établir que toute astuce en littérature est coupable, qu'elle est tôt ou tard découverte, et de déterminer les écrivains qui en commettent, à renoncer à ces finesses qui font déconsidérer la Littérature. Les lettres françaises ne doivent pas être responsables des délits qu'ont commis et que commettent quelques uns de leurs indignes enfants ».

Le livre est publié sous la forme d'un dictionnaire : deux volumes ont déjà paru; ils renferment tant de curieuses révélations, dénotent des recherches si rigoureuses, si consciencieusement faites, que l'on se prend à regretter qu'un pareil travail n'ait pas été fait sur les siècles qui précèdent.

« Revue indépendante », 10 janvier 1848.

Le journal « l'Illustration » s'est, à diverses reprises, occupé des *Supercheries littéraires dévoilées*, mais plus dans le but de faire connaître à ses lecteurs les pseudonymes sous lesquels se sont cachés beaucoup d'écrivains de l'époque actuelle. Un seul article a plus directement trait au livre, et nous allons le reproduire ici, en omettant toutefois les citations qui en sont extraites :

Nous avons annoncé à diverses reprises la mise en vente des premières livraisons de cet ouvrage, auxquelles nous empruntions en passant quelques révélations curieuses. Dans le principe, les *Supercheries littéraires dévoilées* étaient intitulées les *Auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires*, et ne devaient former qu'un volume. Non content de changer de titre, M. Quérard a fait subir au plan primitif des modifications considérables. De combien de volumes se composera maintenant son ouvrage? Il n'a pas confié ce secret à ses nombreux souscripteurs. Tout ce que nous savons, c'est que le tome premier, aujourd'hui entièrement terminé, n'a pas moins de trente-huit feuilles, et ne comprend que les quatre premières lettres de l'alphabet. L'auteur donne de tels développements à son travail, que l'article *Alexandre Dumas* remplit à lui seul deux cents pages. Il est vrai que le sujet prêtait.

Ce premier volume s'ouvre par une longue introduction où M. Quérard a peut-être eu le tort de citer trop d'articles de journaux, et qui est divisée en six chapitres : les ouvrages apocryphes et les auteurs supposés, les pseudonymes, les plagiaires, les vols littéraires, les imposteurs en littérature et les éditeurs infidèles, tels sont les sujets de ces six chapitres, qui soulèvent et résolvent de graves questions littéraires. Nous ne partageons pas, quant à nous, toutes les opinions de M. Quérard ; mais nous ne pouvons qu'applaudir à ses efforts si courageux et si persévérants pour « ôter le masque de la plus grande partie des littérateurs qui occupent actuellement le public ».

. . . .

M. Quérard dût-il nous accuser de camaraderie dans ces notes si inutiles dont il se montre toujours trop prodigue, nous ne pouvons nous empêcher de recommander à tous les bibliographes ses « Supercheries littéraires dévoilées » comme une œuvre remarquable de patience et d'érudition, qui contient surtout une masse énorme de documents, en grande partie inédits, sur les mystères littéraires de notre époque.

« Illustration », 5 février 1848.

VII.

Bibliographie La Mennaisienne. Notice bibliographique des ouvrages de M. de La Mennais, de leurs réfutations, de leurs apologies, et des biographies de cet écrivain. Troisième édition, augmentée. 1850, in-8°, 2 fr. 50 c.

Cette brochure extraite des « Supercheries », longuement et consciensement élaborée, en très petit texte, fourmille de faits curieux, intéres-

ments, de citations, de comparaisons et de réfutations, disputes, etc., qui feront de ce livre l'un des plus piquants de notre époque.

« Bulletin du Bibliophile », IXe série, pag. 79 (1849).

Voici ce que le très savant M. Weis, bibliothécaire de la ville de Besançon, écrivait à M. Quérard au sujet de cet ouvrage.

« Mais je vous écris moins pour vous faire une réclamation que pour « vous remercier de tout le plaisir que j'ai eu à lire votre article du fa- » meux abbé de La Mennais. C'est à mon avis un chef-d'œuvre en son » genre. Que de livres et de recherches cet article a dû vous coûter! Quel « ordre dans la distribution des matériaux ! et que de sagesse dans vos ap- « préciations. *Vous êtes le premier bibliographe de France!* et il est im- « possible qu'amis et ennemis ne finissent par vous rendre la justice que « vous méritez ».

Besançon, le 22 mars 1849.

Un volume sur ceux que M. de La Mennais a écrits! Ce livre est le plus curieux, le plus intéressant qui ait été publié à propos du trop célèbre abbé. M. Quérard possède une vaste érudition bibliographique, un esprit droit, éclairé, impartial. Il a, en outre, une science et une patience de bénédictin. Toutes ces causes font de sa brochure un ouvrage indispensable à ceux qui veulent parfaitement connaître M. de La Mennais. Pour mieux la recommander à nos lecteurs, nous allons la parcourir avec eux.

M. l'abbé Félicité Robert, dit de La Mennais, né le 19 juin 1782, est fils d'un négociant estimable de Saint-Malo, qui eut le malheur de faire banqueroute au commencement de ce siècle. C'est peut-être à la suite de cet accident qu'il troqua son nom de Robert contre celui de de La Mennais. Ces changements de noms sont assez fréquents aujourd'hui; ainsi, le nom de M. de Lamartine est Prat; celui de M. de Pongerville est Samson; celui de M. de Vaulabelle est Tenaille, etc., etc. Le dix-huitième siècle en offre aussi des exemples. Pour n'en citer qu'un, les deux frères Condillac et Mably s'appelaient MM. Bonnot.

Mais, ne nous arrêtons point à ces détails. Depuis ceux qui l'ont spirituellement nommé le *dernier père de l'Église* jusqu'à ceux qui l'ont appelé un Babeuf en soutane, M. de La Mennais a peut-être reçu deux cents dénominations différentes.

« C'est une sorte de Diderot catholique, dit M. Madrolle; il nous semble plus doué d'imagination que de jugement. Son talent est de hasard plutôt que de système. Il a fait d'assez beaux *Mélanges*, des articles de journaux, des brochures, des pages, des pensées décousues assez belles. Il n'a pas, selon nous, fait un bel ouvrage ».

M. de La Mennais a écrit : « Toute dissidence avec le chef visible de l'Église catholique, le représentant, le vicaire de Jésus, le pape, en un mot, est un schisme coupable ; toute résistance à son infaillible décision, est une rébellion impie ». Et plus tard, à propos du journal « l'Avenir », M. de La Mennais commit cette rébellion impie.

Il sollicita et obtint de Grégoire XVI son pardon. Comment reconnut-il cette bonté? En publiant presque aussitôt les « Paroles d'un croyant ».

« livre peu considérable par son volume, dit Grégoire XVI en le condamnant, mais immense par sa perversité ». Il semble donc que M. de La Mennais, ordonné prêtre en 1817, à l'âge de trente-cinq ans, ne soit entré dans le sein de l'Église catholique que pour y apporter le désordre et le trouble.

Le livre de M. Quérard peut être regardé comme l'histoire des variations de M. de La Mennais. Aussi est-il imprimé en petit-texte compacte, enrichi de notes excessivement curieuses et colligées avec le plus grand soin. On y voit M. de La Mennais successivement écrivain ascétique, critique, politique, polémiste, théologien ; M. de La Mennais journaliste, libraire, traducteur, éditeur, et finalement chef de la *Solidarité républicaine*, président des banquets anarchiques dans lesquels on boit à Robespierre, à Marat, à Saint-Just.

M. de La Mennais, journaliste, fut poursuivi une première fois, en 1823, pour un article publié dans le « Drapeau blanc », contre M. de Frayssinous et l'Université. C'est à ce propos qu'il lança sa terrible menace : *Vous saurez ce que c'est qu'un prêtre !* En effet, il nous apprit depuis ce que c'est qu'un mauvais prêtre.

En 1826, M. de La Mennais fut de nouveau poursuivi pour son livre : « De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil », dans lequel se montrant ultra-ultramontain, il attaquait violemment la déclaration de 1682, regardée comme une des lois politiques constitutives de la France. M. de La Mennais ne se défendit point. « Je dois à ma conscience, dit-il, et au caractère sacré dont je suis revêtu, de déclarer au tribunal que je demeure inébranlablement attaché au chef légal de l'Église ; que sa foi est ma foi, que sa doctrine est ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai de les professer et de les défendre ». Cette profession de foi ne ressemble-t-elle pas un peu à celle que le citoyen Proudhon, aujourd'hui son ami, a placée en tête de son fameux programme de la Banque du Peuple?

En 1819 parut un ouvrage socialiste de M. Alexis Dumesnil ayant pour titre : « Manifestation de l'esprit de vérité ». Dans ce livre il était dit : que les riches et les grands sont en abomination devant Dieu ; que le Christ était pénétré d'une profonde horreur pour les riches et les prêtres ; que la parole de Dieu, en abolissant l'esclavage, a anéanti le principe même de la *propriété*. Là où l'on peut se dire : Ce champ est à moi, la terre m'appartient, l'homme n'est-il pas toujours l'ennemi de l'homme, son maître et son tyran ?... Il n'y a ni *maître*, ni *pontife*, ni ordonnances humaines, ni cérémonies pour le disciple de la vérité.... toute *richesse*, toute *puissance individuelle* est contraire à la loi de Dieu. Gouverner c'est détruire. Si vous demandez que les grands et les riches soient détruits, ils le seront, etc.....

« Je me lasse, disait M. de La Mennais en rendant compte de ce livre, je me lasse de transcrire *ces abominables folies*. Il est bon cependant de montrer *jusqu'où les esprits s'emportent*, quand ils ont brisé leur frein, et s'ils ne connaissent plus de règles hors d'eux-mêmes. *Renversez l'autorité, aussitôt la raison s'éteint* ; il ne reste qu'un aveugle et sombre fanatisme.

Les uns, en rejetant l'autorité divine, détruisent la Société et l'Homme même; les autres, *sous prétexte de rejeter l'autorité humaine*, anéantissent la religion, *et finissent par nier tout, même Dieu.* Les doctrines les plus opposées en apparence se confondent dans leurs effets; elles s'allient pour dévaster et marchent ensemble contre la vérité qui les repousse également. Ainsi la communauté des biens ou l'*abolition de la propriété, que Diderot et Babeuf prêchaient* au nom de l'athéisme, M. Dumesnil les réclame au *nom de l'Évangile* et de Jésus-Christ ».

« Et parce que cet homme est *un insensé*, il ne faut pas croire que ses maximes soient sans conséquences. *D'autres insensés* les répandent en Angleterre, où elles font des progrès parmi le peuple. Madame Krudner les sème en Allemagne; elles y germeront, qu'on n'en doute pas, et porteront *un jour* de fruits sanglants. *Jamais on ne provoqua vainement les passions de la multitude*.

« Des fanatiques d'un autre genre se nourrissent d'idées semblables; elles influent sur les gouvernements mêmes, elles deviennent une partie de leur politique. L'indifférence absolue des religions établies par les lois tend à détruire tout culte. Les *principes démocratiques*, introduits dans ces mêmes lois, *tendent à détruire toute grandeur sociale*. D'immenses confiscations ont ébranlé le droit de propriété, et, en favorisant à l'excès la division des terres, on prépare le moment où, appartenant à tout le monde, elles n'appartiendront à *personne*. Plus les propriétés sont divisées, plus elles changent de mains; et peut-être ne faudrait-il pas morceler le sol beaucoup davantage, pour que, les droits de mutation et l'impôt foncier, absorbant tous les revenus, l'État fût, par le fait, seul propriétaire.

« Les passions les plus exaltées se joignant à tant de causes de désordre, personne ne peut dire quels destins Dieu réserve à la Société. Les doctrines religieuses, morales et politiques, les lois et les institutions qu'elles avaient consacrées formaient comme un vaste édifice, demeure commune de la grande famille européenne. *On a mis le feu à cet édifice.* Les peuples, s'entreregardent à la lueur de l'incendie, et, agités d'un sentiment inconnu, attendent avec anxiété un avenir plus inconnu encore. « F. de LA MENNAIS ».

A ce langage ultra-royaliste, qui reconnaîtrait le rédacteur du « Peuple constituant » ou de « la Réforme » le farouche républicain de la *veille* qui dirige aujourd'hui la *Solidarité républicaine*, c'est-à-dire la démagogie? Est-ce bien le même esprit, le même écrivain, le même homme? Comment se fait-il que, trente ans plus tard, M. de La Mennais se soit mis à prêcher, à répandre, à enseigner ces *abominables folies* qu'il flétrissait alors avec tant d'énergie et de vérité?

En 1823, à l'occasion du 21 janvier, M. de La Mennais fit, dans le « Drapeau blanc », un autre article non moins remarquable et non moins curieux à lire aujourd'hui. En voici quelques passages:

« Le Christianisme a créé la royauté, elle est un de ses bienfaits. Il a élevé le pouvoir, il l'a *divinisé*. Hors le Christianisme, il n'y a que des maîtres que l'on *hait*. La royauté est le *seul état durable*, le seul même qui

soit possible aujourd'hui. *La Société croule quand la royauté est abattue.* La royauté et le sacerdoce sont *divins* dans leur origine... L'on est roi comme on est prêtre... Un roi est le ministre de Dieu... Et voilà ce qui fit de la mort de Louis XVI une calamité telle, qu'aucune nation n'en éprouva de semblable... Chefs des nations, c'est à vous que la voix du sang de Louis XVI s'adresse et vous crie : *soyez rois*... Le souverain qui laisse mettre son autorité en litige l'abandonne. Ce n'est pas sous la Convention, mais sous les États-Généraux que la monarchie périt en France..., etc ».

En novembre 1848, nous retrouvons M. de La Mennais rédacteur de la « Révolution démocratique et sociale » !

En avril 1849, il est porté par les communistes révolutionnaires de Paris sur la liste des vingt-huit candidats que vous connaissez !

Je m'arrête. Le rouge de la honte me monte au visage. A mesure que je vois l'infamie s'attacher au nom de M. de La Mennais, il me semble que je perds quelque chose de ma dignité d'homme. Eh quoi ! ni le talent, ni l'érudition, ni le caractère sacré de prêtre, n'ont pu empêcher un grand esprit, entraîné par l'orgueil, d'aller se perdre dans les bas-fonds de la démagogie ?

C'est en ce sens surtout que le livre de M. Quérard offre un grand et terrible enseignement. Il faut suivre jour par jour, année par année, les variations de M. de La Mennais pour voir jusqu'où peut entraîner l'ambition, le désir insatiable de popularité. La « Bibliographie La Mennaisienne » est plus instructive, plus philosophique, je crois, que tous les ouvrages ensemble de l'illustre écrivain. Elle vous conduit dans son intimité, dans les moindres détails de sa vie. Elle ne vous laisse rien ignorer. Remercions donc M. Quérard d'avoir eu le courage et la patience d'accomplir ce beau travail. C'est un fil conducteur indispensable dans le labyrinthe des opinions, des croyances, des tergiversations de ce royaliste d'hier, démagogue d'aujourd'hui, anarchiste de demain, qui méritait bien de voir son nom accolé à celui d'un Mallarmet, d'un Proudhon, d'un Greppo ou d'un Savary. « Bulletin de Censure », 30 avril 1849.

Ce précieux morceau d'histoire et de bibliographie est tiré des « Supercheries littéraires »... M. Quérard ne s'y montre pas seulement le mieux informé et le plus exact bibliographe de France, mais il se range parmi les hommes courageux qui osent dire tout haut la vérité. Ceux qui bouleversent la Société ont pris un parti fort commode, ils ne se font aucun scrupule de commettre les actes les plus odieux et les plus coupables, et quand on raconte leurs faits et gestes, eux et leur faction de crier à la calomnie. Ces messieurs voudraient établir leur inviolabilité et faire taire la droiture en exerçant sur elle une sorte de terreur. Mais, M. Quérard ne donne pas les mains à la conspiration contre l'Histoire. Aucune considération ne l'empêche de dire ce qui est : possesseur des renseignements les plus curieux et les plus étendus, il ne les sacrifie point à des calculs intéressés. Il offre un noble et rare exemple au milieu de tant de lâchetés qui déshonorent son pays.

La « Bibliographie La Mennaisienne » présente un douloureux specta-

ele. On y voit un prêtre d'abord orthodoxe, sinon sincère, puis marchant insensiblement vers l'apostasie de l'impiété, suffoqué de fiel et d'orgueil, jusqu'au jour où l'on peut lui appliquer ce vers de « Tartufe » :

Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme.

Qui lira la brochure de M. Quérard pénétrera profondément dans un des épisodes les plus étonnants de l'histoire littéraire et théologique de notre temps. Il serait impossible d'être plus complet et plus piquant par la simple et scrupuleuse exposition des faits. C'est ainsi qu'il faut combattre les démagogues et les ennemis de toute règle. Les montrer tels qu'ils sont, est le plus sûr moyen d'expliquer leur conduite, de démasquer leurs plans et de faire crouler leurs doctrines.

Baron F. de Reiffenberg, « Bulletin du Bibliophile belge », tom. V (1849), pag. 354.

Précédemment M. le baron F. de Reiffenberg avait écrit à l'auteur : « Votre « Bibliographie La Mennaisienne » est admirable ; avec quel cou- « rage vous démasquez ce prêtre odieux, avec quelle clarté vous mon- « trez par quelle route il s'est égaré ! L'histoire littéraire vous aura des « obligations infinies, et moi, en particulier, je vous dois beaucoup pour « vos obligeantes communications et les choses vraiment curieuses que « vous m'apprenez à chaque ligne ».

Bruxelles, le 20 mai 1849.

Le savant critique est revenu une seconde fois sur cette notice dans le tome VI de son Bulletin du bibliophile belge, page 419, et en a dit : « C'est un morceau achevé où ce prêtre est montré dans toute sa dégradation ; jamais on n'instruisit avec plus de courage et d'impartialité le procès d'un grand coupable : la sentence ressort d'elle-même de cet examen de tant d'apostasies, d'impiétés et de folies furibondes.

« M. Quérard croit ne faire que de la bibliographie ; sa mission est bien plus haute : il défend l'ordre social en dépouillant ses ennemis de leurs armes empruntées ».

VIII.

Omissions et bévues du livre intitulé « la Littérature française contemporaine », par MM. Ch. Louandre et F. Bourquelot, ou Correctif de cet ouvrage. Avec cette épigraphe : Male parta, male dilabuntur. (Première livraison). (BON-CHR). In-8° de xx et 33 pages à 2 colonnes, avec deux autographies, 2 fr. — Sur papier collé, 4 fr.

M. Daguin, après avoir traité avec M. Quérard pour la continuation de

sa « France littéraire », rompit le traité sans motifs valables (1), et s'a-

---

(1) Lisez *avouables.*

M. Fél. Daguin trouvait qu'il y avait trop de lenteur dans la publication de l'ouvrage, par suite des recherches consciencieuses de M. Quérard. Ce ne fut là qu'un prétexte au véritable motif, qu'il est inutile de faire connaître ici; et ce qui le prouve, c'est que la nouvelle rédaction à partir de la 12e livr., qui lui appartient, n'a pas apporté plus de célérité. Du mois d'octobre 1844, au mois de décembre 1849 (la 12e livraison est annoncée dans la Bibliographie de la France, sous le n° 5162 de 1844, 19 octobre, et la 26e et dernière publiées sous le n° 2953 de 1849, 26 mai), cela fait près de cinq ans, et il n'a été publié, que quinze livraisons, soit terme moyen, trois livraisons ou quinze feuilles par an. Et pourtant la nouvelle rédaction a compté jusqu'à cinq collaborateurs, non compris M. Achmet d'Héricourt, tandis que M. Quérard était seul, et ne pouvait qu'être seul. La rédaction a-t-elle au moins gagné quelque chose par cette réunion de rédacteurs? Ce qui paraît des *Omissions et Bévues* l'établit très négativement, et les livraisons suivantes le justifieront encore mieux. *Male parta, mal dilabuntur.*

La première livraison de la *Littérature française contemporaine* a paru en janvier 1839 (Voy. la Bibliographie de la France, n° 189 de 1839), et à la fin de janvier 1850 il ne paraissait pas plus loin que la vingt-sixième. Voilà *onze années complètes que l'ouvrage est en cours de publication, et la dernière livraison ne va pas au delà de la syllabe* GUI; trois volumes un quart pour n'être pas au tiers du livre! Qui peut prévoir s'il sera terminé jamais, et en présumant qu'il le soit, quand le sera-t-il? et de combien de volumes sera-t-il composé, tant ce livre a été enflé d'articles étrangers au plan primitif. Car M. Daguin en a imposé à ses souscripteurs, quand il a fait imprimer dans le feuilleton de la Bibliographie de la France, du 25 juillet 1846: *Je rentrai immédiatement dans le plan qui avait été fixé par mon traité avec M. Quérard.* Cette assertion est matériellement fausse.

Le traité entre l'auteur et le libraire, aussi bien que le prospectus de l'ouvrage, concernait un livre donnant *l'indication chronologique des publications originales des écrivains français, régnicoles et étrangers, et celle des éditions et traductions françaises des auteurs étrangers vivants, imprimés en France, pour la première fois, pendant ces quatorze dernières années,* et ne promettait nullement l'indication des nouvelles traductions et réimpressions d'ouvrages de tous les temps et de tous les lieux, ainsi que l'a fait depuis la nouvelle rédaction (voy. les *Omissions et Bévues*), ce qui ne justifie plus alors le titre de *Littérature française contemporaine.* Le volume et un quart rédigé par M. Quérard, prouve suffisamment qu'on s'est très éloigné du plan primitif.

M. Quérard a eu le malheur de traiter avec M. Fél. Daguin, de signer un contrat qui prêtait à des interprétations défavorables pour le contractant de bonne foi, et qui le mettait à la merci de son éditeur (Voy. la note de la page 5); M. F. Daguin a considéré plus tard M. Quérard comme son homme lige, et dès lors il s'est cru en droit de prendre comme siens les travaux ultérieurs du bibliographe. En

dressa, en fin de compte, à deux hommes d'esprit et de talent, MM. Louandre et Bourquelot, qui lui ont plus souvent prêté leur nom que leur plume, et qui ont eu l'excellente idée de s'aider de M. le vicomte Achmet d'Héricourt pour ce qui concerne quelques écrivains du nord de la France et des Pays-Bas. Toutefois l'absence de M. Quérard s'est fait bientôt remarquer. Tout le monde n'a pas son intrépide capacité d'exploration, son besoin insatiable d'exactitude, qualités que quelques vices de rédaction ne sauraient obscurcir. De là des lacunes et des erreurs que M. Quérard attribue plutôt à M. Félix Daguin qu'à ses collaborateurs. Il prend l'ouvrage qu'il corrige au point où il a cessé sa rédaction, et poursuivra cette révision au fur et à mesure. L'errata de la moitié du second volume est effrayant, mais c'est une preuve sans réplique. A cette manière d'argumenter, on ne peut opposer que le silence.

Baron F. de Reiffenberg, « Bulletin du Bibliophile belge », tom. V (1848), pag. 132.

IX.

Pour paraître à partir de janvier 1851.

Encyclopédie du bibliothécaire et de l'amateur de livres français, ou la Bibliographie française appliquée à l'étude des choses, des nationalités, des hommes célèbres et des faits ; des sciences, des arts, de la littérature et de l'histoire, depuis

---

dépossédant M. Quérard de sa « Littérature française contemporaine », M. Fél. Daguin a voulu en même temps le mettre dans l'impossibilité de publier les *Corrections et Additions à la France littéraire*, qu'il avait annoncées dans la préface de ce livre, et il y a réussi. Il a d'abord cherché à faire confondre et à s'approprier judiciairement les matériaux très distincts de ces Corrections et Additions avec ceux de la Littérature française contemporaine dont il n'existait pas une page écrite, puisque M. Quérard travaillait au jour le jour, et que les matériaux rédigés n'allaient pas au delà des articles Bonaparte, dont il s'occupait lorsqu'il a été dépossédé. C'est alors qu'ayant échoué, M. Fél. Daguin a pris le parti de faire entrer dans le livre devenu le sien, une foule de mentions hétérogènes qui, par l'antériorité à l'année 1827 de la composition des ouvrages, ne devaient trouver leur place que dans les corrections et additions précitées. Plus tard, M. Quérard publia ses *Supercheries littéraires dévoilées* ; elles l'ont rendu rédacteur forcé du livre de M. Daguin : on s'est approprié des pages entières de ce dernier livre !

A l'époque plus ou moins éloignée de l'achèvement de la *Littérature française contemporaine*, ce livre sera non seulement incomplet par les innombrables omissions qui s'y remarquent, mais encore par la non-uniformité de la période qu'il embrasse et par le temps qu'aura duré cet achèvement. Déjà le travail, qui n'est qu'au tiers, n'est plus au pair, puisque le premier volume et une partie du deuxième ne vont pas au delà de 1840 ; que plus tard on a fixé son temps d'arrêt à 1845, et que nous sommes en 1850, très éloignés d'avoir la fin du livre. Si donc jamais il s'achève, il sera vieux de tête et de torse en finissant, et par conséquent à refaire.

la plus haute antiquité jusques et y compris la première moitié du XIXe siècle. Indiquant les ouvrages, opuscules, dissertations et mémoires imprimés en français, sur tout le Globe, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à la fin de 1850, et présentés, au point de vue de l'homme d'étude et du bibliophile, par ordre alphabétique de sujets, et chronologiquement dans chaque article. Ouvrage rédigé par une société de bibliophiles français et étrangers, sous le patronage de plusieurs amis des lettres françaises, et publié sous la direction de M. *J.-M. Quérard,* auteur de « La France littéraire, » des « Supercheries littéraires dévoilées, » etc.

Un bibliographe ne peut pas avoir la prétention, comme tout autre écrivain, de publier ses œuvres, lui dont les travaux ne se composent que de pièces et de morceaux, le plus souvent d'emprunt. Il ne peut, qu'après de nouvelles recherches laborieuses et considérables, augmenter ses travaux antérieurs, leur donner une coordination nouvelle et les rendre d'une utilité plus grande et plus fréquente. Cela ne constitue point des œuvres, mais enfin cela forme pourtant la réunion complète de tous les travaux du bibliographe.

C'est là le nouveau livre de M. Quérard.

M. Peignot a publié un « Répertoire de bibliographies spéciales ». L'auteur de la « France littéraire » n'a pas eu l'intention de réimprimer cet ouvrage, mais de donner le dépouillement des bibliographies citées par un seul mot, à chacun de ses articles, et d'en former un grand nombre de nouvelles, de ce tout qui concerne la Littérature française sur tout le Globe. Enfin ce livre doit être pour notre littérature, d'abord, avec plus de développements et de clarté, ce que les tomes III et IV de la « Bibliotheca britannica », de Watt, par ordre alphabétique de sujets, sont pour la Littérature anglaise, et ensuite une reconstruction générale du « Dictionnaire raisonné de Bibliologie, etc., de M. Peignot ; plus, l'immense travail propre à M. Quérard, dans lequel se confondent les plus importants ouvrages de Bibliographie depuis Du Verdier et La Croix du Maine, jusqu'aux ouvrages les plus récents.

Indépendamment des matériaux immenses qu'il a recueillis lui-même (plus de deux cents portefeuilles de notes qui ne se trouvent sous la même forme dans aucun ouvrage de bibliographie française) (1), M. Quérard fait encore un appel au concours des bibliophiles qui se sont occupés d'une spécialité quelconque. Et déjà des amis des lettres françaises ont répondu à cet appel.

Aussi peut-on compter dès à présent, au nombre des bibliophiles qui prêteront leur concours à l'*Encyclopédie du bibliothécaire et de l'amateur*

---

(1) Parmi ces matériaux figurent non seulement ceux qui étaient destinés aux *Corrections et Additions à la France littéraire*, mais encore ceux qui ont été recueillis pour la rédaction d'un supplément et continuation à la « Bibliothèque historique de la France » du P. Lelong et de ses continuateurs, annoncés, en 1836, sous le titre de : les *Écrivains de l'histoire de France.*

de livres français, les noms des écrivains suivants pour quelques articles principaux : MM. Alkan (imprimerie, origine, progrès, introduction, imprimeurs célèbres, législation, arts se rattachant à l'imprimerie) ; Borring, professeur à l'École royale militaire de Copenhague (le Danemark) ; Bossel de Saint-Martin (Jeanne-d'Arc, ses biographes et historiens, et les poètes qui l'ont chantée) ; Breu (Alsace), d'après un travail imprimé ; G. Brunet, de Bordeaux (l'Aquitaine et ses divisions postérieures en provinces et départements) ; Carmoly, de Bruxelles (la Belgique, la Judée et les juifs anciens et modernes) ; L. Chodzko (la Pologne) ; Dard, avocat à Paris (la province d'Artois et les Artésiens célèbres) ; Eug. de Froberville (l'île Maurice, d'abord Cerno, ensuite Mauritius, île de France, enfin île Maurice, dans l'Océan Indien) ; F. Grille (l'Anjou et le Maine) ; Humbert, de Genève (la Suisse) ; J. Lamoureux (la Lorraine) ; Lecoq (l'Auvergne), d'après un travail publié ; G. Mancel (la Normandie) ; F.-P. Martellon (l'Économie politique) ; R. Merlin (la Bibliographie, ses systèmes en France, bibliographie bibliographique, les bibliographes qui ont écrit en français) ; le doct. Payen (Montaigne), ses ouvrages, ses commentateurs, ses biographes. — La Société philantropique de Paris ; A. Pillon, biblioth.-adjoint à la Bibliothèque nationale (histoire de la langue et de la littérature grecques ; linguistique grecque) ; Serge Poltoratzky, de Moscou (la Russie) ; Richard, des Vosges (le département des Vosges) ; Jos. Richard (bibliographie de J.-J. Rousseau), M*** (la Librairie, son histoire, ses lois, libraires célèbres) ; M*** (l'Algérie), d'après un travail imprimé par ordre du gouvernement. Les travaux imprimés sont toujours rectifiés et complétés, et appropriés surtout au plan de cette encyclopédie nouvelle.

Ainsi qu'on le voit, entre la *France littéraire* et l'*Encyclopédie du bibliothécaire* il n'existe d'autre similitude qu'un air éloigné de famille... bibliographique. Le premier ouvrage n'est qu'une simple nomenclature d'écrivains que le second non seulement reproduit en faisant remonter ses indications à l'origine de l'imprimerie et en les continuant jusqu'à la fin de 1850. Ce dernier présente encore de plus, dans la même *alphabétisation*, des réponses à toutes les questions sur les choses, les nationalités, les hommes et les faits sur lesquels il existe quelque chose d'imprimé, afin d'en former, malgré les nombreuses subdivisions que comporte la bibliographie, un vocabulaire unique et complet de cette science, qui renfermera deux cent mille mots de sa langue (1).

Nous avons vu quelquefois émettre l'idée, irréalisable, d'une « Bibliographie universelle », rédigée par des Français. Cette idée pût-elle se réaliser, l'étendue incommensurable de l'œuvre ne présenterait point l'utilité pratique que dans son plan aussi simple l'*Encyclopédie du bibliothécaire et de l'amateur de livres français* offre aux hommes d'études de notre pays. Laissons faire à chaque nation un travail semblable à ce dernier, et l'on atteindra, plus sûrement, le même but.

L'*Encyclopédie du bibliothécaire et de l'amateur de livres français*, for-

(1) La *France littéraire* ne contient pas moins de 70,000 notices bibliographiques.

mera, au moins, 15 vol. gr. in-8, compactes, à deux colonnes, ornés de 3 à 4,000 portraits sur bois, gravés avec soin, et intercalés dans le texte, la plupart inédits ou peu connus (d'écrivains français à l'Étranger), et de quinze grands portraits sur acier des Mécènes de l'œuvre ; de cartes et des armes de toutes les villes de France. Elle paraîtra par livraison de deux ou trois feuilles d'impression. — Quelques exemplaires seront tirés sur papier de Hollande, imprimés en rouge et en noir, avec les épreuves des grands portraits sur papier de Chine, mais ces exemplaires ne seront pas mis dans le commerce : ils sont destinés aux honorables bibliophiles protecteurs de cette nouvelle Encyclopédie.

Le *prospectus-specimen* en sera imprimé et distribué dans le courant de février 1850, et l'impression du livre commencée sitôt que la publication des « Supercheries littéraires dévoilées » sera terminée, c'est-à-dire fin de 1850.

Mais l'exécution d'un ouvrage de l'étendue de celui-ci est très dispendieuse. Aussi l'éditeur désire-t-il avoir un certain nombre de souscripteurs, avant d'en commencer l'impression. Les personnes qui connaissent la conscience et l'exactitude qu'apporte dans ses travaux M. Quérard, (aujourd'hui secondé par le concours de bibliophiles spéciaux), n'hésiteront pas à assurer le succès de cette importante publication, en envoyant dès à présent leurs souscriptions. On trouve toujours appui et sympathie en France, même par des temps calamiteux, pour toutes les entreprises utiles ou glorieuses pour le pays. Quand les encouragements du gouvernement manqueraient à celle-ci, il existe encore un assez bon nombre d'héritiers de ces généreux bibliophiles, aux largesses desquelles on doit la publication de la seconde édition de la « Bibliothèque historique de la France », le plus beau monument littéraire du XVIII[e] siècle, et ceux-ci n'y failliraient pas. Nos bibliothèques publiques souscriront sur la simple annonce de cet ouvrage, parce qu'il doit être la première et véritable bibliographie ethnographique de la nation littéraire par excellence : sa non existence fait défaut à toutes. De son côté, le commerce de la librairie devra lui prêter son concours, parce qu'il offrira de grands avantages pour la parfaite connaissance de ses productions anciennes et modernes. Que le mode de publication et le prix soient ou non déjà fixés, là n'est pas l'important. Ce qu'il importe, c'est que la publication soit assurée et en même temps que son achèvement soit certain. Bibliophiles, établissements littéraires et libraires souscriront donc immédiatement, nous en concevons l'espoir. Leur nom sera imprimé dans la « Bibliographie de la France ».

On s'inscrit chez l'éditeur, rue de Seine, n° 62, sans rien payer à l'avance.

N. B. [illegible]

[illegible] 182[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

